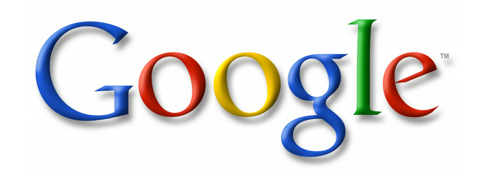




MÉMOIRES

DU

MARQUIS DE SOURCHES

COULOMMIERS. — TYPOGRAPHIE PAUL BRODARD ET Cie.

MÉMOIRES

DU

MARQUIS DE SOURCHES

SUR LE RÈGNE DE LOUIS XIV

PUBLIÉS

D'APRÈS LE MANUSCRIT AUTHENTIQUE APPARTENANT A M. LE DUC DES CARS

PAR LE COMTE DE COSNAC

(GABRIEL-JULES)

ET

ÉDOUARD PONTAL

Archiviste-paléographe

TOME TROISIÈME

Janvier 1689 — Décembre 1691

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET C[ie]

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1884


ASTOR LIBRARY
FEB
13
1893
NEW YORK

MÉMOIRES

DU

MARQUIS DE SOURCHES

JANVIER 1689

1er janvier. — Le premier jour de l'année 1689, le Roi fit la seconde cérémonie des chevaliers de son Ordre, avec les mêmes circonstances de celle du jour précédent, à la réserve que la marche ne traversa pas l'appartement de Mme la Dauphine, parce que la cérémonie se fit le matin et que cette princesse n'étoit pas encore levée quand elle commença.

Les chevaliers novices commencèrent donc à marcher du petit salon de l'appartement du Roi, et, ayant traversé les antichambres et la salle des gardes, ils descendirent par les degrés, deux à deux, dans le rang que nous allons dire, ayant derrière eux les chevaliers qui étoient profès du jour précédent, tous en habits de ville ordinaires, en manteau, dont la plupart étoient fort magnifiques et conformes à ceux que le Roi, les princes de la maison royale et les chevaliers des anciennes promotions portoient aux cérémonies ordinaires de l'Ordre, c'est-à-dire aux processions du premier jour de l'an, de la Chandeleur et de la Pentecôte.

MARCHE DES CHEVALIERS ALLANT A LA CHAPELLE.

M. de la Rongère.
M. de Lussan.
M. le marquis de Villarceaux.
M. le marquis d'Etampes.

M. le marquis de Vérac.
M. de Châtillon.
M. le comte de la Vauguyon.
M. le marquis d'Hocquincourt.
M. le comte de Saint-Géran.
M. le comte de Solre.
M. le marquis d'Effiat.
M. de la Trousse.
M. le marquis de Joyeuse.
M. d'Aubigné.
M. le marquis de Villars.
M. le comte de Choiseul.
M. le comte de Gramont.
M. le marquis de Montchevreuil.
M. le marquis de la Salle.
M. le marquis de Dangeau.
M. le maréchal de Lorge.
M. le maréchal d'Estrées.
M. le duc de la Vieuville.

Aussitôt que le Roi fut entré dans la chapelle, la grand'messe commença, laquelle fut célébrée par l'archevêque de Paris [1], à la fin de laquelle les chevaliers nouveaux allèrent quatre à quatre, accompagnés de leurs parrains [2], selon la coutume, faire leur serment entre les mains du Roi; ils y allèrent dans le rang que nous allons dire :

MARCHE DES CHEVALIERS POUR LE SERMENT.

M. le maréchal de Lorge.
M. le maréchal d'Estrées.

1. [Ces mots *l'archevêque de Paris* sont restés en blanc dans le manuscrit. Mais Dangeau indique que la messe fut célébrée par *M. de Paris, prélat de l'ordre.* (Journal, t. II, p. 284.) — *E. Pontal.*]

2. Il y avoit toujours des anciens chevaliers qui menoient les novices prêter le serment, et c'est ce qu'on appeloit les parrains. Les plus considérables des novices étoient menés par les parrains les plus éminents en dignité; par exemple, Monseigneur menoit les premiers; ensuite Monsieur, et puis M. de Chartres, et ainsi du reste.

Les parrains faisoient toutes les mêmes révérences à l'autel, au roi, à la reine, quand il y en avoit une, et aux chevaliers, que faisoient les novices et les grands officiers de l'Ordre, lesquels avoient à leur tête le prévôt ou grand maître des cérémonies, qui dirigeoit tout.

M. le duc de la Vieuville.
M. le marquis de la Salle.
M. le marquis de Dangeau.
M. le comte de Gramont.
M. le marquis de Montchevreuil.
M. le marquis de Villars.
M. le comte de Choiseul.
M. le marquis de Joyeuse.
M. d'Aubigné.
M. le marquis d'Effiat.
M. le marquis de la Trousse.
M. le comte de Saint-Géran.
M. le comte de Solre.
M. le comte de la Vauguyon.
M. le marquis d'Hocquincourt.
M. le marquis de Vérac.
M. de Châtillon.
M. le marquis de Villarceaux.
M. le marquis d'Etampes.
M. de la Rongère.
M. de Lussan.

Après que les chevaliers nouveaux eurent prêté le serment entre les mains du Roi, ils reprirent leur marche aussi deux à deux avec leurs grands manteaux, par le même chemin par où ils étoient venus, jusqu'au salon du Roi, des deux côtés duquel ils se mirent en haie pour le remercier, et ensuite ils prirent congé de lui.

Ce fut en ce temps-là que le Roi créa une nouvelle compagnie de gendarmerie sous le nom de chevau-légers de Mgr le duc d'Anjou, de laquelle il donna le commandement à M. le comte de Rosamel [1], sous-lieutenant des gendarmes de Flandre, auquel il donna la cornette de cette compagnie à vendre pour lui aider à en faire la levée. Pour ce qui est de la sous-lieutenance de cette compagnie, le Roi n'en disposa pas d'abord, et elle fut demandée

1. Frère cadet du marquis d'Espagny, gentilhomme de Picardie, qui avoit longtemps servi en qualité de colonel d'infanterie.

Pour M. de Rosamel, c'étoit un des plus braves et plus anciens officiers de cavalerie que le Roi eût dans ses troupes ; et, après l'avoir tiré de la cavalerie pour le faire exempt dans ses gardes, il l'en avoit tiré pour lui donner la sous-lieutenance des gendarmes de Flandre, lorsqu'il mit sur pied cette compagnie pour le petit comte de Marsin.

par un grand nombre de gens de service et de jeunes courtisans.

On sut aussi que, le roi d'Angleterre ayant été arrêté à Feversham, plusieurs milords étoient venus lui rendre leurs respects [1] et lui baiser les mains, à l'ordinaire; qu'ils lui avoient témoigné le chagrin qu'ils avoient de ce qu'il avoit voulu les abandonner; qu'ils lui avoient proposé d'envoyer quérir à Londres ses carrosses et ses gardes, ce qu'il avoit accepté, et qu'il s'en étoit revenu dans son palais de Whitehall, où il se promenoit dans son jardin comme auparavant; mais il y avoit beaucoup d'apparence que le prince d'Orange le faisoit bien observer.

3 janvier. — Le 3 de janvier, on apprit que le roi d'Angleterre ayant envoyé une lettre au prince d'Orange, par milord Feversham, son capitaine des gardes, qui étoit venu reprendre son poste auprès de lui, le prince d'Orange, après avoir reçu la lettre de sa main, l'avoit fait arrêter.

On sut, en ce temps-là, que le Roi avoit trouvé à propos de choisir son château de Saint-Germain-en-Laye pour le séjour de la reine d'Angleterre, au lieu de celui de Vincennes qu'il lui avoit destiné d'abord, quand il sut son arrivée en France [2].

4 janvier. — Le 4 de janvier au soir, M. de Lauzun arriva à Versailles, et d'abord il alla chez M. de Seignelay, où il demeura quelque temps; ensuite M. de Seignelay vint avertir le Roi qu'il étoit arrivé; et, le Roi lui ayant dit de le faire venir, il l'alla prendre chez lui et l'amena à l'appartement de Bontemps, d'où ils le conduisirent ensemble au cabinet du Roi; M. de Seignelay y entra, et le Roi, voyant que M. de Lauzun demeuroit derrière lui, cria: « Entrez, monsieur de Lauzun : il n'y a ici que de vos amis [3]. » M. de Lauzun entra et, laissant tomber son chapeau et ses gants et même son épée, à ce que disent quelques-uns, il se jeta aux

1. Il pouvoit bien y en avoir quelques-uns de bonne foi; mais la plupart étoient des traîtres qui jouoient la comédie et qui se moquoient de leur maître.

2. [Des lettres inédites de Louvois, révélées au public par M. Camille Rousset dans sa belle *Histoire de Louvois* (t. IV, p. 151), nous apprennent que Louis XIV avait donné ordre d'amener la reine d'Angleterre et son fils à Vincennes, quand même le roi Jacques les rappellerait en Angleterre. Quand ce dernier, fugitif à son tour, eut débarqué en France, Louis XIV n'eut plus intérêt à se ménager des sûretés contre lui en gardant la reine et le prince royal d'Angleterre comme otages, et il fit préparer pour les Majestés déchues le château de Saint-Germain au lieu de la forteresse de Vincennes. — *E. Pontal.*]

3. Parce qu'il n'y avoit que M. de Seignelay et Bontemps. Peut-être n'auroit-il pas parlé de même si M. de Louvois y avoit été.

pieds du Roi, avec de grands témoignages du regret qu'il avoit de lui avoir déplu. Le Roi le releva avec bonté et lui donna beaucoup de marques de la satisfaction qu'il avoit de ses nouveaux services; ensuite de quoi il commença avec lui une conversation qui dura près d'une heure, à la fin de laquelle il ordonna à Bontemps de lui donner un appartement, qui fut d'abord celui de défunt M. le maréchal de Vivonne[1], et ensuite celui de feu M. de Vardes[2].

5 janvier. — Le 5, on eut nouvelle que le roi d'Angleterre, ayant trouvé moyen de se sauver, étoit arrivé le 3 à Ambleteuse[3], proche de Boulogne, avec deux de ses enfants naturels, dont l'un étoit le duc de Berwick, et l'autre, n'ayant point encore de titre, s'appeloit seulement *fils de James*, c'est-à-dire fils de Jacques[4]. On n'éclaircit pas bien d'abord de quelle manière il s'étoit sauvé; mais enfin on sut, qu'ayant fait proposer au prince d'Orange qu'il demeurât dans Whithehall et le prince d'Orange dans Saint-James avec le même nombre de gardes, le prince d'Orange l'avoit refusé; que, le même jour, le prince d'Orange lui avoit envoyé dire par trois milords, dont milord Halifax étoit le chef, qu'il se préparât pour aller le lendemain à Hamptoncourt, et que le roi ayant répondu qu'il n'y pouvoit aller, parce que ce château n'étoit pas meublé, ces milords lui avoient répondu froidement[5] qu'il n'y avoit qu'à le faire meubler; qu'ensuite le roi avoit envoyé dire au prince d'Orange que, comme on lui avoit proposé depuis quelques jours d'aller à Rochester, quoiqu'il eût refusé de le faire, il aimoit mieux néanmoins y aller qu'à Hamptoncourt, ce qu'il lui faisoit proposer dans le dessein de se sauver, comme il fit depuis; que le prince d'Orange lui avoit mandé qu'il acceptoit la proposition, et qu'il lui donneroit une escorte de ses gardes pour l'y conduire : sur quoi, le roi ayant demandé pourquoi ses propres gardes ne l'escorteroient pas plutôt que ceux du prince d'Orange, on lui avoit répondu que le

1. On lui ôta deux jours après, le Roi en ayant besoin pour loger les officiers de ses gardes, dont il avoit fait abattre les logements pour commencer à faire bâtir sa chapelle.
2. Il étoit dans ce qu'on appeloit le grand commun, qui n'étoit pas du corps du château, comme l'appartement de M. de Vivonne.
3. C'est un port où le Roi avoit beaucoup fait travailler depuis peu.
4. On avoit vu quelques années auparavant le duc de Berwick porter le même nom, quand il étoit encore à l'académie.
5. Merveilleuse insolence et dureté inouïe, dont les seuls Anglois sont capables.

prince d'Orange les avoit cassés [1]; que, le lendemain, on l'avoit conduit à Rochester avec cent cinquante gardes du prince d'Orange dont les deux tiers étoient catholiques, et qui étoient commandés aussi par un officier catholique; que, le soir, un valet de chambre françois du roi d'Angleterre, nommé Labadie, avoit remarqué qu'une porte de derrière de la maison où le roi étoit logé n'étoit point gardée, et qu'en ayant averti le roi, il avoit pris le parti de se sauver la nuit [2], ce qu'il avoit exécuté heureusement avec le duc de Berwick et Labadie, ayant trouvé une barque dans la Tamise, dans laquelle il n'y avoit que sept ou huit matelots, auxquels ayant donné beaucoup d'argent, ils mirent à la voile et prirent la route de France; qu'en chemin ils ne rencontrèrent qu'une frégate du Roi armée en course, dans laquelle le roi d'Angleterre ne voulut pas monter, pour ne perdre pas de temps, et qu'ils vinrent arriver heureusement à Ambleteuse, où ils trouvèrent le *fils de James* qui revenoit des côtes de Salé et qui, ayant été averti des désordres d'Angleterre, étoit venu prendre terre en France.

6 janvier. — Le 6, la reine d'Angleterre arriva à Saint-Germain avec le prince de Galles, son fils; le Roi alla au-devant d'elle jusqu'auprès de Chatou [3], suivi d'un grand cortège de carrosses pleins de courtisans. Quand les carrosses de la reine commencèrent à paraître, le Roi descendit du sien avec Monseigneur et Monsieur, qui l'accompagnoient, et, ayant fait arrêter le premier carrosse, dans lequel étoit le prince de Galles, il embrassa plusieurs fois ce jeune prince avec beaucoup de témoignages de tendresse. Cependant la reine d'Angleterre, ayant été avertie que le Roi avoit mis pied à terre, descendit aussi de son carrosse, et ils marchèrent au-devant l'un de l'autre avec empressement.

Le Roi la salua, aussi bien que Monseigneur et Monsieur, que le Roi lui présenta, et, après beaucoup de marques d'amitié de part et d'autre, le Roi remit la reine dans son carrosse, dans lequel il se plaça à sa gauche, malgré toute la résistance qu'elle y fit; Monseigneur et Monsieur se mirent dans le devant du

1. C'étoit une belle chose que le prince d'Orange, qui n'avoit pas encore aucun titre, cassât les gardes du roi d'Angleterre en sa présence, et il falloit qu'il se sentît bien assuré des Anglois.

2. Tout le monde croyoit que le prince d'Orange avoit secrètement favorisé l'évasion du roi d'Angleterre.

3. Village qui est au bout de la garenne de Saint-Germain, environ à trois quarts de lieue de ce château.

carrosse, et Mme de Montecuculli[1], dame d'honneur de la reine, avec Mme Powits, gouvernante du prince de Galles, dans les deux portières. Les carrosses arrivèrent en cet ordre à Saint-Germain, où le Roi conduisit la reine dans l'appartement qu'il lui avoit destiné, qui étoit l'appartement de la défunte Reine, sa femme, mais augmenté de beaucoup par les bâtiments neufs qu'il y avoit faits. Après quelques moments de conversation, le Roi dit à la reine qu'il vouloit aller voir le prince de Galles, et, cette princesse lui ayant offert de l'y suivre, il lui donna la main et la conduisit à l'appartement du jeune prince, où, entre autres choses, elle lui dit qu'en passant la mer elle se disoit en elle-même qu'il étoit bien heureux d'être trop jeune pour connoître son malheur; mais que présentement elle le trouvoit bien malheureux de n'être pas en état de connoître toutes les bontés qu'il lui témoignoit. Le Roi n'ayant oublié aucune des honnêtetés qu'il pouvoit témoigner à la reine d'Angleterre, et ne doutant pas qu'elle n'eût besoin de se reposer des fatigues du voyage, prit congé d'elle et s'en revint à Versailles, d'où il lui envoya une magnifique toilette, accompagnée de six mille louis d'or qui lui étoient bien nécessaires, vu le dénûment où elle se trouvoit de toutes choses.

7 janvier. — Le 7, le Roi sachant que le roi d'Angleterre devoit arriver ce jour-là à Saint-Germain, parce qu'il avoit pris la poste en chaise roulante, il partit aussitôt après son dîner pour l'aller attendre chez la reine d'Angleterre; il la trouva dans son lit, qui se reposoit de la fatigue du voyage[2], et il s'assit à sa ruelle dans un fauteuil unique qu'on y avoit mis; pour Monseigneur et Monsieur, qu'il avoit menés avec lui, ils se tinrent debout. Ensuite le Roi ordonna à M. le duc de Beauvilliers d'aller se mettre en quelque endroit d'où il pût voir arriver le roi d'Angleterre, afin de le venir avertir aussitôt qu'il paroîtroit. Quelque temps après, M. de Beauvilliers vint l'avertir que le roi d'Angleterre venoit d'entrer dans la cour; en même temps il se leva, et, faisant une révérence à la reine d'Angleterre, il marcha au-de-

1. C'étoit une dame italienne, sujette du duc de Modène, qui étoit venue trouver la reine d'Angleterre depuis fort peu de temps; elle était parente de Montecuculli, célèbre général de l'Empereur, qui avoit tenu tête si longtemps à feu M. de Turenne.

2. Elle avoit été tellement émue quand elle avoit appris la nouvelle de l'arrivée du roi, son mari, en France, qu'il lui en avoit pris une violente colique dont elle avoit été fort mal.

vant du roi, son époux, jusqu'à la porte de la salle des gardes, qui donne sur le degré, où il l'attendit environné de toute sa cour. Le roi d'Angleterre ayant monté le degré et ayant aperçu le Roi, ils coururent tous deux d'un même temps s'embrasser, ce qu'ils firent très longtemps et avec de grandes marques de tendresse. Le Roi dit au roi d'Angleterre : « Monsieur mon frère, que j'ai de joie de vous voir ici! je ne me sens pas de joie de vous voir en sûreté. » Le roi d'Angleterre lui répondit par un discours moins suivi et plus entrecoupé. Après cela, le Roi lui dit qu'il vouloit le conduire chez la reine, son épouse, et, passant à toutes les portes devant lui, il le mena effectivement chez la reine et voulut absolument qu'il la saluât dans son lit en sa présence. Les deux rois demeurèrent quelque temps debout dans la ruelle de son lit; ensuite de quoi le Roi proposa d'envoyer quérir le prince de Galles; mais, comme il étoit longtemps à venir, le Roi prit le roi d'Angleterre par la main et le conduisit à l'appartement du prince, son fils, lui donnant alors la main partout. Après qu'ils eurent été quelque temps chez le prince de Galles, le Roi prit congé du roi d'Angleterre, lequel le voulant reconduire, il ne voulut pas le souffrir et se sépara de lui en lui disant : « Je suis aujourd'hui chez moi; demain, vous serez chez vous, et vous ferez ce que vous voudrez. » Quelques heures après, le Roi envoya aussi une toilette au roi d'Angleterre et dix mille louis d'or pour ses nécessités, jusqu'à temps qu'il lui eût fait un fonds réglé, qu'on disoit devoir aller à deux millions quatre cent mille livres par an [1].

8 janvier. — Le 8 de janvier au matin, le Roi donna à M. le comte de Toulouse le gouvernement de Guyenne, qui étoit vacant depuis plusieurs années, n'ayant pas été rempli depuis la mort de feu M. le duc de Roquelaure [2]; mais, comme ce jeune prince n'étoit pas en état d'y aller commander en personne, le Roi en donna le commandement pour six ans à M. le maréchal de Lorge, l'un de ses capitaines des gardes, homme d'un mérite extraordinaire, et qui avoit la connaissance de cette province, parce qu'il en étoit lui-même.

1. Cette somme fut ensuite diminuée à la prière même du roi d'Angleterre, qui déclara que, dans l'état où il étoit, il souhaitoit de vivre comme un particulier et de n'être à charge au Roi que le moins qu'il pourroit.

2. Père du duc de Roquelaure, lors vivant, lequel avoit toujours vécu dans la cour avec dignité et étoit chevalier de l'Ordre.

Le Roi nomma aussi en même temps le marquis de Feuquières pour aller commander dans la ville de Bordeaux; chose bien rude pour le marquis d'Estrades [1] qui en étoit maire perpétuel, les rois n'ayant jamais touché au privilège que cette ville a de n'avoir jamais d'autres gouverneurs que ses maires [2].

Le même jour, le roi d'Angleterre vint pour la première fois voir le Roi à Versailles, où il reçut tous les honneurs qui étoient dus à son rang. Les régiments des gardes battirent au champ; les gardes de la porte et de la prévôté se tinrent sous les armes dans leurs postes; les Cent-Suisses bordèrent le degré; les gardes du corps se postèrent sous leurs armes, comme quand le Roi arrive. Le Roi alla au-devant de lui jusqu'au delà de la salle des gardes, où il le reçut avec toute sa cour, et le conduisit jusque dans son cabinet, dans lequel il fut assez longtemps enfermé avec lui. Après cela, il le conduisit chez Mme la Dauphine, où il le laissa. Le roi d'Angleterre, y ayant été quelque temps, alla aussi voir Monseigneur, Monsieur et Madame, chez tous lesquels il ne s'assit point, parce qu'on ne savoit encore comment il les voudroit traiter; cependant, comme la chose avoit déjà été agitée, le Roi lui en avoit fait entendre quelques mots, et il lui avoit répondu fort honnêtement qu'il l'en faisoit absolument le maître, sur quoi le Roi lui avoit reparti que, puisqu'il en usoit de cette manière avec lui, il se déclaroit en sa faveur, même contre les princes de sa maison; et, en effet, il régla deux jours après que le roi et la reine d'Angleterre donneroient des fauteuils à Monseigneur, à Mme la Dauphine, à Monsieur et à Madame seulement, et qu'ils ne donneroient aux autres princes et princesses de la maison royale que des sièges pliants; en quoi il sembloit que M. le duc de Chartres et les trois filles de feu M. le duc d'Orléans [3] se trouvoient un peu lésés; car, comme ils avoient partout ailleurs de grandes prérogatives au-dessus des princes et princesses du sang, comme étant petit-fils et petites-filles de roi, on

1. Fils du feu marquis d'Estrades, qui étoit très brave homme et avoit longtemps servi dans la cavalerie, et qui avoit le désagrément de ne commander ni à Dunkerque, dont il étoit gouverneur, ni à Bordeaux, dont il étoit maire perpétuel.

2. Ces sortes de privilèges avoient été bons autrefois; mais le Roi, dont la puissance étoit absolue, les changeoit ou les abolissoit entièrement, selon qu'il le jugeoit à propos pour le bien de ses affaires.

3. Comme étant petits-fils de roi.

auroit cru qu'ils auroient aussi dû avoir en cette occasion quelque marque de distinction au-dessus d'eux; mais on ne put pas trouver moyen de leur en donner, parce que les rois ne donnent en France que des fauteuils ou des sièges pliants, et qu'ils n'admettent point les chaises à dos qui n'ont point de bras, lesquelles on avoit proposées comme un tempérament en cette occasion.

Il y avoit, en ce temps-là, une affaire qui faisoit beaucoup de bruit à la cour; Mme la duchesse de Portsmouth avoit voulu aller au-devant de la reine d'Angleterre; mais cette princesse lui avoit fait dire qu'elle lui feroit plaisir de n'y pas venir; et, comme elle avoit voulu approfondir la raison de ce refus, on lui avoit fait entendre que la reine étoit persuadée qu'elle avoit tenu des discours imprudents touchant la naissance du prince de Galles; ce qui l'ayant extrêmement touchée, parce qu'elle prétendoit en être très innocente, elle fit tant de diligence qu'enfin elle crut avoir découvert que deux jeunes hommes de qualité de la cour étoient les auteurs de ce qu'on lui avoit imposé, et elle en fit de grandes plaintes partout, mais particulièrement chez M. le Grand [1], où elle avoit beaucoup d'accès et où ces jeunes gens venoient aussi très souvent.

9 janvier. — Le 9, Monsieur, frère du Roi, eut de grandes douleurs qui lui furent causées par des hémorrhoïdes, et le Roi aussi bien que Mme la Dauphine lui allèrent rendre visite, mais ce mal ne lui dura pas longtemps.

Le même jour, les carrosses de Madame et des princesses demeurèrent pendant toute l'après-dînée dans la cour du château de Versailles, et l'on attendoit à tout moment qu'elles partissent pour aller à Saint-Germain voir la reine d'Angleterre; mais enfin elles ne partirent point, parce qu'on ne savoit pas encore quel traitement elle voudroit leur faire.

On disoit alors que le prince d'Orange avoit envoyé dans toutes les provinces maritimes de France, et particulièrement en Bretagne et en Guyenne, des manifestes bien insolents, dans lesquels, entre autres choses, il exhortoit les peuples à se soulever, leur promettant de venir dans peu à leur secours avec une armée de trente mille hommes [2]. On sut aussi qu'il avoit envoyé M. de

1. C'étoit la seule maison où se rallioient tous les courtisans, soit pour jouer, soit pour y trouver bonne compagnie.
2. L'insolence étoit extrême, car il n'avoit pas trente mille hommes, et,

l'Estang, lieutenant de ses gardes [1], ci-devant mestre de camp de cavalerie en France, ordonner à M. de Barillon de sortir de Londres et d'Angleterre, et que, cet ambassadeur lui ayant demandé deux fois vingt-quatre heures pour donner ordre à ses affaires, il lui avoit envoyé dire qu'il ne vouloit pas le trouver deux heures après dans Londres [2], et qu'ainsi il avoit été obligé d'y laisser tout ce qu'il y avoit et de partir en diligence.

Le bruit couroit aussi que le maire de Londres, au refus des seigneurs, avoit déclaré le prince d'Orange protecteur d'Angleterre, mais cela n'étoit pas encore bien assuré.

On ajoutoit que milord Tyrconnel, gouverneur d'Irlande et très accrédité dans son pays, demeuroit toujours fort fidèle au roi et qu'il avoit de bonnes troupes [3] pour défendre ce royaume, que le prince d'Orange auroit peine à s'en emparer, et que le comte de Schönberg [4], fils du maréchal, avoit été tué en voulant y faire une descente. On disoit aussi que milord de la Mer et un autre milord, tous deux très puissants, lesquels depuis plus de deux mois avoient assemblé quelques troupes pour faire un parti indépendant du roi d'Angleterre et du prince d'Orange, grossissaient leurs forces tous les jours, et qu'on espéroit que cela pourroit donner des affaires au prince d'Orange.

10 janvier. — Le 10, Madame, Mme la Grande-Duchesse, Mme de Guise et toutes les princesses du sang, tant légitimes que du côté gauche, allèrent à Saint-Germain voir le roi et la reine d'Angleterre : elles ne s'assirent point chez le roi, qui les reçut debout [5] ; mais elles s'assirent chez la reine. On mit deux fauteuils aux pieds du lit, comme dans une place indifférente ; celui

quand il les auroit eus, il n'étoit pas aisé de faire une descente en France, ni même de réussir quand elle auroit été faite.

1. Il s'étoit sauvé de France après avoir fait abjuration, et c'étoit ce qu'on trouvoit à redire dans sa conduite, car d'ailleurs il avoit toujours passé pour homme de mérite et avoit été élevé de la main de feu M. de Turenne.

2. Cela étoit directement contre le droit des gens, et l'on n'avoit jamais obligé l'ambassadeur d'un grand roi à partir comme un laquais.

3. Il ne pouvoit pas en avoir un grand nombre ; mais étant accrédité, et tous les peuples étant catholiques, il en pouvoit lever facilement, pourvu qu'il eût des armes, ce qu'on ne croyoit pas.

4. Cette nouvelle ne se trouva pas véritable dans la suite.

5. Peut-être afin de ne s'asseoir pas devant elles, parce qu'il auroit été obligé, pour conserver son rang, de prendre la belle place, ce qui auroit pu paraître contre la politesse.

de la droite fut occupé par Madame, celui de la gauche par la reine, et toutes les princesses s'assirent à droite et à gauche sur des sièges pliants. La visite étant faite, la reine d'Angleterre reconduisit Madame jusqu'à la porte de sa chambre, comme elle étoit venue au-devant d'elle jusqu'au même endroit; mais il y eut une chose qui scandalisa un peu les princesses, qui fut que la reine d'Angleterre fit asseoir auprès d'elle Mme de Montecuculli, sa dame d'honneur[1]. On sut, le même jour, que le Roi avoit décidé le traitement que la reine d'Angleterre feroit aux duchesses, qui prétendoient qu'elle les baiseroit, parce qu'elle baisoit les duchesses d'Angleterre, et qu'elles seroient assises, comme elles ont le droit de l'être en France; mais la reine d'Angleterre leur avoit donné le choix d'être traitées à l'angloise ou à la françoise, c'est-à-dire qu'elle les baiseroit et qu'elles se tiendroient debout, comme faisoient les duchesses d'Angleterre devant elle, ou bien qu'elle ne les baiseroit point et qu'elles seroient assises, comme elles l'étoient en France. Elles s'assemblèrent pour délibérer sur ce choix, et, comme elles optèrent d'être traitées à la françoise, le Roi régla qu'elles ne baiseroient pas la reine d'Angleterre et qu'elles seroient assises devant elle.

On sut, dans le même temps, que le prince d'Orange donnoit absolument tous les ordres en Angleterre, et qu'il les signoit tous en son nom. On sut aussi l'emportement qu'il avoit témoigné quand il avoit appris que les François avoient brûlé sa maison de Meurs[2] qui est auprès de Rhinberg, et qu'il avoit dit en parlant du Roi : « Je périrai, ou j'irai brûler son Versailles ! » discours d'une insolence dont lui seul pouvoit être capable!

On assuroit alors que le Pape faisoit tous les efforts imaginables auprès de l'Empereur pour l'obliger à faire la paix avec la France, qui de son côté n'auroit peut-être pas refusé les conditions les plus raisonnables; mais les choses étoient bien embarquées pour y pouvoir trouver un dénouement avant qu'il en eût coûté du sang à tous les deux partis.

1. Elle n'étoit pas duchesse ; mais, en qualité de dame d'honneur, la reine d'Angleterre prétendoit qu'elle devoit être assise, ce qui néanmoins étoit contraire aux exemples de la cour de France, où les dames d'honneur qui n'étoient point duchesses ne s'asseyoient point.

2. On auroit bien pu se passer de lui faire cet insulte, qui ne servoit qu'à l'aigrir davantage et qui n'avançoit aucunement les affaires du Roi.

On apprit cependant qu'un parti de Hollandois, apparemment venu de Maëstricht, avoit brûlé la célèbre abbaye de Saint-Hubert en Ardenne, et qu'il y avoit eu douze religieux consumés dans cet incendie.

11 janvier. — Le 11, on sut que le Roi avoit fait un changement assez considérable à l'égard de ses intendants de provinces; qu'il envoyoit M. de Pomereu, conseiller d'État, intendant en Bretagne [1], où il n'y en avoit jamais eu; M. de Ribeyre, conseiller d'État, en Poitou, à la place de M. Foucault; M. d'Aguesseau, conseiller d'État, en Dauphiné, à la place de M. de Bouchu; M. Foucault, à Caen, à la place de M. de Gourgues; M. de la Bretesche [2], à Alençon, à la place de M. de Bouville; M. de Bouville, à Limoges, à la place de M. de Saint-Contest; M. de Chamillard [3], à Rouen, à la place de M. de Brou; M. de Nointel [4], en Champagne, à la place de M. de Miromesnil [5], et M. de Miromesnil, en Touraine, à la place de M. de Nointel; que Sa Majesté choisissoit M. de Bouchu pour intendant d'une de ses armées, et qu'elle révoquoit entièrement M. de Gourgues, M. de Brou et M. de Saint-Contest. M. le chancelier fut un peu scandalisé de n'avoir eu aucune part au choix de ces intendants, parce qu'on avoit accoutumé de le consulter sur ces sortes de choses [6], et il en parla au Roi dans

1. Le même M. de Pomereu y avoit été autrefois, mais non pas en qualité d'intendant, et, comme un intendant ruinoit entièrement le crédit du gouverneur et du premier président dans la province, on ne doutoit pas aussi qu'il ne donnât une grande atteinte à la plupart de ses privilèges.

2. Jeune homme de beaucoup d'esprit et à peu près de même génie que son père, M. de Pomereu.

3. Il en étoit très capable de toutes manières, mais il eut un chagrin sensible d'aller dans cette intendance, car il auroit beaucoup mieux aimé travailler au Conseil, comme il faisoit, et avoir l'agrément d'être des plaisirs du Roi, que de s'aller confiner dans une province. Mais M. le contrôleur général, son ami particulier, voulut qu'il acceptât cet emploi, croyant que cela le mèneroit plus facilement à la dignité de conseiller d'État.

4. Fils de M. de Béchameil, trésorier de la maison de Monsieur; il étoit homme d'esprit, et l'on étoit fort content de lui dans son intendance.

5. Il étoit de Normandie et avoit acheté une charge de président au Grand Conseil. Il servoit depuis longtemps dans l'intendance de Champagne avec l'applaudissement du Roi et des ministres; mais peut-être le changea-t-on de place à cause qu'il s'étoit remarié depuis quelques années en Champagne.

6. Du temps de la vieillesse de M. le chancelier Séguier et de M. le chancelier d'Aligre, M. Colbert nommoit tous les intendants sans leur en parler. Pendant la magistrature de M. le chancelier le Tellier, ce fut lui

une audience particulière, qu'il lui demanda à cet effet, laquelle n'eut d'autres succès, sinon que ceux qui avoient été nommés eurent ordre d'aller apprendre de lui leur mission, qu'ils savoient déjà, et qu'on retarda leur départ de quelques jours pour le contenter.

Il couroit alors un bruit sourd que Monseigneur pourroit partir bientôt pour quelque expédition, et il y avoit des gens qui croyoient avoir remarqué que M. le Premier [1] venoit souvent lui parler en particulier, et qui assuroient que le Roi avoit donné ordre que la livrée de Monseigneur fût prête plutôt que la sienne.

On disoit aussi que le roi d'Angleterre pourroit venir demeurer au château de Clagny [2], proche de Versailles, afin d'être plus à portée de conférer tous les jours avec le Roi; mais il n'y avoit guère d'apparence à cette nouvelle, parce que ce château étoit trop petit pour loger le roi avec tous ses gens, que Versailles en en étoit assez éloigné pour que le roi et la reine d'Angleterre fussent incommodés si on y avoit logé leurs domestiques, outre ce qu'il en auroit coûté au Roi pour les loyers, et qu'il auroit fallu déloger tous les domestiques de M. le duc du Maine et de M. le comte de Toulouse, dont le logement auroit encore coûté de grandes sommes dans Versailles.

On sut encore qu'il y avoit eu quantité de Jésuites pris en Angleterre, et que le résident de Modène, qui étoit ecclésiastique, y avoit aussi été arrêté.

On apprit, en même temps, que les François avoient attaqué un château à trois lieues de Worms, croyant que les murailles n'en étoient pas à l'épreuve du canon, et qu'il n'y avoit que deux pieds d'eau dans les fossés, mais que soixante volées de canon qu'ils avoient tirées contre le château n'y avoient fait que blanchir, et qu'on avoit trouvé neuf pieds d'eau dans les fossés; de sorte que M. de Polastron [3], brigadier d'infanterie, qui commandoit les assiégeants, avoit été obligé de se retirer, après avoir perdu un

qui choisit tous les intendants. Depuis que M. Boucherat étoit chancelier, M. le contrôleur général les avoit toujours faits de concert avec lui, mais il commençoit peut-être à se lasser de cette dépendance.

1. C'étoit le marquis de Béringhen.

2. Que le Roi avoit bâti exprès pour les enfants qu'il avoit de Mme de Montespan, vers le milieu d'une des avenues de Versailles.

3. Lieutenant-colonel du régiment du Roi.

lieutenant du régiment du Roi nommé d'Armand [1] et quelques soldats.

On sut aussi, le même jour, que le régiment de Piémont avoit eu quelque échec, et que M. Deslandes, qui en étoit lieutenant-colonel, avoit été blessé à mort; et l'on murmuroit même que M. le marquis de Rebé [2], qui en étoit colonel, avoit été pris prisonnier, sans qu'on dît néanmoins le détail de cette action; mais on sut, peu de jours après, que M. de Montclar, lieutenant général et beau-père de M. de Rebé, lui ayant envoyé ordre d'abandonner un quartier du pays de Würtemberg nommé Frederikstadt, où il étoit depuis quelque temps, pour revenir à Offenbourg, il avoit été attaqué dans sa marche par trois mille paysans armés qu'il avoit eus sur les bras pendant tout le jour, mais qu'il avoit ramené heureusement son régiment avec l'artillerie et les munitions qu'il escortoit jusqu'à Offenbourg, ayant néanmoins perdu plusieurs soldats et plusieurs officiers, du nombre desquels avoit été M. Deslandes.

Ce fut encore le même jour que M. l'archevêque de Paris, étant allé à Saint-Germain faire sa cour au roi d'Angleterre, se trouva extrêmement mal dans sa chambre, d'où étant sorti il tomba une seconde fois en faiblesse dans la salle des gardes, mais de telle manière qu'il perdit entièrement connaissance et même qu'il eut peur de mourir. Cependant on le transporta dans un appartement, où il revint peu à peu, et le même jour il s'en retourna à Paris.

On sut encore que le Roi donnoit au duc de Berwick un régiment d'infanterie de quarante-cinq compagnies, qu'il devoit composer de tous les Anglois, Ecossois et Irlandois catholiques qu'on espéroit de voir passer bientôt en France [3].

12 janvier. — Le 12, le roi d'Angleterre fit milord Powits duc, afin que sa femme, qui étoit gouvernante du prince de Galles, pût être assise devant Mme la Dauphine; car, pour devant la reine d'Angleterre, les duchesses angloises ne s'y asseyoient jamais; et ceci étoit une nouveauté, parce que, les duchesses

1. C'étoit un parent de Vauban.
2. Gentilhomme de Languedoc qui avoit autrefois été officier dans la petite gendarmerie.
3. Cela ne paraissoit pas une chose prête; cependant on en vit depuis venir en grand nombre.

françoises s'asseyant devant la reine d'Angleterre, elle vouloit que Mme Powits eût aussi le droit de s'y asseoir, seulement quand les princesses et duchesses françoises s'y trouveroient; et à la vérité milord Powits et sa femme méritoient bien ce degré d'honneur, puisqu'ils avoient quitté, pour la religion catholique et pour suivre le roi, leur maître, cinquante mille écus de rente et cinq enfants qu'ils avoient laissés dans un extrême danger.

On sut alors une assez plaisante chose qui étoit arrivée au pays de Würtemberg. Comme on avoit résolu de démanteler toutes les petites villes de ce pays-là, de peur que les ennemis n'y missent des quartiers qui empêchassent la sûreté des troupes françoises et la levée des contributions, M. de Peyssonel, brigadier de dragons, avoit été commandé avec son régiment, le regiment du Roi de cavalerie et le régiment d'infanterie de Bourbon, pour aller raser les murailles de Stuttgard, petite ville où est la maison de plaisance du duc de Würtemberg [1], et, comme il ne pouvoit pas prévoir que les habitants voulussent se défendre, il avoit envoyé devant lui les majors et les quartiers-maîtres [2], pour y faire le logement, avec lesquels M. le comte de Vienne [3], mestre de camp du régiment du Roi, avoit aussi voulu aller, et croyant y trouver un de ses amis; mais les habitants de Stuttgard, sachant que les troupes françoises venoient pour raser leurs murailles, commencèrent par mettre en prison M. le comte de Vienne et tous les officiers qui étoient venus au logement, fermèrent leurs portes et se préparèrent à se défendre de leur mieux. M. de Peyssonel fut bien étonné de ne voir point ses majors en arrivant, de trouver les portes fermées et de voir sur les murailles un grand nombre de gens armés qui lui crièrent de se retirer, sinon qu'ils alloient faire feu sur lui. Il se retira effectivement pour consulter ce qu'il avoit à faire, et, ayant appris par hasard d'un paysan qui sortoit de la ville, qu'on avoit mis M. le comte de Vienne et ses majors en prison, il prit sur-le-champ le parti de faire attaquer la ville. Il y fit marcher le ré-

1. M. le duc de Würtemberg étoit un enfant qui étoit encore sous la tutelle de son oncle, et cet oncle, ayant permis au prince d'Orange de lever des troupes dans les Etats de son neveu, avoit attiré l'indignation de la France, et, n'y voyant point de remède, il s'étoit retiré en Italie.

2. Mot allemand accommodé à la langue françoise pendant les guerres d'Allemagne, lequel ne veut dire autre chose que maréchaux des logis.

3. Frère cadet du marquis de la Vieuville.

giment de Bourbon, qui, s'étant attaché à la porte, commença à la fendre à coups de hache. Les habitants tirèrent sur eux, blessèrent d'abord assez légèrement M. de la Motte, capitaine dans le même régiment, dont le père étoit lieutenant général, et tuèrent quelques soldats; mais enfin les François enfoncèrent la porte et, entrant l'épée à la main dans la ville, tuèrent tout ce qu'ils rencontrèrent de bourgeois dans les rues, le reste s'étant enfermé dans les maisons. M. de Peyssonel arriva et, après avoir empêché le pillage, fit loger toutes ses troupes dans la ville.

13 janvier. — Le 13, on eut des nouvelles certaines que le roi d'Angleterre ne s'étoit sauvé que parce que le prince d'Orange l'avoit bien voulu, et qu'il avoit ordonné aux officiers qui commandoient son escorte de lui laisser faire tout ce qu'il voudroit.

Le même jour, Monsieur, frère du Roi, et MM. les princes du sang allèrent voir le roi et la reine d'Angleterre; Monsieur y alla le matin, et ils lui donnèrent un fauteuil, comme ils avoient fait à Monseigneur. MM. les princes y allèrent l'après-dînée, et ils n'eurent que des sièges pliants.

Le même jour encore, la reine d'Angleterre vint à Versailles voir le Roi. Il alla au-devant d'elle jusqu'au haut de son grand degré, où, l'ayant reçue, il la prit par la main et la conduisit au travers de son appartement jusqu'au salon, dans lequel, s'étant chauffés quelques moments, ils s'allèrent asseoir dans deux fauteuils préparés à cet effet, le Roi donnant la droite à la reine d'Angleterre. Ensuite il ordonna qu'on apportât des sièges pliants pour Monseigneur et pour Monsieur, et en fit aussi apporter pour Mme de Montecuculli et pour Mme la duchesse de Powits. La conversation ayant duré un gros quart d'heure de cette manière, la reine se leva, et le Roi lui donna la main pour la mener chez Mme la Dauphine par la grande galerie, et, quand elle fut entrée dans la chambre de Mme la Dauphine, il prit congé d'elle et se retira à son appartement. La reine fit sa visite, de même qu'elle l'avoit faite au Roi, c'est-à-dire qu'elles s'assirent chacune dans un fauteuil et que les princesses et duchesses qui s'y trouvèrent furent assises sur des sièges pliants. Après cela, la reine d'Angleterre alla aussi faire sa visite à Monseigneur, à Monsieur et à Madame, chez lesquels les mêmes cérémonies furent observées.

14 janvier. — Le 14, M. de Barillon arriva à la cour, et il

eut du Roi une audience dans son cabinet, qui dura près d'une heure et demie.

Le bruit couroit alors que les François abandonnoient toutes les places qui sont au delà du Rhin et du Necker, et il y avoit même des gens qui assuroient qu'on les avoit forcés d'abandonner Heilbronn; mais ces nouvelles étoient mal fondées [1], et la vérité étoit seulement que, comme on ne s'étoit saisi de tous ces postes que pour tirer d'Allemagne de grosses contributions, on avoit résolu de les abandonner, après en avoir tiré tout ce qu'on auroit pu; outre que les ennemis assembloient de grands corps de ce côté-là, et qu'on savoit que M. le duc de Bavière s'étoit enfin déclaré contre la France, et qu'il avoit même marché vers le Rhin avec des forces considérables.

D'autre côté, le prince d'Orange pressoit le roi de Danemark de se déclarer aussi; et, comme il tenoit toujours bon pour la France [2], le prince d'Orange avoit dit que, s'il étoit encore quelque temps sans se déclarer, il pourroit faire bientôt le troisième roi en France.

On disoit aussi que le cardinal de Fürstenberg avoit écrit au Roi qu'il le supplioit de trouver bon qu'il vécût dorénavant en particulier [3], puisqu'il étoit assez malheureux pour que son étoile fût d'être toujours le flambeau de toute l'Europe.

On ajoutoit que le Roi avoit dépêché un courrier en Espagne pour obliger Sa Majesté Catholique de se déclarer pour ou contre, et de lui donner Namur et Anvers pour sûreté, lui offrant de lui donner aussi des places dans le Roussillon en contre-échange, parce qu'il ne pouvoit s'accommoder de sa neutralité et qu'il aimoit mieux le voir déclaré contre lui que de ne savoir jamais s'il seroit ami ou ennemi. A la vérité, il paroissoit un peu rude que la France voulût forcer le roi d'Espagne à se déclarer malgré lui; mais, dans le fond, elle n'avoit pas tant de tort qu'on auroit pu s'imaginer, puisqu'un ennemi déclaré étoit moins embarrassant qu'un ennemi couvert, que la rupture avec l'Espagne lui donnoit une favorable occasion de faire des con-

1. Il se trouva pourtant véritable que, peu de jours après, on les abandonna fort brusquement.

2. Il n'y avoit pas d'apparence qu'il pût demeurer toujours dans les intérêts de la France, parce qu'il auroit attiré contre lui toutes les forces du Nord.

3. Cela auroit été bien généreux et bien chrétien, s'il avoit été véritable.

quêtes dans les Pays-Bas, et qu'elle avoit cent fois expérimenté que l'Espagne rompoit toujours la neutralité, quand elle croyoit que son parti étoit assez fort pour accabler la France. Cependant on assuroit que la reine d'Espagne, qui s'étoit acquis un grand crédit parmi ses sujets, avoit opiné fortement dans le conseil pour qu'on se joignît à la France contre le prince d'Orange, disant, entre autres choses, qu'étant nièce du roi d'Angleterre, elle étoit obligée d'animer tout le monde contre un tyran qui le vouloit déposséder; mais qu'outre cela elle étoit persuadée que le titre que le roi, son mari, portoit de *roi catholique*, l'engageoit indispensablement à se lier d'intérêts avec le seul prince qui pouvoit défendre la religion catholique.

On disoit encore que le duc de Lorraine avoit joué le même personnage dans le conseil de l'Empereur, et qu'il avoit soutenu de tout son pouvoir qu'il falloit que l'Empereur se liguât avec les rois de France et d'Espagne, comme les seuls catholiques, pour s'opposer aux desseins du prince d'Orange, disant qu'il n'y avoit pas de prince qui eût un si particulier intérêt que lui de voir faire la guerre à la France, laquelle lui retenoit son duché de Lorraine, mais que, dans une affaire où il y alloit de la ruine totale de la religion catholique, il préféroit volontiers les intérêts de toute la catholicité à ses intérêts particuliers; qu'il y avoit longtemps qu'il étoit persuadé qu'on laissoit prendre trop d'autorité et de puissance aux princes protestants, qui joueroient bientôt quelque mauvais tour aux princes catholiques et à l'Empereur lui-même [1], et qu'enfin le véritable intérêt de l'Empereur étoit d'assurer la couronne de Hongrie à son fils, puisqu'elle lui devoit appartenir certainement, et qu'il étoit incertain s'il parviendroit un jour à l'Empire.

Ce fut en ce temps-là que le Roi créa nouvellement une charge de lieutenant-colonel dans son régiment des gardes suisses, où il n'y en avoit jamais eu, et qu'il en honora M. Reynold [2], troisième

1. Il n'y avoit point de raisonnement plus juste que celui de M. de Lorraine en cette occasion; mais on ne croyoit pas qu'il fît aucun effet sur l'esprit de l'Empereur et de ses ministres.

2. Au grand regret de MM. d'Erlach et de Salis, premier et second capitaine du régiment; cependant on pouvoit dire qu'ils n'auroient voulu ni l'un ni l'autre en être lieutenants-colonels, parce qu'ils étoient persuadés qu'on leur avoit fait tort de faire M. Stoppa colonel à leur exclusion, étant ses anciens comme ils l'étoient.

capitaine du même régiment, lequel, outre son mérite particulier, parvint à cette dignité par l'amitié de M. Stoppa [1], colonel de ce même régiment.

On apprit aussi, dans le même temps, que le Roi avoit fait un traité avec les Liégeois par lequel, outre les deux cent mille écus qu'on leur avoit déjà imposés, ils s'obligeoient à lui payer tous les ans cinquante mille écus et une certaine quantité de rations de fourrages, moyennant quoi il ne mettroit point de troupes dans leur pays, auquel il seroit permis de demeurer en neutralité et de raser la citadelle de Liège : ce qui fut la première chose qu'ils commencèrent à exécuter [2].

15 janvier. — Le 15, on eut nouvelle que la canaille de Londres avoit pillé dans Whitehall [3] les appartements de tous les domestiques du roi d'Angleterre, sans toucher néanmoins à ce qui pouvoit appartenir à la couronne et à ce prince, qui y avoit envoyé un exprès redemander son argent, montant à huit millions, et ses chevaux de chasse; mais on croyoit qu'on lui renvoieroit plutôt ses chevaux qu'une somme si considérable.

On sut aussi que le prince d'Orange avoit donné des quartiers particuliers aux régiments du roi d'Angleterre qui étoient catholiques, au milieu de tous les quartiers qu'il avoit destinés à ses troupes hollandoises, afin qu'ils ne pussent pas se débander, s'ils en avoient eu le dessein.

On apprit encore qu'il avoit donné un passeport à milord Douvre [4] et à plusieurs femmes de la reine d'Angleterre, pour venir trouver en France leur maître et leur maîtresse; qu'il en étoit déjà arrivé deux ou trois à Saint-Germain, et que le reste arriveroit au premier jour.

1. C'étoit le premier mobile de tous les corps des Suisses en France.

2. Ils avoient vu avec un extrême chagrin construire cette citadelle en l'année 1672. Ils avoient plusieurs fois fait tous leurs efforts pour obliger les évêques de Liège à la détruire, et ils étoient ravis de trouver une occasion favorable d'en venir à bout par le moyen de la France, qui avoit autrefois été cause qu'on l'avoit construite.

3. Ce qu'elle n'auroit osé faire si le prince d'Orange s'y étoit opposé.

4. Fils de milord Germain, qui s'appela depuis milord Saint-Albans, qui avoit suivi la défunte reine d'Angleterre, Henriette de France, dans tous ses malheurs, en qualité de son chevalier d'honneur, et qui retourna en Angleterre avec elle quand le roi, son fils aîné, fut remonté sur le trône; mais il ne revint point avec elle, quand elle revint en France pour y finir ses jours comme elle fit.

Le même jour, le Roi alla voir le roi d'Angleterre, qui vint au-devant de lui jusqu'à la porte de la salle des gardes, et lui donna de grandes marques d'empressement et même de déférence. Après un moment de conversation publique, les deux rois entrèrent dans un cabinet, où ils furent enfermés près d'une heure et demie, pendant laquelle Monseigneur alla rendre visite à la reine, que les courtisans commencèrent à connoître plus que jamais pour une princesse d'un grand cœur et d'un bon esprit, qualités qui ne lui servoient alors qu'à lui faire sentir plus vivement ses malheurs [1]. Le Roi ayant achevé sa visite, le roi d'Angleterre voulut absolument le reconduire; mais, sur ce que le Roi ne le vouloit pas souffrir, ils convinrent que ce jour-là termineroit pour toujours entre eux toutes les cérémonies.

Ce fut en ce temps-là qu'on sut que le Roi créoit de nouveau des charges de trésorier de son épargne, qu'il prétendoit vendre au moins deux cent mille écus, et l'on disoit déjà que M. du Metz [2], garde du trésor royal, en acceptoit une sur ce pied-là; mais il avoit bien la mine de jouer en cette occasion le personnage des canards privés qui amènent les sauvages dans la tonnelle. On ajoutoit que le Roi faisoit aussi une création de trésoriers de France, de maîtres des eaux et forêts, d'élus et d'officiers de grenier à sel qu'il avoit supprimés depuis peu de temps : ce qui faisoit bien voir le grand besoin d'argent qu'il devoit avoir bientôt, et qu'il étoit persuadé que la paix seroit difficile à faire.

16 janvier. — Le 16, on apprit que, dans l'assemblée des seigneurs d'Angleterre, on avoit proposé hautement de couronner la princesse d'Orange, mais que milord Pembrock avoit représenté qu'il étoit inouï de couronner une fille avant la mort de son père; qu'il falloit, auparavant que de procéder à ce couronnement, examiner avec soin si le roi d'Angleterre étoit déchu de la couronne à cause de sa religion, à cause qu'il avoit agi contre les lois d'Angleterre, et à cause qu'il étoit sorti de son royaume;

1. On la voyoit de temps en temps lever les yeux au ciel, on lui entendoit souvent pousser des soupirs, et il n'étoit pas difficile de connoître qu'elle cachoit une grande douleur sous de belles apparences.

2. Il avoit été commis de feu M. Colbert et étoit frère du fameux du Metz, lieutenant de l'artillerie.

Il n'acheta aucune de ces charges, comme on l'avoit dit, et peut-être fit-il fort sagement.

qu'il falloit aussi examiner soigneusement si son fils étoit supposé ou non, et que, si toutes ces choses étoient prouvées, on procéderoit au couronnement de la princesse d'Orange, qui fut empêché ou retardé par cette remontrance.

On disoit aussi que le prince d'Orange envoyoit plusieurs régiments hollandois en Irlande, douze bataillons anglois des troupes du roi en Hollande, et tous les bataillons irlandois catholiques à l'Empereur pour servir dans ses troupes; mais ce n'étoit pas une chose bien certaine que milord Tyrconnel permît aux Hollandois de faire une descente en Irlande, ni que les bataillons anglois et irlandois se laissassent embarquer pour aller servir en Hollande et en Allemagne.

On eut aussi nouvelle que quelques troupes de l'Empereur, ayant surpris une vingtaine de cavaliers du régiment de Villeroy de cavalerie, commandés par un lieutenant, les avoient impitoyablement massacrés de sang-froid; ce qui étant venu à la connaissance de M. de Feuquières, il avoit marché à une petite ville appelée Neubourg, où cent dragons du régiment de Staremberg étoient en quartier, et les ayant surpris, il les avoit tous fait tuer l'un après l'autre et avoit emmené leurs chevaux [1].

Le même jour, le roi d'Angleterre vint voir le Roi à Versailles, et cette visite se passa entre eux sans aucune cérémonie. Le Roi fit voir ses appartements au roi d'Angleterre, et ensuite il le mena au salut du Saint-Sacrement, qu'ils entendirent sur le même tapis; après quoi le roi d'Angleterre alla voir un moment Mme la Dauphine et partit pour Saint-Germain sans avoir voulu même permettre à Monseigneur ni à Monsieur de le conduire.

17 janvier. — Le 17, il alla à Paris incognito, et, après avoir communié aux Jésuites de la maison de Saint-Louis, dans la rue Saint-Antoine, il alla dîner à la place Royale, chez M. de Lauzun. Il y eut pourtant quelques gens qui le reconnurent; mais le peuple n'eut pas le temps de faire la foule auprès de lui.

Ce jour-là, le Roi donna la sous-lieutenance de la nouvelle

1. Cette guerre sans quartier étoit une vilaine habitude que les Allemands avoient prise dans les guerres contre les Turcs; mais il y avoit apparence qu'ils s'en lasseroient aussitôt que les François, car dans les guerres précédentes ils avoient tenté la même chose et s'en étoient lassés les premiers.

compagnie des chevau-légers d'Anjou à M. le comte de Virville [1], qui étoit le plus ancien des enseignes de la gendarmerie; et, par la promotion de M. de Rosamel à la lieutenance de cette compagnie, M. le chevalier de Plancy [2] monta à la sous-lieutenance des gendarmes de Flandre qu'il quittoit; M. le Boults [3], qui en étoit guidon, monta à l'enseigne, que quittoit M. de Plancy, et le guidon demeura vacant; sur lequel le Roi donna à M. de Rosamel vingt mille livres à prendre, outre dix mille livres qu'il lui accorda aussi sur la vente de la cornette des chevau-légers d'Anjou, lui donnant ces deux sommes au lieu de la liberté de vendre cette cornette, et de dix mille livres d'argent comptant qu'il lui avoit promis.

En ce temps-là mourut Mme la comtesse d'Alègre, femme de M. le comte d'Alègre et mère du marquis d'Alègre, colonel du régiment royal de dragons, et de Mme la marquise de Coislin. C'étoient des gens d'une très grande maison [4] et alliés de tout ce qu'il y avoit de meilleur à la cour, et qui avoient de très grands biens depuis qu'ils avoient hérité de Mlle de Seignelay [5].

18 janvier. — Le 18 au soir, on eut nouvelle que M. de Septeme [6], M. de Chabert [7] et un autre [8], tous trois capitaines de vaisseau du Roi qui avoient armé en course, avoient pris dans la Méditerranée un vaisseau de guerre hollandois de cinquante pièces de canon, et un vaisseau marchand chargé de soie, dont on estimoit la charge quatre millions; nouvelle qui donna assez de mouvement à la cour, parce qu'il y avoit plu-

1. Gentilhomme de Dauphiné, dont la sœur avoit épousé M. le comte de Tallart.
2. C'étoit le dernier des fils de M. du Plessis-Guénégaud, secrétaire d'État, duquel M. Colbert avoit eu la charge.
3. Il étoit d'une famille de robe de Paris.
4. Leur maison étoit d'Auvergne, mais il y en avoit des branches établies en plusieurs autres provinces.
5. M. de Seignelay avoit épousé en premières noces Mlle d'Alègre, fille de l'aîné de cette maison.
6. C'étoit un gentilhomme de Provence qui avoit été longtemps mousquetaire du Roi dans la première compagnie, d'où on l'avoit tiré pour le faire enseigne dans la compagnie des gardes de la marine, et, cette compagnie ayant été cassée, il étoit demeuré dans le service de la mer et y étoit devenu capitaine de vaisseau.
7. Jeune capitaine de vaisseau, fils d'un autre du même nom.
8. [D'après Dangeau, ce troisième capitaine se nommait Desfrancs. — *E. Pontal.*]

sieurs personnes qui se trouvoient intéressées dans cet armement, et entre autres M. le maréchal de la Feuillade, M. de Seignelay, M. de Cavoye et M. de Bonrepos; entre lesquels il y en avoit tel qui prétendoit avoir quatre cent mille livres de cette prise, que les armateurs avoient conduite dans le port de Messine pour y radouber le vaisseau de guerre qu'ils avoient pris, et les leurs aussi qui avoient été tous très maltraités dans le combat.

19 janvier. — Le lendemain, le Roi alla pour trois jours à Marly, où il reçut la confirmation de cette nouvelle.

20 janvier. — Le 20 de janvier, le roi d'Angleterre vint voir le Roi à Marly, où il alla aussi à l'appartement de Mme de Maintenon; et, après avoir eu une conférence de trois quarts d'heure avec le Roi, qui lui fit ensuite voir sa maison, il s'en retourna à Saint-Germain.

21 janvier. — Le 21, il courut le cerf avec Monseigneur dans la forêt de Saint-Germain, avec l'équipage de M. le duc du Maine; mais il n'y eut pas beaucoup de plaisir, tant à cause d'un vent de nord très froid et très violent, qui dura tout le jour, que parce qu'on ne prit point de cerf.

22 janvier. — Le 22, le Roi alla rendre visite au roi d'Angleterre, aussi bien qu'à la reine et au prince de Galles, et puis il revint à Versailles.

On sut, le même jour, que le prince d'Orange avoit réduit toutes les troupes angloises à la même paye des troupes hollandoises, ce qui ne devoit leur être guère agréable; qu'il avoit cassé tous les colonels qu'il n'avoit pas cru être dans ses intérêts, et qu'il avoit cassé tous les régiments irlandois qui étoient catholiques; mais qu'il les avoit fait passer dans une petite île, et l'on appréhendoit qu'il ne voulût les faire tous périr.

Ce fut aussi en ce temps-là qu'on commença à voir par le monde une lettre que le roi d'Angleterre avoit écrite au milord maire de Londres, ou plutôt sous son nom à tous les milords d'Angleterre, dont voici la teneur exactement [1].

Le même jour encore, on vit arriver à la cour M. le comte de Cheverny [2], ci-devant ambassadeur pour le Roi en Danemark,

1. [Nous avons rejeté cette lettre à l'Appendice. Voy. n° I. — *E. Pontal.*]
2. Il étoit fils de feu M. le marquis de Montglat, de la maison de Clermont d'Amboise, chevalier de l'Ordre et maître de la garde-robe du Roi.

que la plupart des courtisans eurent peine à reconnoître, tant il avoit engraissé et même vieilli dans ses ambassades, ce qui le déguisoit encore moins qu'une enflure, qui lui étoit restée aux gencives d'un mal qu'il avoit eu à Copenhague, et qui lui causoit une difficulté de parler. On sut de lui la raison pour laquelle il avoit été rappelé, et il prétendoit qu'il avoit été la victime des mauvais offices de la cour [1].

Le même jour aussi mourut à Paris Mme Sanguin, mère de M. de Livry, premier maître d'hôtel du Roi, laquelle étoit âgée de soixante-quatorze ans, et qui par sa mort augmentoit le revenu de son fils de quinze mille livres de rente [2].

23 janvier. — Le 23, le Roi nomma M. de Laubanie, brigadier d'infanterie et ci-devant major général à la rivière d'Eure, pour aller commander à Calais sous les ordres de M. le duc de Charost, qui en étoit gouverneur, lequel en étoit arrivé depuis peu et avoit été reçu du Roi avec bien des marques d'honnêteté, malgré les mauvais offices qu'on avoit voulu lui rendre au sujet de la réception qu'il avoit faite à la reine d'Angleterre [3]. Il n'y avoit que M. de Courtebonne, lieutenant général des armées du Roi et lieutenant de roi de Calais, qui eût sujet de se plaindre de ce qu'on y envoyoit un commandant à sa place, mais on trouva un expédient pour le consoler en quelque manière, et on l'envoya commander à Hesdin à la place de son fils, qui en étoit gouverneur, et qui alloit servir à la tête de son régiment de cavalerie.

Le même jour, l'envoyé de Modène auprès du roi d'Angleterre, que le prince d'Orange avoit fait arrêter et ensuite relâcher, eut audience du Roi dans son cabinet, apparemment pour lui rendre compte de quelques nouveautés qu'il avoit apprises depuis sa

1. [Ici il y a un renvoi à une note que l'auteur des Mémoires a laissée en blanc. — *E. Pontal.*]

2. [« *La vieille Sanguin,* écrit Mme de Sévigné le 24 janvier, *est morte comme une héroïne, promenant sa carcasse par la chambre, se mirant pour voir la mort au naturel.* » — *E. Pontal.*]

3. On avoit dit qu'il n'avoit pas daigné aller au-devant de la reine d'Angleterre, qu'il l'avoit fort mal reçue, qu'il ne lui avoit pas voulu céder sa maison, qu'il lui avoit fait une chère pitoyable, et qu'il n'avoit pas voulu lui prêter son carrosse en attendant que ceux du Roi fussent arrivés; mais il se lava facilement de ces fausses accusations, et cependant, quand on vit Laubanie aller commander à Calais, on n'auroit pas ôté de la tête de tout le monde que M. de Charost étoit mal à la cour.

prison, et pour savoir s'il ne le vouloit point charger de quelques ordres pour le prince, son maître.

24 janvier. — Le 24 au matin, M. Spanheim [1], envoyé extraordinaire de l'électeur de Brandebourg auprès du Roi, eut son audience de congé de Sa Majesté, qui lui dit que le prince, son maître, n'entendoit pas ses intérêts de s'être ligué contre lui comme il avoit fait.

L'après-dînée, le marquis de Feuquières vint saluer le Roi, qui le reçut avec de grands témoignages de la satisfaction qu'il avoit de ses services récents, et lui dit qu'il l'envoyoit commander à Bordeaux, comme dans un poste d'une extrême conséquence pour lui.

Le maréchal d'Estrées eut aussi une longue audience du Roi dans son cabinet, dans laquelle il lui donna ses ordres pour Brest, où il alloit faire un gros armement, et peut-être alloit-il commander dans toute la basse Bretagne, ou même dans toute la Bretagne, au grand déplaisir de M. le duc de Chaulnes.

On disoit aussi que milord Tyrconnel faisoit des merveilles en Irlande [2], où il avoit vingt mille hommes de troupes réglées et bien armées : ce qui étant véritable, il n'y avoit guère d'apparence que le prince d'Orange pût faire une descente dans cette île et s'en emparer.

On déclara encore ce jour-là que le Roi vouloit augmenter le corps de ses dragons d'une cinquantaine de compagnies [3], et il est incroyable combien de gens on vit chez M. de Saint-Pouenge pour en demander : tant il est vrai que, de tous les royaumes du monde, il n'y en a aucun où les peuples s'empressent à servir leur roi comme ils le font en France.

25 janvier. — Le 25, M. Skelton, ci-devant envoyé extra-

1. Homme très savant et de bon esprit, et un des meilleurs ministres étrangers qui fût venu depuis longtemps à la cour de France. [Ce diplomate a écrit une *Relation de la cour de France en* 1690, qui vient d'être publiée par la *Société de l'histoire de France*. — Comte de Cosnac.]

2. On disoit que c'étoit un très galant homme et très fidèle au roi, son maître; mais il se trouvoit dans une belle situation, car il avoit le plus honorable prétexte du monde, qui étoit de conserver l'Irlande à son prince légitime, et, en cas que le roi d'Angleterre et le prince de Galles vinssent à manquer, étant accrédité comme il l'étoit, il pouvoit facilement se faire roi d'Irlande.

3. Ce furent des compagnies franches, qu'on ne mit point en régiment, au moins dans le commencement.

ordinaire du roi d'Angleterre auprès du Roi, vint saluer Sa Majesté, qui le reçut très favorablement. Il se distinguoit d'autant plus par la fidélité qu'il témoignoit pour son maître qu'il n'étoit pas catholique, mais de la religion anglicane, ce qu'il avoit de commun avec l'évêque de Rochester, lequel, étant aussi protestant, n'avoit pas laissé de passer en France avec le roi d'Angleterre.

Le bruit couroit alors que les seigneurs d'Angleterre, assemblés à Londres, avoient chargé le milord maire d'aller trouver le prince d'Orange de leur part et de le prier de retirer de Londres les troupes étrangères qu'il y avoit postées en divers quartiers et de lui remontrer que les rois en avoient toujours usé de même; mais que, milord maire s'étant acquitté de sa commission, le prince d'Orange lui avoit répondu fièrement qu'il ne feroit point retirer ses troupes; que les rois en avoient usé à leur fantaisie, et qu'il en usoit comme il lui plaisoit. On ajoutoit que cette réponse avoit fort piqué les milords, qui s'étoient assemblés pour délibérer s'ils forceroient le prince d'Orange à retirer ses troupes, et qu'on commençoit déjà à trouver des Hollandois que les Anglois jetoient par morceaux hors de leurs maisons.

26 janvier. — Le 26, le Roi fit M. le marquis de Feuquières maréchal de camp, et il eut lieu d'être persuadé par là que M. de Louvois ne lui étoit plus contraire, puisqu'il lui avoit tenu parole en le laissant si peu dans l'état de brigadier.

Ce fut dans le même temps que le Roi permit au marquis de Roncherolles [1] de revenir à la cour, d'où il avoit été exilé pendant plusieurs années, et pendant son exil il avoit servi en Hongrie, d'où il étoit venu s'attacher pour quelque temps auprès du roi d'Angleterre.

On ne savoit pas précisément le sujet de sa disgrâce, mais on lui avoit ôté le gouvernement de Landrecies, qu'il avoit eu en survivance de son père.

27 janvier. — Le 27, on eut nouvelle que le marquis de Villars le fils, revenant de Bavière avec grand nombre de François qu'il avoit retirés des troupes de l'électeur, et marchant la nuit

1. C'étoit un gentilhomme de grande qualité de Normandie et très brave homme, dont le père avoit été lieutenant général; mais, soit par sa faute ou autrement, il avoit eu le malheur de déplaire au Roi et à M. de Louvois.

autour de Bâle, étoit tombé dans les fossés de cette place et s'étoit extrêmement blessé de sa chute.

Ce fut alors qu'on sut que le Roi avoit envoyé ordre aux compagnies de ses régiments des gardes françoises et suisses, et aux quatre compagnies de ses gardes du corps qui étoient en Flandre, de revenir en France dans leurs quartiers ordinaires : ce qui étoit une grande joie pour eux, parce qu'il y avoit longtemps qu'ils étoient absents.

Ce fut aussi dans le même temps que Mme la marquise de Sénecterre [1] perdit presque entièrement le procès qu'elle poussoit depuis dix-huit ans contre le chevalier de Sénecterre, son beau-frère, qu'elle accusoit de l'assassinat du défunt marquis de Sénecterre, son mari et frère du chevalier. Le privé conseil cassa sur un manque de formalité les procédures qui étoient le fondement de ce procès criminel, et ordonna qu'à la requête de Mme de Sénecterre il en seroit informé tout de nouveau, et que cependant le chevalier tiendroit prison; mais il étoit bien difficile de trouver des témoins au bout de dix-huit ans.

On vit encore arriver à la cour en ce temps-là M. de Saint-Victor, qui avoit passé d'Angleterre en France sous un passeport du prince d'Orange, qui ne faisoit aucune difficulté d'en donner à tous les François, Irlandois et Ecossois qui vouloient passer en France; aussi en voyoit-on arriver de toutes parts, et la cour du roi d'Angleterre se grossissoit à vue d'œil.

Il couroit alors de fâcheux bruits contre M. de Croissy, et l'on disoit que le Roi étoit si mécontent de lui qu'il avoit dessein de lui ôter la charge de secrétaire d'Etat; on commençoit même déjà à lui nommer un successeur, et l'on disoit que M. Courtin, conseiller d'Etat ordinaire, y avoit bonne part; mais peut-être ces bruits étoient-ils mal fondés, et, quand ils auroient eu quelque fondement, il y auroit eu bien plus d'apparence que M. de Barillon seroit parvenu à cette dignité par la faveur de Mme de Maintenon, à moins que l'amitié de M. de Louvois pour M. Courtin et l'envie d'y avoir une de ses créatures, joints à son extrême crédit [2], ne l'emportassent par-dessus les autres considérations.

1. Elle étoit sœur du marquis de Longueval, brigadier de dragons, et elle avoit été fille de la Reine et fort aimable dans son temps; elle n'avoit qu'une fille, qui avoit épousé M. le marquis de Florensac, frère de M. le duc d'Uzès.

2. Depuis que la guerre avoit recommencé, son autorité étoit tellement

28 janvier. — Le 28, le Roi donna l'enseigne des gendarmes de Bourgogne au marquis de la Vove [1], qui en étoit guidon, et l'on sut que la Convention d'Angleterre devoit s'assembler au premier jour, car c'étoit le nom qu'ils avoient donné à l'assemblée informe qu'ils vouloient tenir, ne pouvant assembler un parlement légitime sans l'autorité du roi.

On sut aussi que les vaisseaux françois qui étoient allés charger à Cadix ce qui appartenoit aux marchands françois sur la flotte du roi d'Espagne, qui venoit des Indes occidentales, étoient arrivés heureusement à Marseille, chargés de lingots d'argent ou de piastres pour douze ou quinze millions [2].

29 janvier. — Le 29, le bruit couroit que les cardinaux, du consentement du Pape, faisoient tous les efforts imaginables auprès de l'Empereur pour l'engager à faire la paix avec la France; mais les engagements étoient bien grands de tous côtés pour pouvoir les rompre, et l'on assuroit que les Espagnols avoient répondu nettement qu'ils ne vouloient point accorder au Roi les places qu'il leur demandoit pour sûreté. Cependant on disoit que les Hollandois de leur chef vouloient la paix, et ils auroient eu raison de la demander, car ils n'en avoient eu aucune de la rompre, et il étoit difficile que la guerre ne leur fût préjudiciable.

Ce fut alors que le Roi donna une des trois cornettes qui vaquoient dans la gendarmerie à M. de la Rivière, gentilhomme de Bretagne, qui étoit lieutenant dans le régiment du Roi, en donnant seulement dix mille livres, et il donna les deux autres à MM..... [3] à la même condition.

30 janvier. — Le 30, on sut que le prince d'Orange avoit refusé un passeport pour des chevaux que Monseigneur avoit

augmentée que tous les autres ministres plioient sous lui et que Mme de Maintenon elle-même sembloit caler la voile; il n'y avoit que M. de Seignelay qui se rebéquoit contre lui, et peut-être trop, vu la conjoncture.

1. Gentilhomme du Perche de bonne maison, mais qui se poussoit fort peu à la cour, ce qui pensa l'empêcher de monter en cette occasion.

2. Cela étoit bon, car l'espèce commençoit à manquer en France, tant parce qu'on avoit envoyé beaucoup d'argent dans les pays étrangers que parce que leur politique avoit été d'en tirer de France le plus qu'ils pouvoient et de n'y en apporter presque point; à quoi les manufactures nouvelles de France avoient aussi beaucoup contribué, car les Hollandois et les Anglois, voyant que la France ne vouloit plus tirer leurs étoffes, ne vinrent plus y prendre de vin, d'eau-de-vie et de toiles.

3. [Les deux noms sont restés en blanc, ainsi que les notes inscrites en marge. — *E. Pontal.*]

fait acheter en Angleterre, parce qu'il avoit voulu que Monseigneur lui en écrivît, ce qu'il n'avoit pas jugé à propos; mais d'ailleurs c'étoit une malhonnêteté que faisoit le prince d'Orange, dans laquelle il paroissoit quelque petitesse d'esprit, dont on ne le croyoit pas capable.

Le même jour mourut à Paris M. de Caillavel [1], capitaine au régiment des gardes françoises, brave homme, bon officier, jeune et d'une force surprenante; mais la mort en vint à bout en trois jours de maladie. Il avoit le gouvernement de Dax en Gascogne, que le Roi donna sur-le-champ au chevalier de Gassion, lieutenant de ses gardes du corps et brigadier de ses armées.

31 janvier. — Le dernier jour du mois de janvier mourut aussi à Paris M. le duc de la Vieuville, chevalier des Ordres du Roi, gouverneur de Poitou et gouverneur de M. le duc de Chartres, fils de Monsieur, frère du Roi. Il avoit près de soixante et dix-huit ans, et il auroit mieux fait pour sa famille de consentir que son fils aîné eût le cordon bleu en sa place [2], comme on l'en avoit fort pressé, que de le prendre pour lui et ne le garder qu'un mois, comme il fit; mais peut-être que le Roi ne l'auroit pas eu agréable, lui ayant accordé cet honneur à cause qu'il étoit duc à brevet, et son fils n'avoit pas la même raison [3].

FÉVRIER 1689

1er février. — La première nouvelle du mois de février fut que les presbytériens d'Angleterre, c'est-à-dire ceux qui font profession de la religion du royaume, armoient de tous les côtés, et qu'on espéroit voir former assez de partis différents dans cet

1. C'étoit un gentilhomme du pays de Basque, qui avoit été nourri page de la petite écurie du Roi et qui avoit fait fortune, ayant trouvé moyen de se mettre bien avec M. de Louvois, et ayant d'ailleurs du mérite; jamais compagnie n'a été de la beauté de la sienne, de sorte que, quand on voyoit un beau soldat dans quelque autre compagnie, il étoit venu en proverbe de dire : « Voilà un homme digne de la compagnie de Caillavel. »

2. On l'en pressa assez, mais il n'y voulut jamais consentir.

3. Le marquis de la Vieuville avoit bien eu, en épousant Mlle de la Mothe, la survivance de la charge de chevalier d'honneur de la Reine et celle du gouvernement de Poitou; mais il n'avoit point eu de brevet pour être duc comme son père, et le Roi ne fit le père chevalier sans être nommé par M. le duc de Chartres que parce qu'il étoit duc.

Etat pour n'appréhender pas qu'ils pussent faire grand tort à la France.

On sut aussi que les troupes angloises avoient déclaré qu'elles ne passeroient point en Hollande, ni en Irlande, tant qu'elles verroient en Angleterre des étrangers armés, et que les évêques, à la réserve de celui de Londres et d'un autre, avoient refusé de se trouver à la Convention. On apprit aussi que deux cents hommes de troupes réglées avec leurs officiers étoient venus d'Angleterre débarquer à Dunkerque.

Ce fut alors qu'arriva aussi à Saint-Germain milord Dumbarton, qu'on avoit connu en France sous le nom de milord Douglas, et qui y avoit même été lieutenant général.

Le même jour, le roi d'Angleterre cessa d'être servi par les officiers de la bouche et du gobelet du Roi, et commença d'être servi par les siens ; cependant le Roi lui laissa encore ses gardes du corps, de la prévôté de l'hôtel et de la porte, et le détachement des Cent-Suisses, parce qu'il n'avoit pas encore de gens pour le garder.

2 février. — Le second du mois de février, jour de la Purification, le Roi fit une troisième cérémonie des chevaliers de son Ordre, qui fut toute semblable à la dernière, à la réserve qu'il n'y eut que fort peu de chevaliers, qui furent :

M. le duc de Charost,

M. le marquis de Tilladet,

M. le marquis de Béringhen,

M. de Calvo.

Ce fut en ce temps-là que le Roi rendit à M. de Lauzun les grandes entrées de sa chambre, tant du matin que du soir, comme il les avoit eues du temps de sa plus grande faveur, et l'on ne doutoit pas que ce ne fût à l'instante prière du roi d'Angleterre ; mais cela étoit regardé comme un acheminement à une plus grande fortune.

3 février. — Le lendemain, on sut que M. de Lusignan, ci-devant envoyé extraordinaire du Roi à Vienne, avoit été fait prisonnier avec tout son équipage [1] pour s'être écarté de la

1. Il y avoit des gens qui disoient que les Allemands lui avoient fait une supercherie, et d'autres assuroient que, appréhendant de passer par les endroits où les François avoient brûlé des villages, il s'étoit un peu détourné et avoit été arrêté, et son équipage confisqué à juste titre.

route qui lui avoit été marquée par son passeport, et que tout l'équipage de M. de Juvigny, ci-devant envoyé du Roi auprès de M. le duc de Wurtenberg, avoit été pillé par les troupes allemandes en sortant de Stuttgard [1].

Le même jour, le grand procès de M. le duc de Vendôme contre la maison de Châtillon-sur-Marne, qui duroit depuis plus de deux cent soixante-dix ans, fut enfin accommodé avec bien des peines, à condition que M. le duc de Vendôme payeroit à MM. de Châtillon cent quatre-vingt-treize mille livres. Ce procès venoit des prétentions que la maison de Châtillon avoit contre Jean de Chambes, comte de Montsoreau, qui donna la cadette de ses filles en mariage au célèbre Philippe de Comines, duquel M. le duc de Vendôme étoit issu par les femmes; et il prétendoit que la maison de Montsoreau lui dût la garantie de toutes les condamnations qui interviendroient contre lui en faveur de MM. de Châtillon : ce qui obligea le grand prévôt de Sourches, qui avoit épousé l'héritière de la maison de Montsoreau [2], à s'entremêler de l'accommodement de MM. de Vendôme et de Châtillon, qui fut conclu par ses soins aux conditions que nous avons dites, sauf à lui de faire régler avec M. de Vendôme s'il étoit tenu de la garantie à son égard.

4 février. — Le 4, le roi et la reine d'Angleterre allèrent à l'abbaye royale de Saint-Cyr [3] voir la représentation de la tragédie d'*Esther*, composée par Racine; elle étoit représentée par les petites pensionnaires, qui chantoient même des entr'actes de musique de la composition d'un nommé Moreau; c'étoit un spectacle fort agréable, et aussi bien exécuté qu'il le pouvoit être par de jeunes enfants; mais, le jour que le roi d'Angleterre y alla, Mme la comtesse de Caylus [4] joua le rôle d'Esther et s'attira l'admiration de tout le monde.

1. Les Allemands n'avoient eu aucun sujet de piller l'équipage de Juvigny, qui perdoit à cette affaire plus de dix mille écus.

2. Au moins la fille aînée, car la cadette avoit épousé le comte d'Eguilly, frère du défunt marquis Desmarets, grand fauconnier de France.

3. Bâtie et fondée par le Roi dans son grand parc de Versailles, à la sollicitation de Mme de Maintenon, pour l'éducation de deux cents pauvres damoiselles, dont une, Mme de Brinon, fut d'abord supérieure, sous les ordres de Mme de Maintenon; mais, s'étant depuis brouillée avec elle, Mme de Maintenon gouverna la maison par elle-même.

4. Jamais femme de qualité n'a si bien récité des vers, ni si bien joué toutes sortes de rôles que celle-là.

5 février. — Le 5, Mme de Sénecterre, qui avoit présenté requête au Roi, pour empêcher l'exécution de l'arrêt du conseil privé intervenu contre elle, fut déboutée de sa requête; mais le Roi exhorta fort toutes les parties à s'accommoder.

6 février. — Le 6, on apprit que l'ambassadeur d'Espagne auprès des Etats-Généraux avoit baisé la main à la princesse d'Orange, la traitant en cela comme reine d'Angleterre, ce qui faisoit assez voir l'intelligence qui étoit entre son maître et le prince d'Orange; outre que le comte de Castanaga, gouverneur des Pays-Bas espagnols, qui avoit gagné du temps en faisant des réponses honnêtes, commençoit déjà depuis quelque temps à lever des troupes de tous côtés.

On sut, le même jour, que le Roi avoit contremandé les compagnies de ses deux régiments des gardes et de ses gardes du corps, et l'on ne douta pas, dès ce moment, qu'il ne méditât quelque entreprise considérable contre les Espagnols, et que Monseigneur ne dût en être le chef.

7 février. — Le 7, on fit, dans le grand cabinet de l'appartement de Mme la Dauphine [1], la cérémonie des fiançailles de Mlle d'Arpajon avec M. le comte de Roucy [2]; il y avoit longtemps que ce mariage se traitoit; mais, quoiqu'il fût fort convenable pour l'une et l'autre des parties, il ne se seroit peut-être pas fait s'il y eût eu quelque duc et pair que Mlle d'Arpajon eût pu épouser.

Le même jour, on vit M. le marquis du Cambout [3], ci-devant lieutenant-colonel de cavalerie, remercier le Roi de la grâce qu'il lui avoit faite de lui donner le régiment de dragons de Bretagne; c'étoit un brave gentilhomme, qui servoit depuis longtemps, et M. le duc de Coislin, son proche parent, avoit beaucoup travaillé à lui faire avoir cet emploi.

Le soir, le roi et la reine d'Angleterre vinrent à Trianon, où ils virent la représentation du petit opéra de Lalande [4], que le

1. Parce qu'elle (*Mlle d'Arpajon*) étoit fille de sa dame d'honneur.

2. Fils aîné de M. le comte de Roye, de la maison de la Rochefoucauld; grand garçon parfaitement bien fait, qui avoit été huguenot et s'étoit converti volontairement. Il étoit mestre de camp du régiment de cavalerie des Cravates du Roi.

3. C'étoit aussi un gentilhomme de Bretagne, qui servoit depuis longtemps avec approbation.

4. Il avoit commencé par être maître de clavecin de Mlle de Nantes, fille naturelle du Roi, depuis Mme la Duchesse; ensuite il avoit été poussé

Roi avoit fait depuis peu surintendant de sa musique par la mort de Jean-Louis Lully, l'un des enfants du célèbre Lully.

Le même jour, on sut encore qu'un régiment anglois ayant reçu des ordres du prince d'Orange pour passer en Irlande, tous ceux qui le composoient avoient répondu unanimement que, s'ils y passoient, ce seroit pour rendre service au roi, et que, comme le colonel avoit voulu tirer des rangs quelques-uns des soldats qui lui avoient parlé le plus fièrement pour les faire punir, les autres soldats avoient tiré sur lui et l'avoient tué.

8 février. — Le 8, on sut que M. de Bavière, qui avoit vu que les troupes françoises avoient abandonné Heilbronn assez précipitamment, étoit venu se présenter avec quatre mille chevaux devant Heidelberg, et, après avoir posté quelque infanterie dans des villages voisins, afin de la jeter dans la place si elle se rendoit, qu'il avoit envoyé la sommer de se rendre, mais qu'on lui avoit répondu que des places gardées par des François ne se rendoient pas si facilement, et que M. de Rouville [1], qui y commandoit, en étant sorti avec sa cavalerie et ses dragons, M. de Bavière avoit jugé à propos de se retirer, ce qu'il avoit même fait avec assez de précipitation, ayant toujours eu Rouville sur les bras pendant sa retraite; que son infanterie, qui étoit des troupes de Hesse, étoit demeurée dans le village où il l'avoit postée et avoit été obligée de s'y retrancher; ce qui étant venu à la connaissance de M. le comte de Tessé, il y avoit marché aussitôt, accompagné de M. de Mélac, avec quatre cents hommes de pied, détachés du régiment de la Reine, cent cinquante dragons, et un corps de cavalerie; qu'il avoit fait attaquer les retranchements des ennemis par son infanterie et par ses dragons, qui les avoient emportés l'épée à la main, en avoient tué près de deux cents, en avoient fait encore beaucoup d'autres prisonniers, et avoient pris un bon nombre de chariots de bagage.

Le soir, le Roi alla coucher à Marly pour quatre jours, et ce fut là qu'on apprit que le roi d'Angleterre avoit reçu des lettres qui confirmoient la nouvelle du refus que les troupes angloises

par Mme de Montespan et M. le duc de Noailles, par le crédit desquels il avoit été fait maître de la musique de la chapelle du Roi, où il avoit su plaire à Sa Majesté, quoiqu'il ne fût pas capable de remplir la place de Lully, le plus grand musicien de son siècle, car il avoit du génie, mais non pas assez pour lui succéder.

1. C'étoit un lieutenant-colonel de dragons, ancien officier.

avoient fait de marcher et celui que les évêques avoient fait d'entrer dans la Convention, dont le prince d'Orange avoit fait refuser l'entrée à milord Feversham [1] et à un autre milord qu'il croyoit bien intentionné pour le roi, quoique par leur rang ils eussent iudispensablement droit d'y entrer.

Quelque temps auparavant, M. le comte de Gadagne, qui étoit un des plus anciens lieutenants généraux des armées du Roi et qui s'étoit acquis la plus haute réputation pour l'infanterie, voyant qu'il n'y avoit pas d'apparence que le Roi voulût se servir de lui, avoit fait son traité avec la république de Venise pour aller commander ses armées sous le généralissime, et, par le traité, la république s'obligeoit de lui donner tous les ans vingt mille écus d'appointements; mais, auparavant de signer le traité, il avoit voulu savoir les intentions du Roi, lequel lui ayant permis d'y entrer, il l'avoit conclu, et devoit partir peu de jours après pour se rendre à Venise.

On disoit aussi, en ce temps-là, qu'il commençoit à y avoir une assez grande désunion entre les princes d'Allemagne [2] et particulièrement entre les électeurs de Saxe et de Bavière, ce qui n'auroit pas été une mauvaise affaire pour la France.

10 février. — Le 10 de février, le roi d'Angleterre fit arrêter à Saint-Germain par M. de Saint-Viance, lieutenant des gardes du corps qui servoit auprès de lui, un Anglois nommé Barnöel, qui s'étoit venu rendre auprès de lui depuis peu de jours; cet homme, à ce qu'on disoit, avoit changé trois ou quatre fois de religion suivant les différentes occurrences, et l'on assuroit qu'il s'étoit déchaîné en invectives contre le roi, depuis son départ d'Angleterre, en présence de plusieurs personnes, dont quelques-unes étoient arrivées devant lui à Saint-Germain; ensuite, n'ayant pas trouvé auprès du prince d'Orange le traitement qu'il en avoit espéré, il avoit passé en France pour se rendre auprès du roi d'Angleterre, et ce prince fit très sagement de faire arrêter un homme d'un caractère si dangereux.

Le même jour, le roi et la reine d'Angleterre vinrent voir le Roi à Marly, où Sa Majesté leur donna tous les divertissements

1. Quoiqu'il eût naturellement droit d'y entrer, étant naturalisé Anglois et milord comme il étoit.

2. Cette nouvelle étoit trop grande pour se trouver véritable; aussi sut-on dans la suite qu'elle ne l'étoit pas.

dont elle jouissoit elle-même dans cette agréable maison, qu'elle regardoit comme une espèce de retraite pour se délasser de l'accablement du monde qui l'environnoit continuellement.

On sut aussi que M. du Montal, lieutenant général des armées du Roi et chevalier de ses Ordres, ayant été extrêmement malade, commençoit à se porter beaucoup mieux, et qu'on espéroit fortement qu'il se tireroit d'affaires [1].

11 février. — Le lendemain, le Roi donna pour six ou sept cent mille francs de charges dans son régiment des gardes françoises; l'augmentation qu'il y avoit faite de deux compagnies de grenadiers, et la mort de M. de Caillavel faisoient cette grande vacance. Il donna donc les deux compagnies de grenadiers à MM. de Saillant [2] et de Beauregard [3], qui étoient les deux plus anciens capitaines du régiment qui demandassent ces compagnies; les deux lieutenances de grenadiers à MM. de Boissy [4] et des Murs [5], lieutenants dans le régiment; les deux sous-lieutenances à MM. de Binanville [6] et d'Hautefort [7], et les deux enseignes à M. le chevalier d'Artagnan [8] et à M. de Contades [9]. Les deux compagnies qui vaquoient par la promotion de MM. de Saillant et de Beauregard furent données à MM. de Lage [10] et de la Connelaye [11], les deux plus anciens lieutenants du

1. Il ne mourut pas de cette maladie, et ç'auroit été une perte considérable pour le Roi, car il étoit très capable de bien servir dans le poste de Mont-Royal, où il l'avoit mis.

2. Gentilhomme d'Auvergne, cadet de l'illustre maison d'Estaing, il avoit beaucoup de mérite et de valeur; mais, outre cela, il étoit parent de M. de la Feuillade, colonel du régiment des gardes et tout-puissant pour ces sortes de distributions.

3. Gentilhomme de Limousin, qui étoit brave homme de sa personne et de même maison que M. de la Feuillade.

4. Il étoit d'une famille de Paris et beau-frère de Robert, procureur du Roi au Châtelet, ce qui ne nuisit pas à son avancement, car on a toujours besoin de ces sortes de gens.

5. Vieil officier qui avoit autrefois été mousquetaire et capitaine dans le régiment du Roi.

6. Vieil officier du régiment des gardes, qui étoit neveu de M. de Rubentel, lieutenant-colonel. C'étoit un fort brave garçon.

7. Gentilhomme de Limousin, second fils de M. de Saint-Chamans.

8. Second fils de feu M. d'Artagnan, capitaine lieutenant de la première compagnie de mousquetaires du Roi, jeune garçon très bien fait.

9. Jeune gentilhomme d'Anjou d'une figure très agréable.

10. C'étoit un gentilhomme de Bretagne d'une grande valeur et tout percé de coups; il étoit le plus ancien des lieutenants du régiment.

11. Gentilhomme de Bretagne bien fait de sa personne et qui servoit aussi depuis fort longtemps.

régiment. Pour la compagnie de Caillavel, le Roi la garda *in petto;* mais tout le monde connut, par les discours de M. de la Feuillade, que M. le chevalier de Calvisson seroit assez malheureux pour en avoir l'exclusion, quoique, par sa naissance, son mérite et son ancienneté, il y eût tout le droit qu'on y pouvoit avoir; mais on est malheureux à la cour par les mauvais offices [1] qu'on y rend aux plus honnêtes gens. Le reste des charges, qui étoient en grand nombre, furent données avec assez d'équité; presque tous les anciens sous-lieutenants eurent les lieutenances, les plus anciens enseignes eurent les sous-lieutenances, à la réserve d'une que le Roi donna à un chevalier de Saillant [2], frère du capitaine, et les enseignes furent données à des mousquetaires du Roi ou à des gens qui avoient des recommandations de différentes personnes importantes.

Quelques jours après, on apprit que les deux chambres de la Convention d'Angleterre avoient déclaré les princes de la maison de Stuart déchus de la couronne d'Angleterre; qu'elles vouloient élire le prince d'Orange pour leur roi, mais que, s'y étant trouvé divers obstacles, elles l'avoient seulement déclaré régent, et qu'il y avoit eu quarante-neuf voix pour le roi et cinquante et une pour le prince d'Orange, presque tous les évêques étant demeurés fidèles à leur prince légitime.

Ce fut en ce temps-là que mourut à Saint-Germain M. de Teraminy, gentilhomme des environs de Beauvais, chef du vol de la chambre pour pie, mais qui, par son assiduité et son savoir-faire, avoit trouvé moyen de se faire donner par le Roi un vol pour les champs pour lièvre, pour corneille et pour milan [3], tous lesquels le Roi lui payoit par extraordinaire. Il avoit été longtemps fort à la mode; mais, quoiqu'il fût un peu déchu, le Roi ne laissa pas de traiter sa famille favorablement, donnant à son fils la charge du vol de la chambre pour pie avec deux mille livres de pension, quoiqu'il n'eût que dix ou douze ans; à l'égard

1. Il falloit bien qu'on lui eût rendu de mauvais offices, car de lui-même il ne méritoit pas cette infortune; mais il pouvoit bien avoir contribué en quelque chose à son malheur, en ne ménageant pas assez ceux qui avoient du crédit.

2. Il venoit de servir dans le bataillon de Malte au siège de Négrepont, où il avoit eu même un de ses frères tué.

3. Cela faisoit un fond de plus de vingt mille livres qui lui passoient par les mains, et qui ne laissoit pas de lui aider à subsister, quoiqu'il y eût beaucoup de dépense à faire et qu'il la fit honorablement.

des autres vols par commission, le Roi les révoqua, et c'étoit autant de dépense épargnée, considération fort pressante en ce temps-là.

Peu de jours après, le Roi permit au marquis de Feuquières de se démettre de son régiment entre les mains du comte de Feuquières, son frère [1], qui étoit lieutenant dans son régiment des gardes, et un sujet très capable de bien servir le Roi dans cet emploi.

Ce fut aussi dans le même temps que M. le duc de Berwick passa en Irlande avec trois cents Anglois, du nombre de ceux qui étoient venus se rendre auprès du Roi; et on ne laissa pas cependant de continuer à donner des quartiers à ceux qui passoient journellement en France pour en composer un régiment.

15 février. — Vers le 15 du mois de février, il couroit un bruit que les dispositions de la Convention d'Angleterre étoient beaucoup plus favorables pour le roi, et qu'on espéroit que son parti y seroit à la fin le plus fort, puisqu'il naissoit tous les jours de nouveaux obstacles à la proclamation du prince d'Orange.

Ce fut alors qu'il arriva une fâcheuse affaire à M. le marquis de Montrevel, maréchal de camp des armées du Roi, ci-devant commissaire de sa cavalerie : comme les gens de condition ne sont guère sans avoir beaucoup de dettes, un créancier fâcheux voulut lui faire enlever ses chevaux, et, pour ne les pas manquer, il envoya des huissiers et des archers les prendre le matin dans sa maison. D'abord ils en emmenèrent deux; mais voulant encore emmener le reste, et les domestiques s'y opposant, M. de Montrevel descendit en robe de chambre, et, ayant pris deux pistolets pour empêcher cette violence, il se montra à une fenêtre qui donnoit sur la porte de sa maison, laquelle étoit investie par les archers; et, comme cette nation est naturellement fort insolente, il y en eut peut-être quelqu'un qui le coucha en joue et qui le tira : ce qui l'obligea à tirer aussi ses deux coups de pistolet, desquels il tua deux archers. En même temps, toute la justice de Paris se mit en rumeur, et le parlement prenoit hau-

1. Il s'étoit toujours appelé le chevalier de Feuquières, mais alors il prit la qualité de comte; il n'étoit pas plus beau que le reste de sa famille, mais il avoit beaucoup d'esprit et de cœur.

tement l'affirmative contre M. de Montrevel; mais il vint en diligence à Versailles, où M. le Grand le mena au Roi, qui lui donna sa grâce sur-le-champ, quoiqu'il la refusât ordinairement à tous ceux qui faisoient rébellion à justice.

Peu de jours après, le Roi fit M. de Maumont [1], lieutenant général, M. de Pusignan [2] et M. de Léry [3] maréchaux de camp, et M. de Boisseleau [4] major général, et les nomma tous quatre pour aller en Irlande y commander les troupes du roi d'Angleterre, parce que milord Tyrconnel lui avoit mandé qu'à la vérité les peuples étoient bien intentionnés pour son service, et que de sa part il feroit toujours exactement son devoir, mais qu'il étoit bien aise d'avoir des officiers qui fussent plus expérimentés que lui.

Ce fut alors que le Roi fit mettre à la Bastille M. le marquis de Sablé, fils de feu M. de Servien, surintendant des finances, pour avoir eu des paroles trop fortes avec M. du Buisson [5], maître des requêtes, son rapporteur.

20 février. — Le 20 de février, on eut à Versailles la nouvelle de la mort de la reine d'Espagne, laquelle n'avoit été malade que trois jours, et, comme elle avoit porté hautement le roi, son mari, à conserver l'union avec la France, on ne manqua pas de dire que la politique espagnole avoit pris le

1. Il pouvoit se vanter d'aller bien vite dans le chemin de la fortune, car il n'y avoit pas six mois qu'il étoit maréchal de camp; il étoit capitaine au régiment des gardes françoises, et avoit fait longtemps la charge de major général et d'inspecteur d'infanterie.

Il étoit d'Auvergne ou de Limousin et avoit commencé fort tard à servir; mais son application, son mérite et sa bonne fortune avoient suppléé au reste.

2. Gentilhomme de Dauphiné, qui étoit colonel du régiment de Languedoc, lequel il avoit acheté après être devenu par son rang lieutenant-colonel du régiment du Plessis-Praslin.

Il n'y avoit pas deux ans qu'il étoit brigadier.

3. Il s'appeloit en son nom Girardin et étoit frère de l'ambassadeur de Constantinople; on l'avoit foit brigadier de la dernière promotion.

4. Capitaine au régiment des gardes françoises, homme de beaucoup de valeur et dont le père, le grand-père et les oncles avoient aussi été longtemps capitaines au régiment des gardes avec beaucoup de réputation.

C'étoient des gentilhommes du pays de Sologne.

5. C'étoit un Normand qui avoit autrefois été maître des comptes et qui s'étoit rendu tellement habile dans les affaires, par de grands procès qu'il avoit eus en son nom, qu'il n'y en avoit pas alors de plus fort dans le Conseil.

parti de l'empoisonner; on ajoutoit même que cette princesse, ayant mangé du lait après une promenade, avoit reconnu tout d'un coup qu'elle étoit empoisonnée, et qu'elle n'en avoit point été surprise, ayant mandé depuis longtemps à Monsieur qu'il lui envoyât du contre-poison, lequel étoit malheureusement arrivé trois jours trop tard[1]. Mais il seroit dangereux de raisonner ainsi sur toutes les morts précipitées; et, comme les jeunes personnes meurent aussi souvent que les vieilles, il est fort possible que la mort de cette princesse ait été purement naturelle. Ce qui est de certain, c'est qu'elle témoigna toute la piété et toute la fermeté imaginable, et pendant sa maladie, et à sa mort : ce qui obligea M. de Rébenac, ambassadeur de France, de mander au Roi qu'elle étoit morte à l'égard de Dieu comme une religieuse et à l'égard du monde comme une héroïne.

Cette mort étoit un présage assuré d'une rupture prochaine entre l'Espagne et la France; car cette grande reine, dont le mérite avoit su lui acquérir un crédit extrême sur l'esprit de son mari, auroit été un obstacle éternel à la désunion des deux couronnes, et, cette digue étant rompue, il n'y avoit plus rien qui pût s'opposer dans l'esprit de ce prince aux entreprises des partisans de l'Empereur.

21 février. — Le 21, on apprit que tout le peuple de Londres, s'étant ameuté, étoit allé à Westminster, où la Convention du royaume tenoit sa séance, et qu'il l'avoit menacée de la brûler tout entière si elle ne faisoit proclamer le prince d'Orange roi d'Angleterre : ce qui avoit obligé tous les seigneurs d'ordonner aux hérauts d'aller faire cette proclamation, à la réserve de vingt-quatre seulement qui étoient demeurés fermes dans la fidélité qu'ils devoient au roi, leur maître.

Le même jour, on vit arriver à Versailles M. de Pointis, capitaine de vaisseau du Roi, lequel venoit d'Irlande, où le Roi l'avoit envoyé pour y reconnoître exactement l'état de toutes choses. Il en rendit un compte très fidèle à Sa Majesté, en présence de M. de Seignelay, qui l'avoit proposé comme très capable de cette commission.

22 février. — Le 22, le roi d'Angleterre fit arrêter et con-

1. Le courrier qui portoit la nouvelle de sa mort trouva à trois journées de Madrid celui qui apportoit le contre-poison.

duire à la Bastille milord Miljoy, grand-maître de l'artillerie d'Irlande, qui avoit passé en France avec Pointis. Milord Tyrconnel croyant avoir de grands sujets de se défier de sa fidélité, et même l'accusant d'avoir dégarni tout exprès tous les arsenaux d'Irlande, lui avoit dit que, comme il étoit parfaitement instruit de l'état de toutes choses, il étoit à propos qu'il vînt en France en rendre compte au roi, et lui avoit donné pour cet effet une lettre de créance; mais il en donna en même temps une toute contraire à Pointis, pour la rendre au roi secrètement, par laquelle il lui mandoit la vérité de la chose, et ce fut sur cet avis que ce prince fit arrêter milord Miljoy. Comme Pointis étoit homme d'esprit et fort intelligent dans ce qui regardoit l'artillerie, ayant même inventé la manière de jeter les bombes de dessus les barques, ce qui avoit si bien réussi à Gênes et à Alger, le Roi le donna au roi d'Angleterre pour commander son artillerie.

Le même jour, Mme la marquise de la Vieuville mourut à Versailles de la petite vérole, de laquelle elle avoit toujours eu une extrême appréhension; elle étoit de Picardie, de la maison de la Mothe-Houdancourt, et nièce du maréchal du même nom. Elle avoit été une des premières filles de la reine Marie-Thérèse d'Autriche, et, comme elle étoit alors parfaitement belle, le Roi en avoit été quelque temps amoureux; mais les grandes oppositions qu'il trouva du côté de Mme la duchesse de Navailles [1], lors dame d'honneur, ayant ébruité son amour, il changea de dessein et se tourna tout entier du côté de Mlle de la Vallière, de laquelle il eut depuis plusieurs enfants, et entre autres Mme la princesse de Conti et M. le duc de Vermandois.

Mme de Durasfort [2], dame d'atour de Madame, qui avoit aussi été dangereusement malade, commença de faire alors espérer sa guérison; mais son mal eut de très longues suites.

23 février. — Le 23, on déclara que le roi d'Angleterre partiroit au premier jour pour passer en Irlande, et qu'il iroit

1. Elle fut chassée de la cour, à cause de cette résistance; elle fut obligée de se défaire de sa charge, et son mari de vendre celle de capitaine lieutenant des chevau-légers de la garde du Roi; mais cette disgrâce leur étoit bien honorable.

2. Sœur de MM. les maréchaux de Duras et de Lorge. C'étoit une fille qui avoit beaucoup d'esprit et de mérite, et qui s'étoit attiré l'estime et l'amitié de tout le monde.

s'embarquer à Brest; mais il sembloit qu'on auroit aussi bien fait de ne déclarer la chose qu'après son départ, n'étant pas impossible que le prince d'Orange prît des mesures fâcheuses sur l'avis de sa marche, quoiqu'on eût pris la précaution de faire arrêter tous les courriers.

Le même jour, le Roi nomma aussi M. Rosen[1], lieutenant général, pour le suivre en Irlande, et à la vérité il étoit très capable de lui confier une commission aussi importante que celle d'y commander ses troupes. Sa Majesté fit aussi écrire dans les garnisons pour savoir s'il y auroit des officiers et des cadets[2] qui voulussent passer en Irlande avec le roi d'Angleterre, leur promettant de leur conserver leur rang et leur paye et de leur payer les frais de leur voyage jusqu'à Brest; mais dans la suite on en fixa le nombre, qui fut même assez médiocre.

Le même jour encore, le Roi donna à M. de Dangeau l'appartement que défunte Mme de la Vieuville avoit occupé dans son château de Versailles, et celui de M. de Dangeau à M. de Lauzun : ce qui parut fort extraordinaire, car comme Mme de la Vieuville ne l'avoit eu qu'à cause que son mari étoit chevalier d'honneur de la Reine, et son mari étant encore vivant, il sembloit qu'il y avoit de la dureté à lui ôter son appartement; d'un autre côté, on disoit qu'il appartenoit naturellement à M. de Dangeau, parce qu'il étoit chevalier d'honneur de Mme la Dauphine, laquelle tenoit alors la place de la Reine; mais il est bien certain que, si Mme de la Vieuville eût vécu, on ne l'en auroit jamais dépouillée, car elle avoit trop d'esprit et trop d'intrigues à la cour pour qu'on lui eût fait un tour si désagréable.

24 février. — Le 24, on apprit que les huguenots mal convertis s'étoient soulevés en Vivarais, et que, n'étant armés que de pierres et de bâtons, ils avoient défait deux compagnies d'infanterie qui s'étoient opposées à leur passage, lesquelles n'avoient pu résister à leur grand nombre, parce qu'ils étoient six mille; mais que, des troupes plus nombreuses étant survenues, ils avoient été battus et dispersés.

1. [Conrad de Rosen, comte de Bolweiller, d'une famille de la haute Alsace, fut nommé maréchal d'Irlande, en 1689 ; il fut nommé maréchal de France, le 14 janvier 1703. — Comte de Cosnac.]

2. C'est-à-dire des gentilhommes que le Roi entretenoit dans des compagnies réglées, en cinq ou six places de son royaume, et desquels il tiroit presque tous les officiers de ses troupes.

Ce fut alors que Mme de Seignelay accoucha encore d'un fils, qui étoit au moins le troisième; ainsi, après avoir attendu assez longtemps des enfants, M. de Seignelay pouvoit espérer d'en avoir autant que feu monsieur son père, qui en avoit eu plus de neuf.

Le Roi nomma aussi, dans le même temps, le jeune comte de Mailly pour aller escorter le roi d'Angleterre jusqu'à Brest et lui faire rendre les honneurs qui lui étoient dus, emploi qui n'avoit jamais été donné à des gens de son âge [1]; mais il avoit de l'esprit et la protection de Mme de Maintenon.

On apprit aussi la mort de M. de Montanègre, ci-devant lieutenant général pour le Roi en Languedoc, et qui avoit autrefois servi avec distinction dans la cavalerie, et le Roi donna une de ses charges de gentilhomme ordinaire au second fils de Bontemps, son premier valet de chambre, ce qui étoit toujours un présent de plus de cinquante mille livres.

25 février. — Le 25, le roi d'Angleterre alla communier publiquement dans l'église de Notre-Dame de Paris, où il donna l'ordre de la Jarretière à M. de Lauzun [2], pour récompense des importants services qu'il lui avoit rendus, et l'après-dînée il vint à Versailles prendre congé du Roi, car il devoit partir le 27, et le Roi devoit aussi le lendemain lui aller dire adieu à Saint-Germain; mais, comme il différa son départ d'un jour, le Roi différa de même ses adieux [3].

On sut, ce jour-là, que le Roi lui donnoit une escadre de quatorze vaisseaux pour faire son trajet, laquelle devoit être commandée par M. Gabaret, chef d'escadre [4], et que le vaisseau qu'il monteroit porteroit le grand pavillon d'Angleterre; que le Roi lui donnoit un million d'argent comptant avec une grande quantité d'armes et de munitions de guerre, et que M. d'Avaux le devoit suivre en qualité d'ambassadeur du Roi, soit que l'on ne

1. Ces sortes d'emplois se donnoient ordinairement à des gens avancés en dignité; mais les rois passent par-dessus les règles, ou pour mieux dire ce sont eux qui les font, et, quand ils veulent avancer des gens, ils leur donnent certains honneurs pour les disposer à de plus grands.

2. C'étoit une consolation pour lui, puisqu'il ne pouvoit avoir celui du Saint-Esprit.

3. Apparemment, le roi d'Angleterre ne voulut pas partir le dimanche.

4. Fils d'un autre Gabaret, aussi chef d'escadre, qui avoit fait sa fortune par son mérite.

fût pas tout à fait content de M. de Barillon, soit qu'il commençât un peu à s'appesantir, étant devenu un peu gros, soit que, n'étant plus jeune, il n'eût pas souhaité faire un voyage dont le succès étoit si problématique.

26 février. — Le 26, le Roi nomma les officiers généraux qui devoient servir dans ses armées; mais on ne les sut pas bien exactement. On sut seulement que M. le maréchal duc de Duras commanderoit l'armée d'Allemagne, qu'il auroit pour lieutenants généraux sous lui M. le duc de Vendôme, M. le comte d'Auvergne, M. le duc de Villeroy, M. le comte de Choiseul, M. le marquis de Tilladet et M. le marquis de Boufflers; qu'outre cela MM. de Montclar en Alsace, de Chamilly à Strasbourg, de Bissy en Lorraine, Renty en Franche-Comté, du Montal à Mont-Royal, et de Catinat en Luxembourg, tous lieutenants généraux, obéiroient à ses ordres, chacun dans son département, et qu'il auroit pour maréchaux de camp M. le comte de Tallart, M. le comte de Tessé, M. le marquis d'Harcourt, M. le chevalier de Montchevreuil, M. le marquis de Saint-Gelais, M. de Vivans et M. de Neuchelles.

On sut aussi que M. le maréchal de Lorge commanderoit l'armée en Guyenne, et qu'il auroit pour lieutenants généraux sous lui MM. de Calvo, de Joyeuse, de Saint-Ruth et de Rubentel, et pour maréchaux de camp MM. de Feuquières et de Crillon, et que M. de la Trousse, qui devoit commander en Poitou, reconnaîtroit ses ordres.

On apprit aussi que M. le maréchal d'Humières commanderoit l'armée en Flandre, et qu'il auroit pour lieutenants généraux sous lui M. de Maulevrier, M. le duc de Choiseul, M. de Montbron et M. le chevalier de Tilladet; mais on ne sut pas quels devoient être les maréchaux de camp [1].

On sut encore que M. le duc de Noailles commanderoit en chef en Roussillon [2] et qu'il auroit pour lieutenant général sous lui M. de Chazeron, et pour maréchaux de camp MM. de Langalerie [3] et de Rivarolles.

1. Toute cette destination d'officiers généraux changea depuis, et il n'y en eut presque point qui allassent servir où on les avoit destinés.

2. Il en étoit gouverneur, et selon les apparences il ne devoit pas y avoir un grand corps de ce côté-là.

3. Gentilhomme de Poitou qui avoit beaucoup de valeur, mais qui avoit

Enfin on sut que M. le comte de Revel alloit commander en Bretagne en qualité de lieutenant général ; mais on ne savoit pas s'il y commanderoit en chef, ou s'il obéiroit aux ordres de M. le duc de Chaulnes ; la plupart des courtisans étoient persuadés qu'il obéiroit à M. le maréchal d'Estrées, qui avoit déjà des ordres pour commander aux environs de Brest, et auquel on croyoit que le Roi confieroit le commandement dans toute la province, à l'exclusion de M. le duc de Chaulnes [1].

Le même jour on apprit, sans en pouvoir douter, qu'après quelques nouveaux obstacles que les seigneurs bien intentionnés pour le roi avoient faits inutilement, le prince d'Orange avoit été proclamé dans Londres roi d'Angleterre.

27 février. — Le 27, on eut nouvelle qu'on avoit encore tué en Vivarais trois cents huguenots révoltés et quelques ministres à leur tête, et le Roi témoigna en être fâché, disant qu'il auroit bien mieux valu les prendre et les envoyer aux galères. Ce sentiment étoit conforme à sa bonté naturelle ; mais, dans la conjoncture présente, il étoit plus de son intérêt d'augmenter sa chiourme que de tuer ces insensés, car il vouloit armer cette année trente galères, et ce nombre étoit à peine suffisant pour résister aux galères d'Espagne et de Gênes, si elles venoient à se joindre contre la France, comme on le craignoit avec raison.

On sut, le même jour, qu'un milord protestant ayant assemblé en Irlande quatre mille hommes pour les intérêts du prince d'Orange, milord Tyrconnel avoit envoyé contre lui M. Mac Carthy, qu'on avoit connu en France sous le nom de Muscry et qui s'y étoit acquis beaucoup de réputation ; que ce brave officier avoit chargé les révoltés avec tant de vigueur qu'il avoit tué sur la place le milord qui les commandoit et son lieutenant, qui se nommoit Cuck, et qu'il les avoit taillés en pièces, de telle manière qu'il n'en étoit pas resté un seul.

On sut encore que la princesse d'Orange étoit arrivée à Londres ; que les seigneurs d'Ecosse avoient protesté contre tout ce qu'avoit fait la Convention d'Angleterre, et que le château d'Edinbourg [2] tenoit encore pour le roi.

été assez malheureux pour n'être pas fait lieutenant général à son rang dans la dernière promotion.

1. Cela auroit été bien dur pour lui, aussi n'en vint-on pas à cette extrémité.

2. C'étoit la capitale du royaume d'Écosse.

28 février. — Le 28, on apprit que le duc de Lorraine viendroit commander l'armée de l'Empire du côté du Rhin, et, comme les François grossissent toujours les forces de leurs ennemis, on assuroit que tous les corps de l'Empire qui serviroient en ce quartier-là se monteroient à cent soixante mille hommes.

Ce fut encore le même jour que le roi d'Angleterre partit de Saint-Germain en poste pour aller s'embarquer à Brest, n'ayant pas en tout plus de vingt personnes avec lui, car M. d'Avaux avoit pris les devants, aussi bien que les officiers anglois qui n'étoient pas nécessaires au roi le long de la route.

Il couroit alors un bref du Pape à Sa Majesté qui faisoit beaucoup de bruit, dans lequel Sa Sainteté donnoit des louanges au Roi; mais en effet il ne paroissoit pas qu'elle entrât dans un véritable esprit d'accommodement, ce qui obligea le Roi de lui répondre comme ne se laissant pas abuser à de belles paroles.

Il couroit aussi un autre bref du Pape au roi d'Angleterre. Nous allons mettre ici tout au long la copie de ces trois pièces [1].

MARS 1689

1er mars. — Le premier jour de mars, on sut que M. de Livry, premier maître d'hôtel du Roi, avoit vendu son régiment à M. le marquis de Clermont [2], gentilhomme du Maine de la première qualité, qui avoit autrefois été huguenot et qui, depuis plusieurs années, étoit capitaine dans le régiment mestre de camp général.

Ce fut aussi dans le même temps que le Roi donna des lettres de duc à M. de Duras, qui n'avoit encore qu'un brevet, et qu'il trouva bon qu'elles fussent enregistrées au parlement : ce qui se

1. [Nous avons reporté ces pièces à l'appendice; voir les numéros II, III et IV. — *E. Pontal.*]

2. Il étoit de la maison de Clermont d'Amboise, parce que l'héritière de la maison d'Ambroise est entrée dedans, mais qui est proprement la maison de Clermont-Galerande, laquelle est très ancienne. Elle avoit encore d'autres branches, comme celles de MM. de Resnel et de Cheverny.

fit sans aucune cérémonie [1], comme le Roi l'avoit ordonné, ces lettres n'étant pas des lettres de duc et pair, mais simplement des lettres de duc. On sut aussi qu'il y avoit longtemps que le Roi les lui avoit promises [2], et la chose n'éclata en ce temps que parce que M. de Duras fit le mariage de son fils avec Mlle de la Marck, en faveur duquel il céda sa duché à son fils, le Roi lui conservant, et à madame sa femme, les honneurs du Louvre. Cette damoiselle étoit fille de feu M. le comte de la Marck, maréchal de camp, qui fut tué à la bataille de Trèves, que feu M. le maréchal de Créqui perdit contre le vieux duc de Lorraine, et ce M. de la Marck étoit fils du marquis de la Boulaye, gentilhomme de Poitou ; mais, comme ils venoient d'une fille de la maison de la Marck, ils en avoient pris le nom, qui étoit plus beau que celui d'Echalart, qu'ils portoient naturellement.

Mlle de la Marck passoit pour une grande héritière [3], et elle avoit assurément du mérite, mais son âge ne convenoit guère à celui du jeune duc de Duras, dont elle auroit pu facilement être la mère [4].

Les gens de robe étoient alors en grand mouvement, parce que le Roi avoit créé huit nouvelles charges de maîtres des requêtes, ce qui lui apportoit un million cinq cent vingt mille livres d'argent comptant; mais, comme cela faisoit tort aux anciennes charges, le Roi augmenta la fixation de toutes les charges de maître des requêtes de dix mille livres [5], pour consoler les anciens d'avoir de nouveaux camarades.

On vit aussi conclure, dans le même temps, le mariage de M. le prince d'Henrichemont, fils aîné de M. le duc de Sully, avec la fille de M. le duc de Coislin, après avoir été négocié pendant plus de deux ans et rompu diverses fois [6], quoiqu'on en eût déjà

1. Le Roi ne voulut pas même qu'il eût la peine d'aller solliciter un enregistrement à l'entrée des juges, grâce toute particulière et toute nouvelle.

2. Dès auparavant qu'il allât au siège de Philipsbourg.

3. Elle étoit assurément fort riche; mais elle ne l'étoit pas autant qu'on se l'imaginoit.

4. [Elle avait dû se marier avec M. de Brionne, fils de M. le Grand; mais le mariage avait été rompu. Mlle de la Marck avait vingt-huit ans : le jeune duc de Duras n'en avait pas dix-neuf. — *E. Pontal.*]

5. Elles étoient fixées à cent quatre-vingt mille livres, et il les mit à cent quatre-vingt-dix mille livres.

6. Tantôt par les obstacles que faisoit naître Mme la duchesse de Verneuil, mère de M. le duc de Sully, tantôt par des impossibilités de la part

demandé l'agrément au Roi. Ce mariage mit une grande division dans la maison de M. le duc de Coislin, car M. le marquis de Coislin, son fils aîné, qui n'avoit point d'enfants de Mlle d'Alègre, qu'il avoit épousée depuis longtemps, voyant que son père faisoit de grands avantages à sa sœur, ne voulut point signer au contrat de mariage que son père ne lui promît de lui céder sa duché, prétextant que la marquise, sa femme, n'y vouloit pas consentir autrement; mais le père prit la chose d'un ton de hauteur et répondit à celui qui lui venoit faire la proposition qu'il n'avoit pas accoutumé de recevoir la loi de ses enfants, qu'il n'avoit que faire de son fils ni de sa belle-fille, et qu'il se consoleroit facilement de ne les voir jamais.

Toutes ces affaires particulières n'étoient que des bagatelles si on les comparoit au démêlé que la France avoit alors avec les cantons des Suisses, qui se plaignoient depuis longtemps qu'elle manquoit à un grand nombre d'articles contenus dans les traités qu'elle avoit faits avec eux, et menaçoient d'abandonner ses intérêts et de se mettre en neutralité avec l'Empereur et l'Espagne, aussi bien qu'avec la France, permettant à tous les princes de lever des hommes dans leur pays et leur donnant passage sur leurs terres, ce qui auroit été un très grand désavantage pour la France, à laquelle seule [1] ils donnoient des secours d'hommes pour son argent et aux frontières de laquelle ils servoient de rempart depuis une grande suite d'années; et, comme le génie du siècle étoit d'augmenter tous les jours les méchantes nouvelles et de diminuer les bonnes, on disoit hautement que les Suisses rompoient avec la France; cependant la vérité étoit seulement qu'ils avoient été fort irrités de ce que le Roi les avoit voulu obliger à faire plusieurs choses le bâton haut [2], comme il l'avoit souvent fait faire aux Espagnols et aux autres princes ses voisins, et que, s'il n'avoit pas changé de ton, ils en seroient infailliblement venus à une rupture. Mais on avoit pris des mesures

de M. le duc de Coislin, jusque-là que les courtisans ne pouvaient pas s'imaginer que ce mariage pût jamais se conclure effectivement.

1. Il n'étoit pas vrai qu'ils ne donnassent des hommes qu'à la France; mais ils lui en donnoient plus à elle seule qu'à tous les autres potentats de l'Europe ensemble.

2. C'étoit le style de la France en ce temps-là, laquelle, ayant toujours eu le vent en poupe, s'étoit mise sur le pied de faire faire par force à ses voisins tout ce qui lui plaisoit.

auprès d'eux, et l'on espéroit que, dans leur diète, qu'ils avoient indiquée pour le 23 du même mois, on trouveroit moyen de les apaiser et de les conserver dans leur ancienne amitié pour la France.

3 mars. — Le 3 de mars, le Roi donna deux mille livres de pension à M. de Saint-Viance, lieutenant de ses gardes du corps; et certainement il méritoit bien cette grâce, car, outre sa naissance, ses longs services et ses blessures, il avoit rendu au Roi une commanderie de l'ordre de Saint-Lazare [1] depuis qu'il s'étoit marié, parce qu'il avoit cru ne la pouvoir pas posséder en conscience, quoique tous les autres qui en avoient n'en fissent aucun scrupule.

On sut aussi que le Roi avoit choisi M. de l'Estrades [2], enseigne de ses gardes du corps de la compagnie de M. de Duras, pour passer en Irlande auprès du roi d'Angleterre et apprendre aux officiers des gardes de ce prince la manière de le garder avec sûreté. Il n'étoit pas défendu de croire aussi que c'étoit pour veiller à sa sûreté, et l'on assuroit que le roi d'Angleterre avoit demandé au Roi un officier de ses gardes auquel il pût donner toute sa confiance, de laquelle M. de l'Estrades étoit fort digne, étant homme d'esprit, exact, appliqué et d'un courage à toute épreuve

5 mars. — Le 5, il couroit un grand bruit à la cour que Monseigneur pourroit aller commander l'armée en Espagne, le public ne doutant pas de la rupture avec les Espagnols. On disoit que le Roi avoit commandé d'acheter quatre cents mulets, et que Monseigneur avoit dit publiquement à Dumont, son écuyer cavalcadour, qu'il lui avoit fort bien fait son équipage pour Philipsbourg en deux fois vingt-quatre heures, mais qu'il devoit se tenir pour

1. Cet ordre étoit peu de chose du temps que le marquis de Nerestan en étoit grand maître; mais, depuis que le Roi avoit réuni cette grande maîtrise à sa couronne et qu'il en avoit donné l'administration à M. de Louvois, il y avoit réuni un grand nombre de bénéfices, dont on avoit composé des commanderies pour des gens de guerre estropiés. Cela étoit fort avantageux pour l'Etat; mais il y avoit bien des gens qui n'auroient point voulu posséder les commanderies, n'étant pas ecclésiastiques, et qui faisoient grande différence entre les biens fondamentaux de l'ordre de Saint-Lazare, qui avoient été donnés pour appartenir à des chevaliers portant l'épée, et les biens qu'on y avoit joints depuis peu, lesquels de leur nature devoient être possédés par des gens faisant une vie régulièrement ecclésiastique.

2. C'étoit un Gascon, qui avoit commencé par être simple garde du corps et qui s'étoit poussé par son mérite.

dit que, s'il marchoit en campagne cette année, il ne l'en avertiroit que vingt-quatre heures avant son départ.

On ajoutoit que, quelques courtisans demandant devant Monseigneur où serviroit M. de la Trousse, parce qu'on ne le voyoit sur aucune des listes des officiers généraux, quoiqu'on l'eût d'abord nommé pour aller en Poitou, Monseigneur avoit répondu qu'il falloit bien laisser quelqu'un pour commander dans le royaume, et que la Trousse y commanderoit sous le maréchal de Bellefonds, discours qui faisoit appréhender que le Roi n'allât en personne faire quelque entreprise aux extrémités du royaume. Cependant il paroissoit que le bon sens vouloit, qu'ayant tant d'ennemis au dehors et tant de mécontents au dedans de son royaume [1], il se tînt dans le centre de ses Etats pour porter plus facilement du secours dans tous les endroits où il se trouveroit nécessaire.

On disoit encore que le Roi, parlant des Espagnols, avoit dit qu'il ne savoit pas s'ils romproient avec lui, mais que, s'ils rompoient les premiers, il leur feroit voir un manège auquel ils ne s'attendoient pas.

Tout cela n'étoit que des discours; mais une chose bien réelle et bien considérable étoit que le roi de Suède avoit déclaré la guerre à la France, de couronne à couronne, et avoit assuré qu'il viendroit en personne avec son armée sur les bords du Rhin; car jusqu'alors il s'étoit contenté de donner des troupes pour sa quote-part, à cause des terres qu'il possédoit dans l'Empire [2], mais il n'avoit point encore fait le pas de déclarer la guerre, comme roi de Suède.

7 mars. — Le 7, on apprit que M. de Bavière avoit la petite vérole, et, comme il jouoit alors un grand rôle dans l'Europe, cette nouvelle n'étoit pas indifférente; mais il se tira heureusement de cette fâcheuse maladie.

On sut aussi que les Impériaux avoient occupé un poste sur le Rhin, d'où ils pouvoient incommoder considérablement les places que les François tenoient en ce pays-là, et qu'ils le fortifioient en diligence; que M. de Montclar avoit passé le Rhin avec douze

1. Particulièrement un très grand nombre de huguenots mal convertis, qui n'attendoient peut-être qu'une occasion de révolte.

2. Chaque membre de l'Empire étoit obligé de fournir une certaine quantité de troupes et d'argent lorsqu'on armoit pour la défense de l'Empire, et le roi de Suède y possédoit la Poméranie et l'évêché de Brême.

mille chevaux pour les en chasser, et qu'on auroit bientôt nouvelle de quelque grosse action [1].

9 mars. — Le 9, on apprit que le prince d'Orange demandoit aux Etats-Généraux des Provinces-Unies la conservation de sa charge de Stathouder; mais, comme elle avoit presque toute l'autorité de celle de connétable, il n'auroit été guère prudent aux Etats-Généraux de la laisser sur la tête d'un homme aussi entreprenant que l'étoit le prince d'Orange et qui venoit de se faire couronner roi d'Angleterre; car, avant cette entreprise, les Anglois avoient toujours été regardés comme les véritables ennemis de la république de Hollande.

On disoit aussi que M. de Rébenac revenoit d'Espagne et que, par la supputation qu'on avoit faite des troupes de l'Empire, la France devoit avoir cette année cent soixante mille ennemis sur les bords du Rhin [2].

Ce fut dans le même temps que M. le marquis de Chappes [3], fils de M. le duc d'Aumont de son second lit, acheta le régiment d'infanterie de M. le marquis de Dampierre [4], lequel étoit alors en garnison en Roussillon, ce qui donnoit assez de chagrin à ce jeune seigneur, parce qu'il n'y avoit pas d'apparence qu'on vît de grandes affaires en ce pays-là.

On apprit encore que M. de Vivans avoit battu quelques troupes des ennemis, lesquelles avoient occupé des défilés par où il devoit passer, en revenant de retirer quelque infanterie de certains châteaux avancés dans lesquels on l'avoit postée quelque temps auparavant.

11 mars. — Le 11 de mars, il couroit à la cour un grand bruit de la trêve de l'Empereur avec les Turcs; mais, comme tous ces bruits venoient d'Allemagne, on ne pouvoit pas faire un grand fond sur leur certitude.

1. Cela se termina à retirer les troupes de Heidelberg.

2. On en disoit peut-être un peu trop, mais il étoit certain que la puissance de l'Allemagne étoit formidable et que jamais la France n'avoit eu sur les bras tant d'ennemis à la fois.

3. Il sortoit des mousquetaires, où son père l'avoit mis contre son gré, ayant toujours eu en tête de se faire jésuite.

4. Il étoit connu de peu de gens à la cour, où il ne venoit presque jamais. C'étoit un gentilhomme de Poitou, qui étoit fils d'un des plus braves hommes du monde, et des meilleurs officiers d'infanterie; lequel, étant allé au secours de Candie eu qualité de brigadier, y perdit la vie, et le Roi donna son régiment à son fils, qui étoit encore enfant.

Ce fut alors que se fit le mariage de M. le chevalier de Montchevreuil avec Mlle Barin, dont le père, ci-devant conseiller au parlement de Bretagne, avoit acheté du marquis de Barbançon [1] la moitié de la charge de premier maître d'hôtel [2] de Monsieur, frère du Roi [3]. Ce mariage avoit été divulgué un mois auparavant, mais il avoit souffert quelques difficultés, peut-être parce qu'il avoit été de trop bonne heure ébruité, car ces sortes d'affaires doivent être conclues auparavant que personne en entende parler.

On sut aussi que M. de Montclar avoit été retirer le corps de troupes qui étoit dans Heidelberg après avoir rasé cette place, et que, dans sa retraite, il avoit toujours eu les ennemis sur les bras. On ne sauroit concevoir la douleur que Madame eut en apprenant qu'on avoit rasé cette place, où elle avoit passé toutes les premières années de sa vie jusqu'à son mariage, et de ce qu'on avoit brûlé ou ruiné tout le pays des environs; car cette princesse aimoit extrêmement son pays, comme elle y étoit extraordinairement aimée.

Ce fut en ce temps-là que le Roi donna ses ordres pour la convocation de l'arrière-ban dans toutes les provinces de son royaume qui y sont sujettes, conformément aux règlements faits sur ce sujet par le feu roi, son père : ce qui étoit une précaution qui ne pouvoit être que fort bonne [4], en cas que le prince d'Orange n'eût aucunes affaires en Angleterre qui l'empêchassent d'entreprendre quelque chose sur les côtes de France.

Ce fut aussi alors que les grosses villes du royaume firent des présents au Roi, chacune selon ses forces : Toulouse fut la première qui commença par donner cinquante mille écus [5]; Paris

1. Il s'étoit appelé plus de quarante ans durant le chevalier de Nantouillet, et ne changea de nom que quand il épousa la troisième fille de M. Colbert du Terron, conseiller d'État.

2. On fit un accommodement bizarre en donnant à M. Barin une espèce de survivance de la moitié de cette charge, et cependant par condescendance on lui laissoit la jouissance de la moitié des émoluments.

3. Il y avoit des gens qui disoient que, M. Barin commençant à n'être pas trop bien dans la maison de Monsieur, il avoit jugé à propos de s'appuyer par cette alliance du crédit de MM. de Montchevreuil.

4. On trouva qu'elle étoit prématurée, et que c'étoit faire paroître trop d'appréhension; car on tenoit pour maxime qu'on ne devoit assembler l'arrière-ban que dans les dernières extrémités.

5. M. de Bâville, intendant de Languedoc, y donna lieu presque sans y

donna ensuite cent mille écus, Poitiers cinquante mille écus, et le reste à proportion, secours assez considérable et qui venoit fort à propos dans la conjoncture des affaires [1].

12 mars. — Le 12, on apprit que le roi d'Angleterre s'étoit embarqué le 7, et qu'il n'attendoit qu'un vent favorable pour mettre à la voile.

On assuroit alors que la négociation de France alloit bien du côté des Suisses, et qu'on renouvelleroit avec eux les anciens traités; mais il étoit bien certain que ce ne seroit pas sans leur donner beaucoup d'argent [2].

13 mars. — Le 13, M. de Mursay [3], cornette des chevau-légers du Roi, eut l'agrément de vendre sa charge et d'acheter de M. de Saint-Gelais le régiment de cavalerie de Mgr le Dauphin, dont le prix avoit été fait avec le jeune comte de Nogent [4] à trente mille écus; mais le Roi n'ayant pas voulu permettre qu'il l'achetât, à cause qu'il n'avoit point servi dans la cavalerie, M. de Saint-Gelais le donna à M. de Mursay à dix mille livres de moins [5].

On sut alors que le duc de Gordon et quelques autres seigneurs d'Ecosse avoient occupé les montagnes de ce royaume pour le roi d'Angleterre, et que les évêques d'Angleterre tenoient toujours bon pour ses intérêts.

Ce fut aussi le même jour que le Roi donna à M. le prieur [6] le Pelletier, troisième fils de M. le contrôleur général, l'abbaye

penser, en causant avec les principaux de cette ville, qui se portèrent d'eux-mêmes à faire ce présent au Roi.

1. On disoit encore qu'il auroit fallu garder ces secours extraordinaires pour un temps où l'on auroit été un peu plus pressé d'argent, parce que, les ayant consumés, on ne sauroit plus où en prendre dans les urgentes nécessités.

2. Et les sommes qu'on leur devoit de vieux, et celles qu'il falloit leur donner pour gagner leur bienveillance, suivant le vieux proverbe qui dit : Point d'argent, point de Suisses.

3. Fils aîné de M. de Villette, chef d'escadre, et proche parent de Mme de Maintenon.

4. Fils aîné du défunt comte de Nogent, maître de la garde-robe du Roi, et de la sœur de M. de Lauzun; il étoit lieutenant dans le régiment du Roi d'infanterie.

5. Le marquis du Châtelet, gendre du maréchal de Bellefonds, acheta aussi en même temps le régiment de cavalerie du marquis de Béthune-Chabry, après avoir été bien longtemps à en obtenir la préférence du Roi.

6. Il portoit ce nom si modeste, et par son inclination et pour être distingué de son frère aîné, qui portoit le nom d'abbé; l'un et l'autre étoient deux ecclésiastiques d'une grande piété.

de Saint-Aubin d'Angers [1], qui étoit très considérable par son revenu et par ses collations, mais dont la vertu de ce jeune ecclésiastique le rendoit très digne.

15 mars. — Le 15, on remarqua que les gardes étoient redoublées de tous côtés autour de la personne du Roi, qu'on en posoit en beaucoup d'endroits où on n'avoit pas accoutumé d'en poser, et que les officiers de ses gardes du corps se tenoient plus près de sa personne et empêchoient même plusieurs personnes connues de s'approcher de lui : ce qui faisoit croire avec raison qu'on lui avoit donné des avis secrets qui l'avoient obligé à prendre ces précautions, car il n'y avoit pas d'apparence qu'il se fût alarmé de ce qu'on avoit vu dans la gazette d'Hollande, qui étoit qu'un moine étoit arrivé à La Haye, qui s'étoit offert de venir poignarder le Roi et le roi d'Angleterre, et s'étoit vanté de réussir dans son entreprise.

Le même jour, on sut que le Roi avoit donné à M. du Buisson, maître des requêtes, l'agrément de la charge de président au Grand Conseil [2], qui étoit vacante par la mort de M. le président Barentin. M. du Buisson étoit certainement très capable de remplir cette place, mais il étoit trop âgé pour pouvoir espérer d'en avoir tous les agréments, qui consistent à présider à un des semestres, ou à y être du moins le second président, parce que, de quatre présidents qui sont dans chaque semestre de cette compagnie, il n'y a que ses deux anciens qui aient droit d'entrer aux affaires qui se jugent de commissaires ; et ainsi il falloit que M. du Buisson attendît la mort de deux hommes pour pouvoir espérer d'y entrer : patience bien longue pour un homme de cinquante ans.

Ce fut aussi en ce temps que M. le Duc eut quelque attaque de fièvre tierce, mais il en fut quitte pour trois ou quatre accès ; ce qui était fâcheux étoit qu'on lui voyoit souvent de semblables attaques, et que le feu de la jeunesse l'empêchoit de se priver de quelques plaisirs, qui ne contribuoient pas à lui donner une meilleure santé.

1. Vacante par la mort de..... [Cette indication est restée en blanc dans le manuscrit. La vacance provenait de la mort de M. de Marca, président à Pau. (Voy. Dangeau, t. II, p. 350.) — *E. Pontal*].

2. Il y avoit beaucoup de gens qui y prétendoient, et entre autres M. de Gourgues, maître des requêtes, mais il arriva trop tard.

16 mars. — Le 16, on disoit que M. de Calvo alloit commander en chef en Normandie, chose bien fâcheuse pour MM. de Matignon et de Beuvron, qui y étoient lieutenants généraux pour le Roi. On doutoit néanmoins si M. de Beuvron ne demeureroit pas commandant dans son département; mais on assuroit tout d'une voix que M. de Matignon auroit ordre de revenir, ce qui fortifioit encore les bruits de la diminution du crédit de M. de Seignelay, son beau-frère.

On sut aussi que M. le comte de Revel commanderoit seul en Bretagne sous M. de Chaulnes, et qu'il y auroit toute la confiance de la cour.

M. de la Trousse partit aussi en ce temps-là pour aller commander en Poitou, dont les lieutenants de roi eurent ordre de lui obéir [1], et l'on ajoutoit qu'il commanderoit aussi dans le pays d'Aunis, et que M. le comte de Gacé, qui en étoit gouverneur, auroit ordre de s'en revenir à la cour.

Il parut alors une nouvelle déclaration du Roi, par laquelle il enjoignoit aux huguenots, qui étoient sortis de France, de se retirer tous en Danemark, et faisoit espérer le pardon à ceux qui lui obéiroient.

17 mars. — Le 17, on apprit une fâcheuse nouvelle, qui fut que M. de Sourdis, étant parti de Bonn avec douze ou treize cents chevaux, tant cavalerie que dragons, pour aller retirer de Kaiserswert les deux régiments de Provence et de Castries, qui y étoient en garnison, parce qu'on avoit ordre d'abandonner cette place, et marchant avec eux de l'autre côté du Rhin, après les en avoir retirés, il avoit été attaqué par trente-quatre escadrons des troupes de Brandebourg; que toute sa cavalerie et ses dragons avoient abandonné l'infanterie, laquelle avoit été presque toute défaite, et qu'on ne savoit ce qu'étoit devenu M. de Sourdis et tous les officiers principaux, entre lesquels on savoit seulement que M. de Bartillat, maréchal de camp, avoit un coup de mousqueton dans la cuisse.

Le même jour, on apprit que la tempête avoit forcé le roi d'Angleterre de relâcher à la côte de Bretagne et que quinze

1. Cela étoit assez fâcheux pour eux, et particulièrement pour M. le marquis de Pardaillan, auquel on n'avoit pas donné d'ailleurs d'autres sujets de consolation; car, pour M. de Vérac, le cordon bleu, qu'il avoit eu, devoit raisonnablement le contenter.

déserteurs de la garnison de Philipsbourg, passant par Stuttgart avec de bons passeports des généraux de l'Empire, les habitants de cette ville, outrés de la ruine de leur pays, s'étoient jetés sur ces malheureux, les avoient massacrés et coupés par morceaux qu'ils avoient envoyés à la boucherie et qui y avoient été vendus publiquement, comme on y vend d'ordinaire la chair des bêtes : cruauté jusqu'alors inouïe entre les peuples chrétiens !

18 mars. — Le 18, la reine d'Angleterre fut attaquée d'une fièvre continue, qui ne lui dura que trois ou quatre jours ; et l'on peut dire qu'elle en fut quitte à bon marché, après toutes les agitations de corps et d'esprit qu'elle supportoit depuis quelque temps.

On sut, le même jour, la mort de M. l'archevêque d'Arles, lequel, étant commandeur des Ordres du Roi, laissoit une place vacante pour les ecclésiastiques. Il étoit oncle de MM. de Grignan, dont le seul qui étoit dans l'Eglise avoit obtenu depuis longtemps la coadjutorerie de son archevêché, parce qu'il étoit fort vieux et aveugle depuis plusieurs années.

20 mars. — Le 20, on assuroit fortement que le roi d'Espagne avoit fait M. de Bavière gouverneur perpétuel des Pays-Bas, chose très désavantageuse à la France et que le Roi avoit empêchée, depuis deux ou trois ans, par les menaces qu'il avoit fait faire au roi d'Espagne de lui déclarer la guerre. On ajoutoit que le Roi, regardant cette nomination comme une infraction de la paix de la part du roi d'Espagne, avoit envoyé à M. de Rébenac un ordre positif de revenir en France.

21 mars. — Le 21, le Roi donna le cordon bleu qui étoit vacant par la mort de M. l'archevêque d'Arles à M. l'évêque de Beauvais [1], comme il le lui avoit promis positivement à la dernière promotion.

Le même jour, M. de Mailly arriva de Brest et rapporta la nouvelle que le roi d'Angleterre, dont le départ avoit été longtemps retardé par les vents contraires, avoit enfin mis à la voile, le 7, pour passer en Irlande. Il apprit aussi que ce prince avoit pensé périr en voulant rentrer dans le port de Brest, lorsque le gros temps le força d'y relâcher, parce que, n'ayant pu tenir à la mer, et rentrant à toutes voiles dans le port, il avoit trouvé

1. [Toussaint de Forbin-Janson, ancien évêque de Marseille. — *E. Pontal.*]

le vaisseau de M. Gabaret qui en sortoit de la même manière, et les deux vaisseaux, arrivant directement l'un sur l'autre, n'auroient pas manqué de se couler à fond, si M. Gabaret n'eût donné à propos un coup de timon, qui fit dériver son vaisseau, lequel cependant ne laissa pas d'emporter l'éperon de celui du roi d'Angleterre.

23 mars. — Le 23, le Roi reçut des nouvelles certaines de l'affaire de M. de Sourdis; il sut donc qu'ayant été attaqué, comme nous avons dit, de l'autre côté du Rhin, par trente-quatre escadrons, dans une petite plaine qui étoit entre des villages, sa cavalerie et ses dragons avoient fait d'abord assez bonne mine; mais que, le combat s'échauffant, toute la valeur et les soins de M. de Vignaux, qui les commandoit en qualité de brigadier et qui y fit des merveilles, n'avoient pu les empêcher de s'enfuir; que cependant le marquis de Castries [1] s'étoit jeté dans un village, avec son bataillon et celui de Provence [2], et s'étoit retranché le mieux qu'il lui avoit été possible; que la cavalerie des ennemis, revenant victorieuse, l'étoit venue attaquer, mais qu'il s'étoit défendu si vigoureusement qu'elle avoit été obligée d'abandonner son entreprise et de se retirer; qu'il y avoit néanmoins perdu toute sa compagnie de grenadiers, à la réserve de quelques officiers, et quarante ou cinquante soldats des deux régiments; que, les ennemis s'étant retirés et la nuit étant venue, il avoit marché avec ses deux régiments et s'étoit retiré dans Nuys [3], où il avoit eu bientôt des nouvelles de M. de Sourdis, qui étoit en peine comment il pourroit s'en retirer, ne doutant pas que les ennemis ne vinssent l'attaquer dans cette place, qui étoit ouverte de tous côtés; mais qu'il lui avoit mandé de ne se mettre pas en peine de lui, et qu'il espéroit prendre de si bonnes mesures qu'il feroit sa retraite sans qu'il lui arrivât aucun accident. En effet, ayant eu nouvelle que les ennemis venoient l'attaquer avec de l'infanterie et du canon, il se mit en marche sans bruit avant la pointe du jour et fit si bonne diligence qu'il

1. Fils du défunt marquis de Castries, lieutenant général en Languedoc et chevalier de l'Ordre. Leur nom étoit Castries; mais, à cause de la difficulté de la prononciation, on disoit Castres.

2. Dont le colonel étoit Magny, frère de Langlée, lequel ne s'y trouva pas, ayant été envoyé ailleurs.

3. Ville de l'Etat de Cologne en deçà du Rhin, dans laquelle il y a un célèbre collège de chanoinesses.

se retira à Bonn, sans avoir rien perdu dans une marche très longue et très périlleuse.

Une si bonne conduite dans un homme de vingt-cinq ans obligea le Roi de le faire brigadier [1] : ce qui donna une extrême joie à son oncle M. le cardinal de Bonsy, auquel, entre autres louanges, le Roi dit qu'il comptoit que son neveu lui avoit sauvé ces deux régiments par sa bonne conduite.

Il y avoit alors une affaire qui faisoit un grand bruit à la cour: on prétendoit que M. le maréchal de Lorge, ayant visité les ports du côté de Guyenne, comme il étoit de son devoir de le faire, avoit mandé au Roi que, bien loin d'y trouver toutes les munitions nécessaires, tant pour la marine que pour la terre, il les avoit trouvés entièrement dégarnis de tout; que cet avis avoit donné matière à M. de Louvois, ennemi déclaré de M. de Seignelay, de faire voir au Roi combien il songeoit peu à son devoir; et qu'un matin, M. de Seignelay entrant dans le cabinet du Roi, où étoit M. de Louvois, le Roi l'avoit reçu en lui disant d'un ton irrité : « Quoi! monsieur de Seignelay, vous me trompez donc? » qu'il avoit ensuite continué de la même force, et que M. de Seignelay n'avoit trouvé d'autre moyen de se tirer d'intrigue qu'en se jetant à ses pieds et lui demandant pardon; mais que cette aventure avoit fait une telle impression sur lui, qu'il lui en avoit pris de violentes vapeurs et qu'on avoit cru longtemps qu'il en étoufferoit. Il est vrai que c'étoit un terrible coup pour lui et que, dans l'extrême faveur où étoit M. de Louvois, par le besoin que le Roi avoit de lui dans la guerre, il étoit bien difficile que M. de Seignelay pût se soutenir contre lui, à moins que Mme de Maintenon n'employât tout son crédit pour empêcher sa ruine [2].

24 mars. — Le 24, on apprit que le Roi faisoit marcher ses quatre compagnies des gardes du corps, les gendarmes et chevau-légers de sa garde du côté de Bonn [3]; que la gendarmerie qui étoit à Strasbourg avait aussi ordre d'y marcher, et que ce corps seroit commandé par M. de la Fitte, maréchal de camp et

1. Cela étoit d'autant plus agréable pour lui qu'il étoit fait tout seul brigadier, ce qui marquoit davantage le cas que le Roi faisoit de lui.

2. On ne doutoit pas qu'elle ne l'employât, car il n'auroit pas été politique de laisser M. de Louvois ministre absolu.

3. Ils eurent depuis un contre-ordre de marcher à Saint-Quentin.

lieutenant des gardes du corps du Roi, qui en étoit aussi capable qu'homme du monde, mais qui commençoit à être bien vieux et bien cassé [1].

Le bruit couroit aussi que le maréchal de Schönberg passoit d'Angleterre en Irlande avec vingt mille hommes, ce qui étoit assez difficile à croire, parce qu'on ne comprenoit pas que le prince d'Orange pût y envoyer un si grand corps et garder en même temps auprès de lui les troupes qui lui étoient nécessaires pour contenir l'Angleterre; mais ce qui étoit de plaisant, c'est que, dans le même temps, d'autres gens assuroient que M. de Schönberg était mort.

25 mars. — Le 25, on sut à la cour une affaire la plus ridicule du monde. M. le comte de Béthune [2], qui avoit bien soixante ans, enleva Mlle de Vaubrun, qui n'en avoit pas dix-sept, ayant forcé pour cet effet la grille du monastère des filles de la Visitation de la rue du Bac, à Paris; et l'on assuroit qu'il l'avoit épousée, et même que M. le duc de Gesvres leur avoit donné un appartement chez lui, dans lequel ils avoient couché deux nuits. M. le duc d'Estrées, qui avoit épousé la sœur aînée de Mlle de Vaubrun, et qui d'ailleurs étoit neveu à la mode de Bretagne de M. le comte de Béthune, lequel avoit même fait amitié avec Mlle de Vaubrun dans l'hôtel d'Estrées, où il demeuroit, entreprit cette affaire avec beaucoup de chaleur, aussi bien que tout le reste de la famille. Ils firent informer contre le ravisseur et peut-être que, s'ils eussent pu, ils y eussent aussi compris M. le duc de Gesvres [3], disant que quatre de ses gardes, avec un maréchal des logis, avoient servi à appuyer l'enlèvement. D'autre côté, M. de Gesvres apporta au Roi un billet de la damoiselle, par lequel elle certifioit avoir épousé M. le comte de Béthune; mais, comme elle étoit mineure et qu'on n'avoit observé dans ce prétendu mariage aucune des formalités requises pour le rendre

1. Mais, tel qu'il étoit, il valoit encore mieux que tous les autres officiers des gardes du corps, particulièrement pour des affaires difficiles.

2. Fils aîné de feu M. le comte de Béthune, chevalier de l'Ordre et chevalier d'honneur de la Reine, et de Mme de Béthune, dame d'atour de la Reine.

Il étoit veuf d'une mademoiselle Desmarests, sœur aînée du défunt marquis Desmarests, grand fauconnier de France.

3. La considération de son âge et de sa dignité et de ses charges ne l'auroit peut-être pas empêché autant que le fit sa parenté avec le premier président de Novion.

valable, qu'il n'y avoit point de sûreté à Paris pour M. de Béthune, et que n'ayant aucun bien il ne savoit en quel lieu du monde il pourroit l'emmener, M. le duc de Beauvilliers, M. le duc de Charost et les autres parents et amis communs firent en sorte qu'on remît la damoiselle entre les mains de sa mère, à laquelle on prétend qu'elle fit bientôt voir un autre billet de la main de M. de Béthune, par lequel il reconnoissoit qu'il ne l'avoit point épousée, et que ce n'étoit qu'à sa prière qu'elle lui avoit donné le billet que M. le duc de Gesvres avoit porté au Roi. Pour M. de Béthune, il se sauva de Paris, et l'on ne fit peut-être pas toutes les diligences qu'on auroit pu faire pour le prendre [1].

26 mars. — Le 26, il couroit un bruit que cinq régiments anglois s'étoient détachés du service du prince d'Orange, et qu'ils avoient pris le chemin d'Ecosse, ayant à leur tête deux pièces de canon ; que le prince d'Orange avoit en même temps fait marcher un corps pour les charger, mais que les principaux officiers des troupes qu'il avoit commandées, après l'avoir assuré de leur fidélité, lui avoient dit librement que, dans les corps à la tête desquels ils se trouvoient, il y avoit plus de douze cents hommes qui ne manqueroient pas de les abandonner. On ajoutoit que plusieurs colonels et autres officiers lui avoient donné leur démission, parce qu'il les vouloit faire passer en Hollande avec les troupes qu'ils commandoient.

On sut aussi qu'il avoit fait arrêter milord Aran et que, comme les milords ont le privilège de ne pouvoir être que vingt-quatre heures en prison sans qu'on leur dise le sujet pour lequel ils sont arrêtés et qu'on leur fasse leur procès, le milord Aran avoit présenté requête au Parlement, par laquelle il avoit demandé sa délivrance à caution, suivant la coutume d'Angleterre, mais que le prince d'Orange avoit présenté une requête contraire, et que le Parlement avoit accordé au prince d'Orange un délai de trois semaines [2].

On disoit encore que plusieurs évêques, suivant l'exemple de

1. On croyoit que le Roi avoit laissé entendre qu'il valoit mieux le laisser sauver, et que Mme la Dauphine y avoit aussi contribué.

2. Cela étoit fort désavantageux, non-seulement au milord Aran, mais encore à tous les milords en général, parce que c'étoit enfreindre leurs privilèges, auxquels les rois mêmes n'avoient jamais donné d'atteinte.

celui de Londres, avoient enfin prêté serment de fidélité au prince d'Orange [1].

27 mars. — Le 27, on assuroit que l'accommodement des Suisses avec la France étoit fait; mais ceux qui en parloient de cette manière n'étoient pas bien instruits, et les cantons avoient seulement permis de lever des troupes pour la France dans leur pays, ce qu'ils ne refusoient à personne, au lieu que ce qu'on souhaitoit d'eux étoit qu'ils se chargeassent de garder les villes forestières [2] et qu'ils empêchassent les troupes de l'Empire de venir passer le Rhin par cet endroit-là.

28 mars. — Le 28, M. l'abbé de la Trémoïlle déclara la résolution qu'il avoit prise de quitter l'état ecclésiastique et de remettre ses bénéfices au Roi, ce qu'il exécuta peu de jours après avec raison, car, quand on n'a pas de vocation pour l'Eglise, on ne peut pas en conscience posséder des bénéfices.

Le même jour, on apprit la mort de M. Girardin, ambassadeur pour le Roi à Constantinople [3], lequel étoit mort dès le commencement de janvier sans qu'on en eût aucune nouvelle. Le Roi en fut extrêmement touché, ayant conçu toute l'estime imaginable pour ce ministre, qui le servoit avec beaucoup d'esprit, d'exactitude et de fidélité, comme il le dit lui-même publiquement; outre cela, il étoit mort dans une très fâcheuse conjoncture pour la France; car il s'agissoit d'empêcher que les Turcs ne fissent la paix avec l'Empereur, et c'étoit un coup de partie duquel dépendoit en quelque manière le sort de la France [4], et l'on avoit sujet d'être dans de grandes inquiétudes, n'ayant plus

1. Les rois d'Angleterre, depuis leur révolte contre l'Eglise romaine, s'étoient toujours attribué le titre de chef de l'Eglise d'Angleterre, et c'étoit sur ce pied-là que les évêques leur prêtoient serment; mais comment pouvoient-ils reconnoître pour chef de leur Eglise le prince d'Orange, qui étoit d'une religion différente de la leur, et promettre avec serment qu'ils s'en tiendroient à toutes ses décisions.

2. Ce sont quelques villes appartenantes à l'Empereur, qui sont à peu près vis-à-vis d'Huningue, de l'autre côté du Rhin, et qui touchent à la Suisse du côté de Bâle.

3. Ci-devant lieutenant civil du Châtelet de Paris; homme d'un très bel et bon esprit.

4. C'étoit une chose bien extraordinaire que le sort des rois très chrétiens fût lié si étroitement à celui des princes infidèles; cependant, vu la ligue universelle de l'Europe contre la France, il étoit bien difficile qu'elle se pût défendre si les Turcs ne faisoient une puissante diversion du côté de la Hongrie.

personne à la Porte qui eût charge de négocier pour le Roi, dans un temps où il falloit tous les jours faire des propositions aux ministres du Grand Seigneur ou en recevoir de leur part. Aussi MM. Ferrand [1], beaux-frères de M. Girardin, étant venus trouver le Roi, Sa Majesté leur témoigna beaucoup de bonté et leur dit, entre autres choses, qu'ils étoient fort à plaindre dans la mort de leur beau-frère, mais qu'il comptoit que la plus grande perte étoit pour lui.

En ce temps-là, le démêlé de M. le duc d'Estrées et de M. le duc de Gesvres faisoit grand bruit dans le monde; leurs amis avoient eu beau s'en mêler [2], cela n'avoit fait qu'aigrir les choses de part et d'autre; M. de Gesvres convenoit qu'il avoit eu tort de donner retraite à M. de Béthune, quoiqu'il ne demeurât pas d'accord que son maréchal des logis et ses gardes lui eussent prêté main-forte pour l'enlèvement de Mlle de Vaubrun; il étoit même résolu à faire des honnêtetés à M. le duc d'Estrées; mais comme il s'agissoit du plus et du moins, et que l'un vouloit beaucoup de satisfactions fort humiliantes, auxquelles l'autre ne pouvoit consentir, il y eut un million de propositions inutiles qui furent faites de part et d'autre. Cependant, M. le premier président ayant agi fortement pour M. de Gesvres, on fit un écrit dans lequel on crut avoir pris toutes les précautions nécessaires, et, sur cette assurance, M. le duc de Gesvres et M. le premier président vinrent chez M. le duc d'Estrées pour faire les satisfactions dont on croyoit être convenu; mais les entremetteurs se trouvèrent bien loin de leur compte, car M. le duc d'Estrées s'opiniâtra à vouloir que M. le duc de Gesvres mît certains termes dans le discours qu'il lui devoit tenir, et M. le duc de Gesvres ne put se résoudre à les prononcer; ainsi il s'en retourna

1. L'un président de la première chambre des requêtes du palais de Paris, l'autre conseiller en la quatrième chambre des enquêtes du même parlement, l'autre lieutenant particulier du Châtelet, tous honnêtes gens dans leur profession.

Le conseiller avoit été longtemps lieutenant au régiment des gardes, avec beaucoup de réputation.

Outre Mme Girardin, ils avoient encore une sœur mariée à M. de la Faluère, premier président du parlement de Bretagne.

Ils étoient tous enfants du bonhomme Ferrand, ci-devant lieutenant particulier du Châtelet, qui avoit toujours vécu avec une grande réputation de probité.

2. Particulièrement MM. les ducs de Beauvilliers et de Charost.

avec M. le premier président, et les deux parties demeurèrent plus aigries que jamais.

29 mars. — Le 29, le Roi jugea dans son conseil de finance l'affaire de M. d'Harrouys, dans laquelle il y avoit tant de sortes de gens intéressés, lesquels, sous la foi d'un homme si accrédité, lui avoient prêté leur argent, ou plutôt aux Etats de Bretagne, sans examiner le pouvoir qu'il avoit de la part des Etats. Il y en avoit un grand nombre dont la créance étoit établie sur des contrats de constitutions; d'autres sur des promesses, et d'autres sur de simples billets. Il fallut que M. de la Briffe, maître des requêtes, qui étoit rapporteur de cette affaire, entrât dans ce prodigieux détail, les créances se montant à six ou sept millions. Le Roi fit, par son arrêt, diverses classes de ces créanciers et leur assura le payement de leur fond et de leurs arrérages, seulement jusqu'à la concurrence des sommes que M. d'Harrouys avoit empruntées en vertu des procurations des Etats; ce qui étoit juste, car il n'avoit pas pu étendre son pouvoir sans l'autorité de la province, et il n'auroit pas été raisonnable qu'on l'eût obligée de payer des sommes qu'elle n'avoit pas donné ordre d'emprunter. Cependant il se trouvoit plus de trois millions de perte pour les créanciers, qui n'avoient plus leur recours que contre M. d'Harrouys.

Le même jour, le Roi alla à Marly pour quatre jours, et le lendemain on sut que la reine d'Angleterre venoit passer quelques jours de retraite au monastère des religieuses de la Visitation qui est à Chaillot, dans lequel la défunte reine, sa belle-mère, avoit aussi accoutumé de se retirer pendant ses malheurs.

31 mars. — Le 31, on assuroit que l'Empereur avoit envoyé des contre-ordres à plusieurs de ses régiments qui marchoient vers le Rhin, sur la nouvelle qu'il avoit eue qu'un grand corps de Tartares étoit entré en Hongrie. On ajoutoit que ses ministres pressant extrêmement les envoyés du Grand Seigneur, qui étoient à Vienne, de conclure une paix ou une trêve, ils s'en étoient excusés en disant qu'on leur avoit fait diverses propositions qui n'étoient pas comprises dans leurs pouvoirs, et qu'il falloit qu'ils retournassent à Andrinople pour en avoir de plus étendus.

AVRIL 1689

1er avril. — Le 1er d'avril, tout le monde étoit persuadé de la fausseté de la nouvelle des cinq régiments anglois, et l'on disoit seulement que quelques régiments n'ayant plus leurs colonels à leur tête s'étoient débandés. On ajoutoit que le prince d'Orange, continuant à faire battre la caisse, ne pouvoit trouver de soldats qui voulussent s'enrôler, et qu'il avoit ordonné à tous les chefs des manufactures de discontinuer leurs ouvrages, espérant que par ce moyen les ouvriers seroient obligés de prendre parti, mais que cela ne lui avoit pas mieux réussi que ses autres expédients.

2 avril. — Le 2 d'avril, le Roi revint à Versailles; et, en y arrivant, il apprit que, M. de Chamilly ayant voulu forcer de nuit la petite ville d'Oberkirck, qui est proche d'Offenbourg, et dans laquelle il y avoit trois cents hommes des ennemis, les guides qui menoient ses détachements, qui avoient ordre d'attaquer par plusieurs endroits, s'étoient égarés et avoient amené tous les détachements par le même endroit, qui étoit le plus fort; que les ennemis, n'ayant qu'une tête à défendre, y avoient fait un prodigieux feu; qu'ils avoient tué et blessé quantité d'officiers et de soldats, et qu'entre autres M. le marquis de Gandelus [1], brigadier et inspecteur d'infanterie, y avoit reçu un grand coup de mousquet dans le corps, sans que les efforts des troupes françoises pussent venir à bout de forcer cette malheureuse bicoque.

Le même jour, M. de Gabaret, capitaine de vaisseau, fils du chef d'escadre, arriva à Versailles et apporta la nouvelle que le roi d'Angleterre étoit arrivé en Irlande le 22 de mars; qu'aussitôt que la flotte françoise avoit eu mouillé l'ancre, les peuples du pays, de leur propre mouvement, lui avoient envoyé toutes sortes de rafraîchissements; qu'ils avoient reçu le roi avec de grands témoignages de joie; que milord Tyrconnel ne s'étoit pas trouvé à la descente du roi, ayant été obligé de marcher contre quelques protestants qui avoient pris les armes; que le roi avoit fait assurer ceux qui étoient demeurés dans le devoir qu'il leur laisseroit le libre exercice de leur religion, et qu'ayant reçu cette

1. Second fils de M. le duc de Gesvres, bon officier et homme d'un grand détail, quoiqu'il fût encore assez jeune.

assurance, ils lui avoient juré fidélité avec beaucoup de marques d'affection; et qu'enfin il y avoit dans l'Irlande cinquante mille bons hommes qui étoient presque tous bien armés et en état de combattre.

Il couroit alors un bruit que le prince d'Orange ayant envoyé une ordonnance au parlement d'Ecosse, il l'avoit fait brûler par la main du bourreau [1]; que le roi d'Angleterre avoit envoyé en Ecosse les ordres pour assembler un parlement dans toutes les formes, parce que l'assemblée qui s'y tenoit alors n'étoit qu'une convention comme celle d'Angleterre [2]; et que le duc de Gordon avoit occupé les montagnes d'Ecosse avec cinq mille hommes pour le parti du roi.

Le même jour encore, le Roi nomma M. le Blanc [3], maître des requêtes, pour aller à Constantinople remplir la place de feu M. Girardin; et on sut que Sa Majesté avoit fait M. le comte de Gacé maréchal de camp, passant en sa faveur par-dessus la règle qu'il s'étoit imposée de ne point faire de maréchal de camp qui n'eût été brigadier. Il est vrai qu'on avoit fait tort à M. de Gacé en ne le faisant pas brigadier dans un temps où l'on en faisoit plusieurs qui n'étoient pas si anciens officiers que lui, ce qui l'avoit obligé de vendre son régiment d'infanterie [4], et l'on pourroit dire que le Roi lui rendoit justice en cette occasion, et qu'en même temps il faisoit voir que le crédit de M. de Seignelay auprès de lui n'étoit pas aussi diminué qu'on se l'imaginoit; car M. de Gacé étoit propre oncle de Mme de Seignelay [5], et, en lui

1. Cela auroit été une marque d'une grande aigreur contre le prince d'Orange, et après cela il n'y auroit plus eu de retour, mais il n'y avoit guère d'apparence que cette nouvelle fût véritable.

2. Le parlement d'Ecosse, non plus que celui d'Angleterre, ne pouvoit légitimement s'assembler, ni porter le titre de parlement, qu'il ne fût convoqué par les ordres du Roi.

3. Il étoit d'une très médiocre famille de Paris, mais homme d'esprit et de mérite.

Il avoit été autrefois intendant à Rouen, d'où il fut révoqué et même exilé pour une faute assez légère, quoiqu'il eût épousé la fille de feu M. de Bezons, conseiller d'Etat, qui étoit un des intimes de feu M. le chancelier le Tellier.

4. C'étoit le régiment de Vermandois, qui avoit été levé par feu M. le comte de Gacé, son frère, qui fut tué au combat de Senef, étant brigadier.

5. M. le comte de Matignon, chevalier de l'Ordre, avoit douze enfants, six garçons, savoir : M. le comte de Matignon, qui n'eut que deux filles, dont l'aînée épousa le chevalier de Matignon, qui prit le nom de comte de

donnant cette nouvelle dignité, il y avoit apparence que le Roi lui laisseroit aussi le commandement qu'il avoit naturellement dans le pays d'Aunis.

3 avril. — Le 3 mourut à Paris M. le comte de Nancré [1], lieutenant général des armées du Roi, lieutenant de roi d'Artois et gouverneur d'Arras; il avoit été auparavant gouverneur du Quesnoy et gouverneur d'Ath, et, pendant quelques années, il s'étoit vu en passe de prétendre aux plus grandes dignités; mais, en 1672, ayant été assez malheureux pour échouer à l'entreprise d'Ardenbourg [2], qu'il voulut surprendre, quoiqu'il n'en eût point d'ordre, il perdit aussi toutes les espérances de sa fortune.

Il couroit alors une lettre imprimée au nom du prince d'Orange, qui s'adressoit à tous les peuples de France, par laquelle il continuoit à les exhorter à la révolte, déclarant qu'il renonçoit à faire jamais aucune conquête en France, mais que son dessein étoit uniquement d'y venir pour mettre les parlements et la noblesse en liberté, et pour soulager le peuple [3]. On apprit aussi qu'il demandoit aux Anglois trois millions sterling, qui font quarante-deux millions de la monnoie de France, partie pour rendre aux Hollandois ce qu'ils lui avoient prêté pour son entreprise, et le reste pour la levée et l'entretien des troupes et de la flotte dans la conjoncture de la guerre présente; ce qui ne devoit être guère agréable aux Anglois, qui n'étoient pas accoutumés à de semblables levées d'argent.

Le même jour, la fièvre prit à M. de Louvois, comme il étoit

Matignon après la mort de son beau-père, et la cadette épousa M. de Seignelay; M. l'évêque de Lisieux; M. le comte de Gacé, qui fut tué à Senef; M. l'évêque de Condom; M. le chevalier de Matignon, qui fut depuis comte de Gacé et gouverneur du pays d'Aunis. Il eut aussi six filles, dont l'aînée fut abbesse de Cordillon, en Normandie; la seconde, abbesse du Paraclet, à Amiens; la troisième, mariée au comte de Nevet, de Bretagne; la quatrième, abbesse de Saint-Désir de Lisieux; la cinquième, mariée au comte de Coigny, de Normandie, brigadier des armées du Roi, et la sixième fut religieuse dans l'abbaye de Lisieux.

1. Gentilhomme de Normandie, qui avoit autrefois été capitaine au régiment des gardes, et depuis successivement gouverneur du Quesnoy et gouverneur d'Ath.

2. Petite place des Hollandois, proche de l'Écluse, laquelle il auroit prise facilement s'il s'y étoit bien pris.

3. Cela étoit bien insolent à lui de dire qu'il ne vouloit point faire de conquêtes en France, comme s'il avoit été en son pouvoir d'en faire, et bien malicieux de prendre un tel prétexte pour faire soulever les peuples.

dans le conseil; mais son mal n'eut pas de suites, et il lui donna seulement le temps d'aller se délasser à Meudon.

4 avril. — Le 4, on apprit le jugement de l'affaire de M. le duc de Nevers, qui duroit depuis deux ou trois ans, et qui lui avoit fait beaucoup de peine. Un certain sergent avoit prétendu que lui ayant porté un exploit à Nevers, il lui avoit fait donner mille coups par ses gens; sur ce principe, il avoit fait informer contre lui, et tout ce que son crédit et celui de sa famille [1] avoit pu faire avoit été d'empêcher qu'on ne le condamnât brusquement et qu'on lui donnât du temps pour démêler la fausseté de cette accusation, car il soutenoit toujours qu'elle n'avoit aucun fondement. Enfin, après bien des soins et de la dépense, il fit connaître clairement aux juges de la Tournelle que le sergent et treize autres, qui lui servoient de témoins ou de fauteurs dans cette affaire, étoient de véritables imposteurs. Le sergent fut condamné aux galères avec quelques autres, et le reste fut aussi condamné à diverses peines plus légères.

Le même jour, on disoit que le prince d'Orange avoit pris toutes les pierreries, la vaisselle et les meubles du roi d'Angleterre dans le dessein de les vendre, mais que, n'ayant trouvé aucuns marchands anglois qui voulussent les acheter, par la crainte qu'ils avoient d'en être un jour recherchés, il les avoit envoyés en Hollande pour les vendre, étant bien assuré que les marchands n'y seroient pas si scrupuleux.

Ce fut encore dans le même temps qu'on vit paroître pour la première fois à la cour M. le marquis de Souvré, second fils de M. de Louvois [2], lequel, depuis plusieurs années, avoit servi ou voyagé en Pologne, en Allemagne et en Italie.

5 avril. — Le 5, un capitaine du régiment-Dauphin d'infanterie apporta la nouvelle que M. le marquis d'Huxelles, ayant appris que quelques troupes des ennemis avoient passé le Rhin, et qu'elles se retranchoient dans un village nommé Cich, situé sur le bord du Rhin, et tellement environné de marais qu'on n'y

1. Il avoit épousé la fille aînée de Mme de Thianges, sœur de Mme de Montespan; et, de son côté, il étoit oncle de MM. de Vendôme, de Soissons, de Bouillon, de la Meilleraye, de Richelieu et de Bellefonds, et cousin germain de M. le prince de Conti.

2. Monsieur son père l'avoit tenu jusqu'alors éloigné, le faisant voyager en Italie, en Allemagne et en Pologne, et lui faisant chercher la guerre partout.

peut aborder que par un petit défilé, il avoit pris deux cents hommes de chacun des bataillons qui étoient dans Mayence, avec toute sa cavalerie et ses dragons, et étoit marché pour attaquer ce poste, lequel, ayant été fortifié autrefois, se trouvoit encore entouré d'un double fossé; qu'en arrivant il n'avoit pas voulu qu'on donnât, afin de prendre toutes ses précautions, et qu'il avoit reconnu le poste tout à loisir, parce qu'on assuroit qu'il étoit gardé par deux mille hommes; qu'il avoit attendu jusqu'au lendemain à l'attaquer, et que les ennemis avoient commencé à tirer sur ses troupes et lui avoient tué quelques soldats, mais que, se sentant trop faibles pour pouvoir résister à un si grand corps, ils avoient battu la chamade presque une demi-heure durant avant qu'on s'en aperçût; qu'enfin, comme on leur eut envoyé un tambour, il avoit rapporté qu'ils vouloient capituler; que M. d'Huxelles leur avoit mandé qu'il vouloit les prendre à discrétion, et qu'après bien des allées et des venues, pendant lesquelles ils avoient toujours offert de se rendre prisonniers de guerre, ils avoient consenti à tout ce qu'il avoit voulu leur ordonner et s'étoient rendus; qu'en même temps M. d'Huxelles étoit entré dans Cich avec ses troupes; qu'il avoit fait désarmer les soldats, sans les faire dépouiller ni leur prendre aucune chose, et qu'à l'égard des officiers il leur avoit fait dire qu'il les vouloit traiter honnêtement, à cause du bon traitement qu'ils avoient fait depuis peu à un capitaine françois qu'ils avoient pris, et qu'en effet, sans les désarmer ni les démonter, il les avoit fait amener à Mayence, où il les avoit fait mettre sur leur parole dans un bon cabaret, se contentant de faire mettre une sentinelle à leur porte, et faisant mettre les soldats en lieu de sûreté, avec de la paille et du pain de munition, comme le Roi le donnoit à ses troupes; qu'ils s'étoient trouvés au nombre de deux cent cinquante fantassins et quarante dragons, tous bien armés et bien montés, ce qui faisoit que la prise n'étoit pas mauvaise; outre que, si on les avoit laissé fortifier dans ce poste, ils auroient pu facilement y faire passer un corps considérable.

6 avril. — Le 6, on disoit que le duc d'Hamilton [1], qui s'étoit sauvé de Londres quelque temps auparavant, avoit passé en Ecosse, où il s'étoit mis à la tête de la Convention; mais les avis

1. C'étoit l'aîné de la maison de Douglas.

étoient différents sur son chapitre; et, comme il étoit protestant, les uns croyoient qu'il étoit d'intelligence avec le prince d'Orange, les autres qu'il étoit fidèle au roi, et d'autres enfin croyoient qu'il songeoit à se faire roi lui-même, s'il pouvoit en venir à bout.

On disoit aussi que milord Preston, ci-devant envoyé extraordinaire en France, s'étoit joint à un autre milord, travailloit ouvertement dans le nord d'Angleterre à lever des troupes pour le roi, son maître légitime, et que la nouvelle de la désertion des cinq régiments Anglois étoit fondée sur ce que le régiment de Dumbarton [1] avoit déserté effectivement avec quatre pièces de canon à sa tête; que le maréchal de Schönberg l'avoit fait suivre par ses troupes, et qu'on ne savoit pas encore ce qui en seroit arrivé.

On ajoutoit que le prince d'Orange avoit renvoyé en Hollande dix régiments hollandois qu'il en avoit amenés, les Etats-Généraux lui ayant fait savoir qu'ils avoient besoin de leurs troupes; de sorte qu'il n'avoit presque plus que des troupes angloises autour de lui, ce qui paroissoit assez dangereux pour la sûreté de sa personne.

7 avril. — Le 7, le Roi fit la cène à son ordinaire, et il y entendit le sermon de M. l'abbé Roquette [2], neveu de M. l'évêque d'Autun, qui se fit admirer de tout le monde par la solidité de son raisonnement, par son éloquence et par ses manières.

Le même jour, on assuroit que M. le cardinal de Fürstenberg abandonnoit les environs de Cologne, et l'on disoit que les Turcs avoient assiégé une place auprès de Belgrade.

8 avril. — Le 8, le Roi eut nouvelle que tous ses vaisseaux étoient arrivés heureusement à Brest; qu'il y en avoit eu deux et trois brulôts qui avoient eu quelque peine à sortir du port d'Irlande où ils étoient entrés, mais qu'enfin ils s'en étoient retirés sans être aucunement endommagés, et que cela ne leur serviroit que d'un avertissement pour l'avenir.

Le même jour, il vint de fâcheuses nouvelles de la blessure de

1. C'étoit le régiment de milord Douglas, qui depuis quelques années s'appeloit milord Dumbarton.

2. C'étoit un Languedocien qui avoit tout le vif de son pays sans en avoir les défauts. Son oncle, l'évêque d'Autun, étoit un personnage aussi délié qu'il y en eût en France; il avoit été intime ami de feu M. le chancelier le Tellier.

M. de Gandelus, et le bruit couroit que l'Ecosse avoit pris le prince d'Orange pour protecteur, ce qui étoit bien différent des nouvelles qui avoient couru jusqu'alors.

9 avril. — Le 9, qui étoit le jour du samedi saint, le Roi alla faire ses dévotions à la paroisse de Versailles et toucha les malades à son ordinaire. Après son dîner, il fit la distribution des bénéfices vacants, et il donna les abbayes aux abbés de la Messelière [1], de Vieuxbourg [2], de la Feuillée [3], de Denonville [4], et de Chaulnes [5], et à MM. Coursier, théologal de Paris, et Bessière, fils de ce fameux chirurgien [6].

On voyoit alors avec joie que, malgré la guerre, les Hollandois ne laissoient pas de venir prendre, sous le pavillon de Hambourg [7], les vins et les eaux-de-vie de France, ce qui, en faisant voir qu'ils ne s'en pouvoient passer, apportoit en même temps de l'argent dans le royaume, où on en avoit grand besoin.

10 avril. — Le 10, M. d'Aquin, premier médecin du Roi, tomba malade d'une fluxion de poitrine avec la fièvre, un mal de côté et un crachement de sang; mais, quoiqu'il eût plus de soixante ans, il ne laissa pas de se tirer d'un si grand mal, par le moyen de quatre saignées qu'il se fit faire brusquement.

Le même jour, on apprit qu'un corps de Hollandois venu de Maëstricht, s'étant posté dans un des faubourgs de Liège, avoit fait déclarer cette ville pour l'Empereur contre la France, ce qui ne laissoit pas d'être assez fâcheux; mais, dans le fond, Liège avoit fait une grande sottise; car il n'y avoit point de doute que cette ville, grande, riche et peuplée, mais sans aucunes défenses, étoit continuellement exposée à toutes sortes d'insultes.

11 avril. — Le 11 d'avril, on disoit que le parlement d'Ecosse,

1. Gentilhomme de Poitou, frère d'un exempt des gardes du corps.

2. Frère du marquis de Vieuxbourg, lieutenant de roi de Bourbonnois et colonel d'infanterie.

Ils étoient proches parents du chancelier de Boucherat.

3. Fils de M. de la Feuillée, lieutenant général des armées du Roi, un des plus braves et des meilleurs officiers de son temps; c'étoient des gentilshommes de Champagne.

4. Frère de M de Denonville, vice-roi de Canada.

5. Parent de M. de Suze, archevêque d'Auch.

6. Il avoit été consulté lors de l'opération qu'on avoit faite au Roi, et il étoit employé à la direction des hôpitaux de toutes les armées royales.

7. Ville impériale de la basse Allemagne, qui se tenoit dans la neutralité.

suivant l'exemple de celui d'Angleterre, avoit déclaré le trône vacant, et qu'ayant envoyé sommer au nom de l'Etat le duc de Gordon de rendre le château d'Edimbourg, qu'il gardoit pour le roi [1], il avoit été enfin obligé d'obéir, après avoir fait vainement diverses difficultés.

Le même jour, le Roi alla souper à Marly, et la reine d'Angleterre, qui étoit revenue de sa retraite de Chaillot, y vint aussi jouer et souper avec lui. Comme le Roi arriva sur le minuit à Versailles, M. de Seignelay lui amena un courrier qui venoit d'Irlande et qui apportoit la nouvelle que le comte Richard d'Hamilton [2] avoit battu quelques protestants révoltés; on ajoutoit que les Ecossois avoient envoyé des députés au roi d'Angleterre pour l'assurer de leur fidélité; mais cette dernière nouvelle ne paroissoit pas si bien confirmée que l'autre.

12 avril. — Le 12, on sut que M. le Prince, par l'entremise de M. de Gourville [3], avoit enfin terminé l'accommodement entre MM. les ducs d'Estrées et de Gesvres, et que ce dernier étoit allé chez l'autre lui faire les satisfactions dont on étoit convenu, mais que M. le duc d'Estrées n'avoit pas souffert qu'il lui dît toutes les paroles humiliantes qu'il devoit lui dire, et que toutes choses s'étoient passées fort honnêtement.

Le même jour, on sut que M. le Blanc n'alloit plus en ambassade à Constantinople, à cause d'un vieil abcès qu'il avoit eu autrefois et qui s'étoit renouvelé [4]; c'étoit la cause apparente qu'on donnoit au public, mais les courtisans bien éveillés

1. Il avoit bien de l'honneur à cette défense, car il étoit seul qui tint encore pour son roi légitime, et il ne se trouva pas véritable qu'il eût rendu la place par les ordres de la Convention, comme le bruit en couroit alors.

2. Frère de la comtesse de Gramont, qui avoit autrefois servi en France, en qualité de colonel, avec beaucoup de réputation.

3. Tous les négociateurs ayant échoué, on crut qu'il n'y avoit que M. le Prince qui pût réussir, à cause du respect que les uns et les autres auroient pour sa dignité; et, comme les deux partis commençoient à se lasser, les allées et venues de M. de Gourville achevèrent de les persuader.

C'étoit un homme d'un excellent esprit. Il avoit autrefois été partisan du temps de M. Fouquet, et même il fut condamné à mort par la chambre de justice et se sauva en Flandre, d'où M. le Prince eut le crédit de le faire rappeler, en lui faisant donner sa grâce, et il le mit à la tête de ses affaires, qu'il eut bientôt remises en bon état.

4. On lui avoit fait alors la grande opération, et on l'avoit averti de vivre avec beaucoup de régime, parce que son mal pourroit bien revenir; mais les courtisans bien éveillés ne croyoient pas qu'il fût revenu.

croyoient avoir découvert qu'il y avoit une cause secrète, et que les mauvais offices qu'on avoit rendus à M. le Blanc faisoient tout son mal.

On apprit aussi que le roi de Pologne traversoit de tout son pouvoir la paix de l'Empereur avec les Turcs [1], et qu'il avoit déclaré qu'il ne vouloit point de paix avec eux, ce qui embarrassoit extrêmement le conseil de l'Empereur, parce que, leur ayant déclaré la guerre à la faveur d'un traité fait entre lui et la république de Venise, il ne pouvoit pas faire la paix avec ces infidèles sans le consentement de ses alliés.

On apprit encore, le même jour, que l'on commençoit à embarquer à Brest quelques troupes françoises pour les faire passer en Irlande : ce qui auroit été assez nécessaire s'il avoit été vrai, comme on le disoit alors, que le prince d'Orange se préparoit à y envoyer de grandes forces. On assuroit aussi que M. le cardinal de Fürstenberg étoit arrivé à Metz, où il devoit faire dorénavant son séjour ordinaire pour être à portée de recevoir brusquement des nouvelles de la cour et de l'Etat de Cologne.

13 avril. — Le 13, on apprit une importante nouvelle, qui fut celle de l'accommodement de la France avec les Suisses, lesquels avoient été jusqu'alors diverses fois prêts à en venir à une entière rupture [2], ce qui seroit infailliblement arrivé sans les soins des particuliers suisses qui se trouvoient attachés à la France. Les conditions de l'accommodement étoient que les cantons permettroient à la France de lever des troupes dans leur pays pour son argent sur le pied ordinaire ; que la France continueroit à leur payer leurs pensions ; qu'ils se chargeroient de garder le passage de leurs terres qui est auprès des villes forestières [3] ; qu'ils y tiendroient toujours pour cet effet une

1. Par les soins du marquis de Béthune, son beau-frère, qui le gouvernoit toujours en faveur de la France.

2. Si l'on eût encore continué quelque temps à les traiter avec hauteur, comme on avoit fait, ils n'auroient pas manqué de rompre entièrement avec la France : mais on fut obligé de changer de ton, et le Roi eut en cette affaire de grandes obligations à M. Stoppa, lieutenant-colonel de son régiment des gardes, et aux amis qu'il avoit dans les cantons.

3. Cela étoit de grande conséquence, car, les cantons se chargeant de la garde de ces passages, ils se rendoient en quelque manière caution qu'ils ne souffriroient pas qu'aucun des deux partis y passât ; et c'étoit ce que la France demandoit, afin de n'être pas obligée de tenir un corps d'armée de ce côté-là.

garde de quinze cents hommes, dont la moitié seroit payée par l'Empereur et l'autre moitié par le Roi, et qu'ils déclareroient la guerre sur-le-champ à ceux qui voudroient entreprendre de passer sur leurs terres. Ce traité fut agréé par l'envoyé de l'Empereur auprès des cantons, quoique Sa Majesté impériale leur eût écrit des lettres fort menaçantes, lesquelles servirent peut-être à avancer les affaires de la France; mais ce qu'il y eut d'extraordinaire fut que, le Roi ayant fait dresser à Versailles un projet de traité et les députés des cantons en ayant dressé un autre avec M. Amelot, ambassadeur de France, il ne se trouva aucune différence entre ces deux projets, sinon que les cantons demandoient que le Roi leur fît toucher certaine somme par avance sur leurs pensions, et que le Roi vouloit leur donner la même somme par gratification.

14 avril. — Le 14, on sut que le Roi envoyoit M. de Calvo commander entre Sambre et Meuse, et que M. le maréchal d'Humières étoit arrivé à Philippeville.

15 avril. — Le 15, on sut aussi que M. le marquis de la Valette avoit eu ordre de s'y rendre en qualité de maréchal de camp, et l'on ne douta pas un moment qu'on n'allât assembler un grand corps de ce côté-là, et que tout le fort de la guerre ne dût tourner contre la ville et contre le pays de Liège.

Cependant ce pauvre pays et sa ville capitale étoient fort à plaindre, car on ne voyoit pas que ce fût leur faute de ce qu'un convoi pour les troupes de France, composé d'armes, d'habits pour des régiments, de munitions de bouche et de guerre, et d'argent[1], étant sorti de leurs faubourgs avec une faible escorte, avoit été attaqué par un gros corps de Hollandois, qui avoient forcé les Liégeois à le leur remettre entre les mains, après qu'il se fût sauvé dans un de leurs faubourgs. On auroit pû néanmoins les accuser d'avoir quelque intelligence et d'avoir averti la garnison de Maëstricht du jour que le convoi devoit partir; mais Maëstricht est si proche de Liège, et ces deux villes ont tant de commerce l'une avec l'autre, qu'il n'avoit pas été bien difficile à la garnison de Maëstricht d'avoir de bons avis sans que les Liégeois s'en mêlassent; en tout cas, il n'y auroit toujours eu que quelques particuliers qui auroient été coupables, et toute la

1. On disoit qu'il y avoit cent mille écus, et que le convoi valoit en tout un million.

ville auroit été châtiée si on étoit allé la bombarder, comme on disoit que c'étoit l'intention de la France. On assuroit cependant qu'il y avoit un corps considérable de Hollandois dans la ville, et qu'on y travailloit en diligence à réparer la citadelle, qui avoit été rasée depuis peu.

On disoit, le même jour, que M. le chevalier de Sourdis abandonnoit l'Etat de Cologne avec ses troupes, et qu'il laissoit seulement dans Bonn M. d'Asfeld avec une bonne garnison : ce qui faisoit bien voir que la France ne se croyoit plus en état de pouvoir soutenir ce pays-là.

On sut encore, le même jour, que M. le marquis de Souvré avoit acheté le régiment de cavalerie de M. de Tilladet[1], et que M. de Chamarande le fils, premier maître d'hôtel de Mme la Dauphine, avoit été attaquée d'une assez grosse fièvre.

17 avril. — Le 17, Monseigneur eut un assez grand accès de fièvre, qui lui commença par un frisson, et il déclara que c'étoit la fièvre tierce et qu'il en avoit déjà caché un accès. M. le Grand fut aussi attaqué le lendemain de la même maladie.

18 avril. — Le 18, Mme la princesse de Conti, qui s'étoit toujours proposé d'aller faire ses couches à Paris, fut surprise des douleurs et accoucha d'une fille après trois heures de travail.

Le même jour, on assuroit que le roi de Suède et l'électeur de Brandebourg ayant envoyé menacer le roi de Danemark de lui déclarer la guerre s'il ne se déclaroit lui-même contre la France, ce prince avoit été obligé malgré lui de faire ce qu'ils souhaitoient.

On sut aussi que M. le comte de Châteaurenaud, lieutenant général des armées navales du Roi, ayant embarqué sur sa flotte plus de deux mille cinq cents Irlandois qui étoient passés d'Angleterre en France, avoit mis à la voile, avec vingt vaisseaux chargés d'une grande quantité de munitions, pour passer en Irlande, et qu'on croyoit qu'il pourroit donner un combat en passant, parce que Herbert croisoit sur les côtes avec une escadre assez forte. Ce secours d'Irlandois, suivant le sentiment du public, n'étoit pas une chose bien considérable, et tout le monde convenoit que, pour soutenir l'Irlande, il falloit que le

1. C'étoit le plus beau régiment des troupes du Roi, et insensiblement les enfants de M. de Louvois profitoient de la dépouille de M. de Tilladet.

Roi y envoyât un corps considérable de ses troupes avec un bon général, et qu'il n'auroit pas été mal à propos que le roi d'Angleterre fût revenu en France.

On parloit aussi, en ce temps-là, d'une affaire qui s'étoit passée à Huy, au pays de Liège. M. de Gournay, lieutenant général des armées du Roi, avoit voulu y enlever un corps des ennemis qui y étoit, les fortifications de cette place ayant été ruinées depuis quelque temps par les François; pour cet effet, il avoit fait marcher deux corps, l'un plus fort pour la véritable attaque, et l'autre plus foible pour la fausse; mais le corps qui devoit avoir la bonne attaque, ayant plus de chemin à faire que l'autre, par un temps et des chemins effroyables, n'arriva pas assez tôt, ce qui obligea M. de Gournay d'envoyer ordre aux troupes de la fausse attaque de ne point donner; mais son aide de camp trouva qu'elles avoient déjà donné et qu'ayant forcé les ennemis elles étoient dans la ville et avoient fait quelques prisonniers. Ce contre-temps fit que les ennemis, venant à se reconnaître et ne voyant que si peu de François dans la ville, les contraignirent de se retirer. Cependant ils le firent en si bon ordre qu'ils ne perdirent aucun de leurs gens et qu'ils emmenèrent même leurs prisonniers avec eux.

Il y avoit alors des gens qui croyoient que le Roi n'iroit plus coucher à Marly, parce qu'il venoit de tous les côtés des avis qu'on vouloit entreprendre sur sa personne, et que la disposition de ce château paroissoit plus favorable aux gens malintentionnés que celle de Versailles, parce que les gardes étoient fort éloignés du château.

19 avril. — Le 19, Monseigneur eut un fort grand accès de fièvre, quoiqu'il eût été saigné le jour d'auparavant, et cet accès fut même accompagné d'une très grande douleur de tête.

Le même jour, on publia la déclaration de la guerre contre l'Espagne, et l'on connut que les ministres avoient pris justement leurs mesures pour que M. de Rébenac pût être sorti des frontières d'Espagne; car, le même jour, on eut de lui des lettres de Bayonne, et, comme l'ambassade de Constantinople étoit alors d'une extrême conséquence [1], il y avoit déjà beaucoup de gens qui disoient qu'on ne manqueroit pas de l'y envoyer, ou bien

1. C'étoit presque la seule qu'on eût alors en France et où il pût y avoir quelque négociation.

M. de Lusignan, dont on avoit appris la liberté depuis quelques jours.

On sut aussi, le même jour, une nouvelle fort considérable. Le roi de Pologne, ayant proposé dans la diète la confiscation des terres de la princesse de Radziwill [1], le grand maréchal de Lithuanie se leva et s'y opposa formellement, disant qu'il étoit présomptif héritier de cette princesse; ce qui ayant mis le roi en colère, il déclara en pleine assemblée que ce maréchal entretenoit depuis longtemps des commerces avec les princes étrangers contre l'intérêt de l'Etat; mais le maréchal répondit fièrement que véritablement il entretenoit commerce avec les princes étrangers, et, en même temps, il tira un papier de sa poche et, le montrant au roi, il lui dit que c'étoit un traité qu'il avoit fait avec l'Empereur du consentement de tout ce qu'il y avoit dans la diète de sénateurs plus considérables, n'étoit pour autre chose que pour l'empêcher de faire son fils roi au préjudice des lois de l'État. Cette nouvelle étoit de grande conséquence, car la France avoit compté jusqu'alors que le roi de Pologne empêcheroit l'Empereur de faire la paix avec les Turcs, et même qu'il lui déclareroit la guerre en cas de besoin; mais l'assurance avec laquelle le grand maréchal de Lithuanie lui avoit parlé faisoit assez voir que non seulement il ne seroit pas le maître de faire la guerre à l'Empereur, mais que ses peuples pourroient bien le contraindre même de faire la paix avec les Turcs.

20 avril. — Le 20, Monseigneur fut saigné pour la seconde fois, et la reine d'Angleterre vint lui rendre visite, aussi bien qu'à Mme la Dauphine, qui étoit aussi indisposée. Le Roi, sachant qu'elle étoit dans l'appartement de cette princesse, vint l'attendre dans celui de Monseigneur, où elle descendit quelque temps après. La conversation ayant duré un bon quart d'heure, le Roi prit la reine par la main, et, la conduisant dans son parterre, lui fit voir quelques-unes des beautés de son jardin; après quoi il la ramena à son carrosse et la vit partir pour Saint-Germain; pour Monseigneur, quoiqu'il fût habillé, il ne sortit point de son appartement, à cause qu'il avoit été saigné.

On sut, le même jour, qu'il étoit venu des lettres d'Angleterre, par lesquelles on assuroit que le duc de Gordon tenoit toujours

1. En haine de ce que, ayant été accordée à son fils aîné, elle l'avoit abandonné pour un frère de l'électeur de Brandebourg.

pour le roi d'Angleterre dans le château d'Edimbourg, et que, le jour qu'il avoit appris que le roi étoit arrivé en Irlande, il avoit fait tirer cinq cents coups de canon sans boulet, ce qui n'avoit pas été trop agréable aux seigneurs de la convention d'Ecosse.

21 avril. — Le 21, Monseigneur eut son quatrième accès de fièvre, qui avança beaucoup, mais qui ne fut pas si fort que le précédent; à la fin de l'accès, on lui donna une médecine pour seconder la nature, qui s'aidoit beaucoup d'elle-même.

On eut nouvelle ce jour-là que M. de Gandelus avoit reçu l'extrême-onction et qu'il avoit été entièrement abandonné des chirurgiens; on ne doutoit presque pas que le Roi ne donnât son régiment au comte de Mailly, car M. le duc de Gesvres l'ayant demandé pour son quatrième fils, le chevalier, qui étoit capitaine de vaisseau, le Roi lui avoit répondu qu'il l'avoit destiné à un autre, et la faveur de Mme de Maintenon ne laissoit pas douter que ce ne fût à M. de Mailly.

22 avril. — Le 22, comme le Roi venoit de se divertir à Trianon, un courrier de M. de Louvois lui apporta la nouvelle de la mort de M. de Gandelus; et, en entrant chez Mme de Maintenon, il donna le régiment royal des vaisseaux à M. de Mailly, comme tout le monde l'avoit toujours bien deviné, et, quelques jours après, on sut qu'il avoit donné à M. le chevalier de Gesvres le régiment de....., dont M. de Mailly étoit auparavant colonel.

23 avril. — Le 23, Monseigneur eut son cinquième accès de fièvre, à la fin duquel il fut purgé pour la seconde fois, et l'on espéroit que cette purgation emporteroit le reste de la fièvre, qui étoit beaucoup diminuée.

Le même jour, on sut que M. le contrôleur général avoit donné à monsieur son fils aîné la démission de sa charge de président au mortier du parlement de Paris [1]; mais il y avoit apparence que ce n'étoit pas sans que le Roi lui eût accordé un bon brevet de retenue, en cas que son fils vînt à mourir.

On sut encore que les troupes de l'électeur de Brandebourg, au nombre de trois mille, étoient venues attaquer une méchante redoute de terre qui étoit au bout du pont de Bonn, laquelle n'étoit ni fraisée, ni palissadée, et qui étoit seulement soutenue

1. Afin de le faire passer devant M. le président de Mesmes, qui ne devoit pas encore être reçu sitôt.

par deux bateaux dans lesquels on avoit jeté quelques mousquetaires, mais que le sieur de Pallais, capitaine de grenadiers du régiment de Thianges, y avoit fait une si vigoureuse résistance que les ennemis avoient été obligés de se retirer, après avoir perdu deux ou trois cents hommes, du nombre desquels s'étoit trouvé celui qui les commandoit. Le marquis de Thianges, qui étoit dans Bonn, s'étoit fait descendre par-dessus les fortifications pour pouvoir se trouver à l'action; mais il n'étoit arrivé qu'à la fin.

24 avril. — Le 24 au matin, on sut que, le jour précédent, M. le comte de Brionne avoit tiré l'épée contre M. le comte d'Hautefort [1], exempt des gardes du corps du Roi; que ce prince avoit un coup d'épée au travers des deux cuisses, et qu'il n'avoit pas voulu se sauver et étoit demeuré à la grande écurie; que M. d'Hautefort avoit aussi un coup d'épée au-dessus du genou, qu'il s'étoit sauvé, et qu'il avoit écrit une lettre à M. le duc de Luxembourg, son capitaine, pour la faire voir au Roi, par laquelle, après lui avoir demandé pardon de l'action qu'il avoit faite, il reconnoissoit que c'étoit lui qui avoit obligé M. le comte de Brionne de mettre l'épée à la main. Cette affaire fit un grand bruit à la cour, et le Roi envoya chercher exprès le grand prévôt de Sourches, auquel il ordonna de faire la poursuite contre les deux accusés. Ce lui fut un chagrin très sensible, parce qu'il avoit l'honneur d'être parent et ancien ami de toute la maison de M. le comte de Brionne; mais il fallut qu'il fît son devoir. Il alla interroger ce prince à la grande écurie, et, après lui avoir fait prêter son interrogatoire, il lui laissa un officier et des gardes pour le garder; mais ils n'y restèrent pas longtemps, car M. le prince de Lorraine [2], étant venu de la part de toute la

1. Son père s'appeloit le marquis de Saint-Chamans et prétendoit être de la même maison que MM. d'Hautefort. Les courtisans prétendoient qu'on lui avoit échauffé la tête contre M. le comte de Brionne, lequel avoit été amoureux de sa sœur, qui étoit fille d'honneur de Mme la princesse de Conti. [La prétention du marquis de Saint-Chamans était fondée : son aïeul maternel, François de Saint-Chamans, n'avait eu que des filles dont l'aînée Jeanne épousa Alain Frédéric d'Hautefort, en lui apportant en dot la terre et la baronnie de Saint-Chamans, en Limousin, à la charge d'en porter lui et ses descendants le nom et les armes. Voy. *Moreri*. — Comte de Cosnac.]

2. C'étoit le nom qu'avoit pris le chevalier de Lorraine, depuis que le Roi l'avoit fait chevalier de l'Ordre.

maison donner sa parole au Roi qu'il ne s'enfuiroit point, Sa Majesté ordonna au grand prévôt de lever les gardes, et il commença de faire faire l'information, dans laquelle il ne se trouva pas un témoin qui eût rien vu de l'action.

25 avril. — Le 25, le Roi cassa le comte d'Hautefort et ordonna à M. de Luxembourg de lui proposer des gens pour remplir sa place. La reine d'Angleterre, à laquelle le Roi alla ce jour là rendre visite, lui demanda sa grâce, parce qu'il avoit été le premier exempt qui eût servi auprès d'elle; mais le Roi s'en excusa et lui fit entendre que c'étoit un homme perdu.

On commença aussi à douter qui seroit enfin juge de cette affaire; car le parlement, qui avoit l'appui de M. le chancelier, commença à se remuer, prétendant qu'il étoit le seul juge des accusations de duel, et, le grand prévôt prétendant au contraire qu'il étoit compétent de les juger, le Roi ordonna aux uns et aux autres de lui faire connoître leurs raisons.

Le même jour, Monseigneur avoit eu son sixième accès de fièvre, et quoique, à son âge et dans la bonne saison, il y eût toute sorte d'espérance que ce mal passeroit bientôt, les médecins ne laissèrent pas de lui donner du quinquina [1], lequel fit cesser la fièvre dans le moment.

Il couroit alors une lettre de l'Empereur au prince d'Orange, par laquelle il lui donnoit la qualité de roi, et, après lui avoir dit plusieurs choses obligeantes, il le remercioit du bon traitement qu'il avoit fait aux catholiques et le prioit de le continuer.

On sut aussi, dans le même temps, que M. de Lavardin revenoit de son ambassade de Rome, ce qui faisoit perdre toutes les espérances qu'on avoit eues jusqu'alors de voir faire quelque accommodement avec le Pape.

26 avril. — Le 26, on apprit que le prince d'Orange avoit été couronné roi d'Angleterre à Londres, et l'on vit une relation de toutes les cérémonies qui s'étoient faites à son couronnement. On sut aussi que ce prince avoit envoyé des envoyés extraordinaires aux cantons des Suisses et à la ville de Genève, quoique

1. Il semble qu'ils auroient pu attendre encore quelque temps, et que la jeunesse et le bon tempérament de Monseigneur seroient bien venus euxmêmes à bont d'une petite fièvre tierce sans lui donner un remède extraordinaire, qui ne faisoit pas également du bien à tout le monde et qui néanmoins en fit beaucoup à Monseigneur.

les rois d'Angleterre ne leur en eussent jamais envoyé, et par là on voyoit clairement qu'il ne perdoit aucune occasion de travailler contre la France [1].

On apprit aussi qu'on étoit fort alarmé du côté de Vienne de la marche des Tartares et des Valaques, qui déconcertoit extrêmement les desseins de l'Empereur. On disoit encore qu'un régiment des troupes de ce prince, étant venu prendre des quartiers dans le Kerthal, qui est le terrain appartenant aux Suisses le long des villes forestières, les cantons avoient dépêché un courrier à Inspruck, d'où ce régiment étoit venu, pour se plaindre de l'infraction du traité, et que, le lendemain, ce régiment avoit eu ordre de s'éloigner de Kerthal.

Le même jour, on sut encore que la grande chambre du parlement de Paris avoit jugé en faveur de M. le Prince le grand procès qu'il avoit, pour la succession de Mlle de Guise, contre M. le marquis de Couvonges [2], légataire universel de cette princesse, ou plutôt contre M. le duc de Lorraine, pour lequel on croyoit que M. de Couvonges avoit le fidéi-commis [3].

27 avril. — Le 27, on eut nouvelle que les ennemis avoient attaqué une redoute de Kaiserswerth, dans laquelle il n'y avoit que quinze hommes, mais que, comme elle étoit soutenue du feu de la place, ils avoient été vigoureusement repoussés; car on avoit, à la vérité, retiré les troupes françoises de Kaiserswerth, mais on y avoit laissé le régiment d'infanterie de Fürstenberg, qui étoit encore de huit ou neuf cents hommes, et qu'on disoit être assez bon, quoiqu'il fût de nouvelle levée.

Le Roi fit, le même jour, cinq nouveaux brigadiers, deux de cavalerie, qui furent M. le duc de Roquelaure [4] et M. de Bel-

1. Il étoit tellement piqué contre elle qu'il en donnoit même des marques dans des occasions indignes de son esprit; car il avoit été jusqu'à faire confisquer des chevaux que Monseigneur avoit fait acheter en Angleterre, et, dans la suite, après avoir donné un passeport pour des chevaux de M. de Vendôme, on le soupçonna d'avoir envoyé un petit bâtiment hollandois les prendre à la rade de Calais.

2. Gentilhomme de Lorraine, qui étoit de grande maison, et qu'on croyoit prêter seulement son nom pour conserver la donation de Mlle de Guise aux enfants de M. le duc de Lorraine.

3. M. le Prince gagna ce procès tout d'une voix, et, dans la vérité, la conjoncture n'étoit pas favorable pour M. de Couvonges, car on croyoit rendre service au Roi, en ôtant aux enfants de M. de Lorraine une grande succession en France.

4. Le Roi lui avoit donné le chagrin de ne le pas faire brigadier à son

leport [1], et trois d'infanterie, qui furent M. le marquis de Nangis [2] et MM. de Creil [3] et d'Avegean [4], capitaines au régiment des gardes françoises.

29 avril. — Le 29, Monseigneur, duc de Bourgogne, fit le premier voyage de sa vie, car il alla entendre la messe et dîner à Nanterre, pour y accomplir quelque vœu qu'on avoit fait pour sa santé, et de là il alla à Saint-Germain rendre visite à la reine d'Angleterre.

Il couroit alors des bruits assez avantageux du côté d'Ecosse : on ajoutoit que le comte Richard d'Hamilton y avoit passé avec huit ou dix mille hommes, et que le roi d'Angleterre étoit prêt d'y passer aussi avec un corps de vingt mille hommes ; et ces nouvelles avoient d'autant plus l'air de la vérité, qu'on les recevoit en même temps de Londres et de Hollande [5].

30 avril. — Le dernier jour d'avril, on assuroit encore que le comte d'Hamilton avoit fait lever le siège d'Edimbourg, et la cour témoignoit une grande joie de ces nouvelles, mais il y avoit des gens qui trouvoient qu'on les croyoit trop légèrement et qui s'étonnoient fort qu'on eût d'assez mauvaises correspondances en Angleterre et en Ecosse pour n'en pouvoir pas avoir des nouvelles certaines, comme on n'en avoit presque jamais.

Le même jour, on fit à Notre-Dame un service solennel pour la reine d'Espagne, auquel le parlement et toutes les autres cours supérieures [6] assistèrent en cérémonie. Ce furent M. le

rang de mestre de camp, et, dans la dernière promotion, il avoit été le seul traité de cette manière.

1. C'étoit un Gascon qui avoit très bien servi toute sa vie.

2. Il n'avoit pas été fait brigadier à son rang de colonel, quoiqu'il fût gendre de Mme la maréchale de Rochefort, intime amie de M. de Louvois ; mais on lui avoit exprès donné ce coup de fouet pour l'obliger à rectifier sa conduite.

3. Il étoit d'une famille de robe de Paris et servoit depuis très longtemps avec réputation dans le régiment des gardes.

4. Gentilhomme de très grande naissance, puisqu'il étoit cadet de la maison de Montmorency ; mais, comme il n'étoit pas né riche, il avoit été obligé, pour avoir de quoi se soutenir, d'épouser la fille de feu M. Valot, premier médecin du Roi.

Il étoit homme qui avoit beaucoup de mérite, de sagesse et de valeur, mais de fort mauvaise santé et tout percé de coups.

5. Elles se trouvèrent néanmoins extrêmement fausses, et l'on connut par la suite que le roi d'Angleterre n'étoit guère en état de faire une si puissante diversion, qui néanmoins étoit la seule chose qui pût embarrasser le prince d'Orange.

6. Elles prenoient autrefois le titre de cours souveraines ; mais, comme

duc de Chartres [1], M. le Prince et M. le Duc qui menèrent le deuil de la part des hommes; et, de la part des femmes, la petite Mademoiselle, fille de Monsieur [2], Mme la Grande-Duchesse et Mme de Guise, parce que la grande Mademoiselle [3] ne s'y put pas trouver, étant incommodée. Toutes les cérémonies accoutumées en semblables occasions y furent régulièrement observées, et M. l'abbé de Brou, nommé à l'évêché d'Amiens, y fit l'oraison funèbre avec l'applaudissement général de tout le monde.

Le même jour encore, on apprit que M. le marquis de Liancourt [4], second fils de M. le duc de la Rochefoucauld, étoit fort malade à Verteuil, en Angoumois, où il étoit venu joindre monsieur son père; mais, dans la suite, on sut que cette maladie n'étoit pas dangereuse. On apprit aussi que M. le marquis de Berny [5], maître de la garde-robe du Roi, s'étoit démis de sa charge, et que le Roi en avoit donné l'agrément à M. le marquis de Souvré, second fils de M. de Louvois; il n'y eut personne qui en fût surpris, tant parce qu'il y avoit de longues années que M. de Berny ne faisoit point sa charge que parce que, deux ou trois ans auparavant, quelques personnes de qualité en ayant demandé l'agrément au Roi, il avoit répondu qu'il étoit engagé; et, dès ce temps-là, tout le monde avoit conclu que cette charge étoit destinée à un des enfants de M. de Louvois.

en certains temps elles en avoient abusé contre l'autorité du roi, il leur avoit défendu de le prendre à l'avenir, mais seulement celui des cours supérieures.

1. Fils unique de Monsieur, frère du second lit de la défunte, et premier prince du sang.

2. Sœur de M. le duc de Chartres, du même lit, et la première en dignité de petite-fille de roi.

3. Fille aînée de feu Monsieur, duc d'Orléans, oncle du Roi; on croyoit qu'elle avoit eu quelques raisons pour ne s'y vouloir pas trouver.

4. Il avoit été fort longtemps prisonnier dans l'île d'Oleron, mais depuis monsieur son père avoit obtenu qu'il pût demeurer dans une de ses terres.

5. Fils aîné de feu M. de Lyonne, secrétaire d'État, lequel, par sa mauvaise santé et la trempe de son esprit, avoit peine à se captiver autant qu'il le falloit pour servir le Roi agréablement

Sa Majesté ordonna que la somme de cinq cent mille livres, que M. de Louvois lui payoit pour cette charge, fût mise en rente sur la ville, sous le nom de ses enfants.

MAI 1689

1er mai. — Le premier jour de mai, on sut que M. de Rébenac s'étoit excusé auprès du Roi d'aller en ambassade à Constantinople, et que Sa Majesté avoit agréé ses raisons. On apprit aussi la mort de M. l'évêque d'Avranches, qui étoit un gentilhomme du Maine, frère de feu M. le comte de Froulay, grand maréchal des logis du Roi et chevalier de ses Ordres.

On sut, en même temps, que M. de Mimeure [1], gentilhomme de Mgr le Dauphin, avoit eu l'agrément d'acheter la sous-lieutenance des gendarmes anglois, qui étoit à vendre, parce que M. de Kraley [2], qui la possédoit alors, achetoit la sous-lieutenance de M. de la Guette [3]. La conjoncture fut favorable à M. de Mimeure, car il ne se trouva aucun des enseignes de la gendarmerie qui fût en état de donner quatre-vingt mille livres d'argent comptant de cette sous-lieutenance, et ce fut ce qui obligea le Roi de lui en donner l'agrément, parce qu'il vouloit voir terminer l'affaire de Kraley, lequel, outre son mérite et ses services, lui étoit particulièrement recommandé par le roi et par la reine d'Angleterre.

Ce fut en ce temps-là que se fit le mariage du jeune marquis de Vibraye [4] avec Mlle d'Alerac, seconde fille de M. le comte de

1. Il étoit fils d'un conseiller de Dijon et prit avec beaucoup d'esprit cette conjoncture; car, dans le temps où tout le monde cherchoit des emplois, il en trouvoit un pour moins de quatre-vingt mille livres, qui étoit fort honorable, et d'autant plus agréable pour lui que, dans les trois compagnies de gendarmerie qui composoient alors l'escadron dans lequel étoit celle des Anglois, il n'y avoit qu'un seul lieutenant qui servît à l'escadron, parce que les deux autres étoient officiers généraux, et, comme sa compagnie étoit plus ancienne que les deux autres, il se trouvoit à portée de commander l'escadron à chaque moment.

2. Gentilhomme écossois de très bonne maison et beau-frère du duc de Gordon; c'étoit un homme de très grande valeur, qui étoit venu en qualité de maréchal de logis de la compagnie, lorsque le feu comte d'Hamilton la leva la première fois.

3. Il étoit d'une famille de Paris et étoit parvenu à cet emploi par son ancienneté et par son argent; mais, ayant eu une grande maladie et ne croyant pas être en état de servir, il prit le parti de vendre son emploi, croyant qu'on lui donneroit la liberté de le vendre le plus qu'il pourroit; cependant le Roi le taxa en faveur de Kraley, et, quand il voulut proposer de ne plus vendre, il n'y fut pas reçu.

4. Fils unique du marquis de Vibraye, de la maison des Hurault, il étoit

Grignan, lieutenant général pour le Roi en Provence et chevalier de ses Ordres. Il avoit eu deux filles de sa première femme, qui étoit Mlle de Rambouillet, sœur de défunte Mme la duchesse de Montausier[1]. L'aînée de ces deux filles fit donation de son bien à son frère du troisième lit[2] et prit l'habit de religieuse, mais elle ne fit pas profession; la seconde fut Mlle d'Alerac, dont nous parlons ici, laquelle, ayant eu quelque démêlé avec son père et sa belle-mère[3], se retira auprès de Mme la duchesse d'Uzès, sa cousine germaine; mais, pendant qu'elle y étoit, elle conclut son mariage avec M. de Vibraye, et Mme d'Uzès aussi bien que M. de Montausier se plaignirent qu'elle l'avoit fait sans leur participation. De son côté, elle allégua de bonnes raisons pour justifier sa conduite, prétendant qu'on s'étoit déjà opposé à plusieurs mariages qu'on lui avoit proposés, et elle envoya un courrier à monsieur son père, en Provence, pour lui demander la permission de faire ce mariage, avec ordre, s'il la refusoit, de lui faire faire des sommations en justice. M. de Grignan ne manqua pas d'abord de refuser sa permission, comme on l'avoit prévu; mais, comme on lui eut fait trois sommations, il répondit qu'il ne s'opposoit point au mariage, voyant bien qu'il l'auroit fait inutilement, parce que sa fille étoit majeure; et, le courrier étant revenu à Paris, le mariage fut bientôt fait.

Dans le même temps, Mme la princesse de Soubise eut plusieurs accès de fièvre tierce, qui n'eurent point de suites fâcheuses; et on eut nouvelle que les troupes du Roi avoient pris le château d'Ham-sur-Heure, proche de Charleroy : ce qui fit croire qu'on avoit quelque envie d'attaquer cette place[4].

colonel d'un petit régiment d'infanterie et avoit de l'esprit et les manières du monde.

1. M. de Grignan avoit épousé en premières noces Mlle de Rambouillet, dont il avoit eu deux filles; en secondes noces, Mlle du Puy-du-Fou, dont il n'avoit point eu d'enfants; et en troisièmes noces Mlle de Sévigné, dont il n'avoit eu qu'un fils. [Et deux filles, Marie-Blanche, religieuse de la Visitation, et Pauline, devenue Mme de Simiane. — *E. Pontal.*]

2. Chose extraordinaire de donner plutôt son bien à son frère du troisième lit qu'à sa sœur du même lit; mais les persuasions du père et l'esprit insinuant de sa belle-mère l'emportèrent sur les autres considérations.

3. Elle se plaignoit que sa belle-mère s'opposoit à tous les mariages qu'on proposoit pour elle.

4. Il n'y avoit guère d'apparence qu'on voulût attaquer aucune place, et tout le monde étoit persuadé que la France vouloit se tenir cette année sur la défensive, et, si l'on prit Ham-sur-Heure et d'autres petits châteaux, ce n'étoit que pour faire payer plus facilement les contributions.

2 mai. — Le 2 de mai, le Roi alla à Marly pour le reste de la semaine, et l'on y vit une nouveauté à laquelle on ne s'étoit pas attendu; le Roi y faisoit bâtir des corps de garde, et, en attendant, comme on y avoit mené deux cents hommes des gardes françoises et cent des gardes suisses, au lieu qu'on n'y menoit ordinairement que cent hommes des deux régiments, on posa, dès la première nuit, à toutes les avenues qui abordoient au château, des corps de garde qui allumèrent des feux comme dans un campement; on doubla et tripla les sentinelles, tant en dedans qu'en dehors; on mit quatre sentinelles des gardes du corps aux quatre angles du château; M. le maréchal de la Feuillade et les officiers du régiment des gardes firent la ronde jusqu'à cinq heures du matin, et le major des gardes du corps ne se coucha point jusqu'à la même heure; ce qui fut continué de la même manière depuis le lundi que le Roi arriva à Marly jusqu'au samedi qu'il s'en retourna à Versailles. On vit aussi que, quand le Roi alloit à la chasse, on détachoit des brigadiers et des exempts, chacun avec quatre gardes, lesquels alloient à la découverte le long des bois et des autres endroits où il y auroit pu avoir des gens cachés. Tant de précautions faisoient voir clairement qu'on avoit donné bien des avis au Roi de quelques entreprises qu'on vouloit faire sur sa personne, mais il étoit bien à craindre qu'il n'y eût des gens qui en donnassent de faux pour se faire valoir ou pour faire leur fortune par cette voie, qui avoit déjà réussi à d'autres gens.

3 mai. — Le 3 de mai mourut Mme la maréchale de Gramont, veuve de feu M. le maréchal duc de Gramont, pair de France, colonel du régiment des gardes, gouverneur de Béarn et chevalier des Ordres du Roi. Elle étoit mère de M. le duc de Gramont, lors vivant, et nièce de feu M. le cardinal de Richelieu.

On apprit, en ce temps-là, que M. le maréchal de Lorge était assez considérablement malade en Guyenne; mais, peu de jours après, on sut qu il se portoit mieux et qu'on avoit fait le mal beaucoup plus grand qu'il n'avoit été.

Le même jour, M. de Louvois, qui avoit encore eu quelque attaque de fièvre tierce, étant venu au conseil à Marly, le Roi lui demanda s'il n'avoit point eu de nouvelles de la frontière; à quoi il lui répondit qu'il avoit reçu des lettres de M. le duc de Noailles,

et qu'il feroit, dans le 12 ou le 15 du mois, ce qu'il lui avoit ordonné. Ensuite le Roi lui demanda s'il n'avoit point eu de nouvelles du côté de Flandre, et il lui répondit qu'il avoit aussi reçu des lettres de M. le maréchal d'Humières, lequel ne manqueroit pas d'exécuter aussi ses ordres à peu près dans le même temps. Ce colloque, qui se passa publiquement au lever du Roi, fit bien raisonner les courtisans, mais ce n'étoit peut-être qu'un jeu entre le maître et le ministre, tous deux également habiles et politiques, afin de faire courir le bruit qu'ils vouloient faire quelque entreprise.

4 mai. — Le 4, on disoit que le Roi donnoit la lieutenance générale d'Artois et le gouvernement d'Arras à M. le comte de Choiseul, lieutenant général de ses armées, le gouvernement de Saint-Omer, qu'il avoit, à M. du Rancher[1], gouverneur du Quesnoy, et qu'on donnoit à Mme de Nancré le gouvernement du Quesnoy à vendre, pourvu qu'elle trouvât dans peu de jours un marchand; mais cette nouvelle n'étoit pas encore tout à fait certaine, et M. de Louvois n'avoit pas répondu favorablement à des gens qui lui avoient demandé son agrément pour traiter du gouvernement du Quesnoy.

5 mai. — Le 5, on apprit la fin tragique de M. Temple[2], gentilhomme anglois qui avoit été longtemps à la cour de France, et qui même avoit épousé à Paris la sœur d'un homme d'affaires appelé Rambouillet. Le prince d'Orange lui avoit donné depuis quelques jours la charge de secrétaire de la guerre, ce qui est proprement ce que nous appelons en France maréchal des logis de l'armée, et il n'avoit point paru qu'il eût d'ailleurs aucun mécontentement. Cependant un matin il entra dans un bateau[3] et dit au batelier de le mener jusqu'au pont de Londres, où, étant arrivé, il tira de sa poche une liasse de papiers qu'il donna au batelier, et il lui ordonna de la porter à milord Schrwesbury, secrétaire d'Etat. Ensuite il tira une feuille de papier sur laquelle

1. Il avoit été autrefois un des anciens capitaines du régiment des gardes; et, comme il étoit proche parent de M. de Saint-Pouange, on s'imaginoit que M. de Louvois seroit bien aise de lui faire plaisir, mais dans la suite les conjectures se trouvèrent mal fondées.

2. C'étoit un homme bien fait, adroit, qui avoit de l'esprit, et dans lequel il n'avoit jamais paru aucune marque de folie.

3. Il y a des bateaux publics à Londres dans lesquels on va de quartier en quartier sur la Tamise, comme on va à Paris dans des carrosses.

il écrivit avec du crayon un billet au roi Guillaume, par lequel il lui disoit qu'il s'étoit trouvé indigne de la charge dont on l'avoit honoré, et qu'il s'alloit punir des torts qu'il lui avoit déjà faits; en même temps, il donna ce billet au batelier, et, lui ayant ordonné de le porter au roi, il dit qu'il recommandoit son âme à Dieu, et se jeta la tête la première dans la Tamise. Le batelier se jeta après lui pour essayer de le sauver, mais il n'en put venir à bout. Comme ce gentilhomme avoit toujours paru en France avoir beaucoup de bon sens, on soupçonna qu'on l'avoit assassiné et jeté dans la rivière, et qu'on avoit gagné ce batelier pour débiter cette belle histoire.

Le même jour, il couroit un grand bruit que les Turcs avoient fait une trêve pour trois ans avec l'Empereur; mais on disoit en même temps une chose bien contraire, qui étoit que les Turcs avoient promis de ne faire aucune paix ni trêve avec l'Empereur, et que Tékéli assembloit un grand corps sur la frontière de Hongrie.

6 mai. — Le 6, on assuroit que l'Angleterre avoit déclaré la guerre à la France, mais cette nouvelle n'étoit pas encore bien certaine. On disoit aussi que l'Ecosse avoit proclamé le prince d'Orange roi; que l'amiral Herbert croisoit avec vingt-quatre vaisseaux sur les côtes d'Irlande, attendant encore dix-huit vaisseaux hollandois qui le devoient joindre; et que le comte Richard d'Hamilton avoit manqué un château, qu'il avoit voulu attaquer avec trop peu de forces et de précautions.

7 mai. — Le 7, le Roi étant revenu de Marly, où il avoit passé quelques jours, trouva ses deux compagnies de mousquetaires et les quartiers de ses gendarmes et de ses chevau-légers campés auprès de Versailles, comme il l'avoit ordonné.

On eut nouvelle alors que l'Empereur avoit refusé de ratifier le traité que son envoyé avoit signé avec les Suisses, et que ce prince avoit fait faire de grands magasins dans la ville de Constance [1], ce qui faisoit croire qu'il avoit dessein de faire entrer ses armées par ce côté-là dans la Franche-Comté [2]. On ajoutoit

1. Ville de l'Etat de la maison d'Autriche qui est située à l'autre bout de la Suisse et à portée de fournir tous les convois nécessaires aux armées qui seroient dans la haute Alsace; elle est célèbre par le concile général qui s'y est tenu.

2. S'ils avoient passé en Franche-Comté, ils auroient bien embarrassé la France, car le duché de Bourgogne, le Lyonnois et toutes les autres

que le prince d'Orange avoit envoyé dix-huit cent mille livres d'argent comptant aux cantons protestants, et que le Pape avoit un nonce auprès des cantons catholiques pour les engager à se déclarer contre la France.

8 mai. — Le 8 de mai, M. le marquis de Souvré prêta entre les mains du Roi le serment de la charge de maître de sa garde-robe, et l'on sut que Sa Majesté avoit nommé M. de Châteauneuf [1], conseiller au parlement, pour aller de sa part en ambassade à Constantinople. Il étoit Savoyard de nation et ne s'étoit d'abord venu établir en France que pour se rendre capable d'occuper quelque jour une place dans le conseil de M. le duc de Savoie; mais, ayant trouvé de grands accès auprès de feu M. le premier président de Lamoignon, il acheta une charge de conseiller au parlement, dans laquelle il acquit beaucoup de réputation; ensuite il se maria et s'établit entièrement en France. Il avoit beaucoup de délicatesse d'esprit, et, selon les apparences, il étoit fort propre pour les ambassades.

9 mai. — Le 9, on disoit que milord Halifax étoit fort mécontent du prince d'Orange, jusque-là qu'il avoit refusé le titre de duc qu'il lui avoit offert, quoique c'eût été son unique désir d'être duc pendant que le roi d'Angleterre étoit encore dans ses Etats. Le bruit couroit aussi que M. le maréchal de Schönberg, auquel le prince d'Orange avoit donné le titre de duc d'Albemarle, devoit venir commander l'armée de Hollande; mais toutes ces nouvelles, qui venoient d'Angleterre, étoient tellement incertaines qu'on n'y pouvoit raisonnablement ajouter aucune foi.

Le même jour, le nouvel ambassadeur de Venise, Veniero [2], eut sa première audience du Roi, et l'on sut que Sa Majesté faisoit revenir de Canada M. de Denonville, comme elle le lui avoit promis en cas qu'il y eût de la guerre, et qu'elle y renvoyoit en sa place pour vice-roi M. le comte de Frontenac, lequel en avoit été rappelé quelques années auparavant, par les mauvais offices qu'on lui avoit rendus.

provinces de la haute Loire auroient été en proie, n'ayant aucunes places fortes qui pussent arrêter les Allemands.

1. Il se nommoit Castagnié dans le langage de son pays, et l'on avoit interprété ce mot en celui de Châteauneuf.

2. Il étoit parent proche de celui qui venoit de sortir d'ambassade, portant même nom et mêmes armes que lui, et il étoit à souhaiter qu'il fût un ministre aussi sage et aussi éclairé.

10 mai. — Le 10, le bruit couroit qu'on s'étoit trompé quand on avoit dit que le comte d'Hamilton avoit manqué la place qu'il avoit attaquée, et qu'effectivement il avoit pris Londonderry, qui étoit la seule place importante qui restât aux protestants dans toute l'Irlande; mais cette nouvelle se trouva encore fausse dans la suite.

On apprit, dans le même temps, que la flotte du Roi commandée par M. le comte de Châteaurenaud, lieutenant général de ses armées, étoit sortie du port de Brest et avoit mis à la voile la nuit du 5 au 6, portant environ deux mille Anglois ou Irlandois, avec quantité de munitions de guerre et de bouche et de grosses sommes d'argent, pour aller joindre le roi d'Angleterre.

Le Roi avoit établi depuis quelques jours un nouveau tribunal, qu'on appeloit la chambre ardente, dont M. de Fieubet, conseiller d'Etat, étoit le président, et M. de la Briffe, maître des requêtes, le procureur général, et elle devoit connoître de tous les crimes qui auroient quelque apparence d'attentat à la personne du Roi ou à son honneur. Il y avoit déjà plusieurs accusés à la Bastille, et la chambre ne manquoit pas d'occupation.

On sut aussi, dans le même temps, que M. le cardinal de Fürstenberg avoit donné son régiment de dragons à M. le chevalier de Pomponne, qui s'étoit extrêmement distingué depuis que la guerre se faisoit le long des bords du Rhin, et il auroit été bon que toutes ses troupes eussent été commandées par des François et qu'il n'eût eu que des gouverneurs françois dans ses places.

11 mai. — Le 11 de mai, on apprit que tous les régiments de milice et les compagnies de l'arrière-ban qu'on avoit levés dans la plupart des provinces du royaume commençoient à se mettre en mouvement, et que ces troupes marchoient chacune au département que le Roi leur avoit destiné, les unes devant servir sur les côtes, les autres dans les provinces suspectes à cause des huguenots, quelques-unes sur la frontière, et presque toutes généralement hors de leur propre pays; car on avoit affecté de les éloigner du lieu où elles avoient été assemblées, ce qui, par plus d'une raison, n'étoit pas une mauvaise politique.

13 mai. — Le 13, Mme de Durasfort, dame d'atour de Madame, sœur de MM. les maréchaux de Duras et de Lorge, mourut à Saint-Cloud, où Monsieur étoit alors, après une maladie de plus de trois mois, dans laquelle elle avoit eu des symptômes très

extraordinaires, et entre autres elle avoit jeté deux boyaux d'un pied de long, au grand étonnement de tous les médecins. Elle fut universellement regrettée de tout le monde, car c'étoit une fille de très bon esprit, de bonne mine, et qui savoit aussi bien vivre qu'aucune personne de sa qualité.

Le même jour, M. de Poissy, fils aîné de M. le président de Maisons, mourut aussi d'apoplexie à Paris à la fleur de son âge, car il n'avoit pas plus de vingt-huit ans, et cependant il s'étoit déjà acquis beaucoup de réputation dans son métier de conseiller du parlement, et tout le monde le regardoit comme devant succéder un jour avec estime à la dignité de monsieur son père [1].

14 mai. — Le 14, il couroit deux bruits également incertains : l'un étoit que sept vaisseaux de l'armée navale du prince d'Orange étoient allés se rendre au roi d'Angleterre, l'autre que les protestants d'Ecosse avoient levé le siège d'Edimbourg.

15 mai. — Le 15, on sut qu'entre toutes les dames qui avoient fortement brigué la charge de dame d'atour de Madame, Monsieur avoit choisi Mme de Châtillon [2], femme de M. de Châtillon, son premier gentilhomme de la chambre, à laquelle, sur les pressantes instances de Madame, il avoit associé Mlle de Châteauthiers [3] et lui avoit en même temps donné deux mille écus de pension, à condition qu'elle ne feroit les fonctions de la charge qu'en l'absence de Mme de Châtillon.

Le même jour, le Roi donna à M. le marquis d'Escaux [4], brigadier d'infanterie, la lieutenance de roi de Brie, qui étoit depuis longtemps vacante par la mort de M. de Belloy, à condition de donner à la famille quinze mille livres d'argent comptant.

16 mai. — Le 16, on vit arriver à la cour M. le marquis de

1. Il avoit été quelque temps brouillé avec lui; mais le père étoit revenu de sa préoccupation et travailloit fortement à lui faire avoir sa survivance; mais Dieu se joue quand il lui plaît des desseins des hommes.

Il ne restoit à M. de Maisons qu'un seul fils, lequel quitta d'abord la profession de l'Église pour prendre la charge de conseiller du parlement, qu'avoit feu son frère, pour laquelle le Roi voulut bien lui donner la dispense nécessaire.

2 Femme bien faite et de bonne mine, qui étoit seconde fille de feu M. le marquis de Piennes, lieutenant général des armées du Roi, chevalier de ses Ordres et gouverneur de Pignerol.

3. Elle étoit l'ancienne des filles d'honneur de Madame et avoit trouvé moyen de joindre à beaucoup de beauté et d'agrément encore plus d'esprit et de conduite.

4. Brave gentilhomme de Champagne, de la maison de Nangis.

Sourdis [1], lequel y fut mieux reçu du Roi que les courtisans ne se l'étoient imaginés et peut-être qu'il ne l'avoit espéré lui-même; mais il avoit de bons patrons à la cour [2], et le Roi lui donna le bougeoir à son coucher dès le même soir qu'il arriva.

On apprit, le même jour, le combat qui s'étoit fait entre M. de Fontanges [3], mestre de camp du régiment de cavalerie de M. le duc de Chartres, et M. de Lévigny, qui en étoit lieutenant-colonel; on prétendoit que ce dernier, qui y avoit été tué, s'étoit attiré son malheur, en ne voulant pas obéir à son supérieur, en lui disant des choses contraires au respect qu'il lui devoit, et en mettant même le premier le pistolet à la main contre lui.

On sut aussi que le roi de Pologne avoit refusé de recevoir les lettres que le prince d'Orange lui avoit écrites comme roi d'Angleterre, et qu'il avoit déclaré qu'il ne le reconnoissoit point pour roi : ce qu'on attribuoit avec raison aux soins de M. le marquis de Béthune, son beau-frère, qui étoit toujours auprès de lui pour les intérêts de la France.

On apprit encore une nouvelle importante, qui étoit que les Suisses gardoient inviolablement la parole qu'ils avoient donnée au Roi; qu'ils levoient trois mille hommes pour garder les passages des villes forestières, à la charge que le Roi en payeroit la solde, et qu'ils avoient promis de mettre en vingt-quatre heures quarante-deux mille hommes sur pied, si les troupes de l'Empire s'approchoient pour passer sur leurs terres.

Il couroit en même temps deux nouvelles bien opposées, dont la première étoit que le roi d'Angleterre étoit descendu en Ecosse, et la seconde que le château d'Edimbourg capituloit : chose étrange qu'on eût à la cour des avis si incertains de ce qui se passoit en des provinces si peu éloignées, et dont on avoit tant d'intérêt de savoir les mouvements!

Il y avoit déjà quelque temps que Mme de Montespan étoit partie pour aller aux eaux de Bourbon, et ces longues absences qu'elle faisoit tous les ans ne faisoient encore qu'achever de ruiner son peu de crédit; aussi croyoit-on qu'elles étoient plus nécessaires pour flatter son chagrin que pour sa santé.

1. Ci-devant le chevalier de Sourdis.
2. M. de Louvois et M. de Saint-Pouange.
3. Il n'étoit pas de même maison que feu Mme la duchesse de Fontanges, quoiqu'il fût de même pays.

18 mai. — Le 18, il vint des nouvelles d'Irlande, qui furent que le roi d'Angleterre n'avoit pas encore pris Londonderry; que M. de Maumont, l'un de ses lieutenants généraux, avoit été tué à une sortie, et que M. Rosen, autre lieutenant général, ayant eu avis que quatre mille protestants s'étoient approchés de la place, et qui se croyoient fort en sûreté dans leurs quartiers, parce qu'ils étoient à couvert d'une assez grosse rivière, il avoit passé cette même rivière à nage avec cinq cents chevaux, avoit donné dans le quartier de ces rebelles, qu'il avoit surpris, et les avoit taillés en pièces. La barque qui apporta cette nouvelle fut bien embarrassée; car elle se trouva au milieu de la flotte de Herbert, composée de seize gros vaisseaux et de quatre brûlots, sans les petits bâtiments, entre lesquels deux frégates légères lui donnèrent chasse fort longtemps, sans néanmoins la pouvoir joindre. Quelques heures après, elle découvrit encore une autre flotte; mais, comme elle n'avoit pas la curiosité de s'approcher de trop près, elle ne put pas distinguer si c'étoit la flotte de France ou celle de Hollande.

19 mai. — Le 19, le Roi alla à son château de Marly pour deux jours, pendant lesquels M. le Duc et M. le duc du Maine prirent congé de lui pour aller à l'armée, le premier en Allemagne, et le second en Flandre. A l'égard de M. le prince de Conti, il prit congé du Roi au retour de Marly, pour aller servir en Allemagne auprès de M. le Duc, son beau-frère, en qualité de volontaire, à son grand regret, et effectivement c'étoit dommage de ne le pas employer à quelque chose de meilleur [1], car il avoit toute la valeur et tout l'esprit nécessaire pour s'en bien acquitter.

22 mai. — Le 22, le chevalier de Châteaurenaud, lieutenant de vaisseau, arrivant en poste de Brest, apporta la nouvelle de la victoire que son oncle le comte de Châteaurenaud, lieutenant général, avoit remportée aux côtes d'Irlande sur milord Herbert, qui commandoit la flotte d'Angleterre. Il y avoit quinze jours que Herbert attendoit la flotte de France pour la combattre et pour l'empêcher de faire son débarquement en Irlande, et, comme il savoit qu'elle devoit aborder à Kinsale, il se tenoit toujours à la hauteur

1. Mais le Roi avoit peine à revenir des impressions qu'il avoit prises contre lui, quoique d'ailleurs il semblât faire toutes les choses nécessaires pour réparer ses fautes passées.

de ce port; mais, la flotte françoise s'étant trouvée sous le vent de ce port environ à dix lieues, M. de Châteaurenaud jugea à propos d'entrer dans la baie de Bantry, où il fit mettre dans six brûlots et dans trois autres bâtiments tout ce qu'il avoit à débarquer, pour le faire porter à terre dans le fond de la baie, qui est éloignée de quatre à cinq lieues. Tout ne put pas être transporté le même jour de l'arrivée, et il en restoit encore une partie dans les vaisseaux [1], lorsqu'on aperçut les Anglois, qui venoient avec beaucoup de fierté. M. de Châteaurenaud fit avancer son avant-garde, dont M. Pannetier [2] faisoit la tête. Le combat commença par un fort grand feu, et, quoique M. Pannetier n'eût qu'un vaisseau de quarante-quatre pièces de canon et que celui des ennemis qui lui étoit opposé fût de soixante-dix, il ne laissa pas de le faire plier, ayant trouvé un moyen, qui fut de s'approcher si près du vaisseau anglois qu'il l'accabla de sa mousqueterie. Le reste de l'avant-garde ennemie fut traité de la même manière par celle de France et fut obligé de se retirer en désordre. En même temps, M. de Châteaurenaud donna vigoureusement sur le corps de bataille des ennemis, fit plier Herbert, et le poursuivit sept à huit lieues au large, le menant toujours battant; mais, voyant que les vaisseaux ennemis alloient beaucoup mieux que les siens, que son navire faisoit beaucoup d'eau, et que la plupart de ses poudres étoient mouillées, il jugea plus à propos de retourner à la baie de Bantry pour reprendre les six brûlots et les trois autres bâtiments qui étoient allés se décharger au fond de la baie. Tous les Irlandois et Anglois qui étoient sur les vaisseaux du Roi ne firent aucune instance pour y rester quand ils virent le combat certain, et on les mit tous à terre, à la réserve de quelques-uns [3], entre lesquels se trouva un frère de Herbert [4], qui pleuroit de rage quand il vit que son frère s'enfuyoit.

1. C'était une espèce de désavantage pour les François, dont les forces étoient séparées.

2. C'étoit un très brave officier, qui étoit originaire de Boulonnois.

3. Des François auroient été au désespoir de mettre pied à terre quand on alloit se battre; mais le fond des Anglois et des Irlandois est trop mauvais pour qu'ils n'en fassent pas connoître quelque chose.

4. Il avoit été chassé et maltraité par le prince d'Orange, et cependant il ne pouvoit s'accoutumer à voir fuir son frère qui commandoit l'armée de cet usurpateur contre son roi légitime.

Dans le combat, toutes les côtes de la baie étoient bordées de peuple qui levoit les mains au ciel et prioit le Dieu des armées d'être favorable aux François, comme il le fut effectivement. Mais leur victoire fut plutôt une affaire d'éclat qu'une grande perte pour les Anglois [1]. Ce qu'il y eut d'avantageux pour la France fut que M. de Châteaurenaud, en revenant de son expédition, rencontra sur sa route cinq vaisseaux marchands hollandois, qu'il prit en chemin faisant et qu'il amena à Brest; et, comme ils étoient chargés de marchandises pour près de cinq cent mille livres, c'étoit toujours pour payer une partie des frais de l'armement. Mais la chose auroit été complète s'il avoit pu prendre la flotte des Indes orientales, dont la charge se montoit à plus de vingt millions, et qu'il vit de loin à l'entrée de la Manche, sans néanmoins pouvoir s'en approcher, parce qu'elle avoit le vent au-dessus de lui.

23 mai. — Le 23, il arriva un courrier d'Irlande, qui en étoit parti à peu près dans le même temps du combat de M. de Châteaurenaud, mais qui n'étoit pas venu si vite que le chevalier son neveu, ces étrangers n'étant jamais servis aux postes comme sont les naturels du pays. On apprit par lui que Londonderry n'étoit pas encore pris, et le détail de la mort de M. de Maumont; voici comme l'affaire s'étoit passée. M. de Maumont avoit envoyé deux cents hommes pour se saisir d'un petit fort, qui est à l'entrée du havre de Londonderry; mais, ne croyant pas que ce nombre fût suffisant pour le garder, il y en avoit encore fait marcher trois cents, lesquels passant assez près de la place, les assiégés firent une sortie de quinze cents hommes, cavalerie et infanterie, pour venir charger ces trois cents hommes. On en vint avertir en diligence M. de Maumont, qui dînoit chez M. le duc de Berwick; en même temps, il monta à cheval, et, ramassant en chemin un très petit nombre de dragons et de cavalerie, il chargea sans reconnoître la sortie des assiégés, qui le tuèrent de leur première décharge. Cependant on ne laissa pas de les charger si vigoureusement qu'ils furent obligés de rentrer dans la place.

Le bruit couroit aussi, en ce temps-là, que le prince d'Orange y avoit jeté deux vieux régiments anglois, et la raison de cette

1. La perte du côté des Anglois n'avoit pas été fort grande, puisqu'elle s'étoit réduite à quelques hommes qui avoient été tués sur leurs vaisseaux.

nouvelle n'étoit autre chose que la longue résistance des assiégés, parce qu'on ne pouvoit s'imaginer en France qu'ils pussent tenir si longtemps ; mais on ne faisoit pas réflexion que les assiégeants étoient plus faibles que les assiégés, et qu'ils manquoient d'artillerie et de munitions de guerre.

Le même jour encore, on vit arriver à la cour M. le marquis d'Alincourt, fils aîné de M. le duc de Villeroy, lequel avoit passé l'hiver en Allemagne à la tête de son régiment, depuis que le Roi lui avoit permis de quitter son exil de Berry pour y aller servir, sans néanmoins lui donner permission de revenir à la cour; mais il lui pardonna entièrement et lui permit de venir lui faire la révérence, ce qu'ayant fait et ayant resté à Versailles trois ou quatre jours, il s'en retourna joindre son régiment.

Ce fut alors que le Roi fit le chevalier de Châteaurenaud capitaine de vaisseau, à cause de la bonne nouvelle qu'il lui avoit apportée : ce qui fut d'autant plus agréable pour lui qu'il n'y avoit pas plus de quatre mois qu'il étoit lieutenant; mais il étoit bien raisonnable de donner cette joie à son oncle, qui venoit de rendre un si grand service.

Le Roi trouva bon aussi que M. le duc de Gesvres se démît entre les mains de son fils, le chevalier, d'une petite lieutenance de roi de Normandie [1], qu'il possédoit depuis longtemps.

On vit alors à la cour M. Porter, vice-chambellan du roi d'Angleterre, lequel revenoit de Rome, où son maître l'avoit envoyé pour demander au Pape du secours contre le prince d'Orange; mais il assuroit que Sa Sainteté ne lui en avoit pas voulu donner, disant qu'elle avoit besoin de son argent pour se défendre contre le Roi de France; et, dans tous ses discours, il témoignoit hautement qu'il avoit tout sujet d'être mécontent du Pape.

24 mai. — Le 24, le Roi décida le conflit qui étoit entre son grand prévôt et le parlement de Paris au sujet du combat de M. le comte de Brionne, et Sa Majesté porta un jugement digne de ses lumières et de son équité, car il y avoit trois ordonnances positives qui défendoient au grand prévôt de prendre connois-

1. Ces petites lieutenances de roi de Normandie et de Bretagne ne sont proprement que des charges de sénéchal renforcées, auxquelles on a donné un rang, et elles sont en tout subordonnées à celles des lieutenants généraux.

sance des accusations de duel, lesquelles n'avoient point été révoquées. Il étoit d'un dangereux exemple que le Roi donnât lui-même atteinte à ses déclarations et qu'il semblât par là autoriser en quelque manière les atteintes que les parlements n'y donnoient que trop souvent; et, comme le combat de M. le comte de Brionne étoit arrivé dans le temps que ces trois déclarations devoient être encore en vigueur, puisqu'elles n'avoient point été révoquées, Sa Majesté renvoya au parlement la connoissance de l'affaire de M. le comte de Brionne; mais, en même temps, connoissant que ces trois déclarations avoient été faites dans des temps suspects et pour complaire au parlement, qui avoit alors toute l'autorité; qu'elles n'avoient jamais eu d'exécution; que les grands prévôts étoient dans une possession immémoriale et non troublée de connoître de tous les duels qui arrivoient à la suite de la cour, et qu'enfin il étoit de l'intérêt des rois de n'accorder pas aux parlements une si grande autorité dans leur maison, Sa Majesté, par une quatrième déclaration, révoqua les trois autres, et ordonna qu'à l'avenir le grand prévôt seroit juge de tous les duels qui arriveroient à la suite de la cour, se réservant néanmoins la faculté de nommer d'autres juges en certaines occasions. Voilà quelle fut la décision du Roi, laquelle fut fort avantageuse au grand prévôt, et qui chagrina beaucoup le parlement.

On eut, le même jour, nouvelle qu'un officier allemand, que M. le cardinal de Fürstenberg avoit établi gouverneur dans Rhinberg, avoit vendu cette place aux Hollandois et qu'ils lui en avoient laissé le gouvernement.

Ce fut encore le même jour que mourut à Paris Mme la comtesse Desmarets [1], veuve de feu M. le comte Desmarets, grand fauconnier de France et grand-père de celui qui possédoit alors la charge.

26 mai. — Le 26, le bruit couroit que Herbert avoit été fort blessé, et que les Anglois mêmes convenoient qu'ils avoient été bien battus; mais la première nouvelle ne se trouva pas véritable, et les Anglois étoient trop fiers pour convenir qu'ils avoient été battus.

1. Elle étoit de la maison de Lantages et avoit apporté de grands biens à son mari, qu'elle avoit épousé par inclination. Sa mère avoit été gouvernante des trois sœurs du roi Louis XIII.

Le même jour, on sut que M. le maréchal d'Humières étoit campé à la Boissière, campement fameux dans les dernières guerres, parce qu'il n'y avoit pas d'années que les armées n'y vinssent camper.

27 mai. — Le 27, un courrier de M. de Noailles apporta au Roi la nouvelle de la prise de Campredon [1] et du château de la Roque, que ce duc avoit pris en Catalogne sans y avoir fait que fort peu de perte.

Le même courrier apprit aussi que le marquis de Rivarolles, maréchal de camp, avoit défait un corps de trois mille miquelets espagnols, qui avoient avec eux cinq ou six cents hommes de troupes réglées.

28 mai. — Le 28, qui étoit la veille de la Pentecôte, le Roi fit ses dévotions avec sa piété ordinaire et toucha les malades des écrouelles. L'après-dîner, après avoir assisté à vêpres, il distribua les bénéfices vacants, qui ne consistoient qu'en deux petites abbayes [2], dont l'une fut donnée au frère de d'Ornaison [3], exempt des gardes du corps, et l'autre au fils de la Coste [4], premier capitaine du régiment de Piémont.

29 mai. — Le 29, le Roi fit la cérémonie de l'Ordre, dans laquelle furent reçus M. l'évêque de Beauvais et M. le comte de Sourdis.

30 mai. — Le 30, le Roi eut un accès de fièvre, lequel ayant été précédé d'un autre plus léger deux jours auparavant, duquel il ne s'étoit pas vanté, il prit du quinquina à la fin de l'accès, et, ce remède lui ayant fait faire une grande évacuation, il eut une foiblesse assez considérable, mais qui n'eut point de fâcheuses suites.

On apprit, ce jour-là, que Mme l'électrice de Bavière étoit accouchée d'un fils, ce qui étoit une assez grande joie pour

1. Petite ville de Catalogne, au pied de la montagne, laquelle, dans les guerres anciennes, on avoit attaquée deux fois, mais elle avoit toujours été secourue par les Espagnols.

2. Sans compter l'évêché d'Avranches, que le Roi garda longtemps *in petto* pour des raisons particulières; il le donna ensuite à M. l'abbé de Sillery, cousin germain de M. de la Rochefoucauld.

3. Gentilhomme de Lyonnois, qui étoit entré simple garde et avoit monté par les degrés jusqu'à la charge d'exempt.

4. Il étoit bien juste que le Roi le consolât de quelque manière, car il venoit de donner à son préjudice la lieutenance colonelle du régiment de Piémont à Vallière, qui n'en étoit que second capitaine.

Mme la Dauphine, laquelle aimoit extrêmement M. l'électeur, son frère, et sa maison [1].

On sut aussi positivement que Herbert n'avoit point été blessé et que les Anglois avoient perdu cinq cents hommes dans le dernier combat. Le bruit commençoit aussi à courir que les Anglois avoient pris deux petites frégates françoises commandées par Bart, Dunkerquois, et le chevalier de Forbin, qui avoit été amiral du roi de Siam; mais on ne savoit cette nouvelle que par douze matelots qui s'étoient sauvés du combat dans une chaloupe.

31 mai. — Le dernier jour du mois de mai, on apprit que le Roi avoit donné ses ordres pour faire brûler Spire, Worms et Kreuznach, dont les habitants faisoient grande pitié à tout le monde [2], et ces ordres étoient fondés sur ce qu'on savoit que l'armée impériale s'approchoit du Rhin, qu'on croyoit que M. de Lorraine étoit déjà arrivé à Francfort, et qu'on appréhendoit qu'ayant passé le Rhin, il ne se saisît de ces postes qui auroient fort incommodé la France.

On disoit aussi que M. de Brandebourg n'avoit pas voulu consentir qu'on assiégeât Bonn, par l'appréhension qu'il avoit eue que ce siège ne ruinât toutes ses troupes; que M. le prince de Commercy venoit servir de volontaire dans l'armée de M. le duc de Lorraine, et le prince Eugène de Savoie dans celle de M. de Bavière.

Les médecins de la cour firent, en ce temps-là, une grande consultation au sujet du mal de Mme la Dauphine; mais toute leur habileté n'alla pas jusqu'à trouver des remèdes pour la guérir.

Ce fut à peu près dans le même temps qu'on eut la nouvelle de la mort de la reine de Suède, laquelle avoit toujours fait son séjour à Rome depuis qu'elle avoit quitté sa couronne et qu'elle s'étoit convertie. C'étoit une princesse qui avoit beaucoup d'esprit, et qui s'étoit extrêmement attachée aux sciences et à la connoissance de toutes les langues de l'Europe; mais ses dernières années n'avoient pas eu tout l'éclat de celles de sa jeunesse.

1. On lui avoit même objecté quelquefois qu'elle y étoit trop attachée, et on disoit que cela lui avoit fait des affaires avec le Roi.

2. Tous les bons catholiques devoient regarder ces incendies avec larmes, car, en voulant brûler toutes les villes, il étoit impossible de sauver les églises.

On vit aussi alors Mlle de Sousselles entrer fille d'honneur de Madame, à la place de Mlle de Châteauthiers, et la cour ne lui parut pas nouvelle, car il y avoit longtemps qu'elle y étoit auprès de Mme la marquise de Dangeau.

JUIN 1689.

1er juin. — Le 1er du mois de juin, le Roi n'eut point de fièvre, et, comme il continua de prendre du quinquina, il s'en trouva entièrement guéri.

2 juin. — Le 2, on apprit que M. de Lavardin n'avoit pas pu obtenir de passeport pour lui, ni pour son équipage, en qualité d'ambassadeur de France; mais que le gouverneur de Milan, ayant toujours soutenu qu'il n'étoit point ambassadeur, puisque le Pape ne l'avoit pas reconnu pour tel, lui avoit seulement donné un passeport comme à un seigneur françois, qui auroit été faire le voyage de Rome par curiosité. Cependant on apprit, dans la suite, que M. de Lavardin avoit eu tout sujet de se louer des honnêtetés de ce gouverneur.

3 juin. — Le 3, on vit courir par le monde la déclaration de la guerre que le prince d'Orange faisoit à la France, laquelle étoit conçue en des termes parfaitement insolents, jusqu'à donner toujours au Roi le nom de roi des François, et jamais celui de roi de France, sans compter bien d'autres choses de la même force.

On disoit aussi que les flottes d'Angleterre et de Hollande s'étoient jointes dans la Manche, et qu'ils auroient soixante vaisseaux de guerre; puissance formidable, et que les François prenoient peut-être plaisir à grossir encore, suivant leur bonne coutume d'enfler toujours les forces de leurs ennemis et de diminuer les leurs, non pas pour se faire valoir en cas d'un heureux succès, mais pour avoir le plaisir de critiquer les ministres.

Le même jour, on apprit que les cantons protestants des Suisses avoient fait prolonger leur diète, ce qui faisoit mal augurer des desseins qu'ils avoient touchant les intérêts de la France; car on savoit qu'ils avoient refusé nettement l'argent qu'elle leur vouloit donner.

Ce fut aussi ce jour-là que le Roi vit faire l'exercice à ses deux compagnies de mousquetaires dans la haute cour de son château de Versailles, pendant une fort grande pluie, laquelle n'empêcha pas que Monseigneur, duc de Bourgogne, ne le fît avec eux, à la droite du premier rang [1], avec une application, une justesse et une dextérité infiniment au dessus de ce que peuvent faire ordinairement les enfants de son âge, étant inouï qu'un enfant qui n'avoit pas encore sept ans accomplis témoignât autant d'adresse et de sang-froid que des gens de vingt-cinq ans.

On sut, dans le même temps, que M. de la Trousse étoit fort malade, et qu'ayant les jambes extrêmement enflées, il ne se trouvoit plus en état de donner les ordres dans les provinces où il commandoit alors : ce qui obligea le Roi d'y envoyer commander en sa place M. de Saint-Ruth, lequel avoit quelque peine à servir sous M. le maréchal de Lorge.

On apprit aussi que le fils de M. l'électeur de Bavière avoit bientôt fait par sa mort succéder la tristesse à l'extrême joie qu'il avoit causée par sa naissance.

4 juin. — Le 4, il couroit un bruit que le siège d'Edimbourg étoit levé et qu'il commençoit à y avoir de grands troubles en Ecosse; mais on eut en même temps des nouvelles d'Irlande, par lesquelles on apprit que Londonderry n'étoit pas pris; que M. de Pusignan y avoit été tué d'un coup de mousquet, qu'il avoit reçu au-dessous de la gorge, et que M. de Pointis y avoit aussi été blessé légèrement.

On apprit encore, dans le même temps, que le prince d'Orange avoit demandé des troupes aux Hollandois, et qu'ils lui avoient envoyé quelques régiments, ce qui n'étoit pas une marque qu'il eût réussi dans les levées qu'il avoit faites en Angleterre. On sut aussi que les États-Généraux avoient envoyé six mille hommes de pied au comte de Castanaga, gouverneur des Pays-Bas espagnols, lequel, en échange, avoit envoyé quinze cents chevaux de ses troupes à leur général, le comte de Waldeck.

Ce fut encore le même jour que le Roi donna le régiment de Languedoc, qui vaquoit par la mort de M. le marquis de Pusignan, à M. le marquis d'Antin, qui étoit déjà colonel du

1. On ne sauroit croire la joie que tout le monde eut de voir ce petit prince commencer à donner de si grandes marques de l'inclination qu'il devoit avoir un jour pour la guerre, et le Roi même en parut fort touché.

régiment de l'Ile-de-France, lequel étoit seulement destiné pour demeurer en garnison, comme tous les autres petits régiments de la même espèce qui n'avoient point de piques.

On apprit aussi que M. le chevalier d'Harcourt, frère de M. le Grand, avoit eu à Paris une violente attaque d'apoplexie, et qu'on avoit peu d'espérance qu'il pût se tirer d'affaire.

Ce fut dans le même temps qu'une lettre du chevalier de Forbin, prisonnier en Angleterre, apprit tout le détail du combat qu'il avoit donné avec Bart contre les Anglois : on sut donc qu'ayant eu ordre d'escorter cinq vaisseaux marchands, qui venoient des côtes de Bretagne à celles de Normandie, et ayant protesté que, s'ils perdoient leurs frégates, ce ne seroit pas leur faute, étant impossible qu'ils ne fussent attaqués dans ce trajet, ils l'avoient effectivement été par deux vaisseaux anglois, chacun de quarante-huit pièces de canon; que voyant qu'il falloit nécessairement que, s'ils se retiroient, les vaisseaux marchands fussent pris, et que, s'ils combattoient, les vaisseaux marchands pourroient se sauver, ils avoient préféré leur devoir à leur sûreté, malgré l'effroyable avantage que les Anglois avoient sur eux, car il n'y avoit sur la frégate de Bart que vingt-quatre pièces de canon, et il n'y en avoit que seize sur celle de Forbin. Néanmoins, comme c'étoient de braves gens, ils ne laissèrent pas d'espérer de pouvoir faire quelque action éclatante, malgré leur foiblesse, et, après avoir tenu un petit conseil assez à la hâte, ils résolurent que Bart iroit aborder le vaisseau anglois qui venoit sur lui dans le dessein de se jeter dedans avec tous ses gens, et que Forbin viendroit aborder le vaisseau de Bart par derrière, afin de lui fournir continuellement du monde. Cela fut exécuté sur-le-champ; mais Bart, au lieu que, pour s'accrocher à l'Anglois, son vaisseau devoit prolonger tout du long de son bord, ne put l'approcher que de son avant, et même son beaupré s'accrocha dans les cordages de l'anglois, de manière qu'il ne lui montroit que la proue, au lieu que l'anglois le foudroyoit du canon de tout son bord. Cependant Forbin étant venu aborder le vaisseau de Bart et lui ayant fourni du monde, comme ils en étoient convenus, ils firent un si grand feu de grenades et de mousqueterie qu'ils obligèrent les Anglois de quitter le pont; mais, l'autre vaisseau anglois étant venu les attaquer par derrière, les ennemis leur tirèrent tant de coups de canon qu'ils rasèrent entièrement

leur bord, de sorte qu'ils furent obligés de se rendre, n'ayant plus dans leurs deux frégates que quatre hommes en vie, et étant tous deux fort blessés, Bart d'un coup et Forbin de quatre. Cette vigoureuse action, qui donna aux vaisseaux marchands le moyen de se sauver, fut admirée des Anglois mêmes, malgré leur haine et leur envie contre la France, et, ayant mené les deux capitaines prisonniers à Plymouth, ils les traitèrent avec toute sorte d'honnêteté, la seule sentinelle qu'ils avoient à leur porte les faisant apercevoir qu'ils étoient prisonniers.

5 juin. — Le 5, le bruit couroit que le marquis de la Vieuville épousoit Mlle d'Arrest [1], belle damoiselle de Picardie, mais qui n'avoit aucun bien. On assuroit que les bans de leur mariage avoient déjà été achetés et qu'il lui faisoit des avantages considérables.

On disoit aussi que le Pape avoit, par une bulle expresse, permis à l'évêque de Liège d'engager quelques-unes des villes de son Etat aux Hollandois, afin de tirer d'eux de l'argent pour faire la guerre à la France; et, de bonne foi, si cela avoit été vrai, Sa Sainteté n'auroit pas été excusable, n'y ayant pas de raisons assez fortes pour engager un pape à permettre à un évêque d'engager le patrimoine de son diocèse à des hérétiques.

Le même jour encore, le Roi donna le régiment de l'Ile-de-France à un M. de la Massaye, nouveau converti [2], qui avoit autrefois été capitaine dans le régiment de Picardie et qui ne songeoit pas même à rentrer dans l'emploi.

6 juin. — Le 6, on eut nouvelle qu'un grand corps d'Allemands s'étoit venu camper devant Mayence, qu'ils avoient commencé de canonner et de bombarder cette place, et même qu'ils avoient attaqué une méchante redoute qui étoit au delà du Rhin, dans laquelle il y avoit quelques maisons, et qui couvroit la tête du pont. Cette redoute étoit gardée par d'Ayron [3], capitaine au régiment-Dauphin, qui se défendit vigoureusement et ne voulut

1. Il protestoit qu'il ne feroit jamais ce mariage, mais la suite fit voir quelle foi l'on doit ajouter aux serments des amoureux; et, dans la vérité, Mlle d'Arrest portoit avec elle l'excuse de la faute qu'elle lui faisoit faire.

2. C'étoit un gentilhomme de Poitou, et personne ne comprit pourquoi on avoit été le choisir pour lui donner un régiment que tant de gens de qualité, qui étoient actuellement dans le service, auroient reçu avec joie, comme une récompense.

3. Gentilhomme de Poitou, qui servoit depuis très longtemps dans le régiment-Dauphin.

point quitter son poste qu'après en avoir eu trois ordres précis de M. le marquis d'Huxelles. Enfin, le troisième ordre étant arrivé, et ne voulant pas désobéir à son général, étant d'ailleurs satisfait d'avoir tué bien du monde aux ennemis et de n'avoir perdu que deux ou trois hommes, il mit le feu aux maisons et se retira par le pont, qu'il rompit après lui [1].

7 juin. — Le 7, le sieur Rainssant [2], garde des médailles du Roi, se noya à Versailles dans une grande pièce d'eau, qui s'appelle la pièce des Suisses ; il fut fort regretté, parce que c'étoit un bon homme et qui s'étoit acquis assez de connaissance dans cette science des médailles, laquelle est néanmoins le plus souvent très obscure et très incertaine.

Le même jour, le Roi donna douze mille livres de pension à Mme la duchesse de Portsmouth, et certainement ce secours lui étoit fort nécessaire, car elle ne retiroit plus rien d'Angleterre, et elle n'avoit pas eu soin, pendant sa faveur, d'acquérir de gros établissements en France ; d'ailleurs il est certain qu'elle avoit rendu des services très considérables au Roi pendant la vie du feu roi d'Angleterre.

On sut aussi que M. le comte de Gacé s'en alloit en Irlande [3], où il devoit servir auprès de roi d'Angleterre en qualité de lieutenant général ; que M. le marquis d'Escaux [4] y passoit aussi en qualité de maréchal de camp, et que M. le comte d'Hocquincourt [5], M. le comte d'Amanzé [6] et M. de Saint-

1. Il étoit bon d'ôter aux ennemis des bateaux dont ils se seroient servis pour faire un pont.

2. C'étoit un médecin de Reims qui s'étoit adonné à la connoissance des médailles, et, comme le Roi en avoit de très belles et en très grande quantité, c'étoit un emploi particulier dans sa maison que d'en avoir soin, et cet emploi étoit à la disposition du surintendant des bâtiments, qui avoit l'intendance de tous les meubles du Roi.

Ce pauvre homme, apparemment étourdi par de l'opium qu'il prenoit tous les jours, tomba par hasard dans cette pièce d'eau, où il se noya.

3. Etant au désespoir qu'on eût envoyé M. de Saint-Ruth commander dans son gouvernement ; cela lui auroit été avantageux si le Roi lui eût donné une commission de lieutenant général, mais il n'en devoit avoir que du roi d'Angleterre, non plus que les autres officiers généraux qu'on y envoyoit.

4. Le même qui venoit d'avoir la lieutenance de roi de Brie.

5. Fils aîné de M. le marquis d'Hocquincourt, chevalier de l'Ordre ; il étoit colonel d'un petit régiment d'infanterie.

6. Fils aîné du marquis d'Amanzé, lieutenant général pour le Roi en Bourgogne ; il étoit colonel d'un petit régiment d'infanterie.

Paterne [1] y alloient aussi servir en qualité de brigadiers.

On apprit, dans le même temps, que M. l'électeur de Bavière, quittant les villes forestières, dont il s'étoit approché, avoit marché vers le bas Rhin avec son armée; ce qui faisoit conjecturer qu'il alloit se joindre à M. de Lorraine pour faire le siège de Mayence ou pour quelque autre entreprise.

Le même jour encore mourut à Paris M. le chevalier d'Harcourt, prince d'une valeur héroïque et d'un très grand esprit, qu'il avoit cultivé par beaucoup de sciences, mais qui, n'ayant pas trouvé à la cour certaines conjonctures favorables pour sa fortune [2], avoit un peu trop aimé la vie libre et les plaisirs.

8 juin. — Le 8, M. le Grand, son frère, écrivit un billet au Roi, par lequel il lui demandoit excuse s'il ne pouvoit pas venir lui-même lui apprendre la mort de son frère, se recommandant d'ailleurs à ses bontés ordinaires. Cette lettre fut donnée au Roi dans son lit par Bontemps, son premier valet de chambre; le Roi la lut, et, comme il ne répondoit rien, Bontemps, qui vouloit faire l'office d'ami à M. le Grand, demanda au Roi s'il lui ordonnoit de faire quelque réponse à ce prince, et le Roi lui dit sur-le-champ : « Allez dire de ma part à M. le Grand que je donne de bon cœur l'abbaye de Royaumont à son fils, l'abbé de Lorraine [3], et que je voudrois qu'elle fût plus considérable, afin de la lui donner encore avec plus de joie. »

9 juin. — Le 9, quoiqu'il n'y eût pas longtemps que le Roi eût eu la fièvre, il ne laissa pas d'assister à la procession du Saint-Sacrement, et il y témoigna plus de piété que jamais.

On disoit, ce jour-là, que les Impériaux étoient décampés de devant Mayence, mais ce bruit ne se trouva pas véritable dans la suite.

Le même jour encore, Mlle d'Hautefort, ayant paru à la proces-

1. C'étoit un gentilhomme du Maine, cousin du marquis de Béringhen, qui lui avoit fait donner un petit régiment d'infanterie.

2. Il s'étoit d'abord attaché à feu M. le duc de Lorraine; mais, ayant été obligé de l'abandonner quand on le dépouilla de sa duché, à cause des intérêts du reste de sa famille, il ne lui fut pas possible de prendre ensuite aucun goût à la cour.

3 M. le Grand auroit eu dessein de faire donner cette abbaye à un autre de ses fils, qu'il destinoit à l'Église, qui n'avoit point encore de bénéfice; mais le Roi, qui étoit bien aise alors de connoître les jeunes gens auparavant que de leur en donner, préféra l'aîné, qu'il connoissoit, au cadet, qu'il ne connoissoit point.

sion avec Mme la princesse de Conti, le Roi le trouva mauvais, et, ayant dit à cette princesse qu'il ne comprenoit pas comment elle pouvoit encore la souffrir chez elle, elle lui donna deux mille livres de pension et lui fit dire de se retirer.

11 juin. — Le 11 de juin, on assuroit que milord Dundee avoit assemblé en Ecosse un corps de troupes assez considérable; qu'il poursuivoit Mackay, général du prince d'Orange; qu'il lui avoit pris quatre cents hommes; que le roi d'Angleterre devoit bientôt lui envoyer du secours, et qu'il pourroit passer lui-même en Ecosse pour obliger par sa présence les Ecossois à se déclarer [1].

12-13 juin. — Le 12 et le 13, on eut trois fausses nouvelles : la première fut celle de la prise de Londonderry, la seconde celle du siège de Kaiserswert, et la troisième celle de la mort de M. le prince de Conti; mais celle qu'on eut en même temps de la défaite de la garnison de Dinant fut plus véritable. Celui qui commandoit dedans, voulant profiter de l'éloignement des ennemis, fit sortir de sa place deux à trois cents hommes, tant cavalerie et infanterie que dragons, pour aller enlever des bestiaux du côté de Namur; la chose réussit, et le parti fit un grand butin; mais, n'ayant pu passer la rivière de Sambre à un certain gué qu'il connoissoit, comme il se l'étoit proposé, cela donna le temps à la cavalerie de Namur, qui le poursuivoit, de le joindre, dans le temps qu'il alloit pour gagner un autre gué. D'abord les François se mirent en bataille devant les ennemis; mais, dès le premier coup, toute la cavalerie françoise s'enfuit et abandonna l'infanterie et les dragons, qui furent taillés en pièces; il est vrai que les officiers qui commandoient cette cavalerie, voyant qu'il leur étoit impossible de l'arrêter, vinrent se mettre à la tête des dragons, où ils se firent assommer, et de ce nombre furent le lieutenant-colonel du régiment de Brionne et quelques capitaines.

14 juin. — Le 14, on assuroit que M. le duc de Lorraine avoit été fort mal satisfait des troupes dont on avoit composé son armée, tant pour la bonté que pour le nombre, et qu'il en avoit écrit à l'Empereur pour lui témoigner son mécontentement.

1. Les apparences étoient que, s'il eût passé en Écosse, tout ce royaume se fût déclaré pour lui; mais la suite fit connoître que cela étoit bien éloigné de sa pensée.

On disoit aussi que M. le maréchal de Schönberg avoit marché avec vingt mille hommes pour passer en Irlande ; mais cette nouvelle ne paroissoit guère bien fondée. On ajoutoit que le prince d'Orange avoit levé quatre régiments françois, qu'il avoit composés des huguenots qui avoient passé en Angleterre, et qu'il leur avoit donné des noms de provinces de France, comme le régiment de Guyenne, de Normandie, etc. ; continuation de son insolence bien digne de lui ; mais, comme les rois d'Angleterre prennent aussi le titre de roi de France, il croyoit être en droit, depuis qu'il s'étoit fait roi d'Angleterre, de disposer de tout ce qui dépendoit de la France, et même on étoit persuadé qu'il avoit toujours prétendu être à Paris, avec toutes ses forces, le même mois de mai où ces choses se passoient.

15 juin. — Le 15, le Roi donna à M. le marquis de Tilladet le gouvernement d'Arras et la lieutenance générale d'Artois, qui étoient vacants par la mort de M. de Nancré, et, en même temps, il retira de lui le gouvernement de Cognac, qu'il donna à M. le marquis de la Caze [1], enseigne de ses gardes du corps, que ses blessures et ses incommodités mettoient hors d'état de servir, quoiqu'il fût encore dans la force de son âge. Les bons offices de M. le duc de la Rochefoucauld, son proche parent [2], ne nuisirent pas à lui procurer un établissement si agréable, lequel, outre qu'il lui valoit dix ou douze mille livres de rente, se trouvoit heureusement être au milieu de son pays, qui est de lui-même très délicieux, et où l'on peut faire plus de dépense pour dix mille livres qu'on n'en feroit pour trente sur les frontières des Pays-Bas.

Pour l'enseigne de ses gardes du corps, le Roi la donna à M. de Laval [3], qui étoit le plus ancien exempt de la compagnie de Lorge, dans laquelle cette enseigne se trouvoit vacante, et qui méritoit cet emploi par ses services, ayant commencé par être garde dans la même compagnie et ayant monté par tous les degrés jusqu'à celui d'exempt avec réputation.

1. Cadet de la maison de Pons, qui ne fut pas malheureux de trouver une retraite si agréable.

2. Il avoit voulu lui procurer ce gouvernement dès le temps qu'il avoit été donné à M. de Tilladet, et cela même l'avoit brouillé avec M. de Louvois, qui se raccommoda avec lui par le même endroit, c'est-à-dire en faisant donner à M. de la Caze ce gouvernement.

3. Gentilhomme de Limousin.

16 juin. — Le 16, on sut que le parlement avoit ordonné qu'il seroit plus amplement informé du combat de M. le comte de Brionne [1], et qu'on publieroit incessamment des monitoires, ce qui fut exécuté ; cependant, comme un accusé est obligé de se remettre en prison, le Roi lui fit la grâce de lui permettre de n'aller point à la Conciergerie [2], mais à la Bastille, où il se rendit peu de jours après, croyant en sortir dès que les monitoires seroient publiés, parce que M. d'Hautefort s'étoit, dans le même temps, remis à la Conciergerie [3].

On disoit, en ce temps-là, que M. le maréchal de Schönberg devoit passer en Irlande, et sans doute, s'il y étoit passé, le roi d'Angleterre auroit été dans un grand danger, car ses troupes n'étoient pas encore sur le pied de pouvoir résister à de vieilles troupes bien réglées.

Le même jour, on vit avec étonnement arriver à Versailles le chevalier de Forbin, qui avoit été pris avec Bart par les Anglois au combat des deux frégates ; à l'égard de Bart, il ne parut point, s'en étant allé à Brest sans venir à la cour [4]. Ces deux capitaines, se portant mieux de leurs blessures et voyant qu'on n'avoit aucune exactitude à les garder, avoient pris la résolution de se sauver ; et, pour cet effet, ayant épargné une partie des vivres qu'on leur apportoit journellement pour leur nourriture, afin d'en avoir pendant le trajet qu'ils méditoient de faire, ils s'étoient jetés le soir, avec leur chirurgien et deux autres hommes, dans une petite barque qu'ils avoient trouvée au port de Plymouth ; et, quoiqu'ils aient trouvé le temps assez contraire, ils n'avoient pas laissé de passer et d'arriver aux côtes de France.

Ce fut encore le même jour que, par des raisons particulières, le Roi rompit la chambre des filles d'honneur de Mme la Duchesse, dont les deux anciennes, qui étoient Mlle d'Auray [5] et

1. On étoit bien persuadé qu'on ne trouveroit pas de témoins, mais c'étoit toujours un embarras et une inquiétude pour la famille de M. le Grand.

2. La conciergerie du palais de Paris est la prison destinée pour les accusés de duel, de quelque qualité qu'ils puissent être, et la Bastille n'est faite que pour les prisonniers d'État.

3. Cela sembloit se contrarier, car il falloit absolument confronter ces deux accusés, et ainsi ils devoient être dans une même prison.

4. C'étoit un bon Flamand qui n'y entendoit pas tant de finesse, mais qui se battoit bien dans l'occasion.

5. Damoiselle de Poitou, dont la mère étoit morte gouvernante de

Mlle de La Roche-Enart [1], se mirent dans des couvents en attendant une meilleure fortune, et pour Mlle de Paulmy [2], qui étoit la troisième, Mme la Princesse la retint auprès d'elle.

18 juin. — Le 18, on disoit qu'en Angleterre la Chambre des seigneurs murmuroit extrêmement de ce que la Chambre des communes s'étoit ingérée de taxer les seigneurs pour la levée de l'argent que le prince d'Orange avoit demandé, les seigneurs prétendant avoir droit de n'être taxés que par leur propre Chambre : si cette nouvelle avoit été véritable, on auroit dû espérer que la division des deux Chambres auroit pu produire quelque mouvement avantageux au roi d'Angleterre.

19 juin. — Le 19, le Roi fit Bart et le chevalier de Forbin capitaines de vaisseau et leur donna des pensions pour les récompenser de la belle action qu'ils avoient faite.

En ce temps-là, l'affaire des Suisses n'étoit pas encore conclue, mais on assuroit que les cantons catholiques pressoient fortement les protestants de signer le traité qu'ils avoient fait avec la France, et que les protestants en faisoient toujours difficulté.

20 juin. — Le 20, on apprit que M. le prince d'Henrichemont, qui étoit à Landau avec le régiment du Roi dans lequel il étoit capitaine, ayant soupé chez M. le marquis de Rochefort et y ayant pris querelle au jeu avec M. de Barbantane [3], enseigne colonel du même régiment, ils s'étoient jeté les chandeliers à la tête l'un de l'autre, et avoient mis l'épée à la main, ce qui avoit causé un grand accident; car dans l'obscurité, les assistants s'étant mis en devoir de les séparer et ayant arrêté M. de Barbantane, M. le chevalier de Vassé [4], capitaine au même régiment, qui voulut aussi arrêter M. le prince d'Henrichemont, s'enferra dans son épée et en reçut un coup au travers du corps.

On sut encore que les ennemis avoient un grand corps devant Mayence de l'autre côté du Rhin, et même qu'ils avoient fait un pont sur le Mein, et qu'ils commençoient à jeter des bombes

Mlle de Nantes, depuis Mme la Duchesse, et dont la sœur aînée avoit épousé M. Tambonneau.

1. Damoiselle de Poitou, qui étoit parente de Mme de Montespan.

2. Fille du feu marquis de Paulmy, brigadier de cavalerie.

3. Gentilhomme de Provence, dont le père avoit autrefois servi longtemps dans la cavalerie.

4. Gentilhomme du Maine, troisième fils du défunt marquis de Vassé.

dans la place, ce qui faisoit croire avec quelque apparence qu'ils avoient envie de l'assiéger.

En ce temps-là, Mme la Dauphine commença de se porter mieux de ses nouveaux remèdes et à donner quelque espérance de guérison, mais il n'étoit pas encore temps de chanter victoire.

24 juin. — Le 24, on eut des lettres de M. de Duras, par lesquelles il mandoit que M. le duc de Lorraine avoit passé le Rhin à Coblentz et qu'il marchoit vers Mont-Royal; mais on reçut le lendemain une lettre de Bonn, par laquelle on mandoit qu'on n'avoit pas eu la moindre nouvelle des ennemis de ce côté-là.

Cependant on assuroit que milord Dundee se fortifioit toujours en Ecosse; que le château d'Edimbourg se défendoit encore et que le duc de Gordon y avoit des provisions pour sept ans [1]. On disoit aussi que les presbytériens [2] avoient chassé d'Ecosse la plupart des épiscopaux [3], que les évêques d'Angleterre avoient fait une collecte ou assemblée afin de trouver les moyens de pourvoir à leur subsistance, et que le prince d'Orange avoit trouvé fort mauvais qu'ils l'eussent osé faire sans son autorité. On ajoutoit qu'il avoit envie de ne faire plus qu'une chambre de celle des seigneurs et de celle des communes, et de donner à chaque député des communes autant d'autorité que chaque seigneur en avoit dans le Parlement; que cela avoit extrêmement offensé les seigneurs et qu'ils avoient dessein de se joindre aux évêques.

Ce fut encore à peu près dans le même temps que le Roi fit publier à Paris sa déclaration de la guerre contre le prince d'Orange, laquelle étoit d'une modestie égale à l'insolence du manifeste de cet usurpateur.

26 juin. — Le 26, on apprit que le roi d'Angleterre avoit fait publier dans Londres une amnistie générale pour tous ceux de ses sujets qui voudroient rentrer dans leur devoir, et que cette publication s'étoit faite aussi tranquillement que si le roi d'Angleterre eût été paisible possesseur de son royaume [4]. On eut

1. Le château étoit bien serré pour qu'il pût y avoir tant de provisions.
2. C'étoient proprement les huguenots.
3. C'étoient ceux qui faisoient profession de la religion d'Angleterre, lesquels reconnoissoient des évêques et font presque toutes les cérémonies de l'Église comme les catholiques.
4. Il faut avouer que l'Angleterre est un extraordinaire pays; les Anglois

aussi nouvelle que milord Atol avoit défait six cents hommes que le prince d'Orange envoyoit de renfort à Mackay, général de ses troupes en Ecosse.

On disoit encore que M. le duc de Bavière avoit déclaré qu'il vouloit que ses troupes fissent la guerre sans quartier aux troupes françoises; mais, outre que cette manière qu'il avoit prise des Turcs n'est aucunement permise ni approuvée entre les peuples chrétiens, il y avoit toute sorte d'apparence qu'il s'en devoit lasser le premier, comme les troupes de l'Empereur avoient fait pendant les dernières guerres, où, n'ayant point voulu faire de quartier aux François, elles avoient été elles-mêmes contraintes de le demander; aussi appréhendoit-on beaucoup moins en France cette grande dureté de M. de Bavière que l'esprit de désertion qui s'étoit alors mis dans les troupes, et particulièrement dans celles qui étoient en Flandre, des déserteurs desquelles le prince d'Orange faisoit lever un régiment.

Ce fut alors que quelques personnes [1] ayant représenté au Roi que, depuis qu'on ne portoit plus de rubans à la cour, il y avoit en France, et particulièrement à Paris, un grand nombre de familles qui se trouvoient réduites à la mendicité, parce qu'elles n'avoient point d'autre métier que celui de faire cette marchandise, qu'on ne portoit plus, Sa Majesté résolut elle-même d'en porter, quoique cela lui fût fort incommode, afin d'obliger par son exemple tout le monde à en porter aussi, et l'on vit en peu de jours tous les courtisans, jusqu'aux hommes les plus graves, porter des rubans sur leurs épaules et sur leurs manches.

27 juin. — Le 27, on parloit fort des exécutions que commençoit à faire à Paris la chambre ardente que le Roi avoit établie depuis peu, et de laquelle M. de Fieubet étoit le président, M. Robert, procureur du Roi du Châtelet, procureur général [2], et MM. de la Reynie et de la Briffe les deux rapporteurs.

chassent leur roi légitime, ils couronnent un usurpateur, et deux mois après, en sa présence, on publie dans Londres une amnistie de la part du roi, sans que personne prenne la peine de s'y opposer; peut-être le faisoient-ils par mépris.

1. On disoit que c'étoit Mme de Maintenon.

2. Il étoit fils d'un célèbre avocat; il avoit suivi d'abord la même profession, ensuite il s'étoit fait greffier du parlement, et puis il avoit acheté la charge de procureur du Roi du Châtelet, dans laquelle il n'avoit pas gâté ses affaires, car il étoit homme de bon esprit, capable de son métier, et qui savoit se gouverner du côté de la cour.

Ce fut par un arrêt de cette chambre qu'un certain menuisier, qui s'étoit tout d'un coup érigé en médecin, fut condamné à la mort pour avoir empoisonné plusieurs personnes et fait avorter un grand nombre de femmes. On s'étoit imaginé qu'il avoit eu quelque dessein contre la personne du Roi et qu'il avoit eu des intelligences avec quelques huguenots exilés [1]; mais cela ne fut pas bien prouvé.

On eut, en ce temps-là, la nouvelle de la mort de M. de Brégy, gouverneur du Fort-Louis du Rhin, et le Roi mit en sa place M. de Rouville, lieutenant-colonel d'un régiment de dragons.

28 juin. — Le 28, on assuroit que les Suisses demeuroient certainement neutres, que les cantons catholiques avoient reçu l'argent du Roi pour la garde des passages, mais que les cantons protestants n'en avoient pas voulu recevoir, ce qui sembloit laisser encore quelque matière d'inquiétude.

29 juin. — Le 29, on sut que le roi d'Angleterre avoit donné le rang de brigadier en Irlande à MM. d'Anglure et de l'Estrade, et ce dernier mandoit que sa Majesté Britannique avoit effectivement en ce pays-là cinquante mille hommes, dont la plupart étoient assez bien armés; mais cette nouvelle étoit un peu suspecte.

On sut, en ce temps-là, que la négociation que le Roi avoit conduite pour obliger le roi de Pologne à attaquer la Prusse ducale, qui appartenoit à l'électeur de Brandebourg, n'avoit pas eu un heureux succès [2], quoique le Roi lui eût offert de l'argent pour lever des troupes, dans lesquelles le comte de Châteauvillain [3] devoit avoir un régiment de cavalerie.

1. On lui avoit trouvé certaine lettre venant de la part de gens suspectes, dans laquelle on lui parloit d'un certain grand arbre qu'il falloit abattre, et on s'étoit imaginé que par là on vouloit parler du Roi.

2. Ce prince ne pouvoit rien faire de mieux pour ses intérêts, mais on ne lui put jamais persuader de le faire; peut-être aussi que le marquis de Béthune, son beau-frère, qui négocioit pour la France, commençoit à ne lui plus être guère agréable, comme certainement il ne l'étoit guère aux Polonois.

3. Fils unique du comte de Morstein, ci-devant grand trésorier de Pologne et ambassadeur en France, où il avoit acheté cette grande terre de Châteauvillain de la succession de feu M. le duc de Vitry, quand il avoit prévu qu'il n'y auroit plus de retour pour lui en Pologne.

JUILLET 1689

1er juillet. — Le 1er de juillet, on apprit l'effroyable incendie qui étoit arrivé à Landau [1], par lequel la plus grande partie de la ville avoit été entièrement consumée, sans que tous les soins de M. de Duras, qui y étoit alors, eussent pu sauver un grand nombre de magasins, dont on comptoit la perte à plus de deux cent mille écus. Ce fut pendant cet embrasement que M. de Courtenvaux, fils aîné de M. de Louvois, ayant pris querelle avec un officier d'infanterie et l'ayant maltraité, M. de Duras le fit mettre aux arrêts; mais cet officier, n'étant pas content de cela, en écrivit sur-le-champ à M. de Louvois pour lui en demander justice, et ce ministre habile porta dans le moment cette lettre au Roi [2], lequel approuva la conduite de M. de Duras et ordonna que M. de Courtenvaux demeurât longtemps en prison.

Le même jour, on eut nouvelle que M. l'électeur de Saxe, avec ses troupes, avoit pris Kaiserswert; on dit d'abord qu'il n'avoit duré que deux jours; mais, quelque temps après, M. de Marcognet [3], qui en étoit gouverneur pour M. le cardinal de Fürstenberg, étant arrivé à la cour, fit connaître clairement qu'il avoit tenu douze jours entiers, et qu'il ne s'étoit rendu que parce que sa garnison, qui étoit tout allemande, avoit mis les armes bas; de sorte même qu'après qu'il eut fait sa capitulation, elles avoient toutes pris parti dans les troupes de Saxe, à la réserve de dix-sept François qui avoient voulu le suivre. Ce fut encore le même jour qu'on vit arriver à la cour M. le cardinal de Fürstenberg, lequel reçut du Roi tout le bon accueil qu'il en avoit pu espérer.

2 juillet. — Le 2 de juillet, le bruit couroit fortement de la prise d'Edimbourg, et l'on ne pouvoit pas accuser le duc de Gordon de n'avoir pas tenu assez longtemps dans cette place;

1. On n'a jamais bien su quelle en avoit été la cause, mais il y avoit bien de l'apparence que quelques émissaires des ennemis avoient mis le feu à la première maison qui brûla.

2. Il valoit mieux que le Roi apprît cela par lui que par un autre, mais on disoit que cet officier ne se tenoit pas pour content d'une si grande satisfaction.

3. Il étoit de Paris ou des environs, et il avoit été premier capitaine du régiment de Piémont, d'où le Roi l'avoit tiré pour commander à Dourlens, et, dans le commencement de cette guerre, M. le cardinal de Fürstenberg l'avoit demandé pour être gouverneur de Kaiserswert.

mais on pouvoit légitimement trouver à redire que le roi d'Angleterre ne lui eût envoyé aucun secours d'Irlande, et qu'il ne lui eût pas même fait savoir de ses nouvelles, non plus que milord Preston [1], lequel, ayant soulevé deux mille gentilshommes pour le service du roi dans l'Angleterre septentrionale, et n'ayant reçu aucun secours ni d'hommes ni d'argent, eut enfin le chagrin de voir dissiper ses troupes et d'être lui-même fait prisonnier par celles du prince d'Orange.

Le même jour, M. de Seignelay partit pour se rendre en diligence à Brest, et l'on apprit qu'il avoit paru à la hauteur de ce port soixante gros vaisseaux anglois et hollandois; ce qui ne faisoit pas appréhender qu'ils fissent une descente en Bretagne, mais on craignoit avec raison pour M. de Tourville, qui étoit en route pour y venir avec vingt-deux gros vaisseaux, qu'il amenoit de la mer Méditerranée.

3 juillet. — Le 3, on disoit que M. de Bavière étoit retourné à Munich, mais qu'il ne devoit pas y séjourner longtemps, et il pouvoit facilement faire ce petit voyage, puisqu'il n'y avoit pas d'apparence que les ennemis fissent sitôt de grandes entreprises, leur coutume étant de ne se mettre en campagne tout de bon que quand les blés commencent à mûrir, parce qu'ils n'ont pas, comme les François, un grand nombre de caissons pour porter tous les vivres nécessaires à leur armée.

4 juillet. — Le 4, il couroit un bruit que les ennemis alloient assiéger Mont-Royal, et, dans la vérité, il pouvoit y avoir de l'apparence, car M. de Lorraine, ayant passé le Rhin à Coblentz, avoit pris tout d'un coup sur la droite et marché le long de la Moselle, sur laquelle cette place étoit située.

On apprit alors la mort du cardinal Azzolini, et l'on disoit que le Pape avoit fait mettre à l'Inquisition certaine femme, laquelle on prétendoit avoir prédit la mort de ce cardinal et celle de la reine de Suède, et qui assuroit encore que Sa Sainteté ne passeroit pas le mois de septembre.

Le cardinal nonce fit alors demander au Roi son audience de congé; mais le Roi la lui refusa, quoique cela ne se fût pas encore fait jusqu'alors, car, quelque mécontentement qu'on eût eu

1. Celui même qui avoit été quelques années auparavant envoyé extraordinaire du roi d'Angleterre en France.

des nonces ou de leurs maîtres, on ne laissoit pas de leur donner leur audience de congé.

Il couroit alors un grand bruit de la levée du siège de Londonderry; mais les nouvelles n'étoient guère certaines de ce côté-là. On ajoutoit que M. le maréchal de Schönberg ne vouloit passer en Irlande, parce que les troupes qu'on lui vouloit donner étoient trop mauvaises pour pouvoir réussir dans son entreprise; et certainement le prince d'Orange ne pouvoit pas lui donner un corps de vieilles troupes, à moins que de se dénuer entièrement de celles qu'il avoit, ce qui n'auroit pas été de bon sens.

On disoit encore que M. le maréchal d'Estrées devoit avoir mis à la voile avec quarante vaisseaux pour aller combattre la flotte angloise et hollandoise; mais on sut bientôt que cette nouvelle étoit très mal fondée.

5 juillet. — Le 5, M. de Bonrepos arriva de Brest, où le Roi l'avoit envoyé depuis quelque temps, et il apprit pour nouvelles que M. de Châteaurenaud, dont on étoit fort en peine, étoit rentré dans le port avec ses dix navires, et qu'en passant par Caen, il y avoit trouvé M. de Seignelay, qui faisoit une extrême diligence pour se rendre à Brest. Ce ministre, s'éloignant de la cour, y renvoyoit Bonrepos, son agent fidèle, lequel, pendant son absence, eut de sa part toutes les relations avec le Roi, telles ou plus grandes que ne les avoit jamais eues Saint-Pouange pendant les absences de M. de Louvois.

On sut, dans le même temps, que M. le prince de Vaudemont[1] étoit campé à Deinse avec un corps de cavalerie des troupes du roi d'Espagne, qu'il y avoit un autre corps campé à Courtray; ce qui obligea le Roi d'envoyer les troupes de sa maison de l'armée de M. le maréchal d'Humières à M. de Calvo, qui commandoit un petit corps de ce côté-là.

Il y avoit alors bien des gens qui croyoient que M. le maréchal de Schönberg étoit embarqué avec vingt-deux mille hommes

1. Fils naturel de feu M. le duc Charles de Lorraine et frère de Mme la princesse de Lillebonne.

Il avoit épousé une fille de M. le duc d'Elbeuf, et, de tout temps, il étoit attaché au service du roi d'Espagne. Il étoit général de la cavalerie et amiral des Pays-Bas.

C'auroit été l'homme du monde le plus beau et le mieux fait, mais la petite vérole lui avoit beaucoup gâté le visage.

pour venir en Flandre, et beaucoup d'autres disoient au contraire qu'il ne devoit s'embarquer que le 10, s'il avoit à s'embarquer; mais les auteurs de ces deux nouvelles étoient également mal avertis. On apprit cependant que le siège de Londonderry n'étoit pas levé.

6 juillet. — Le 6, il couroit un bruit que M. d'Asfeld, avec la cavalerie de sa garnison de Bonn, avoit battu quinze cents hommes des ennemis; mais il y avoit apparence qu'on grossissoit un peu les objets.

Ce fut en ce temps-là que M. le chevalier de Tilladet, lieutenant général, eut à l'armée de Flandre une grande querelle contre M. du Metz, maréchal de camp, qui y commandoit l'artillerie, sur ce qu'il n'avoit pas marché à ses ordres, aussitôt qu'il l'auroit voulu, dans un débordement d'eaux qui arriva tout d'un coup, et lequel, emportant beaucoup de tentes et même plusieurs hommes, noya M. de Busserolles [1], lieutenant de la compagnie colonelle du régiment des gardes françoises. Il y eut dans cette querelle des paroles très dures dites de part et d'autre, même en présence de M. le maréchal d'Humières, lequel envoya sur-le-champ M. du Metz aux arrêts; mais il l'en tira le même jour.

On apprit, en ce temps, que M. de Lorraine avoit repassé la Moselle et qu'il marchoit vers Mayence [2], et, deux jours après, on sut qu'il étoit campé à Kreuznach, qu'il y avoit de gros canons, et que ses troupes étoient extrêmement fatiguées. Il courut alors un bruit de la prise de Londonderry, lequel fut aussi faux que tous les autres qui avoient couru depuis quelque temps au sujet de cette place.

En ce temps-là mourut à Paris Mme la princesse de Bade [3], fille de Mme la princesse de Carignan [4] et sœur de feu M. le comte de Soissons [5]; c'étoit une princesse de beaucoup d'esprit,

1. Il étoit fils d'un capitaine au régiment des gardes qui portoit le même nom.

2. Dans l'endroit où il étoit posté, il pouvoit encore donner également de la jalousie à Mayence et à Mont-Royal.

3. C'étoit une princesse de la maison de Savoie et elle avoit épousé un prince de Bade, qui étoit prodigieusement gros, duquel elle avoit eu le prince Louis de Bade, qui avoit alors beaucoup de part à la faveur de l'Empereur, et qui commandoit ses armées en Hongrie.

4. Elle étoit sœur de feu M. le comte de Soissons, prince du sang, qui fut tué à la bataille de Sedan, portant les armes contre le Roi.

5. Fils de M. le prince Thomas de Savoie et de cette princesse qui étoit

qui avoit été autrefois dame du palais de la Reine; mais, par diverses intrigues de cour, elle étoit tombée dans la disgrâce du Roi [1], qui l'avoit d'abord renvoyée auprès de madame sa mère; ensuite elle avoit été encore reléguée à Rennes en Bretagne, où on lui avoit donné la Bussière [2], gentilhomme ordinaire du Roi, pour surveillant, et enfin le Roi avoit trouvé bon qu'elle revînt auprès de madame sa mère, qui avoit plus de quatre-vingt-huit ans, et qui eut encore le chagrin de la voir mourir après cinq ou six jours de maladie [3].

10 juillet. — Le 10, on eut nouvelle que le siège de Londonderry n'avoit jamais été bien formé, mais qu'enfin le roi d'Angleterre y avoit envoyé quinze mille hommes, sous les ordres de M. Rosen, qui devoit attaquer cette place dans toutes les formes, et que le comte d'Hamilton, qui jusqu'alors y avoit commandé, avoit refusé d'obéir à M. Rosen. Il y eut des gens qui trouvèrent à redire qu'il eût fait cette démarche, parce que M. Rosen étoit maréchal de camp en France, dans le temps que M. d'Hamilton n'y étoit que capitaine d'infanterie; mais cette raison, qui auroit été fort bonne s'ils avoient tous deux servi en France, n'étoit pas de mise, parce qu'ils étoient en Irlande au service du roi d'Angleterre, et que M. d'Hamilton étoit lieutenant général du roi d'Angleterre, avant que M. Rosen fût au service de ce prince.

Ce fut le même jour que le Roi donna à M. de Saumery, le fils, la charge de grand maître des eaux et forêts de toute la province de Blaisois, pour le dédommager de la commission de grand maître des eaux et forêts de l'Ile-de-France, Orléanois et Blaisois, qu'il lui avoit ôtée, Sa Majesté ayant érigé en charge ces démembrements qu'elle avoit faits de ces grandes commissions [4].

sœur de M. le comte de Soissons, laquelle lui avoit donné le nom de son frère, quoiqu'il fût d'une maison bien différente.

1. Mme de Montespan, qui étoit alors en faveur, avoit cru qu'elle travailloit contre ses intérêts.

2. Pendant tout son séjour en Bretagne, elle avoit été en continuelle guerre avec lui.

3. Il est vrai que sa fille étoit toute sa consolation; mais elle n'en mourut pas pour l'avoir perdue.

4. Elles avoient été données par feu M. Colbert à la plupart de ses parents ou de ses créatures; mais M. Pelletier sut bien dans le besoin en tirer beaucoup d'argent.

13 juillet. — Le 13, il couroit encore des bruits de l'embarquement de M. de Schönberg; mais il en couroit aussi en même temps de tout opposés, ce qui ne laissoit pas de donner quelque inquiétude.

Le même jour, on sut que, le soir que M. de Seignelay étoit arrivé à Brest, M. le maréchal d'Estrées avoit reçu par la poste une lettre du Roi [1], par laquelle il lui mandoit que, Brest étant pour lui d'une si grande conséquence, il avoit jugé à propos, dans la conjoncture présente, de le choisir pour y commander et aux environs; mais c'étoit enfoncer un poignard dans le sein de ce maréchal, lequel, ayant travaillé pendant quatre mois pour équiper la flotte du Roi de manière que rien n'y pût manquer, la devant commander, et comme vice-amiral, et comme maréchal de France, et ayant même embarqué dessus le vaisseau qu'il devoit monter son équipage et ses provisions, voyoit qu'à son préjudice [2] le Roi donnoit à M. de Tourville [3] le commandement de la plus florissante armée navale qu'il eût jamais eue, dans un temps où, selon les apparences, elle devoit bientôt donner bataille contre toutes les forces de la Hollande et de l'Angleterre.

Le bruit couroit alors que M. de Seignelay ne lui avoit procuré un si grand désagrément que parce qu'il vouloit lui-même monter sur la flotte, et profiter d'une si grande occasion pour acquérir de la gloire et pour se rendre plus recommandable auprès du Roi; mais on avoit de la peine à croire qu'il voulût hasarder d'aller donner une bataille navale dont l'événement étoit extrêmement douteux, et dans le succès de laquelle il risquoit beaucoup plus de perdre que de gagner, n'y ayant point de doute que la perte d'une bataille n'ébranlât extrêmement sa fortune, et que, s'il l'eût gagnée, tout l'honneur n'en fût retombé sur M. de Tourville.

Ce fut le même jour que le Roi envoya M. de Brissac, major de ses gardes du corps, arrêter à Paris M. le duc de la Force

1. On avoit bien concerté le jour, et M. de Seignelay avoit mieux aimé que la lettre lui vînt par la poste que de la donner lui-même au maréchal.

2. Lui qui étoit maréchal de France et vice-amiral, et qui avoit toujours parfaitement servi.

3. Lui qui n'étoit que lieutenant général, et qui lui avoit toujours obéi partout.

qu'il trouva chez Mme du Roure, sa fille, laquelle eut bien peur de partager la disgrâce de monsieur son père. En même temps, M. de la Reynie fit apposer le scellé dans la maison de ce duc, que le major avoit conduit à la Bastille, et où il laissa un brigadier et quatre gardes du corps en garnison pour la sûreté du scellé. On y arrêta aussi M. de Vivans [1], cousin germain de celui qui étoit maréchal de camp, qui fut pareillement conduit à la Bastille, pendant que Castan, exempt des gardes du corps, étoit allé en poste avec quelques gardes arrêter Mme la duchesse de la Force, qui étoit en Normandie à son château de la Boulaye.

Quand M. de la Force fut arrêté, il ne témoigna aucun étonnement, et dit à Mme de Courtomer [2] et à Mme du Roure, ses deux filles, qu'elles n'avoient rien à craindre pour lui, et qu'il se sentoit parfaitement innocent.

Le lendemain, Mme du Roure vint implorer la miséricorde du Roi, qui lui répondit avec beaucoup de bonté qu'elle n'avoit pas lieu d'appréhender pour la vie de monsieur son père; cependant il n'y avoit guère d'apparence qu'on mît un duc et pair à la Bastille sans qu'il y eût des raisons considérables; et tout le monde croyoit que M. de la Force avoit pu entretenir quelque commerce avec M. de Schönberg, et avoir des liaisons secrètes avec les huguenots mal intentionnés qui étoient sortis du royaume et avec ceux qui y étoient encore restés.

En ce temps-là, tout le corps des jésuites de France se trouvoit dans un assez étrange embarras; le Roi, ayant eu quelques sujets bien fondés d'être mal satisfait de leur général [3], leur avoit défendu positivement de le reconnoître, et comme il n'y a pas d'Ordre qui soit aussi subordonné à son général [autant] que celui-là, ils appréhendoient tous infiniment qu'il ne se portât à donner contre eux des ordonnances rigoureuses, et que le Pape, avec lequel il avoit peut-être agi de concert, ne les appuyât de

1. C'étoit un jeune gentilhomme de Gascogne, qu'on accusoit d'exciter M. de la Force à remuer.

2. Sa fille aînée, dont le mari étoit un gentilhomme de Normandie de bonne maison, mais des plus nouveaux convertis.

3. Le Roi avoit voulu joindre les maisons des jésuites de ses conquêtes à la province de France, et le général de cet ordre, qui étoit Espagnol, avoit tant fait par ses délais qu'il avoit empêché l'effet des intentions du Roi.

toute son autorité. En effet, c'auroit été une étrange extrémité pour eux de se voir réduits à désobéir au Roi ou au Pape joint à leur général, et cependant ils se voyoient à la veille de tomber dans cet inconvénient.

14 juillet. — Le 14, on eut nouvelle que le Pape avoit la fièvre double tierce, maladie assez dangereuse pour un homme d'un âge aussi avancé que le sien, et qui sans doute obligea le Roi à commencer de prendre ses mesures du côté de Rome.

Ce fut le même jour que l'affaire de M. le comte de Brionne fut jugée au parlement; M. d'Hautefort s'étoit remis depuis quelque temps à la Conciergerie; les monitoires avoient été publiés, et toute la procédure étoit faite; ainsi les deux chambres étant assemblées alloient juger l'affaire définitivement, quand le procureur général entra, et représenta que, malgré tous ses soins, il n'avoit pu trouver sur cette affaire autant de lumières qu'il auroit souhaité, et qu'il demandoit qu'on en remît le jugement jusqu'après la Saint-Martin, afin qu'il eût le temps de faire de nouvelles diligences. Le premier président lui répondit que puisque la chose étoit en état il trouvoit à propos de la juger, mais le procureur général insista et soutint qu'on ne pouvoit lui refuser ce qu'il demandoit, parce que l'ordonnance du Roi touchant les duels le portoit positivement. En effet, il envoya sur-le-champ quérir l'ordonnance et, l'ayant fait lire tout haut, on y trouva l'article formel qui défendoit aux cours supérieures de refuser aux procureurs généraux tout le temps qu'ils demanderoient. Le premier président, voyant qu'il ne pouvoit refuser un délai, voulut au moins en accourcir le temps, et pressa le procureur général de ne demander que jusqu'au mois de septembre; mais il demeura ferme, et le parlement fut obligé de remettre la chose jusqu'après la Saint-Martin, comme il le souhaitoit. Cette conduite du procureur général parut d'autant plus extraordinaire, que tout le monde savoit qu'il étoit parent et ami particulier de M. le Grand, et les courtisans, qui ne laissent guère échapper de circonstances, ayant remarqué que le soir d'auparavant le procureur général avoit eu une longue audience du Roi, ils ne doutèrent pas un moment que Sa Majesté ne lui eût donné un ordre précis d'agir comme il fit le lendemain, afin de châtier au moins M. le comte de Brionne et M. d'Hautefort par une longue prison.

16 juillet. — Le 16, on eut une assez grande joie à la cour, parce qu'on eut nouvelles que quelques vaisseaux marchands avoient rencontré M. de Tourville à la hauteur de Belle-Isle; mais cette joie ne fut pas de longue durée et l'on apprit bientôt la fausseté de cette nouvelle.

Ce fut en ce temps-là, qu'après bien des remises et des délais, MM. de la ville de Paris firent enfin tirer ce feu d'artifice [1], qu'ils avoient fait si longtemps attendre, et qu'ils faisoient en l'honneur du Roi, dont ils avoient érigé depuis peu une nouvelle statue dans leur hôtel de ville, à la place de celle qui marquoit leur rébellion, laquelle le Roi leur avoit permis d'en faire ôter.

On sut alors que le Roi avoit augmenté les tailles de trois millions; fâcheuse nouvelle pour les provinces, qui étoient d'ailleurs assez épuisées.

On sut aussi que le Roi faisoit construire quinze vaisseaux d'une nouvelle invention, auxquels il donnoit le nom de galiotes, et qui devoient aller également à voiles et à rames, quoiqu'ils fussent de haut bord, ressemblant en quelque manière aux galéaces de Venise. On espéroit que ces bâtiments seroient d'une grande utilité, particulièrement pour pouvoir remorquer les grands vaisseaux hors des ports de l'Océan [2], lorsque le vent se trouveroit contraire.

Le bruit couroit alors que le roi de Danemark avoit fait son accommodement avec la Suède et avec les autres princes ses voisins; nouvelle peu agréable pour la France [3], n'y ayant presque plus que ce prince qui demeurât dans ses intérêts, outre qu'il pouvoit donner aux ennemis quantité de vaisseaux, qu'il avoit fait construire de l'argent que la France lui avoit fait toucher dans l'espérance qu'il pourroit faire une grande diversion en sa faveur.

17 juillet. — Le 17, on disoit que la tempête avoit forcé la flotte des ennemis de s'éloigner des côtes de Bretagne; mais cette nouvelle étoit peu considérable, car il y avoit apparence que, si un vent les avoit emportés, un autre vent les ramèneroit dans peu de temps.

1. Il ne fut pas trouvé assez beau ni assez magnifique pour l'avoir fait attendre si longtemps.
2. La difficulté qu'on avoit alors à faire sortir la flotte de Brest avoit fait penser à cet expédient.
3. Elle ne se trouva pas entièrement véritable.

Ce fut alors qu'on vit arriver à la cour M. de Lavardin, lequel fut reçu du Roi avec beaucoup de marques de bonté, qui lui firent moins regretter les chagrins qu'il avoit essuyés à Rome, tant de la part du Pape que de celle de M. le cardinal d'Estrées et de M. de Croissy, avec lesquels il étoit fort brouillé.

Ce fut encore en ce temps-là que le Roi donna trois mille livres de pension à la femme et aux enfants de feu M. de Montfranc, gouverneur de Belfort [1], auquel sa Majesté avoit donné pour successeur M. de Morton, qui étoit brigadier et inspecteur d'infanterie [2].

18 juillet. — Le 18, on sut que M. le duc de la Ferté, après en avoir obtenu la permission du Roi, s'en étoit allé prendre de l'emploi parmi les Vénitiens [3]; mais ceux qui connaissoient son génie espéroient de le voir bientôt de retour en France, ne croyant pas qu'il pût s'accommoder de la dureté du service des Vénitiens.

On disoit, dans le même temps, que M. le maréchal de Schönberg étoit fort malade; mais on sut, peu de temps après, qu'il avoit eu seulement une grande fluxion au visage.

19 juillet. — Le 19, on apprit que M. le maréchal d'Humières avoit fait brûler les faubourgs de Bruxelles qui ne vouloient pas contribuer, et l'on eut nouvelle, dans le même temps, que Mayence étoit investi, que M. de Brandebourg faisoit bombarder Bonn furieusement, et que ses troupes en avoient pris la redoute.

20 juillet. — Le 20, on eut nouvelle que le Pape étoit entièrement perclus des deux jambes, qu'on avoit été obligé de lui faire des incisions aux talons, qu'il y souffroit de grandes douleurs, et qu'il étoit travaillé d'une insomnie continuelle; tous maux dont le moindre étoit capable d'emporter un homme de son âge.

22 juillet. — Le 22, on apprit, par des lettres d'Espagne, que M. de Tourville avoit passé, le 30 du mois précédent, le

1. Il étoit d'Orléans et avoit épousé une Mlle Longuet, qui étoit parente de M. de Louvois.

2. Il avoit commencé par servir dans le régiment d'Auvergne où il s'étoit distingué, et comme il étoit de la famille des le Camus des Touches, qui étoit sous la protection de M. de Louvois, son mérite avoit été bien récompensé.

3. Quelque chose qu'il eût pu faire, il n'avoit pu obtenir du Roi la permission de servir dans ses armées.

détroit de Gibraltar, et l'on étoit surpris qu'il ne fût pas encore arrivé aux côtes de Bretagne, parce qu'il ne falloit pas un si long espace de temps pour faire ce trajet; cependant on avoit l'exemple de feu M. le duc de Mortemart, qui avoit été quarante jours à venir du détroit à Brest.

On disoit aussi que M. le maréchal de Schönberg ne passeroit point en Flandre, comme on l'avoit appréhendé, quoiqu'on publiât dans Ostende qu'il y devoit arriver au premier jour.

24 juillet. — Le 24, M. le Grand se promenant à cheval avec le Roi dans le parc de Versailles, Sa Majesté s'aperçut qu'il avoit la bouche de travers, ce qui lui ayant fait de la peine, elle appela Boysseulh [1], écuyer de la grande écurie, et lui ayant fait remarquer ce qu'elle voyoit, elle lui ordonna de faire en sorte d'emmener M. le Grand au château. M. le Grand reconnut que le Roi avoit parlé de lui, mais Boysseulh ne voulant pas l'étonner lui fit entendre la chose peu à peu, et l'emmena ensuite au château, où s'étant regardé au miroir il fut bien surpris de voir qu'il avoit un coin de la bouche à deux doigts de l'œil. Il ne douta pas, non plus que le reste de la cour, que ce ne fût une attaque d'apoplexie, ce qui étoit d'autant plus fâcheux que son père, sa mère, sa sœur et deux de ses frères en étoient morts; outre que M. le duc d'Elbeuf, son cousin germain, en avoit aussi pensé mourir et que M. le comte de Marsan, son frère, en avoit déjà eu une légère attaque [2]. Il se fit saigner dès le même jour, et, le lendemain, il prit de l'émétique, ce qu'il continua encore pendant quelques jours, après lesquels, ayant résolu de s'en aller aux eaux de Vichy [3], il vint prendre congé du Roi, qui lui donna audience dans son cabinet. L'entrevue fut tendre de part et d'autre, le Roi lui témoigna beaucoup d'affection, et, entre autres choses, le Roi lui dit : « Monsieur le Grand, vous savez que j'ai

1. Gentilhomme de Limousin qui avoit autrefois été écuyer de M. le Grand et qu'il avoit donné au Roi.

Il s'étoit si bien mis dans l'esprit du Roi qu'il avoit un pouvoir entier sur les chevaux à courte queue de la grande écurie, et M. le Grand s'étoit peut-être quelquefois repenti de l'avoir autant prôné qu'il avoit fait. — [Par erreur son nom a été précédemment imprimé Boisseuil; nous le rectifions sur la demande d'un de ses descendants. Le château de Boysseulh est situé à proximité du château d'Hautefort sur les confins du Limousin et du Périgord. — Comte de Cosnac.]

2. Il ne s'en étoit pas vanté; mais on n'avoit pas laissé de le découvrir.

3. C'est un lieu entre le Bourbonnois et l'Auvergne assez proche de Bourbon.

de l'amitié pour vous et je vous en ai donné d'assez grandes marques; j'espère que votre mal ne sera rien, et que les eaux vous tireront d'affaires; mais le meilleur conseil que je puis vous donner, c'est de penser sérieusement à votre conscience et de vous mettre en bon état. Cela ne fait pas mourir plus tôt, au contraire cela attirera la bénédiction de Dieu sur les remèdes que vous ferez. » M. le Grand versa beaucoup de larmes et ne se sépara du Roi qu'avec peine, car il avoit bien compris que, de la race dont il étoit, il pouvoit à tout moment mourir d'apoplexie.

On eut, le même jour, nouvelle que le duc de Lorraine avoit fait commander tous les paysans des environs de Mayence pour travailler aux lignes, et l'on commença de ne plus douter qu'il n'en fît effectivement le siège, quoique toutes les raisons de bonne politique dussent l'en empêcher.

25 juillet. — Le 25, on apprit que le comte de Waldeck, qui commandoit l'armée de Hollande et des Espagnols dans les Pays-Bas, s'étoit venu camper au Piéton, lieu célèbre parce que feu M. le Prince en partit le jour qu'il donna le sanglant combat de Senef. M. le maréchal d'Humières n'étoit campé qu'à deux lieues de là; mais il n'y avoit pas d'apparence qu'il y eût aucun combat, parce qu'il n'auroit pas été prudent à la France de le hasarder, vu la conjoncture des affaires.

26 juillet. — Le 26, on apprit que M. le chevalier du Rozel [1], lieutenant-colonel du régiment de Rohan, ayant été commandé avec soixante maîtres et quarante dragons, et ayant été obligé de détacher ses dragons pour quelque entreprise qu'il vouloit faire, étoit tombé dans la marche de quatre cents chevaux des ennemis, qu'il avoit aperçus fort près de lui en sortant d'un bois; qu'en même temps il avoit séparé ses soixante maîtres en trois troupes qu'il avoit mis en bataille au bord du bois, tout de front, pour faire croire aux ennemis que les deux derniers rangs étoient cachés dans le bois; que les ennemis ayant marché à lui, il les avoit chargés si vertement qu'il les avoit rompus et, les avoit poursuivis bien loin dans la plaine; qu'il auroit même pris le commandant, lequel étant tombé de son cheval, et son pied étant demeuré dans l'étrier, avoit été

1. Il étoit frère de du Rozel, mestre de camp de cavalerie.

traîné assez longtemps de cette manière; mais que, connoissant sa foiblesse et la force des ennemis, il avoit bien jugé qu'ils se rallieroient et reviendroient à lui, ce qu'ils avoient fait effectivement, et il auroit succombé après sa victoire s'il n'avoit eu la précaution de se retirer à propos, comme il le fit en très bon ordre, emmenant avec lui des chevaux et des prisonniers. Ces petites actions de cavalerie ne laissoient pas de faire un bon effet, car on n'étoit pas bien persuadé de la valeur de la cavalerie françoise, et cela donnoit du cœur aux nouveaux cavaliers, du nombre desquels il y en avoit trente dans le parti du chevalier du Rozel.

On apprit encore, le même jour, que la garnison de Mayence avoit fait une sortie, et qu'elle avoit pris quarante cavaliers des ennemis.

Ce fut aussi dans le même temps que le Roi créa des augmentations de gages pour tous les gens de justice. Le Châtelet de Paris fut le premier qui donna l'exemple aux autres; ensuite la Chambre des comptes, le parlement et les autres cours supérieures députèrent à l'envi pour offrir des sommes considérables [1], et leur exemple fut suivi promptement par les parlements et autres juridictions des provinces.

27 juillet. — Le 27, on eut des lettres de la Bretesche, gouverneur de Hombourg, par lesquelles il mandoit que la tranchée de Mayence étoit ouverte; mais les lettres de M. de Duras, qui étoit bien plus près de Mayence que la Bretesche, n'en parloient aucunement; et l'on reçut, le 28, une lettre de M. de Vendôme, datée du 22, par laquelle il mandoit que la tranchée ne seroit ouverte que le 5 d'août; mais toutes ces nouvelles étoient bien problématiques, et M. le maréchal de Bellefonds parioit contre tous venants que les ennemis ne feroient point effectivement le siège: ce qu'il continua encore bien longtemps après [2]. On apprit, par les mêmes lettres, que M. le duc de Villeroy avoit la fièvre tierce; mais il se tira de cette maladie sans avoir recours au quinquina.

Le bruit couroit alors que le prince d'Orange avoit fait un présent à M. de Schönberg de cent mille livres sterling, qui

1. Le seul parlement de Dijon envoya quatre cent mille livres.
2. Les lignes de circonvallation et de contrevallation étoient déjà faites, et il parioit encore qu'il n'y auroit pas de siège.

font de la monnaie de France treize à quatorze cent mille livres; mais les affaires du prince d'Orange, et le besoin qu'il avoit alors d'argent comptant, rendoient cette nouvelle un peu suspecte.

Il arriva, le même jour, un courrier de M. de Seignelay, par lequel on sut que toutes choses étoient encore au même état du côté de la mer, et qu'on n'avoit aucunes nouvelles de M. de Tourville, ce qui ne causoit pas une petite inquiétude.

Le bruit couroit encore que M. le marquis d'Effiat, chevalier de l'Ordre et premier écuyer de Monsieur, seroit assurément gouverneur de M. de Chartres; ce qui ne surprit pas les courtisans, qui connoissoient le pouvoir de M. le chevalier de Lorraine sur l'esprit de Monsieur et les grandes liaisons qu'il avoit avec le marquis d'Effiat, lequel, ayant beaucoup d'esprit, ne s'étoit néanmoins jamais préparé aux connoissances qu'il faut avoir pour l'éducation d'un prince.

On eut encore, le même jour, des lettres de Flandre qui causèrent une étrange douleur à M. et à Mme de Soubise : on sut donc que M. le marquis de Villars étant sorti du camp avec un gros parti de cavalerie et de dragons, M. le prince de Rohan l'avoit suivi en qualité de volontaire, et qu'il avoit même commandé trente ou quarante volontaires qui étoient de ce parti; que M. de Villars avoit rôdé fort longtemps autour du camp des ennemis, et fait tout son possible pour les attirer, mais que, n'en ayant pu venir à bout, il s'en étoit retourné au camp de M. le maréchal d'Humières; qu'en y arrivant, M. le prince de Rohan avoit trouvé qu'on alloit faire un fourrage aux portes de Mons, et qu'il y étoit allé avec les autres; que la garde de cavalerie de la place ayant paru, elle avoit été vigoureusement poussée par les troupes françoises, et que M. le prince de Rohan y avoit très bien fait avec les autres volontaires, du nombre desquels étoit M. le comte de Guiche, lequel y avoit eu un cheval de tué sous lui; qu'après la fin de ce fourrage, M. le prince de Rohan étoit venu souper chez M. le maréchal d'Humières, et que, comme on étoit encore à table, on étoit venu avertir qu'un parti de cinquante fantassins ennemis, s'étant venu embusquer auprès d'un des abreuvoirs de l'armée, avoit enlevé cinq chevaux; que M. le maréchal avoit ordonné sur-le-champ à M. de Watteville, maréchal de camp, de prendre le piquet des dragons, et d'aller voir ce qui se passoit; que M. le prince de

Rohan et les autres volontaires, au nombre de huit ou dix, étant montés à cheval, avoient couru après ce parti sans attendre les dragons, et l'avoient joint en peu de temps; que le partisan, les voyant venir, avoit fait poster son parti derrière une haie, et qu'ayant reconnu le petit nombre des volontaires, il leur avoit fait faire une décharge à bout portant, de laquelle M. le prince de Rohan avoit eu le genou fracassé; que M. le marquis de Nogaret y avoit été légèrement blessé, et que M. le chevalier des Clos y avoit eu l'épaule cassée; que les volontaires, ne se trouvant pas assez forts, s'étoient retirés derrière une maison, d'où ils s'étoient postés dans la plaine pour attendre les dragons; que cependant le parti des ennemis avoit gagné un bois qui n'étoit qu'à quatre cents pas de là, emmenant avec eux trois chevaux de dragons qui étoient venus avec les volontaires, et avoient mis pied à terre pour charger les ennemis derrière la haie; qu'enfin les dragons commandés étant arrivés, on avoit fait investir le bois dans lequel on avoit fait un trac, comme on fait pour tuer les loups, et qu'on y avoit pris trente-quatre soldats des ennemis, le reste s'étant sauvé de bonne heure avec le commandant du parti. Les mêmes lettres portoient que la blessure de M. le prince de Rohan étoit extrêmement dangereuse, qu'on ne trouvoit point la balle, et que c'étoit un grand hasard s'il en pouvoit réchapper.

30 juillet. — Le 30, on eut d'Allemagne des lettres du 24, qui portoient qu'on devoit commencer le 25 à travailler aux lignes de circonvallation devant Mayence; que l'arsenal de Francfort étoit ouvert pour embarquer le gros canon; que les ennemis avoient fait leur pont sur le Rhin au-dessus de Mayence, et que celui d'au-dessous n'étoit pas encore commencé, ayant selon les apparences voulu faire d'abord le plus difficile; et que M. de Duras devoit passer le Rhin avec ses troupes, aussitôt que les ennemis auroient entièrement formé le siège.

31 juillet. — Le 31, on apprit qu'on avoit transporté M. le prince de Rohan à Maubeuge, et M. et Mme de Soubise partirent de Paris pour l'y aller trouver, quoique M. de Soubise se trouvât lui-même fort incommodé d'une ancienne blessure qu'il avoit reçue au combat de Senef.

On sut aussi que M. de Waldeck étoit toujours dans son camp de Timéon, et non pas dans celui du Piéton, comme on

l'avoit dit; qu'il avoit quarante-trois bataillons, mais si peu de cavalerie que M. de Vaudemont avoit été obligé de lui envoyer quinze cents chevaux.

Le bruit couroit encore que les troupes du prince d'Orange étoient arrivées sur les côtes d'Angleterre vis-à-vis de l'Irlande, et que M. le maréchal de Schönberg devoit être parti le 30 pour les aller joindre, dans le dessein d'entreprendre le passage, mais qu'il n'étoit pas certain que le prince d'Orange lui eût donné cent mille livres sterling, comme on l'avoit dit.

On eut nouvelle, dans le même temps, que M. de Seignelay avoit détaché dix vaisseaux, sous le commandement de d'Erlingue, pour donner chasse à quinze frégates ennemies qui s'approchoient trop de Brest; que la flotte des ennemis étoit toujours à la hauteur d'Ouessant, et qu'elle étoit composée de soixante-dix navires ; que le chevalier de la Rongère [1], capitaine de vaisseau, étoit chargé de passer en Irlande les officiers généraux françois qu'on y envoyoit, et qu'on n'avoit encore aucune nouvelle de M. de Tourville.

Du côté de Mayence, on disoit que les Impériaux avoient fait un épaulement comme pour commencer une tranchée, mais que les assiégés avoient fait une sortie dans laquelle ils avoient rasé l'épaulement, et qu'un des princes de Neubourg y avoit été tué avec un autre prince de la maison palatine.

On ajoutoit encore que M. de Brandebourg avoit levé le blocus de Bonn; et il y avoit beaucoup d'apparence, puisqu'il n'étoit pas assez fort avec les Munstériens pour en faire le siège dans les formes.

On eut aussi nouvelle que le Pape étoit toujours fort mal et qu'on lui avoit encore fait de nouvelles incisions au talon.

Cependant le Roi faisoit sans bruit filer une partie des troupes qu'il avoit en Guyenne du côté de la Flandre, peut-être dans le dessein d'en faire passer d'autres de Flandre en Allemagne pour fortifier l'armée de M. de Duras; outre qu'il n'y avoit plus d'apparence qu'on dût appréhender une descente des ennemis du côté de Bordeaux, et que ce qu'on y laissoit de troupes suffisoit pour contenir dans le devoir les Huguenots du pays mal intentionnés.

1. Frère du marquis de la Rongère, chevalier des Ordres du Roi et chevalier d'honneur de Madame.

AOUT 1689.

1er août. — Le premier d'août, on apprit, par des lettres d'Allemagne, que le siège de Mayence n'avoit été certainement résolu que le 21 de juillet, quoique l'armée des ennemis fût arrivée devant la place cinq ou six jours auparavant; que, dans le conseil de guerre qu'on avoit tenu à cet effet, les princes et généraux qui le composoient avoient eu de grandes disputes les uns contre les autres, M. de Lorraine soutenant, sans se vouloir rendre, que ce siège étoit contre toutes les raisons de la bonne politique, mais que le sentiment des autres avoit prévalu contre le sien. Il est certain qu'à raisonner juste, l'entreprise du siège de Mayence étoit, non seulement téméraire, mais opposée aux intérêts des confédérés, et, s'ils avoient donné à choisir à la France de faire quelque entreprise, elle n'auroit pu leur conseiller mieux que de faire le siège de Mayence. Car enfin ils attaquoient une place, laquelle n'étoit pas à la vérité des meilleures, mais dans laquelle il y avoit au moins neuf mille hommes de bonnes troupes, un bon gouverneur, de bons officiers sous lui, quantité de munitions de guerre [1] et de bouche, et généralement tout ce qui pouvoit contribuer à faire une belle défense. Ainsi toutes les apparences étoient qu'un siège de cette nature devoit les arrêter pendant toute la campagne et faire périr une partie de leurs troupes; au lieu qu'ils auroient pu se servir de toute cette formidable puissance qu'ils avoient pour entrer en France, comme on l'avoit toujours appréhendé, ou pour tomber dans les Pays-Bas ou dans la Lorraine, et y enlever en peu de jours quelque place considérable, dont la perte auroit extrêmement incommodé la France; et celle de Mayence ne lui portoit presque aucun préjudice. Au reste, si l'armée ennemie étoit entrée en France, et que, dans le même temps, leur flotte eût fait quelque descente sur les côtes, il est certain qu'on se seroit trouvé cruellement embarrassé, et qu'on auroit peut-être été bien heureux d'abandonner Mayence et Bonn pour secourir le dedans du royaume.

Mais ces grands desseins, qui certainement étoient les plus

1. On disoit néanmoins qu'il n'y avoit dedans que trois cent mille livres de poudre, et ce n'étoit pas assez pour soutenir un grand siège.

avantageux pour le corps de l'Empire, n'étoient pas ceux qui touchoient le plus l'Empereur, lequel, dans la vue particulière qu'il avoit d'augmenter toujours de plus en plus sa puissance en Allemagne et de s'y rendre le maître, comme il avoit commencé de le faire, aimoit beaucoup mieux reprendre Mayence que d'incommoder la France par des conquêtes plus éloignées. Ses raisons étoient que l'électeur de Mayence, qui ne se pouvoit consoler de se voir dépouillé de ses Etats, avoit fait grand bruit à la diète de Ratisbonne, et les ministres de l'Empereur, profitant de la conjoncture, lui avoient offert de le remettre en possession de Mayence, pourvu qu'il donnât des assurances positives de donner sa voix au roi de Hongrie, fils de l'Empereur, pour être roi des Romains, ce qu'il avoit promis de bon cœur, et avoit fait espérer en même temps qu'il choisiroit un des princes de Neubourg, beau-frère de l'Empereur, pour le faire au plus tôt coadjuteur de son archevêché. Cela étoit infiniment avantageux pour l'Empereur, lequel avoit déjà en Allemagne pour beau-père l'électeur palatin du Rhin, pour beau-frère l'électeur de Bavière, dont le frère étoit encore électeur de Cologne; et au dehors il avoit le roi d'Espagne, qui étoit son neveu, et qui alloit encore devenir son beau-frère, en épousant une des filles de l'électeur palatin, et le roi de Portugal, qui venoit aussi d'en épouser une, de sorte qu'il pouvoit se vanter d'avoir presque tous les princes de l'Europe dans sa famille ou dans son alliance.

Les mêmes lettres apprirent que les ennemis travailloient aux lignes de contrevallation, mais que les assiégés défaisoient la nuit tout ce qu'ils avoient fait le jour. On sut encore que M. l'électeur de Brandebourg, s'étant éloigné de Bonn de quelques journées, étoit tout d'un coup revenu l'investir, et qu'il avoit fait sommer M. d'Asfeld de se rendre, mais qu'il lui avoit fait répondre que, quand il auroit soutenu deux mois de siège, il ne seroit pas encore temps de le faire sommer. Cependant il étoit campé dans les dehors de sa place avec toutes ses troupes, parce que M. de Brandebourg, ayant fait tirer huit mille bombes, avoit consumé le palais de l'électeur et toutes les autres maisons de la ville, dont il n'en restoit pas une qui ne fût en cendre.

2 août. — Le 2 d'août, on eut à la cour une nouvelle bien agréable du côté de Brest, car on apprit, par un courrier de M. de Seignelay, qu'un vent de sud-ouest s'étant élevé avoit

forcé la flotte des ennemis de lever l'ancre d'Ouessant et de se mettre au large dans la Manche, pendant que le même vent avoit heureusement[1] amené M. de Tourville dans le port de Brest, avec tous ses vaisseaux, à la réserve de deux, dont il en avoit envoyé un à Belle-Isle, et l'autre, étant allé à la découverte des ennemis deux jours auparavant, n'avoit pas pu le rejoindre dans sa route. A la vérité, on pouvoit regarder cet événement comme une espèce de miracle; car ce vent, si favorable aux François et si préjudiciable à leurs ennemis, ne souffla précisément qu'autant de temps qu'il en falloit pour chasser les uns à la mer et amener les autres dans le port.

On sut, dans le même temps, que trois frégates françoises avoient porté huit cents Irlandois en Ecosse, et qu'en revenant elles avoient pris deux frégates angloises.

On sut encore que le Pape avoit la gangrène au pied, et qu'il y avoit apparence qu'elle monteroit peu à peu et qu'elle l'emporteroit dans peu de temps.

On disoit aussi que les Allemands étoient campés en bataille devant Mayence, que leur dessein étoit de se retrancher par quartiers, et qu'ils avoient ouvert leur tranchée au fort.

3 août. — Le 3, on eut nouvelle que les deux vaisseaux de M. de Tourville, qui étoient demeurés derrière, étoient heureusement rentrés dans le port de Brest.

Le même jour, on reçut d'Allemagne une lettre du 29 de juillet qui portoit que deux rendus du régiment de cavalerie de Commercy avoient rapporté que les ennemis n'avoient point encore fait de tranchée, ni même de lignes de circonvallation ni de contrevallation; mais, en même temps, on reçut une lettre du 30 qui portoit qu'un ingénieur françois, nommé Robelin, avoit été deux jours dans l'armée des ennemis habillé en paysan; qu'il avoit porté la hotte au travail de leurs lignes de circonvallation; qu'il avoit vu toutes leurs troupes; que l'infanterie de l'Empereur étoit fort belle, et celle des princes fort misérable, et que les ennemis ne faisoient pas une circonvallation régulière; mais que,

1. On pouvoit dire que c'étoit bien heureusement, car il étoit venu jusqu'à douze ou quinze lieues auprès de Brest, sans savoir que la flotte des ennemis fût à Ouessant; de là, il avoit envoyé un vaisseau à la découverte; mais ce vaisseau, retournant pour l'avertir que les ennemis y étoient, ne le retrouva plus au même poste, et cependant le vent ayant changé chassa les ennemis d'Ouessant et l'amena à pleines voiles dans Brest.

se servant du terrain qui étoit avantageux, ils retranchoient toute leur infanterie en trois quartiers, ayant dessein de renvoyer presque toute leur cavalerie au-delà du Rhin pour y subsister plus facilement, et qu'ils avoient fait une espèce de logement qui n'étoit pas à plus de cent toises des palissades, mais dans un endroit par où l'on ne croyoit pas qu'ils voulussent attaquer.

Du côté de l'Angleterre, on disoit que le prince d'Orange avoit véritablement donné cent mille livres sterling à M. de Schönberg, mais que ce n'étoit pas de son argent, et qu'il avoit fait en sorte que l'Angleterre lui fît un présent si considérable. On ajoutoit une nouvelle bien contraire à celle-là, mais qui ne sembloit pas trop bien fondée, qui étoit que les Anglois avoient accusé milord Halifax et Bentheim, jeune Hollandois, favori du prince d'Orange, et qu'ils avoient demandé qu'on leur fît leur procès pour les concussions qu'ils avoient faites.

5 août. — Le 5 d'août, on apprit que les lignes de circonvallation de Mayence étoient achevées, et que le gros canon des ennemis étoit arrivé dans leur camp. On disoit aussi qu'il avoit passé huit mille Irlandois en Ecosse, et que milord Dundee avoit ramassé six mille hommes; mais il n'y avoit guère d'apparence que le roi d'Angleterre eût envoyé tant de troupes en Irlande, dans un temps où il en avoit tant de besoin pour prendre Londonderry.

On apprit, le même jour, par des lettres de Flandre, que M. le marquis de Saint-Gelais, maréchal de camp, ayant été commandé, avec un parti de quinze cents chevaux, pour aller brûler quelques villages situés entre Gand et Bruxelles qui refusoient de payer les contributions, il avoit appris que M. de Castanaga, gouverneur des Pays-Bas espagnols, avoit passé deux heures auparavant avec peu d'escorte allant de Bruxelles à Gand, et qu'une des compagnies des gardes du roi d'Espagne, qui lui avoit servi d'escorte pendant un relais, faisoit repaître dans un village qui n'étoit qu'à une demi-lieue de lui; qu'en même temps il avoit détaché de son parti cent cinquante maîtres, et avoit marché en diligence pour surprendre cette compagnie, mais qu'ayant eu quelque avis, elle s'étoit mise en marche du côté de Bruxelles, et n'avoit laissé que trente maîtres dans le village pour faire son arrière-garde; que M. de Saint-Gelais avoit chargé ces trente maîtres avec sa troupe, mais que, n'ayant pu les rompre après

plusieurs charges, ses cavaliers ne faisant pas leur devoir, il avoit été obligé de les charger avec tous ses officiers ensemble, il les avoit rompus, en avoit tué vingt sur la place, et pris les dix autres prisonniers; mais que ce n'avoit pas été sans beaucoup de risque d'être lui-même tué ou pris prisonnier; qu'il avoit ensuite fait brûler ce village et les autres qu'on l'avoit chargé de brûler, et qu'en s'en revenant à l'armée il avoit trouvé M. le duc de Choiseul, qui venoit au-devant de lui avec un autre corps de quinze cents chevaux, où M. le duc du Maine étoit commandé comme mestre de camp.

On apprit encore, le même jour, que le prince et la princesse d'Orange avoient eu dans Londres une grande alarme, quoique peut-être mal fondée, mais qui n'avoit pas laissé de les obliger à se tenir debout toute la nuit, et à faire prendre les armes à toutes leurs troupes. On sut aussi que M. le maréchal de Schönberg étoit parti pour aller à Chester, et qu'auparavant que de partir il étoit entré dans la Chambre des communes, où il avoit fait une harangue pour la remercier de ce qu'elle lui avoit accordé les cent mille livres sterling, et, dans cette harangue, il avoit appelé la Chambre des communes ses maîtres.

On apprit encore que le Pape continuoit toujours à être dans le même état; mais l'inquiétude qu'on voyoit aux cardinaux françois donnoit assez à connoître qu'il étoit plus mal.

6 août. — Le 6, les nouvelles d'Irlande et d'Ecosse se rectifièrent; on sut qu'il n'étoit passé que quinze cents Irlandois en Ecosse, et qu'il devoit encore y en passer autant; que les frégates du Roi avoient seulement pris en allant deux bâtiments anglois, et qu'en revenant elles avoient attaqué deux frégates écossoises, mais qu'on ne savoit pas le succès de leur combat; ce qui étoit de plus certain étoit que M. d'Amblimont[1], capitaine de vaisseau du Roi, ayant attaqué six vaisseaux hollandois, en avoit coulé trois à fond et pris les trois autres, qu'il avoit amenés à Dunkerque.

On assuroit, en ce temps-là, que M. de Brandebourg avoit refusé d'envoyer une partie de son infanterie à M. de Lorraine, et que cependant on ne comprenoit pas bien son dessein, car il avoit fait courir le bruit qu'il marcheroit vers la Flandre, et il avoit

1. C'étoit un gentilhomme de Boulonnois, ancien officier et fort brave homme.

même fait acheter des blés à Aix-la-Chapelle; mais depuis, il les avoit fait revendre, de sorte qu'on croyoit qu'il se tenoit seulement aux environs de Bonn pour tirer quelque argent du pays de Liège et de celui de Juliers.

7 août. — Le 7, on vit publier à Paris une déclaration du Roi, par laquelle Sa Majesté enjoignoit à tous ceux qui avoient des pères, des mères, des enfants ou des frères dans les terres des ennemis, de les faire revenir en France dans un mois, sinon à eux-mêmes de sortir du royaume. Cette déclaration, qui n'avoit peut-être été faite que pour les habitants des frontières, parce qu'on en avoit fait une semblable pendant la dernière guerre, de laquelle on n'avoit pas seulement ouvert la bouche, se trouva dans la conjoncture présente d'une très grande conséquence, et embarrassa beaucoup de gens, particulièrement M. le prince de Lillebonne, lequel, ayant M. le prince de Commercy, son fils, dans les troupes de l'Empereur, voulut lui-même s'en éclaircir avec le Roi, de la réponse duquel il n'eut pas grande satisfaction; cependant il ne parut pas dans la suite que cette déclaration fût exécutée à la rigueur.

9 août. — Le 9, on eut nouvelle que les Dunkerquois avoient encore pris six vaisseaux hollandois, et ces fréquentes prises devoient commencer à les importuner, car toutes leurs richesses venant du commerce, il étoit bien désagréable pour eux qu'ils n'osassent sortir de leurs ports sans s'exposer à être pris par les armateurs françois, et cela seul étoit capable de les détacher des intérêts du prince d'Orange.

On sut, le même jour, que, le 5, les Allemands n'avoient pas encore leur gros canon en batterie, et que M. de Barbezières et de Lauzières avoient trouvé moyen de se jeter dans Mayence, mais que le jeune Cormaillon [1] avoit été pris, comme il étoit près d'y entrer.

On apprit encore que M. de Duras, ayant passé le Rhin avec seize bataillons et douze mille chevaux, avoit assiégé Heidelberg,

1. C'étoit un gentilhomme de Bourgogne, dont le père, étant major du régiment d'Enghien d'infanterie, s'étoit trouvé engagé dans le duel que fit M. de Bois-David contre M. d'Aubijoux, et ainsi il fut obligé de se sauver de France, et d'aller servir chez les princes d'Allemagne.

Celui-ci, qui n'avoit pas plus de vingt-deux ou vingt-trois ans, étoit revenu en France, et, s'étant fait ingénieur, s'étoit entièrement attaché à M. de Vauban.

que les ennemis avoient un peu réparé, et dans lequel ils avoient mis quinze cents hommes. Il couroit cependant un bruit que les assiégés de Mayence faisoient de grandes sorties, et que les ennemis y avoient perdu entre autres trois officiers généraux.

On sut aussi que M. de Boufflers étoit avec six mille chevaux du côté de Mont-Royal, où il observoit en même temps les démarches de M. de Lorraine et de M. de Brandebourg, et que M. de la Bretesche s'étoit avancé jusqu'au château d'Eberbourg, qui n'est qu'à six heures de Mayence, où il étoit avec quelque cavalerie et quelques compagnies de grenadiers pour inquiéter les ennemis et savoir des nouvelles du siège le plus souvent qu'il pourroit; aussi, comme c'étoit un officier éveillé et qui se donnoit beaucoup de mouvement, il en mandoit toujours à la cour de plus certaines qu'aucun autre des gouverneurs et des généraux de la frontière.

On apprit encore, le même jour, que la flotte des ennemis étoit revenue à son poste d'Ouessant, et le milord Douvre, qui arriva dans le même temps à la cour, apprit que M. d'Anglure avoit eu les deux bras percés d'un coup de mousquet. Les courtisans regardèrent avec étonnement les instances que ce milord faisoit pour persuader au Roi qu'il étoit de l'intérêt du roi d'Angleterre de chasser milord Tyrconnel, et ils ne comprenoient pas quelle bonne raison il pouvoit avoir de soupçonner un serviteur si fidèle, qui lui avoit conservé l'Irlande pendant son absence; mais on croyoit que milord Melfort [1], qui gouvernoit entièrement l'esprit de ce prince, et qui s'entendoit avec le milord Douvre, le poussoit secrètement à se défaire de Tyrconnel. Il est vrai que tout le monde le blâmoit de cette conduite, et qu'on disoit publiquement que ses conseils feroient perdre l'Irlande au roi d'Angleterre, comme ils avoient beaucoup contribué à lui faire perdre l'Angleterre et l'Ecosse.

12 août. — Le 12, on eut nouvelle que M. de Duras avoit été repoussé à Heidelberg, où il avoit trouvé plus de trois mille hommes au lieu de quinze cents qu'il croyoit y trouver; que le jeune Hautefeuille [2], capitaine au régiment du Roi, y avoit été

1. Il étoit secrétaire d'État, et avoit eu beaucoup de part au gouvernement avant que le roi d'Angleterre fût chassé de son trône.

2. Il étoit neveu du commandeur de Hautefeuille, lieutenant général

tué, et que Vallière, lieutenant-colonel du régiment de Piémont, et Reignac, lieutenant-colonel du régiment de Navarre, y avoient été fort blessés, aussi bien que le jeune comte d'Estrades [1] et plusieurs autres capitaines et officiers d'infanterie, qui y avoient été tués ou blessés; on ajoutoit que M. de Duras étoit allé chercher les ennemis à Sintzheim où ils étoient au nombre de dix mille hommes sous les ordres de M. de Bavière ou du comte Seriny, mais qu'il les avoit trouvés déjà décampés sur les avis qu'ils avoient eus de sa marche, laquelle auroit peut-être été plus heureuse s'il eût marché droit à eux au lieu d'aller à Heidelberg; mais il est difficile qu'un général puisse réussir dans ses entreprises quand il n'agit pas de lui-même et qu'il est obligé d'attendre les ordres de la cour qui lui viennent de cent cinquante lieues.

On sut alors la manière avec laquelle MM. de Barbezières et de Lauzières étoient entrés dans Mayence, laquelle sembloit avoir quelque chose de fabuleux; on disoit donc, qu'ayant trouvé moyen d'entrer dans les lignes avec des fourrageurs, ils avoient marché à cheval, avec un valet qu'ils avoient, jusqu'à la queue de la tranchée, comme des gens qui y vont par curiosité; qu'étant là, un capitaine de cavalerie de la garde des ennemis leur étoit venu demander qui ils étoient, mais que, dans le temps qu'ils se trouvoient fort embarrassés à répondre à cette question, un coup de canon étoit venu de la place qui les avoit séparés; qu'ils avoient profité de l'occasion, et que, pendant que le capitaine allemand leur reprochoit qu'ils avoient peur, ils s'étoient mis à galoper vers la tête de la tranchée, et qu'ayant aperçu une petite garde de cavalerie des assiégés qu'ils avoient sur le bord des palissades, ils y avoient poussé à toute bride, et ainsi s'étoient jetés heureusement dans la place où M. de Lorraine, qui étoit à la tranchée, les avoit vus entrer.

13 août. — Le 13, on apprit que les Allemands avoient poussé leurs travaux jusqu'à cent pas du glacis de Mayence, mais que leur gros canon n'avoit pas encore tiré, et que cependant les assiégés faisoient sur eux un feu épouvantable.

des armées du Roi et ambassadeur de la religion de Malte auprès de Sa Majesté.

1. Fils unique du marquis d'Estrades, qui étoit fils du feu maréchal d'Estrades.

Il fut fort mal de cette blessure, mais il n'en mourut pas.

Le bruit couroit aussi que le Pape étoit à l'extrémité, et l'on sut que le Roi ayant choisi le duc de Chaulnes pour aller à Rome, en qualité de son ambassadeur extraordinaire, pendant le conclave qui se tiendroit pour l'élection d'un nouveau pape, il lui avoit envoyé des ordres pour venir incessamment de Bretagne, et qu'en même temps Sa Majesté avoit fait expédier une commission à M. le maréchal d'Estrées pour commander dans cette province, au grand déplaisir de M. de Lavardin, qui, ne retournant pas en ambassade à Rome, parce qu'il étoit brouillé avec le cardinal d'Estrées, avoit encore le chagrin de se voir dépouiller par son frère le maréchal du commandement qu'il avoit naturellement par sa charge dans la plus grande partie de la Bretagne.

15 août. — Le 15, qui étoit le jour de l'Assomption de la Vierge, le Roi fit ses dévotions avec sa piété ordinaire, et toucha les malades des écrouelles, quoique ce ne fût pas un des jours accoutumés.

Pour la distribution des bénéfices, elle fut bien médiocre, car, outre une petite abbaye qui fut donnée à ......, il n'avoit à donner que des canonicats [1], et d'autres petits bénéfices semblables.

On sut, le même jour, que la flotte des ennemis avoit quitté le poste d'Ouessant et qu'elle avoit fait voile vers Plymouth ou aux îles Sorlingues, qui sont à quarante lieues de Brest, de sorte que la flotte françoise n'attendoit plus qu'un vent favorable pour sortir du port.

On apprit, en même temps, que M. de Duras, s'étant rapproché du Rhin, avoit pris un petit château dans lequel il y avoit quatre-vingts hommes des ennemis, et qu'ensuite, ayant trouvé mille hommes de leurs troupes retranchés dans la petite ville de Bruchsal, qui est proche de Philipsbourg, il les avoit fait attaquer; que d'abord ils avoient fait semblant de se vouloir défendre; qu'ensuite ils avoient promis de se rendre s'ils voyoient du canon, et que, pendant qu'on en faisoit marcher, ils avoient voulu se sauver par les derrières; mais qu'ayant été enveloppés par la cavalerie françoise, ils avoient été tous faits prisonniers de guerre; ce qui n'étoit pas une prise peu considérable, car c'étoit un détachement des vieilles troupes de l'Empereur et de l'électeur de Bavière.

1. Cela ne laissoit pas de contenter un grand nombre de petits officiers.

On apprit, par les mêmes lettres, que M. le prince Eugène de Savoie avoit eu un coup de mousquet à la tête au siège de Mayence, et quelques-uns disoient même qu'il en étoit mort, et que le grand-maître de l'ordre Teutonique, qui étoit encore un prince de Neubourg, y avoit aussi été tué. Elles ajoutoient que M. de Lorraine y avoit été blessé au bras, et qu'on disoit dans le camp que M. le marquis d'Huxelles avoit été tué, et que M. de Choisy avoit été fort blessé; mais ces deux dernières nouvelles n'avoient guère d'apparences, et on croyoit qu'elles étoient seulement fondées sur ce qu'on avoit vu des officiers se jeter dans la place, car on mandoit en même temps de Hollande que la Bretesche y étoit entré pour y aller commander, parce que le marquis d'Huxelles avoit été tué et Choisy blessé, mais les ennemis avoient pris Barbezières et Lauzières pour la Bretesche.

17 août. — Le 17, on sut que M. de Waldeck étoit décampé de Timéon pour se rapprocher de Bruxelles, et l'on eut nouvelle que la blessure de M. le prince de Rohan alloit quelquefois bien et quelquefois mal, et qu'on ne pouvoit encore rien assurer positivement de sa mort ou de sa vie.

Ce fut le même jour que le Roi déclara enfin à son coucher qu'il avoit choisi M. le duc de Beauvilliers pour être gouverneur de Monseigneur, duc de Bourgogne, sans que néanmoins il quittât sa charge de premier gentilhomme de la chambre, ni celle de chef du conseil des finances. Grande et éclatante récompense que sa solide vertu trouvoit dès ce monde! Il est vrai qu'il étoit difficile qu'il pût se partager à tant d'emplois différents; mais il étoit facile, avec l'agrément du Roi, qu'il ne conservât que les principales fonctions de chef du conseil et de premier gentilhomme de la chambre, pour se donner tout entier à l'éducation du jeune prince.

Le Roi déclara, en même temps, qu'il avoit nommé pour sous-gouverneur M. le marquis de Denonville [1], qui revenoit de la vice-royauté de Canada; pour précepteur, M. l'abbé de Fénelon [2];

1. Gentilhomme de Beauce, très sage, qui avoit longtemps servi dans l'infanterie, et depuis dans les dragons, où il étoit devenu colonel et brigadier par son mérite.

2. Neveu de feu M. le marquis de la Mothe-Fénelon, lieutenant de roi de la Marche; c'étoit un homme d'un mérite et d'une capacité extraordinaires.

pour gentilshommes de la manche, M. du Puy [1], l'un de ses gentilhommes ordinaires, et M. de l'Echelle [2], l'un de ses mousquetaires de la première compagnie; pour premier valet de chambre, M. Moreau [3], qui étoit depuis très longtemps son premier valet de garde-robe; pour premier valet de garde-robe ordinaire, M. Bachelier [4], qui étoit aussi premier valet de garde-robe de Sa Majesté; pour huissiers ordinaires, les sieurs Hersent [5] et Bonnefond [6], qui étoient huissiers de la chambre de Sa Majesté, et pour porte-arquebuse, le sieur Pernault [7], qui étoit un de ses huissiers de son antichambre. Le choix de tous ces officiers fit clairement connoître à tout le monde que le Roi en avoit laissé l'entière disposition à M. le duc de Beauvilliers, car ils étoient tous ses amis ou ses créatures et surtout des gens d'une piété et d'une sagesse exemplaires.

18 août. — Le 18, on eut nouvelle positive que, le 10, le Pape étoit à l'extrémité; et un courrier de Brest apprit que, le 15, la flotte françoise avoit mis à la voile, et que M. de Seignelay étoit dessus dans le dessein d'aller chercher celle des ennemis partout où il la pourroit trouver.

Les lettres d'Allemagne, qui arrivèrent alors, portoient que les assiégés de Mayence avoient encore fait une grande sortie, et qu'ils avoient trouvé moyen de faire une batterie qui voyoit à revers celle des ennemis, laquelle étoit de trente-deux pièces de

1. Il étoit d'une famille de Paris; son mérite et sa piété lui avoient acquis les bonnes grâces de M. de Beauvilliers.

2. Gentilhomme de Picardie, qui avoit été nourri page du Roi dans sa petite écurie, et qui n'en étoit sorti que depuis deux ans au plus; c'étoit aussi un garçon fort sage et fort pieux.

3. D'une famille de Paris, homme entendu, et très capable de se bien acquitter de son devoir dans le poste qu'on lui confioit.

4. Il avoit été autrefois valet de chambre de M. de la Rochefoucauld, ensuite valet de garde-robe, et puis premier valet de garde-robe du Roi; mais s'il avoit fait sa fortune brusquement, il le savoit connoître, et ne manquoit pas de mérite.

5. C'étoit un garçon de Paris, sage et bien fait, qui servoit le Roi depuis longtemps.

6. Il étoit fils d'un huissier, qui était aussi valet de chambre du Roi et gendarme de la garde, et qui avoit servi avec beaucoup de valeur; c'est ce qui avoit fait donner à ce jeune homme les survivances des charges de son père, et il s'y distinguoit par beaucoup de douceur et de piété.

7. C'étoit un garçon parfaitement bien fait, et dont la sagesse et la piété étoient connues de tout le monde; il avoit même obtenu du Roi la survivance de sa charge pour son frère, ne voulant pas se marier.

canon, sans compter une autre de dix pièces qu'ils avoient encore faite d'un autre côté; elles ajoutoient que leur tranchée étoit encore à deux cent trente pas de la contrescarpe; mais il y avoit apparence que quelqu'une des branches de leur tranchée en étoit plus proche.

On eut encore nouvelle, dans le même temps, que milord Dundee avoit battu Mackay avec six mille Anglois, dont il en étoit resté quatre mille sur la place, et cette nouvelle se trouva très véritable. On disoit aussi que le maréchal de Schönberg étoit retourné à Londres, parce que ses troupes n'avoient pas voulu passer en Irlande; mais on sut depuis qu'il étoit demeuré à Chester, et qu'il n'avoit pas voulu tenter le passage, à cause que ses vaisseaux plats n'auroient pas pu résister à nos frégates qui croisoient dans le trajet. On ajoutoit que les épiscopaux, qui voyoient que les presbytériens prenoient le dessus par la faveur du prince d'Orange, remuoient de tous côtés contre eux; ce qui pouvoit dans la suite donner de grandes affaires à cet usurpateur.

On apprit, le même jour, que l'armée de M. le maréchal d'Humières et celle de M. de Waldeck étoient à la vue l'une de l'autre; mais on ne croyoit pas pour cela qu'il y eût de combat, parce qu'on n'étoit pas persuadé que ce fût l'intérêt de la France de le hasarder, ayant peu de choses à gagner et beaucoup à perdre.

20 août. — Le 20, on assuroit que les assiégés de Mayence avoient fait une grande sortie, dans laquelle ils avoient tué cinq cents hommes, et renversé les travaux des ennemis; que le marquis d'Huxelles faisoit travailler à une retirade derrière ses bastions, afin de pouvoir encore se défendre quand les ennemis auroient ouvert le corps de sa place; que M. le prince de Commercy avoit été blessé légèrement à la tête, et que M. le prince Eugène de Savoie n'étoit pas mort. Le Roi, qui débita ces nouvelles, dit publiquement que, si les ennemis n'avoient pas encore pris Mayence au 15 de septembre, il les envoyeroit visiter; cependant il y avoit des gens qui disoient sourdement que les ennemis n'étoient qu'à vingt pas de la contrescarpe, et cette nouvelle pouvoit bien n'être pas trop mal fondée.

On apprit, par les mêmes lettres, que M. de Duras avoit pris Durlach, et plusieurs autres petites villes au delà du Rhin, dans

lesquelles il avoit fait plus de deux mille prisonniers de vieilles troupes, et pris vingt-sept pièces de canon; chose surprenante que M. de Bavière, qui s'étoit chargé de la sûreté de tous ces quartiers qu'il avoit postés au delà du Rhin, eût si mal pris ses mesures qu'il les eût laissé enlever les uns après les autres sans les secourir, et qu'il eût ainsi perdu plus d'hommes en détail qu'il n'en auroit pu perdre dans une bataille rangée.

On sut aussi que M. de Duras avoit fait brûler toutes ces petites villes, de peur que les ennemis n'y vinssent reprendre des postes; mais qu'il n'y avoit rien de pareil aux abominations que les soldats avoient faites dans les églises[1] pendant ces incendies.

Quoiqu'on n'eût point encore alors de nouvelles positives de la mort du Pape, les cardinaux françois ne laissoient pas de se préparer à partir sous l'escorte des vingt-huit galères de France qui les devoient mener jusqu'à Civita-Vecchia; c'est-à-dire les cardinaux de Bouillon, de Bonsy, et de Fürstenberg; car pour le cardinal le Camus, le Roi lui avoit fait défendre positivement d'y aller, n'étant pas persuadé qu'il fût dans ses intérêts, parce qu'il étoit créature du Pape, et qu'il ne doutoit pas qu'il ne se tînt toujours lié d'intérêts avec sa maison pour faire un nouveau pape de la faction espagnole.

21 août. — Le 21, M. le duc de Chaulnes arriva à la cour, où il fut reçu du Roi avec des témoignages tout particuliers d'estime et d'amitié, qui adoucirent un peu le chagrin qu'il avoit eu de voir le maréchal d'Estrées partager son autorité en Bretagne; car jamais prince ne sut si bien que le Roi prendre dans le besoin des manières capables d'engager ses serviteurs à oublier les dégoûts qu'ils avoient reçus, et à sacrifier de nouveau leur vie et leurs biens pour son service.

Tous les jeunes abbés de la cour témoignèrent alors à l'envi l'empressement qu'ils avoient d'aller à Rome pour y voir faire un nouveau pape, et il sembloit que le Roi ne s'éloignoit pas de leur en donner la permission; mais ayant fait réflexion que, s'ils venoient à mourir à Rome ou aux environs, le Pape seroit en droit de donner leurs abbayes, il révoqua la permission qu'il

1. Jusqu'à voler les ciboires et brûler les hosties qui étoient dedans, et mille autres choses semblables.

avoit donnée à quelques-uns, et déclara qu'il ne la donneroit plus à personne, hormis à M. l'abbé de Croissy, qui partit peu de jours après M. de Torcy son frère aîné, comme aussi tous les abbés qui n'avoient point de bénéfices à la nomination du Roi, du nombre desquels les premiers furent M. l'abbé de Beuvron [1] et M. l'abbé de Castries [2].

On sut alors que M. de Lavardin alloit tenir les États de Bretagne; événement assez bizarre, car lui, qui étoit ambassadeur à Rome, en étoit rappelé pour aller tenir les États de cette province, et M. de Chaulnes, qui en étoit gouverneur, étoit envoyé à Rome pour être ambassadeur à sa place.

On apprit encore, le même jour, que Kerck, capitaine anglois, qui cherchoit depuis longtemps avec cinq vaisseaux le moyen de secourir Londonderry; avoit enfin trouvé l'expédient de rompre l'estacade que le roi d'Angleterre avoit fait faire à l'entrée du port, et qu'ainsi il avoit jeté dans la place un grand secours de munitions de guerre et de bouche, car il y avoit encore assez d'hommes dedans, quoiqu'il en fût déjà mort quatre mille de faim et de misère.

22 août. — Le 22, on apprit que les troupes de l'électeur de Saxe avoient tenté d'attaquer la contrescarpe de Mayence, mais que, leurs chefs les ayant fait boire pour leur donner du cœur, la plupart s'étoient trouvés ivres quand ils étoient allés à cette occasion, de sorte que les assiégés, ayant fait une grande sortie, les avoient repoussés, après en avoir tué huit cents sur la place. On ajoutoit que cela avoit tellement rebuté les soldats de toutes les autres troupes, qu'on ne pouvoit plus les faire aller à la tranchée qu'à coups de bâton. D'ailleurs on assuroit que M. de Brandebourg avoit effectivement formé le siège de Bonn, et que M. de Boufflers avoit assemblé de ce côté-là un corps de six mille chevaux et de trois à quatre mille hommes de pied, avec lequel il prétendoit donner souvent de l'inquiétude à ce prince.

On disoit encore que M. de Duras avoit repassé le Rhin; mais cela ne se trouva pas véritable dans la suite, et l'on apprit seulement qu'il avoit envoyé en Alsace les prisonniers qu'il

1. Aumônier du Roi, fils de M. le marquis de Beuvron, lieutenant général en Normandie.

2. Fils de feu M. le marquis de Castries, lieutenant général pour le Roi en Languedoc; madame sa mère étoit sœur de M. le cardinal de Bonsy.

avoit faits, afin qu'on les fît passer de là dans les villes de Champagne où le Roi avoit destiné de les faire garder.

On apprit, dans le même temps, que l'armée de M. le maréchal d'Humières étoit en présence de celle de M. de Waldeck, et que ce dernier, qui avoit été fortifié par quelques régiments de cavalerie de Lunebourg, étoit venu avec quarante escadrons faire un fourrage entre les deux camps; ce qui avoit obligé le Roi de mander au maréchal d'Humières qu'il lui permettoit de combattre quand il en trouveroit l'occasion.

On sut encore que les Espagnols s'étoient approchés du Campredon comme pour l'investir, et qu'un de leurs chefs, nommé dom Agurio, avoit voulu enlever deux compagnies de miquelets françois, mais que M. de Langalerie ayant marché à lui avec peu de troupes, il s'étoit retiré en diligence.

On assuroit alors que M. de Poissy, fils unique de M. le président de Maisons, alloit épouser la fille unique de M. le Camus, lieutenant civil de Paris, qui étoit la plus grande héritière de la robe, mais que Mme la présidente de Maisons y apportoit quelque difficulté [1].

23 août. — Le 23, on eut nouvelle que le Pape étoit mort le 12; que, quelque instance que sa famille lui eût faite de faire une promotion de cardinaux avant que de mourir, il avoit constamment répondu que sa conscience étoit déjà assez chargée de ceux qu'il avoit faits, sans qu'il en fît encore de nouveaux; qu'il avoit témoigné à son neveu qu'il étoit assez mécontent de sa conduite; qu'il avoit laissé entendre qu'il étoit fâché d'avoir excommunié M. de Lavardin, et qu'il avoit fait paroître le regret qu'il avoit de n'avoir pas assisté le roi d'Angleterre, mais qu'il n'avoit pas dit un mot de ses affaires avec la France.

24 août. — Le 24, les lettres d'Allemagne portoient que le marquis d'Huxelles avoit fait faire trois sorties en un jour; que la dernière avoit été de trois mille hommes; que la cavalerie qui en faisoit une partie étoit sortie avec les étendards; que les assiégés avoient chassé les ennemis de leurs travaux, les avoient renversés, en avoient été maîtres pendant trois heures, et qu'ils auroient pu même emmener le canon des batteries s'ils avoient eu des chevaux tout prêts.

1. Elle étoit de longue main brouillée avec son mari, et par conséquent peu disposée à faire ce qu'il souhaitoit.

25 août. — Le 25, un laquais du chevalier Colbert apporta la nouvelle que son maître avoit été blessé d'un coup de mousquet à la tête à l'attaque du village que M. le maréchal d'Humières avoit voulu emporter; mais, comme il étoit parti à la hâte pour venir chercher à Paris un chirurgien, on ne put savoir de lui le détail de l'action. Cependant Mme la duchesse de Beauvilliers, qui aimoit tendrement son frère, voulut à toute force l'aller trouver; mais toute sa famille l'en empêcha, parce qu'elle étoit grosse de cinq mois, et, en sa place, M. et Mme de Chevreuse partirent en diligence pour se rendre à Maubeuge, où le blessé s'étoit fait transporter.

27 août. — Le 27, un laquais du marquis de Saint-Gelais arriva à Paris, et apporta la nouvelle de la mort de son maître, qui avoit été emporté d'un coup de canon à la même affaire où le chevalier Colbert avoit été blessé; mais on ne put encore savoir de lui le détail dont on étoit si fort en peine.

Le même jour, on apprit que le siège de Londonderry étoit effectivement levé, et les mêmes lettres portoient que milord Dundee, ayant été dangereusement blessé à la bataille qu'il avoit gagnée contre Mackay, il étoit depuis mort de ses blessures.

On apprit encore que M. du Mené [1], capitaine de vaisseau du Roi, avoit attaqué une frégate angloise de quarante-huit pièces de canon; mais qu'au commencement du combat, il avoit eu le bras emporté d'un coup de canon, dont il étoit mort le lendemain; que cependant le chevalier de Combes, qui étoit capitaine en second, avoit continué l'entreprise; qu'il avoit si violemment canonné le vaisseau anglois, qu'il l'avoit entièrement démâté, et qu'enfin il l'avoit pris après un long combat; qu'ensuite, voyant qu'en l'état où il étoit il n'y avoit nulle apparence de le pouvoir amener en France, et que d'ailleurs il voyoit paroître plusieurs vaisseaux anglois qui venoient à lui, il avoit fait passer sur son bord tous les hommes qui étoient dessus, sains ou blessés, et qu'il avoit fait mettre le feu au vaisseau, lequel, étant chargé de cent milliers de poudre qu'il portoit à la flotte des ennemis, avoit fait un si terrible coup en sautant qu'il y avoit eu sur le vaisseau françois quelques hommes de blessés des éclats de ce vaisseau embrasé.

1. C'étoit un gentilhomme de Bretagne, qui étoit extraordinairement estimé dans la marine.

Ce fut encore le même jour que les cardinaux et M. de Chaulnes partirent pour Rome.

28 août. — Le 28, on eut un détail exact de l'action qui s'étoit passée à l'armée de M. le maréchal d'Humières. On sut donc que ce général, étant décampé le 25 de la Bussière pour suivre les ennemis, il étoit arrivé auprès de Bossu, où il avoit résolu de camper; qu'en y arrivant ses gardes avoient trouvé les ennemis qui fourrageoient, lesquels les avoient poussés jusqu'à un moulin où leur escorte d'infanterie s'étoit retranchée; que le maréchal d'Humières l'y avoit fait attaquer par les dragons, qui l'avoient forcée et en avoient poursuivi vivement les débris jusques sur une hauteur voisine; que là on avoit trouvé cinq escadrons des ennemis, lesquels auroient dû naturellement être chargés par les troupes de la maison du Roi qui arrivoient, mais que les généraux se servant des premières troupes qu'ils avoient rencontrées sous leur main, ils avoient passé le défilé, qui étoit grand et difficile, avec trois escadrons des régiments de Bezons et de Villepion [1]; que les cinq escadrons des ennemis étoient venus fort fièrement à eux, et leur avoient fait leur décharge, mais que les nôtres les ayant chargés, ils avoient pris la fuite, et qu'on en avoit tué et pris un bon nombre; qu'à cette première charge nous avions eu un capitaine et cinq ou six officiers de blessés; que M. le duc de Choiseul y avoit eu une contusion au côté; que M. le chevalier de Calvisson [2], aide de camp de M. le maréchal d'Humières, y avoit été blessé, à la cuisse, et que M. le comte de Tonnerre y avoit eu son cheval blessé, aussi bien que plusieurs autres; qu'ensuite on avoit fait passer aux ennemis le défilé de Valcourt [3] avec beaucoup de précipitation, et qu'ils y avoient encore eu beaucoup de leurs gens tués; que cette action étant finie, on avoit remarqué que l'armée des ennemis paroissoit en bataille de l'autre côté, dans une plaine qui n'étoit séparée de l'armée françoise que par de grands ravins et par la petite ville de Valcourt; que M. le maréchal d'Humières avoit sur-le-champ fait

1. Ce n'étoit pourtant que des nouveaux régiments.

2. Frère cadet du marquis de Calvisson, lieutenant général pour le Roi en Languedoc; il avoit vendu depuis peu sa lieutenance au régiment des gardes, parce qu'il n'avoit pu obtenir une compagnie à son rang.

3. Gros bourg fermé ou petite ville, qui est en deçà de la Sambre, à quelques lieues de Charleroy.

venir six petites pièces de canon, lesquelles avoient d'abord fait merveilles; ce qui lui avoit fait croire qu'il pourroit se rendre maître de Valcourt, à la muraille duquel les paysans du pays l'assuroient qu'il y avoit plusieurs brèches; qu'il avoit fait donner la brigade des gardes à droite, et la brigade de Champagne à gauche, pendant qu'il faisoit battre la muraille en brèche à coup de canon: mais que son artillerie n'ayant fait que blanchir contre la muraille, toute la furie avec laquelle notre infanterie avoit donné n'avoit de rien servi, et qu'elle avoit été obligée enfin de se retirer, après avoir fait une perte considérable tant d'officiers que de soldats; que le régiment des gardes y avoit eu trois capitaines tués sur la place, qui étoient MM. de Chamillart [1], de Roinville [2] et de Lage [3]; quatre capitaines de blessés, qui étoient M. d'Atignac [4], M. de Champlâtreux [5], M. de Saillant [6] et M. de Soupir [7]; qu'outre cela, ils y avoient eu encore deux aides-majors blessés, qui étoient M. de Vitry [8] et M. de Montgeorges [9], et cinq autres lieutenants blessés : qui étoient; MM. de Jensac [10] et Guyon [11], lieutenants de la Colonelle; MM. des Murs et de Boissy, lieutenants des grenadiers, et M. de Fontlebon; qu'ils y avoient eu outre cela cinq sous-lieutenants tués, qui étoient : M. de Marsac [12], M. Dau-

1. Frère cadet de Chamillard, intendant à Rouen; c'étoit un grand garçon bien fait, brave et honnête homme.

2. Il étoit d'une famille de Paris et frère d'un conseiller au parlement nommé Brizard. Il n'étoit pas trop bien fait de sa personne; mais c'étoit un homme d'une valeur distinguée.

3. Brave gentilhomme de Bretagne, qui n'étoit capitaine que depuis peu.

4. Jeune gentilhomme de Bourgogne, parfaitement bien fait.

5. Frère cadet de M. Molé, président au mortier du parlement de Paris, fils du défunt président de Champlâtreux, et petit-fils de l'illustre Mathieu Molé, premier président du parlement de Paris, et ensuite garde des sceaux de France.

6. Brave gentilhomme d'une illustre maison d'Auvergne, qui avoit été choisi depuis peu pour être capitaine de grenadiers.

7. Gentilhomme de Picardie, qui étoit capitaine depuis peu.

8. Il étoit d'une famille de Paris, fort honnête garçon et fort bien fait.

9. Il étoit aussi d'une famille de Paris et fort ancien dans le régiment.

10. C'étoit un gentilhomme de Béarn, parfaitement bien fait et brave homme; il étoit demi-frère d'Artagnan, cornette de la première compagnie des mousquetaires du Roi.

11. C'étoit un garçon fort riche, d'une famille de Paris.

12. Son père avoit été lieutenant de la Colonelle, qui étoit un gentilhomme de Gascogne.

vet [1], M. d'Artagnan, l'aîné [2], M. de Binanville [3] et M. le chevalier de Saillant [4]; et un sous-lieutenant blessé, qui étoit M. de Tanqueux [5]; qu'ils avoient encore eu un enseigne tué, qui étoit M. de Lusancy [6], et cinq enseignes blessés qui étoient M. de la Tour de Camp [7], M. Rousseau [8], M. de Renansart [9], M. d'Aquin [10] et M. de Contades [11] et avec cela trois à quatre cents soldats tués ou blessés; que le régiment de Champagne n'avoit pas été traité plus favorablement, puisque M. le chevalier Colbert, qui en étoit colonel, y avoit reçu un coup de mousquet, qui lui crevoit l'œil et lui cassoit la tête; que le lieutenant-colonel et le major avoient été blessés avec vingt autres officiers, et plus de deux cents soldats tant blessés que tués sur la place; que le régiment du comte de Guiche, celui du jeune Greder [12] et celui des gardes Suisses y avoient aussi beaucoup souffert; que le marquis de Chazeron [13], exempt des gardes du corps, qui avoit par hasard suivi M. le maréchal d'Humières, y avoit eu un coup de mousquet à la tête; et que, sur la fin de l'action, M. de Saint-Gelais, étant à côté de ce général, avoit eu la tête emportée d'un coup de canon à toute volée, lequel avoit aussi emporté un commissaire d'artillerie qui s'appeloit Meix-Tiercelin; que M. le marquis de Montrevel [14], qui étoit maréchal de camp de jour, avoit donné avec beaucoup de vigueur à la tête de l'infanterie, et que M. le

1. C'étoit un gentilhomme de Picardie.

2. C'étoit le fils de feu M. d'Artagnan, capitaine lieutenant de la première compagnie des mousquetaires; il ne se trouva pas tué, mais blessé et prisonnier.

3. Neveu de M. de Rubentel, lieutenant-colonel du régiment des gardes.

4. Frère du capitaine.

5. Gentilhomme de Bourgogne.

6. Fils de défunt Lusancy, capitaine aux gardes.

7. Gentilhomme de Provence.

8. Fils d'un maître des comptes, qui avoit été secrétaire du cardinal Mazarin.

9. Gentilhomme de Picardie, qui avoit été nourri page du Roi.

10. Cadet des fils du premier médecin du Roi.

11. Gentilhomme d'Anjou.

12. Le jeune Greder étoit Suisse, fils du vieux Greder qui étoit brigadier, mais son régiment étoit allemand, et celui de son père étoit suisse.

13. Très honnête gentilhomme d'Auvergne, fils unique du marquis de Chazeron, chevalier des ordres du Roi, lieutenant général pour Sa Majesté en Roussillon, et lieutenant général de ses armées.

14. C'étoit celui qui avoit été commissaire général de la cavalerie et un des plus braves hommes du monde.

comte de Soissons, qui la commandoit en qualité de brigadier, y avoit fait des merveilles avec M. le prince Philippe, son frère.

Cet évènement n'étoit pas trop agréable; mais comme on savoit que le maréchal d'Humières étoit piqué, on croyoit que pour avoir sa revanche il pousseroit à bout M. de Waldeck, et qu'il l'iroit chercher en quelque endroit qu'il pût se retirer, à moins que le Roi n'interposât son autorité pour le retenir.

On sut, en ce temps-là, que la flotte des ennemis étoit allée sur les côtes d'Irlande pour favoriser le passage de M. de Schönberg, et qu'ainsi la nôtre auroit bien de la peine à la pouvoir joindre. On ajoutoit que les troupes du roi d'Angleterre étoient fort diminuées par les pertes qu'elles avoient faites devant Londonderry, et qu'elles avoient même eu un échec assez considérable dans un autre endroit.

29 août. — Le 29, on sut que M. de Lavardin n'alloit plus tenir les Etats de Bretagne, et, à la vérité, cette année ne lui étoit pas heureuse; car il lui avoit été désagréable d'être nommé pour aller tenir les Etats, dans un temps où le maréchal d'Estrées commandoit dans la province, mais il lui étoit encore plus désagréable de ne les aller plus tenir, après avoir été nommé pour le faire, et de voir le maréchal les tenir en sa place.

On disoit, le même jour, que les Espagnols avoient assiégé Campredon, et que M. de Noailles assembloit toutes ses forces [1] pour marcher à eux.

On assuroit aussi que milord Dundee n'étoit pas mort de ses blessures, et que la nouvelle de sa mort n'avoit été qu'un artifice du prince d'Orange.

On disoit encore que la tranchée de Mayence n'étoit pas plus avancée qu'elle l'étoit huit jours auparavant.

Ce fut alors que le Roi donna au chevalier de Combes le vaisseau qu'avoit commandé Dumené, et qu'il lui donna pour capitaine en second le chevalier d'Argenis qui étoit lieutenant, et qui étoit frère de feu M. de Pusignan.

Ce fut encore le même jour que le Roi signa le contrat de mariage de Mlle de Paulmy avec le marquis de la Rivière, gentilhomme de Bretagne, qui étoit guidon de la compagnie de gendarmes de .... et Sa Majesté donna en faveur de ce mariage quatre mille livres de pension à la damoiselle.

1. Qui se pouvoient monter à quatre ou cinq mille hommes.

On vit alors à la cour le marquis d'Antin, qui revenoit de Brest, parce que son régiment marchoit pour s'aller joindre aux troupes de Flandre. On sut aussi que M. le chevalier de Flavacourt [1], capitaine de vaisseau du Roi, étoit mort à Brest de la petite vérole, et il fut extrêmement regretté de tous ceux qui le connoissoient.

On disoit, en ce temps-là, que M. le comte de Vaux, fils aîné de M. Fouquet, alloit épouser Mlle Guyon, dont le frère avoit eu le bras cassé à Valcourt, et qui étoit une fille très riche, mais que le mariage de Mlle le Camus avec le fils de M. le président de Maisons étoit rompu, et qu'on croyoit que le Roi y avoit mis la main [2].

On apprit aussi que M. de Castanaga, gouverneur des Pays-Bas Espagnols, avoit fait faire à Gavre [3] trois ponts sur l'Escaut, et qu'il y étoit avec quelque infanterie et du canon, mais on ne pouvoit pas bien encore pénétrer son dessein.

30 août. — Le 30, un aide de camp de M. de Boufflers apporta la nouvelle de la prise de la petite ville de Kocheim, proche Trarbach, dans laquelle il y avoit douze cents hommes des ennemis. On apprit de lui que M. de Boufflers y avoit fait faire quatre attaques commandées par M. le marquis de Créqui, par M. le marquis de la Châtre, par M. le marquis de Blainville [4] et par M. de Saint-Pierre [5], colonel de dragons, lesquels s'y étoient tous extrêmement distingués; que les assiégés, ne se tenant pas en sûreté dans le château qu'on attaquoit, avoient voulu se jeter dans la ville, mais que M. de la Châtre y étoit entré pêle-mêle avec eux, et qu'ainsi il y en avoit eu neuf cents de tués et trois cents de prisonniers, mais que M. de Saint-Pierre y avoit été tué.

1. Gentilhomme de qualité de Normandie, qui étoit honnête homme et bon officier.

2. On disoit que M. de Harlay, procureur général du parlement de Paris, ayant demandé au Roi l'agrément pour faire le mariage de son fils unique avec Mlle le Camus, le Roi lui avoit répondu qu'il n'agréoit pas qu'on s'alliât avec la nièce d'un homme dont il étoit aussi mécontent qu'il l'étoit du cardinal le Camus, et que cela ayant fait rompre ce premier mariage avoit aussi fait rompre celui du jeune M. de Maisons.

3. Bourgade au-dessous d'Oudenarde.

4. Frère de M. de Seignelay, qui avoit autrefois été surintendant des bâtiments.

5. Il étoit frère du défunt Lauzières, mestre de camp de cavalerie. Ces MM. de Lauzières sont des gentilshommes de Provence.

On eut, le même jour, nouvelle que M. de Noailles ayant marché droit aux Espagnols, ils n'avoient osé l'attendre, et avoient levé le siége.

On apprit encore que la flotte françoise avoit été tellement battue de la tempête qu'elle avoit été contrainte de relâcher à Belle-Isle, où elle se rafraîchissoit en attendant qu'elle pût remettre à la voile, mais que M. de Seignelay s'en revenoit.

On disoit alors une plaisanterie du marquis d'Huxelles qui ne paroissoit guère bien fondée; on assuroit donc qu'il avoit envoyé un trompette à M. de Lorraine pour lui dire qu'il lui envoyât des vivres pour nourrir quinze cents prisonniers de ses troupes qu'il avoit dans sa place, ou des passe-ports pour les faire passer en France, à faute de quoi il leur feroit couper la tête à tous, et les feroit jeter dans le Rhin, et que M. de Lorraine avoit demandé quatre jours pour répondre à cette proposition.

31 août. — Le 31, on apprit qu'un lieutenant-colonel des troupes allemandes, croyant avoir quelque mécontentement de M. de Lorraine, avoit mis l'épée à la main contre lui, et lui en avoit porté plusieurs coups, dont il y en avoit un qui l'avoit légèrement blessé, et l'autre lui avoit percé son justaucorps; mais qu'ayant été pris sur-le-champ, on l'avoit fait tirer à quatre chevaux.

Les mêmes lettres portoient que M. de Bavière, ayant ordonné à un officier général des troupes de Saxe de faire marcher quelques troupes où il en avoit besoin, et cet officier ayant refusé de lui obéir, il lui avoit passé son épée au travers du corps, ce qui avoit extrêmement offensé M. l'électeur de Saxe, qui ne parloit pas moins que de se retirer de l'armée avec ses troupes.

On sut, le même jour, que le Roi avoit envoyé des ordres aux troupes de sa maison [1] qui étoient en Flandre de marcher en Allemagne, ce qui faisoit présumer que le Roi avoit un dessein formé de faire secourir Mayence.

On apprit encore que M. de Waldeck, pour éviter un combat, étoit décampé d'auprès de Valcourt sans trompette et sans tambour, et qu'il s'étoit mis en sûreté de l'autre côté de la Sambre;

1. C'est-à-dire aux compagnies de ses gardes du corps, des gendarmes et des chevau-légers de sa garde, et de ses grenadiers à cheval, car ses deux compagnies de mousquetaires étoient restées auprès de sa personne.

mais on eut aussi nouvelle, en même temps, que M. de Schönberg devoit avoir mis à la voile, ce qui donnoit de cruelles appréhensions pour le roi d'Angleterre.

SEPTEMBRE 1689

1er septembre. — Le premier de septembre, on apprit que M. Rosen avoit été blessé au siège de Londonderry, et que M. de Pointis y avoit été tué [1].

On sut aussi que la tranchée étoit ouverte devant Bonn; mais cette nouvelle ne se trouva pas véritable dans la suite, et l'on apprit, en même temps, par une lettre qui venoit d'Hanovre, que les assiégés de Mayence, après avoir fait plusieurs sorties qui leur avoient réussi, en avoient fait une très grande dans laquelle ils avoient perdu beaucoup de monde; mais cette nouvelle venoit d'un endroit bien suspect pour y ajouter foi [2]. On ajoutoit que M. de Lorraine avoit envoyé prier M. d'Hanovre de lui envoyer incessamment ses troupes, et qu'il avoit répondu que, les ayant offertes dès le commencement de la campagne, on les avoit refusées, et qu'alors il n'étoit plus en état de les pouvoir donner, s'étant engagé de les envoyer dans les Pays-Bas, où même il les avoit fait marcher [3]. Sur cette nouvelle, on ne douta pas que M. de Lorraine n'eût envoyé un courrier en toute diligence à M. de Castanaga, pour le prier de consentir que les troupes d'Hanovre vinssent au siège de Mayence, avant que de marcher dans les Pays-Bas espagnols, et que ce gouverneur n'y donnât avec joie son consentement.

2 septembre. — Le 2, il couroit un bruit d'une grande défaite des Turcs en Hongrie, dans laquelle on disoit qu'ils avoient eu dix-huit mille hommes tués sur la place, et cette nouvelle étoit si grande qu'elle ne paroissoit pas digne de foi. On apprit

1. Il ne fut pas tué; mais il fut extrêmement blessé.

2. Il se trouva dans la suite que cette sortie avoit été de cinq cents hommes, tous du régiment-Dauphin, et qu'on y avoit perdu assez de monde, mais non pas autant que la lettre portoit.

3. Il n'auroit peut-être pas été fâché qu'elles eussent été en Flandre, où elles auroient été plus en repos auprès de Castanaga, auquel il les avoit vendues ou louées, qu'elles n'auroient été au siège de Mayence.

aussi que le duc de Noailles étoit proche de Campredon, en présence de l'armée des ennemis, lesquels avoient retiré leur canon de devant la place; que les deux armées étoient campées sur deux coteaux, d'où elles se canonnoient; que M. de Noailles tiroit son pain de Campredon; que les François avoient eu l'avantage en plusieurs petites rencontres; et qu'un bataillon du régiment d'Erlach s'y étoit fort distingué [1].

On croyoit aussi, dans le même temps, que M. de Schönberg étoit débarqué en Irlande; mais toutes les nouvelles qui venoient de ces pays-là n'avoient aucune certitude.

Ce fut encore en ce temps-là que douze mille hommes, détachés de l'armée du maréchal d'Humières, marchèrent vers l'Allemagne pour le secours de Mayence dont on ne doutoit plus, et qu'on sut que M. de Boufflers étoit allé attaquer encore quelques autres petites places dans lesquelles les ennemis avoient mis des garnisons.

3 septembre. — Le 3 de septembre, le Roi remit Monseigneur, duc de Bourgogne, entre les mains de M. le duc de Beauvilliers; il lui donna un appartement dans l'aile neuve du château de Versailles, qui est celle de la main gauche, et le petit prince commença dès ce soir-là à recevoir d'assez bonne grâce les instructions de M. l'abbé de Fénelon.

4 septembre. — Le 4, on eut nouvelle de la mort de M. d'Atignac, capitaine au régiment des gardes, de M. de Jensac, lieutenant de la Colonelle, et de M. le chevalier Colbert [2]. Ce fut une fâcheuse nouvelle pour M. de Seignelay, qui arriva le même jour de Brest, et à la prière duquel le Roi donna le régiment de Champagne au comte de Sceaux, son plus jeune frère, et le régiment qu'avoit le comte de Sceaux [3] à M. de Blainville, qui étoit son aîné de plusieurs années; disposition bien extraordinaire de donner à un cadet, qui n'a jamais fait qu'une campagne, un vieux corps à commander, et de donner un petit régiment à son aîné, qui a

1. C'étoit un régiment Suisse, dont le colonel étoit capitaine au régiment des gardes, et lieutenant général; d'ailleurs homme de qualité et d'une grande valeur, mais tout perdu de goutte.

2. Le chevalier Colbert avoit parfaitement rectifié la conduite de sa jeunesse. Il étoit aimé et estimé de tout le monde, et sa famille le regardoit comme un de ses principaux appuis.

3. C'étoit le régiment que le jeune comte de Sceaux avoit acheté depuis peu du marquis de Larrey, maréchal de camp.

servi beaucoup plus longtemps, et qui vient actuellement de se distinguer dans une occasion; mais, en cela, le Roi suivit seulement l'inclination de M. de Seignelay, qui aimoit mieux le comte de Sceaux que M. de Blainville, dont le régiment, qui n'étoit qu'un bataillon de garnison, ne fut pas donné sur-le-champ.

Ce fut dans le même temps qu'on sut que M. de Saint-Pouenge partoit incessamment pour s'en aller à l'armée d'Allemagne, ce qui ne laissoit plus aucun doute qu'elle ne dût marcher au secours de Mayence.

Le Roi disposa, dans ce temps-là, des quatre compagnies qui vaquoient dans son régiment des gardes, et il les donna à MM. de Montgeorges, de Vitry, le chevalier de Mennevillette [1], et le chevallier de Bragelone [2]; pour les charges de subalternes, Sa Majesté n'en disposa que quelques jours après.

On eut alors nouvelle certaine que M. de Castanaga avoit consenti que les troupes d'Hanovre marchassent au siège de Mayence, et qu'elles devoient effectivement y être arrivées.

5 septembre. — Le 5, on parloit à la cour d'un voyage de Fontainebleau qui ne devoit durer que quinze jours, et pour lequel le Roi devoit nommer les dames, comme pour ceux de Marly, et les y nourrir de la même manière.

On sut alors que M. de Castanaga, lequel depuis longtemps avoit fait à Gavre un pont sur l'Escaut [3], avoit passé cette rivière, avec un corps qu'il avoit assemblé, et étoit venu joindre le corps que M. de Vaudemont commandoit à Deinse [4], d'où ils avoient marché ensemble, et s'étoient venus camper entre Courtray et Harlebeke [5]; que M. de Calvo, qui gardoit les lignes qu'on avoit faites au commencement de la campagne tout du long de la frontière pour empêcher les partis des ennemis, les avoit abandonnées, parce qu'il n'étoit pas assez fort pour les disputer aux ennemis, et s'étoit venu camper sous le canon de Menin; que les

1. Oncle de celui qui étoit mort capitaine aux gardes, ancien officier et homme de mérite.

2. D'une fort bonne famille de Paris, garçon bien fait et brave, et de plus parent proche de M. de Saint-Pouange; son père étoit mort premier président au parlement de Metz.

3. Il y avoit assez longtemps tenu un corps d'infanterie pour s'assurer ce passage.

4. Bourg fermé sur la Lys, qui a de tout temps été le théâtre de la guerre.

5. Autre gros bourg sur la Lys à une lieue de Courtray.

ennemis avoient marché aux lignes, et ne s'en étoient approchés qu'avec de grandes précautions, parce qu'ils croyoient qu'elles seroient défendues; mais que, les ayant trouvées abandonnées contre leur espérance, ils les avoient fait raser par les paysans, et avoient brûlé les redoutes; qu'ensuite, ayant encore avancé plus près de Menin, M. de Calvo s'étoit retiré plus loin, et avoit jeté la plupart de ses troupes dans les places; que cependant les généraux des ennemis avoient envoyé demander les contributions dans les terres de France et qu'ils avoient même fait brûler quelques maisons à Marcq, village qui est dans les portes de Lille, afin d'obliger le pays à contribuer plus tôt, mais qu'ils n'avoient pas été obligés d'en brûler davantage, parce que le Roi, voulant conserver les terres de sa domination, avoit consenti que ses peuples payassent la contribution aux ennemis.

Peu de jours après, on sut que les cardinaux assemblés dans le conclave avoient nommé dom Livio, neveu du défunt pape, pour gouverneur de Rome pendant le siège vacant, et qu'ils lui avoient particulièrement recommandé de ne point souffrir les immunités, en cas qu'il vînt un nouvel ambassadeur de France; ce qui faisoit assez voir quelles pourroient être leurs intentions pour les intérêts de la France, dans l'élection qu'ils alloient faire d'un nouveau pape.

On eut encore une très méchante nouvelle qui fut que les Vaudois [1], qu'on avoit chassés des montagnes qui séparent le Piémont d'avec la France, ayant trouvé le moyen d'avoir des armes par le secours des Espagnols, étoient rentrés dans leur pays au nombre de deux mille; que le marquis de Larrey, maréchal de camp, qui commandoit en Dauphiné, les étoit allé attaquer, mais qu'ils l'avoient repoussé avec perte assez considérable, et même qu'il y avoit eu le bras cassé d'un coup de mousquet.

On apprit aussi que les assiégés de Bonn ayant fait une sortie, M. de Magny [2], colonel du régiment de Provence, y avoit été tué.

On ajoutoit que M. de Brandebourg avoit détaché dix mille hommes de son armée, ou pour aller attaquer M. de Boufflers, ou pour aller renforcer les troupes qui assiégeoient Mayence, ce

1. Habitants des montagnes des Alpes, qui étoient depuis plusieurs siècles infectés de certaine hérésie qui portoit leur nom, et dont Calvin avoit tiré le fondement de la sienne.

2. Frère de Langlée, maréchal des logis des armées du Roi.

qui pouvoit bien être, parce qu'il paroissoit n'avoir dessein de faire effectivement le siège de Bonn, qu'après que celui de Mayence seroit fini.

Ce fut en ce temps-là que le Roi disposa des charges de subalternes qui vaquoient dans son régiment des gardes.

En ce temps-là, la petite vérole faisoit de grands ravages à Paris, et les gens de la cour n'en furent pas exempts; Mme la comtesse de Saint-Vallier [1], M. le comte de Merinville [2], et M. le marquis de Sourches [3], grand prévôt de France, en furent attaqués, et l'on apprit depuis que M. le comte de Crussol, fils aîné de M. le duc d'Uzès, et colonel d'infanterie, l'avoit eue à Mayence; mais de ces quatre il n'y eut que M. de Mérinville qui en mourut.

13 septembre. — Le 13, il vint à la cour une nouvelle, qui causa une extrême consternation dans tous les esprits; on disoit que les ennemis avoient emporté la contrescarpe de Mayence; qu'ils avoient fait un grand carnage de tout ce qui la défendoit; que M. le marquis d'Huxelles, ne sachant plus quel remède y apporter, s'étoit mis à la tête de ce qu'il lui restoit du régiment-Dauphin, qu'il s'étoit jeté l'épée à la main dans la contrescarpe, pour essayer d'en chasser les ennemis, mais qu'il y avoit été tué avec tout son monde.

Pendant que cette cruelle nouvelle occupoit tous les esprits,

1. Elle étoit fille du comte de Rouvroy, gentilhomme de Picardie, ci-devant capitaine au régiment des gardes, lequel étant en Piémont pour le service du Roi avoit épousé par amour Mlle Gontery, fille d'honneur de feue Mme Royale, duchesse de Savoie, sœur du roi Louis XIII.

Cette madame de Rouvroy fut, dans la suite, gouvernante des filles d'honneur de la Reine de France, Marie-Thérèse d'Autriche, et sa fille, qui étoit une des belles personnes de son temps, donna dans la vue à M. de Saint-Vallier, capitaine des gardes de la porte du Roi, qui l'épousa, quoiqu'elle n'eût pas de bien.

2. Fils aîné de feu M. le comte de Mérinville, lieutenant général pour le Roi en Languedoc, lieutenant général de ses armées et chevalier de ses Ordres. Le fils, quoique n'ayant guère plus de quarante ans, étoit déjà depuis longtemps tout estropié de la goutte.

3. Grande maladie de l'auteur, commençant le 9 de septembre, laquelle l'empêcha de pouvoir observer un ordre bien exact dans les dates des choses qui arrivèrent jusqu'à la fin du mois de novembre, quoique pendant ce temps-là il arrivât des événements bien considérables. — [Cette observation est inscrite en vedette dans le corps même du texte des *Mémoires*, entre cet alinéa et le précédent. Nous la croyons mieux à sa place dans les notes. — *E. Pontal.*]

chacun étant en inquiétude pour son fils, son frère ou son ami, il y eut des mouvements considérables à la cour, et dans la robe; car M. le Pelletier remit sa charge de contrôleur genéral entre les mains du Roi, qui en disposa en faveur de M. de Pontchartrain, troisième intendant des finances, conservant à M. le Pelletier sa place de ministre d'Etat. Les courtisans eurent beau raisonner sur cet évènement, il n'y en avoit guère qui eussent quitté la place de contrôleur général, s'ils l'avoient eue, et ainsi ils ne comprenoient pas comment M. le Pelletier s'étoit pu résoudre à l'abandonner [1]. D'ailleurs ils ne doutoient pas qu'il n'eût choisi son successeur, et il y en avoit beaucoup qui lui savoient mauvais gré d'avoir donné l'exclusion à M. de Souzy, son frère, en faveur de M. de Pontchartrain; d'autres assuroient même que cela étoit contre les règles de la bonne politique, disant que M. de Souzy étant créature et parent de M. de Louvois, comme monsieur son frère, ils seroient toujours demeurés inséparablement attachés à ses intérêts, au lieu que M. de Pontchartrain, qui étoit un nouveau venu qui n'avoit de liaison avec M. de Louvois que par M. le Pelletier, et qui d'ailleurs avoit un esprit délié et beaucoup d'ambition, pourroit plus facilement changer de parti selon les occurrences.

Le changement qui se fit dans le parlement de Paris ne fut pas si surprenant, car on s'étoit toujours bien douté que M. le premier président de Novion, vieux et cassé comme il étoit, et ayant même quelque peine à entendre, ne pourroit pas occuper longtemps une si grande place. On savoit de plus qu'il remuoit depuis longtemps ciel et terre pour faire avoir à son petit-fils, M. de Novion, maître des requêtes, une charge de président à mortier; aussi cette intrigue se développa-t-elle à son contentement, car le Roi obligea M. de Croissy de lui vendre sa charge de président à mortier [2], ou du moins il agréa qu'il la lui vendît, et en même

1. Comme il ne se connoissoit pas extrêmement laborieux, et qu'il voyoit qu'on s'embarquoit dans une guerre dans laquelle il faudroit de l'argent, à quelque prix que ce fût et par quelques moyens que ce pût être, il y avoit eu peut-être une grande sagesse à lui, et même un grand mouvement de piété, à quitter un si grand poste.

2. Dans d'autres temps, on avoit fait tout ce qu'on avoit pu pour l'obliger à vendre sa charge à M. de Menars, frère de feue Mme Colbert, mais il n'y avoit jamais voulu consentir, parce qu'il comprenoit que les charges de secrétaire d'État étant sujettes à de grands changements, c'étoit toujours une honorable retraite pour lui, et une grande protection pour sa

temps il lui donna pour son fils aîné, M. de Torcy, la survivance de sa charge de secrétaire d'Etat. M. le premier président, étant satisfait par la promotion de son petit-fils, donna la démission de sa charge, que le Roi remplit sur-le-champ de la personne de M. de Harlay [1], procureur général, lequel vendit par ce moyen sa charge à M. de la Briffe [2], maître des requêtes, qui lui en paya cent mille écus, somme bien éloignée de celle de quatorze cent mille livres que M. de Harlay, le père, en avoit payée à M. Fouquet [3]; mais les temps étoient bien changés, les charges de la robe n'étoient plus dans la même considération. M. Colbert, pendant son ministère, les avoit fait taxer sur un pied assez modique, et l'on continuoit à observer cette règle avec tant d'exactitude que l'on se cachoit avec soin quand, par des accommodements de famille, on donnoit quelque petit pot-de-vin pour obliger un homme à se défaire plus tôt de sa charge.

Ce fut encore en ce temps-là que M. le marquis de Gamaches [4], chevalier de l'Ordre, mourut de maladie à la campagne.

16 septembre. — Le 16, on eut des nouvelles certaines de Mayence, qui apprirent que, le 9, les ennemis avoient donné un assaut général à la contrescarpe pendant vingt-quatre heures, sans discontinuation [5], rafraîchissant leurs troupes de moment en moment; que cependant les assiégés l'avoient si vigoureusement défendue à coups d'épée, de hallebarde, et de faux em-

famille qu'une charge de président à mortier au parlement de Paris; mais, en cette occasion, il ne put résister à la force de la conjoncture et à l'envie que toute sa famille lui témoigna de voir la charge de secrétaire d'Etat sur la tête de M. de Torcy.

1. Homme d'une capacité extraordinaire, mais dont les gens du palais appréhendoient un peu l'austérité.

2. Il avoit assurément du mérite et de la capacité; mais sa fortune avoit été bien vite, et il y avoit grande différence entre sa naissance et celle de M. de Harlay.

3. M. Fouquet donna la charge de procureur général à son ami M. de Harlay, le père, pour un million quatre cent mille livres, quoique M. de Fieubet, lors maître des requêtes, et depuis conseiller d'État ordinaire, lui en offrit un million six cent mille livres.

4. Gentilhomme de Picardie de bonne maison. Il étoit gendre de feu M. le comte de Brienne, secrétaire d'État des étrangers, lequel ayant eu parole du Roi d'être chevalier de l'Ordre, parce qu'il étoit homme de qualité, et se voyant fort vieux et sans enfants mâles qui fussent en état d'obtenir cette dignité, aima mieux mettre ce titre d'honneur sur la tête de son gendre que sur la sienne.

5. On sut depuis que cet assaut n'avoit duré que deux heures et demie, et c'étoit encore assez.

manchées à revers, que les ennemis avoient été obligés de se retirer après une perte très considérable, mais que, peu d'heures après, M. le marquis d'Huxelles avoit fait battre la chamade, et que M. de Lorraine, qui étoit au désespoir du mauvais succès de son assaut, n'avoit pu croire que les assiégés demandassent à capituler après s'être si vigoureusement défendus; que néanmoins, ayant envoyé savoir la vérité du fait et ayant appris que les assiégés demandoient effectivement à capituler, il avoit commencé à écouter leurs propositions, malgré M. de Bavière, qui ne vouloit donner aucun quartier; qu'il avoit accordé à M. d'Huxelles la capitulation la plus honorable qu'il avoit pu souhaiter; que, le 11, il étoit sorti de la place avec sept mille hommes sous les armes [1], quelques pièces de canon, et quelques mortiers, et qu'après avoir reçu toutes sortes d'honnêtetés de M. de Lorraine, il avoit marché à Landau, où il devoit aller par sa capitulation; qu'il avoit eu, pendant le siège, huit cents hommes de tués et douze cents de blessés, et que, de ces deux mille hommes, il y avoit deux cents officiers; mais qu'il n'avoit rendu sa place que faute de poudre.

Ce fut aussi ce jour-là que Mme la Dauphine eut une grande perte de sang, et qu'elle se trouva si mal pendant la nuit qu'elle envoya en toute diligence quérir son confesseur à Paris, et qu'elle se confessa. Comme le Roi étoit à Marly, M. le duc de Beauvilliers étant la principale personne qui pût donner des ordres dans Versailles, on l'alla éveiller pour aller voir l'état auquel étoit Mme la Dauphine; et, comme il étoit d'une extrême sagesse, il ne voulut prendre aucun parti qu'il n'eût reçu l'ordre du Roi; c'est pourquoi il fit aussitôt mettre ses chevaux au carrosse, s'en alla à Marly, et fit éveiller le Roi, auquel ayant exposé le fâcheux état où se trouvoit Mme la Dauphine, Sa Majesté ordonna que l'on ôtât d'auprès d'elle l'abbé de Belzé, entre les mains duquel elle s'étoit mise depuis plusieurs mois à l'exclusion des médecins, lesquels recommencèrent alors à lui donner des remèdes, dont elle se trouva un peu soulagée. Ce fut encore dans le même temps que M. le Prince fit à Marly une chute assez considérable, qui l'obligea à se faire saigner sur-le-champ, mais qui n'eut aucunes fâcheuses suites.

1. On sut aussi qu'il n'étoit sorti de Mayence que quatre mille cinq cents hommes.

18 septembre. — Le 18, M. de Louvois eut un accès de fièvre, dont les médisants attribuoient la cause au chagrin que lui avoit causé la perte de Mayence, et qui fut emporté par quelques prises de quinquina. On eut nouvelle, en ce temps-là, que M. de Lorraine, après avoir mis une bonne garnison dans Mayence, étoit allé prendre un poste, où il couvroit l'armée de M. de Brandebourg, et que M. de Bavière avoit marché vers le haut Rhin avec ses troupes, peut-être dans le dessein d'engager les Suisses à lui donner un passage, ce qui avoit obligé M. de Duras de le côtoyer avec son armée, la rivière entre eux deux.

Ce fut aussi dans le même temps que le Roi fit partir en poste M. le marquis de Vins [1], maréchal de camp, pour aller commander en Dauphiné à la place de M. de Larrey, qui n'étoit plus en état de le faire à cause de sa blessure.

On sut aussi que M. de Castanaga s'en étoit retourné à Bruxelles, et avoit mis la plupart de ses troupes dans les places, mais que M. de Vaudemont étoit allé joindre M. de Waldeck avec quatre mille cinq cents hommes.

Peu de jours après, on apprit que les Espagnols avoient fait dire au duc de Savoie, par leur ambassadeur, qu'il eût à se déclarer contre l'ennemi commun, c'est-à-dire contre le Roi, le menaçant de lui déclarer la guerre s'il ne le faisoit pas au plus tôt; compliment fort embarrassant pour ce prince, qui voyoit ses États exposés à être le théâtre de la guerre entre les François et les Espagnols.

On sut aussi que le roi de Danemark s'étoit enfin déclaré contre la France, et qu'il avoit envoyé cinq mille hommes au prince d'Orange, à condition de lui payer cinquante mille écus par mois.

On apprit encore que la tranchée étoit ouverte à Bonn du 16, et que M. de Lorraine y avoit marché avec seize mille hommes.

Ce fut aussi à peu près dans le même temps qu'il arriva une chose très désagréable à M. des Bordes, gouverneur de Philipsbourg. Quelques troupes de l'armée de M. de Bavière ayant

1. Gentilhomme de Provence d'une sagesse bien nouvelle à sa nation, il étoit sous-lieutenant de la seconde compagnie des mousquetaires du Roi et avoit épousé une des belles et sages femmes de son temps, qui étoit Mlle Lavocat, sœur de Mme de Pomponne, et de M. Lavocat, maître des requêtes.

paru à la vue de sa place, il en sortit avec un détachement de cent cinquante hommes de pied et quelques dragons, et passa un petit défilé pour aller à eux; mais les ennemis, qui avoient une grosse embuscade cachée, tombèrent bientôt sur lui, et, comme il vit que la partie n'étoit pas égale, il cria à ses gens : « Volte-face! » pour repasser le défilé; mais les soldats, ayant pris ce terme pour celui de : « Sauve-qui-peut », s'enfuirent tous en désordre, et, dans la fuite, les ennemis les tuèrent tous avec le major de la place, où il ne revint en vie que M. des Bordes et un maréchal des logis de dragons, lequel, ayant donné son cheval au gouverneur, sur lequel il se sauva, se mit dans un marais à l'eau jusqu'au col, et ainsi évita la fureur des Allemands, qui n'épargnèrent personne, et qui emmenèrent toutes les vaches de Philipsbourg, en étant même venu prendre deux jusques dans les palissades.

29 septembre. — Le 29, on apprit qu'une partie des troupes de M. de Duras alloit joindre M. de Boufflers; mais, selon les apparences, son camp n'était qu'un entrepôt pour passer de là sous les ordres de M. le maréchal de Lorge, qui étoit revenu de Guyenne, et assembloit un corps d'armée en Luxembourg.

Ce fut dans le même temps que M. d'Arcy [1], chevalier des Ordres du Roi et son ambassadeur en Piémont, fut nommé gouverneur de M. le duc de Chartres; et ce choix fut approuvé de tout le monde, car M. d'Arcy étoit un parfaitement honnête homme, et qui savoit vivre autant qu'aucun autre seigneur de la vieille cour.

On vit alors arriver à la cour milord Melfort, secrétaire d'Etat du roi d'Angleterre, lequel revenoit d'Irlande, et qui pouvoit bien avoir au Roi l'obligation de son retour en France, car, depuis qu'il avoit voulu faire chasser milord Tyrconnel, on n'avoit pas eu trop bonne opinion de ses conseils. Il assuroit que le roi d'Angleterre avoit douze mille hommes de pied, deux mille chevaux, et deux mille cinq cents dragons, tous bien armés et bien en état de combattre, et qu'il devoit aller au premier jour attaquer le maréchal de Schönberg [2].

1. Frère du défunt comte de Clère, capitaine des gardes de Monsieur, frère unique du Roi, et chevalier de l'Ordre.

Celui-ci avoit été autrefois lieutenant général des armées du Roi.

2. On ne croyoit plus les nouvelles d'Irlande, et on ne fut pas trompé en ne croyant pas celle-là.

OCTOBRE 1689

1er octobre. — Le premier du mois d'Octobre, M. de Nyert [1], premier valet de chambre du Roi, qui étoit alors en quartier, eut une faiblesse dans la chambre du Roi, qui le fit tomber de son haut, et il se fit une blessure à la tête; le Roi et M. de Louvois, qui étoient présents, le relevèrent incontinent, et envoyèrent chercher Félix, premier chirurgien de Sa Majesté, lequel, ayant mis le premier appareil sur la blessure, emmena le blessé dans sa chambre, où, l'ayant voulu saigner, il fut assez malheureux pour lui piquer l'artère; aventure également fâcheuse pour lui, et parce que M. de Nyert étoit son intime ami, et parce que cela le mettoit hors d'état d'oser jamais saigner le Roi; aussi l'alla-t-il trouver sur-le-champ et le conjurer de vouloir jeter les yeux sur quelqu'un pour le saigner quand il en auroit besoin, protestant que pour lui il n'auroit jamais cet honneur-là, appréhendant trop les conséquences, après le malheur qui lui étoit arrivé [2]. Ensuite il fit à M. de Nyert la grande et fâcheuse opération qu'on fait pour remédier à de semblables accidents, et puis il le remit entre les mains de son ami Bessière [3], qui le fit transporter à Paris, où, dans la suite, il fut si mal qu'il reçut tous ses sacrements; et cependant il n'en mourut pas.

M. de Seignelay se vit alors au comble de ses désirs, le Roi l'ayant fait ministre d'Etat; car il lui étoit bien glorieux de s'être non seulement soutenu contre ses ennemis, mais encore d'être devenu leur égal, et de contre-balancer tellement leur crédit qu'en de certaines occasions il sembloit l'emporter sur eux.

On sut encore, en ce temps-là, que M. d'Eragny [4], capitaine au

1. Son père, le premier homme de son temps pour bien chanter, et qui étoit Basque de nation, avoit été d'abord domestique de feu M. le duc de Mortemart, lequel l'avoit ensuite donné au roi Louis XIII, qui l'avoit fait depuis son premier valet de chambre.

Le fils, dont on parle ici, étoit fort bien dans l'esprit du Roi.

2. Ce n'étoit pas le premier qui lui étoit arrivé, car on disoit qu'il avoit une fois manqué le Roi, et que, quand Mme la Duchesse eut la petite vérole à Fontainebleau, il la manqua en présence de Sa Majesté, quoiqu'il fût très habile homme pour les autres opérations de la chirurgie.

3. Un des plus habiles chirurgiens de Paris, qu'il avoit voulu avoir pour conseil quand il fit au Roi la grande opération.

4. Il avoit vendu sa compagnie au régiment des gardes par la nécessité

régiment des gardes françoises, s'en alloit à Siam, pour être capitaine des gardes du roi de ce pays-là; qu'il lui menoit une compagnie des gardes et quatre compagnies d'infanterie.

2 octobre. — Le 2, M. le duc de Beauvilliers eut un accès de fièvre; et, comme son emploi, qui demandoit une extrême assiduité, ne lui donnoit pas le loisir de faire de longs remèdes, il prit au plus tôt du quinquina qui le guérit.

3 octobre. — Le 3, Monseigneur duc de Bourgogne fut aussi attaqué d'une fièvre double tierce, dont il fut guéri par le même remède.

Le même jour, le Roi partit pour Fontainebleau avec Monseigneur, Monsieur, Madame, les princesses, et toutes les autres dames, comme il l'avoit prémédité [1]; et, en y arrivant, il apprit que le roi d'Angleterre avoit défait le maréchal de Schönberg. Mais cette nouvelle se réduisit, peu de jours après, à dire que le maréchal de Schönberg avoit seulement perdu mille hommes dans sa retraite [2].

On eut aussi des nouvelles certaines que les Algériens avoient fait un traité de paix avec la France, par lequel ils s'étoient obligés de lui fournir trente vaisseaux dans l'Océan [3], à condition qu'ils auroient une retraite sûre dans les ports de Sa Majesté; nouvelle qui ne laissa pas d'être fort agréable au Roi.

Ce fut dans le même temps que mourut à Paris de la petite vérole M. le comte de Mérinville, qui avoit autrefois été capitaine lieutenant des chevau-légers de Mgr le Dauphin, et qui étoit encore alors gouverneur de Narbonne : le Roi donna ce gouvernement à M. le chevalier de Mérinville, son frère, qui étoit mestre de camp de cavalerie. Sa Majesté donna aussi une abbaye à Mme de Mortemart, religieuse de Fontevrault, fille de feu M. le maréchal de Vivonne.

de ses affaires; ce qui ne lui étoit pas nouveau, car étant lieutenant et ne pouvant payer ceux de ses amis qui lui avoient prêté de l'argent pour acheter sa lieutenance, il la vendit pour les payer, et voulut bien redevenir sous-lieutenant.

La guerre qui survint l'empêcha heureusement de partir pour Siam.

1. Comme il vouloit que toutes les dames mangeassent à sa table pendant ce petit voyage, il ne permit à aucune de le suivre qu'à celles qu'il avoit nommées, et Mme la marquise de Saint-Hérem, femme du capitaine de Fontainebleau, eut bien de la peine à en obtenir la permission.

2. Cette nouvelle se trouva aussi fausse que toutes les autres.

3. On se flatta longtemps qu'on les verroit arriver sur les côtes de France, mais ils n'y parurent point.

Peu de jours après, on apprit qu'on faisoit à Madrid de très grands préparatifs pour la réception de la nouvelle reine d'Espagne[1], laquelle n'étoit pas encore embarquée pour aller trouver le roi, son époux.

On sut aussi que les cardinaux, qui s'étoient enfermés dans le conclave aussitôt après la mort du pape, avoient déclaré qu'ils attendroient ceux qui devoient venir, chose également avantageuse à la France et aux autres Etats, car, selon les apparences, les cardinaux françois devoient être arrivés à Rome, et ceux qui devoient venir d'Espagne, d'Allemagne et de Pologne ne se trouvoient pas exclus d'être présents à l'élection du nouveau pape.

On apprit encore, vers ce temps-là, que les Vénitiens continuoient le siège de Nauplie[2] de Malvoisie; que les Tripolitains avoient rompu la trêve avec les Hollandois, et qu'un armateur françois avoit pris deux gros vaisseaux anglois après un grand combat.

On sut aussi que le colonel Canon faisoit des progrès en Ecosse pour les intérêts du roi d'Angleterre; que le prince d'Orange avoit fait marcher Mackay contre lui, et que cet usurpateur continuoit à lever de grands impôts sur les Anglois pour la subsistance de ses troupes, dont il avoit envoyé une partie au secours du maréchal de Schönberg. Cependant on assuroit que le roi de Danemark lui redemandoit ses troupes, et cette nouvelle pouvoit bien avoir quelque fondement, car l'envoyé extraordinaire de Danemark[3] auprès du Roi, qui devoit partir incessamment, et qui avoit même averti son hôte de mettre : *Maison à louer* sur sa porte, ne partoit point de Paris, et continuoit d'avoir des conférences avec M. de Croissy.

Ce qui étoit certain étoit que la France avoit alors une négociation fort vive du côté de la Suède; car, quoiqu'elle n'y eût point d'ambassadeur, elle y entretenoit des gens obscurs[4], qui n'étoient pas moins capables de la faire réussir dans ses desseins.

1. Fille du prince palatin, ci-devant duc de Neubourg, et sœur de l'Impératrice et de la reine de Portugal.
2. Ville maritime de Grèce.
3. Il s'appeloit M. de Meyercroon et étoit à la cour de France depuis plusieurs années.
4. Entre autres un M. de la Piquetière, homme d'esprit, et qui avoit toujours été en Suède auprès de feu M. le marquis de Feuquières, pendant son ambassade.

On sut encore, dans le même temps, que le Roi de Pologne avoit fait investir Kaminiec, et qu'il espéroit de le pouvoir surprendre en faisant descendre et remonter ses troupes par des rochers escarpés, que les Turcs de la place croyoient être inaccessibles; mais il y avoit des gens qui disoient qu'il faisoit tout cela de concert avec les Turcs, et que, par un article de la paix secrète qu'il avoit faite avec eux, il devoit faire semblant de surprendre Kaminiec, dont le gouverneur avoit ordre aussi de se laisser surprendre [1].

12 octobre. — Le 12, le Roi fit une augmentation de cavalerie et de dragons, par le moyen de laquelle MM. de Glizy [2], de Vaillac [3], de Ligondez [4], de Lagny, de Presle [5] et de Goas [6] furent faits mestres de camp de cavalerie, et MM. de Grévaudan, de Bretoncelles [7], de Wartigny [8], du Gray, du Breuil, du Héron [9] et de Montalet [10] furent faits colonels des dragons.

15 octobre. — Le 15, on eut nouvelle que M. de Chaulnes avoit eu à Rome un très bon accueil, et qu'il y avoit reçu des compliments de tous les cardinaux et de tous les ministres des

1. Il y avoit bien de l'apparence que c'étoit là une fausse nouvelle, et elle se trouva telle dans la suite.

2. Gentilhomme de Brie, qui avoit commencé par être cadet dans les gardes du corps, et ensuite cornette dans le régiment de cuirassiers du Roi, dont il étoit devenu major par ses services.

3. Fils cadet de feu M. de Vaillac, chevalier des Ordres du Roi, lieutenant général de ses armées, et qui avoit été successivement premier écuyer de Monsieur, son capitaine des gardes, et chevalier d'honneur de Madame.

Ce fils étoit lieutenant-colonel d'un régiment de cavalerie, et servoit depuis des années infinies.

4. Gentilhomme d'Auvergne, qui étoit lieutenant-colonel du régiment de Vivans.

5. Lieutenant-colonel du régiment de cavalerie de Monsieur.

6. Gentilhomme de Languedoc, qui servoit depuis longtemps, et dont le père avait été fort connu à la cour.

7. Gentilhomme de Normandie, de la maison d'Angennes, qui étoit lieutenant-colonel du régiment colonel général de dragons.

8. Gentilhomme de Champagne, dont le père étoit lieutenant de roi de cette province.

9. Il avoit été conseiller au parlement de Rouen ; depuis il avoit été employé pour les négociations, et enfin il devenoit colonel de dragons; grande variété dans la condition d'un même homme.

10. C'étoit un Gascon qui avoit été premièrement mousquetaire, ensuite capitaine dans le régiment de Picardie, et puis capitaine lieutenant de la compagnie de fusiliers de Flandre, lesquels ayant été cassés à la paix de 1678, il étoit demeuré à la cour assez longtemps dans l'espérance d'un emploi.

princes ; qu'il y avoit eu quelqu'un qui avoit voulu le sonder sur le chapitre des immunités, mais qu'il avoit répondu librement qu'il ne s'agissoit point de cela, qu'il ne se regardoit point comme ambassadeur du Roi de France, mais comme un homme qui étoit venu à Rome pour voir l'élection du pape ; et qu'effectivement il ne s'étoit pas logé dans le palais Farnèse, où logeoient toujours les ambassadeurs de France, mais qu'il avoit pris un appartement chez M. le cardinal d'Estrées, comme un étranger qui vient loger chez son ami.

On sut, par le même courrier, que le cardinal Ottoboni étoit celui qui papeigeoit le plus, mais qu'il pourroit bien avoir l'exclusion de la France, parce qu'il avoit toujours été attaché aux intérêts du défunt pape. On sut encore que le cardinal Ranuzzi, ci-devant nonce en France, après avoir perdu tout son équipage que les Vaudois lui pillèrent dans le passage des montagnes, étoit enfin allé mourir à son évêché avant que de pouvoir arriver jusqu'à Rome.

Ce fut à peu près en ce temps-là que M. le comte de Brégy [1], ci-devant lieutenant général des armées du Roi et son ambassadeur en Pologne, mourut à Paris, et que Sa Majesté nomma pour sous-précepteur de Monseigneur, duc de Bourgogne, M. l'abbé Fleury [2], homme d'une capacité égale à sa piété, et qui avoit été précepteur de MM. les princes de Conti, aussi bien que de feu M. de Vermandois.

16 octobre. — Le 16, on eut des nouvelles certaines que Bonn s'étoit enfin rendue le 10; mais, comme ce n'étoit point par aucun des officiers de la garnison, personne n'en sut le détail, ce qui causa beaucoup d'inquiétudes au Roi et aux personnes intéressées.

Peu de jours après, le bruit couroit fortement que les ennemis venoient assiéger Dinant, où le comte de Guiscard [3] commandoit,

1. C'étoit un gentilhomme de Brie, dont les terres étoient proches de Corbeil.

2. On avoit toujours bien jugé, par la liaison qui étoit entre lui et M. l'abbé de Fénelon, que ce seroit lui qui auroit cet emploi, dont il étoit d'ailleurs très capable.

3. Il étoit fils aîné de M. le comte de la Bourlie, autrefois sous-gouverneur du Roi, et alors gouverneur de Sedan.

Celui-ci avoit langui longtemps dans l'état de colonel, et on avoit fait brigadier devant lui plusieurs colonels qui étoient bien moins anciens

ayant été fait depuis peu brigadier et inspecteur d'infanterie. Mais, comme la place n'étoit pas des meilleures, et qu'elle étoit fort petite, parce qu'il n'y avoit que le château de fortifié, il auroit eu de la peine à y faire une belle défense. C'est pourquoi, ce poste étant alors très important, M. le maréchal de Lorge avoit assemblé son armée en ce quartier-là pour s'opposer à la marche des ennemis.

17 octobre. — Le 17, on eut nouvelle d'Irlande que les deux armées étoient à six mille l'une de l'autre, et que celle du roi d'Angleterre étoit supérieure en forces à celle de M. de Schönberg.

On disoit aussi que le prince Louis de Bade avoit pris d'assaut la ville de Nissa en Hongrie, et qu'il y avoit fait périr dix mille Turcs.

18 octobre. — Le 18, on eut la nouvelle de l'exaltation du cardinal Ottoboni [1] au souverain pontificat, et l'on sut qu'il avoit pris le nom d'Alexandre VIII, par reconnoissance pour le pape Alexandre VII, qui l'avoit élevé au cardinalat.

La France lui avoit donné sa voix, sur la caution de M. de Chaulnes [2], comme son intime ami, quoiqu'il eût toujours paru avoir beaucoup d'attachement pour le défunt pape.

On sut alors que toutes les nouvelles qu'on avoit eues d'Irlande étoient entièrement fausses; mais on avoit peine à se laisser persuader, comme il étoit vrai, que le prince d'Orange faisoit courir tous ces bruits pour amuser la France.

Il en couroit encore un autre, qui étoit celui de la paix de l'Empereur avec les Turcs, mais qui ne se trouva pas plus véritable.

Le Roi jugea à propos, en ce temps-là, d'ôter à M. de Louvois, à M. de Seignelay et à M. le duc de la Rochefoucauld des revenus très considérables. M. de Louvois avoit établi, par toute la

dans le service, mais enfin son assiduité et sa valeur avoient surmonté sa mauvaise fortune.

Il avoit épousé une sœur de Langlée.

1. Il étoit Vénitien et de bonne maison, d'ailleurs homme d'esprit, mais fort vieux, ayant près de quatre-vingts ans.

2. On le trouvoit bien hardi d'avoir osé répondre d'un homme qui avoit eu tant d'attachement pour le défunt pape, et qui, par ses ordres, avoit tant fait de choses contre la France; et les amis de M. le cardinal d'Estrées, voyant dans la suite que le pape n'accordoit pas à la France ce qu'elle demandoit, disoient que l'on verroit dans peu que M. le cardinal d'Estrées avoit vu plus clair que M. de Chaulnes.

France, des loueurs de chevaux [1], qui étoient exempts de logements de gens de guerre, et qu'on ne pouvoit taxer à la taille qu'à une somme très modique, ce qui faisoit que les plus riches de chaque paroisse se faisoient loueurs de chevaux, et ainsi, en payant un droit médiocre à M. de Louvois, ils s'exemptoient des charges pesantes qu'on leur auroit imposées suivant leur bien. M. de Seignelay avoit établi aussi, dans toutes les provinces, des gens qui nourrissoient des étalons pour le Roi, et qui avoient des privilèges à peu près semblables aux loueurs de chevaux, pour quelque rétribution qu'ils faisoient à M. de Seignelay. M. de la Rochefoucauld avoit plusieurs officiers de la vénerie qui ne venoient jamais servir, la meute du Roi étant servie par de bons chasseurs qui n'avoient que des commissions, et, outre cela, il avoit un grand nombre de marchands privilégiés de la garde-robe; et, comme toutes ces exemptions alloient à la charge des peuples, le Roi les abolit toutes par une même déclaration.

19 octobre. — Le 19, on eut enfin le détail de la capitulation de Bonn; on sut donc que M. de Brandebourg ne vouloit point en accorder, mais que M. de Lorraine, plus accoutumé à de semblables occasions, l'avoit obligé d'en accorder une honorable; qu'il n'étoit sorti de la place que quinze cents hommes portant les armes, tout le reste y étant mort, ou étant accablé de maladie; que M. d'Asfeld étant fort blessé s'étoit fait transporter à Aix-la-Chapelle; que M. de Raousset [2], lieutenant de roi, étoit mort de maladie; que le sieur de Hesse, intendant ou soi-disant tel [3], les commissaires, et le receveur des contributions étoient demeurés prisonniers de guerre [4]; que l'argent du Roi, montant à plus de cinquante mille écus, et tous les effets de M. le cardinal de Für-

1. M. de Louvois eut tant de crédit dans la suite qu'il empêcha qu'on ne les abolît.

2. Il étoit Provençal et avoit autrefois été capitaine dans le régiment de Navarre avec beaucoup de réputation.

3. M. de Louvois envoyoit en certains endroits des commissaires qui faisoient la fonction des intendants; le public leur en donnoit même le nom; mais, dans les lettres que le Roi leur écrivoit, il ne leur donnoit que le nom d'*homme du roi;* ils devenoient quelquefois intendants dans la suite, et il y en avoit cinq ou six exemples.

4. M. de Brandebourg n'avoit jamais voulu les laisser aller avec la garnison, quoique ce fût la coutume, prétextant qu'ils avoient de l'argent caché qu'il vouloit leur faire rendre.

stenberg avoient été confisqués; et que la garnison avoit marché à Thionville, où elle devoit aller par sa capitulation.

Ce fut le même jour que le Roi débita la nouvelle d'un grand combat donné en Irlande, et qui avoit été fort avantageux au roi d'Angleterre; mais, dans la suite, cette nouvelle ne se trouva pas plus véritable que les autres.

20 octobre. — Le 20, on apprit que le neveu du pape avoit été plusieurs fois de sa part témoigner à M. de Chaulnes combien il se sentoit obligé au Roi; et l'ambassadeur de Venise, comme parent ou ami du Pape, en parla de la même manière à Sa Majesté à Fontainebleau.

22 octobre. — Le 22, le Roi partit de Fontainebleau et s'en revint à Versailles, où il avoit prémédité de passer l'hiver à son ordinaire.

26 octobre. — Le 26, le Roi fit une grande promotion de marine. Il donna à M. de Tourville [1] la charge de vice-amiral de Levant; il fit MM. de Gabaret [2] et de Villette [3] lieutenants généraux, et MM. Pannetier [4], le marquis de Langeron [5], d'Erlingue [6], le marquis de la Porte [7] et le chevalier de Coëtlogon [8] chefs d'escadre; et avec cela trente-sept capitaines et un grand nombre de subalternes, tous lesquels, aussi bien que le reste de la marine, on assuroit ne devoir point avoir de congé pendant l'hiver,

1. Feu M. de Preuilly, frère de M. le maréchal d'Humières, et bien plus ancien lieutenant général que M. de Tourville, n'avoit jamais pu obtenir cette charge, mais la faveur de M. de Seignelay la fit obtenir sans peine à M. de Tourville.

2. Le plus ancien des chefs d'escadre, très brave homme, et très bon homme de mer.

Son père, qui étoit un homme de fortune, étoit mort chef d'escadre sans pouvoir parvenir plus haut.

3. Proche parent de Mme de Maintenon, ce qui le fit passer devant les autres chefs d'escadre, ses anciens.

4. Le plus ancien capitaine des vaisseaux du roi et un très brave homme; il étoit soldat de fortune et natif de Boulogne sur la mer.

5. Gentilhomme de Bourgogne, qui étoit ancien dans le service et bon officier. Son père étoit mort premier gentilhomme de la chambre de feu M. le Prince, et sa mère étoit actuellement dame d'honneur de Mme la Princesse.

6. Gentilhomme flamand, très ancien dans le service, et qui s'étoit distingué en plusieurs occasions.

7. Gentilhomme d'Anjou, fort ancien dans le service, et fort proche parent de MM. de la Meilleraye.

8. Oncle du marquis de Coëtlogon, lieutenant de roi de haute Bretagne, et de Mme de Cavoye.

parce qu'on travailloit à un prodigieux armement pour la campagne prochaine, et qu'il devoit y avoir tout le reste de l'année des escadres à la mer pour donner à propos des secours à l'Irlande et pour tenir la mer libre. M. le marquis d'Amfreville [1], lieutenant général, avoit même douze vaisseaux tout prêts dans le port, et n'attendoit que le vent pour mettre à la voile, et il devoit être suivi par M. Gabaret avec une escadre de huit vaisseaux.

Ce fut dans le même temps que les Etats de Bretagne, qui se tenoient alors, accordèrent au Roi trois millions, et M. de Pomereu, qui y étoit en qualité d'homme du Roi [2], les pria de ne passer pas cette somme, finesse bien digne de son esprit, mais qui n'étoit pas néanmoins bien difficile à découvrir.

On sut aussi que le Roi avoit, par une lettre de cachet, nommé M. l'évêque de Rennes pour être député du clergé, et l'on ne doutoit pas qu'il ne nommât M. le marquis de Coëtlogon pour être député de la noblesse et quelqu'autre pour être député du tiers état; ce qui causoit un chagrin mortel à la province, à laquelle le Roi ôtoit insensiblement tous ses privilèges, dont un des plus beaux étoit de nommer elle-même ses députés. Cela ne donnoit pas moins de chagrin au maréchal d'Estrées, car de tous temps les gouverneurs avoient eu grande part à la nomination des députés, et il lui étoit bien fâcheux qu'on fît cette nouveauté dans le temps qu'il commandoit dans la province; mais cela ne le regardoit pas tant que M. le duc de Chaulnes, et ceux qui conduisoient cette intrigue ne se soucioient guère de donner un chagrin passager au maréchal d'Estrées pour en donner un véritable au gros duc de Chaulnes.

Ce fut encore en ce temps-là que le Roi déclara qu'il envoyoit M. de Lauzun en Angleterre en qualité de lieutenant général, et qu'il lui donneroit huit mille hommes à commander, c'est-à-dire

1. Gentilhomme de Normandie, qui étoit homme de grande réputation pour la mer.

2. Le Roi envoyoit ordinairement aux États de Bretagne un conseiller d'État; et M. le chancelier de Boucherat y avoit été vingt ans durant de cette manière, avant qu'il fût conseiller du conseil royal de finances. Ensuite on y avoit envoyé M. de Caumartin, et puis M. de Fieubet; mais, dans les derniers temps, on avoit envoyé dans cette province M. de Pomereu, lequel, sous le titre d'intendant des troupes, se mêloit de toutes les affaires de la province, et établissoit insensiblement la coutume d'avoir un intendant en Bretagne, où autrefois on n'en mettoit point.

six mille François, et environ deux mille Anglois ou Irlandois qu'on avoit rassemblés sur les côtes.

28 octobre. — Le 28, M. le duc du Maine arriva à la cour revenant de l'armée de Flandre, où il avoit gagné le cœur de tout le monde, et le Roi, dans la suite, prit un extrême plaisir à le questionner sur toutes les choses qu'il avoit vues, desquelles il lui rendoit un compte très fidèle, avec un esprit et un discernement au-dessus de son âge.

On apprit alors que M. le prince de Conti, voyant que l'armée d'Allemagne se séparoit, et se persuadant que celle de M. le maréchal de Lorge pourroit encore voir quelques occasions avant la fin de la compagne, avoit passé d'Alsace en Luxembourg, où étoit ce maréchal. Grande et éclatante marque de l'envie que ce prince avoit de se distinguer! et, dans la vérité, il y avoit peu d'hommes en France qui le fussent autant que lui du côté de l'esprit et de la valeur.

Ce fut dans le même temps que le Roi nomma M. de Rébenac pour aller en ambassade auprès du duc de Savoie à la place de M. d'Arcy, et il ne pouvoit pas choisir un plus digne ministre pour l'envoyer dans cette cour, dans un temps où la négociation alloit y devenir très vive à cause de la situation des affaires présentes.

29 octobre. — Le 29, on apprit à la cour la mort de M. d'Asfeld, qui, s'étant fait porter à Aix-la-Chapelle, y étoit mort de sa blessure peu de jours après. Le Roi témoigna beaucoup de chagrin de cette perte, et fit son éloge publiquement; il est vrai qu'il perdoit un bon sujet, et qui, par son bon esprit et par sa valeur, étoit capable de lui rendre des services considérables.

On disoit encore que M. le comte de Villandry [1], colonel du régiment d'infanterie de M. le Duc, et qui avoit aussi été de la garnison de Bonn, étoit pareillement mort de ses blessures, mais cette nouvelle n'étoit pas tout à fait certaine [2].

1. C'étoit un gentilhomme de Touraine, cadet de sa maison.
2. La nouvelle ne se trouva que trop véritable.

NOVEMBRE 1689

1er novembre. — Le jour de la Toussaint, le Roi fit ses dévotions avec sa piété ordinaire, et toucha les malades des écrouelles ; l'après-dîner, il assista aux vêpres et au sermon que le célèbre père Bourdaloue, jésuite, fit avec un succès digne de sa réputation. Ensuite Sa Majesté fit une distribution de bénéfices : elle donna l'évêché d'Angoulême à M. l'abbé Besnard [1], fils de M. Besnard, conseiller d'État ordinaire, et l'abbaye de Saint-Michel en Lorraine à M. l'abbé de Luxembourg [2] ; elle agréa aussi que M. l'abbé de Sillery [3], auquel elle avoit depuis quelque temps donné l'évêché d'Avranches, le permutât avec celui de Soissons, auquel elle avoit aussi nommé depuis plusieurs années M. l'abbé Huet; et cette permutation les contenta tous deux, car Soissons était situé quasi à une égale distance de Paris et du château de Sillery, et Avranches étoit pour ainsi dire le pays natal de M. l'abbé Huet; outre qu'il conservoit une pension sur l'évêché de Soissons, et que M. l'abbé de Sillery lui donna encore une petite abbaye qu'il avoit.

Ce fut à peu près dans le même temps que le Roi nomma pour son envoyé extraordinaire à Gênes M. de Ratabon, qui avoit servi dans la même qualité au pays de Liège.

Sa Majesté fit aussi, en ce temps-là, une remise de trois millions à ses fermiers sur le bail présent, et une autre de deux millions sur leur dernier bail; grande politique de M. de Pontchartrain, contrôleur général, qui, dans le commencement de son administration, faisoit faire aux fermiers une remise si considérable, afin de se donner du crédit parmi eux, et de pouvoir tirer d'eux de l'argent dans les occasions pressantes.

5 novembre. — Le 5, M. le prince de Rohan, qu'on avoit fait transporter de Maubeuge à Paris, y mourut de sa blessure, après avoir souffert des douleurs incroyables; il fut infiniment regretté de tous ceux qui le connoissoient, et ce fut une extrême

1. C'étoit un ecclésiastique de bonnes mœurs, et d'un âge convenable à faire un bon évêque.
2. Second fils de M. le duc de Luxembourg.
3. Fils de M. le marquis de Sillery, seigneur de Champagne; c'étoit un des plus honnêtes hommes qu'il y eût dans le clergé, et, outre cela, il étoit cousin germain de M. le duc de la Rochefoucauld.

perte pour sa maison, car ce jeune seigneur, à l'âge de vingt-trois ans, avoit toute la modération des plus sages vieillards, et n'avoit jamais donné dans aucun des vices de la jeunesse de son temps ; il étoit doux, civil, appliqué à ses devoirs, tant à l'égard de sa famille que du service du Roi; il avoit beaucoup de valeur sans affectation; enfin on pouvoit dire avec raison qu'il donnoit de grandes espérances à M. et à Mme de Soubise, qui furent inconsolables de sa perte.

On eut en même temps la nouvelle de la mort de M. de Biville, colonel d'infanterie, et du chevalier de Guénégaud, son frère, dont le dernier avoit été tué au siège de Bonn, et le premier étoit mort, en revenant, d'une blessure qu'il y avoit reçue à la tête. Ils étoient tous deux fils de feu M. de Guénégaud, ci-devant trésorier de l'Épargne, et tous deux gens d'un mérite distingué.

Les pluies continuelles qu'il fit en ce temps-là firent déborder furieusement la rivière de Loire; elle rompit la levée qui la retient dans son lit ordinaire, et M. le Grand, qui étoit allé chasser à l'abbaye de Saint-Benoît sur Loire, qui appartenoit alors à M. le prince de Lorraine, son frère, y demeura long-temps assiégé par les eaux, sans pouvoir revenir à la cour; on disoit même que Mme de Polignac s'y étoit noyée, mais d'autres disoient que c'étoit Mme de Canillac [1].

6 novembre. — Le 6, on eut la confirmation d'une nouvelle, qu'on avoit apprise quatre mois auparavant par une gazette de Hollande, mais à laquelle on n'avoit pas voulu ajouter foi. Le major des troupes que le Roi avoit envoyées à Siam, sous le commandement de M. des Farges, arriva donc à la cour, et apprit que le roi de Siam étoit mort; qu'on avoit mis ses frères dans des sacs de velours, et que là on les avoit assommés avec de gros bâtons de bois de tambac; qu'on avoit fait le même traitement à M. Constans; que les François s'étoient retirés dans leur fort, où ils s'étoient défendus pendant trois mois, au bout desquels on avoit été obligé de leur donner une capitulation honorable, et de leur permettre de s'embarquer pour s'en revenir en France; mais que les Hollandois, qui étoient la cause secrète de tout le mal et

1. Mme de Polignac, ci-devant Mlle de Rambures, fille d'honneur de Mme la Dauphine.
Mme de Canillac étoit sœur de M. de Belebat, de la maison des Hurault. Le bruit se trouva faux à l'égard de l'une et de l'autre.

qui savoient bien la rupture de la paix entre la France et la Hollande, les avoient tous faits prisonniers au cap de Bonne-Espérance, où ils étoient venus sous la bonne foi pour faire de l'eau, et que depuis on les avoit amenés en Hollande.

On sut alors que les quatre compagnies des gardes du corps venoient hiverner sur les bords de la rivière de Somme; que les compagnies de gendarmes et des chevau-légers du Roi venoient dans le cœur du royaume, et le régiment des gardes françoises à Paris. Pour ce qui est des ennemis, on assuroit que les troupes de Saxe et celles de Bavière auroient leur quartier d'hiver autour du Schwartzwald, ou Forêt-Noire, le long du Rhin, et dans le comté de Fürstenberg, et que les cercles de Franconie et de Souabe leur fourniroient les subsides en argent; que les troupes impériales hiverneroient dans la Wetteravie et dans les villes situées le long du Mein, du Tauber et du Rhin, depuis Mayence jusqu'à Bonn; celles de Brandebourg, de Munster et de Zell dans les pays de Cologne, de Juliers et de Liège, et celles de Hesse dans l'évêché d'Hildesheim.

Ce fut dans le même temps que le Roi donna le régiment de dragons d'Asfeld à l'aîné de ses cadets [1], et celui qu'avoit cet aîné à un autre cadet qui étoit capitaine dans le régiment de feu son frère.

On vit alors arriver de Rome M. de Torcy, et l'on sut que l'ambassadeur de l'Empereur ayant demandé au Pape du secours pour la Hongrie, le Saint-Père lui avoit répondu qu'avant toutes choses il falloit que son maître se séparât de la ligue qu'il avoit faite avec les hérétiques.

Peu de jours après, le Roi permit à M. le marquis de Créqui de revenir à la cour, et madame sa mère en vint remercier Sa Majesté, qui, selon les apparences, avoit moins accordé cette grâce à ses prières, qu'à celles de M. de Louvois, oncle de la marquise de Créqui.

9 novembre. — Le 9, mourut à Paris l'ancien évêque de Nîmes [2]; le Roi donna son abbaye de Lire à un abbé de Lan-

1. Il étoit nouvellement arrivé de Suède, où il avoit toujours servi, et, en arrivant, le crédit de son frère aîné lui avoit fait donner un nouveau régiment de dragons à faire.

2. Il étoit de la famille de MM. Séguier de Paris. [Il s'appelait Jean-Jacques Séguier de la Verrière. — *E. Pontal.*]

guedoc [1], qui donna sa démission d'un très beau doyenné, qu'il avoit en Languedoc, du revenu duquel on forma celui de l'évêché d'Alais, qu'on venoit d'ériger en titre; et sa Majesté donna en même temps une autre abbaye à M. l'archevêque d'Aix [2], pour le dédommager du démembrement qu'on faisoit de son diocèse par l'érection de celui d'Alais, qui en dépendoit naturellement. A l'égard de la petite abbaye de Livry, proche Paris, que M. de Nîmes possédoit encore, le Roi la donna à M. l'évêque de Senlis [3], qui étoit oncle de M. de Livry, son premier maître d'hôtel.

En ce temps-là, M. l'abbé de Soubise, qui étoit devenu l'aîné de sa maison par la mort de M. le prince de Rohan, son frère, quitta l'état ecclésiastique, et entra dans les mousquetaires du Roi, qui donna sur-le-champ son abbaye d'Evreux, chargée de mille écus de pension pour le petit abbé de Soubise, à un certain abbé Carelier, lequel donna un prieuré qu'il avoit au curé de Rochefort en Saintonge, et ce curé céda sa cure aux missionnaires que le Roi avoit envie d'y établir depuis longtemps pour l'instruction des gens de la marine. Sa Majesté donna aussi à M. de Soubise le régiment de cavalerie qu'avoit feu monsieur son fils, apparemment pour le garder quelque temps à celui qui venoit d'entrer dans ses mousquetaires.

12 novembre. — Le 12, on sut que M. le maréchal de Lorge alloit commander en Alsace, ce qui étoit conforme au bruit qui avoit couru, quelques mois auparavant, que M. le maréchal de Duras, son frère, ne commanderoit plus les armées d'Allemagne, et qu'il demeureroit dans son gouvernement de Franche-Comté.

1. [Ici il y a un renvoi à une note que l'auteur a laissée en blanc. — *E. Pontal.*]

2. Il s'appeloit, avant que d'être évêque, l'abbé de Cosnac, et étoit premier aumônier de Monsieur; il fut fait évêque de Valence, et ensuite exilé très longtemps; mais, comme c'étoit un Gascon d'un esprit très subtil, il trouva moyen de se raccrocher et même de pousser sa fortune fort avant. — [Daniel de Cosnac dit dans ses *Mémoires* que le Roi, pour l'aider à soutenir les grandes dépenses que lui occasionnait la présidence des États de Provence, lui donna l'importante abbaye de Saint-Riquier en remplacement de celle de Saint-Taurin d'Évreux. L'évêché d'Alais ne fut érigé qu'en 1694, non par un démembrement de l'archevêché d'Aix, mais par un démembrement du diocèse de Nîmes. — Comte de Cosnac.]

3. Il étoit frère de feu M. Sanguin, qui, de maître d'hôtel ordinaire. comme son père l'avoit été, étoit devenu premier maître d'hôtel du Roi.

Ce fut en ce temps-là que M. de Harlay, premier président du parlement de Paris, commença sa magistrature par accommoder le différend que les ducs et pairs avoient depuis longtemps avec le parlement [1]. Il y trouva des tempéraments dont jusque-là personne ne s'étoit avisé, et cette affaire lui fit beaucoup d'honneur dans le monde.

Les plaisirs recommencèrent alors à la cour, et surtout les appartements et le jeu du portique, inventé depuis quelque temps; aussi voyoit-on arriver continuellement à la cour les princes, les officiers généraux, et les gens de qualité, qui revenoient de l'armée. Mais on sut que M. de Tessé, maréchal de camp, restoit en Luxembourg avec M. de Boufflers; que M. de Nangis, brigadier, commanderoit l'infanterie dans Trèves, et que MM. de Bartillat et de Sébeville, maréchaux de camp, étoient allés commander en différents endroits de Flandre.

On apprit, en ce temps-là, que le Roi envoyoit quatorze bataillons en Irlande, ce qui alarmoit fort les jeunes colonels, chacun appréhendant un service éloigné de France, qui de lui-même n'étoit pas trop agréable, par l'envie naturelle que les Anglois avoient toujours contre les François. On murmuroit déjà qu'on y envoyoit le plus jeune Chamarande [2], qui, étant premier maître d'hôtel de Mme la Dauphine, auroit bien mieux aimé demeurer en France; mais M. de Luxembourg, qui étoit un homme de grand mouvement, demanda au Roi qu'il y envoyât le comte de Luxe [3], son troisième fils, auquel Sa Majesté avoit donné le régiment de Provence, après la mort de Magny.

M. le Prince fut alors attaqué d'une fièvre tierce, qui n'étoit pas un trop bon meuble dans l'arrière-saison, principalement

1. On crut qu'il accommoderoit cette affaire; mais il n'en vint pas entièrement à bout.

2. Fils du vieux Chamarande, gentilhomme lyonnois, et un des plus honnêtes et des plus habiles courtisans de son temps; lequel, après avoir été longtemps premier valet de chambre du Roi, étoit devenu premier maître d'hôtel de Mme la Dauphine, et avoit eu la survivance de cette charge pour son fils, qui avoit auparavant celle de premier valet de chambre.

3. C'étoit un garçon de bonne volonté, qui n'auroit peut-être pas été fâché d'y aller, mais le Roi ne le jugea pas à propos; et cependant M. de Luxembourg se fit un mérite auprès du Roi d'avoir voulu envoyer son fils en un pays où tout le monde appréhendoit de servir.

pour un homme aussi maigre, et aussi exténué qu'il l'étoit alors [1].

16 novembre. — Le 16, Mme la Dauphine, que les médecins continuoient à traiter, continuoit aussi à se plaindre toujours de ses vapeurs et de ses langueurs ordinaires, qui néanmoins ne l'empêchoient ni de manger, ni de dormir, mais qui lui paroissoient des raisons assez fortes pour ne point voir le monde. Cependant Monseigneur avoit établi les soirs un jeu de reversi chez Mme la princesse de Conti, où il appeloit seulement ceux qui lui étoient les plus agréables. Ce ne devoit pas être le marquis de Créqui, lequel arriva dans le même temps à la cour, et qu'on trouva si grand et si gros qu'à peine le pouvoit-on reconnoître.

On apprit que M. l'évêque de Châlons [2], poussé par le grand zèle qui lui étoit ordinaire, avoit été plusieurs fois avec un de ses grands vicaires assister de pauvres prisonniers Allemands, qui étoient attaqués de diverses maladies, et particulièrement du pourpre; que, dans un exercice si charitable, ils avoient pris l'un et l'autre des fièvres pourprées, et qu'ils en étoient tous deux à l'extrémité.

On sut encore, à peu près dans le même temps, que le Pape continuoit à faire bien des amitiés à M. le duc de Chaulnes, et qu'il lui avoit même permis d'assister à son couronnement, quoiqu'il n'eût pas fait son entrée dans Rome, ce qui étoit un passe-droit aux formalités de la cour pontificale; que l'ambassadeur d'Espagne l'avoit trouvé fort mauvais, qu'il n'avoit point assisté au couronnement du Pape, et même qu'il ne lui en avoit fait faire aucunes excuses, et que, quelqu'un l'ayant fait remarquer au Pape, il avoit dit qu'on se passeroit bien de lui; que Sa Sainteté avoit nommé des nonces pour aller vers les princes catholiques les exhorter à la paix, et qu'on croyoit qu'il envoyeroit de l'argent au roi d'Angleterre. On ajoutoit que Sa Sainteté ne vouloit plus admettre à l'audience ni l'envoyé de l'Empereur [3], ni l'ambassadeur d'Espagne, qu'après que leurs maîtres auroient

1. Il en fut longtemps assez malade, et, pendant cette maladie, il eut des vapeurs qui le mirent longtemps hors d'état de pouvoir paroître dans le monde; mais enfin le bon régime le tira d'affaires.

2. Second frère de M. le duc de Noailles, et un des meilleurs et plus saints évêques de son temps.

3. Cette nouvelle ne se trouva pas véritable.

chassé d'auprès d'eux les envoyés du prince d'Orange et retiré les leurs d'auprès de lui; mais cette dernière nouvelle n'étoit pas si assurée que les autres.

Ce fut vers ce temps-là que M. de Torcy prêta entre les mains du Roi le serment de fidélité pour la charge de secrétaire d'État, et qu'il commença à signer les expéditions pour soulager monsieur son père, qui en avoit bien besoin en ce temps-là, car il y avoit longtemps qu'il étoit travaillé d'une goutte très douloureuse.

On eut nouvelle alors que les galères de France étoient revenues de Rome; que les cardinaux françois y étoient demeurés, et que le Pape avoit mis le cardinal de Bouillon d'une congrégation de huit cardinaux, qu'il avoit établie pour régler tous les différends qui étoient entre la cour de France et la cour de Rome. On murmuroit même déjà que ce cardinal alloit être rétabli dans toutes ses charges, et que les exilés de sa maison reviendroient bientôt; mais on ne croyoit pas cette nouvelle si certaine que celle d'un prompt retour du cardinal d'Estrées vers la France.

Il avoit aussi couru un bruit que M. l'évêque de Beauvais [1] avoit ou devoit avoir bientôt le chapeau de cardinal; ce qui ne paroissoit fondé que sur la bonne intelligence du Roi avec le Pape.

Ce fut encore vers ce temps-là que Mme la comtesse de Roucy [2] accoucha d'un garçon; que Mme la duchesse de Chevreuse fut attaquée d'un grand rhumatisme et Mme de Montchevreuil d'une grosse fièvre; et que M. le duc de Lorraine écrivit à M. le prince de Lorraine, son cousin, de supplier le Roi qu'il voulût bien lui envoyer Bessière, ou tel autre des chirurgiens françois qu'il souhaiteroit, en ayant un pressant besoin pour lui faire la grande opération, mais que le Roi avoit répondu qu'il n'en choisiroit aucun, et que M. de Lorraine étoit le maître de choisir et de faire venir auprès de lui ceux qui lui plairoient le plus; grande

1. Il étoit de la maison de Forbin de Provence, frère du marquis de Janson, et homme d'un grand esprit; il avoit été autrefois nommé au cardinalat par le roi de Pologne, mais le défunt pape l'avoit exclu de la promotion des couronnes, sous prétexte qu'il avoit commerce avec Tékeli par l'ordre du Roi.

2. Fille unique de Mme la duchesse d'Arpajon, dame d'honneur de Mme la Dauphine.

prudence du Roi, qui vouloit obvier à tout ce qu'on pourroit dire un jour, si un ennemi aussi considérable que l'étoit M. de Lorraine venoit à mourir entre les mains des chirurgiens qu'il lui auroit envoyés.

19 novembre. — Le 19, on disoit que les troupes du maréchal de Schönberg étoient en très mauvais état en Irlande, tant par les maladies qui les faisoient périr que par la désertion qui y étoit très fréquente. On assuroit d'ailleurs que M. de Lauzun devoit se rendre à Brest, le 15 de mars, pour s'y embarquer avec le corps qu'il devoit mener en Irlande; qu'un vaisseau malouin, après huit heures de combat, avoit pris un vaisseau anglois, et que d'autres vaisseaux malouins avoient encore pris deux vaisseaux ennemis, dont la prise étoit estimée cent mille écus.

Le bruit couroit aussi qu'il y avoit eu de grandes contestations dans les Chambres du parlement d'Angleterre [1] au sujet du gouvernement du prince d'Orange, et qu'entre autres choses une des Chambres avoit demandé qu'on fît le procès à son ministre Burnet [2].

20 novembre. — Le 20, on eut nouvelle que, dès le 15 d'août, M. de Blenac [3] avoit pris, au nom du roi d'Angleterre [4], le fort de Saint-Christophle dans les îles de l'Amérique, dans lequel il avoit trouvé vingt mille esclaves; ce qui étoit une perte considérable pour le prince d'Orange dans ces pays-là.

On sut encore que les deux vaisseaux qui avoient été pris par les Hollandois au cap de Bonne-Espérance, étoient deux vaisseaux françois de la compagnie des Indes, et non pas les deux qui portoient la garnison de Bancok [5], place du royaume de

1. Il pouvoit bien y avoir eu quelque membre du parlement qui avoit fait des propositions peu avantageuses au prince d'Orange; mais cela n'avoit eu aucun effet.

2. Le plus insolent de tous les hommes dans ses écrits et dans ses paroles, et dont tous les discours ne respiroient que la discorde et la division.

3. Gentilhomme de Saintonge, qui avoit été longtemps officier de marine, et qui commandoit depuis plusieurs années dans les îles de l'Amérique.

4. Le Roi n'avoit pas la guerre ouverte avec l'Angleterre, mais seulement avec le prince d'Orange; et ainsi il ne pouvoit pas déposséder les Anglois en son nom, mais au nom du roi d'Angleterre.

5. Néanmoins on ne vit revenir pas un des officiers ni des soldats qui la composoient.

Siam, laquelle s'étoit défendue pendant vingt-un jours de tranchée ouverte.

On disoit d'ailleurs qu'on travailloit à Vienne avec beaucoup d'application à conclure la paix avec les Turcs, et que le séraskier, depuis sa défaite, n'avoit pas en tout dix mille hommes de troupes réglées.

On disoit encore que M. de Brandebourg s'en retournoit à Berlin, laissant ses troupes dans les quartiers d'hiver où il les avoit établies.

21 novembre. — Le 21, on sut que M. le cardinal d'Estrées avoit ordre de revenir de Rome, le Roi n'ayant pas jugé à propos de l'y laisser, à cause des inimitiés personnelles qu'il avoit avec le Pape, lesquelles il ne s'étoit néanmoins attirées que parce qu'il avoit défendu avec chaleur les intérêts de la France pendant le dernier pontificat, et qui n'empêchèrent pas que, lorsqu'il partit, le Pape, pour le congédier au moins honnêtement, ne lui donnât des bulles en commende en faveur du jeune abbé d'Estrées, son neveu [1]; ce qui n'arriva néanmoins que assez longtemps après, M. le cardinal d'Estrées n'étant revenu en France que vers le commencement de février.

Le même jour, le Roi déclara qu'il iroit à Compiègne, le 2 de février, pour faire la revue des quatre compagnies de ses gardes du corps, et ce voyage donnoit peut-être également à penser aux ennemis, et aux courtisans qui étoient accoutumés à ne lui voir faire de semblables voyages en hiver que pour faire quelque entreprise [2].

23 novembre. — Le 23, on apprit qu'un vaisseau espagnol, chargé de barres d'argent, et d'autres marchandises pour plus de six cent mille livres, et qui avoit trois cent soixante hommes d'équipage, ayant été rudement battu de la tempête, étoit venu échouer à Calais; grande perte pour les marchands qui y étoient intéressés.

25 novembre. — Le 25, on disoit que les seigneurs d'Angleterre se retiroient peu à peu du prince d'Orange, et qu'ils ne

1. Second fils du maréchal d'Estrées frère du cardinal d'Estrées, et qui étoit alors à Rome auprès de lui.

2. Un jour, les courtisans tenant au Roi ce discours, et lui faisant comprendre que, s'il marchoit l'hiver, ce seroit pour quelque entreprise, il leur répondit avec un soupir : « Hélas, je voudrois bien que les affaires fussent encore en cet état! »

lui faisoient plus leur cour comme au commencement; et l'on ajoutoit que les communes le pressoient de rendre un compte de l'emploi des sommes qu'il avoit levées depuis qu'il étoit monté sur le trône : nouvelles bien considérables si elles avoient été fondées sur la vérité [1].

Ce fut en ce temps-là qu'on apprit que le Pape avoit fait son petit-neveu cardinal-patron [2], quoique dans une extrême jeunesse; qu'il en avoit fait un autre secrétaire d'État, et qu'il avoit fait venir de Venise auprès de lui vingt-cinq ou vingt-six de ses parents, à tous lesquels il avoit donné des établissements.

Ce fut alors que M. le maréchal de Duras, qui étoit arrivé depuis peu d'Allemagne, eut une grande audience secrète de Sa Majesté, de laquelle il sortit tellement content que tout le monde crut qu'il avoit raccommodé ses affaires, et que, malgré tous les bruits qui avoient couru, il n'étoit pas impossible qu'il commandât encore l'armée l'année prochaine. Il couroit aussi un bruit que M. le marquis d'Huxelles quittoit le service, et il étoit fondé sur ce raisonnement des courtisans, que c'étoit sa faute d'avoir rendu Mayence aussitôt qu'il l'avoit rendu, ou que c'étoit la faute de M. de Louvois de ne lui avoir pas fourni les choses nécessaires pour faire une plus longue défense; que de manière ou d'autre il étoit perdu, parce que la faute ne pouvoit manquer de tomber sur lui, soit qu'il fût coupable ou qu'il fût la victime du crédit du ministre.

26 novembre. — Le 26, on assuroit que M. de Lauzun faisoit tous ses préparatifs pour son départ, et que les régiments qu'on lui donnoit s'embarqueroient dès le 10 de décembre; mais cela traîna longtemps, et on le vit encore pendant près de deux mois à la cour.

Ce fut alors que le Roi créa encore pour un million deux cent mille livres de nouvelles rentes sur la Ville, et cela ruina tous les emprunts des particuliers, chacun s'empressant de prêter son argent au Roi; les Gênois en prirent eux seuls pour cent mille livres de rente.

27 novembre. — Le 27, on vit revenir M. le comte de

1. Elles furent aussi véritables que toutes les autres, qui étoient venues de ce pays-là.

2. C'est-à-dire celui qui avoit le maniement de toutes les affaires; mais il étoit encore bien jeune pour un tel emploi.

Brionne à la cour, après que le parlement l'eut purgé de l'accusation de duel par un arrêt authentique; M. le comte d'Hautefort crut que le retour de ce prince devoit aussi procurer le sien, et en fit parler au Roi, mais Sa Majesté le refusa.

Dans le même temps, le Roi choisit M. de la Hoguette, maréchal de camp, pour aller commander ses troupes en Irlande sous M. de Lauzun, et, quoique cet emploi ne lui fût pas des plus agréables, il ne laissa pas de le recevoir de bonne grâce et de s'y préparer avec application.

Le Roi envoya aussi M. d'Artagnan, brigadier de ses armées et major de son régiment des gardes françoises, pour faire la charge d'inspecteur d'infanterie à Metz [1], et M. d'Avegean [2], aussi capitaine au même régiment des gardes, pour faire la même fonction à Valenciennes.

28 novembre. — Le 28, on disoit que toutes les troupes de M. de Schönberg l'abandonnoient parce qu'elles n'avoient pas de vivres; mais les nouvelles d'Irlande avoient toujours eu grand besoin de confirmation.

On sut aussi que Mme de Roquelaure, à Paris [3], et Mme la comtesse de Matignon, en Normandie [4], étoient chacune accouchées d'un garçon; grande joie pour ces deux maisons, qui n'avoient pas d'héritiers mâles, mais celle de la maison de Roquelaure ne dura pas longtemps, cet enfant étant mort peu de jours après sa naissance.

On vit alors arriver à la cour M. de Pointis, qui revenoit d'Irlande, après avoir eu bien de la peine à revenir d'une effroyable blessure qu'il y avoit reçue au siège de Londonderry, et l'on apprit par lui que M. Rosen et M. de Gacé [5] devoient aussi s'en revenir.

1. Il ne s'y attendoit guère, et, selon les apparences, il auroit mieux aimé demeurer auprès du Roi.

2. Gentilhomme de Languedoc, de la maison de Montmorency, qui étoit un des meilleurs officiers du régiment des gardes.

3. Elle avoit été fille d'honneur de Mme la Dauphine, sous le nom de Mlle de Laval, et son mariage avoit fait donner à son mari le brevet de duc.

4. Elle étoit fille aînée de feu M. le comte de Matignon, lieutenant général pour le Roi en Normandie, qui, n'ayant point de garçons, l'avoit donnée en mariage à son frère, M. le chevalier de Matignon.

5. Tous deux étant très mécontents du service d'Irlande.

DÉCEMBRE 1689

1er décembre. — Le premier de décembre, Mme la marquise d'Antin, fille aînée de M. le duc d'Uzès, accoucha de deux garçons tout à la fois, ce qui arriva à plusieurs autres dames en ce temps-là.

On fut alors bien étonné quand le Roi déclara qu'il alloit envoyer toute son argenterie à la Monnoie pour la fondre [1], et l'on eut un extrême regret de voir un si grand nombre d'ouvrages admirables qui alloient être détruits en un moment, outre que c'étoit une perte infinie, parce que la façon en avoit coûté des sommes immenses; mais le Roi n'eut point d'égard à toutes ces raisons, et, croyant qu'il étoit nécessaire pour le bien de son Etat de faire fondre tous ces magnifiques ornements de son château de Versailles, il en prit la résolution avec une fermeté sans égal. On dit qu'après qu'il l'eut fortement résolu, il envoya quérir du Metz [2], qui avoit soin de son garde-meuble, et que, l'ayant fait entrer seul dans son cabinet, il lui dit : « Je vais vous dire une chose qui vous surprendra beaucoup; c'est que je vais envoyer toute mon argenterie à la Monnoie pour la faire fondre. » Du Metz surpris de ce discours s'écria : « Ah! Sire, où est M. Colbert? S'il étoit en vie, il n'auroit jamais souffert que Votre Majesté eût fait fondre tous ces beaux ouvrages ». — « Et qu'auroit-il pu faire? » lui répartit le Roi. — « Il auroit, répliqua du Metz, trouvé mille moyens, pour épargner ce chagrin à Votre Majesté ». Le Roi haussa les épaules, et répondit : « Cela peut être; mais on n'en trouve point présentement. » Le Roi, ayant commencé à donner l'exemple lui-même, donna bientôt après une déclaration par laquelle il enjoignit à tout le monde de porter à la Monnoie tous les ouvrages d'or et d'argent qui ne servoient que pour l'ornement et non pour la nécessité.

1. Il y eut des gens qui crurent qu'on ne fondroit pas les plus belles pièces, mais qu'on en feroit semblant pour obliger tout le monde à porter son argenterie à la Monnoie; les autres assuroient que la chose étoit de bonne foi.

2. Créature de feu M. Colbert, dont il avoit été premièrement commis. Ensuite il l'avoit fait concierge du garde-meuble, et puis garde du trésor royal.

4 décembre. — Le 4, on parloit beaucoup dans le monde d'un double mariage, qu'on assuroit être entièrement résolu: c'étoit celui de M. le duc de Chartres, fils unique de Monsieur, frère du Roi, avec Mlle de Blois, fille naturelle de Sa Majesté [1], et celui de M. le duc du Maine avec Mademoiselle, dernière fille de Monsieur. On avoit eu d'abord peine à le croire parce que l'on croyoit cela peu convenable à Monsieur, qui avoit toujours été grand amateur de son rang [2]; mais depuis, on assuroit que M. le prince de Lorraine l'avoit fait consentir à tout ce qu'on souhaitoit de lui, et l'on croyoit que cette négociation avoit attiré au médiateur des bienfaits considérables de la part du Roi [3]. Cependant ces deux affaires se rompirent par une autre voie, qui fut celle de Madame, laquelle ne voulut jamais y donner son consentement, quelque effort que l'on pût faire pour la persuader.

6 décembre. — Le 6, le Roi eut une attaque de goutte assez forte, et qui fut un peu plus douloureuse qu'il n'avoit accoutumé de l'avoir; elle lui dura huit ou dix jours, et il fut obligé d'en passer une partie dans le lit.

8 décembre. — Le 8, il parut une déclaration du Roi, par laquelle il mettoit les louis d'or à onze livres douze sols et les écus blancs à trois livres deux sols, et les autres monnaies à proportion; et l'on sut que les louis d'or neufs qu'on faisoit à la Monnoie vaudroient douze livres dix sols, et les écus blancs trois livres six sols, et que tout le monde seroit obligé de porter son or et son argent à la Monnoie pour être effacé [4] et remarqué de nouveau d'une marque différente de l'ancienne.

Ce fut en ce temps-là que M. le duc de Montausier fut attaqué d'un asthme violent, maladie très dangereuse pour un homme de quatre-vingts ans, et qui dans les suites lui donna bien de la peine.

Ce fut aussi alors que le Roi fit un présent de dix mille écus

1. Et de Mme de Montespan.
2. Jusqu'alors Monsieur avoit paru ne vouloir rien faire qui pût déroger à sa dignité, et on l'avoit cru incapable de consentir à aucune alliance qui fût au-dessous de lui.
3. Le Roi avoit donné cent mille livres au prince de Lorraine, et l'on croyoit que c'étoit à ce dessein.
4. Le Roi y gagnoit dix-huit sols par pistoles, et à proportion sur les autres monnoies, ce qui lui faisoit un fonds de trente millions au moins.

d'argent comptant à M. Blouin [1], son premier valet de chambre, faisant voir par là combien il étoit content de sa conduite.

Peu de jours après, le bruit couroit que le Pape ne donneroit point de bulles pour tous les bénéfices de France, et qu'il se formoit en Italie une forte ligue contre la France.

On eut aussi nouvelles que les troubles s'échauffoient en Angleterre, dont le roi avoit en Irlande trente mille hommes de troupes réglées, de sorte que M. de Schönberg n'osoit paroître devant lui, attendant avec impatience les cinq mille Danois qui devoient le joindre, et qu'on croyoit être arrivés en Ecosse.

Ce fut à peu près dans le même temps qu'on apprit que M. le cardinal de Fürstenberg, ne pouvant ignorer les mauvais desseins que les Espagnols avoient contre sa personne, s'étoit enfui de Rome en habit déguisé, et qu'après avoir essuyé mille dangers, et avoir été même reconnu en quelques endroits, et pris en d'autres pour M. le cardinal d'Estrées, il étoit enfin venu débarquer heureusement en Provence.

17 décembre. — Le 17, le Roi donna une pension de vingt mille livres à M. le duc de Richemont [2], fils naturel du feu roi d'Angleterre, lequel en avoit alors assez de besoin, le prince d'Orange ne lui permettant pas de jouir des revenus qu'il avoit en Angleterre.

19 décembre. — Le 19, M. le comte de Brionne épousa enfin Mlle d'Espinay de Broon [3], demoiselle de grande maison, qu'on espéroit devoir être fort riche, parce que monsieur son père l'étoit, et qu'il n'avoit point d'autres enfants, mais qui n'étoit ni jeune, ni belle.

20 décembre. — Le 20, il arriva un grand incendie à Paris en l'hôtel de Liancourt, qui appartenoit à M. le duc de la Rochefoucauld [4], et où il perdit quantité de beaux meubles et presque tous les titres de sa maison.

1. Il étoit fils d'un autre Blouin, qui étoit aussi premier valet de chambre du Roi et gouverneur de Versailles avant Bontemps.

2. Le Roi se souvenoit encore des services que Mme la duchesse de Portsmouth, sa mère, lui avoit rendus auprès du feu roi d'Angleterre.

3. Elle étoit originaire de Bretagne, mais ses grands biens étoient en Normandie. Plusieurs désapprouvèrent ce mariage, disant que le beau père pouvoit se remarier, quoiqu'il fût vieux, et que la demoiselle deviendroit un très médiocre parti, vieille, laide et sans alliance; mais Mme d'Armagnac étoit trop habile pour avoir mal pris ses sûretés.

4. Ou plutôt aux enfants qu'il avoit eus de sa défunte femme, qui étoit

Ce fut le même jour que le Roi choisit le régiment de cavalerie du jeune Villacerf [1] pour en faire le régiment de M. le duc de Berry, et il assaisonna ce présent de plusieurs paroles très honnêtes pour ce mestre de camp, qui étoit bien appuyé à la cour, étant très proche parent de M. de Louvois et de M. de Seignelay.

On vit alors partir M. de Rébenac pour son ambassade de Savoie, et l'on apprit que les contributions (*sic*) avoient été entièrement rompues de part et d'autre dans les Pays-Bas, ce qui exposoit les peuples à toutes les rigueurs de la guerre.

Ce fut aussi dans le même temps que le Roi fit secrètement un présent de quatre-vingt mille livres d'argent comptant à M. le marquis d'Huxelles; grande marque qu'il n'étoit pas aussi mécontent de lui que le public se l'étoit follement imaginé.

21 décembre. — Le 21, on vit arriver à la cour M. le cardinal de Fürstenberg, qui fut reçu du Roi avec beaucoup de marques de joie et de considération.

25 décembre. — Le 25, le Roi fit ses dévotions et toucha les malades des écrouelles à son ordinaire, et l'après-dînée il distribua les bénéfices qui étoient vacants.

On apprit, le même jour, la mort de M. le marquis d'Hocquincourt, chevalier de l'Ordre et gouverneur de Péronne, et, dès le soir même, le Roi donna son gouvernement à son fils aîné [2], qui servoit en Irlande en qualité de brigadier du roi d'Angleterre.

fille de feu M. le duc de La Roche-Guyon, qui étoit fils de feu M. le duc de Liancourt.

Ces enfants étoient le jeune M. le duc de la Roche-Guyon, qui avoit les survivances des charges de grand-veneur et de grand-maître de la garde-robe, et avoit épousé la fille aînée de M. de Louvois, dont il avoit des enfants, et M. le marquis de Liancourt. L'un et l'autre avoient été exilés pour certaines lettres qu'ils avaient écrites à MM. les princes de Conti en Hongrie; mais l'aîné avoit eu permission de servir à la tête du régiment de Navarre, dont il étoit colonel, sans néanmoins celle de revenir à la cour. Le cadet, qui avoit été d'abord enfermé dans l'île de Ré, avoit eu depuis la permission de demeurer à une terre de monsieur son père, nommée Verteuil; mais on ne lui avoit pas encore permis de servir à la tête du régiment de la marine dont il étoit colonel.

1. Fils aîné de M. de Villacerf, ci-devant premier maître d'hôtel de la Reine, et alors inspecteur général des bâtiments du Roi.

2. Le Roi se souvenoit toujours du service important que M. le marquis d'Hocquincourt lui avoit rendu en refusant les portes de Péronne à M. le maréchal d'Hocquincourt, son père, qui s'étoit révolté contre Sa Majesté et s'étoit mis au service des Espagnols.

26 décembre. — Le 26, on disoit que le Roi ou Monseigneur pourroient bien aller commander l'armée la campagne prochaine, mais il y avoit bien des gens qui ne pouvoient se le persuader [1].

On disoit alors que M. de Seignelay, voyant que tous les ordres du royaume fournissoient de l'argent au Roi, avoit envoyé de son propre mouvement cent mille écus au trésor royal; ses amis néanmoins disoient que cela n'étoit pas véritable; mais on croyoit que c'étoit un effet de leur politique, parce que les courtisans avoient raisonné diversement sur cette action, les uns disant que cette générosité lui attireroit plus que jamais les bonnes grâces du Roi, les autres qu'il étoit bien hardi d'avoir fait ce qu'il avoit fait, et que cela pouvoit donner des idées qui seroient capables de lui faire tort à l'avenir.

29 décembre. — Le 29, le grand procès de Mme la duchesse Mazarin, contre monsieur son mari [2], fut jugé au Grand Conseil,

1. Parce qu'on s'imaginoit que le Roi et Monseigneur ne devoient jamais marcher que pour faire des conquêtes.

2. Il y avoit de longues années qu'elle étoit séparée d'avec son mari, et qu'elle étoit en Angleterre, et, comme elle n'y recevoit plus les secours d'argent que le feu roi d'Angleterre lui donnoit, tous ses parents, à la tête desquels étoient MM. les princes de Conti et MM. de Vendôme, crurent que c'étoit une conjoncture favorable pour la faire revenir en France; on demanda donc en son nom à M. le duc Mazarin qu'il lui donnât de quoi subsister et payer ses dettes, et lui, de son côté, demanda qu'elle revînt habiter avec lui; sur quoi intervint l'arrêt très juridique dont il est parlé ici, mais qui n'eut pas de prompts effets.

Mme Mazarin étoit la quatrième des cinq Mancini, nièces de M. le cardinal Mazarin; l'aînée fut Mme la duchesse de Mercœur, femme de celui qui fut depuis M. le cardinal de Vendôme, et mère de M. le duc de Vendôme et de M. le grand prieur de France; la seconde fut Mme la connétable Colonna; la troisième fut Mme la comtesse de Soissons, femme du prince Eugène de Savoie, comte de Soissons, qui étoit fils de M. le prince Thomas de Savoie et de la sœur de feu M. le comte de Soissons, princesse du sang; cette troisième Mancini eut plusieurs enfants, entre autres M. le comte de Soissons, M. le prince Philippe, M. le chevalier de Savoie, qui fut tué en Hongrie, et M. le chevalier de Carignan, qui passa au service de l'Empereur; la quatrième fut Mme Mazarin, qui épousa M. le duc de la Meilleraye, grand-maître de l'artillerie de France, et M. le cardinal Mazarin la fit sa légataire universelle; la cinquième fut Mme la duchesse de Bouillon, qui eut grand nombre d'enfants de monsieur son mari, grand-chambellan de France, entre autres M. le prince de Turenne, qui eut sa survivance, M. le duc d'Albret, abbé, et M. le chevalier de Bouillon. Aucune de ces cinq filles ne fut heureuse : Mme de Mercœur mourut fort jeune; Mme Colonna, ayant été aimée du Roi quelque temps, et ensuite ayant épousé le connétable, fut, après quinze ou seize ans de mariage, obligée de

et il fut ordonné que dans trois mois elle reviendroit en France, et se mettroit dans le couvent des filles de Sainte-Marie de Chaillot [1]; que, trois autres mois après, elle viendroit demeurer avec monsieur son mari; mais que cependant il seroit tenu de donner cent mille livres pour payer les dettes qu'elle avoit faites en Angleterre, desquelles elle seroit tenue de donner des mémoires, afin qu'on pût connoître si elles étoient véritables [2].

On disoit alors que la France faisoit une négociation très vive en Suède pour détacher ce royaume de ses autres ennemis, et cependant on apprit que les troupes qu'il avoit fournies à ses confédérés étoient arrivées dans les Pays-Bas.

31 décembre. — Le 31, on disoit que M. le maréchal de Schönberg étoit extrêmement malade; que la maladie et la désertion avoient fort diminué ses troupes, de sorte qu'il avoit été obligé de rembarquer sa cavalerie pour la repasser en Angleterre, et de jeter son infanterie dans Londonderry et dans Carick-Fergus, et que les montagnards d'Irlande, qui sont à peu près comme les miquelets de Catalogne, avoient fait une rude guerre à ses troupes, et lui avoient fait un grand nombre de prisonniers, jusque-là qu'ils avoient monté plusieurs compagnies entières des chevaux qu'ils lui avoient pris.

La dernière nouvelle de l'année 1689, qu'on apprit le 31 décembre, fut que le roi de Maroc avoit déjà pris trois villes des Espagnols en Afrique, qu'il en assiégeoit une quatrième, et qu'il ne menaçoit pas moins que de passer en Espagne, comme avoient autrefois fait ses prédécesseurs [3].

On ajoutoit que les vaisseaux des Algériens avoient passé le détroit de Gibraltar [4], et qu'on espéroit les voir bientôt arriver dans les ports de France qui sont sur les bords de l'Océan.

s'enfuir en Espagne; Mme la comtesse de Soissons fut exilée de France: Mme Mazarin rôda longtemps en Italie, en Allemagne et puis en Angleterre, et Mme de Bouillon fut exilée de la cour avec toute sa famille.

1. Village tout proche de Paris.

2. M. Mazarin soupçonnoit que ces dettes étoient fausses, mais elle n'avoit pu guère moins dépenser en sept ou huit ans qu'elle n'avoit rien reçu.

3. C'étoit de Maroc qu'étoient sortis les Maures qui avoient conquis presque toute l'Espagne.

4. C'est un détroit de quatre ou cinq lieues qui sépare l'Afrique d'avec l'Europe, et par lequel l'Océan, entrant au milieu des terres, forme la mer Méditerranée.

Tout le monde s'empressoit alors à l'envi de porter son argent à la tontine, invention à peu près semblable aux monts-de-piété qui sont établis en Italie, et laquelle ayant été plus de trente ans auparavant proposée par un nommé Tonti [1], dont elle retenoit le nom, avoit toujours échoué par la quantité d'inconvénients que les ministres y avoient trouvés; mais, comme à la fin de l'année 1689 on avoit besoin d'argent à quelque prix que ce fût, le Roi consentit l'établissement de la tontine. Le garde du trésor royal recevoit l'argent, les notaires expédioient les contrats de constitution sur l'hôtel-de-ville de Paris, au denier vingt, le prévôt des marchands et les échevins les signoient, et le Roi en devoit faire payer régulièrement l'intérêt tous les ans. On n'y pouvoit pas mettre moins de trois cents livres, mais, au-dessus de cette somme, on y pouvoit mettre autant de fois trois cents livres que l'on vouloit; on avoit fait quatre ou cinq classes de différents âges, et chacun mettoit dans sa classe, apportant à cet effet son extrait de baptistaire légalisé, et ne pouvant pas mettre dans la classe de ceux qui étoient plus vieux que lui, mais bien dans la classe de ceux qui étoient plus jeunes; à mesure que ceux de chaque classe mouroient, les autres profitoient de leur part, de sorte qu'à la fin du temps un seul homme pouvoit avoir cent mille livres de rente, ce qui étoit l'amorce pour y faire mettre tous les gens qui souhaitoient de se faire un gros revenu; enfin le dernier de chaque classe étant mort, les rentes de cette classe étoient éteintes, et le fonds en demeuroit au Roi.

JANVIER 1690

1er janvier. — Le premier jour de l'année 1690, le Roi fit encore une cérémonie des chevaliers de ses Ordres, où M. le prince de Monaco, M. le duc d'Aumont, M. le marquis de Beuvron, M. le marquis de Lavardin, M. le comte de Matignon et M. le marquis d'Huxelles furent reçus.

1. C'étoit un Italien du royaume de Naples qui s'étoit retiré en France avec sa famille, parce qu'il avoit été un de ceux qui s'étoient révoltés contre le roi d'Espagne, du temps de l'entreprise de feu M. le duc de Guise sur Naples.

On sut alors que le Roi, contre sa coutume, n'avoit point donné à Madame ses étrennes ordinaires [1], qui faisoient la meilleure partie de ses menus plaisirs [2], et l'on ne put attribuer cette suspension de bienfaits qu'au chagrin que le Roi avoit contre Madame de ce qu'elle s'étoit opposée aux mariages de M. le duc de Chartres et de M. le duc du Maine [3].

On apprit aussi que le Pape avoit confirmé la réunion de la mense abbatiale de l'abbaye de Saint-Denis à l'abbaye royale de Saint-Cyr, que le Roi avoit bâtie proche de Versailles [4]; laquelle réunion avoit été accordée à la vérité par le défunt pape, mais le Roi n'en avoit jamais pu obtenir l'expédition [5].

6 janvier. — Le 6 de janvier, M. le marquis d'Alluye [6], gouverneur d'Orléanois et de Blaisois, mourut à Paris subitement; et, à peu près dans le même temps, Mme la marquise de Soliers [7] mourut d'un cancer qu'elle portoit depuis trois ans, quoique la beauté et la fraîcheur de son visage fissent croire qu'elle étoit en très bonne santé.

Ce fut aussi dans ce temps-là que le Roi donna à M. le cardinal de Fürstenberg la belle abbaye de Saint-Germain des Prés, située dans Paris [8]; foible consolation d'avoir perdu l'électorat de Cologne.

1. Le Roi donnoit tous les ans, au premier jour de l'an, par forme d'étrennes, une somme d'argent considérable à Monseigneur, à Mme la Dauphine, à Monsieur, à Madame, et ses libéralités alloient même quelquefois jusqu'aux fils et filles de France, c'est-à-dire jusqu'aux princes et princesses qui étoient petits-fils et petites-filles de roi.

2. Monsieur ne lui donnant pas une somme fort considérable, laquelle ne pouvoit lui durer longtemps, parce qu'elle étoit la princesse du monde la plus libérale.

3. Ce chagrin paroissoit même dans les manières qu'il avoit pour Madame, lesquelles étoient bien plus sèches qu'elles n'avoient accoutumé d'être.

4. A la persuasion de Mme de Maintenon; on disoit aussi que c'étoit pour s'acquitter d'un vœu qu'il avoit fait autrefois.

5. Le défunt pape y avoit fait naître mille obstacles qui avoient duré jusqu'à sa mort.

6. Fils aîné de feu M. le marquis de Sourdis, chevalier de l'Ordre, et qui avoit les mêmes gouvernements que son fils eut par survivance.

Celui-ci avoit été chassé de la cour avec sa femme, quand Mme la comtesse de Soissons fut exilée, mais cette princesse n'ayant pu raccommoder ses affaires, ils eurent permission de revenir à Paris.

7. Dame de Provence, dont le mari étoit de la maison de Forbin.

8. Le Roi l'avoit toujours gardée pour feu M. le comte du Vexin, son fils naturel et de Mme de Montespan; mais ce jeune prince étant mort, Sa Majesté n'avoit point voulu disposer de cette abbaye, en employant les re-

10 janvier. — Le 10, le Roi donna à M. le comte de Sourdis, qui s'appeloit ci-devant le chevalier, le gouvernement d'Orléanois et de Blaisois qu'avoit possédé feu M. le marquis d'Alluye, son frère, ne l'oubliant pas pendant qu'il commandoit à Strasbourg durant l'absence de M. le marquis de Chamilly, qui en étoit gouverneur, lequel avoit eu un congé de quelques mois pour venir à Paris.

On sut alors que le chevalier de Forbin, capitaine de vaisseau du Roi, ne songeant qu'à se venger des Anglois qui l'avoient pris et blessé, leur avoit pris à son tour deux vaisseaux.

Peu de jours après, M. le chevalier de Tourville, qui avoit déjà beaucoup d'ancienneté dans l'ordre de Malte, épousa Mme la marquise de la Popelinière [1], fille de M. Laugeois, l'un des fermiers des grosses fermes du Roi, lequel, outre cinq cent quarante mille livres qu'il lui avoit données en faveur de son premier mariage avec le neveu de feue Mme Colbert, lui donna encore un supplément de deux cent mille livres en faveur de son dernier mariage.

En ce temps-là, le Roi eut encore une attaque de goutte qui ne l'incommoda pas moins que la dernière; et Sa Majesté fit un nouvel impôt sur le vin qui entroit dans Paris, dont elle donna la jouissance à l'Hôtel-Dieu et à l'hôpital général de cette grande ville, lesquels étoient prêts de tomber dans une ruine totale par le peu de fonds qu'ils avoient et les grandes dettes qu'ils avoient contractées.

On vit alors le parlement enregistrer mille déclarations nouvelles, M. de Pontchartrain, nouveau contrôleur général, cherchant toutes les inventions imaginables pour fournir de l'argent au Roi dans le pressant besoin qu'il en avoit pour soutenir la guerre.

15 janvier. — Le 15, mourut à Paris M. l'évêque de Chartres [2], frère de feu M. le maréchal de Villeroy et de M. l'archevêque de Lyon. Il étoit dans une grande vieillesse, quoiqu'il fût le cadet de ses deux frères, et étoit paralytique des jambes depuis plusieurs années, mais se portant fort bien du reste du corps.

venus à l'entretien des nouveaux convertis sous l'administration de M. Pellisson, maître des requêtes, qui avoit le soin du revenu de tous les bénéfices qui étoient en économat.

1. Ce M. le marquis de la Popelinière étoit un gentilhomme de Poitou, dont la mère étoit sœur de Mme Colbert, de Mme de Saumery et de M. de Ménars.

Il mourut cornette des chevau-légers du Roi.

2. Il avoit autrefois été évêque de Saint-Malo.

Sa mort fit vaquer la belle abbaye de Saint-Vandrille, proche Rouen, que le Roi donna à M. le chancelier [1], pour son petit-fils, M. l'abbé de Fourcy, quoiqu'il en eût déjà une assez considérable. Il laissa aussi en mourant une place de conseiller d'Etat d'Eglise, que le Roi donna à M. l'archevêque de Metz [2], frère aîné de M. le maréchal de la Feuillade.

A peu près dans le même temps, le Roi donna la compagnie de son régiment des gardes qui étoit vacante à M. le chevalier de Lusancy [3], aide-major du même régiment, et qui s'y étoit extrêmement distingué par sa valeur et son application au service.

M. le duc de Beauvilliers eut aussi alors une extrême joie, madame sa femme étant enfin accouchée d'un garçon, après avoir eu neuf filles tout de suite.

22 janvier. — Le 22, on disoit que les Hollandois commençoient à se dégoûter du prince d'Orange [4]; et, dans la vérité, la ville d'Amsterdam n'auroit peut-être pas été fâchée de se délivrer de ses mains, la puissance des princes d'Orange lui ayant toujours été suspecte, depuis que le père de celui-ci voulut un jour la surprendre et s'en rendre maître; mais le reste des provinces lui demeuroit toujours fortement attaché.

On eut nouvelle alors que le Pape s'étoit trouvé mal; mais on sut, peu de jours après, que son incommodité avoit été très légère, ne provenant que d'avoir mangé un peu plus qu'à son ordinaire. On sut, dans le même temps, que M. le cardinal d'Estrées avoit eu un démêlé avec M. le cardinal de Bouillon, et qu'ils en étoient venus jusqu'à se faire de grands reproches l'un à l'autre; ce qui fit conjecturer que, du côté de la cour, on presseroit encore le retour de M. le cardinal d'Estrées [5], qui d'ailleurs étoit très désagréable au Pape.

1. Quelques gens s'étonnoient que M. le chancelier eût obtenu une si belle abbaye pour son petit-fils; mais d'autres répondoient que, puisque du côté de la faveur du maître il n'avoit rien à prétendre, il falloit bien que, comme chancelier, il attrapât quelques bienfaits.

2. Metz n'étoit qu'un évêché; mais ce prélat ayant été ci-devant archevêque d'Embrun, il en conservoit toujours le nom et le caractère.

3. Gentilhomme de Brie, qui avoit été nourri page de la petite écurie du Roi, et dont le frère étoit mort capitaine au régiment des gardes.

4. S'ils avoient été bien conseillés, ils auroient secoué son joug depuis longtemps; mais il avoit eu soin de mettre dans les États trop de ses créatures.

5. Le cardinal de Bouillon étant alors en quelque manière à la tête des affaires de France à Rome.

23 janvier. — Le 23, on parloit fort à la cour du démêlé qui continuoit depuis quelque temps entre M. le chancelier et MM. les maréchaux de France; le premier prétendant qu'en certains cas ils devoient le venir consulter et en passer par son avis, et les autres voulant se maintenir dans la souveraineté qui leur appartenoit, et ne dépendre directement que du Roi. M. le maréchal de Bellefonds, qui étoit le doyen, et M. le maréchal de la Feuillade, qui soutenoit le plus vivement les intérêts du corps, en parlèrent plusieurs fois à Sa Majesté; mais cette affaire dura encore longtemps avant d'être terminée par une décision.

Peu de temps après, le Roi ordonna à M. le marquis de Lignières [1] de donner sa démission du gouvernement de Landrecies; et Sa Majesté en donna en même temps l'agrément pour cinquante mille livres à M. de Varenne [2], capitaine dans son régiment des gardes.

28 janvier. — Le 28, on eut nouvelle que, sur les propositions que le prince d'Orange avoit fait faire aux Etats-Généraux de lui donner des secours considérables de terre et de mer, les députés de toutes les provinces lui avoient accordé tout ce qu'il demandoit, mais que ceux de la ville d'Amsterdam s'étoient retirés, après avoir protesté de nullité de tout ce qu'on résoudroit dans cette assemblée [3].

On sut, le même jour, que M. l'abbé de Croissy, revenant de Rome et se croyant en toute sûreté dans les Etats de M. le duc de Mantoue, où il attendoit une occasion pour pouvoir passer le Milanois, les troupes des Espagnols, ayant surpris la nuit la petite ville de Reggiolo, où il étoit, l'avoient fait prisonnier et avoient aussi enlevé l'équipage de M. le prince d'Harcourt, qui étoit en-

1. Gentilhomme de Picardie, qui avoit longtemps servi dans le régiment des gardes, où il avoit été capitaine; ensuite, lors de la disgrâce de M. de Roncherolles, gouverneur de Landrecies, le Roi agréa qu'il en fût gouverneur en lui payant cinquante mille livres.

C'étoit un fort brave homme, dont le frère étoit mort colonel d'infanterie, et le père avoit été lieutenant général; mais le Roi croyoit avoir sujet de n'être pas tout à fait content de sa conduite.

2. Il étoit d'Anjou; son père étoit gentilhomme ordinaire du Roi, et lui l'avoit aussi été en survivance, après avoir été page de la chambre et mousquetaire.

Depuis, il fut aide de camp de M. le maréchal de la Feuillade, qui lui fit donner une charge dans le régiment des gardes, où il devint capitaine.

3. S'ils avoient tenu bon, cela auroit embarrassé le reste de la Hollande, que la ville d'Amsterdam a de tout temps entraînée par son poids.

core au service des Vénitiens[1], mais qu'on disoit avoir envie de revenir en France. On sut même, peu de jours après, que, comme les Espagnols conduisoient M. l'abbé de Croissy prisonnier à Milan, le cheval sur lequel ils l'avoient fait monter l'ayant emporté, ils s'imaginèrent qu'il vouloit s'enfuir, et, tout un bataillon lui ayant présenté la pointe des piques, il en reçut un coup à la cuisse, bien heureux encore que cette blessure ne fût que légère.

Dans le même temps mourut à son château du Plessis, proche de Senlis, M. le marquis de Saint-Simon, chevalier de l'Ordre[2]; le Roi donna son gouvernement et son grand bailliage de Senlis à M. le duc de Saint-Simon, son frère, qui, quoique son cadet, ne laissoit pas d'avoir plus de quatre-vingt-deux ans.

29 janvier. — Le 29, on disoit que l'accommodement du Pape avec la France n'alloit pas aussi vite qu'on se l'étoit imaginé, et que Sa Sainteté s'attachoit à diverses petites difficultés qu'on n'auroit pas cru le devoir arrêter : ce qui faisoit appréhender que ses belles paroles ne fussent pas suivies de véritables effets. On ajoutoit qu'il vouloit absolument que le clergé de France donnât une déclaration en forme sur son infaillibilité, qui fût directement contraire à la décision de la dernière assemblée[3], et que, jusqu'à ce temps-là, il avoit différé la promotion des cardinaux[4].

1. Les Espagnols ne pouvoient avoir aucune raison de prendre M. l'abbé de Croissy sur les terres du duc de Mantoue, qui n'étoit point leur sujet et avec lequel ils n'étoient point en guerre, mais encore moins d'enlever l'équipage de M. le prince d'Harcourt, qui étoit actuellement au service de la république de Venise. Aussi faut-il demeurer d'accord qu'ils n'ont jamais pris garde de trop près à ne violer pas le droit des gens, quand il s'est agi de leur intérêt ou de leur vengeance.

2. Lors de la fortune de M. le duc de Saint-Simon, il fit faire son frère chevalier de l'Ordre, et, lui ayant fait épouser une veuve de qualité, il en épousa la fille, de laquelle il n'eut lui-même qu'une fille, qui épousa M. le duc de Brissac et qui n'eut point d'enfant; de sorte que, Mme la duchesse de Saint-Simon étant morte, monsieur son mari se remaria à Mlle d'Hauterive, sœur du marquis de Châteauneuf-Ruffec, de laquelle il eut un fils à l'âge de soixante-dix ans. — [Le duc de Saint-Simon, marié en premières noces à Diane de Budos, épousa en secondes noces, le 17 octobre 1672, dans la chapelle de l'hôtel d'Angoulême, à Paris, Charlotte de l'Aubespine de Châteauneuf d'Hauterive, nièce de Charles de l'Aubespine, marquis de Châteauneuf, garde des sceaux. De cette union naquit le célèbre auteur des *Mémoires*. — Comte de Cosnac.]

3. Cela n'étoit pas facile à obtenir du clergé de France, lequel, encore que sa créance eût toujours été que le Pape n'étoit pas infaillible, auroit pu se passer de le faire enseigner publiquement dans les écoles; mais, après qu'il en étoit venu si loin, il n'étoit guère possible de retourner en arrière.

4. Ne voulant pas donner le chapeau à M. l'évêque de Beauvais, comme

31 janvier. — Le 31, on eut nouvelle que les effroyables tempêtes qui avoient agité la mer depuis quelques jours avoient fait périr un grand nombre de vaisseaux hollandois et anglois, entre lesquels il y avoit plusieurs gros vaisseaux de guerre.

On sut aussi que les ennemis avoient surpris le fort de Vianden, sur les frontières du Luxembourg, et les troupes françoises y marchèrent pour le reprendre; mais les ennemis l'avoient mis en état de défense, et on ne jugea pas à propos de faire un siège en hiver.

FÉVRIER 1690

2 février. — Le 2 de février, jour de la Chandeleur, le Roi fit à l'ordinaire la procession de l'Ordre du Saint-Esprit, qui fut grande et belle, à cause du nombre des nouveaux chevaliers [1]; mais on n'y en reçut point de nouveaux.

3 février. — Le 3, on eut nouvelle que les Turcs, ayant surpris en Hongrie trois régiments de l'Empereur qui faisoient quatre à cinq mille hommes, les avoient entièrement taillés en pièces, ce qui étoit une perte assez considérable, ces régiments étant des plus vieilles et des meilleures troupes de l'Empereur.

4 février. — Le 4, le Roi donna l'évêché de Chartres à M. l'abbé Desmarets [2], grand homme de bien qui demeuroit depuis de longues années dans le séminaire de Saint-Sulpice de Paris, où il vaquoit à toutes les fonctions d'un ecclésiastique très vertueux et très fervent. Sa Majesté déclara en même temps que son intention étoit de faire séparer en deux le diocèse de Chartres, qui étoit trop étendu pour qu'un seul évêque le pût commodément gouverner, et de faire ériger à Blois un nouvel évêché, dont Sa Majesté établiroit le revenu, en y attachant la mense abbatiale de quelque abbaye considérable.

5 février. — Le 5, on eut la confirmation du naufrage des

il l'avoit promis, sans savoir ce qu'on feroit en France pour le contenter.

1. Le premier jour de l'an, le jour de la Chandeleur et à la Pentecôte, le Roi alloit à sa chapelle en cérémonie, précédé de tous les chevaliers de son Ordre en habit noir à manteau.

2. Il étoit frère de défunte Mme la marquise de Piennes, et, comme on disoit, pauvre gentilhomme de Normandie, mais homme de grand mérite.

vaisseaux ennemis; on disoit même qu'ils avoient perdu jusqu'à vingt-cinq vaisseaux de guerre; mais, selon les apparences, on grossisoit un peu la nouvelle; ce qui fut bien réel fut que, deux ou trois vaisseaux marchands bien chargés étant venus échouer à Boulogne, le Roi en fit don à M. le duc d'Aumont, gouverneur du Boulonois et son premier gentilhomme de la chambre en année [1].

On eut aussi la confirmation de la défaite des régiments de l'Empereur en Hongrie; et l'on sut qu'un des fils du duc d'Hanovre y avoit été tué [2].

Le même jour, on eut des lettres d'Irlande, qui marquoient que M. de Schönberg s'étoit retiré dans Londonderry; que ses troupes continuoient à mourir et à déserter faute de vivres; qu'il avoit assiégé une place nommée Charlemont, mais que les assiégés, ayant fait une grande sortie, l'avoient obligé à lever le siège; que plusieurs seigneurs irlandois, qu'il avoit faits prisonniers, avoient trouvé moyen de se sauver et s'étoient rendus auprès du roi d'Angleterre, lequel faisoit filer ses troupes vers le nord de l'Irlande, et qu'on croyoit qu'il feroit bientôt passer le duc de Berwick en Ecosse.

6 février. — Le 6, on disoit que M. l'électeur de Bavière s'étoit mis en tête de commander, la campagne prochaine, toute l'armée de l'Empire; mais que les autres princes s'y opposoient fortement, parce qu'ils ne vouloient pas lui obéir et qu'ils ne se fioient pas à sa conduite [3].

On croyoit aussi que l'affaire du fils de l'Empereur pour être roi des Romains étoit résolue, et qu'on en apprendroit bientôt la déclaration.

Le bruit couroit encore que les cantons protestants des Suisses vouloient retirer leurs troupes de France; et en effet Lockmann, capitaine d'une demi-compagnie au régiment des gardes, vint

1. On avoit remarqué que le Roi faisoit toujours quelque présent considérable à chacun des premiers gentilshommes de sa chambre dans l'année qu'ils le servoient. Il avoit aussi fait M. de la Trémoïlle chevalier de l'Ordre sans avoir l'âge, et avoit donné le gouvernement de Paris à M. de Gesvres.

2. C'étoit son fils aîné, qu'on avoit vu assez longtemps en France quelques années auparavant : ce qui fit que Madame fut fort affligée de sa mort.

3. Ils n'avoient pas trop de tort, car il étoit encore bien jeune et bien bouillant.

demander au Roi son congé pour lui et pour sa compagnie, alléguant qu'il en avoit reçu un ordre exprès de son canton, qui étoit celui de Zurich [1].

8 février. — Le 8 de février, on apprit que la reine d'Espagne étoit enfin partie de Zélande, où elle attendoit depuis plusieurs mois une occasion de passer sans péril [2], étant toujours demeurée dans le yacht dans lequel elle étoit descendue du haut du Rhin, afin de n'être pas obligée de faire une dépense considérable si elle avoit mis pied à terre, parce que le comte de Mansfeld avoit entrepris à forfait avec les Espagnols de la rendre en Espagne pour cent mille écus : chose tellement ridicule qu'à peine pourra-t-elle être crue de la postérité.

Le même jour, le Roi donna à Blouin, son premier valet de chambre, la charge de héraut de ses Ordres, qui étoit vacante par la mort d'un bourgeois de Paris qui la possédoit, et laquelle, à la vendre comme c'étoit son dessein, pouvoit valoir quarante mille livres. Tout le monde fut fort aise de voir que le Roi s'accoutumât à faire du bien à Blouin, dont les affaires étoient en mauvais état, et qui d'ailleurs étoit garçon de mérite.

9 février. — Le 9, le Roi commanda à M. le maréchal de la Feuillade de faire un détachement de douze cents hommes de son régiment des gardes françoises, et à M. Stoppa d'en faire aussi un à proportion de son régiment des gardes suisses [3], et leur ordonna de faire tenir ces deux détachements tout prêts à marcher en Flandre [4] au premier ordre. Ceux qui cherchèrent la cause de ce détachement dirent que les ennemis s'étant assemblés dans le pays de Liège vers Dinant, et y ayant un grand corps qui pouvoit donner la main à d'autres troupes assez considérables qu'ils avoient vers Namur dans les terres d'Espagne, le Roi avoit jugé à propos de renforcer les troupes qui étoient vers Mau-

1. Ce canton, qui étoit tout protestant, s'étoit laissé entièrement gagner aux sollicitations du prince d'Orange, mais il étoit à craindre que les autres ne suivissent son exemple.

2. Outre les dangers de la mer pendant cette saison, elle pouvoit encore être attaquée en passant par la flotte françoise, et dans le yacht où elle demeura si longtemps sur l'eau elle pensa périr plusieurs fois.

3. Le régiment des gardes françoises étoit de trente-deux compagnies de cent vingt hommes chacune, et le régiment des gardes suisses n'étoit que de dix compagnies de deux cents hommes chacune.

4. D'où la plupart des mêmes compagnies n'étoient arrivées que depuis un mois ou six semaines.

beuge, où il envoya aussi dans le même temps un détachement de douze cents de ses gardes du corps.

11 février. — Le 11, Monseigneur partit de Versailles pour aller à Anet chez M. de Vendôme, où il passa trois jours à chasser.

Ce fut alors qu'on apprit que l'élection du fils de l'Empereur pour roi des Romains étoit faite, et qu'on avoit fait aussi avec magnificence le couronnement de l'Impératrice.

12 février. — Le 12, on sut que le Roi composoit un régiment des soldats invalides [1], qu'il entretenoit à Paris dans le magnifique hôtel qu'il avoit fondé à cet effet, et M. de Barbezieux, y étant allé pour en faire le choix, les trouva tous dans une joie incroyable de rentrer dans le service.

On disoit alors que la France avoit refusé le jubilé que le Pape accordoit selon la coutume pour sa nouvelle exaltation [2], parce que Sa Sainteté ne l'accordoit qu'à des conditions qui ne convenoient pas à la France, dont l'une des principales étoit apparemment qu'on reconnût son infaillibilité.

13 février. — Le 13, on eut nouvelle que le Pape, le premier lundi de carême, avoit fait une promotion de onze cardinaux, entre lesquels étoit M. l'évêque de Beauvais, auquel on sut que Sa Sainteté alloit envoyer le bonnet, et qui prit le nom de cardinal de Forbin [3]. Les autres étoient :

Panciatici,
Rubini,
D'Adda,
Costaguti,
Omodei,
Imperiali,
Albani,
Giudici,
Bichi,
Cantelmi.

14 février. — Le 14, on parloit beaucoup à la cour du mariage de Mlle d'Humières ; mais on ne savoit pas encore qui seroit l'heu-

1. C'est-à-dire de ceux qui étoient les moins incommodés, entre lesquels il s'en trouvoit même quelques-uns qui étoient presque entièrement guéris.
2. Les papes accordent toujours un jubilé en faveur de leur élévation au pontificat.
3. Aimant mieux porter le nom de sa maison que celui de son évêché de Beauvais.

reux époux, et les courtisans, qui sont naturellement grands raisonneurs, en nommoient plusieurs dont les uns étoient jeunes, mais de grande naissance[1]; les autres étoient moins jeunes[2], mais plus capables de succéder aux emplois de M. le maréchal d'Humières, lequel, arrivant dans le même temps à la cour, confirma encore par son arrivée les bruits qui couroient. Ce qui étoit de bien certain, c'est que, dans la vue de perpétuer son nom, une des principales clauses du contrat de mariage devoit être que celui qui épouseroit sa fille prendroit pour toujours son nom et ses armes, et cela ne convenoit pas à beaucoup de gens, qui estimoient trop leur nom pour le vouloir changer.

15 février. — Le 15 mourut à Paris le célèbre Lebrun, l'un des plus grands peintres de son siècle[3], lequel avoit peint la magnifique galerie de Versailles, et qui donnoit depuis longtemps tous les dessins pour les ouvrages que le Roi faisoit faire, tant en tapisseries qu'en ornements et en argenterie.

18 février. — Le 18, on vit arriver à la cour M. le cardinal d'Estrées; et, comme si M. le maréchal son frère lui eût donné rendez-vous, il y arriva aussi le même jour, et ils furent tous deux fort bien reçus du Roi[4].

20 février. — Le 20, M. de Lauzun partit enfin de Paris pour se rendre à Brest, où ses troupes l'attendoient depuis longtemps pour s'embarquer et passer en Irlande.

On disoit alors que le prince d'Orange faisoit courir le bruit qu'il ne vouloit plus y passer en personne[5], et qu'il avoit entièrement cassé le parlement d'Angleterre pour en composer un

1. Comme M. le prince de Talmont, frère de M. de la Trémoille.

2. Comme M. le marquis de Montrevel, pour lequel le Roi avoit eu autrefois beaucoup de goût, mais qui s'étoit brouillé avec M. de Louvois et qui, se raccrochant par ce mariage, étoit capable d'aller à tout.

3. Grandissime dessinateur, mais pas si grand peintre, car il avoit beaucoup d'invention et d'ordonnance, mais son pinceau ne le secondoit pas toujours; cependant il pouvoit passer dans son art pour un des plus grands hommes de son siècle.

4. Ce prince avoit un art merveilleux de remettre l'esprit de ceux qui croyoient avoir sujet d'être mécontents, et il savoit sans peine les rattacher à son service, quand il croyoit qu'ils pouvoient lui être bons à quelque chose.

5. On devoit d'autant plus croire qu'il y vouloit passer, car il avoit donné bon ordre à ce qu'on n'ajoutât plus de foi à toutes les fausses lueurs qu'il faisoit paroître; mais il étoit si habile qu'il trouvoit toujours moyen d'éblouir les plus éclairés.

autre dont tous les membres fussent plus certainement et plus inviolablement attachés à ses intérêts.

On sut aussi que le Roi créoit un premier président pour mettre à la tête de son Grand Conseil, et huit présidents à mortier en titre [1], au lieu que les autres avoient jusqu'alors été des maîtres des requêtes, auxquels le Roi donnoit des commissions pour présider au Grand Conseil.

24 février. — Le 24, le Roi nomma M. le marquis d'Huxelles pour aller commander en Luxembourg à la place de M. de Catinat, que Sa Majesté avoit choisi pour aller commander en chef ses armes en Italie.

25 février. — Le 25, le détachement des deux régiments des gardes partit de Paris pour se rendre à Maubeuge; et l'on assuroit qu'on avoit reçu de bonnes nouvelles du côté de Rome, qui faisoient espérer que le Pape donneroit lieu à un accommodement.

Ce fut dans le même temps qu'on apprit que certain homme s'étoit tué lui-même dans la maison de M. de Châteauneuf, ambassadeur pour le Roi à Constantinople; mais on ne sut la vérité de l'histoire que longtemps après. Voici ce qu'on apprit positivement : Cet homme, qui avoit voyagé par tout le monde et qui savoit excellemment toutes les langues, étoit un émissaire du prince d'Orange, qui l'avoit envoyé, sans qu'on le sût, à Constantinople, pour y découvrir et traverser toutes les négociations de la France. Il y étoit déjà établi avant que M. Girardin y arrivât; et, comme il étoit homme d'un grand esprit, il n'eut pas de peine à s'insinuer auprès de M. Girardin, qui aimoit les gens de ce caractère et qui étoit bien aise d'en trouver qui, dans le commencement, pussent lui donner toutes les lumières dont il avoit besoin pour s'acquitter dignement de son emploi. Cet homme, ayant donc trouvé le moyen de faire goûter son esprit à M. Girardin, fut facilement reçu au nombre de ses principaux domestiques, et, par succession de temps, il entra bien avant dans sa confidence, sans que M. Girardin eût jamais aucun soupçon de lui. Cependant on étoit surpris en France de ce que le prince

1. Le tout pour avoir de l'argent; mais cela étoit bien rude pour ces pauvres présidents qui étoient obligés d'abandonner des charges dans lesquelles ils avoient vieilli.

d'Orange étoit averti de toutes les négociations qu'on faisoit à la Porte, et de ce qu'il en avoit des nouvelles aussitôt qu'on en avoit à Versailles. Cela dura jusqu'à la mort de M. Girardin, et, lorsque M. de Châteauneuf fut arrivé en sa place à Constantinople, il fut ravi de trouver ce même homme pour pouvoir profiter de ses lumières, et continua à le tenir dans sa maison comme avoit fait M. Girardin; mais, dans la suite, l'ayant examiné de plus près, et ayant trouvé qu'il avoit de grandes relations avec bien des gens de la Porte, sans qu'il lui rendît compte de ce qu'il négocioit avec eux, il commença à entrer dans quelque défiance de sa fidélité; et, pour s'en éclaircir à coup sûr, il ordonna à son secrétaire, qu'il connoissoit homme d'esprit et fidèle, de faire en sorte de lier une étroite amitié avec cet homme-là, afin d'essayer de découvrir sa marche et ses intrigues. Le secrétaire, pour en venir à bout, se faisoit toujours loger dans le même appartement que lui, ne le quittoit presque point, lui témoignoit une estime et une confiance admirable, et fit si bien qu'il le persuada qu'il étoit fortement de ses amis. Cependant, comme il voyoit que le secrétaire logeoit toujours dans le même appartement, et quelquefois dans la même chambre que lui, cela commença à l'importuner et à lui donner quelque ombrage; il s'en ouvrit même au secrétaire et lui demanda par quelle fatalité il falloit qu'ils fussent toujours logés ensemble, jusqu'à s'en trouver incommodés, et d'où venoit que, dans des maisons aussi grandes que celles où logeoit M. l'ambassadeur, ils ne pouvoient pas avoir chacun une chambre séparée. Le secrétaire lui répondit d'une manière affectueuse qu'il ne devoit s'en prendre qu'à son mérite; que depuis qu'il l'avoit connu il en avoit été tellement touché, qu'il avoit résolu, à quelque prix que ce fût, de gagner son amitié, et de profiter de ses lumières extraordinaires, et qu'il lui avouait que, dans ce dessein, il avoit prié ceux qui faisoient les logements dans la maison de M. l'ambassadeur de le loger toujours avec lui. Cet homme, tout habile qu'il étoit, fut abusé par cette feinte tendresse, et, après avoir donné beaucoup de marques du réciproque au secrétaire, enfin il lui découvrit qui il étoit et lui promit de lui procurer une fortune considérable, s'il vouloit comme lui s'attacher au prince d'Orange. Le secrétaire lui répondit qu'il approuvoit la fidélité qu'il avoit pour son maître; mais que pour lui, ayant l'honneur d'être au

Roi [1], il ne pouvoit entrer au service d'un autre prince. Cet homme, jugeant bien qu'il s'étoit trop avancé, ne lui répondit rien; mais, s'étant allé enfermer dans sa chambre, il se donna un coup de pistolet dans la tête qui ne le tua pas tout roide. Au bruit que fit ce coup, le secrétaire et les domestiques accoururent; et, M. l'ambassadeur lui ayant fait souffrir plusieurs tourments pour lui faire avouer toute son intrigue, il répondit toujours qu'un homme qui avoit bien eu la résolution de prendre le parti qu'il avoit pris auroit bien encore la force de ne rien avouer, et mourut de cette manière.

26 février. — Le 26, Monseigneur partit pour aller coucher à Chantilly, où il courut le loup, et où M. le Prince lui donna tous les divertissements qu'il pouvoit lui donner en vingt-quatre heures.

27 février. — Le 27, le Roi partit de Versailles pour son voyage de Compiègne; il vint dîner à Pierrefitte [2] et coucher à Luzarches, où Monseigneur le rejoignit le même soir.

28 février. — Le 28, Sa Majesté vint dîner au Plessis, maison de feu M. le Marquis de Saint-Simon proche Senlis, et coucher à Compiègne, ayant pris en chemin le divertissement de la chasse au chien couchant, qui étoit depuis longtemps son exercice ordinaire.

MARS 1690.

1er mars. — Le premier jour de mars 1690, le Roi vit ses quatre compagnies des gardes du corps en gros seulement dans la petite plaine de la Croix-Saint-Ouen, qui est à une lieue de Compiègne, et, ce même jour, M. le marquis de Souvré, second fils de M. de Louvois et l'un des maîtres de la garde-robe de Sa Majesté, voulant pousser un lièvre, fit une grande chute de

1. Il auroit bien mieux fait de continuer à dissimuler jusqu'au bout et de faire semblant d'entrer dans la proposition qu'on lui faisoit, car ainsi il auroit découvert toute l'intrigue que cet émissaire du prince d'Orange avoit dans Constantinople.

2. Village à quatre lieues de Paris, proche Ecouen.

Il dîna dans une maison qui appartenoit à Forcadel, commis aux saisies réelles du parlement de Paris.

cheval, de laquelle il pensa avoir l'épaule démise, et en fut très longtemps incommodé.

2-3 mars. — Le 2, le Roi vit en détail, à pied et à cheval, les compagnies de Duras et de Lorge dans la plaine de Compiègne, et, le 3, il vit de même et au même lieu les compagnies de Noailles et de Luxembourg et celle de ses grenadiers à cheval, laquelle fit en sa présence un exercice à cheval avec tant de justesse que tous les spectateurs en furent surpris.

Le même soir, comme le Roi étoit prêt de se mettre au lit, le feu ayant pris dans la chambre de Mme la princesse d'Harcourt, qui étoit au-dessus de celle de Sa Majesté, cette princesse fut surprise du feu et brûlée en plusieurs endroits, aussi bien que ses hardes, ses pierreries et son argent; et, l'incendie augmentant, toute la couverture de ce corps de logis fut brûlée, de sorte que le Roi fut obligé de faire détendre son appartement et d'aller coucher dans celui de Monseigneur.

4 mars. — Le 4, le Roi alla chasser dans la plaine de Mouchy [1], avec Monseigneur et les dames, et l'on apprit que le duc de Lorraine avoit enfin déclaré la guerre au Roi, ce qu'il n'avoit jamais voulu faire dans toutes les guerres où il avoit servi l'Empereur contre la France, et c'est aussi ce qui faisoit croire qu'il pouvoit bien prévoir quelque apparence de paix, et qu'il avoit dessein de se faire comprendre dans le traité pour la restitution de la Lorraine.

On apprit, en même temps, que les Turcs avoient encore défait quatre mille hommes des troupes de l'Empereur, et qu'ils lui avoient surpris une petite place.

On eut aussi nouvelle de Versailles que Mme la Dauphine étoit fort mal; mais le Roi, qui en étoit mieux averti que personne, ne jugea pas à propos de partir de Compiègne, où il ne devoit plus séjourner que peu de jours.

6 mars. — Le 6, on apprit à la cour le mariage de M. le comte de Coligny [2] avec Mlle de Lassay, fille aînée de M. le comte de Lassay [3], de son premier mariage.

1. Château magnifique qui appartenoit à M. le maréchal d'Humières, gouverneur et capitaine de Compiègne.
2. C'est le même qui avoit été longtemps abbé et dont la sœur avoit épousé feu M. le marquis de Nesle.
3. Gentilhomme du pays du Maine, qui avoit été enseigne des gendarmes du Roi; il étoit fils de M. le marquis de Montataire.

7 mars. — Le 7, le Roi repartit de Compiègne, vint dîner à Verberie, d'où il vint auprès du Plessis, où il trouva deux escadrons du régiment royal-allemand de cavalerie[1] et un escadron des dragons d'Asfeld qui l'attendoient sur son passage. Il monta à cheval pour les voir, et ensuite il s'en alla en chassant à Chantilly, d'où, après avoir visité tous les nouveaux bâtiments qu'y faisoit faire M. le Prince, il vint coucher à Luzarches.

8 mars. — Le 8, il en partit pour venir dîner à Pierrefitte et coucher à Versailles, où, en arrivant, on apprit le mariage de M. de la Frézelière[2] avec Mlle d'Oysonville[3]; cependant quelques jours après on le crut rompu, mais il se renoua par les soins de leurs amis communs.

10 mars. — Le 10, le Roi déclara une grande nouvelle qui fut que Monseigneur alloit commander en personne l'armée d'Allemagne, et que Sa Majesté y envoyoit avec lui les troupes de sa maison, c'est-à-dire ses gardes du corps, ses gendarmes, ses chevau-légers et ses grenadiers à cheval avec un détachement de trois cents mousquetaires des deux compagnies.

On disoit aussi que M. de Bavière devoit aller commander l'armée de l'Empereur en Hongrie; mais, dans la suite, on sut que cette nouvelle n'étoit pas véritable, et qu'il avoit beaucoup d'envie de venir commander en Flandre.

11 mars. — Le 11 de mars, on eut des lettres d'Irlande qui portoient que quatre mille hommes des troupes du prince d'Orange en ayant voulu surprendre seize cents des troupes du roi d'Angleterre dans leur quartier, celles-ci avoient fait une sortie sur les ennemis et leur avoient tué quinze ou seize cents hommes sur la place[4].

On disoit aussi qu'un de nos partis, étant sorti de Strasbourg

1. Ci-devant le régiment de Königsmarck.

2. Fils de M. le marquis de la Frézelière, lieutenant général des armées du Roi et lieutenant général de l'artillerie.

Il étoit le cadet de tous ses enfants, les deux aînés étant morts colonels d'infanterie, et le troisième s'étant mis dans le clergé après avoir servi quelque temps avec approbation.

Ce dernier avoit la survivance de la charge de son père.

3. Elle étoit de Paris, et le bien de sa maison étoit en Normandie et auprès de Saint-Germain-en-Laye, où on lui donna la charge de la chaussée qui est sur le bord de la rivière de Seine.

4. Cette nouvelle étoit magnifique; mais il n'y avoit guère d'apparence qu'elle fût véritable.

et en ayant trouvé un des Allemands, l'avoit entièrement défait.

Le même jour, le Roi déclara les nouveaux officiers généraux qu'il avoit nommés, et l'on sut qu'il avoit fait :

LIEUTENANTS GÉNÉRAUX.

M. de la Rablière [1].
M. de Langalerie [2].

MARÉCHAUX DE CAMP.

M. de Mélac [3].
M. de Quinçon [4].
M. de Lambres [5].
M. le marquis de Coigny [6].
M. de Saint-Sylvestre [7].
M. du Guast [8].
M. le comte de Longueval [9].
M. le marquis de Villars [10].
M. le comte de Soissons.

1. C'étoit un des plus anciens officiers de cavalerie qu'il y eût en France, et, comme on l'avoit mis commander en plusieurs places différentes, on croyoit qu'il en demeureroit là sans avancer davantage en dignité.

2. Il avoit eu l'année précédente raison d'être mécontent, parce qu'on avoit faits lieutenants généraux des maréchaux de camp qui n'étoient pas plus anciens que lui.

3. Après avoir pensé quitter le service de France, comme on l'en avoit accusé, on le poussoit dans les dignités, parce que c'étoit un homme très nécessaire, en ce qu'il savoit parfaitement faire la guerre sur les frontières.

4. Il vaut mieux tard que jamais.

On l'avoit laissé longtemps languir dans l'état de mestre de camp, et sur ses vieux jours on commençoit à le pousser.

5. C'étoit un gentilhomme flamand, qui, depuis les dernières guerres, étoit attaché au service de France et y avoit bien servi, et la politique vouloit qu'on engageât par des honneurs ces nouveaux sujets à la fidélité.

6. Gentilhomme de Normandie, beau-frère de MM. de Matignon, qui étoit brigadier et inspecteur.

7. Il avoit aussi langui longtemps dans l'état de mestre de camp.

8. C'étoit un vieux Gascon, très ancien officier de cavalerie.

9. Gentilhomme de qualité de Picardie, qui avoit commencé par servir cadet dans les gardes du corps; ensuite il avoit été longtemps aide de camp de feu M. le Prince, et puis le Roi lui donna le régiment de dragons de Monseigneur, à la tête duquel il devint brigadier et maréchal de camp.

10. Celui-ci poussoit sa fortune bien vite; mais, puisqu'on l'avoit fait commissaire général de la cavalerie, sa charge vouloit en quelque sorte qu'on le fît maréchal de camp.

Brigadiers de cavalerie.

M. le comte de Montgommery [1].
M. de Villepion [2].
M. d'Harlus [3].
M. de Bohlen [4].
M. d'Alloux [5].
M. le chevalier de Romainville [6].
M. le marquis de Cayeux [7].
M. le comte du Bourg [8].
M. le marquis de Gesvres [9].
M. de Magnac [10].
M. le marquis de Villarceaux [11].

1. Gentilhomme de Normandie, petit, mais agréable de sa personne, et brave homme, lequel étant capitaine de cavalerie et s'étant distingué dans une affaire malheureuse, le Roi lui promit un régiment qu'il lui donna, et, continuant à servir sans aucun bien, il y devint brigadier.

2. Il étoit d'une famille de Paris, fils de la célèbre Mme Cornuel; il avoit longtemps été capitaine de cavalerie avant que d'acheter un régiment.

3. Gentilhomme de Champagne, qui étoit écuyer du Roi et fort ancien officier de cavalerie.

4. C'étoit un Suédois, qui étoit venu en France capitaine dans le régiment de Königsmarck, qui se nommoit alors le régiment royal-allemand, et dont il étoit devenu mestre de camp par ses services.

5. C'étoit un des plus anciens et des meilleurs officiers de cavalerie qu'il y eût en France.

Il s'étoit attaché à M. le duc de Villeroy, aimant mieux commander son régiment que d'en avoir un sous son nom; aussi lui avoit-il procuré depuis longtemps une commission de mestre de camp.

6. Gentilhomme de Normandie, qui servoit depuis longtemps dans la cavalerie avec réputation.

7. C'étoit le cadet des enfants de feu M. le marquis de Gamaches, chevalier de l'Ordre. Il étoit depuis quelque temps inspecteur de cavalerie et officier fort appliqué.

8. Gentilhomme de Bourgogne très bien fait, qui avoit été nourri page de la grande écurie du Roi; il était depuis plusieurs années mestre de camp du régiment royal et depuis quelque temps inspecteur.

9. Fils aîné de M. le duc de Gesvres, premier gentilhomme de la chambre du Roi, et reçu en survivance de cette charge.

10. Frère cadet de M. d'Arnolfini, maréchal de camp, qui étoit, comme lui, fils d'un Italien qui avoit montré au Roi à monter à cheval; l'un et l'autre, étant nés sans bien, s'étoient poussés par leur valeur et leur application; et le cadet avoit trouvé à Paris une vieille Mlle Abraham, sœur d'un avocat célèbre, qui, le trouvant à son gré, l'avoit épousé et lui avoit donné du bien.

11. C'étoit le même qui étoit chevalier de l'Ordre et capitaine lieutenant des chevau-légers de Monseigneur.

M. de Krasley [1].
M. de Puységur [2].
M. de Pracomtal [3].
M. le marquis d'Houdetot [4].
M. le comte de Montfort [5].
M. le comte de Rozamel [6].
M. le marquis de la Troche [7].
M. le comte de Renneville [8].
M. le marquis de Lostanges [9].
M. de Saint-Simon [10].

1. Gentilhomme écossois, qui avoit épousé la sœur du duc de Gordon, et qui, étant venu en France maréchal des logis de la compagnie des gendarmes anglois, en étoit devenu capitaine lieutenant par les degrés.

2. C'étoit un Lorrain qui, servant dans des troupes auxiliaires de la France qui se révoltèrent, se sauva à Maëstricht, où il fut fait major et ensuite lieutenant-colonel d'un régiment que le Roi y fit lever par un gentilhomme liégeois nommé la Margelle, lequel ayant été tué il eut son régiment.

3. C'étoit un gentilhomme de Dauphiné, qui servoit depuis longtemps dans la cavalerie avec réputation.

4. Gentilhomme de Normandie qui étoit officier fort appliqué.

5. C'étoit un gentilhomme du Maine, dont le père, qui s'appeloit auparavant M. de Meaussé, avoit acheté de M. le duc de Liancourt cette terre de Montfort; celui-ci étoit depuis longtemps mestre de camp d'un des régiments royaux.

6. Celui-là même pour lequel le Roi venoit de faire depuis quelque temps une nouvelle compagnie de gendarmerie.

7. Gentilhomme de Bretagne, lequel, ayant commencé à servir cadet dans les gardes du corps, y étoit devenu lieutenant par les degrés.

8. Gentilhomme de Normandie, frère du défunt marquis de Sinsant; il étoit premier capitaine et major du régiment royal quand le Roi le choisit pour le faire enseigne de ses gardes du corps, et certainement c'étoit un homme bien fait et qui avoit du mérite.

9. Gentilhomme de Limousin, lequel étant mestre de camp de cavalerie, et des plus estimés, le Roi l'en tira pour le faire enseigne de ses gardes du corps.

10. Gentilhomme de Picardie qui étoit un très ancien officier.

Il lui étoit arrivé une chose fort extraordinaire, car, comme il étoit dans Arras pendant que M. le marquis de Mondejeu, son parent, qui fut depuis M. le maréchal de Sculemberg, en étoit gouverneur, il se trouva d'un duel qui se fit de quatre contre quatre et dont le succès fut bien funeste par la valeur ou plutôt par la rage des combattants, lesquels, se battant à pied, à l'épée et au pistolet, se mirent pied contre pied, et, tirant leurs huit coups de pistolet tous à la fois, il y en eut sept qui furent tués sur la place, et le seul M. de Saint-Simon qui resta reçut aussi un coup de pistolet au milieu du corps, duquel il tomba par terre sans connaissance; et, après y avoir resté très longtemps, il revint de son évanouissement, et, ayant vu avec une grande surprise les sept autres qui étoient morts auprès de lui, il eut bien de la peine à se traîner jusqu'à une maison voisine, d'où on le

M. le marquis de Torcy [1].
M. de Massot [2].
M. de Vandeuvre [3].
M. du Rozel [4].

BRIGADIERS DE DRAGONS.

M. de la Lande [5].
M. le marquis de Fimarcon [6].
M. le chevalier de Tessé [7].
M. le comte de Grammont [8].
M. le marquis d'Alègre [9].
M. de Saint-Frémond [10].

fit transporter à Arras. — [C'est celui qui est connu sous le titre de comte de Saint-Simon. Il appartenait à la branche des Saint-Simon Monbléru. — *E. Pontal.*]

1. Fils de feu M. de la Tour, gouverneur d'Arras, avant M. de Mondejeu; il étoit sous-lieutenant des chevau-légers de la garde du Roi et avoit épousé la fille unique de feu M. le duc de Vitry.

2. C'étoit un vieux Catalan, qui servoit depuis un temps infini dans l'infanterie et dans la cavalerie.

3. Gentilhomme de Normandie, nouveau converti, et qui servoit depuis longtemps.

4. Il avoit été nourri page de feu M. le Prince; et, depuis sa sortie de page, il avoit toujours servi dans la cavalerie.

5. Il étoit d'une famille de Paris et proche parent de M. de Saint-Pouenge, qui lui avoit fait acheter un régiment de dragons depuis plusieurs années, après avoir servi quelque temps de capitaine dans le même corps.

Il s'étoit fort distingué au siège de Mayence, où il avoit reçu un coup de mousquet au travers du visage.

6. Gentilhomme de Gascogne, cousin germain de MM. de Tilladet; il avoit eu le régiment de son frère, qui avoit très bien servi dans les dragons après avoir été cadet et exempt dans les gardes du corps.

7. Frère cadet de M. le comte de Tessé, chevalier de l'Ordre, mestre de camp général des dragons et maréchal de camp.

Celui-ci avoit commencé par être capitaine dans le régiment royal de la marine d'infanterie, dont M. de Lavardin, son cousin germain, étoit alors colonel; ensuite il fut capitaine et puis major dans le régiment de dragons de son frère, qui dans la suite lui procura un régiment.

8. Gentilhomme de bonne maison de Franche-Comté, lequel, à la mort du marquis de Listenois, avoit eu son régiment de dragons, dont il étoit lieutenant-colonel.

9. Il étoit depuis plusieurs années colonel du régiment royal, et c'étoit un des plus riches gentilshommes du royaume, et d'ailleurs de très bonne maison.

10. Il avoit été longtemps lieutenant-colonel du régiment de la Reine, et on lui avoit donné l'année précédente un nouveau régiment.

BRIGADIERS D'INFANTERIE.

M. le marquis de Créqui [1].
M. le marquis de Rebé [2].
M. de Laumont [3].
M. le comte du Plessis-Bellière [4].
M. le marquis de Clérembault [5].
M. d'Usson [6].
M. de Thouy [7].
M. d'Albergotti [8].
M. de Reynold [9].

1. Fils aîné de feu M. le maréchal de Créqui, et gendre de M. le duc d'Aumont, et par conséquent neveu de M. de Louvois.

Il étoit parfaitement bien fait et avoit autant de cœur et d'esprit qu'homme du monde; mais il avoit été deux fois chassé de la cour pour différentes aventures. Il étoit colonel du régiment royal.

2. Gentilhomme de Lyonnois, qui étoit colonel du régiment de Piémont. Il avoit épousé la fille de feu M. de Montclar.

3. Frère cadet de feu M. le marquis de Pierrefitte, qui mourut maréchal de camp et gouverneur de Douai.

Celui-ci avoit été longtemps capitaine de grenadiers dans le régiment royal, où il avoit servi avec réputation; il étoit colonel d'un petit régiment, et l'année dernière le Roi l'avoit mis commander dans le Havre.

4. Son père étoit lieutenant général des armées du Roi, et sa sœur étoit Mme la maréchale de Créqui. Il commandoit depuis longtemps un régiment d'infanterie qui portoit son nom.

5. Il étoit fils du défunt maréchal de Clérembault et commandoit depuis longtemps un régiment d'infanterie qui portoit son nom.

Son frère aîné, qui étoit bossu, mais qui avoit beaucoup d'esprit et de savoir, s'étoit fait ecclésiastique.

6. Il étoit frère de M. de Bonrepos, lecteur du Roi et le bras droit de M. de Seignelay.

Celui-ci avoit été autrefois capitaine de dragons; et puis il acheta le régiment de Touraine de M. de la Frezelière le père, auquel le Roi l'avoit donné après la mort de ses deux enfants, qui en avoient été successivement colonels.

7. Gentilhomme de Picardie, qui avoit servi longtemps de capitaine et de lieutenant-colonel dans le régiment de Poitou, qui s'appeloit auparavant le régiment du Plessis-Praslin. Depuis, le Roi lui avoit donné un petit régiment.

8. Gentilhomme de Florence, neveu de M. de Magalotti, lieutenant général des armées du Roi et gouverneur de Valenciennes, qui l'avoit fait venir d'Italie quand il leva le régiment royal Italien, dans lequel il le fit d'abord enseigne colonel, ensuite capitaine, et puis lieutenant-colonel; enfin on lui donna une commission de colonel, et puis il devint brigadier.

9. Lieutenant-colonel du régiment des gardes suisses, lequel, outre son mérite personnel, devoit cette nouvelle charge à la protection de M. Stoppa,

M. de la Vaisse, lieutenant-colonel du régiment de Bourbonnois.

M. de Nanclas, lieutenant-colonel du régiment de Beauvoisis.

M. de Juigné, lieutenant-colonel du régiment de Blainville.

On sut, le même jour, que M. le duc de Noailles alloit encore commander cette année l'armée de Catalogne [1]; que M. de Sourdis alloit commander en Guyenne, et que M. de Saint-Ruth s'en revenoit servir dans les armées [2].

On apprit aussi que le Roi avoit donné sa nomination pour le cardinalat à M. l'archevêque de Paris, et l'on ne doutoit presque point que M. l'archevêque de Reims ne fût assuré de celle du roi d'Angleterre.

Le bruit couroit encore qu'il étoit parti douze mille hommes des meilleures troupes que l'Empereur eût sur le Rhin pour retourner en Hongrie; mais peut-être que le nombre n'en étoit pas si grand, et, selon les apparences, la vérité étoit qu'il en avoit marché cinq ou six mille pour remplacer ceux qui avoient été défaits par les Turcs.

Ce fut aussi dans le même temps que M. le comte de l'Hôpital [3], qui n'étoit alors que maréchal des logis des gendarmes du Roi, acheta le gouvernement de Toulois de M. le marquis de Clérembault [4], qu'il avoit pris en payement de M. le duc de Choi-

lieutenant général des armées du Roi, colonel du régiment des gardes suisses, et qui gouvernoit toutes les troupes de sa nation qui étoient en France.

1. Il l'avoit commandée l'année dernière, et l'on s'imaginoit que ces fréquents commandements en chef le conduiroient bientôt au bâton de maréchal de France.

2. Quand il revint, il dit que c'étoit lui qui avoit demandé à revenir, s'ennuyant de commander toujours dans des provinces, où il pouvoit tout au plus y avoir quelque révolte de huguenots, pendant que la guerre alloit être si vive du côté de la Flandre et de l'Allemagne.

3. Gentilhomme de Touraine de bonne maison, mais auquel il restoit si peu de bien qu'il fut obligé de se mettre dans la compagnie des gendarmes du Roi, dont M. le prince de Soubise le fit faire quelques années après maréchal des logis. Il étoit dans ce poste peu considérable quand la veuve d'un partisan, l'ayant trouvé à son gré, l'épousa et lui fit de grands avantages, qui lui donnèrent le moyen d'acheter le gouvernement de Toulois.

4. Il n'étoit point parent de l'autre marquis de Clérembault, brigadier d'infanterie, qui s'appeloit en son nom de Palluau; mais c'étoit un gentilhomme de Poitou qui, étant né avec un bien assez médiocre, avoit si bien poussé sa fortune par son bon esprit qu'il étoit devenu premier écuyer de Madame, et, dans ce poste, il avoit épousé la veuve de feu M. le comte du Plessis, fils aîné de feu M. le maréchal duc du Plessis-Praslin.

seul, pour les reprises que Mme de Clérembault, sa femme [1], avoit sur la duché de Choiseul.

12 mars. — Le 12, on vit arriver à la cour M. le comte du Montal, chevalier de l'Ordre et gouverneur du Mont-Royal, lequel revenoit de Bourgogne, où il avoit demandé à aller faire un tour, moins par l'envie qu'il avoit d'y revoir sa maison, que, comme on le disoit, par le chagrin qu'il avoit eu depuis péu dans son gouvernement. On lui avoit mandé de la cour de faire brûler quelques villages qui étoient autour du Mont-Royal, et il avoit répondu qu'on seroit toujours le maître de les brûler quand on voudroit, et qu'en attendant il étoit bon de les conserver pour en tirer de l'utilité; mais, sans lui rien répondre à cette lettre, on avoit envoyé ordre au chevalier de Gassion [2], qui commandoit la cavalerie dans le Mont-Royal, de faire brûler ces villages, ce qu'il avoit exécuté. Et cela avoit donné tant de chagrin à M. du Montal, qu'il avoit sur-le-champ demandé permission de s'en aller en Bourgogne, ce qu'on lui permit; mais on lui avoit mandé en même temps qu'il vînt rendre compte de ses actions à la cour. Cependant, quand il y arriva, le Roi le reçut avec beaucoup de bonté.

On apprit alors que les jésuites avoient trouvé le moyen de faire leur accommodement avec le Pape, et que Sa Sainteté avoit écrit un bref très obligeant au P. de la Chaise, confesseur du Roi.

15 mars. — Le 15, le Roi nomma M. le duc de la Trémoïlle

1. Elle s'appeloit, étant fille, Mlle de Bellenave, et, ayant de grands biens, M. le maréchal duc du Plessis-Praslin, son allié, trouva moyen de la faire épouser à son fils aîné, le comte du Plessis, lequel ayant été tué d'un coup de canon au siège d'Arnheim, étant maréchal de camp, sa femme se remaria bientôt à M. de Clérembault, ayant néanmoins un fils de son premier lit, lequel fut le jeune duc de Choiseul, qui fut tué d'un coup de mousquet à la tête au siège de Luxembourg.

Après sa mort, Mme de Clérembault, sa mère, eut de grands procès contre son beau-frère, lequel, ayant été très longtemps chevalier de Malte et bénéficier, avoit enfin épousé Mlle de la Vallière et étoit devenu duc de Choiseul par la mort de son neveu. Mais, comme Mme de Clérembault avoit de grandes reprises sur la duché de Choiseul pour ses conventions matrimoniales, le nouveau duc de Choiseul, son beau-frère, céda par un accord à M. de Clérembault, son mari, le gouvernement de Toulois, qui lui étoit venu par survivance de M. le maréchal du Plessis, son père, aussi bien que la charge de premier gentilhomme de la chambre de Monsieur, frère du Roi, dont ce vieux seigneur avoit été gouverneur.

2. Lieutenant des gardes du corps et brigadier de cavalerie.

pour suivre Monseigneur en qualité de premier gentilhomme de la chambre.

16 mars. — Le 16, il choisit aussi M. le Premier [1] pour le suivre comme son homme de confiance, à peu près de la même manière que M. le duc de Beauvilliers l'avoit suivi au siège de Philipsbourg.

On sut aussi que M. de Dangeau le devoit suivre seulement en qualité de menin, ayant peut-être proposé de le suivre dans l'espérance d'avoir sa confiance [2], comme on la donnoit à M. le Premier, et ne pouvant plus reculer en arrière après avoir fait de grandes avances.

Le Roi nomma, le même jour, les six aides de camp de Monseigneur, qui furent M. le duc de Richemont, M. le prince de Talmont [3], M. le comte de Sainte-Maure [4], M. le marquis d'Heudicourt [5], M. le marquis de Coigny [6] et M. de la Chesnaye [7]; et l'on sut que Monseigneur, ayant demandé pour major général de son armée M. de Verteillac, qui étoit brigadier et inspecteur d'infanterie, et lieutenant-colonel de son régiment, Sa Majesté l'avoit nommé avec joie pour cet emploi [8], dont elle le connoissoit extrêmement capable par sa valeur et son application.

17 mars. — Le 17, on apprit que la ville d'Utrecht s'étoit jointe

1. C'étoit le marquis de Beringhen le fils, gendre de M. le duc d'Aumont et neveu de M. de Louvois, qui l'aimoit infiniment et lequel apparemment lui procura cet honorable emploi.

2. Pour l'obtenir, il falloit ou la protection de M. de Louvois, ou celle de Mme de Maintenon, et il ne paroissoit pas avoir ni l'une ni l'autre.

3. Frère cadet de M. de la Trémoïlle, qui étoit parfaitement bien fait, et qui, depuis peu de temps, avoit quitté deux abbayes qu'il possédoit.

4. Neveu de M. le duc de Montausier, qui étoit menin de Monseigneur et avoit été colonel d'infanterie.

5. Grand louvetier de France, qui avoit été longtemps mestre de camp de cavalerie.

6. Gentilhomme de Vendômois, qui avoit autrefois été cadet dans les gardes du corps et qui, après un long séjour en province, étoit revenu à la cour, où le Roi lui avoit donné pension.

7. Il avoit été nourri page de la chambre de Monseigneur; ensuite le Roi l'avoit laissé auprès de lui sous le titre de « gentilhomme » à mille écus de pension; après quoi, il lui avoit donné la charge de grand tranchant et de cornette blanche avec trois autres mille livres de pension.

8. Selon les apparences, Artagnan, major du régiment des gardes françoises, n'en devoit pas être trop content, parce qu'il avoit toujours fait la charge de major général dans les armées que le Roi avoit commandées en personne; mais on pouvoit dire à cela que, le régiment des gardes n'étant point dans l'armée de Monseigneur, il n'avoit point sujet de se plaindre.

à celle d'Amsterdam [1], laquelle avoit été interdite par les États, et l'on espéroit que cette querelle, venant à s'échauffer, pourroit produire quelque effet avantageux pour les intérêts de la France.

On sut, en même temps, que tous les ports d'Angleterre étoient fermés, et l'on n'en comprit pas bien la raison. Mais l'on soupçonna que le prince d'Orange avoit dessein de faire quelque entreprise, dont il vouloit ôter la connoissance aux François.

Ce fut en ce temps-là que M. Bignon [2], président au Grand Conseil, traita avec le Roi de la charge de premier président de sa compagnie. Deux choses contribuèrent à son élévation : la première, que M. Talon, avocat général du parlement de Paris, qu'on croyoit avoir proposé cette création pour sortir d'un poste où il s'ennuyoit depuis longtemps, ne voulut pas néanmoins devenir premier président du Grand Conseil, parce que le Roi ne jugea pas à propos d'attacher à cette charge toutes les prérogatives qu'il avoit demandées; la seconde fut que les présidents au Grand Conseil qui étoient en charge ne purent se résoudre à fournir au Roi autant d'argent qu'il avoit résolu d'en tirer de cette création, et que le président Bignon, qui étoit de leur corps et qui avoit beaucoup d'argent, prit de lui-même le parti de donner quatre cent mille livres pour cette charge, quoique sa famille ne souhaitât de le voir embarqué dans cette affaire [3].

On vit alors avec étonnement Mme la présidente Barentin [4], qui avoit cinquante ans passés, épouser le jeune Cormaillon, ingénieur, qui n'en avoit que vingt-deux, et le détail de ce mariage eut tellement l'air d'un roman qu'il fit, pendant huit ou dix jours, l'entretien de tout Paris et de toute la cour. Comme Mme de Louvois [5] étoit nièce de feu M. le président Barentin, au premier bruit qui courut de cette intrigue, M. de Louvois en

1. L'événement ne justifia pas cette nouvelle.

2. Frère cadet de M. Bignon, conseiller d'Etat. Il étoit aussi maître des requêtes et même doyen de son quartier.

3. Entre autres M. de Vertamont, maître des requêtes, son gendre, qu'on croyoit devoir prétendre à la survivance de cette charge, mais qui ne voulut point en entendre parler.

4. Elle étoit fille unique de feu M. Perrot de la Malmaison, conseiller en la grand'chambre du parlement de Paris.

5. Mme de Bois-Dauphin, mère de Mme de Louvois, étoit sœur de feu M. le président Barentin. Elle avoit été mariée en premières noces à M. de Courtenvaux, fils de M. de Souvré, dont elle eut Mme de Louvois, et elle épousa en secondes noces M. de Bois-Dauphin, dont elle eut M. de Bois-Dauphin, qui fut tué en Hollande.

voulut parler à Cormaillon, pour l'empêcher de passer plus avant; mais l'affaire étoit déjà faite, le mariage étoit consommé, et la présidente avoit donné à son nouvel époux cinquante mille écus en fonds à prendre sur son bien et huit mille livres de pension viagère.

On disoit alors que M. d'Amfreville, qui devoit passer M. de Lauzun en Irlande, devoit avoir mis à la voile avec trente-six navires; mais que la flotte des ennemis l'attendoit aux Sorlingues, ce qui pouvoit bien l'obliger à différer son départ.

Ce fut aussi dans le même temps qu'après de longues plaidoiries, qui durèrent pendant plusieurs audiences, la grand'-chambre du parlement de Paris, malgré tout le crédit de Mademoiselle et de M. le Prince, confirma le testament et les codicilles de feu Mlle de Guise, par lesquels elle avoit fait plusieurs legs à M. le comte de Brionne, à Mlles de Lillebonne et à plusieurs autres personnes, ordonnant néanmoins que la terre qu'elle avoit léguée à M. le prince de Commercy demeureroit en la main du Roi, tant et si longtemps qu'il porteroit les armes contre son service.

On eut encore alors la nouvelle de l'accouchement de Mme la princesse de Carignan [1], laquelle étant accouchée d'un garçon, M. le comte de Soissons se trouvoit encore par là plus éloigné de pouvoir parvenir à être duc de Savoie.

18 mars. — Le 18, on apprit la mort de M. de Peyssonel, brigadier de dragons; et le Roi donna sur-le-champ son régiment à M. de Gobert [2], qui en étoit lieutenant-colonel, et la lieutenance colonelle à M. de Bourgneuf [3], qui en étoit major.

19 mars. — Le 19, Mme la Dauphine se trouva beaucoup plus mal qu'à son ordinaire, et M. de Montausier fut si mal de son asthme qu'on crut qu'il ne vivroit pas deux jours; mais, malgré son grand âge, il se tira encore de cette attaque.

On commença alors de divulguer le nom de celui qui devoit épouser Mlle d'Humières, et l'on assuroit que c'étoit M. de

1. C'étoit la femme de celui qui étoit muet, lequel étoit le fils aîné de feu M. le prince Thomas de Savoie et de Mme la princesse de Carignan, princesse du sang.
2. C'étoit un soldat de fortune.
3. C'étoit un gentilhomme de Normandie qui, ayant autrefois été écuyer de feu M. le duc de Longueville, qui fut tué au passage du Rhin, s'étoit, après la mort de son maître, jeté dans le service des dragons.

Chappes, second fils de M. le duc d'Aumont [1], à condition que le Roi le feroit duc et qu'il lui donneroit les survivances des charges de M. le maréchal d'Humières.

La nuit du 19 au 20, Mme la Dauphine eut une grande faiblesse, dans laquelle elle perdit toute connoissance, et l'on appréhenda quelque temps pour sa vie.

20 mars. — Le 20, le bruit couroit que le Pape avoit été assez malade et qu'il ne vouloit point donner de bulles pour les évêchés de France, mais la dernière nouvelle se trouva plus véritable que la première.

Ce jour-là mourut M. le chevalier de Lusancy, que le Roi avoit fait depuis peu capitaine dans son régiment des gardes, et il fut regretté de tous les honnêtes gens, n'y ayant pas un plus honnête homme, ni un meilleur officier que lui dans les troupes du Roi.

On apprit aussi qu'on bâtissoit en Hollande et en Angleterre un grand nombre de bateaux plats qui ne pouvoient servir qu'à faire quelque descente; et que le prince d'Orange, par une politique digne de lui, ayant désavoué ce que les États-Généraux avoient fait contre la ville d'Amsterdam, avoit de cette manière fait son accommodement avec cette puissante ville, laquelle avoit consenti à lui fournir huit cent mille florins [2], dix-sept vaisseaux de guerre et trois régiments d'infanterie, le reste de la Hollande lui fournissant six autres régiments, avec lesquels il devoit passer lui-même en Irlande, envoyant de son côté neuf régiments anglois [3] ou allemands pour servir en Flandre.

On sut encore que la seconde fille de M. le duc de Nevers devoit épouser le fils de M. le connétable Colonne.

Le même jour, on apprit que M. d'Amfreville avoit mis à la voile le 17, avec trente-six vaisseaux, bien résolu de passer, malgré la flotte des ennemis, et peut-être d'attaquer celle de la reine d'Espagne, en cas qu'il la trouvât sur sa route [4].

1. De son second mariage avec Mlle de Toucy, fille aîné de Mme la maréchale de la Motte.

2. C'est un million de la monnaie de France.

3. Bonne politique de cet usurpateur, qui, en affaiblissant les Anglois dont il devoit appréhender la légèreté, se fortifioit de troupes hollandoises, qu'il savoit lui être entièrement dévouées.

4. On sut, peu de jours après, que cette princesse étoit passée heureusement, avec tous les vaisseaux de guerre qui l'escortoient et les vaisseaux

22 mars. — Le 22, M. de Montausier commença à se porter considérablement mieux, et l'on espéra qu'il pourroit se tirer heureusement d'affaire.

Le même jour, le Roi donna la compagnie qui vaquoit dans son régiment des gardes par la mort du chevalier de Lusancy à M. de Cheviré [1], lieutenant dans le même régiment, lequel n'étoit pas à la vérité le plus ancien des lieutenants, mais qui, avant que d'entrer dans le régiment, avoit été longtemps capitaine de grenadiers dans le régiment de Navarre, où il avoit servi avec réputation, et avoit reçu quantité de blessures; sa lieutenance fut donnée à M. de Coadelet, gentilhomme de Bretagne, qui étoit le plus ancien sous-lieutenant, et sa sous-lieutenance au chevalier de Lusancy, neveu du défunt.

Le même jour, on sut que le Roi avoit remis le départ de Monseigneur pour l'armée d'Allemagne au premier jour de mai, et qu'en même temps il avoit fait défense à tous les officiers, hormis aux officiers généraux, jusqu'aux brigadiers inclusivement, de porter de la vaisselle d'argent à l'armée, et à tous, sans aucune exception, de souffrir aucuns ragoûts, entremets, fruits magnifiques, ni confitures sur leurs tables : ce qui devoit assurément leur épargner une grande dépense, car le luxe des tables à l'armée étoit monté jusqu'à un excès effroyable, et même qui alloit jusqu'au ridicule.

23 mars. — Le 23, on eut nouvelle que cinq gros vaisseaux de guerre qui venoient de Provence à Brest, ayant rencontré M. d'Amfreville sur sa route, s'étoient joints à lui et l'avoient suivi en Irlande.

Le même jour, on fit prendre du quinquina à Mme la Dauphine; ce remède diminua beaucoup sa fièvre, et elle se porta considérablement mieux; mais, comme la foiblesse qu'elle avoit eue la dernière nuit l'avoit épouvantée, elle demanda à M. de Meaux [2] s'il n'y auroit point d'inconvénient qu'elle communiât pour viatique, et que, ce prélat lui ayant répondu qu'il ne pouvoit y en avoir aucun, elle le pria sur-le-champ de vouloir donc lui

marchands qui avoient si longtemps attendu son escorte, et qu'elle étoit sortie de la Manche le même jour que la flotte françoise l'avoit traversée.

1. C'étoit un gentilhomme de Bretagne, qui avoit perdu l'année dernière deux de ses frères à la guerre, l'un premier capitaine du régiment-Dauphin, l'autre capitaine dans le régiment de Navarre.

2. Son premier aumônier.

aller quérir le Saint-Sacrement, ce qu'il fit en même temps. Le Roi, qui alloit se mettre à table, fut extrêmement surpris, aussi bien que toute la cour; Sa Majesté assista à cette triste cérémonie avec beaucoup de piété, et ce spectacle touchant, aussi bien que le discours que M. de Meaux fit à Mme la Dauphine, l'attendrirent extrêmement [1]. Pour Mme la Dauphine, elle témoigna toute la fermeté imaginable en cette occasion; et ensuite, ayant fait venir les princes, ses enfants, elle ne s'ébranla pas des grands cris que jeta Monseigneur, duc de Bourgogne, et prit même soin de le consoler, en lui disant qu'elle n'étoit pas aussi mal qu'il se l'imaginoit.

24 mars. — Le 24, comme elle continuoit à se mieux porter, les médecins voulurent aussi continuer à lui donner du quinquina, mais elle refusa d'en prendre, contre le sentiment de tout le monde, et même, ayant tiré parole du Roi et de Monseigneur qu'ils ne lui proposeroient jamais d'en reprendre, elle dépêcha un courrier en Flandre pour faire venir Caretti [2], dans le dessein de prendre de ses remèdes. La nuit du 24 au 25, elle eut un redoublement de fièvre, et les médecins ne manquèrent pas de dire qu'elle ne l'auroit pas eu si elle avoit voulu prendre du quinquina.

25 mars. — Le 25, qui étoit le jour du samedi-saint, le Roi fit ses dévotions et toucha les malades des écrouelles, à son ordinaire; et, l'après-dînée, Sa Majesté distribua les bénéfices qui étoient vacants, à la réserve des évêchés. Elle donna donc une abbaye au fils du chirurgien Bessière, qui en rendit une qu'il avoit, une à l'abbé de Vauban [3], une à l'abbé Benoize, neveu de de Rouville, l'un des maîtres d'hôtel du Roi, une à l'abbé Brisacier [4], supérieur du séminaire des missions étrangères, et la

1. Il fut très beau et très édifiant, de sorte qu'il tira les larmes des yeux du Roi et des assistants.

2. Gentilhomme italien, qui prétendoit être d'une maison souveraine, mais qui depuis longtemps faisoit en quelque manière profession d'être médecin en se faisant toujours appeler marquis. C'étoit lui qui avoit fait cette belle guérison de M. le maréchal de la Feuillade.

3. Neveu du célèbre Vauban, le premier ingénieur de son temps, lequel, peu de jours auparavant, avoit pensé mourir de maladie.

4. Grand homme de bien, qui étoit frère de Brisacier, secrétaire des commandements de la défunte reine Marie-Thérèse d'Autriche, lequel ayant, sous la protection du roi de Pologne Sobieski, eu l'ambition d'être duc en France, fut chassé de la cour et du royaume.

prévôté du chapitre d'Aix en Provence à l'abbé de Cosnac, neveu de M. l'archevêque d'Aix [1].

Ce jour-là mourut à Paris Mme Bignon, femme de M. Bignon, conseiller d'État, et sœur de M. de Pontchartrain, contrôleur général des finances, laquelle fut regrettée universellement de tout le monde, mais particulièrement de son frère, qui l'aimoit uniquement.

26 mars. — Le 26, Caretti arriva à la cour ; et d'abord, ayant été mené chez Mme la Dauphine sans beaucoup de précautions, sa perruque, qui étoit chargée de poudre de senteur, causa de cruelles vapeurs à Mme la Dauphine, qui la tourmentèrent pendant toute la nuit du 26 au 27.

27 mars. — Le lendemain, il vit encore Mme la Dauphine, et, comme il ne manquoit pas d'esprit, il demanda deux ou trois jours pour examiner sa maladie, avant que de lui donner aucun remède.

28 mars. — Le 28, le Roi donna à M. de Guéherry [2], enseigne de ses gardes du corps, la lieutenance de roi du pays d'Aunis, qui étoit vacante depuis quelque temps par la mort de M. Millet, ci-devant sous-gouverneur de Mgr le Dauphin, et le Roi donna son enseigne à M. de Vilaine [3], qui étoit le plus ancien exempt de la compagnie de Luxembourg, dans laquelle ils servoient.

Ce fut dans le même temps que, le Roi ayant ordonné aux brigadiers de cavalerie qu'il venoit de faire maréchaux de camp de se défaire de leurs régiments, M. le marquis de Villequier [4] eut l'agrément d'en acheter un des meilleurs, et tous les autres furent obligés de les vendre à leurs lieutenants-colonels. M. le maréchal d'Humières vendit aussi le sien à M. de Mauroy, qui étoit lieutenant-colonel d'un autre régiment et grand joueur [5],

1. [Gabriel de Cosnac, nommé Agent général du Clergé de France, en 1700; évêque de Die, en 1701. — *Comte de Cosnac.*]

2. C'étoit un homme de qualité du Vexin, très brave homme et très ancien officier; mais il n'étoit plus en état de servir et commençoit à perdre la vue.

3. C'étoit un gentilhomme du pays du Maine, qui avoit commencé par servir dans le régiment royal des vaisseaux, d'où M. le maréchal de Luxembourg le tira pour le faire exempt des gardes du corps dans sa compagnie, où il devint enseigne par son ancienneté.

4. Fils aîné de M. le duc d'Aumont, de son premier mariage avec la fille de feu M. le chancelier le Tellier.

5. Ce fut ce qui le fit connoître à la cour et qui lui procura cet agré-

et M. le chevalier de Xaintrailles [1] vendit celui de M. le Duc, qu'il commandoit, à M. le marquis de la Chapelle-Balon [2].

M. de Vatan [3], conseiller au Grand Conseil, acheta aussi dans le même temps la charge de secrétaire des commandements de Monsieur, frère du Roi, de M. de Crèvecœur, maître des requêtes, qui l'avoit eue en survivance de feu M. de Mennevillette, son père.

30 mars. — Le 30, Caretti, jugeant qu'il n'y avoit que du danger pour lui à entreprendre de traiter Mme la Dauphine, déclara qu'il ne savoit point de remèdes à son mal, et s'étant retiré s'en retourna en Flandre. Aussi cette princesse fut si mal ce jour-là qu'on commença à désespérer de sa guérison.

On apprit en même temps que M. de Montclar, chevalier des Ordres du Roi, lieutenant général de ses armées, mestre de camp général de la cavalerie légère, et commandant en Alsace, étoit à l'extrémité.

On apprit aussi que les Suisses de la ville de Berne, qu'on croyoit être animés contre la France, avoient reçu avec honneur un capitaine d'un autre canton, qui étoit obligé de passer par leur ville en amenant une demi-compagnie qu'il venoit de lever pour le régiment des gardes; mais cela n'étoit pas surprenant, puisque le Roi venoit de leur payer généralement tout ce qu'il leur devoit. Cependant le canton de Zurich demeuroit toujours dans son entêtement contre le Roi, qu'il prétextoit de ce qu'on avoit fait en France contre la religion prétendue réformée; mais l'envoyé du prince d'Orange, qui avoit séduit les habitants de ce canton, ne pouvoit guère faire de mal dans les autres, parce qu'il n'avoit point d'argent.

ment, quoique d'ailleurs il fût brave homme et lieutenant-colonel d'un régiment.

1. Gentilhomme de Vendômois, qui avoit été nourri page de Mademoiselle et s'étoit depuis attaché entièrement à la maison de M. le Prince.

2. Gentilhomme de Berry.

3. Il étoit d'une famille de Paris nommée Aubry, mais qui avoit d'assez grands biens en Poitou. Il avoit été mousquetaire du Roi et avoit fait un combat asez vigoureux contre un de ses camarades nommé le chevalier de Pierrecourt; mais depuis, sa famille l'avoit obligé de se mettre dans la robe.

Il venoit d'épouser une des filles de M. le président de Bailleul, qui étoit veuve de feu M. de Coye, fils de M. Roze, secrétaire du cabinet du Roi et président en sa Chambre des comptes.

AVRIL 1690

1er avril. — Le premier jour d'avril, on apprit que M. de Magalotti, lieutenant général des armées du Roi et gouverneur de Valenciennes, avoit marché avec quatre à cinq mille hommes vers Saint-Ghislain et le château de Bossu [1], que les ennemis avoient commencé de refortifier, mais qu'ils s'étoient retirés, ne se trouvant pas en état de résister aux troupes françoises.

Ce fut alors que M. Moreau, premier valet de chambre de Monseigneur, duc de Bourgogne, vendit sa charge de premier valet de garde-robe du Roi à M. Bontemps, pour son second fils, qui étoit gentilhomme ordinaire; mais ce qu'il y eut de surprenant, c'est que M. Bontemps fit recevoir en survivance de son fils, qui n'avoit que dix-huit ans, un nommé la Roche, fils d'une Mlle de la Roche, qui avoit chez lui la souveraine autorité et qui étoit parente de sa défunte femme.

2 avril. — Le 2, le Roi donna à M. le cardinal de Forbin, après la messe, suivant la coutume, le bonnet de cardinal, qui lui avoit été apporté de la part du Pape par M. l'abbé Trevisani, camérier de Sa Sainteté [2], homme d'une naissance illustre de l'État de Venise; et l'on sut que ce cardinal devoit bientôt partir pour aller à Rome, peut-être pour y tenir la place que M. le cardinal d'Estrées y avoit longtemps occupée [3]. Ce même abbé Trevisani apporta de la part du Pape un bref à Mme de Maintenon, dont les termes étoient très obligeants; voici comme il était conçu [4] :

1. La première étoit une place et la seconde un château appartenant à une maison très ancienne des Pays-Bas; et l'un et l'autre avoient été rasés à la dernière paix, parce qu'ils étoient situés entre Mons et Valenciennes.

2. Les papes envoient toujours le bonnet aux nouveaux cardinaux par un de leurs camériers, auquel cela vaut toujours un présent de mille pistoles.

3. Il étoit homme de bon esprit, mais il auroit eu bien de la peine à faire mieux que M. le cardinal d'Estrées, s'il étoit tombé dans des temps aussi difficiles. Au reste, on croyoit que M. de Louvois avoit obligé le Roi de l'envoyer à Rome, et que cela ne seroit pas avantageux à M. le cardinal de Bouillon,

4. [Le *Mercure Galant* d'avril 1690 reproduit le texte latin et la traduction française de ce bref. — *E. Pontal.*]

A notre très chère fille en Jésus-Christ, la noble dame de Maintenon.

Alexandre P. P. VIII.

« Noble dame, très chère fille en Jésus-Christ, vos mérites insignes, vos recommandables prérogatives nous sont si connues qu'elles nous emportent à vous donner des marques de notre affection paternelle. Notre cher fils Trevisani vous en rendra de bouche un éclatant témoignage en allant pour le bonnet que nous envoyons à notre cher fils Toussaint, cardinal de Forbin. Nous vous prions de donner à notredit fils François Trevisani toute l'assistance et la protection dans la cour, où votre mérite vous a acquis avec justice une faveur qui est approuvée de tout le monde; notredit fils est digne d'une distinction particulière par son mérite égal à sa naissance, et particulièrement par la commission que nous lui avons donnée de notre part. Nous vous prions de lui vouloir donner, dans les occasions qui s'en présenteront, des marques de votre attachement filial pour le Saint-Siège, et d'en vouloir défendre les justes droits. Fondé sur cette espérance, nous prions Dieu qu'il comble votre noble personne de toute sorte d'agréments et prospérités, et vous donnons de bonne volonté notre bénédiction apostolique.

« A Rome, le 18 février 1690. »

Le même jour, le Roi fit trois maréchaux de camp nouveaux d'assez bonne maison, qui furent : M. le Duc, M. le prince de Conti et M. le duc du Maine, auquel il donna aussi le gouvernement de la cavalerie en Flandre, nommant pour la commander sous lui M. de Vandeuil [1], lieutenant de ses gardes du corps et brigadier; mais, de tous ceux-là, il n'y en eut point qui eut tant de joie que M. le prince de Conti, lequel, étant persuadé qu'il seroit toujours dans la disgrâce du Roi tant qu'il ne plairoit pas à Sa Majesté de l'avancer dans le service, voyoit avec un extrême plaisir rompre cette barrière fatale à son élévation.

1. C'étoit un très brave homme et très bon officier, qui avoit fait le détail de la cavalerie avec applaudissement; cependant la préférence qu'on lui donna fit beaucoup murmurer les officiers plus anciens que lui dans les charges principales.

3 avril. — Le 3, on sut la destination des officiers généraux pour toutes les armées :

M. le maréchal de Lorge devoit commander celle d'Allemagne sous Monseigneur, et sous lui il devoit y avoir neuf lieutenants généraux :

M. le marquis de Joyeuse.
M. de la Feuillée [1].
M. le comte de Choiseul.
M. le duc de Villeroy.
M. le comte d'Auvergne.
M. Rosen.
M. le prince de Soubise.
M. le marquis de Tilladet.
M. le duc de Vendôme.

Il devoit y avoir sept maréchaux de camp :

M. de Bartillat.
M. le comte de Coigny.
M. le comte de Tallart.
M. de Mélac.
M. le Duc.
M. le prince de Conti.
M. le comte de Soissons.

Il devait y avoir dix-huit brigadiers, cinq d'infanterie :

M. le marquis de Créqui.
M. du Perray [2].
M. le chevalier de Genlis.
M. le marquis de Malauze [3].
M. le marquis de Nangis.

Onze de cavalerie :

M. le comte de Ligneris.
M. le marquis de Torcy.

1. Un des plus anciens et des meilleurs officiers du royaume et dont le Roi lui-même dit qu'il auroit bien voulu racheter les années. Il étoit gouverneur de Dôle, en Franche-Comté; c'étoit un homme de fortune, que son mérite avoit élevé.
2. Lieutenant-colonel du régiment d'infanterie de Lyonnois.
3. Neveu de M. de Duras, qui avoit été aussi bien que lui de la religion prétendue réformée.

M. le comte du Bourg.
M. le marquis de Florensac.
M. le comte de Saint-Valery.
M. le marquis de Saint-Germain-Beaupré.
M. d'Alloux.
M. le marquis de Gesvres.
M. le comte de Cayeux.
M. d'Harlus.
M. de Villepion.

Deux de dragons :

M. le marquis de Barbezières.
M. le marquis de Fimarcon.

En Flandre, sous M. de Luxembourg, sept lieutenants généraux :

M. le comte de Maulevrier.
M. le duc de Choiseul.
M. le comte de Calvo.
M. le màrquis de Genlis.
M. le chevalier de Tilladet.
M. de Gournay.
M. d'Auger.

Sept maréchaux de camp :

M. de Watteville.
M. le marquis de Rivarolles.
M. le marquis de Montrevel.
M. de Ximenès.
M. le comte de Montchevreuil.
M. le marquis de la Valette.
M. le duc du Maine.

Dix-neuf brigadiers, huit d'infanterie :

M. le chevalier de Sigueran [1].
M. Reynold.
M. le marquis de Vaubecourt.

1. Capitaine au régiment des gardes françoises, et des plus anciens; c'étoit un gentilhomme de Provence.

M. de Polastron [1].
M. le marquis de Castries.
M. de Saint-Laurent.
M. de Greder, le père [2].
M. Stoppa [3].

Neuf de cavalerie :
M. le marquis de Lannion.
M. le comte de Montfort.
M. de Bohlen.
M. le marquis d'Houdetot.
M. de Magnac.
M. de Saint-Simon.
M. de Vandeuvre.
M. du Rozel.
M. de Massot.

Deux de dragons :
M. le marquis d'Alègre.
M. le chevalier de Tessé.

Sur la Meuse, sous M. le marquis de Boufflers, deux lieutenants généraux :
M. de Rubentel.
M. de Saint-Ruth.

Quatre maréchaux de camp :
M. de Vivans.
M. le comte de Tessé.
M. le comte de Gacé.
M. de Lambres.

1. Lieutenant-colonel du régiment du Roi d'infanterie; il avoit été élevé dans les mousquetaires du Roi, et depuis, ayant été mis dans son régiment, il y étoit parvenu par les degrés avec mérite ; c'étoit un gentilhomme de Gascogne.

2. Il avoit autrefois été capitaine dans le régiment des gardes suisses; ensuite on lui avoit donné un régiment de la même nation, et il y étoit devenu brigadier.

3. Il avoit autrefois été ministre, et étoit homme d'esprit et de savoir; il avoit été lieutenant-colonel du régiment suisse de son frère, le colonel du régiment des gardes, qui étoit aussi lieutenant général; ensuite on lui avoit donné un régiment, à la tête duquel il étoit devenu brigadier.

Onze brigadiers, quatre d'infanterie :
M. le marquis de Rebé.
M. d'Husson.
M. d'Albergotti.
M. le comte de Solre.

Six de cavalerie :
M. le marquis de Varenne.
M. le marquis de Locmaria.
M. le duc de Roquelaure.
M. le chevalier de Bezons.
M. le chevalier de Romainville.
M. de Pracomtal.

Un de dragons :
M. de Saint-Frémond.

En Catalogne, sous M. le duc de Noailles, trois lieutenants généraux :
M. le marquis de Chazeron.
M. de Langalerie.
M. de Bulonde.

Deux maréchaux de camp :
M. le marquis de Sebeville.
M. le marquis de Longueval.

Sept brigadiers, quatre d'infanterie :
M. de Reinach [1].
M. de Prechac [2].
M. le comte de Fürstenberg [3].
M. de Juigné.

Trois de cavalerie :
M. de Puységur.
M. de Montbas.
M. de Bachivilliers.

1. C'étoit un Allemand, brave homme et ancien officier.
2. Ci-devant lieutenant-colonel du régiment de Champagne.
3. Neveu de M. le cardinal de Fürstenberg; on le connoissoit par le nom du comte Ferdinand. Il avoit déjà commandé en France le régi-

En Dauphiné, sous M. de Catinat, quatre maréchaux de camp :

M. le marquis d'Harcourt.
M. le marquis de Feuquières.
M. de Saint-Sylvestre.
M. de Quinçon.

Huit brigadiers, trois d'infanterie :

M. le marquis de Médavy.
M. le prince de Morbecque.
M. le marquis du Plessis-Bellière.

Trois de cavalerie :

M. de Servon.
M. de Belleport.
M. le marquis de Montgommery.

Deux de dragons.

M. de la Lande.
M. le comte de Gramont.

Du côté de Genève, M. le marquis de Vins, maréchal de camp.

Dans le pays d'Aunis, M. le comte de Revel, lieutenant général.

En Normandie, M. d'Arnolfini, maréchal de camp.

En Languedoc, sous M. le comte de Broglie, lieutenant général, M. du Guast, maréchal de camp.

4 avril. — Le 4 d'avril, on sut que MM. de Châtenay [1] et de Senecterre [2], lieutenants au régiment des gardes, avoient acheté les compagnies de MM. de Malicy [3] et de Mirabeau [4] dans le même régiment.

ment de Fürstenberg; mais l'ayant remis au Roi, parce qu'il étoit appelé auprès de feu M. l'électeur de Cologne, après sa mort, il en leva un pour le service du cardinal son oncle et passa avec lui en France.

1. C'étoit un garçon bien fait, d'une famille de Paris.

2. Fils du comte de Brinon, ancien lieutenant général des armées du Roi, qui étoit de la maison de Senecterre.

3. Brave gentilhomme, dont le père et le frère étoient morts capitaines au régiment des gardes.

4. Gentilhomme de Provence, bien fait et qui avoit beaucoup d'esprit; il quittoit en partie parce qu'il étoit mal avec M. de la Feuillade, auprès duquel il avoit été très bien autrefois.

5 avril. — Le 5, on eut des nouvelles certaines que la flotte du Roi, sur laquelle étoit M. de Lauzun avec ses troupes, étoit heureusement arrivée en Irlande, et étoit débarquée à Cork, sans avoir rien trouvé sur sa route qui s'opposât à son passage. Néanmoins il étoit arrivé une chose bien avantageuse pour M. d'Erlingue, chef d'escadre : un vaisseau de charge, qui étoit fort vieux, ayant commencé à faire eau de tous côtés, et ayant tiré quelques coups de canon pour qu'on vînt à son secours, deux petites frégates, qui étoient pareillement chargées de soldats, ne voulurent pas s'éloigner de lui; mais un vaisseau anglois de trente-deux pièces de canon, qui côtoyoit l'armée françoise pour essayer de profiter de quelque chose, les vint attaquer et les prit après une légère résistance. En même temps, le capitaine fit passer dans son bord tous les François qui étoient dessus et, mettant quelques Anglois dans les deux frégates, leur ordonna de faire force de voiles pour gagner quelque port d'Angleterre. Cependant M. d'Erlingue, qui faisoit l'arrière-garde de l'armée françoise avec un vaisseau de quarante pièces de canon, ayant entendu les coups de canon que le vaisseau de charge avoit tirés d'abord pour qu'on vînt à son secours, n'avoit pas manqué de revirer de bord, et d'y venir en diligence, et, les autres coups de canon que l'anglois avoit tirés contre les frégates l'ayant obligé de venir encore plus vite, il arriva assez à temps pour connoître ce qui venoit de se passer; il donna chasse au vaisseau anglois et le joignit. L'anglois, croyant que ce n'étoit qu'un vaisseau de charge, l'attendit fièrement; mais M. d'Erlingue le salua de toute sa bordée et le canonna si vigoureusement qu'il le força bientôt de mettre le pavillon blanc et de se rendre. Ce qu'il y eut de fâcheux fut que son canon tua sur le bord de l'anglois quarante des François qu'il avoit pris. Aussitôt que M. d'Erlingue se fut assuré du vaisseau anglois, il songea à sauver les deux frégates, et en effet, leur ayant donné chasse quelque temps, et les ayant jointes, elles se rendirent, et il les remena joindre l'armée navale du Roi.

6 avril. — Le 6, on sut que M. de Crèvecœur [1], maître des requêtes, épousoit la fille aînée de M. de Harlay, conseiller

1. Fils aîné de feu M. de Mennevillette, secrétaire des commandements de Monsieur, frère du Roi, et fort riche.

d'Etat, qui étoit gendre de M. le chancelier, et que c'étoit la raison pour laquelle M. de Crèvecœur avoit vendu sa charge de secrétaire des commandements de Monsieur, parce que M. le chancelier n'avoit voulu lui accorder sa petite-fille qu'à cette condition [1].

On apprit alors que M. de Watteville, maréchal de camp, avoit fait attaquer une redoute des ennemis du côté de Namur, et qu'il l'avoit emportée; mais que, comme il s'en revenoit, ayant été attaqué par les ennemis, qui étoient beaucoup plus forts que lui, il avoit été battu et avoit perdu une grande partie de son monde, entre autres plusieurs lieutenants-colonels de dragons.

Depuis le 6 jusqu'au 11, tantôt Mme la Dauphine fut plus mal, tantôt elle fut mieux; mais ce mieux ne fut jamais considérable.

11 avril. — Le 11, on eut des nouvelles certaines de la mort de Montclar, et, le même soir, le Roi donna sa charge de mestre de camp général de la cavalerie légère à M. Rosen, qui étoit encore en Irlande, et qui certainement n'étoit pas un de ceux sur lesquels les courtisans avoient cru que le choix du Roi pouvoit tomber. Sa Majesté donna aussi le commandement en Alsace à M. le marquis d'Huxelles [2]; et elle nomma M. le marquis d'Harcourt pour aller commander en Luxembourg à sa place. Mais, en même temps, elle fit une grande justice en rendant à M. le duc de la Meilleraye [3] le grand bailliage de Haguenau, qui lui appartenoit en propre [4], lui ayant été donné par monsieur son père par son contrat de mariage, et dont néanmoins feu M. de Montclar avoit joui pendant tout le temps qu'il avoit commandé en Alsace.

On voyoit alors les évêques arriver de tous côtés à la cour sous prétexte de l'assemblée du clergé qui devoit se tenir bientôt à Saint-Germain-en-Laye; mais, en effet, c'étoit que le

1. Parce qu'il vouloit le pousser dans les intendances; cela ne devoit pas laisser d'être désagréable pour Monsieur.

2. Grande marque que le Roi n'étoit pas mécontent de lui au sujet du siège de Mayence, comme plusieurs gens le soutenoient; mais d'ailleurs cruel chagrin pour M. le marquis de Chamilly, qui, étant lieutenant général devant lui et gouverneur de Strasbourg, avoit sujet d'espérer de succéder à M. de Montclar.

3. Fils aîné de M. le duc Mazarin et gendre de M. de Duras.

4. Cela faisoit partie des biens que feu M. le cardinal Mazarin avoit en Alsace, qu'il avoit laissés à M. le duc Mazarin, son héritier universel.

Roi vouloit obliger tous ceux qui n'avoient point de bulles de signer quelque chose en faveur de l'infaillibilité du Pape, son Conseil ayant touvé ce biais qu'on espéroit devoir contenter Sa Sainteté sans lier en rien le clergé de France, puisque, n'étant point encore sacrés, ils n'y avoient aucune voix délibérative. On disoit même que M. de Croissy leur avoit proposé de donner des blancs-seings pour les envoyer à Rome, mais que la plupart avoient refusé de le faire avec raison [1].

12 avril. — Le 12, Mme la Dauphine se trouva beaucoup plus mal, ses vapeurs ayant augmenté considérablement, et les médecins, malgré sa foiblesse, jugèrent à propos de la faire saigner du pied. Cependant le Roi, ne croyant pas qu'elle fût encore en danger de mourir, ne laissa pas d'aller passer trois jours à Marly.

On disoit alors que Mme la Duchesse étoit grosse, mais on n'étoit pas encore assuré de la vérité de cette nouvelle, qui devoit causer tant de joie à M. le Prince.

15 avril. — Le 15, on murmuroit que M. le duc de Savoie avoit absolument abandonné les intérêts de la France, et même qu'il avoit envoyé ses meubles, ses pierreries et son argent comptant à Milan pour les mettre en lieu de sûreté [2], et l'on assuroit que le Roi lui avoit écrit que, s'il rompoit son alliance avec lui, il n'avoit qu'à tenir prêtes les clefs de Turin et de Verceil.

17 avril. — Le 17, Mme la Dauphine vida un prodigieux abcès, et le sentiment de tout le monde fut que cette évacuation devoit ou la guérir en peu de temps, ou être le signe d'une mort prochaine.

18 avril. — Le 18, Mme la maréchale d'Humières vint prendre au souper du Roi possession du tabouret comme duchesse, et l'on sut qu'il étoit expressément porté, par les lettres de duc accordées à monsieur son mari, que son gendre seroit duc; que, s'il avoit des enfants de Mlle d'Humières, ils seroient ducs; que, s'il n'en avoit point d'elle, mais d'un autre mariage, ils ne seroient point ducs; que, s'il venoit à mourir, et si sa femme se remarioit, elle feroit son mari duc.

Ce fut en ce temps-là que M. de la Tournelle [3], lieutenant-

1. Ils avoient raison, car on ne sait de quoi on pourra remplir un blanc-seing, et un évêque ne doit rien hasarder en matière de foi.

2. Ils avoient bien la mine de ne sortir jamais des pattes des Espagnols.

3. Brave gentilhomme de Bourgogne, qui étoit frère de la Tournelle, ci-

colonel du régiment royal des vaisseaux, ayant écrit une lettre fort chagrine à M. de Louvois sur ce qu'il n'avoit pas été fait brigadier, il fut cassé à la tête du régiment et mis en prison jusqu'à nouvel ordre.

Le même jour, Mme la Dauphine fut encore plus mal qu'à son ordinaire, au lieu qu'elle devoit être soulagée après avoir vidé un abcès; et l'on sut que M. le marquis de Flamanville [1], capitaine lieutenant de la compagnie des gendarmes de Bourgogne, épousoit Mlle le Camus, fille de M. le Camus [2], premier président de la cour des aides de Paris, qui lui donnoit quatre-vingt mille écus en mariage.

On avoit alors à la cour assez d'inquiétude de ce qu'on n'avoit aucunes nouvelles de l'armée navale qui avoit passé en Irlande, quoiqu'elle dût depuis longtemps être de retour à Brest.

Ce fut en ce temps-là que le Roi fit le jeune marquis de Vibraye [3] inspecteur d'infanterie, ce qui étoit un acheminement pour le faire bientôt brigadier.

19 avril. — Le 19, on commença à désespérer de la vie de Mme la Dauphine; elle perdit plusieurs fois connoissance, et elle fut dans la dernière extrémité.

20 avril. — La nuit du 19 au 20, la connoissance lui revint entièrement; et, comme elle vouloit profiter de ce moment heureux, M. l'évêque de Meaux lui dit la messe dans sa chambre et lui donna ensuite le viatique et les saintes huiles. Cependant, le 20 au matin, elle se porta un peu mieux; mais l'après-dînée elle se trouva beaucoup plus mal, et elle donna sa bénédiction aux princes, ses enfants; sa fermeté dans cette action fut sans égale; et, après avoir parlé à ses deux aînés, elle appela séparément M. le duc de Berry [4] et lui dit : « Berry, tu sais que je t'ai toujours tendrement aimé, mais tu me coûtes bien cher! » ce qu'elle disoit parce que, n'ayant point eu de santé depuis qu'elle étoit

devant capitaine au régiment des gardes, depuis gouverneur de Marsal, et lors commandant dans Maubeuge.

1. Gentilhomme de Normandie, fort riche, et qui servoit depuis longtemps dans la gendarmerie.

2. Frère du cardinal le Camus, évêque de Grenoble, et du lieutenant civil de Paris.

3. Gentilhomme du pays du Maine, de la maison de Hurault. Il avoit été élevé dans le régiment-Dauphin d'infanterie et en avoit été tiré pour être colonel d'un petit régiment.

4. C'étoit, de ses enfants, celui qu'elle aimoit le mieux.

accouchée de ce prince, elle avoit toujours cru qu'elle avoit été mal accouchée, et que c'étoit ce qui la faisoit mourir. Sur les sept heures du soir, elle tomba dans de grandes vapeurs, et même dans des convulsions, dont néanmoins elle revint encore, et demanda un peu de bouillon; mais, comme elle le prenoit, elle mourut tout d'un coup en la présence du Roi, qui avoit fait passer Monseigneur dans une autre chambre.

Le Roi demeura quelque temps à genoux au pied de son lit, priant Dieu pour elle avec larmes; ensuite il sortit de sa chambre, et ayant trouvé Monseigneur dans celle où il l'avoit fait passer, il lui dit : « Mon fils, vous voyez là un bel exemple et qui doit bien nous faire penser tous à nous-mêmes. Car enfin l'un plus tôt, l'autre plus tard, nous mourrons tous comme vient de mourir Mme la Dauphine. »

Après cela, il envoya quérir ses carrosses, il entra dans le sien avec Monseigneur, et vint souper et coucher à Marly, où il devoit séjourner jusqu'à ce que les cérémonies des funérailles de Mme la Dauphine fussent achevées, et il ne fut presque suivi que des personnes nécessaires pour son service et pour celui de Monseigneur.

21 avril. — Le 21 tout entier, on vit Mme la Dauphine sur son lit de parade, et cette princesse ne parut ni défigurée ni même changée, hormis qu'elle avoit le visage et les mains comme de la cire blanche. Le soir du même jour, on ouvrit son corps pour l'embaumer et pour en tirer le cœur, qu'on devoit porter au Val-de-Grâce [1], et l'on trouva qu'elle avoit le mésentère tout pourri et tout plein d'abcès, la substance du poumon pourrie et attaquée d'abcès en plusieurs endroits, d'où il s'étoit répandu quantité de pus dans la poitrine, au côté droit de laquelle il se trouva un fongus [2], semblable à une grosse glaire et de la longueur d'un demi-pied; pour toutes les autres parties, elles se trouvèrent fort saines et fort belles [3].

On sut alors une partie de son testament, qui portoit quelques legs de son argent comptant [4] à Mlle Patrocle, l'une de ses femmes

1. Magnifique abbaye royale, bâtie et fondée par la reine Anne d'Autriche, mère du Roi, au faubourg Sant-Jacques de Paris.
2. C'est un corps étranger qui vient comme une espèce de champignon.
3. Quelque opinion qu'on eût eue qu'elle mouroit d'un ulcère dans la matrice.
4. Il n'étoit pas fort considérable.

de chambre, à Van der Beck, son porte-manteau, et à ses autres pauvres domestiques suivant qu'ils seroient en nécessité et que son confesseur le jugeroit à propos. Elle demandoit permission au Roi de faire cette disposition, comme aussi de donner un diamant à chacun de ses deux frères et à sa sœur, donnant d'ailleurs un diamant à Monseigneur et un à Madame, et les priant de vouloir les porter pour l'amour d'elle.

Aussitôt que Mme la Dauphine fut morte, on nomma toutes les dames de la cour pour venir chacune à leur tour garder son corps, et les princesses de la maison de Lorraine y vinrent des premières; mais, les jours suivants, ayant remarqué que les princesses de la maison de Savoie n'y venoient point, elles firent représenter au Roi très humblement qu'elles ne balançoient jamais à faire leur devoir, et qu'on pouvoit lui avoir dit comme elles s'étoient rendues des premières auprès du corps de Mme la Dauphine, mais que les princesses de la maison de Savoie tiroient avantage de leur soumission pour se donner des distinctions au-dessus d'elles, et que ni Mme de Nemours [1], ni Mme la comtesse de Soissons [2] n'étoient point venues garder le corps de Mme la Dauphine, et qu'ainsi elles supplioient très humblement Sa Majesté que l'envie qu'elles avoient de lui témoigner leur respect et leur attachement ne servît pas à les mettre au-dessous des princesses de la maison de Savoie, auxquelles il pouvoit ordonner de venir aussi garder à leur tour le corps de Mme la Dauphine. Le Roi trouva qu'elles avoient raison et envoya à Mme de Nemours et à Mme la comtesse de Soissons un ordre exprès pour venir à une heure précise garder le corps; il fallut qu'elles obéissent, quoique avec chagrin; elles y vinrent, mais Mme de Nemours, au bout d'un quart d'heure, commença à se plaindre de la chaleur de la chambre, et, feignant de se trouver mal, elle s'en alla, malgré tout ce qu'on put lui dire pour l'en empêcher. Peu de temps après, Mme la comtesse de Soissons en

1. Fille du premier lit de feu M. le duc de Longueville, beau-frère en seconde noces de feu M. le Prince; elle avoit épousé le troisième de MM. les ducs de Nemours, princes de la maison de Savoie, lequel avoit été longtemps nommé à un évêché.

2. Femme de M. le comte de Soissons, aussi prince de la maison de Savoie, qui l'avoit épousée par amour, étant Mlle de Beauvais, simple damoiselle de Poitou et fille d'honneur de Madame.

voulut faire autant; mais M. de Blainville [1], grand-maître des cérémonies, s'y opposa, et, quelque chose qu'elle pût dire, il ne voulut jamais souffrir qu'elle s'en allât qu'après que son temps fut fini.

22 avril. — Le 22, les courtisans eurent permission de venir à Marly voir le Roi et Monseigneur, sans avoir encore pris les habits de deuil, et, le soir, M. de Seignelay apporta au Roi toutes les pierreries de Mme la Dauphine.

23 avril. — Le lendemain, le Roi en envoya plusieurs par M. de Seignelay à Mlle de Bezzola, femme de chambre favorite de Mme la Dauphine, afin qu'elle en choisît ce qu'elle souhaiteroit, et chargea ce ministre de l'assurer de sa protection, et qu'il lui donnoit une pension de quatre mille livres [2].

Le 23, les courtisans continuèrent à rendre leurs respects au Roi et à Monseigneur; et l'on sut que les cours supérieures [3] devoient venir dans peu les haranguer.

24 avril. — Le 24, tous les hommes de la cour vinrent les saluer en grands manteaux de deuil, et les femmes en grandes mantes, ce qui continua pendant deux ou trois jours.

Le même jour, on sut que le mariage de Mlle d'Humières avec M. de Chappes étoit rompu, M. le maréchal d'Humières ne voulant point d'un côté céder sa duché à son gendre, parce que, disoit-il, s'il venoit à mourir sans enfants, il lui seroit fâcheux d'avoir abandonné cet honneur sans être assuré de perpétuer son nom, et promettant d'ailleurs qu'aussitôt que sa fille auroit un garçon de M. de Chappes, il s'en démettroit avec joie, et M. le duc d'Aumont disant d'un autre côté que c'étoit un des principaux articles du mariage que cette démission, et qu'il n'y avoit consenti que pour avoir le plaisir de voir son fils duc et sa belle-fille assise au Louvre.

1. Frère de M. de Seignelay, qui avoit été surintendant des bâtiments du Roi et avoit épousé Mlle de Tonnay-Charente, nièce de M. de Châteauneuf, secrétaire d'État.

2. Elle n'avoit nul bien, son père, qui étoit Italien, étant venu s'habituer en Bavière; cette pension suffisoit pour la faire subsister dans un couvent où elle vouloit se retirer. D'ailleurs elle méritoit cette grâce, car elle s'étoit gouvernée fort sagement pendant des temps fâcheux, où Mme la Dauphine sembloit n'avoir pas tout à fait contenté le Roi, et l'on auroit pu attribuer cela aux conseils de sa favorite.

3. On les appeloit autrefois cours souveraines; mais le Roi leur avoit ôté ce titre si cher, dont elles avoient fait si mauvais usage pendant sa minorité.

On sut alors que M. Talon, avocat général du parlement de Paris, étoit extrêmement malade d'une fièvre continue, et certainement ç'auroit été une grande perte pour le barreau, puisqu'il étoit un des habiles hommes de son temps.

25 avril. — Le 25, les trois princes, fils de Monseigneur, Monsieur, Madame, et tous les princes et princesses de la maison royale allèrent à Versailles en cérémonie donner de l'eau bénite à Mme la Dauphine ; et Madame, qui avoit été infiniment sensible à cette perte, revint de ce devoir lugubre avec le cœur pénétré de douleur.

26 avril. — Le 26, Mme de Guise, accompagnée de Mmes les princesses de Conti, alla conduire le cœur de Mme la Dauphine à l'abbaye royale du Val-de-Grâce de Paris, où il fut reçu avec toutes les cérémonies accoutumées en pareilles occasions.

30 avril. — Le dernier d'avril, on apprit qu'un parti de la cavalerie qui étoit en garnison à Brisach ayant rencontré auprès de Fribourg un parti de hussards, les avoit battus, en ayant tué quatre-vingts sur la place et fait quelques prisonniers, mais que l'avantage auroit été bien plus grand, si un capitaine d'infanterie qui commandoit un parti de la même garnison ne l'avoit pas renvoyé un peu trop tôt, croyant qu'on n'en avoit plus besoin.

MAI 1690

1er mai. — Le premier jour de mai, le Roi étant à la chasse, M. de Barbezieux vint lui apporter une importante nouvelle que M. de Louvois venoit d'apprendre par un courrier de M. de Boufflers[1] : ce fut celle de la mort de M. le duc de Lorraine, qu'on assuroit être mort d'un catarrhe suffoquant entre Inspruck et Vienne. Grande perte pour l'Empereur et pour tous ses partisans pendant la guerre qu'ils avoient contre la France, mais aussi très grande perte pour toute l'Europe et pour toute la chrétienté qui n'avoit aucun général qui lui fût comparable, ni aucun homme plus estimable par son mérite et par sa piété !

1. Le Roi la savoit déjà ; mais il n'avoit pas voulu la débiter avant que d'en avoir la confirmation, et c'étoit ce que M. de Barbezieux lui apportoit ; mais cela parut tout nouveau à ceux qui n'en avoient point encore entendu parler.

Quand le Roi eut appris la nouvelle de sa mort, il rendit une justice entière à son mérite, et il en parla de manière à faire connoître que, si les grands hommes sont capables d'avoir de l'émulation les uns contre les autres, ils sont néanmoins incapables de s'abaisser jamais jusqu'à avoir de l'envie.

Le même jour, on porta le corps de Mme la Dauphine de Versailles à Saint-Denis, et le convoi passa par les faubourgs de Paris, tant pour épargner les blés que pour sauver le gibier de la plaine [1]. Mme de Guise, avec Mmes les princesses de Conti, conduisit le deuil, et il y eut de grandes disputes entre les princesses et les duchesses pour la préséance, dans lesquelles celles des deux partis qui s'emparèrent des meilleures places les gardèrent. On observa presque toutes les mêmes cérémonies qu'on avoit observées au convoi de la Reine, à la réserve qu'en chaque chose il y eut quelque peu d'honneur de diminué.

2 mai. — Le 2, on eut nouvelle d'un naufrage considérable des vaisseaux anglois, et l'on comptoit que depuis la guerre ils avoient perdu vingt-cinq gros vaisseaux, ce qui n'étoit pas une petite perte.

4 mai. — Le 4, on eut la confirmation de la mort de M. le duc de Lorraine, et l'on sut qu'allant d'Inspruck en poste à Vienne, où l'Empereur avoit voulu absolument qu'il allât, malgré sa mauvaise santé, pour y faire avec lui le plan de la campagne prochaine, il s'étoit trouvé mal dans une petite ville qui est à trois journées de Vienne, et que, ayant bien connu qu'il étoit attaqué d'une maladie mortelle, il avoit commencé à écrire de sa main le plan de la campagne, mais que, s'étant trouvé plus mal, il avoit envoyé quérir un confesseur, et ensuite le saint viatique et l'Extrême-Onction, qu'il avoit reçus avec des marques extraordinaires de piété [2], et qu'ensuite, ayant achevé de dicter le plan de la campagne, il étoit mort avec toute la fermeté d'un des plus grands hommes du monde.

On ajoutoit qu'on croyoit en Allemagne que ce seroit le prince Louis de Bade qui viendroit commander l'armée de l'Empire sur

1. Au convoi de la reine Marie-Thérèse d'Autriche, toute la populace de Paris, ayant débordé dans la plaine de Saint-Denis pour voir le spectacle du convoi, prit un nombre infini de lièvres et de perdrix.

2. Cela n'étoit pas extraordinaire, après avoir vécu aussi saintement qu'il avoit fait depuis plusieurs années.

le Rhin; mais cette nouvelle ne paroissoit guère bien fondée, n'y ayant pas d'apparence que les électeurs voulussent lui déférer le commandement qu'ils avoient avec peine cédé à M. le duc de Lorraine.

Le même jour, on sut que la flotte de France étoit enfin arrivée à Brest avec cinq mille cinq cents Irlandois commandés par milord Montcassel, qui s'appeloit autrefois Muskry, lorsqu'il servoit dans les troupes de France, et qui avoit depuis porté le nom de Mac Carthy, mais qui avoit pris depuis celui de Montcassel, lorsque le roi d'Angleterre l'avoit fait milord.

On apprit, par le courrier qui apporta cette nouvelle, que M. Rosen étoit aussi arrivé à Brest, et que depuis longtemps il étoit fort malade d'un flux de sang; mais on croyoit que la nouvelle de la charge de mestre de camp général de la cavalerie que le Roi lui avoit donnée seroit un grand remède pour rétablir sa santé.

On apprit encore que M. le marquis d'Escaux étoit mort en Irlande, et que M. d'Avaux et M. de Gacé étoient aussi arrivés à Brest.

Ce fut encore le même jour qu'on apprit que le Pape avoit envoyé la bulle pour le jubilé, et M. l'archevêque de Paris se prépara à en faire faire l'ouverture dans peu de jours.

On sut aussi que M. le duc d'Elbeuf étoit extrêmement malade, et que l'on espéroit fort peu de chose pour sa vie.

6 mai. — Le 6 de mai, le parlement [1], la chambre des comptes [2], la cour des aides [3] et la cour des monnoies [4] vinrent en corps faire leurs compliments au Roi et à Monseigneur. Les harangues de M. le premier président de Harlay au Roi et à Monseigneur furent admirables [5], et celles de M. le premier

1. M. le premier président de Harlay porta la parole avec toute la dignité possible; M. le procureur général de la Briffe fit le compliment au Roi à la place de M. Talon, ancien avocat général, qui étoit malade; car c'est la coutume que les gens du Roi font un compliment particulier.

2. M. le premier président de Nicolaÿ porta la parole très bien; M. de Vassan, avocat général, fit le compliment.

3. M. le premier président le Camus porta la parole; M. des Aguets, avocat général, fit le compliment.

4. M. le premier président de Chauvry porta la parole; M....., avocat général, fit le compliment.

5. Elle étoit délicate à faire, car il n'y avoit point d'exemple que le parlement de Paris fût jamais venu haranguer un dauphin; mais le Roi l'avoit

président Nicolaÿ, qui furent très courtes mais très bien tournées, eurent un grand applaudissement des courtisans, qui virent avec joie que, dès la première harangue qu'il faisoit, il se montroit digne fils de son père, qui avoit été le plus beau harangueur de son temps.

Le même jour, la reine d'Angleterre vint à Versailles faire en cérémonie ses compliments de condoléance au Roi et à Monseigneur, et le Roi voulut, pour la recevoir, avoir auprès de lui un grand cercle de dames vêtues de mantes de deuil; ce qui donna occasion à un nouveau démêlé entre les princesses et les duchesses, ces dernières, qui avoient prémédité la chose, étant venues de fort bonne heure, et ayant occupé toutes les meilleures places.

7 mai. — Le 7, on disoit que le duc de Savoie continuoit dans ses mauvais desseins contre la France, et que M. de Catinat devoit être entré dans ses Etats avec les troupes françoises.

9 mai. — Le 9, il couroit un bruit tout contraire, et l'on assuroit qu'il s'étoit soumis à faire tout ce que le Roi souhaitoit; mais des nouvelles si opposées, et dont on ignoroit l'auteur, étoient bien sujettes à caution.

Le même jour, on assuroit que le Pape avoit été fort scandalisé de la nomination de M. l'archevêque de Paris au cardinalat [1], et peut-être qu'il n'auroit pas été mauvois de la différer à un autre temps, vu la conjoncture des affaires.

10 mai. — Le 10, le Grand Conseil vint aussi faire ses compliments au Roi et à Monseigneur, et le premier président Bignon porta la parole.

Le même jour, on eut nouvelle qu'on avoit attaqué les Vaudois, autrement dit les Barbets [2], mais qu'ils s'étoient vigoureusement défendus, et qu'ils avoient tué cinquante soldats, blessé à

commandé. Il avoit fallu obéir, et cependant le parlement vouloit en marquer quelque chose, ce que M. de Harlay fit fort spirituellement.

Le prévôt des marchands, de Fourcy, fit aussi sa harangue à la tête du corps de ville de Paris.

1. On auroit pu attendre plus tard à le déclarer, et peut-être qu'en attendant on auroit trouvé une conjoncture plus favorable; d'autant plus que le Pape n'étoit pas prêt de faire la promotion des couronnes, puisqu'il n'y avoit point alors de chapeaux vacants.

2. On les appeloit ainsi à cause que leurs prédicants portoient de longues barbes.

la jambe le marquis de Braque [1], colonel du régiment de la Sarre, et pris Parat, lieutenant-colonel du régiment d'Artois, que le Roi venoit de donner au jeune marquis d'Escaux avec la lieutenance de roi de Champagne, l'un et l'autre vacants par la mort de son père.

Le même jour, on commença à désespérer de la vie de M. de Montausier, et les gens qui se flattoient le plus convenoient qu'il ne pouvoit plus vivre que quelques jours, sa poitrine se remplissant à vue d'œil.

12 mai. — Le 12, l'Académie françoise vint haranguer le Roi [2], et ce fut l'abbé de Lavau qui porta la parole [3].

13 mai. — Le 13, M. de Gacé arriva à la cour, bien content de n'être plus en Irlande, dont la jalousie des Anglois rendoit tous les jours le service plus désagréable aux François.

14 mai. — Le 14, qui étoit le jour de la Pentecôte, le Roi ne fit pas ses dévotions à l'ordinaire; mais, à cause du jubilé qui ne s'ouvroit que ce jour-là, il les remit au dimanche de la Trinité. Cependant il fit le même jour la cérémonie des chevaliers de son Ordre, où M. le cardinal d'Estrées et M. d'Arcy furent reçus.

On apprit, en ce temps-là, que le Roi avoit permis à Mme de Bouillon d'aller aux eaux de Bourbon, de passer de là en Provence, si elle en avoit envie, et même jusqu'à Rome, si la fantaisie lui en prenoit [4], ce qu'on ne doutoit pas qu'elle ne fît, puisqu'elle en avoit la permission.

On sut aussi que Monsieur s'étoit entremis pour accommoder l'affaire de Savoie; mais on n'avoit nulles nouvelles certaines de ce côté-là.

On apprit encore que M. l'électeur de Bavière devoit venir commander l'armée de l'Empire sur le Rhin et que le général Dunnewald la devoit commander sous lui.

15 mai. — Le 15, Monseigneur alla à Chaillot [5] prendre congé

1. Il étoit gendre de Brissac, major des gardes du corps, et avoit acheté ce régiment de M. le duc de la Ferté, dont il avoit toujours porté le nom, et qu'on lui ôta pour lui donner un nom de province, car, quoique la Sarre fût une rivière, on donnoit son nom au pays qu'elle arrose.

2. Quoique ce ne fût pas un corps considérable, comme les cours supérieures, elle n'avoit pas laissé de se mettre sur le pied de venir haranguer le Roi dans toutes les occasions.

3. Parce qu'alors il se trouva en charge à son rang. Il avoit été autrefois contrôleur général de la maison de la reine mère.

4. Il auroit peut-être été aussi bon de ne la pas laisser passer en Italie.

5. Couvent de filles de la Visitation de Sainte-Marie, dans un village

de la reine d'Angleterre, et à Saint-Cloud dire adieu à Monsieur et à Madame; et, le même jour, on vit arriver à la cour M. d'Avaux, lequel, s'il fût arrivé un jour plus tôt, auroit épargné à M. de Châteauneuf [1] la peine de faire la fonction de prévôt de l'Ordre du Saint-Esprit, qu'il fit en l'absence de M. de Seignelay [2], qui avoit la goutte.

Ce fut encore le même jour que M. de Chappes épousa Mlle d'Humières, M. le maréchal d'Humières ayant enfin consenti de se démettre dans trois mois de sa duché, et la tendresse qu'il avoit pour sa fille l'ayant emporté sur toutes les autres considérations.

On parloit alors à la cour du démêlé que M. de Croissy avoit eu avec l'ambassadeur de Venise [3], et l'on disoit que, dans une conversation qu'ils avoient eue ensemble au sujet des affaires présentes, l'ambassadeur ayant dit à M. de Croissy que, de la manière que les choses alloient, il falloit que la France eût une alliance avec les Turcs, M. de Croissy, offensé de cette proposition, lui avoit répondu que tous ceux qui le disoient en avoient menti; que l'ambassadeur n'avoit point relevé cette parole, mais qu'on croyoit qu'il n'auroit pas manqué de la mander à la république pour en demander réparation, et l'on assuroit même qu'il avoit fait instance pour obtenir son congé. D'autre part, on ne doutoit pas que le Roi n'eût dépêché un courrier à la république, pour lui demander aussi réparation de son côté de l'insolence de son ambassadeur.

Ce fut aussi dans le même temps que M. le chevalier de Soyecourt [4], guidon des gendarmes du Roi, acheta de M. de la Trousse [5] la charge de capitaine lieutenant des gendarmes de

situé fort proche de Paris, où la défunte reine d'Angleterre, belle-mère de celle-ci, alloit aussi pendant ses malheurs.

1. Comme greffier de l'Ordre.

2. Comme trésorier de l'Ordre, charge qui marche entre celle de prévôt et celle de greffier.

3. C'étoit alors Veniero, qui avoit succédé à son cousin du même nom.

4. Jeune gentilhomme de Picardie, bien fait de sa personne, et d'humeur aimable. Il étoit second fils de feu M. le marquis de Soyecourt, chevalier des Ordres du Roi, ci-devant maître de sa garde-robe, et depuis grand veneur de France.

Celui-ci avoit été élevé auprès de Monseigneur; son frère aîné étoit colonel du régiment d'infanterie de Vermandois.

5. Comme sa santé ne se rétablissoit point, il faisoit bien de vendre

Monseigneur, en quoi M. de la Trousse lui donna toutes les facilités possibles, se contentant de recevoir de lui quatre-vingt-cinq mille livres d'argent comptant, et prenant aussi son guidon de gendarmes pour quatre-vingt-cinq mille livres, qui étoit le même prix qu'il lui avoit coûté. Aussitôt qu'il eut l'agrément de cette charge, Monseigneur lui donna les entrées de sa chambre, ce qui rendoit encore bien meilleur le marché qu'il venoit de faire.

M. le comte de Saulx [1], qui étoit officier dans la petite gendarmerie, acheta aussi le régiment de cavalerie de Monsieur, dont M. de Watteville [2], qui en étoit mestre de camp, eut bien de la peine à donner la démission, parce qu'il vouloit le vendre plus cher qu'on ne l'avoit taxé; mais Monsieur lui en ayant envoyé demander la démission, il fut obligé de la donner.

17 mai. — Le 17, Monseigneur partit de Versailles en poste pour aller se mettre à la tête de l'armée d'Allemagne, et, le premier soir, il alla coucher à Germigny, maison de campagne de M. l'évêque de Meaux, où ce prélat, qui avoit autrefois été son précepteur, le traita magnifiquement; et, le lendemain, il en partit pour aller coucher à Vitry-le-François, où il devoit joindre son escorte de mousquetaires et de gardes du corps, et une partie de ses gros équipages, dont le reste avoit pris les devants.

Le même jour mourut à Paris M. le duc de Montausier, âgé de près de quatre-vingts ans, et il fut regretté de tous ceux qui le connaissoient, ayant eu toute sa vie une vertu qui, tenant un peu de l'austérité de la vertu romaine, en avoit aussi toute la solidité.

On disoit alors que M. de Vendôme demandoit le gouvernement de Normandie, qui venoit de vaquer par la mort de M. de Montausier, en remettant au Roi son gouvernement de Provence. On assuroit aussi que M. le maréchal d'Humières demandoit le

cette charge, qui d'ailleurs ne lui servoit plus de rien, puisqu'il étoit lieutenant général, gouverneur d'Ypres et chevalier de l'Ordre.

1. Il étoit second fils de feu M. le comte de Tavannes, l'un des plus renommés lieutenants généraux des troupes de feu M. le Prince, pendant qu'il servoit avec les Espagnols. Celui-ci avoit épousé la veuve du président de Blancmesnil qui s'appeloit Potier, aussi bien que MM. de Gesvres et de Novion; et, outre cela, il étoit petit-fils d'une sœur de M. le duc de Gesvres.

2. Il vouloit tirer plus d'argent de ce régiment qu'on ne lui en vouloit donner; mais il fallut obéir à Monsieur.

même gouvernement, en rendant celui de Flandre [1], et qu'il offroit même d'accepter celui de Provence, en cas que le Roi donnât celui de Normandie à M. le duc de Vendôme.

D'autre côté, les courtisans, qui sont grands raisonneurs de profession, étoient d'avis différents sur ce sujet. Les uns disoient que M. le duc de Beauvilliers auroit le gouvernement de Normandie par la raison de l'Évangile qui veut qu'on donne encore à celui qui a déjà beaucoup. Les autres disoient qu'il n'auroit pas ce gouvernement parce qu'il ne le demanderoit pas, étant déjà comblé des bienfaits du Roi, et que Sa Majesté le donneroit à M. le duc de Chevreuse, lequel n'avoit point encore profité de l'amitié que Mme de Maintenon avoit pour madame sa femme, et qui d'ailleurs n'étoit pas encore fort riche [2] et avoit beaucoup d'enfants. Plusieurs souhaitoient ce gouvernement à M. le maréchal de Bellefonds, qui venoit d'être réduit dans une extrême misère par la mort de Mme la Dauphine [3], qui étant du pays pouvoit y servir le Roi plus utilement qu'un autre, et même épargner à Sa Majesté la dépense qu'elle faisoit en y envoyant toujours des officiers généraux commander; mais peu de gens croyoient qu'il fût assez heureux pour l'obtenir, et lui-même disoit qu'il ne l'auroit pas.

20 mai. — Le 20, on eut la nouvelle de la mort de Michel Abaffi, prince de Transylvanie, laquelle, dans la conjoncture présente des affaires de Hongrie, pouvoit être de grande conséquence, n'y ayant point de doute que l'Empereur et le Grand Seigneur ne lui nommassent un successeur chacun de leur côté, et que de semblables concurrents n'attirassent la force des deux empires pour les soutenir.

Ce fut ce jour-là que le Roi fit à pied ses stations pour gagner le jubilé, avec une dévotion qui donna un exemple merveilleux à toute sa cour.

1. Il n'y avoit presque personne qui n'eût mieux aimé le gouvernement de Flandre que celui de Provence, mais il étoit piqué de ce qu'on lui avoit ôté le commandement des armées.

2. Il espéroit de l'être quand son père, M. le duc de Luynes, et son oncle, M. le duc de Chaulnes, seroient morts.

3. M. le maréchal de Bellefonds avoit payé ses dettes par la vente de la charge de premier maître d'hôtel du Roi, mais il lui étoit resté un bien très médiocre. La charge de premier écuyer de Mme la Dauphine l'avoit depuis fait subsister aisément; mais, par sa mort, il se trouvoit avec très peu de bien et un grand nombre d'enfants.

Le même jour, il arriva un courrier de Dublin en Irlande qui n'avoit été que neuf jours à venir, diligence surprenante, puisque ceux qui en étoient venus jusqu'alors avoient cru en faire beaucoup quand ils étoient venus en treize jours. Il disoit qu'on étoit persuadé en Irlande que le prince d'Orange y devoit passer au premier jour; que, quatre jours après le départ de notre flotte, trente vaisseaux anglois avoient apporté à M. de Schönberg un grand convoi qui lui étoit venu bien à propos, ses troupes mourant de faim, outre que, sur ces vaisseaux chargés de vivres, il étoit venu encore un renfort d'infanterie; que celle du roi d'Angleterre étoit toute habillée [1], et sa cavalerie toute montée; que les troupes de M. de Lauzun s'étoient mises en marche pour joindre le roi d'Angleterre, mais que M. de Lauzun étoit extrêmement ulcéré avec raison contre milord Douvre lequel, ayant eu ordre du roi d'Angleterre de préparer tous les vivres nécessaires à ses troupes lorsqu'elles débarqueroient de France, avoit eu tant de négligence sur ce sujet qu'elles n'avoient trouvé en arrivant ni vivres ni munitions.

On sut encore, dans le même temps, que milord Shrewsbury, secrétaire d'État, et un autre milord, qui étoit contrôleur général [2] de la maison du prince d'Orange, lui avoient remis leurs charges, et s'étoient retirés chez eux, et l'on ajoutoit que milord Devonshire s'étoit aussi retiré. D'ailleurs milord Dumbarton [3], qui avoit aussi toujours été auprès de la reine d'Angleterre, étoit prêt de passer en Irlande pour aller joindre le roi, son maître, et milord Montcassel, dont on avoit fait marcher les troupes à Bourges, devoit les mener dans peu de temps servir en Italie, d'où on eut nouvelle que M. de Savoie vouloit bien donner au Roi trois mille hommes de ses troupes; mais il ne vouloit donner aucune place de sûreté, ce qui ne fut pas agréable au Roi, qui ne se soucioit guère des troupes de M. de Savoie, et qui vouloit absolument avoir une de ses places; cependant M. de Catinat étoit descendu en Piémont à la tête de quinze mille hommes, et cet argument devoit bien persuader M. de Savoie.

21 mai. — Le 21, le Roi fit ses dévotions et toucha les mala-

1. Mais fort mal armée.
2. Cette charge est bien plus considérable en Angleterre qu'elle ne l'est en France.
3. Qui s'appeloit autrement milord Douglas, et qui, sous ce nom, avoit été en France lieutenant général des armées du Roi.

des des écrouelles ; et, le même jour, au sortir du salut, il donna l'évêché de Tournay à M. l'abbé de la Salle, l'un de ses aumôniers [1], ecclésiastique fort vertueux, et qui, ayant depuis longtemps la grosse abbaye de Rebais [2], étoit en état de subsister dans cet évêché, dont la guerre anéantissoit les revenus. Le Roi donna aussi l'abbaye de Savigny, vacante par la mort de l'abbé de la Vieuville, à M. le duc de Bournonville [3], père de Mme la duchesse de Noailles, lequel avoit quitté le monde depuis plusieurs années. Sa Majesté donna encore la petite abbaye de Saint-Léger de Soissons à un vieux moine de l'ordre de Prémontré, nommé du Breuil [4], qui, possédant en commende une abbaye de sept mille livres de rente d'un autre ordre, pria le Roi de la vouloir reprendre et de lui vouloir donner en échange celle de Saint-Léger, afin qu'il pût mourir dans une abbaye de son ordre, ce que le Roi ayant trouvé raisonnable, il donna en même temps cette abbaye de sept mille livres de rente à un parent de M. de Montchevreuil, qu'il avoit fait autrefois curé de Saint-Germain-en-Laye, et qui venoit de céder cette cure considérable à un chapelain de l'abbaye de Saint-Cyr nommé Converset, qui avoit autrefois été à la reine mère, et depuis à Mme la Dauphine.

23 mai. — Le 23, on sut que le Roi avoit choisi M. du Bois [5], procureur général de la cour des aides de Paris, pour remplir la charge de prévôt des marchands de cette grande ville aussitôt que M. de Fourcy auroit achevé son temps, mais il avoit encore près de deux ans à attendre.

24 mai. — Le 24, on disoit que les Turcs faisoient de redoutables préparatifs pour la Hongrie, et qu'ils étoient bien résolus de ne pas perdre la belle occasion que leur fournissoit la désunion des princes chrétiens.

1. Frère du marquis de la Salle, maître de la garde-robe du Roi ; leur père étoit capitaine lieutenant de la compagnie des gendarmes de la garde du Roi.

2. Abbaye située en Brie, qui vaut bien vingt mille livres de rente : il l'avoit eue par la mort de M. l'abbé de Foix, frère de M. le duc de Foix.

3. Frère cadet du prince de Bournonville, des Pays-Bas, qui étoit toujours demeuré dans le service des Espagnols. Celui-ci s'étoit établi en France, et avoit été autrefois dans l'amitié de M. Fouquet.

4. Frère du dernier évêque de Soissons, pendant les dernières années duquel il avoit grande part au gouvernement du diocèse.

5. Beau-frère de Bontemps, premier valet de chambre du Roi, et gouverneur de Versailles ; d'ailleurs fort bon homme et fort honnête homme.

On disoit encore que les cantons des Suisses vouloient répondre au Roi de la fidélité du duc de Savoie; que la république de Venise se mêloit aussi de cet accommodement, et que cependant le gouverneur de Milan s'avançoit vers le Piémont avec des troupes, ce qui augmentoit les soupçons qu'on avoit contre le duc de Savoie.

25 mai. — Le 25, on apprit que le tonnerre, étant tombé dans la chambre de l'Empereur, avoit emporté la chaise sur laquelle il étoit assis et que le prince Louis de Bade, qui conféroit alors avec l'Empereur, ne comprenant pas que ce pût être le tonnerre qui eût fait cet effet, avoit mis l'épée à la main pour défendre son maître.

26 mai. — Le 26, il vint une nouvelle bien agréable, qui fut que M. de Savoie consentoit enfin que le Roi fît entrer ses troupes dans la citadelle de Turin et dans Verrue, et qu'il donnoit à Sa Majesté trois mille hommes pour la servir dans ses armées; mais, dès le lendemain, on sut la fausseté de cette nouvelle, et que des gens affectionnés à voir bientôt faire cet accommodement [1] avoient débité comme une chose déjà faite ce que M. de Catinat mandoit, qui étoit que selon les apparences M. de Savoie devoit bientôt faire [2]; et que cependant le Roi avoit mandé à M. de Catinat de traiter M. de Savoie en ennemi, si dans deux jours il ne lui remettoit pas Verrue, la citadelle de Turin et ses troupes.

On sut, en même temps, que le marquis de Feuquières, ayant environné de tous côtés les Barbets dans une montagne, les avoit défaits entièrement; qu'il y en avoit eu deux cent cinquante de tués sur la place, ou de prisonniers; que le reste avoit été trop heureux de se sauver par la fuite; mais qu'on avoit trouvé parmi les morts le pauvre Parat, qu'ils avoient tué de plusieurs coups, lorsqu'ils avoient vu qu'ils ne pouvoient plus résister.

29 mai. — Le 29, on disoit que le prince d'Orange avoit écrit des lettres au parlement d'Ecosse, portant des ordres précis de se séparer, mais on croyoit que la plupart des membres du par-

1. Ce fut Monsieur, frère du Roi, qui débita comme positive une nouvelle qu'on ne lui avoit mandée que comme possible.

2. Il avoit écrit une lettre au Roi pleine de soumission, mais dont les termes équivoques ne promettoient rien de positif.

lement, qui étoient des seigneurs du pays, ne déféreroient pas à ses ordres.

Il couroit alors un bruit que M. de la Caillemote, qui servoit dans les troupes de M. de Schönberg, y avoit été tué, et l'on ne doutoit presque plus que le prince d'Orange ne passât bientôt en Irlande

30 mai. — Le 30, comme on avoit fait naître une difficulté pour savoir qui auroit l'honneur de porter le drap mortuaire de Mme la Dauphine au service qu'on devoit faire à Saint-Denis pour son enterrement, les présidents au mortier du parlement de Paris ayant porté le drap mortuaire au service de la Reine, le Roi décida que ce seroit quatre chevaliers de l'Ordre non titrés qui le porteroient en cette cérémonie, et nomma pour cet effet MM. de Lavardin, de Beuvron, de la Salle et de la Vauguyon, et comme M. de Dangeau, chevalier d'honneur de la princesse défunte, étoit en Allemagne auprès de Monseigneur, M. le maréchal de Bellefonds faisant la fonction de chevalier d'honneur à sa place, le Roi ne voulut pas que Bonneuil, écuyer ordinaire [1], fît la fonction de premier écuyer, comme il étoit en droit de la faire, et choisit M. de Montchevreuil pour avoir cet honneur.

JUIN 1690

1er juin. — Le premier du mois de juin, on vit reparoître à la cour le célèbre Vauban, qui étoit malade depuis sept ou huit mois, et qui, à la honte de tous les médecins, n'avoit pu être guéri que par un remède qui lui fut donné par un soldat.

Le même jour, le Roi eut la nouvelle de la mort de M. le comte de Calvo, chevalier de ses Ordres, lieutenant général de ses armées, et gouverneur d'Aire, et Sa Majesté témoigna beaucoup de regret de sa perte, qui étoit assurément considérable pour lui, puisqu'il perdoit un des meilleurs officiers de son royaume.

2 juin. — Le lendemain, Sa Majesté donna le gouvernement d'Aire à M. le chevalier de Tilladet, qui étoit aussi lieutenant général de ses armées.

1. Il étoit d'une famille de Paris et très honnête garçon, mais le Roi voulut pour cette cérémonie un homme plus éclatant.

On disoit encore que les cantons des Suisses vouloient répondre au Roi de la fidélité du duc de Savoie; que la république de Venise se mêloit aussi de cet accommodement, et que cependant le gouverneur de Milan s'avançoit vers le Piémont avec des troupes, ce qui augmentoit les soupçons qu'on avoit contre le duc de Savoie.

25 mai. — Le 25, on apprit que le tonnerre, étant tombé dans la chambre de l'Empereur, avoit emporté la chaise sur laquelle il étoit assis et que le prince Louis de Bade, qui conféroit alors avec l'Empereur, ne comprenant pas que ce pût être le tonnerre qui eût fait cet effet, avoit mis l'épée à la main pour défendre son maître.

26 mai. — Le 26, il vint une nouvelle bien agréable, qui fut que M. de Savoie consentoit enfin que le Roi fît entrer ses troupes dans la citadelle de Turin et dans Verrue, et qu'il donnoit à Sa Majesté trois mille hommes pour la servir dans ses armées; mais, dès le lendemain, on sut la fausseté de cette nouvelle, et que des gens affectionnés à voir bientôt faire cet accommodement [1] avoient débité comme une chose déjà faite ce que M. de Catinat mandoit, qui étoit que selon les apparences M. de Savoie devoit bientôt faire [2]; et que cependant le Roi avoit mandé à M. de Catinat de traiter M. de Savoie en ennemi, si dans deux jours il ne lui remettoit pas Verrue, la citadelle de Turin et ses troupes.

On sut, en même temps, que le marquis de Feuquières, ayant environné de tous côtés les Barbets dans une montagne, les avoit défaits entièrement; qu'il y en avoit eu deux cent cinquante de tués sur la place, ou de prisonniers; que le reste avoit été trop heureux de se sauver par la fuite; mais qu'on avoit trouvé parmi les morts le pauvre Parat, qu'ils avoient tué de plusieurs coups, lorsqu'ils avoient vu qu'ils ne pouvoient plus résister.

29 mai. — Le 29, on disoit que le prince d'Orange avoit écrit des lettres au parlement d'Ecosse, portant des ordres précis de se séparer, mais on croyoit que la plupart des membres du par-

1. Ce fut Monsieur, frère du Roi, qui débita comme positive une nouvelle qu'on ne lui avoit mandée que comme possible.

2. Il avoit écrit une lettre au Roi pleine de soumission, mais dont les termes équivoques ne promettoient rien de positif.

lement, qui étoient des seigneurs du pays, ne déféreroient pas à ses ordres.

Il couroit alors un bruit que M. de la Caillemote, qui servoit dans les troupes de M. de Schönberg, y avoit été tué, et l'on ne doutoit presque plus que le prince d'Orange ne passât bientôt en Irlande

30 mai. — Le 30, comme on avoit fait naître une difficulté pour savoir qui auroit l'honneur de porter le drap mortuaire de Mme la Dauphine au service qu'on devoit faire à Saint-Denis pour son enterrement, les présidents au mortier du parlement de Paris ayant porté le drap mortuaire au service de la Reine, le Roi décida que ce seroit quatre chevaliers de l'Ordre non titrés qui le porteroient en cette cérémonie, et nomma pour cet effet MM. de Lavardin, de Beuvron, de la Salle et de la Vauguyon, et comme M. de Dangeau, chevalier d'honneur de la princesse défunte, étoit en Allemagne auprès de Monseigneur, M. le maréchal de Bellefonds faisant la fonction de chevalier d'honneur à sa place, le Roi ne voulut pas que Bonneuil, écuyer ordinaire [1], fît la fonction de premier écuyer, comme il étoit en droit de la faire, et choisit M. de Montchevreuil pour avoir cet honneur.

JUIN 1690

1er juin. — Le premier du mois de juin, on vit reparoître à la cour le célèbre Vauban, qui étoit malade depuis sept ou huit mois, et qui, à la honte de tous les médecins, n'avoit pu être guéri que par un remède qui lui fut donné par un soldat.

Le même jour, le Roi eut la nouvelle de la mort de M. le comte de Calvo, chevalier de ses Ordres, lieutenant général de ses armées, et gouverneur d'Aire, et Sa Majesté témoigna beaucoup de regret de sa perte, qui étoit assurément considérable pour lui, puisqu'il perdoit un des meilleurs officiers de son royaume.

2 juin. — Le lendemain, Sa Majesté donna le gouvernement d'Aire à M. le chevalier de Tilladet, qui étoit aussi lieutenant général de ses armées.

1. Il étoit d'une famille de Paris et très honnête garçon, mais le Roi voulut pour cette cérémonie un homme plus éclatant.

chose fût dans les formes, et ainsi chacun opina d'accorder les douze millions, et même davantage, si le Roi le souhaitoit. En même temps, l'assemblée députa au Roi M. l'abbé de Phélypeaux [1], l'un des deux anciens agents qui faisoit la fonction de secrétaire de l'assemblée, pour venir apprendre à Sa Majesté qu'elle avoit fait tout ce qu'elle avoit souhaité de son service, et certainement il fut très bien reçu du Roi, qui étoit alors en son château de Marly.

Le même jour, l'assemblée du clergé envoya douze de ses députés saluer en corps la reine d'Angleterre, et ce fut M. l'archevêque d'Albi qui porta la parole [2], et qui fit un discours si pathétique sur l'état présent des affaires, qu'il tira les larmes des yeux de tous les Anglois qui y étoient présents.

Ce fut encore le même jour que Mme la duchesse de Mortemart, troisième fille de feu M. Colbert, commença d'avoir la petite vérole déclarée; elle étoit à Marly avec le Roi et même la plupart des dames l'avoient visitée au commencement de son mal, croyant qu'elle n'eût qu'une simple fièvre, quoiqu'elle eût déjà plusieurs élevures de la petite vérole, ce qui leur donna une extrême appréhension.

9 juin. — Le 9, on sut que M. le marquis de Royan [3], frère de feu M. le comte d'Olonne, étoit mort à Paris d'apoplexie, et l'on eut nouvelle, en même temps, que M. de Savoie s'opiniâtroit à ne vouloir rien faire de ce que le Roi souhaitoit de lui, et que la guerre commençoit dans le Piémont.

On sut aussi que M. de Bavière s'étoit seulement blessé en tombant de cheval, et qu'il étoit arrivé en brancard à l'armée de l'Empereur.

10 juin. — Le 10, on apprit la mort de M. le marquis de Graves, ci-devant sous-gouverneur de Monsieur, frère du Roi, et

1. Parent proche de M. de Pontchartrain, contrôleur général, et de M. de Châteauneuf, secrétaire d'État; il étoit des agents de la dernière assemblée, et alloit sortir de fonction; son collègue étoit l'abbé de Villars, fils du marquis de Villars, chevalier de l'Ordre.

2. Ci-devant archevêque d'Aix, et auparavant évêque de Lavaur; on l'avoit connu d'abord à la cour sous le nom de l'abbé de la Berchère, et il avoit été aumônier du Roi.

3. Il étoit de la maison de la Trémoille, mais il n'avoit jamais fait aucune figure à la cour; il avoit épousé une fille cadette de feu M. le duc de Noirmoutier, qui étoit de même maison que lui.

alors son maître de la garde-robe, et l'on sut que Monseigneur étoit arrivé en bonne santé à son armée.

11 juin. — Le 11, Mme de Montespan fut assez mal d'une perte de sang dans la maison des filles de Saint-Joseph à Paris, dont elle étoit en quelque manière la fondatrice, y ayant fait quantité d'augmentations considérables.

On apprit, le même jour, que M. le marquis de Clérembault, brigadier d'infanterie, s'étant approché trop près d'un château qui étoit dans les montagnes de Piémont, où on lui dit faussement qu'il y avoit garnison françoise, avoit été pris par les gens du duc de Savoie, qui étoient dans ce château.

On sut aussi, ce jour-là, que le Roi avoit pardonné aux deux enfants de M. le duc de la Rochefoucauld, permettant à M. le duc de la Roche-Guyon, qui étoit l'aîné, d'aller faire auprès de Monseigneur les fonctions de grand maître de la garde-robe, et à M. le marquis de Liancourt, qui étoit le cadet, d'aller en Italie servir d'aide de camp auprès de M. de Catinat. A cette grâce, si charmante pour M. de la Rochefoucauld, le Roi ajouta encore celle de lui donner le fonds de la garde-robe de Monseigneur, dont feu M. le duc de Montausier avoit disposé jusqu'à sa mort [1], se reposant toujours pour le choix des habits de Monseigneur sur les soins de sa fille, Mme la duchesse d'Uzès.

Il y avoit quelque temps que toutes les nouvelles de Catalogne portoient que les esprits des peuples de cette province de la domination d'Espagne paroissoient très disposés à la révolte, ce qui auroit fait une grande diversion, et auroit attiré toutes les forces des Espagnols de ce côté-là; mais il n'y avoit encore rien d'assez certain pour qu'on y pût faire fond sans crainte de se tromper.

12 juin. — Le 12, on apprit que, par une politique bien dangereuse pour la religion catholique, le duc de Savoie avoit non seulement donné liberté tout entière dans ses États aux Vaudois, qui avoient toujours été révoltés contre lui, et fait sortir tous ceux qu'il tenoit dans ses prisons, mais qu'il leur avoit même donné des armes pour se défendre contre les François.

13 juin. — Le 13, on sut qu'il avoit paru une flotte angloise

1. Parce qu'ayant été son gouverneur il étoit encore alors son premier gentilhomme de la chambre.

composée de trente ou trente-cinq vaisseaux entre Dunkerque et Calais.

14 juin. — Le 14, on apprit que le petit duc de Richmond, fils naturel du feu roi d'Angleterre et de Mme de Portsmouth, avoit la petite vérole à l'armée de Monseigneur, et, le lendemain, on sut que M. le Duc étoit attaqué de la même maladie; ce qui faisoit beaucoup appréhender pour Monseigneur qui ne l'avoit jamais eue.

16 juin. — Le 16, on apprit que la flotte du Roi avoit souffert un grand coup de vent, qui l'avoit obligée de rentrer dans Brest.

17 juin. — Le 17, on sut que Mme la duchesse de Savoie étoit accouchée d'une fille morte, n'étant grosse que de cinq mois, et que M. l'archevêque de Lyon avoit fait arrêter un bâtard de feu M. de Savoie, qui, venant de Paris et tâchant de repasser en Piémont, avoit cru pouvoir passer à Lyon *incognito*.

18 juin. — Le 18, M. de Louvois [1] eut nouvelle que M. le comte de Châteaurenaud, lieutenant général des armées navales du Roi, qui venoit de Toulon pour passer à Brest, avoit passé le détroit de Gibraltar avec six gros vaisseaux et quatre brûlots, malgré vingt-deux vaisseaux anglois, hollandois et espagnols qui l'attendoient au passage.

On sut aussi que Monseigneur avoit fait faire des ponts sur le Rhin auprès de Philipsbourg, ce qui faisoit croire qu'il avoit quelque envie de passer le Rhin.

On apprit encore que M. le marquis d'Urfé [2], enseigne des gardes du corps, avoit été mis en prison en arrivant à l'armée de Monseigneur, pour avoir manqué d'y arriver au temps qui lui avoit été ordonné; grande sévérité, mais absolument nécessaire pour l'observation de la discipline et pour le bien du service du Roi!

On croyoit alors que le prince d'Orange étoit passé en Irlande et qu'il n'avoit fait paroître sa flotte aux dunes que pour amuser les François pendant qu'il faisoit son passage.

1. Cela n'étoit pas naturellement de son fait, la marine appartenant à M. de Seignelay; mais il avoit des correspondants de tous côtés, afin d'avoir des nouvelles, et le Roi lui avoit ordonné de les lui faire savoir, soit qu'elles fussent assurées ou incertaines.
2. C'étoit le même qui étoit menin de Monseigneur.

Ce fut aussi en ce temps-là que M. le marquis de Gesvres [1] se trouva dans un extrême embarras : il voyoit que plusieurs mariages, qu'on avoit proposés pour lui, s'étoient rompus par les difficultés que monsieur son père et madame sa mère y avoient apportées, et que celui qu'il avoit conclu avec Mlle de Boisfranc [2] alloit encore se rompre de même; d'ailleurs, il étoit pressé de la nécessité de ses affaires, parce qu'il devoit considérablement, et il appréhendoit avec raison de n'être point duc et pair, s'il n'avoit pas de quoi retirer la terre de Gesvres en cas que les créanciers de monsieur son père la fissent vendre; ce qui étoit presque certain, puisqu'elle étoit menacée d'être bientôt saisie réellement. Dans cette perplexité, il agit auprès du Roi par lui et par ses amis [3], et Sa Majesté, ayant approuvé son mariage avec Mlle de Boisfranc par sa signature qu'elle voulut bien mettre au contrat, il crut qu'il ne pouvoit se dispenser de faire faire des sommations à monsieur son père, et, suivant la coutume, il fit accompagner l'huissier qui alloit les faire de deux de ses plus proches parents qui furent : M. de Novion [4], le jeune, président au mortier, et M. le comte de Saulx, mestre de camp du régiment de Monsieur, frère du Roi. M. le duc de Gesvres refusa de signer le contrat de son fils; mais, sachant que, le même jour, il avoit épousé Mlle de Boisfranc, il écrivit à M. Bontemps, premier valet de chambre du Roi, le priant de vouloir dire à Sa Majesté que, par respect pour elle, il signeroit son contrat de mariage [5].

19 juin. — Le 19, sur la très humble requête du clergé, le Roi agita dans son conseil, qui fut composé de M. le chancelier, de M. l'archevêque de Paris, et de M. de Pontchartrain, contrôleur général, deux choses qui avoient fait depuis plusieurs années beaucoup de peine au clergé de France.

La première étoit que, quand le Roi donnoit des évêchés, des

1. Fils aîné de M. le duc de Gesvres, et reçu en survivance de sa charge de premier gentilhomme de la chambre du Roi.

2. Fille de Boisfranc, qui avoit été trésorier de la maison de Monsieur, frère du Roi, qui s'étoit enfin tiré des affaires qu'on lui avoit faites.

3. M. le duc de la Feuillade et M. le duc de la Rochefoucauld.

4. Il s'appeloit en son nom Potier, aussi bien que M. de Gesvres.

5. Depuis, il ne voulut plus signer, parce qu'il sut qu'il y avoit dans le contrat de mariage des choses contraires à ses intérêts, et il fit approuver au Roi qu'il ne signeroit point.

composée de trente ou trente-cinq vaisseaux entre Dunkerque et Calais.

14 juin. — Le 14, on apprit que le petit duc de Richmond, fils naturel du feu roi d'Angleterre et de Mme de Portsmouth, avoit la petite vérole à l'armée de Monseigneur, et, le lendemain, on sut que M. le Duc étoit attaqué de la même maladie; ce qui faisoit beaucoup appréhender pour Monseigneur qui ne l'avoit jamais eue.

16 juin. — Le 16, on apprit que la flotte du Roi avoit souffert un grand coup de vent, qui l'avoit obligée de rentrer dans Brest.

17 juin. — Le 17, on sut que Mme la duchesse de Savoie étoit accouchée d'une fille morte, n'étant grosse que de cinq mois, et que M. l'archevêque de Lyon avoit fait arrêter un bâtard de feu M. de Savoie, qui, venant de Paris et tâchant de repasser en Piémont, avoit cru pouvoir passer à Lyon *incognito*.

18 juin. — Le 18, M. de Louvois [1] eut nouvelle que M. le comte de Châteaurenaud, lieutenant général des armées navales du Roi, qui venoit de Toulon pour passer à Brest, avoit passé le détroit de Gibraltar avec six gros vaisseaux et quatre brûlots, malgré vingt-deux vaisseaux anglois, hollandois et espagnols qui l'attendoient au passage.

On sut aussi que Monseigneur avoit fait faire des ponts sur le Rhin auprès de Philipsbourg, ce qui faisoit croire qu'il avoit quelque envie de passer le Rhin.

On apprit encore que M. le marquis d'Urfé [2], enseigne des gardes du corps, avoit été mis en prison en arrivant à l'armée de Monseigneur, pour avoir manqué d'y arriver au temps qui lui avoit été ordonné; grande sévérité, mais absolument nécessaire pour l'observation de la discipline et pour le bien du service du Roi!

On croyoit alors que le prince d'Orange étoit passé en Irlande et qu'il n'avoit fait paroître sa flotte aux dunes que pour amuser les François pendant qu'il faisoit son passage.

1. Cela n'étoit pas naturellement de son fait, la marine appartenant à M. de Seignelay; mais il avoit des correspondants de tous côtés, afin d'avoir des nouvelles, et le Roi lui avoit ordonné de les lui faire savoir, soit qu'elles fussent assurées ou incertaines.

2. C'étoit le même qui étoit menin de Monseigneur.

Ce fut aussi en ce temps-là que M. le marquis de Gesvres [1] se trouva dans un extrême embarras : il voyoit que plusieurs mariages, qu'on avoit proposés pour lui, s'étoient rompus par les difficultés que monsieur son père et madame sa mère y avoient apportées, et que celui qu'il avoit conclu avec Mlle de Boisfranc [2] alloit encore se rompre de même; d'ailleurs, il étoit pressé de la nécessité de ses affaires, parce qu'il devoit considérablement, et il appréhendoit avec raison de n'être point duc et pair, s'il n'avoit pas de quoi retirer la terre de Gesvres en cas que les créanciers de monsieur son père la fissent vendre; ce qui étoit presque certain, puisqu'elle étoit menacée d'être bientôt saisie réellement. Dans cette perplexité, il agit auprès du Roi par lui et par ses amis [3], et Sa Majesté, ayant approuvé son mariage avec Mlle de Boisfranc par sa signature qu'elle voulut bien mettre au contrat, il crut qu'il ne pouvoit se dispenser de faire faire des sommations à monsieur son père, et, suivant la coutume, il fit accompagner l'huissier qui alloit les faire de deux de ses plus proches parents qui furent : M. de Novion [4], le jeune, président au mortier, et M. le comte de Saulx, mestre de camp du régiment de Monsieur, frère du Roi. M. le duc de Gesvres refusa de signer le contrat de son fils; mais, sachant que, le même jour, il avoit épousé Mlle de Boisfranc, il écrivit à M. Bontemps, premier valet de chambre du Roi, le priant de vouloir dire à Sa Majesté que, par respect pour elle, il signeroit son contrat de mariage [5].

19 juin. — Le 19, sur la très humble requête du clergé, le Roi agita dans son conseil, qui fut composé de M. le chancelier, de M. l'archevêque de Paris, et de M. de Pontchartrain, contrôleur général, deux choses qui avoient fait depuis plusieurs années beaucoup de peine au clergé de France.

La première étoit que, quand le Roi donnoit des évêchés, des

1. Fils aîné de M. le duc de Gesvres, et reçu en survivance de sa charge de premier gentilhomme de la chambre du Roi.

2. Fille de Boisfranc, qui avoit été trésorier de la maison de Monsieur, frère du Roi, qui s'étoit enfin tiré des affaires qu'on lui avoit faites.

3. M. le duc de la Feuillade et M. le duc de la Rochefoucauld.

4. Il s'appeloit en son nom Potier, aussi bien que M. de Gesvres.

5. Depuis, il ne voulut plus signer, parce qu'il sut qu'il y avoit dans le contrat de mariage des choses contraires à ses intérêts, et il fit approuver au Roi qu'il ne signeroit point.

composée de trente ou trente-cinq vaisseaux entre Dunkerque et Calais.

14 juin. — Le 14, on apprit que le petit duc de Richmond, fils naturel du feu roi d'Angleterre et de Mme de Portsmouth, avoit la petite vérole à l'armée de Monseigneur, et, le lendemain, on sut que M. le Duc étoit attaqué de la même maladie; ce qui faisoit beaucoup appréhender pour Monseigneur qui ne l'avoit jamais eue.

16 juin. — Le 16, on apprit que la flotte du Roi avoit souffert un grand coup de vent, qui l'avoit obligée de rentrer dans Brest.

17 juin. — Le 17, on sut que Mme la duchesse de Savoie étoit accouchée d'une fille morte, n'étant grosse que de cinq mois, et que M. l'archevêque de Lyon avoit fait arrêter un bâtard de feu M. de Savoie, qui, venant de Paris et tâchant de repasser en Piémont, avoit cru pouvoir passer à Lyon *incognito*.

18 juin. — Le 18, M. de Louvois [1] eut nouvelle que M. le comte de Châteaurenaud, lieutenant général des armées navales du Roi, qui venoit de Toulon pour passer à Brest, avoit passé le détroit de Gibraltar avec six gros vaisseaux et quatre brûlots, malgré vingt-deux vaisseaux anglois, hollandois et espagnols qui l'attendoient au passage.

On sut aussi que Monseigneur avoit fait faire des ponts sur le Rhin auprès de Philipsbourg, ce qui faisoit croire qu'il avoit quelque envie de passer le Rhin.

On apprit encore que M. le marquis d'Urfé [2], enseigne des gardes du corps, avoit été mis en prison en arrivant à l'armée de Monseigneur, pour avoir manqué d'y arriver au temps qui lui avoit été ordonné; grande sévérité, mais absolument nécessaire pour l'observation de la discipline et pour le bien du service du Roi!

On croyoit alors que le prince d'Orange étoit passé en Irlande et qu'il n'avoit fait paroître sa flotte aux dunes que pour amuser les François pendant qu'il faisoit son passage.

1. Cela n'étoit pas naturellement de son fait, la marine appartenant à M. de Seignelay; mais il avoit des correspondants de tous côtés, afin d'avoir des nouvelles, et le Roi lui avoit ordonné de les lui faire savoir, soit qu'elles fussent assurées ou incertaines.

2. C'étoit le même qui étoit menin de Monseigneur.

Ce fut aussi en ce temps-là que M. le marquis de Gesvres [1] se trouva dans un extrême embarras : il voyoit que plusieurs mariages, qu'on avoit proposés pour lui, s'étoient rompus par les difficultés que monsieur son père et madame sa mère y avoient apportées, et que celui qu'il avoit conclu avec Mlle de Boisfranc [2] alloit encore se rompre de même; d'ailleurs, il étoit pressé de la nécessité de ses affaires, parce qu'il devoit considérablement, et il appréhendoit avec raison de n'être point duc et pair, s'il n'avoit pas de quoi retirer la terre de Gesvres en cas que les créanciers de monsieur son père la fissent vendre; ce qui étoit presque certain, puisqu'elle étoit menacée d'être bientôt saisie réellement. Dans cette perplexité, il agit auprès du Roi par lui et par ses amis [3], et Sa Majesté, ayant approuvé son mariage avec Mlle de Boisfranc par sa signature qu'elle voulut bien mettre au contrat, il crut qu'il ne pouvoit se dispenser de faire faire des sommations à monsieur son père, et, suivant la coutume, il fit accompagner l'huissier qui alloit les faire de deux de ses plus proches parents qui furent : M. de Novion [4], le jeune, président au mortier, et M. le comte de Saulx, mestre de camp du régiment de Monsieur, frère du Roi. M. le duc de Gesvres refusa de signer le contrat de son fils; mais, sachant que, le même jour, il avoit épousé Mlle de Boisfranc, il écrivit à M. Bontemps, premier valet de chambre du Roi, le priant de vouloir dire à Sa Majesté que, par respect pour elle, il signeroit son contrat de mariage [5].

19 juin. — Le 19, sur la très humble requête du clergé, le Roi agita dans son conseil, qui fut composé de M. le chancelier, de M. l'archevêque de Paris, et de M. de Pontchartrain, contrôleur général, deux choses qui avoient fait depuis plusieurs années beaucoup de peine au clergé de France.

La première étoit que, quand le Roi donnoit des évêchés, des

1. Fils aîné de M. le duc de Gesvres, et reçu en survivance de sa charge de premier gentilhomme de la chambre du Roi.

2. Fille de Boisfranc, qui avoit été trésorier de la maison de Monsieur, frère du Roi, qui s'étoit enfin tiré des affaires qu'on lui avoit faites.

3. M. le duc de la Feuillade et M. le duc de la Rochefoucauld.

4. Il s'appeloit en son nom Potier, aussi bien que M. de Gesvres.

5. Depuis, il ne voulut plus signer, parce qu'il sut qu'il y avoit dans le contrat de mariage des choses contraires à ses intérêts, et il fit approuver au Roi qu'il ne signeroit point.

composée de trente ou trente-cinq vaisseaux entre Dunkerque et Calais.

14 juin. — Le 14, on apprit que le petit duc de Richmond, fils naturel du feu roi d'Angleterre et de Mme de Portsmouth, avoit la petite vérole à l'armée de Monseigneur, et, le lendemain, on sut que M. le Duc étoit attaqué de la même maladie; ce qui faisoit beaucoup appréhender pour Monseigneur qui ne l'avoit jamais eue.

16 juin. — Le 16, on apprit que la flotte du Roi avoit souffert un grand coup de vent, qui l'avoit obligée de rentrer dans Brest.

17 juin. — Le 17, on sut que Mme la duchesse de Savoie étoit accouchée d'une fille morte, n'étant grosse que de cinq mois, et que M. l'archevêque de Lyon avoit fait arrêter un bâtard de feu M. de Savoie, qui, venant de Paris et tâchant de repasser en Piémont, avoit cru pouvoir passer à Lyon *incognito*.

18 juin. — Le 18, M. de Louvois [1] eut nouvelle que M. le comte de Châteaurenaud, lieutenant général des armées navales du Roi, qui venoit de Toulon pour passer à Brest, avoit passé le détroit de Gibraltar avec six gros vaisseaux et quatre brûlots, malgré vingt-deux vaisseaux anglois, hollandois et espagnols qui l'attendoient au passage.

On sut aussi que Monseigneur avoit fait faire des ponts sur le Rhin auprès de Philipsbourg, ce qui faisoit croire qu'il avoit quelque envie de passer le Rhin.

On apprit encore que M. le marquis d'Urfé [2], enseigne des gardes du corps, avoit été mis en prison en arrivant à l'armée de Monseigneur, pour avoir manqué d'y arriver au temps qui lui avoit été ordonné; grande sévérité, mais absolument nécessaire pour l'observation de la discipline et pour le bien du service du Roi!

On croyoit alors que le prince d'Orange étoit passé en Irlande et qu'il n'avoit fait paroître sa flotte aux dunes que pour amuser les François pendant qu'il faisoit son passage.

1. Cela n'étoit pas naturellement de son fait, la marine appartenant à M. de Seignelay; mais il avoit des correspondants de tous côtés, afin d'avoir des nouvelles, et le Roi lui avoit ordonné de les lui faire savoir, soit qu'elles fussent assurées ou incertaines.

2. C'étoit le même qui étoit menin de Monseigneur.

Ce fut aussi en ce temps-là que M. le marquis de Gesvres [1] se trouva dans un extrême embarras : il voyoit que plusieurs mariages, qu'on avoit proposés pour lui, s'étoient rompus par les difficultés que monsieur son père et madame sa mère y avoient apportées, et que celui qu'il avoit conclu avec Mlle de Boisfranc [2] alloit encore se rompre de même; d'ailleurs, il étoit pressé de la nécessité de ses affaires, parce qu'il devoit considérablement, et il appréhendoit avec raison de n'être point duc et pair, s'il n'avoit pas de quoi retirer la terre de Gesvres en cas que les créanciers de monsieur son père la fissent vendre; ce qui étoit presque certain, puisqu'elle étoit menacée d'être bientôt saisie réellement. Dans cette perplexité, il agit auprès du Roi par lui et par ses amis [3], et Sa Majesté, ayant approuvé son mariage avec Mlle de Boisfranc par sa signature qu'elle voulut bien mettre au contrat, il crut qu'il ne pouvoit se dispenser de faire faire des sommations à monsieur son père, et, suivant la coutume, il fit accompagner l'huissier qui alloit les faire de deux de ses plus proches parents qui furent : M. de Novion [4], le jeune, président au mortier, et M. le comte de Saulx, mestre de camp du régiment de Monsieur, frère du Roi. M. le duc de Gesvres refusa de signer le contrat de son fils; mais, sachant que, le même jour, il avoit épousé Mlle de Boisfranc, il écrivit à M. Bontemps, premier valet de chambre du Roi, le priant de vouloir dire à Sa Majesté que, par respect pour elle, il signeroit son contrat de mariage [5].

19 juin. — Le 19, sur la très humble requête du clergé, le Roi agita dans son conseil, qui fut composé de M. le chancelier, de M. l'archevêque de Paris, et de M. de Pontchartrain, contrôleur général, deux choses qui avoient fait depuis plusieurs années beaucoup de peine au clergé de France.

La première étoit que, quand le Roi donnoit des évêchés, des

1. Fils aîné de M. le duc de Gesvres, et reçu en survivance de sa charge de premier gentilhomme de la chambre du Roi.

2. Fille de Boisfranc, qui avoit été trésorier de la maison de Monsieur, frère du Roi, qui s'étoit enfin tiré des affaires qu'on lui avoit faites.

3. M. le duc de la Feuillade et M. le duc de la Rochefoucauld.

4. Il s'appeloit en son nom Potier, aussi bien que M. de Gesvres.

5. Depuis, il ne voulut plus signer, parce qu'il sut qu'il y avoit dans le contrat de mariage des choses contraires à ses intérêts, et il fit approuver au Roi qu'il ne signeroit point.

abbayes, ou d'autres semblables bénéfices, qui étoient à sa nomination, depuis le jour qu'il y avoit nommé un économe pour en administrer le revenu jusqu'au jour que le titulaire en ayant obtenu des bulles du Pape en prenoit possession, le Roi prenoit le tiers du revenu, dont il faisoit certainement un très saint usage, puisque M. Pellisson, maître des requêtes, qui en avoit la commission, avoit le soin de le distribuer pour la subsistance des nouveaux convertis, sur les ordres qu'il en recevoit du Roi.

La seconde étoit que, peu de temps après que M. de Boucherat fut nommé chancelier, il avoit obligé le Roi à donner une déclaration, par laquelle il vouloit que les bénéficiers, qui étoient gros décimateurs dans chaque paroisse, donnassent aux curés trois cents livres de pension congrue, exempte de toutes charges, et cent cinquante livres aux vicaires, qui seroient établis dans les paroisses où ils seroient nécessaires, à la discrétion des évêques.

Ces deux choses furent réglées ce jour-là, et le Roi, qui songeoit également à donner de bons curés aux paroisses de son royaume, en leur assurant un revenu honnête, et à soulager le clergé qui venoit de lui faire un si grand présent, apporta plusieurs modifications à la déclaration des portions congrues des curés et des vicaires, et ordonna que les bénéficiers qui devoient quelque chose de reste du tiers de l'économat en demeureroient quittes, en payant comptant le tiers de ce qu'ils devoient.

20 juin. — Le 20, on eut nouvelle que l'armée de Flandre s'étoit partagée en deux; que M. le maréchal duc de Luxembourg, avec la meilleure partie, avoit marché vers le pays d'entre Sambre et Meuse, en dessein de se joindre à M. de Boufflers, qui étoit campé entre Dinant et Charlemont avec quinze bataillons et soixante escadrons, et de s'opposer aux desseins de M. de Waldeck qui marchoit du côté de Dinant à la tête de l'armée de Hollande, ayant un corps en deçà, et un en delà de la Meuse, pendant que M. le maréchal d'Humières, avec le reste de l'armée et les troupes qu'il pourroit tirer des places, composeroit un corps de douze à quinze mille hommes pour tenir tête à M. de Castanaga, gouverneur des Pays-Bas espagnols, qui étoit avec un corps de troupes du côté de la Lys, vers les retranchements qui couvroient la frontière des terres de France.

Le Roi étoit alors dans de grandes inquiétudes au sujet de son armée navale, que les vents contraires empêchoient de res-

sortir de Brest, et par conséquent de pouvoir faire les entreprises auxquelles Sa Majesté l'avoit destinée [1].

Le bruit couroit alors que le Roi avoit cassé le marquis de Clérembault, pour n'avoir pas fait en Italie ce qui lui avoit été ordonné [2], et pour s'être laissé prendre n'étant pas à la tête de sa brigade; et l'on disoit que Sa Majesté avoit même donné son régiment à son lieutenant-colonel.

21 juin. — Le 21, le Roi signa le contrat de mariage de M. Nicolaÿ, premier président de la chambre des comptes de Paris, avec Mlle le Camus, fille du lieutenant civil; ils avoient conclu promptement ce mariage et avoient bien fait, car, depuis un an, il s'étoit rompu trop d'affaires pour Mlle le Camus [3].

Le même jour, le marquis d'Ogliani [4], ambassadeur de Savoie, auprès duquel le Roi avoit mis Saint-Olon [5], l'un de ses gentilshommes ordinaires, pour l'empêcher de se retirer sans bruit, parce que Sa Majesté vouloit l'avoir en otage pour la sûreté de M. de Rébenac, vint trouver à Versailles M. de Croissy, à cause que le Roi ne vouloit plus lui donner d'audience, et, après la conférence qu'il eut avec ce ministre, il laissa entendre aux courtisans qu'il ne désespéroit pas de voir finir les affaires par un accommodement; mais il le désiroit fortement, et l'on se flatte aisément des choses que l'on souhaite avec passion.

22 juin. — Le 22, on eut nouvelle à la cour que M. le marquis de Souvré, second fils de M. de Louvois, et mestre de camp

1. C'auroit été un cruel chagrin au Roi d'avoir fait pour vingt-cinq millions de livres de dépense pour mettre cette flotte en état, et que cela n'eût servi de rien.

2. Ce bruit courut à la vérité, et tout le monde le crut véritable, quoiqu'il ne le fût pas, car le marquis de Clérembault ne fut point cassé, mais il demeura longtemps prisonnier en attendant un échange, quoique le duc de Savoie eût relâché sur sa parole un nommé Boissière, colonel d'un régiment de milice, qui avoit été pris avec lui.

3. Celle avec M. de Harlay, fils du premier président, celle avec le fils de M. le président de Maisons, et celle avec M. le marquis de Gesvres.

4. Fort honnête homme, et fort affectionné aux intérets de son maître, avec lequel il s'étoit brouillé pour lui avoir mandé la vérité touchant sa rupture avec la France.

Il étoit arrivé un autre ambassadeur pour le relever, qu'on laissa longtemps à Orléans, ne voulant pas le reconnoître; mais on lui permit enfin de venir à Paris, et l'on mit aussi auprès de lui un autre gentilhomme ordinaire nommé du Liébois.

5. C'étoit le même qui avoit été envoyé extraordinaire pour le Roi à Gênes.

de cavalerie, ayant été commandé pour l'escorte des fourrageurs de l'armée de Monseigneur, et ayant remarqué qu'un parti des ennemis, qui étoit dans une petite île du Rhin, les incommodoit en tiraillant sur eux, il avoit fait mettre pied à terre à quelques cavaliers pour les poster sur le bord de l'eau derrière des masures; mais quelques François étant venus escarmoucher sur le bord de la rivière contre les ennemis, ceux-ci avoient seulement tiré trois coups, dont M. de Souvré en avoit reçu un qui lui avoit percé le bras au-dessus de l'aisselle et que cependant on ne croyoit pas être extrêmement dangereux.

23 juin. — Le 23, on apprit, par un courrier de Brest, que M. le comte de Châteaurenaud y étoit arrivé avec les six gros vaisseaux de guerre et les quatre brûlots qu'il avoit amenés de la Méditerranée, et un grand convoi de vaisseaux qui l'avoient suivi. On sut, par les dépêches que ce courrier apporta, que M. de Châteaurenaud avoit passé le détroit de la manière suivante : comme il avoit eu avis que plusieurs vaisseaux ennemis l'attendoient au passage du détroit, il prit ses mesures de manière qu'il arriva sur le soir à l'embouchure, dans le dessein de passer à la faveur de la nuit, et il détacha un vaisseau devant lui, pour aller reconnoître et lui faire les signaux nécessaires; mais, quand la nuit fut venue, il vint un calme qui l'obligea de demeurer dans le même endroit où il se trouva. Le lendemain matin, il s'éleva un vent frais, et, le vaisseau qu'il avoit détaché lui ayant fait les signaux, il prit la résolution de passer en dépit des ennemis et d'essayer seulement de prendre le vent sur eux en rangeant le plus qu'il pourroit les côtes d'Afrique; mais cela lui fut impossible, car il trouva vingt-trois vaisseaux de guerre ennemis qui l'attendoient, et qui se tenoient comme en haie des deux côtés du passage pour l'enfermer. Cela ne l'étonna pas néanmoins, et, ayant fait passer devant lui ses quatre brûlots, il les suivit avec ses six vaisseaux de guerre et fit son arrière-garde des vaisseaux marchands qui le suivoient. En cet ordre, il passa fièrement au milieu de la flotte des ennemis qui n'osèrent l'attaquer, quoiqu'en passant il les saluât de ses deux bordées, et il sortit en peu de temps du détroit. Quand il se vit dans l'Océan et que les ennemis n'avoient osé l'attaquer, il regarda s'il ne lui manquoit aucun vaisseau de son convoi, et remarqua qu'un vaisseau marchand de Saint-Malo, n'étant pas si bon voilier que les autres, étoit de-

meuré derrière, et que les neuf plus gros vaisseaux des ennemis lui donnoient chasse. Alors il embrouilla ses voiles pour l'attendre, et lui donna le temps de le rejoindre, et, quand il l'eut rejoint, il remit ses voiles au vent, se moquant des vaisseaux ennemis qui étoient venus jusqu'à une demi-portée de canon près de lui; et, ayant fait le reste de sa route heureusement, il arriva sans rien perdre dans le port de Brest [1], tout prêt à en repartir avec le reste de l'armée navale, aussitôt que le vent seroit propre pour le faire.

24 juin. — Le 24, on apprit que Monseigneur avoit été obligé de se faire saigner, parce que, comme il y avoit longtemps qu'il n'avoit mis de bottes, les siennes par la grande chaleur lui ayant fait venir quelque mal à la jambe qui ressemblait à un érésipèle, les médecins avoient jugé une saignée nécessaire pour en prévenir les suites.

On sut, le même jour, que la petite ville de Vic, en Catalogne, qui n'est qu'à sept lieues de Barcelone, avoit été réduite sous l'obéissance du Roi par M. de Longueval, maréchal de camp, et que les habitants avoient envoyé jurer fidélité au Roi entre les mains de M. le duc de Noailles.

25 juin. — Le 25, Mme la duchesse d'Épernon [2], qui avoit perdu son mari depuis un mois, présenta un placet au Roi, par lequel elle le supplioit de vouloir permettre que mademoiselle sa fille en se mariant fît passer la duché sur la tête de celui qu'elle épouserait [3]. Cette affaire n'étoit pas sans difficulté; il est vrai que la duché d'Épernon étoit femelle, et que, par cette raison, elle étoit dévolue à feu M. de Rouillac, neveu du duc d'Épernon, dernier mort, lequel avoit pris le nom de duc d'Épernon, et l'avoit porté jusqu'à sa mort, et, par la même raison, sa fille étoit aussi en droit d'avoir la duché et de la faire passer sur la tête de son mari. Mais malheureusement, M. de Rouillac, qui jouissait de la terre d'Épernon, avoit eu beau prendre le titre de duc et faire

1. A la réserve de plusieurs malades qu'il fut obligé de laisser à Brest, où M. de Seignelay faisoit toujours tenir des matelots de rechange.

2. Elle étoit fille aînée de feu M. d'Etampes, conseiller d'Etat, et avoit épousé en premières noces M. le comte de Selles, fils aîné de feu M. le comte de Béthune, duquel elle n'avoit point eu d'enfants.

3. Elle étoit fille unique et avoit de grands biens avec quelques dettes; on croyoit qu'elle pourroit épouser un des enfants de M. de Louvois, et le faire duc par ce moyen.

mettre le manteau ducal à son carrosse, le Roi n'avoit jamais voulu le reconnoître pour tel, ni lui accorder les honneurs du Louvre, et le parlement avoit suivi l'exemple du Roi.

26 juin. — Le 26, on apprit que l'armée navale du Roi étoit enfin sortie de Brest, et qu'elle avoit ordre d'aller chercher partout celle des ennemis.

On sut aussi que le prince d'Orange étoit arrivé à Chester, dans le dessein de s'embarquer pour passer en Irlande.

28 juin. — Le 28, on apprit que M. de Catinat s'étoit retiré avec ses troupes du côté de Pignerol [1], parce que M. de Louvigny [2] étoit arrivé aux environs de Turin avec trois mille chevaux du Milanois, lesquels étoient suivis de près par six mille hommes de pied, outre quatre mille Suisses que M. de Savoie faisoit lever en toute diligence [3]. On sut aussi que, pour fortifier son armée d'Italie, le Roi y faisoit marcher huit ou dix mille hommes, tant de son armée de Catalogne que des places de Franche-Comté, que ce corps devoit être mené au delà des monts par M. de Larrey, maréchal de camp, et que M. de Saint-Ruth, lieutenant général, alloit commander en sa place en Dauphiné.

30 juin. — Le dernier jour de juin, on sut, par des lettres d'Angleterre, que M. le comte de Roye [4], ci-devant lieutenant général des armées du Roi, et beau-frère de MM. les maréchaux de Duras et de Lorge, étoit mort en ce pays-là d'une colique qui l'avoit emporté en deux jours de temps. Il fut regretté de tout le monde, parce que c'étoit un fort brave et fort honnête gentilhomme, et on le plaignoit d'autant plus qu'il était mort dans la religion prétendue réformée.

On parloit alors à la cour d'un démêlé qui faisoit beaucoup de bruit parmi le clergé de France, et qui étoit arrivé lorsqu'on y pensait le moins. Les députés de la province de Lyon, ayant demandé qu'on rendît compte de la dépense de cinquante mille

1. Ce n'étoit pas qu'il appréhendât les forces de M. de Savoie, lesquelles n'étoient pas encore ensemble, mais il avoit cru ce poste plus sûr pour tirer ses convois de Pignerol.

2. Gentilhomme des Pays-Bas espagnols, qui avoit toujours servi le roi d'Espagne dans sa cavalerie, et y étoit parvenu aux premiers emplois.

3. Il avoit peu d'argent pour faire cette levée, et, quand il l'auroit faite facilement, ce n'auroient toujours été que de nouvelles troupes, et par conséquent fort mauvaises.

4. Fils de feu M. le comte de Roucy, de la maison de la Rochefoucauld, et un des plus grands seigneurs du royaume.

livres accordées dans la dernière assemblée par le clergé pour la subsistance des nouveaux convertis, M. l'archevêque de Paris, qui présidoit à l'assemblée, crut avoir raison de s'en offenser, et, les députés soutenant vigoureusement leur demande, parce qu'ils en avoient ordre de leur province, la chose s'échauffa de telle manière qu'ayant été mise en délibération, il n'y eut que M. l'évêque de Laon [1] qui représenta qu'avant que de la décider il falloit en écrire à M. l'archevêque de Lyon [2], qui étoit absent, pour savoir ses raisons, et qu'on ne pouvoit moins faire que de rendre cette déférence à un prélat de son âge et de son mérite : tout le reste de l'assemblée fut d'avis contraire; on déchargea les receveurs de rendre compte de cette somme; on défendit aux députés de la province de Lyon d'en faire jamais aucune demande, à peine d'être privés à la première assemblée de toute voix active et passive, et même on remua la question de la primatie de l'archevêque de Lyon, qui étoit depuis longtemps décidée en sa faveur.

JUILLET 1690

1er juillet. — Le premier jour de juillet, on eut nouvelle que M. de Luxembourg avoit repassé la rivière de Sambre auprès de Chasselet [3], et qu'il n'y avoit plus rien entre lui et l'armée de M. de Waldeck, ce qui faisoit espérer qu'il pourroit lui donner bataille.

Le même jour, le Roi, très content des services de M. Blouin, son premier valet de chambre, qui sortait de quartier d'auprès de lui, le gratifia d'une pension de trois mille livres.

On sut encore, le même jour, qu'on avoit détaché quelques régiments de cavalerie et de dragons de l'armée de Monseigneur

1. Frère de M. le duc d'Estrées, auquel M. le cardinal son oncle avoit cédé son évêché.

Il avoit été nourri enfant d'honneur de Mgr le Dauphin.

2. Second frère de feu M. le maréchal de Villeroy; c'étoit un homme de bon esprit, et qui avoit toujours vécu en grand seigneur et tenu un grand rang partout où il avoit été, étant même lieutenant général pour le Roi dans la province de Lyonnois, dignité peu ordinaire pour un archevêque.

3. Petite ville du pays de Liège, située sur la Sambre, à une lieue au-dessous de Charleroy.

pour aller renforcer celle de M. de Boufflers, la plupart des troupes de laquelle étoient allées joindre M. de Luxembourg.

2 juillet. — Le 2, on apprit que M. de Catinat avoit fait brûler Rivoli, maison de plaisance de M. de Savoie, parce qu'elle avoit refuser de contribuer, ce qui faisoit appréhender pour M. de Rébenac de la part de M. de Savoie, qui étoit homme à n'avoir peut-être guère d'égard à la représaille qu'on pourroit faire à Paris contre son ambassadeur.

3 juillet. — Le 3, on eut à la cour une des grandes joies qu'on y pouvoit avoir par l'arrivée de M. le chevalier de Vendôme, grand prieur de France, lequel, suivi du chevalier d'Aunay [1], que M. le duc du Maine envoyoit au Roi de sa part, apporta la nouvelle d'une victoire complète remportée par M. le maréchal duc de Luxembourg sur M. le prince de Waldeck, général de l'armée hollandoise, qui étoit grossie de quelques troupes de Saxe, de Brunswick, et des régiments anglois que le prince d'Orange avoit renvoyés. Voici comme M. le grand prieur en fit le récit au Roi :

« Le vendredi, qui étoit le dernier jour du mois de juin, M. de Luxembourg, qui avoit passé la Sambre après la jonction des troupes qui venoient de l'armée de M. de Boufflers, détacha M. de Chéladet, lieutenant-colonel de cavalerie, avec trois petites troupes pour aller apprendre des nouvelles des ennemis; mais il n'en avoit point pu apprendre, et revenoit pour joindre M. de Luxembourg, quand il le rencontra sur sa marche. Les officiers qui étoient à l'avant-garde lui demandèrent s'il n'avoit point vu les ennemis, et lui leur ayant répondu que non, ils lui montrèrent trois petites troupes sur une hauteur, en lui disant par raillerie qu'il ne les avoit pas bien cherchés. Chéladet, qui n'avoit pas encore rejoint son régiment, crut qu'il étoit de son devoir d'aller charger ces trois petites troupes des ennemis à la tête de son détachement; il y marcha sur-le-champ, les chargea, les battit, et les poussa jusqu'à ce qu'il trouva une ligne de cavalerie des ennemis composée de vingt-deux ou vingt-trois escadrons, qui l'obligea à se retirer aussi vite qu'il était venu.

« Cependant M. de Luxembourg, qui n'avoit marché qu'avec

1. Gentilhomme de Picardie qui avoit toujours été au service de feu M. le duc de Verneuil, oncle naturel du Roi, et qui, après sa mort, s'étoit attaché auprès de M. le duc du Maine.

peu d'escadrons pour reconnoître le pays, avoit envoyé chercher d'autre cavalerie, laquelle étant arrivée, il s'étoit avancé assez proche de cette ligne de cavalerie des ennemis; il ne fut pas longtemps sans la charger, il la rompit, et ses troupes la poussèrent si avant l'épée dans les reins qu'elles trouvèrent le corps de l'armée ennemie en bataille devant elle. Alors toute une aile de la cavalerie ennemie s'étant débandée sur celle de France, elle fut obligée de se retirer fort vite jusqu'à une petite ravine.

« M. de Luxembourg, qui n'avoit pu retenir l'emportement de ses troupes, avoit seulement gardé deux escadrons de gendarmerie et deux du régiment de Condé qui ne s'étoient point débandés, et les avoit postés sur une ligne au bord de la ravine, afin de pouvoir rallier ses troupes si elles venoient à être poussées par les ennemis. La chose arriva comme il l'avoit prévue et, voyant revenir sa cavalerie extrêmement vite et poursuivie vivement par celle des ennemis, il ordonna à M. le duc du Maine qu'aussitôt qu'elle aurait passé derrière ses quatre escadrons, il la ralliât, et en formât une seconde ligne, et même une troisième. M. le duc du Maine exécuta cet ordre avec toute la promptitude et toute l'habileté des plus anciens officiers, pendant que M. de Luxembourg, avec ses quatre escadrons, chargea si vigoureusement la cavalerie débandée des ennemis qu'il l'arrêta et l'obligea de balancer. En même temps, se servant du désordre où il l'avoit mise, il fit faire le *Zuruck* [1] à ses quatre escadrons, et les fit passer par les intervalles de la seconde ligne; les ennemis le vinrent encore charger deux fois, mais il fit toujours la même manœuvre, et se retira ainsi, plus d'une lieue et demie durant, devant toute la cavalerie des ennemis, après en avoir tué un grand nombre, fait beaucoup de prisonniers, et pris plusieurs étendards, sans avoir presque rien perdu de son côté. M. le comte de Marsin, brigadier de la gendarmerie, et M. de Rosamel y furent blessés, après avoir fait des merveilles aussi bien que leurs troupes.

« Comme le voisinage des ennemis faisoit espérer à M. de Luxembourg qu'il pourroit leur donner bataille, il ordonna que le même soir on fît repasser la Sambre aux gros équipages de son armée; il leur donna une escorte de deux ou trois mille hommes.

1. C'est une parole allemande qui veut dire retourner en arrière, et cela s'exécute tout d'un temps avec beaucoup de justesse.

Pour lui, il campa avec son armée au même endroit où il avoit résolu son campement, c'est-à-dire au village de Velaine. Le lendemain, vers la pointe du jour, on vint dire que l'armée de M. de Waldeck paroissoit en bataille du côté de Fleurus, et sur-le-champ il se résolut de la combattre; il alla reconnaître de quelle manière elle étoit postée, et, ayant remarqué qu'il étoit difficile de l'attaquer de front, à cause des ravines et des grandes haies qui la couvroient, dans lesquelles M. de Waldeck avoit jeté de l'infanterie; que la droite en étoit aussi couverte d'un village, mais que la gauche paroissoit n'être couverte de rien, il prit le parti d'amuser les ennemis par leur front en laissant un gros corps de troupes en bataille devant eux sous les ordres de M. de Gournay, lieutenant général, pendant que lui, avec le reste de son armée, feroit le tour par la gauche pour les aller prendre en flanc. La chose lui réussit comme il l'avoit espéré; il surprit les ennemis de ce côté-là, et, comme il vit qu'après l'avoir aperçu ils faisoient un mouvement pour s'opposer à lui, il dit à M. le grand prieur : « Ils sont perdus », et en même temps il les fit charger par sa cavalerie avec tant de vigueur que la leur ne put pas soutenir cet effort et s'enfuit de tous côtés; l'infanterie, qui se vit abandonnée par la cavalerie, ne fut pas ébranlée pour cela, et, faisant un grand feu, elle marcha piques baissées aux troupes victorieuses de M. de Luxembourg, lequel, voyant qu'on perdroit inutilement beaucoup de braves gens dans cette occasion, ne voulut pas qu'on chargeât ces désespérés.

« Il ordonna qu'on fît venir du canon, et celui des ennemis, qu'on avoit pris dès la première charge, servit tout à propos pour tirer contre eux; chaque coup faisoit une rue dans les bataillons, mais on les voyoit en même temps se resserrer comme auparavant. Cela ayant duré quelque temps, M. de Luxembourg fit charger cette infanterie ennemie par les brigades des gardes, de Champagne et de Navarre [1], et par tout ce qu'il avoit là de cavalerie en même temps. Ainsi elle fut rompue, et l'on en fit un grand carnage, et dans la plaine et dans le bois qui en étoit à un quart de lieue. »

Voilà à peu près la nouvelle qu'apporta M. le grand prieur,

1. Commandée par M. le duc de La Roche-Guyon, colonel de ce régiment, qui y fit des merveilles.

après laquelle, chacun lui demandant des nouvelles de ses amis, il dit qu'étant parti du champ de bataille avant que l'action fût entièrement finie, quoique la bataille fût certainement gagnée, il ne pouvoit savoir exactement le nombre des morts, des blessés et des prisonniers de part et d'autre; mais qu'il croyoit que les ennemis avoient eu quatre ou cinq mille hommes tués sur la place, qu'on leur avoit fait deux mille cinq cents prisonniers, et qu'ils avoient perdu grand nombre de drapeaux, d'étendards et de timbales et trente-six pièces de canon; que, du côté des Français, il pouvoit y avoir eu deux mille hommes de tués, du nombre desquels étoient MM. du Metz [1] et de Gournay, lieutenants généraux, M. de Bartillat [2], mestre de camp de cavalerie, M. le marquis de Nogaret [3], M. le marquis de Soyecourt [4], et peut-être aussi M. le chevalier, son frère, qu'on ne retrouvoit plus, M. de Jussac [5], premier gentilhomme de la chambre de M. le duc du Maine, M. de Janvry [6], son aide de camp, et M. de Chavance [7], mestre de camp du régiment du Maine, outre les blessés, dont MM. de Vivans et de Ximenès, maréchaux de camp, M. le marquis d'Alègre, brigadier de dragons, M. le marquis de Castries, brigadier d'infanterie, M. le comte d'Albert [8], capitaine de

1. Frère de du Metz, ci-devant garde du trésor royal; il étoit aussi gouverneur de Gravelines et lieutenant général de l'artillerie par commission.

2. Il étoit petit-fils du bonhomme Bartillat, ci-devant garde du trésor royal, et fils du maréchal de camp de même nom, qui lui avoit donné son régiment.

3. Fils unique du marquis de Calvisson, lieutenant général pour le Roi en Languedoc.

Il avoit épousé Mlle de Biron, l'aînée, ci-devant fille d'honneur de Mme la Dauphine; mais, comme il n'avoit point d'enfants, M. de Calvisson avoit résolu de faire épouser sa fille, qui étoit belle et bien faite, à M. le chevalier de Calvisson son frère, et la mort de son fils devoit encore avancer ce mariage.

4. Colonel du régiment de Vermandois.

5. Il avoit été autrefois gouverneur de M. de Vendôme; et il le fut ensuite de M. le duc du Maine, à la place de M. de Montchevreuil, quand, celui-ci s'étant brouillé avec Mme de Montespan, apparemment pour les intérêts de Mme de Maintenon, le Roi le donna pour gouverneur à feu M. de Vermandois.

6. C'étoit un gentilhomme de Picardie qui avoit autrefois été capitaine de chevau-légers; mais, ayant quitté le service et aimant fort la chasse du cerf, il s'étoit attaché auprès de M. le duc du Maine, qui avoit un fort bel équipage.

7. C'étoit un gentilhomme d'Auvergne, qui avoit servi avec beaucoup de réputation.

8. Frère de M. le duc de Chevreuse du second lit; sa mère s'appeloit

cavalerie, et M. le marquis d'Illiers [1], guidon des gendarmes, étoient les principaux. Ce dernier, qui n'avoit pas plus de vingt-deux ou vingt-trois ans, avoit fait une action d'une grande valeur; car, dans une charge que fit son escadron, ayant remarqué que les ennemis avoient pris l'étendard et qu'ils l'emportoient, il se détacha avec deux gendarmes, rentra l'épée à la main dans l'escadron ennemi, où, ayant reçu un coup d'épée à la tête et un sur la main, il ne laissa pas de reprendre son étendard et de l'emporter hors de l'escadron des ennemis; mais, quand il en fut sorti, ne retrouvant plus son escadron, il vint se mettre à la tête d'un escadron de cavalerie légère, et, en ayant prié les officiers de trouver bon qu'il mît son étendard dans leurs rangs, ce qu'ils lui accordèrent facilement, il chargea tout de nouveau avec eux comme s'il n'eût point été blessé.

4 juillet. — Le 4, on reçut encore des lettres de M. de Luxembourg qui apprenoient de nouveaux détails de la bataille; il mandoit qu'il y avoit sûrement plus de cinq mille prisonniers, et qu'on en amenoit encore de toutes parts. Cette lettre causa de l'inquiétude à la famille de M. de Seignelay, parce qu'elle portoit que son jeune frère, le comte de Sceaux, avoit eu une jambe cassée et l'autre percée d'un coup de mousquet. Ce jeune colonel avoit été détaché avec Vervins, son lieutenant-colonel, pour la garde des équipages; mais, sachant que la bataille s'alloit donner, il dit à Vervins de demeurer avec le détachement, et alla se mettre à la tête du régiment de Champagne, où il fut blessé. Cette faute auroit mérité châtiment dans un vieil officier; mais dans un jeune homme, qui n'avoit rien vu et qui brûloit d'envie de se distinguer, elle étoit en quelque manière pardonnable.

5 juillet. — Le 5, on apprit encore qu'on avoit fait beaucoup plus de prisonniers qu'on n'avoit mandé, et l'on sut en même temps la plupart des noms des officiers françois considérables qui avoient été tués ou blessés à la bataille, outre ceux que nous

avant son mariage Mlle de Montbazon; elle était très belle et très vertueuse, et, quoiqu'elle fût propre tante de M. le duc de Luynes, il ne laissa pas malgré sa dévotion de l'épouser par amour. Ce jeune comte d'Albert étoit fort bien fait et d'une figure fort avenante; mais son humeur étoit encore plus aimable.

1. Il étoit de la maison d'Entragues, fils du défunt marquis d'Illiers, qui fut tué au combat de Senef, étant sous-lieutenant de la compagnie des hevau-légers de la garde du Roi.

venons de dire. Les morts étoient M. de Salha[1], capitaine lieutenant des gendarmes de Monsieur, frère du Roi; M. de Villarceaux, chevalier de l'Ordre, brigadier de cavalerie, capitaine lieutenant des chevau-légers de Monseigneur; M. le marquis de Verderonne[2], sous-lieutenant des gendarmes de Monseigneur; M. Muller[3], capitaine suisse; M. de la Tournelle[4], capitaine dans le régiment de cavalerie du Maine; M. de Seure, gentilhomme de M. le duc du Maine. Les blessés étoient : M. de Greder, le fils, colonel suisse; M. de la Rivière[5], enseigne de gendarmerie; M. le marquis du Roure[6], capitaine de cavalerie ; M. le marquis de Bouzols[7], mestre de camp de cavalerie; M. le marquis de Livarot[8], sous-lieutenant des gendarmes de Bourgogne; M. de Caylus[9], autrement de Fontanges, mestre de camp du régiment de Chartres; M. le comte de Bailleul[10], colonel du régiment de Monsieur, et M. le comte de Nassau.

On disoit que le régiment de Champagne et celui de Soissons

1. C'étoit un gentilhomme du pays de Basque, fort bien fait et fort brave; il avoit été nourri page de la petite écurie du Roi. Ensuite officier au régiment des gardes françoises, et puis il s'étoit attaché auprès de Monsieur, frère du Roi, et, après avoir été longtemps cornette de ses chevau-légers, il avoit enfin acheté la charge de capitaine lieutenant de ses gendarmes du marquis de Beauvau.

2. Gentilhomme de Picardie, petit-fils de feu M. le chancelier d'Aligre ; son père avoit un des équipages du Roi pour le lièvre.

3. Il n'étoit pas capitaine Suisse, mais Allemand, et lieutenant-colonel du régiment royal-allemand de cavalerie avec une commission de mestre de camp.

4. Frère cadet de celui qui avoit été ci-devant capitaine aux gardes et gouverneur de Marsal, et qui commandoit alors dans Maubeuge.

5. Gentilhomme de Bretagne, qui avoit épousé depuis peu Mlle de Paulmy, ci-devant fille d'honneur de Mme la Duchesse.

6. Fils aîné de M. le comte du Roure, lieutenant général pour le Roi en Languedoc, et gouverneur du Pont-Saint-Esprit; il avoit épousé Mlle de la Force, fille d'honneur de Mme la Dauphine.

7. Gentilhomme d'Auvergne, qui avoit servi dans la petite gendarmerie, et avoit ensuite acheté un régiment de cavalerie.

8. Il étoit de même maison que le marquis d'Oraison, de Provence, mais sa branche s'étoit établie en Normandie, et il devoit épouser bientôt la fille aînée du marquis d'Oraison, qui étoit un des plus grands partis du royaume.

9. Il étoit parent très proche du marquis de Caylus, qui étoit menin de Monseigneur.

10. Frère cadet de M. de Château-Gontier, président au mortier du parlement de Paris, reçu en la place de M. le président de Bailleul, son père; celui-ci, qui étoit colonel, avoit servi longtemps dans le régiment des gardes françoises.

avoient été les plus maltraités, et que le chevalier de Soyecourt étoit blessé et prisonnier; mais que d'autres assuroient qu'il étoit mort de ses blessures, et M. de Cures, maréchal des logis de l'armée, marquant le camp le soir après la bataille, avoit disparu tout d'un coup, et que son cheval étoit revenu, ce qui faisoit croire qu'il pourroit avoir été assommé peut-être par les François mêmes.

Le même jour, on eut nouvelle que la flotte du Roi étoit en présence de celle des ennemis à la hauteur de Portsmouth, qu'un grand brouillard les avoit empêchées de combattre, et que, selon les apparences, elles étoient aux mains.

6 juillet. — Le 6, le Roi étant à Marly, M. le duc de Montmorency y arriva, et apporta à Sa Majesté un détail entier de la bataille gagnée par M. de Luxembourg, son père, et l'on sut par lui que les ennemis y avoient eu six à sept mille hommes de tués, du nombre desquels se trouvoient deux princes de Saxe, deux princes de Nassau, un prince de Hesse, général de la cavalerie allemande, Waldos, général de la cavalerie hollandoise, et le gouverneur de Frise, qui étoit l'homme de confiance du prince d'Orange; qu'on leur avoit fait sept mille huit cent quarante-sept prisonniers, parmi lesquels on comptoit neuf cents officiers; qu'on leur avoit pris quarante-neuf pièces de canon, cent cinquante chariots d'artillerie, cinq paires de timbales, quarante-cinq drapeaux et trente-cinq étendards, lesquels M. de Montmorency avoit apportés avec lui, sans compter ceux que les soldats avoient déchirés dans le combat [1]; que, du côté des François, on avoit eu deux mille soldats tués et quatre cents officiers tués ou blessés, et qu'on avoit perdu trois étendards de la gendarmerie, qui étoient celui des gendarmes écossois [2], celui des gendarmes de la Reine [3], et celui de ses chevau-légers [4]. Comme les mauvaises nouvelles succèdent ordinairement aux bonnes, on apprit, le même jour, que le prince d'Orange étoit débarqué à Carrick-Fergus en Irlande avec

1. Il y en eut qui s'en firent des cravates et d'autres habillements.

2. Dont le capitaine lieutenant étoit le marquis de Mouy, fils cadet du prince de Ligne, des Pays-Bas; il étoit lui-même à la bataille.

3. Dont le capitaine lieutenant étoit le comte de Lannion; mais il servoit de brigadier dans l'armée d'Allemagne.

4. Dont le capitaine lieutenant étoit le marquis de Sébeville; mais il servoit de maréchal de camp en Catalogne.

une puissante armée, chose bien fâcheuse pour le roi d'Angleterre, et par contre-coup pour la France.

7 juillet. — Le 7, les pourvoyeurs du Roi, qui revenaient de Dieppe, d'où ils avoient apporté du poisson pour Sa Majesté, assurèrent qu'on y avoit entendu tirer quantité de coups de canon, ce qui fit croire que les flottes pourraient bien avoir commencé le combat.

8 juillet. — Le 8, Mme la marquise de Beringhen, fille aînée de M. le duc d'Aumont et nièce de M. de Louvois, accoucha heureusement d'un garçon; mais sa famille n'étoit pas sans inquiétude à cause de la maladie de M. le Premier, son beau-père, lequel, outre son âge de quatre-vingt-sept ans, avoit encore la fièvre et une fluxion sur la poitrine; cependant il fut guéri en peu de jours par le moyen du quinquina.

9 juillet. — Le 9, le Roi donna à M. le comte de la Chaise, capitaine des gardes de sa porte, le justaucorps bleu à brevet qui étoit vacant par la mort de M. de Villarceaux, et l'on apprit celle de M. le comte de Sceaux qui causa une extrême douleur à M. de Seignelay, son frère, dont les cruelles vapeurs, qui altéroient depuis longtemps sa santé, ne furent pas médiocrement augmentées.

Le Roi donna le régiment de Champagne à M. de Blainville, son frère [1], et le régiment de Blainville à M. de Maulevrier, le fils [2], qui servoit depuis quelques années dans son régiment d'infanterie.

Le même jour, on eut nouvelle que la flotte des ennemis avoit voulu se dérober, et que, pour prendre son tour afin d'éviter les bancs de sable qui étoient le long de la côte d'Angleterre, elle s'étoit approchée des côtes de France, et qu'elle étoit vis-à-vis de Fécamp [3], mais que la flotte du Roi l'avoit suivie, quoiqu'elle n'eût pas le vent favorable, et qu'elles n'étoient qu'à deux lieues l'une de l'autre.

1. Celui qui naturellement avoit dû l'avoir lors de la mort de son frère le chevalier Colbert, qui mourut de la blessure qu'il avoit reçue à Valcourt, car il étoit l'aîné, et le comte de Sceaux le cadet; mais M. de Seignelay demanda au Roi ce régiment pour le comte de Sceaux, qu'il aimoit le mieux, ou parce qu'il n'étoit pas établi comme M. de Blainville.

2. Son père étoit le plus ancien lieutenant général des armées du Roi, et frère de feu M. Colbert et de M. de Croissy; d'ailleurs ce jeune garçon avoit beaucoup de valeur.

3. Célèbre abbaye de la côte de Normandie.

10 juillet. — Le 10, on apprit que milord Douvre avoit abandonné le roi d'Angleterre d'une manière bien surprenante; car, n'osant hasarder de passer à l'armée du prince d'Orange, parce que tous les postes étoient gardés, il vint lui-même demander un passeport au roi, son maître, pour s'en aller en Angleterre, disant qu'il ne pouvoit plus vivre sous la tyrannie des François; et ce prince eut assez de bonté pour le lui accorder, quoique ce misérable sût tout le secret de ses affaires [1].

Ce fut alors qu'on apprit que Castanaga, gouverneur des Pays-Bas espagnols, ayant eu avis de la défaite de Waldeck, et appréhendant par cette raison que le maréchal d'Humières le vînt attaquer, avoit repassé les canaux, et s'étoit posté derrière l'Escaut.

On sut encore que Waldeck avoit envoyé demander à M. de Luxembourg un passeport pour faire revenir son équipage, qui s'étoit retiré sous Charleroy après la bataille avec le débris de ses troupes [2], que le gouverneur de cette place avoit à ce qu'on disoit fort maltraitées, les menaçant de faire tirer du canon sur elles, si elles y fourrageoient, et défendant aux habitants de sa place de leur fournir aucuns vivres.

Ce fut aussi le même jour que le Roi accorda à M. le marquis de Villarceaux, le père [3], la charge de capitaine lieutenant des chevau-légers de Monseigneur, qui étoit vacante par la mort de son fils, afin que l'argent qu'il retireroit en la vendant pût rétablir en quelque façon ses affaires qui étoient en grand désordre.

11 juillet. — Le 11, on sut que M. le Duc avoit donné son régiment d'infanterie à M. le marquis de Vieuxpont [4], et que le duc de Savoie avoit fait conduire M. de Rébenac dans un château où il le faisoit garder à vue, quoiqu'il assurât qu'il ne l'avoit fait enlever de Turin que pour l'arracher à la fureur des

1. Douvre méritoit bien qu'il lui fit trancher la tête sur-le-champ, pour donner exemple aux autres Anglois.

2. Il n'y avoit point d'exemple d'une semblable bassesse à un général d'armée, et jamais on n'en avoit vu qui, après avoir perdu une bataille, eût compté pour quelque chose la perte de son équipage.

3. Le Roi avoit de tout temps eu de la bonté pour lui, mais avec cela il étoit parent proche de M. de Montchevreuil et de même maison que lui; c'étoit assez pour avoir de bons intercesseurs auprès du Roi.

4. Gentilhomme de qualité du Vexin normand. Il étoit bien fait, et neveu de M. de Nonant, maréchal de camp des armées du Roi, et sous-lieutenant des gendarmes de sa garde.

mutins, qui y avoient déjà pillé les maisons de quelques François.

12 juillet. — Le 12, un courrier de M. de Manneville [1], gouverneur de Dieppe, apporta la nouvelle qu'un vaisseau marchand y venoit d'arriver, lequel s'étoit trouvé entre les deux flottes, quand elles avoient commencé le combat, et qu'il avoit vu plusieurs des vaisseaux ennemis fort maltraités, et entre autres un de leurs amiraux. Peu d'heures après, Pimont, écuyer de M. de Seignelay, et ci-devant garde de marine, qu'il avoit envoyé à l'armée navale pour lui apporter des nouvelles aussitôt que le combat commenceroit, arriva à Versailles, et apporta la nouvelle que la flotte des ennemis, ayant le vent sur celle du Roi, l'étoit venue attaquer; que M. de Tourville, ne voulant pas que ses vaisseaux tirassent de loin, avoit essuyé deux bordées de ceux des ennemis auparavant que de tirer; mais qu'après cela, ayant commencé à faire un grand feu, l'amiral Herbert [2] n'avoit songé qu'à percer avec ses vaisseaux anglois la flotte de France, et avoit abandonné les vaisseaux hollandois, lesquels avoient fait des merveilles; mais que, se voyant abandonnés par Herbert, ils l'avoient poursuivi et avoient tiré sur lui; qu'il y avoit eu un vaisseau ennemi pris, et un autre coulé à fond, et que M. de Tourville poursuivoit les ennemis avec quatre vaisseaux, qui étoient suivis de tout le reste de l'armée.

13 juillet. — Le 13, on apprit, par les lettres d'Allemagne, que Monseigneur, ayant monté un cheval trop vigoureux, auroit été en danger de faire une grande chute, si M. le prince de Conti ne se fût jeté à la bride du cheval et si le comte de Sainte-Maure n'avoit pas reçu Monseigneur entre ses bras si adroitement qu'il le fit retomber sur ses pieds. On sut aussi que M. le comte de Soissons, passant à cheval sous une porte, s'étoit donné un si furieux coup à la tête qu'on le croyoit en danger de sa vie.

Du côté d'Italie, on eut nouvelle que le duc de Savoie avoit eu envie de donner bataille à M. de Catinat, mais que M. de Lou-

1. Petit-fils de M. le chancelier d'Aligre, et gendre de M. de Montchevreuil.
2. Le prince d'Orange lui avoit donné le titre de milord Forrington; c'étoit le même qui avoit si mal fait dans le combat contre M. de Châteaurenaud.

vigny n'y avoit jamais voulu consentir, disant qu'il avoit ordre d'empêcher la prise de Turin, mais non pas de donner bataille.

15 juillet. — Le 15, M. de Châteaumorand, neveu de M. de Tourville et capitaine de vaisseau du Roi, arriva à Versailles, et apporta au Roi la confirmation du gain de la bataille navale, dont l'avantage étoit beaucoup plus grand que Pimont n'avoit pu le rapporter, parce qu'il n'avoit pas eu le temps de tout voir. Voici la relation que M. de Châteaumorand apporta au Roi de la part de M. de Tourville :

« Le 10 de juillet 1690, à la pointe du jour, les ennemis, qui fuyoient devant l'armée navale de Sa Majesté depuis le 3, parurent à la voile venant vent arrière sur elle. Ils se présentèrent en bataille en assez bon ordre; l'escadre de Hollande, qui avoit l'avant-garde, vint attaquer la division du comte de Châteaurenaud, qui faisoit aussi l'avant-garde de l'armée du Roi; l'escadre d'Angleterre s'étendit sur la division commandée par le comte d'Estrées [1], et l'escadre rouge se trouva par le travers du corps de bataille de l'armée du Roi, où était le comte de Tourville, avec cette différence qu'elle s'en approcha moins que des deux autres, et que le sieur Herbert, qui commandoit les flottes ennemies et qui étoit dans cette escadre, ne se présenta jamais que devant les plus petits vaisseaux, ayant évité le vaisseau *le Magnifique*, commandé par le marquis d'Amfreville, qui fit tout ce qu'il put pour l'engager au combat.

« Les Hollandois combattirent contre la division du comte de Châteaurenaud avec beaucoup de fermeté et de valeur; quelques-uns des leurs tombèrent ensuite par le travers du corps de bataille, et y furent si maltraités que, sans le calme qui arriva, toute leur division étoit perdue.

« Un de leurs vaisseaux, nommé *le Fresland*, se rendit; il y en eut un autre de brûlé, et un coulé à bas, deux de leurs brulôts perdus, et trois autres, qui étoient démâtés de tous mâts, furent abandonnés et tirés de la ligne par les chaloupes; ils eurent sept ou huit autres vaisseaux démâtés et désemparés, et

1. Fils aîné du maréchal d'Estrées, et reçu en survivance de sa charge de vice-amiral de Ponant; cependant, quoique cette bataille se donnât dans les mers de son département, il obéissoit à M. de Tourville, qui n'étoit vice-amiral que depuis lui; mais il étoit infiniment son ancien dans le service, et telle étoit la volonté du Roi.

les Anglois de l'escadre bleue eurent aussi deux vaisseaux démâtés de tous mâts.

« L'armée navale du Roi n'a souffert d'autre perte, dans le combat qui a duré sept heures, que des manœuvres coupées de quelques coups de canon dans les bois, à la réserve du vaisseau nommé *le Terrible*, commandé par le sieur Pannetier, qui a eu tout son derrière emporté par une bombe qui y est tombée.

« Le 10, au soir, les ennemis ayant mouillé, à cause du jusant [1], qui les portoit sur l'armée du Roi, elle fut obligée de mouiller aussi pour ne pas s'éloigner d'eux et pouvoir recommencer le combat le lendemain.

« Le 11, les ennemis ayant appareillé, l'armée du Roi mit à la voile après eux mais sans les pouvoir joindre. Ils firent sauter ce jour-là trois de leurs vaisseaux démâtés dans le premier combat, dont l'un est vice-amiral de Hollande de quatre-vingts pièces de canon, et deux de soixante-dix, et en coulèrent à fond quatre autres.

« Le lendemain, 12, on continua de les poursuivre, et le comte de Tourville, ayant aperçu six vaisseaux hollandois démâtés qui rangeoient la côte sous le vent, il détacha le marquis de Villette, avec dix vaisseaux et quatre brûlots, pour les pousuivre et s'en rendre maître ou les brûler; et, comme ils étoient dans l'angle Beveshire, hors d'état de pouvoir se lever, on ne doutoit point que les vaisseaux du Roi ne s'en rendissent bientôt les maîtres.

« Le 12, au soir, les ennemis mouillèrent par le travers près du cap de Ferly, à cinq lieues du Pas-de-Calais, et trente de l'île de Wight, où le combat a commencé.

« Il ne parut que trente-neuf ou quarante vaisseaux, c'est-à-dire avec dix-huit ou dix-neuf moins que ce qu'ils avoient au commencement du combat.

« L'armée du Roi qui les poursuit toujours, quoiqu'avec vent contraire, est obligée d'étaler la marée, et de mouiller comme eux; cependant ils paroissent dans un si grand désordre dans leur fuite, que, pour peu que le vent devienne bon à l'armée du Roi, il y a tout lieu d'espérer une entière défaite de leur flotte. »

1. C'est proprement la marée.

Le même jour, le Roi rappela de son exil M. le duc de Bouillon, grand chambellan de France, qui y étoit depuis cinq ans, et il n'y eut personne à la cour qui n'en eût une extrême joie, ce seigneur étant généralement aimé de tout le monde.

16 juillet. — Le 16, un courrier de Boulogne, envoyé à M. le duc d'Aumont, apporta la nouvelle que la flotte des ennemis, qui n'étoit plus composée que de quarante-deux ou quarante-trois vaisseaux [1], avoit mouillé l'ancre sous Douvres; qu'elle n'avoit point salué le château en y arrivant, et que le château ne l'avoit point saluée; qu'elle avoit trois fois voulu mettre à la voile, mais que, toutes les trois fois, elle ne l'avoit pu, ou ne l'avoit osé faire, soit qu'elle n'eût pas le vent favorable, ou que les marées et les courants l'en eussent empêchée; que cependant l'avant-garde de l'armée de France n'étoit qu'à deux lieues de celle des ennemis.

Ce fut alors qu'un courrier d'Irlande apporta des lettres au Roi, par lequel on sut que les troupes du roi d'Angleterre avoient défait un parti de quatre cents hommes de celles du prince d'Orange, qu'il y en avoit eu trente-cinq tués sur la place, et que le reste avoit été fait prisonnier, entre autres cinq capitaines, dont il y en avoit un françois du régiment de la Melonnière [2]; que le roi d'Angleterre étoit campé à Ardée, à huit lieues du prince d'Orange; que celui-ci avoit quarante-deux mille hommes, et que l'armée du roi étoit beaucoup moins nombreuse.

17 juillet. — Le 17, M. le duc de Bouillon arriva à la cour, et fut fort bien reçu du Roi dans son cabinet en particulier, et dès lors il recommença de faire les fonctions de sa charge.

Le même jour, Raimondis [3], major général de la marine,

1. C'est-à-dire les vaisseaux de ligne, car il y avoit bien d'autres petits bâtiments qu'on ne compte point.

2. Il avoit été longtemps lieutenant-colonel du régiment d'Anjou avec réputation : mais les affaires des huguenots étant arrivées, comme il l'étoit, il voulut s'enfuir du royaume, et fut pris en chemin; ensuite il donna sa parole au Roi qu'il ne s'enfuiroit point, et on le mit en liberté; mais il s'en servit bientôt pour passer en Hollande, et de là en Angleterre avec le prince d'Orange, qui lui donna un de ces régiments qu'il composa de François fugitifs.

3. Gentilhomme de Provence, brave et intelligent, qui, après avoir servi dans les mousquetaires du Roi, s'étoit jeté dans la marine, où il s'étoit fort avancé.

arriva à Versailles; il confirma tous les avantages de la flotte de France sur celle des ennemis, et apprit tout le détail de ce qui s'étoit passé, non seulement dans le combat, mais depuis que l'armée navale étoit partie de Brest; il assura aussi que, des six vaisseaux que M. de Villette avoit poursuivis, il y en avoit eu quatre qui s'étoient brûlés eux-mêmes, que les deux autres s'étoient échoués, et qu'on ne doutoit point qu'on ne les brûlât; que M. le marquis d'Amfreville en poursuivoit quelques autres avec les vaisseaux les plus légers de la flotte du Roi, et que M. de Tourville suivoit le gros de la flotte ennemie avec tout le corps de son armée.

Ce fut encore le même jour que, l'assemblée du clergé finissant, les députés qui la composoient vinrent en corps prendre congé du Roi. M. l'évêque de Laon [1] porta la parole, et fit un discours qui fut admiré de tout le monde.

Le bruit couroit alors que les Impériaux avoient envie d'assiéger Fribourg en Brisgau [2], et, sur ce bruit, M. du Fay [3], qui en étoit gouverneur, fit venir de l'armée de Monseigneur un de ses neveux, qu'il croyoit devoir lui être fort utile; et M. de Clérac, ci-devant capitaine au régiment du Roi, depuis lieutenant de la compagnie de grenadiers à cheval, qui avoit servi avec réputation au siége de Bonn, et qui étoit alors employé dans Huningue, s'alla aussi jeter dans Fribourg.

Ce jour-là, les courtisans les plus éveillés surent que le Roi avoit permis à M. le prince de Turenne d'aller servir en Italie; mais cela ne fut divulgué que plusieurs jours après, parce que M. de Bouillon, son père, en faisoit mystère pour des raisons particulières.

18 juillet. — Le 18, on apprit que l'armée de M. le maréchal d'Humières alloit joindre M. de Luxembourg, lequel avoit renvoyé à M. de Boufflers les troupes qui étoient naturellement de son armée, et que M. de Boufflers avoit détaché de ce qui lui restoit alors dix régiments, qu'il avoit envoyés en Franche-Comté, pour passer de là en Italie.

1. Frère cadet de M. le duc d'Estrées, dont on a parlé ci-devant; c'étoit un très bon évêque.

2. Cela étoit difficile à croire, parce que cette place ne leur étoit pas de grande utilité non plus qu'à la France, et qu'elle étoit très forte.

3. Un des plus anciens et des meilleurs officiers du royaume, qui avoit autrefois si bien défendu Philipsbourg contre les Impériaux.

On assuroit alors que la perte de la bataille navale avoit causé une extrême consternation en Angleterre, et qu'il y avoit même eu une sédition dans Londres, ce qui n'étoit pas impossible. On disoit aussi que M. de Forand, chef d'escadre de l'armée navale du Roi, étoit dans le canal de Saint-Georges, qui sépare l'Angleterre de l'Irlande, avec quatre gros vaisseaux de guerre et vingt-quatre frégates, dont il y en avoit quelques-unes de quarante pièces de canon, pour empêcher que les convois de vivres et de munitions ne pussent passer d'Angleterre en Irlande, où l'armée du prince d'Orange devoit être fort embarrassée de sa subsistance.

Le même jour, le Roi donna le régiment de Vermandois, qui étoit vacant par la mort du marquis de Soyecourt, au marquis de Charost [1], fils du duc du même nom, qui avoit déjà le régiment de Brie, duquel le Roi disposa en faveur du marquis de Raffetot [2], qui étoit depuis longtemps capitaine dans le régiment d'infanterie de Monseigneur.

19 juillet. — Le 19, on eut nouvelle que M. de Villette avoit brûlé les deux vaisseaux ennemis qui s'étoient échoués à la côte d'Angleterre, dont l'un étoit de quatre-vingt-dix et l'autre de cinquante-quatre pièces de canon, malgré les batteries que les Anglois avoient faites sur leurs dunes pour l'en empêcher; qu'ils avoient paru avec des troupes sur la côte, et que l'on y avoit même vu leurs tentes dressées; qu'il y avoit eu à Londres une conspiration pour enlever la princesse d'Orange, mais qu'elle avoit été découverte, et que plusieurs seigneurs avoient été arrêtés; que M. de Tourville s'étoit posté de manière qu'il empêchoit la flotte des ennemis de rentrer dans la Tamise, et qu'on espéroit qu'elle n'y rentreroit pas sans faire encore quelque nouvelle perte.

Le même jour, on sut de science certaine que Mme la duchesse de Montmorency, fille aînée de M. le duc de Chevreuse,

1. Un des plus sages et plus honnêtes gentilhommes de son temps. Il étoit, quoique très jeune, déjà veuf de sa première femme, qui étoit fille de feu M. le prince d'Espinoy, de son premier lit avec Mlle de Charost, sœur du duc de même nom, qui étoit père du marquis dont on parle ici.

2. Gentilhomme de Normandie, dont le père avoit épousé la fille aînée de feu M. le maréchal duc de Gramont, qui auroit été la plus belle personne de son temps si elle n'avoit pas perdu un œil d'une maladie, et qui, après la mort de son mari, se fit religieuse.

avoit la petite vérole; maladie bien dangereuse pour une personne qui étoit grosse de quatre mois.

On apprit, en même temps, que la plupart des officiers françois blessés mouroient à Philippeville, et l'on comptoit déjà parmi les morts : le marquis de Livarot, le comte de Fontanges et le marquis du Roure.

Ce fut alors qu'on vit dans le monde une relation exacte de la bataille de Fleurus, dont on n'avoit su le détail que par des lettres particulières. Il est assez à propos de l'insérer ici [1].

21 juillet. — Le 21, on apprit que la flotte angloise avoit si bien fait qu'elle avoit trouvé le moyen de rentrer dans la Tamise, et qu'en même temps celle de Hollande avoit regagné l'entrée de la Meuse.

On sut aussi que les galères de France venoient joindre au Havre l'armée du Roi, qui devoit y venir prendre douze cents matelots qui l'y attendoient pour relever les malades et les blessés, et qu'après cela M. de Tourville iroit faire quelque entreprise en Angleterre. Mais la nouvelle qui arriva le 22 au soir déconcertoit bien tous ces beaux projets : ce fut celle de la défaite du roi d'Angleterre par le prince d'Orange. On disoit d'abord que le roi d'Angleterre n'ayant pas voulu étendre son armée pour occuper un pont, qui étoit sur une rivière, laquelle séparoit son armée de celle des ennemis, et ayant oublié de le faire rompre, le prince d'Orange avoit fait défiler toute la nuit son armée sur ce pont, avoit attaqué l'armée du roi à la pointe du jour et l'avoit battue facilement, parce que tous les Irlandois avoient mis les armes bas; que M. de Lauzun, voyant la bataille perdue, avoit envoyé M. de Léry [2] dire au roi d'Angleterre qu'il se sauvât au plus tôt et que pour lui il alloit faire de son mieux avec le reste de ses troupes; et qu'effectivement le roi s'étoit retiré avec Léry, l'Estrade [3] et quelques autres, et qu'il étoit arrivé à Brest; que le comte d'Hocquincourt [4] avoit été tué; qu'on croyoit que le

1. [V. cette relation à l'appendice B, n° V, où nous l'avons reportée pour ne pas interrompre le récit. — *E. Pontal.*]

2. Il eut aussi ordre de ne point quitter le roi et ainsi il passa en France avec lui.

3. Enseigne des gardes du corps du Roi, qu'il avoit envoyé au roi d'Angleterre, comme un homme de confiance, pour être toujours auprès de sa personne et commander ses gardes.

4. Qui servoit de brigadier dans l'armée du roi d'Angleterre, et dont la brigade étoit toute d'Irlandois.

marquis de Chémerault [1] s'étoit aussi sauvé, et qu'on ne savoit rien de tous les autres.

L'après-dînée, il vint une seconde nouvelle par une lettre du roi d'Angleterre, laquelle disoit que le prince d'Orange avoit forcé la nuit le pont qui étoit sur la rivière gardé par des Irlandois; qu'il avoit passé dessus et s'étoit trouvé en bataille devant lui, pressant son armée en flanc; que, quand il avoit voulu faire un mouvement pour lui faire tête, le prince d'Orange l'avoit chargé, et avoit battu son aile droite toute composée d'Irlandois, lesquels avoient jeté les armes, à la réserve de quelque cavalerie, qui avoit assez bien fait; que les troupes françoises, qui étoient à l'aile gauche, avoient fait des merveilles; qu'après la bataille perdue, elles s'étoient retirées en corps, qu'elles avoient tourné deux fois contre toute la cavalerie des ennemis qui les pressoit, et qu'il y avoit apparence qu'elles se seroient retirées ainsi jusqu'à Limerick, ville qui avoit de bonnes murailles et des tours; que M. de la Hoguette, ayant appris par un aide de camp que M. de Lauzun le demandoit, y étoit couru aussitôt, mais que, ne l'ayant point trouvé où il devoit le trouver, il étoit encore allé en un autre endroit où on lui avoit assuré qu'il le trouveroit, et que, ne l'y ayant point rencontré, il s'étoit vu au milieu des ennemis qui l'environnoient de toutes parts; qu'il s'en étoit échappé comme par miracle, et qu'en se sauvant il avoit trouvé le roi d'Angleterre qui se sauvoit aussi; qu'il avoit beaucoup servi à faire sa retraite jusqu'à Kinsale, parce que, dans toute la route, le roi avoit eu sur les bras un parti des ennemis, contre lequel il avoit fallu tourner plusieurs fois; que le comte de Mérode [2] et M. de Famechon [3] s'étoient aussi sauvés, mais qu'on ne savoit rien de M. de Lauzun ni de tous les autres, et que M. de la Hoguette, ayant mis le roi en sûreté, s'en étoit retourné pour essayer de rejoindre les troupes de France. Ce dernier dé-

1. Comment cela se pouvoit-il faire si son régiment n'avoit pas été défait?

2. Gentilhomme des Pays-Bas qui commandoit un régiment d'infanterie qu'il avoit levé pour le Roi, lequel l'avoit envoyé avec son régiment servir le roi d'Angleterre.

Il avoit passé en Irlande avec M. de Lauzun.

3. Gentilhomme d'Artois qui avoit aussi un régiment d'infanterie dans les troupes de France, où il étoit brigadier.

Il étoit passé en Irlande à la tête de son régiment avec M. de Lauzun.

tail sembloit laisser quelques espérances, mais d'ailleurs il paroissoit être beaucoup contre la vraisemblance, car il n'y avoit point d'apparence que Mérode, Famechon et Chémerault eussent quitté leurs troupes, à moins qu'ils ne les eussent vues entièrement défaites; et d'ailleurs il y avoit plus de vingt lieués du champ de bataille à Limerick.

Aussitôt que le Roi sut ces mauvaises nouvelles, il fit partir M. de Bouillon avec trois de ses carrosses pour aller au-devant du roi d'Angleterre jusqu'où il pourroit le rencontrer.

24 juillet. — Le 24, le Roi reçut une autre lettre du roi d'Angleterre, par laquelle il lui mandoit qu'il venoit d'avoir nouvelle que milord Tyrconnel avoit rallié douze ou quinze mille hommes, ce qui faisoit espérer que M. de Lauzun et les troupes françoises pourroient être de ce nombre.

Ce fut en ce temps-là que mourut M. de Pradel, lieutenant général des armées du Roi et gouverneur de Saint-Quentin, qui avoit servi avec réputation jusqu'à une extrême vieillesse, et qui avoit peut-être mieux mérité le bâton de maréchal de France que plusieurs de ceux qui l'avoient obtenu.

Le Roi donna le gouvernement de Saint-Quentin, qu'il laissoit vacant, à M. de Maupertuis, capitaine lieutenant de sa première compagnie de mousquetaires, et ce choix fut universellement approuvé, parce que le Roi n'auroit pu donner cet emploi à personne qui ait et plus de naissance et plus de vertu que M. de Maupertuis.

25 juillet. — Le 25 au soir, le roi d'Angleterre arriva à Saint-Germain-en-Laye; et, le lendemain, le Roi alla lui rendre visite.

27 juillet. — Le 27 au soir, il vint un bruit très fort de la mort du prince d'Orange, et l'on ne sauroit s'imaginer quelle fut la fureur du peuple de Paris à cette nouvelle; on ne put pas bien approfondir qui en fut l'auteur; mais il est bien certain que, dès le minuit, on commença à faire des feux de joie, à tirer des boîtes, et à donner toutes les marqueś de réjouissance qu'on auroit pu donner à la naissance d'un roi. Le jour étant venu ne fit que les augmenter; on défonça des muids de vin, les bourgeois mirent des tables, et mangèrent dans les rues, et il y en eut même qui forcèrent les ecclésiastiques les plus réglés [1] et les magis-

1. On força M. l'évêque de Meaux de boire à la santé du Roi, quoiqu'il protestât qu'il alloit dire la messe,

trats les plus graves [1] à boire à la santé du Roi. Mais leur folie n'en demeura pas là; ils firent de tous côtés des réprésentations du prince d'Orange en différentes postures, ils le pendirent, ils le rouèrent, ils le brulèrent, ils le traînèrent à la rivière et à la voirie; et enfin il n'y eut sorte d'impertinences qu'ils ne fissent dans le transport de joie que leur donna la mort prétendue du prince d'Orange. Les gens sages voyoient bien que leur emportement étoit ridicule, et les suites qu'il pouvoit avoir, d'autant plus que la nouvelle étoit très incertaine, et que c'étoit en quelque manière faire l'apothéose du prince d'Orange que de faire tant de réjouissances de sa mort, puisqu'on ne se réjouit pas tant de la mort d'un homme qu'on n'appréhende pas. Mais, comme le peuple n'est pas capable de ces sages réflexions, la fureur de celui de Paris passa bientôt à celui de Versailles, qui vint presque dans la cour intérieure du château pour y allumer des feux, et M. le maréchal de Duras, capitaine des gardes en quartier [2], fut obligé de se servir des gardes du Roi pour faire retirer ceux qui apportoient déjà du bois de tous côtés. Ensuite le même bruit s'étant répandu par tout le royaume, il n'y eut ni ville ni village où l'on ne fit à l'envi des impertinences extrêmes.

Ce fut encore le même jour que le Roi fit faire un détachement de trente de ses mousquetaires pour aller escorter l'ambassadeur de Savoie jusqu'en Piémont, quand il auroit nouvelle que M. de Savoie auroit résolu de renvoyer M. de Rébenac.

28 juillet. — Le 28, on eut des nouvelles certaines d'Irlande, par lesquelles on apprit que M. de Schönberg avoit été effectivement tué dans la bataille; mais que, pour le prince d'Orange, il avoit été seulement effleuré de deux coups de canon, l'un à l'épaule et l'autre à la jambe, heureux de ce que le roi d'Angleterre n'avoit eu que de fort petite artillerie, car s'il avoit été seulement touché d'un boulet de douze livres, la joie des Parisiens auroit été bien fondée.

29 juillet. — Le 29, on assuroit que toutes les troupes de

1. M. Talon, avocat général du parlement de Paris, et même, selon quelques-uns, M. le premier président de Harlay.

2. Il servoit à la place de M. du Luxembourg, qui commandoit l'armée, comme M. de Luxembourg avoit servi pour lui l'année précédente quand il la commandoit

l'Empire avoient joint M. de Bavière, et l'on ne doutoit presque plus qu'il n'ait résolu le siège d'Huningue; mais on croyoit aussi qu'il n'auroit pas peu de peine à le faire, parce que les Suisses tenoient toujours bon pour la France.

Cependant on avoit nouvelle que Monseigneur avoit fait quelque détachement de son armée, soit pour envoyer des troupes vers la Moselle, soit pour fortifier le corps que commandoit M. le marquis d'Huxelles [1]. D'autre côté, l'on assuroit que M. de Brandebourg avoit joint M. de Waldeck avec toutes ses troupes, et qu'ils cherchoient ensemble M. de Luxembourg, lequel attendoit le retour d'un gros détachement qu'il avoit envoyé à M. de Boufflers, et qui avoit ordre de le venir rejoindre.

Ce fût encore le même jour que le Roi fit M. de Charost duc et pair, lui donnant en cela ce qu'il lui avoit promis dans toute son étendue, le faisant recevoir tout seul, pour le récompenser du temps qu'il l'avoit fait attendre. Car lorsque Sa Majesté voulut qu'il se démît de sa charge de capitaine des gardes du corps en faveur de M. de Duras, elle lui donna pour récompense la lieutenance générale de Picardie, et le fit duc à brevet, aussi bien que monsieur son père [2], promettant au fils qu'il le feroit recevoir duc et pair au parlement avec les premiers qu'il y feroit recevoir. Cependant, par des enchaînements inconnus, le Roi en fit recevoir plusieurs au parlement sans que M. de Charost fût du nombre des heureux; mais enfin, lorsqu'il y pensoit le moins, le Roi l'envoya chercher, et le fit duc et pair.

30 juillet. — Le 30, on disoit qu'un héraut de milord Tyrconnel étant allé chercher le prince d'Orange au quartier où il croyoit le trouver, on l'avoit envoyé le chercher à un autre, de là à un troisième et enfin à un quatrième, où il ne s'étoit point encore trouvé, où on avoit dit au héraut qu'il ne le cherchât plus en Irlande, et qu'il étoit repassé en Angleterre. Tous ces bruits, quoique peut-être sans fondement, ne laissoient point de fortifier les peuples dans l'opinion où ils étoient de la mort du prince d'Orange, et l'on ne parloit de tous côtés que de gens qui faisoient

1. Ce fut l'un et l'autre, car l'infanterie alla trouver M. de Boufflers vers la Moselle, et la cavalerie, qui y marchoit aussi, eut un contre-ordre de M. le marquis d'Huxelles pour l'aller joindre.

2. Le bonhomme prit le nom de duc de Béthune, et le fils porta toujours le nom de Charost.

des paris considérables, les uns pour sa mort, les autres pour sa vie.

On apprit, dans le même temps, que la flotte françoise avoit levé l'ancre du lieu où elle étoit, à la hauteur du Havre, et qu'enfin les galères l'avoient jointe; mais c'étoit un peu trop tard, et si cette jonction s'étoit faite avant la bataille, les ennemis eussent eu bien de la peine à sauver aucun de leurs vaisseaux.

On assuroit que les ordres de M. de Tourville étoient d'aller à Plymouth, dans le dessein d'y brûler trois cents vaisseaux de guerre ou marchands, qui étoient entrés dans le port, depuis peu de jours, sous les ordres de ce même vice-amiral qui commandoit au détroit de Gibraltar, et qui n'avoit osé attaquer M. de Châteaurenaud.

31 juillet. — Le 31, on disoit que M. de Boufflers, qui remenoit lui-même le détachement à M. de Luxembourg, ayant eu nouvelle que M. de Brandebourg n'avoit pas encore joint M. de Waldeck, marchoit à grandes journées pour essayer de le joindre et de le combattre, avant qu'il fût à portée d'être secouru par M. de Waldeck[1].

AOUT 1690

1er août. — Le premier jour d'août, on disoit que le prince d'Orange étoit repassé en Angleterre, où les séditions de la ville de Londres l'avoient rappelé; mais cette nouvelle n'était pas véritable, et il n'avoit point quitté l'Irlande, quoiqu'il y eût dans Londres des mouvements considérables, et qui auroient pu même produire quelque chose d'avantageux si la princesse d'Orange n'avoit point découvert, fort à propos pour elle, une conspiration qui étoit prête à éclater. On ajoutoit que le prince d'Orange avoit une large blessure à l'épaule, et que la Caillemotte avoit été tué à la bataille, mais qu'on ne savoit encore ce qu'étoit devenu M. de Lauzun.

Ce fut en ce temps-là qu'on eut nouvelle d'une petite affaire qui étoit arrivée à l'armée d'Allemagne. M. de la Vaissière[2], mes-

1. Cette nouvelle ne se trouva nullement véritable; et M. de Boufflers marcha droit à M. de Luxembourg pour le joindre, parce qu'il étoit beaucoup plus foible que les ennemis.

2. C'étoit un vieil officier gascon qui avoit beaucoup de valeur et d'expérience.

tre de camp de cavalerie, ayant été commandé, avec trois cents chevaux et cinquante dragons, pour aller aux portes de Mayence enlever des bestiaux et couvrir le fourrage de l'armée de Monseigneur, le premier jour, toutes choses lui réussirent heureusement; mais, le lendemain, il sortit de Mayence cinq cents houssards[1] qui le vinrent attaquer comme il sortoit de son embuscade. Les grands cris de ces houssards, qui combattent à la turque, épouvantèrent la première troupe des François, laquelle se renversa sur la seconde, et, les houssards les ayant chargées en même temps, elles plièrent et firent une retraite peu honorable. Tout ce que put faire M. de la Vaissière en cette occasion fut de rallier soixante ou quatre-vingts cavaliers et une vingtaine d'officiers, avec lesquels il chargea les ennemis, les poussa, prit un de leurs étendards, et ensuite fit sa retraite. Les ennemis, de leur côté, tuèrent une vingtaine des nôtres, en blessèrent quelques-uns, et firent une trentaine de prisonniers, du nombre desquels il se trouva dix officiers.

2 août. — Le 2, on apprit que M. le duc de Bavière marchoit avec son armée vers le haut Rhin, et que cela avoit obligé Monseigneur de détacher M. le duc de Villeroy, avec douze bataillons et la brigade de cavalerie de Saint-Germain-Beaupré, pour aller se poster sous le Fort-Louis du Rhin, d'où il pourroit facilement observer la marche des ennemis.

3 août. — Le 3, on apprit que M. de Boufflers avoit joint M. de Luxembourg, et que ce général étoit campé à Lessines avec toute son armée; que celle de M. de Brandebourg n'étoit pas aussi forte qu'on se l'étoit imaginé; que M. le maréchal d'Humières avoit cependant un corps d'armée de vingt mille hommes, dont une partie lui étoit venue de l'armée de M. de Luxembourg, et l'autre avoit été tirée des places; que les Espagnols et les troupes d'Hanovre étoient campés à Gavre, et que M. le maréchal d'Humières avoit ordre de les y aller chercher.

Enfin on assuroit que le prince d'Orange étoit encore en Irlande, et qu'on en avoit des nouvelles assurées.

4 août. — Le 4, on sut que le Roi avoit donné cent mille livres d'argent comptant à M. de Villarceaux, au lieu de la charge

1. C'est proprement de la cavalerie hongroise, autrement des cravates.

de lieutenant des chevau-légers de Monseigneur qui vaquoit par la mort de son fils, et que le Roi lui avoit promise.

On apprit aussi que le Roi avoit déclaré la guerre à la ville de Hambourg, n'ayant pu s'en dispenser, parce que l'Empereur avoit obligé cette ville libre, peut-être malgré elle [1], à se joindre avec tous les autres ennemis de la France.

On eut encore nouvelle, le même jour, que M. de Waldeck avoit eu ordre des Etats de Zélande de leur envoyer en diligence six régiments, et qu'il avoit obéi sur-le-champ, ce qui ne laissoit pas lieu de douter de la terreur où toutes les côtes de Hollande et de Zélande étoient alors que la flotte de France n'y allât faire quelque descente.

5 août. — Le 5, on eut nouvelle qu'elle avoit mouillé à huit lieues de Plymouth, et qu'ayant essuyé une grande tempête, les galères avoient tenu à la mer tout aussi bien que les vaisseaux, et qu'on entendroit bientôt parler de quelque action considérable.

Dans le même temps, on apprit que Monseigneur avoit marché vers le haut Rhin à grandes journées, et qu'étant campé à Offenbach, près de Landau, il avoit appris, par un de ses espions revenu de l'armée des ennemis, que M. de Bavière étoit campé près de Durlach, et qu'il comptoit d'y rester huit jours; ce qui étoit bien différent du bruit qui avoit couru qu'il alloit assiéger Huningue, et que les Suisses devoient lui donner passage. Cependant c'étoit ce bruit qui avoit fait marcher Monseigneur.

On sut encore, le même jour, que M. le duc de Villeroy, ayant passé le Rhin avec un détachement de vingt-cinq maîtres par compagnie, avoit trouvé un gros parti des ennemis; mais qu'il n'avoit pas été content de la manœuvre de sa cavalerie, et que d'autre côté M. le chevalier de la Vrillière [2], qu'il avoit détaché avec cent cinquante maîtres, ayant choisi des hommes d'élite, s'en étoit très bien trouvé, et avoit poussé quatre escadrons des ennemis jusqu'à leur armée.

1. Elle avoit fait tout ce qu'elle avoit pu pour s'en dispenser, parce que, tous les autres peuples étant en guerre avec la France, elle faisoit seule avec elle tout le commerce du Nord; mais enfin il fallut obéir à l'Empereur.

2. Frère cadet de M. le marquis de Châteauneuf, secrétaire d'État. Il passoit pour un homme de valeur dans la cavalerie, où il étoit depuis longtemps mestre de camp.

On sut encore que M. le marquis de Malauze [1], brigadier d'infanterie de l'armée de Monseigneur, étoit extrêmement malade; mais il étoit jeune et vigoureux, et il y avoit espérance qu'il pourroit se tirer d'affaire.

6 août. — Le 6, on apprit que M. le marquis d'Amfreville avoit été détaché de l'armée navale du Roi, avec six gros vaisseaux, pour aller en Irlande rembarquer M. de Lauzun et ses troupes, si on le jugeoit à propos.

7 août. — Le 7, on vit arriver à la cour le jeune marquis de Tressan [2], aide de camp de M. de Lauzun, par lequel on apprit que les troupes de France étoient encore en Irlande au nombre de quatre mille cinq cents hommes; que M. de Tyrconnel avoit encore quatre mille hommes de pied et trois mille chevaux ou dragons, et que ç'avoit été un neveu de M. de Tyrconnel, nommé le chevalier Duc, qui étoit capitaine de cavalerie dans son régiment, lequel avoit tué M. de Schönberg d'un coup de pistolet et de deux coups d'épée, et qui avoit été tué lui-même deux heures après.

On apprit, le même jour, que les troupes de Hesse étoient arrivées sur le Necker dans le dessein de joindre l'armée de M. de Bavière, et le Roi commença d'avoir une attaque de goutte, mais qui n'eut pas de longues suites.

8 août. — Le 8, mourut Mme de Beauvais, qui avoit été autrefois première femme de chambre de la feue reine, mère du Roi, auprès de laquelle elle avoit fait longtemps une figure considérable; mais elle n'avoit pas trop bien ménagé les trésors qui avoient passé par ses mains par les libéralités de sa maîtresse, et son fils, le baron de Beauvais, avoit eu besoin de toute son industrie pour se maintenir à la cour, et parvenir à la charge de capitaine de la varenne du Louvre [3].

On sut alors que M. de Bavière étoit toujours campé à Dur-

1. Gentilhomme de Gascogne, qui étoit neveu de MM. de Duras; quoiqu'il fût jeune et qu'il parût d'une bonne santé, il n'y avoit guère d'année où il n'eût une fâcheuse maladie.

2. Gentilhomme de Languedoc, neveu de M. l'évêque du Mans, qui avoit été longtemps premier aumônier de Monsieur.

3. C'est proprement la capitainerie des chasses des environs de Paris; mais le baron de Beauvais n'en avoit que la moitié, c'est-à-dire le côté de la plaine de Saint-Denis, car le vicomte de Marsilly, qui l'avoit tout entière, la démembra, par permission du Roi, et en vendit l'autre moitié à Catelan.

larch, M. de Saxe à Baden, et les troupes de Hesse à Heidelberg, et qu'on ne croyoit pas qu'ils pussent rien entreprendre cette campagne.

10 août. — Le 10, M. de Châteaumorand, neveu de M. de Tourville, arriva à la cour, et apporta la nouvelle de l'action qui s'étoit passée en Angleterre auprès de Plymouth : M. de Tourville ayant fait donner toute la nuit une alarme à la côte de Torbay par des chaloupes armées qui faisoient paroître des mèches, la plupart des milices qui gardoient la côte se jetèrent de ce côté-là; cependant M. le comte d'Estrées mit pied à terre auprès du village de Tingmouth, avec mille cinq cent soixante-dix hommes, et marcha aux retranchements qui étoient sur le bord de la mer; le peu de milice qui y étoit resté les abandonna, et trois pièces de canon qui y étoient en batterie; de sorte que le comte d'Estrées, sans s'amuser plus longtemps, marcha droit à Tingmouth, qu'il trouva pareillement abandonné; il y brûla trois vaisseaux de guerre, un de quarante-cinq pièces de canon tout neuf, et qui appartenoit au prince d'Orange, un de trente-six et un de vingt-quatre, qui appartenoient à des marchands anglois, et, outre cela, neuf vaisseaux marchands, tous chargés de marchandises. Après cette expédition, dans laquelle il ne perdit pas un seul homme, il rembarqua tout son monde à la vue des ennemis, qui s'assembloient de tous côtés pour le venir charger.

On apprit, le même jour, que M. le marquis de Tilladet étoit extraordinairement malade, que le quinquina ne lui avoit fait aucun effet, et qu'on lui avoit donné le vin émétique.

On apprit aussi que quatre bataillons de la garnison du Mont-Royal étoient venus joindre l'armée de Monseigneur.

12 août. — Le 12, on sut que l'armée de M. d'Humières étoit allée joindre M. de Luxembourg; qu'il n'étoit pas éloigné des ennemis, et qu'il avoit ordre de les combattre; que M. de Brandebourg étoit leur généralissime, et que M. de Waldeck et M. de Castanaga commandoient chacun sous lui un corps séparé.

On eut nouvelle, ce jour-là, que M. de Tilladet se portoit mieux depuis qu'il avoit pris de l'émétique, mais que M. le comte de Crussol avoit le flux de sang, et que cette maladie étoit extrêmement commune dans les armées d'Allemagne.

On ajoutoit que M. de Bavière avoit fait venir de gros canon

à son armée, et cela donnoit à penser qu'il avoit encore quelque entreprise dans la tête.

13 août. — Le 13, le Roi donna à M. le chevalier d'Hocquincourt, qui étoit capitaine dans son régiment d'infanterie, le gouvernement de Péronne et le régiment de Lorraine [1], qui étoient vacants par la mort de son frère, M. le comte d'Hocquincourt, qui avoit été tué à la bataille d'Irlande.

On apprit, en même temps, que les troupes françoises avoient obligé les Vaudois de lever le siège de devant Luzerne, et qu'ils avoient rasé cette place, de peur d'être obligés de la venir secourir trop souvent.

On sut aussi que M. de Catinat avoit emporté Cahours, qui étoit défendue par huit cents Vaudois ou bandits; que M. de Chamarande et M. de Châteaurenaud s'y étoient particulièrement signalés, mais qu'on n'avoit pu arrêter la fureur du soldat, qui avoit passé au fil de l'épée jusqu'aux femmes et aux petits enfants, qui s'étoient retirés dans la montagne avec le reste des assiégés.

14 août. — Le 14, on sut que le Roi avoit donné toutes les charges qui vaquoient dans la gendarmerie, et même qu'il y avoit fait de nouvelles créations. Voici la liste qui en parut ce jour-là à la cour :

GENDARMES DE BOURGOGNE.

Sous-lieutenant, M. de la Bérange [2].
Enseigne, M. le chevalier de Pierrecourt [3].

GENDARMES DAUPHINS.

Lieutenant, M. le marquis d'Estaing [4].
Sous-lieutenant, M. le comte d'Espinac [5].

1. Il y avoit eu bien des gens qui avoient douté si le Roi lui donneroit le gouvernement et le régiment; mais le souvenir des services de son père fut pour lui une assez puissante protection auprès de Sa Majesté.

2. Gentilhomme d'Auvergne, qui avoit été longtemps capitaine de cavalerie, ensuite exempt des gardes du corps, et enfin maréchal des logis de la compagnie de chevau-légers de la garde du Roi, d'où il fut tiré pour être sous-lieutenant dans la gendarmerie.

3. Gentilhomme de Normandie, qui étoit guidon de la même compagnie.

4. Gentilhomme de grande maison d'Auvergne, qui avoit été d'abord exempt des gardes du corps, et étoit ensuite devenu sous-lieutenant des chevau-légers de la Reine.

5. Gentilhomme de condition de Bourgogne, qui étoit depuis longtemps capitaine de cavalerie dans le régiment royal.

CHEVAU-LÉGERS DAUPHINS.

Lieutenant, M. le marquis de Toiras [1].
Sous-lieutenant, M. le marquis de Béthomas [2].
Cornette, M. le chevalier de Toiras [3].

GENDARMES D'ANJOU.

Sous-lieutenant, M. de Beaujeu [4].

GENDARMES DE MONSEIGNEUR, DUC DE BOURGOGNE (*de nouvelle création*).

Lieutenant, M. le marquis de Virieu [5].

CHEVAU-LÉGERS DE MONSEIGNEUR, DUC DE BOURGOGNE (*de nouvelle création*).

Lieutenant, M. le chevalier de Sinsant [6].
Sous-lieutenant, M. de Mezières [7].

GENDARMES DE MONSEIGNEUR LE DUC DE BERRY (*de nouvelle création*).

Lieutenant, M. le marquis de Viriville [8].
Sous-lieutenant, M. le chevalier de Sebeville [9].

1. Gentilhomme de qualité de Languedoc, qui étoit mestre de camp du régiment de cavalerie de M. le Prince. Il avoit eu son frère brigadier d'infanterie, nommé le marquis d'Aubijoux, lequel fut tué en duel par le marquis de Boisdavid.
2. Gentilhomme de l'île de France, qui étoit exempt des gardes du corps; il étoit neveu de Bontemps, premier valet de chambre du Roi, ce qui ne lui fut pas inutile en cette occasion.
3. Frère de MM. de Toiras; il étoit capitaine de cavalerie.
4. C'étoit un ancien capitaine de cavalerie, homme bien fait et de réputation.
5. Gentilhomme de Dauphiné, qui avoit toujours servi dans la gendarmerie, et étoit alors sous-lieutenant des gendarmes d'Anjou.
6. Gentilhomme de Normandie, qui étoit alors enseigne des gardes du corps.
7. Gentilhomme de Picardie, qui étoit alors capitaine de chevau-légers; il étoit bossu, mais il n'en avoit pas moins de valeur et de mérite.
8. Gentilhomme de Dauphiné, qui avoit toujours servi dans la gendarmerie, où il étoit alors sous-lieutenant; il étoit beau-frère du comte de Tallart, maréchal de camp.
9. Gentilhomme de Normandie, qui étoit exempt des gardes du corps, et un homme d'élévation. Il étoit frère du marquis de Sebeville, maréchal de camp.

CHEVAU-LÉGERS DE MONSEIGNEUR LE DUC DE BERRY
(*de nouvelle création*).

Lieutenant, M. le marquis de Kerouart [1].

MAJOR DE LA GENDARMERIE
(*de nouvelle création*).

M. le marquis de Druy [2], avec rang de sous-lieutenant.

Le reste des charges à vendre, pour trouver l'argent nécessaire pour contenter ceux que le Roi veut récompenser [3].

Chaque compagnie de gendarmerie sera composée de soixante-seize maîtres, de quatre maréchaux des logis, de deux brigadiers et de deux sous-brigadiers.

On sut en même temps que M. de Saint-Ruth ayant donné au Roi sa démission de lieutenant des gardes du corps [4], Sa Majesté avoit disposé de cette charge en faveur de M. le marquis d'Urfé, le plus ancien des enseignes de la compagnie de Duras; que le Roi avoit donné l'enseigne de M. d'Urfé à M. de Marsilly [5], mestre de camp de cavalerie; et l'enseigne de M. de Sinsant à M. le marquis de Chazeron [6], qui étoit exempt dans la même compagnie. Mais comme M. de Joncas [7] en étoit le plus ancien exempt,

1. Gentilhomme de Bretagne, qui avoit toujours servi dans la gendarmerie, et qui étoit sous-lieutenant des chevau-légers Dauphins.

2. Gentilhomme de Bourgogne qui étoit exempt des gardes du corps, et frère du comte de Druy, qui en étoit enseigne; il pouvoit se vanter qu'on lui avoit fait une des plus jolies charges des troupes du Roi.

3. Le Roi conserva des sous-lieutenances, des enseignes, des guidons et des cornettes, afin d'en tirer de l'argent pour composer la somme de cent mille livres qu'il vouloit donner de récompense au vieux marquis de Villarceaux, et celle de trente-cinq mille livres portée par le brevet de retenue qu'il avoit donné au défunt chevalier de Soyecourt.

4. Il y avoit longtemps que les grands emplois qu'on lui avoit donnés ne lui permettoient plus de faire ses fonctions de lieutenant des gardes du corps; et il falloit des officiers à la tête des troupes de la maison du Roi.

5. C'étoit un homme qui s'étoit extrêmement distingué, et que les généraux envoyoient très souvent à la guerre.

6. C'étoit le fils du chevalier de l'Ordre, et il étoit reçu en survivance de son gouvernement de Brest.

7. C'étoit un Gascon, qui, de simple garde, étoit venu par les degrés jusqu'au bâton d'exempt; il avoit du mérite, mais peu de bien; ce qui fit que le Roi jugea plus à propos de lui donner un emploi qui le fit sub-

et qu'il étoit homme de mérite, le Roi le choisit pour occuper une charge nouvelle qu'il fit exprès pour lui, qui fut celle de sous-lieutenant de la Bastille; poste de confiance auquel il attacha quatre mille livres de pension.

15 août. — Le 15, qui étoit le jour de l'Assomption de la Vierge, le Roi fit ses dévotions; mais il ne toucha point les malades des écrouelles, parce qu'il avoit encore la goutte.

L'après-dînée, il fit une distribution de bénéfices, et donna l'évêché de Dax à M. l'abbé d'Arboucave[1], parent de M. l'évêque de Tarbes[2], qui avoit fort servi dans les missions de ce pays-là; l'abbaye de Savigny à M. le cardinal de Forbin; une autre abbaye à un beau-frère du sieur Mansart, architecte du Roi[3]; une autre à M. de Préfontaine[4], aumônier de M. le duc de Beauvilliers; une autre à un fils du sieur Dionis, premier chirurgien de défunte Mme la Dauphine; l'abbaye des filles de Biaches, proche Péronne, à une Mme de Guillebon, qui en étoit prieure; et le doyenné de la primatiale de Nancy à M. l'abbé de la Loubère[5].

16 août. — Le 16, on apprit que les Suisses avoient résolu, dans leur diète générale, d'envoyer des députés à Monseigneur et à de M. Bavière, pour les prier de ne point passer sur leurs terres, et leur dire qu'ils avoient résolu d'en défendre le passage à qui que ce pût être.

17 août. — Le 17, on eut nouvelle que M. de Bavière marchoit vers le Necker pour aller passer le Rhin, selon les uns à Manheim, et selon les autres à Mayence; mais, comme M. de Saxe étoit toujours dans son camp, les plus sages croyoient que M. de Bavière faisoit seulement une fausse marche pour obliger Monseigneur, qui devoit avoir passé le Rhin le 16 au Fort-Louis, de s'engager plus avant en Allemagne.

sister aisément; car il falloit avoir du bien pour soutenir l'emploi d'enseigne des gardes du corps, et pour entretenir bien la brigade dont ils répondoient.

1. C'étoit un homme du pays, lequel avoit beaucoup travaillé à la conversion des huguenots, mais que personne ne connoissoit; aussi peu de gens eussent-ils voulu de cet évêché, lequel, étant d'un très petit revenu, étoit encore chargé d'une assez grosse pension.

2. Ci-devant l'abbé de Poudens, gentilhomme de Béarn.

3. Il étoit fort à la mode, et le Roi le consultoit même sur ses jardins, quoique ce ne fût pas trop son métier.

4. C'étoit un ecclésiastique de grande piété, auquel le Roi avoit déjà donné une petite abbaye qu'il rendit pour avoir celle-là.

5. Frère de la Loubère, qui avoit été envoyé du Roi à Siam.

18 août. — Le 18, on eut nouvelle à la cour d'une grosse action qui s'étoit passée en Piémont, qu'on racontoit de la manière suivante :

« Quand on eut résolu de raser et d'abandonner Luzerne à cause de la difficulté des convois [1], M. de Catinat envoya M. de Feuquières avec deux mille hommes pour la raser, et pour en retirer la garnison et l'artillerie. M. le marquis de Parelle, favori de M. de Savoie, eut avis de cette marche et s'avança avec six mille hommes ; il trouva M. de Feuquières, qui conduisoit le canon et les équipages de Luzerne à Casal ; il le fit charger, et le combat fut fort opiniâtre jusqu'à ce que M. de Saint-Sylvestre vînt, avec environ trois mille hommes, au secours de M. de Feuquières. Dès qu'ils furent joints, la victoire ne balança plus à se déclarer pour eux, et ils alloient tailler en pièces M. de Parelle, si la nuit n'étoit venue fort à propos pour le tirer d'affaires.

« Les ténèbres ayant séparé les combattants, chacun se retira de son côté, et M. de Feuquières, dès la pointe du jour, conduisit le canon et les bagages à Casal. Après quoi il marcha au secours de M. de Sailly, colonel de dragons, qu'il avoit posté dans une église, sur son chemin, afin d'assurer sa marche, et il le secourut fort à propos, car il y avoit déjà trente-six heures qu'il se défendoit quand le secours arriva et le tira d'intrigue. Les ennemis, qui avoient regardé ce poste comme avantageux, s'étoient saisis de plusieurs masures voisines de l'église. Le marquis de Poudens [2], colonel d'un régiment de milice de Gascogne, demanda avec tant d'instance la permission de les attaquer que M. de Feuquières y consentit, et M. de Poudens le fit avec tant de vigueur qu'il emporta le premier poste ; ensuite, y ayant pris goût, il chassa les ennemis du second, et successivement de tous ceux qu'ils occupoient. Ils perdirent deux mille cinq cents hommes en toutes ces petites occasions ; et les François y en eurent six à sept cents de tués ou de blessés, entre autres vingt-six officiers. »

Ce fut en ce temps-là que mourut le fils unique de M. le duc de Choiseul ; extrême affliction pour lui, et d'autant plus légitime qu'il commençoit à être avancé en âge et fort goutteux !

1. Et à cause qu'il y falloit tenir un grand corps qui étoit mieux employé ailleurs.
2. Neveu de M. l'évêque de Tarbes.

19 août. — Le 19, comme le Roi étoit à Marly, M. le bailly de Hautefeuille, ambassadeur de l'ordre de Malte auprès du Roi, y vint donner part à Sa Majesté de la mort du grand maître de l'ordre, et de l'élection qui avoit été faite en sa place de la personne de M. de Vignacourt, gentilhomme de Picardie, qui avoit déjà eu un grand maître de sa maison [1].

Il couroit alors un bruit très fâcheux, qui étoit que les Suisses avoient résolu de donner passage aux Allemands, mais heureusement ils ne se trouvèrent pas à portée d'exécuter leur méchante volonté.

Ce fut en ce temps-là que les galères du Roi arrivèrent au Havre-de-Grâce, la saison commençant à être trop rude pour qu'elles pussent tenir dans la Manche sans s'exposer à un danger manifeste.

Ou eut aussi nouvelle que M. de Luxembourg avoit passé la petite rivière de Haine, et qu'il étoit campé à Pervis.

Ce fut dans le même temps que M. l'archevêque de Paris fut reçu duc et pair au parlement de Paris, et prit séance après le dernier pair laïque. Il y avoit de longues années qu'il avoit été fait duc et pair, par le Roi; mais il avoit toujours prétendu prendre rang immédiatement après les anciens pairs ecclésiastiques; et, sur l'opposition des pairs laïques plus anciens que lui, il avoit toujours différé sa réception; mais enfin, voyant qu'il auroit peine à venir à bout de sa prétention et que tous les jours on recevoit de nouveaux pairs au parlement, lesquels auroient rang devant lui, il se résolut à prendre séance après le dernier laïque reçu.

On eut alors des avis réitérés que M. de Bavière alloit passer le Rhin, et l'on assuroit même qu'il l'avoit déjà passé, et qu'il marchoit vers le Mont-Royal, pendant que M. de Saxe demeureroit de l'autre côté du Rhin pour défendre l'Allemagne.

On apprit aussi de l'armée de Monseigneur que M. de Jonvelle, capitaine lieutenant de la seconde compagnie de mousquetaires du Roi, y étoit malade, et que M. Torff, gentilhomme ordinaire de Sa Majesté, qu'elle avoit par préférence envoyé à la suite de Monseigneur, avoit aussi été obligé de se faire porter à Strasbourg.

1. C'étoit son propre oncle.

20 août. — Le 20, on apprit à la cour que M. le marquis de Nangis, brigadier d'infanterie, étant commandé à un fourrage où M. le duc commandoit comme maréchal de camp [1], et voulant reconnoître un village qu'on vouloit fourrager, et qui étoit défendu par des paysans, avoit reçu un coup de mousquet à la tête qui lui enfonçoit la première table, et cassoit la seconde, de sorte qu'on ne croyoit pas qu'il en pût réchapper. A cette funeste nouvelle Mme de Nangis, sa femme, et Mme la maréchale de Rochefort, sa belle-mère, partirent en diligence pour se rendre auprès de lui.

M. de la Noue, écuyer de M. le Duc, eut aussi la mâchoire cassée d'un coup de mousquet dans la même occasion.

On sut aussi que M. le marquis d'Huxelles alloit joindre l'armée de Monseigneur avec son camp volant, et que M. le marquis du Bourg, brigadier de cavalerie, y étoit dans un extrême danger d'une fièvre continue.

21 août. — Le 21, le Roi déclara qu'il mettroit, le premier jour d'octobre prochain, Mgr le duc d'Anjou entre les mains des hommes, et il déclara les officiers qu'il lui avoit choisis, qui furent pour gouverneur M. le duc de Beauvilliers, pour précepteur M. l'abbé de Fénelon, pour sous-précepteur M. l'abbé Fleury; comme ces trois officiers principaux devoient servir également auprès de Monseigneur, duc de Bourgogne, et de Mgr le duc d'Anjou, M. de Denonville fut aussi également leur sous-gouverneur, avec la prérogative de coucher dans la chambre de Mgr d'Anjou, et le Roi y ajouta, pour sous-gouverneur des deux princes, M. le marquis de Saumery [2]; MM. de Cando [3] et de Louville [4], pour gentilhommes de la manche de Mgr le duc d'Anjou; M. de la Roche, pour son premier valet de chambre; M. Hersan [5], pour son premier valet

1. Ou plutôt M. le prince de Conti, car M. le Duc n'y étoit que volontaire avec son beau-frère.

2. Fils aîné de M. le comte de Saumery, capitaine de Chambord; sa mère étoit sœur de défunte Mme Colbert, mère de M. de Seignelay. C'étoit un très brave et très honnête gentilhomme.

3. Brave gentilhomme de Béarn ou de Basque, qui étoit aide-major du régiment des gardes françoises.

4. Jeune mais sage gentilhomme d'Orléanois, qu'on disoit être un peu parent de M. le duc de Beauvilliers. Il avoit été lieutenant dans le régiment d'infanterie du Roi, et étoit alors capitaine dans le régiment de Poitou.

5. C'étoit le même qui avoit été choisi entre les huissiers de la chambre

de garde-robe; M. de Boisbrun [1], pour son porte-arquebuse; et M. l'abbé de Langeron [2], pour lecteur de Monseigneur, duc de Bourgogne.

Le même jour, M. l'évêque de Montpellier harangua le Roi à la tête des députés de la province de Languedoc, et l'on sut que Sa Majesté avoit ôté à M. de Marin [3] la charge de premier président du parlement de Provence, et qu'elle l'avoit donnée à M. le Bret, maître des requêtes et intendant de cette province, auquel elle laissoit garder cette intendance de la même manière que feu M. d'Oppède avoit longtemps possédé ces deux charges tout à la fois.

On ajoutoit qu'on avoit vu paroître aux dunes de France trente vaisseaux anglois, ce qui n'étoit pas impossible, puisqu'on s'étoit toujours attendu à les y voir reparoître avant la fin de la campagne.

22 août. — Le 22, on reçut à la cour, par un neveu de M. de Catinat, une nouvelle qui donna bien de la joie, et qui parut d'abord de la manière que je vais dire. L'affaire de Luzerne ayant fait passer le Pô à M. de Savoie, et les deux armées étant en deçà de ce fleuve, M. de Catinat reçut, le 12, une lettre du Roi, par laquelle il lui enjoignoit de faire tout ce qu'il pourroit pour engager M. de Savoie à combattre. Pour cet effet, il s'avança du côté du Pô, faisant semblant de le vouloir passer pour aller faire le dégât de l'autre côté. Il posta sa droite sur le bord de la rivière, et sa gauche contre un marais qui paroissoit impraticable, et qui ne l'étoit pas néanmoins.

Le 17, au soir, M. de Savoie, qui pensoit à empêcher M. de Catinat de passer le Pô, envoya quelques troupes du côté du marais, qui le passèrent et escarmouchèrent avec la gauche de l'armée françoise jusqu'à la nuit; M. le marquis de Vieuxpont, colonel du régiment de Bourbon, et quelques autres officiers furent tués ce soir-là.

du Roi pour servir auprès de Monseigneur, duc de Bourgogne, et ce nouvel emploi paroissoit une grosse fortune pour lui.

1. Il étoit écuyer de Mme la maréchale de la Motte, qui lui procura cet emploi.

2. Frère du marquis de Langeron, chef d'escadre: c'étoit un ecclésiastique de grande vertu, et intime ami de M. l'abbé de Fénelon.

3. Il étoit fils de défunt M. de Marin, intendant des finances, et frère de M. de Marin, lieutenant des gardes du corps dans la compagnie de Luxembourg.

M. de Savoie paroissant donc en dispositions de combattre le lendemain, M. de Catinat le prévint et l'attaqua dès la pointe du jour d'une manière si vive qu'en peu d'heures il mit en déroute les ennemis, dont une partie se sauva à la nage, et, quand le neveu de M. de Catinat partit pour en apporter la nouvelle, il étoit déjà maître du champ de bataille; il avoit pris neuf pièces de canon, tous les équipages de l'armée, et six cents prisonniers, entre lesquels étoient un brigadier, deux colonels et cinquante officiers. Pour ce qui est des François, leur perte n'y avoit pas été considérable; M. le marquis de Liancourt y avoit été blessé légèrement au bras, M. le marquis de Châteaurenaud considérablement dans le corps, et M. le marquis de Montgommery y avoit eu le poignet cassé.

On sut encore, le même jour, que la flotte du Roi étoit rentrée dans Brest, et l'on croyoit qu'elle pourroit être obligée d'en ressortir bientôt; cependant on avoit envoyé plusieurs gros vaisseaux croiser sur les côtes d'Irlande.

23 août. — Le 23, M. le bailly de Hautefeuille, ambassadeur de l'ordre de Malte auprès du Roi, vint, avec tout le cortège de l'ordre, faire compliment à Sa Majesté de la part du nouveau grand maître.

24 août. — Le 24, on vit arriver à la cour M. l'abbé de Croissy qui, après bien des tribulations, avoit obtenu sa liberté par les soins du marquis de Leganez, lequel, touché des honnêtetés qu'il avait reçues de M. de Croissy, ne s'étoit point donné de repos qu'il n'eût tiré son fils de prison pour lui témoigner sa reconnaissance.

On eut, le même jour, la nouvelle de la mort de M. de Nangis, et l'on sut que le courrier qui l'apportoit avoit trouvé en chemin Mme la maréchale de Rochefort et Mme de Nangis, et qu'il les avoit obligées de s'en revenir. On apprit encore que le Roi avoit rappelé de leurs exils M. le cardinal de Bouillon, Mme la duchesse de Bouillon, M. le marquis de Cessac [1] et M. de Saint-Evremond [2].

1. Ci-devant l'abbé de Clermont de Lodève, depuis maître de la garde-robe du Roi, qui fut chassé par sa faute; il revint depuis, et fut mestre de camp de cavalerie, et depuis fut encore exilé; pour cette dernière fois, la nouvelle se trouva fausse et il ne revint point à la cour. Il étoit frère du comte de Clermont de Lodève, de Languedoc.

2. Gentilhomme de Normandie, qui avoit beaucoup d'esprit et d'érudi-

Ce fut aussi dans le même temps que M. l'abbé de Polignac [1] arriva à la cour venant de Rome, d'où il apportoit certain projet d'accommodement entre le Pape et la France, lequel étoit composé de termes équivoques, qui pouvoient amuser les uns et les autres, s'ils n'étoient pas capables de les contenter.

On assuroit aussi que les Turcs avoient emporté Widdin, le sabre à la main, qu'ils avoient passé au fil de l'épée tout ce qui s'étoit trouvé dedans, qu'ils avoient battu M. de Vetterani, qui marchoit au secours de cette place, et qu'ensuite ils avoient marché à Nissa.

25 août. — Le 25, on apprit, par des lettres de Monseigneur, qu'il n'avoit aucune nouvelle de M. de Bavière, qu'il ne savoit s'il marchoit vers le haut ou vers le bas Rhin, et qu'il y avoit des gens qui croyoient qu'il marchoit au Mont-Royal où il n'y avoit plus que huit bataillons.

On eut nouvelle, le même jour, que, le 21, M. de Boufflers étoit parti en poste de l'armée de M. de Luxembourg, avec M. le marquis de Villars, pour aller du côté de la Moselle, où huit escadrons, quatre bataillons et l'artillerie qu'il avoit amenée devoient le suivre incessamment.

26 août. — Le 26, on chanta à la chapelle du Roi le *Te Deum* pour la victoire de Piémont, et l'on sut que le Roi avoit rompu le voyage qu'il avoit voulu faire au Pont-de-l'Arche pour y voir ses galères, parce qu'il ne s'étoit point trouvé assez d'eau dans la rivière de Seine pour qu'elles pussent monter au-dessus de Rouen.

On reçut aussi des lettres de Monseigneur, par lesquelles il mandoit au Roi que M. de Bavière avoit passé le Necker à Bruchsal et qu'il marchoit à lui; que M. de Saxe l'avoit joint, ou étoit à portée de le joindre quand il voudroit; que cependant il s'étoit posté sur la Kinche pour les attendre. Cette nouvelle

tion; il étoit exilé depuis plus de vingt-cinq ans, et il ne put se résoudre à revenir, soit que les dettes qu'il avoit en Angleterre l'en empêchassent, soit qu'étant vieux il ne pût s'accommoder d'un nouveau genre de vie; car, en revenant en France, il falloit se résoudre à obéir sans répondre et ne plus critiquer les affaires présentes, et, en demeurant en Angleterre, il pouvoit dire et faire tout ce qui lui venoit en fantaisie.

1. Second fils du comte de Polignac, chevalier de l'Ordre. C'étoit un gentilhomme qui avoit beaucoup d'esprit, et qui s'étoit distingué d'abord dans ses études; mais le torrent du monde l'avoit un peu emporté.

donna lieu à M. l'archevêque de Paris de faire faire des prières publiques pour la conservation de Monseigneur et pour le succès de la bataille.

27 août. — Le 27, on sut que M. de Luxembourg étoit campé à Bliquy, sur un petit ruisseau qui tombe dans celui de Ligne; qu'il avoit fait un grand fourrage sous Ath, et qu'il avoit fait raser les murailles de Cambron et celles de Brugelette[1].

On eut nouvelle, le même jour, que toute la Savoie étoit soumise au Roi, à la réserve de Montmélian, qu'on espéroit devoir se rendre bientôt par la famine.

On apprit aussi que Monseigneur étoit campé à l'abbaye de Forbach, où il avoit une grande abondance de fourrages, et où il étoit posté de telle manière que M. de Bavière ne pouvoit l'y venir attaquer sans un désavantage considérable.

Ce fut encore le même jour que le Roi donna le régiment royal de la marine, qui étoit vacant par la mort de M. de Nangis, à son fils aîné, le petit marquis de Brichanteau, quoiqu'il n'eût encore que sept ans, mais il eut de bons amis à la cour[2], qui engagèrent le Roi à lui faire une grâce qu'il ne faisoit presqu'à personne.

28 août. — Le 28, on eut nouvelle que M. de Catinat avoit pris Saluces, et que M. de Savoie s'étoit retiré à Carmagnole avec le débris de son armée; qu'il avoit convoqué le ban, l'arrière-ban, et toutes les milices de ses États, pour pouvoir donner une seconde bataille, aussitôt qu'il auroit été joint par le secours que l'Empereur lui envoyoit, et qu'il attendoit à la fin du mois, ou bien au commencement de septembre.

Le même jour, on apprit que M. le comte de Tessé étant entré bien avant dans le pays de Liège, quoique avec peu de forces, n'avoit pas laissé de pousser les troupes des ennemis qui y étoient et d'intimider tellement tout le pays, qu'il l'avoit fait consentir à contribuer, quoiqu'il s'en fût défendu jusqu'alors.

On sut encore que, malgré toutes les avances que faisoit M. de

1. Les ennemis avoient mis, pendant le dernier quartier d'hiver, de gros corps dans ces deux petites villes, d'où ils avoient extrêmement incommodé les frontières de France, et il étoit bon de leur ôter ces retraites.

2. M. de Louvois, qui, depuis de longues années, donnoit sa protection à tout ce qui s'appeloit Rochefort, et par conséquent à la maison de Nangis, parce que la fille de la maréchale de Rochefort avoit épousé le marquis de Nangis, qui venoit d'être tué.

Luxembourg pour attirer les ennemis, M. de Brandebourg et ses confédérés étoient toujours campés à Tubize, proche de Notre-Dame de Hall, et l'on ajoutoit que cet électeur étoit en fort mauvaise intelligence avec M. de Waldeck et M. de Castanaga.

29 août. — Le 29, il vint enfin, de la part de M. de Catinat, un détail de la bataille de Piémont, qui fut fort avantageux à tous ceux qui s'y étoient trouvés, et cela étoit très conforme au génie doux et bienfaisant de ce général. On sut, par sa dépêche, que M. de Savoie, de neuf à dix mille hommes qu'il avoit, en avoit perdu quatre mille sur la place, et qu'on lui avoit fait douze cents prisonniers; qu'en les conduisant à Pignerol on avoit été obligé d'en tuer trois pour obliger les autres à ne pas retarder la marche, comme ils faisoient, en traînant tout exprès dans des endroits où les Barbets venoient escarmoucher contre l'escorte qui les conduisoit; que M. de Liancourt avoit eu le bras percé dans les chairs; que M. de Belleport, brigadier de cavalerie, avoit été blessé dangereusement; et que M. de Catinat étoit avec son armée à Saluces.

On eut, le même jour, des nouvelles d'Irlande, par lesquelles on apprit que M. de Lauzun étoit avec toutes les troupes françoises à Galway, tout prêt à s'embarquer au premier ordre, puisque M. d'Amfreville y étoit arrivé avec ses six vaisseaux de guerre, treize frégates, et vingt-deux bâtiments de charge.

On ajoutoit que milord Tyrconnel étoit à Limerick avec dix-huit ou vingt mille Irlandois, dont un détachement avoit obligé les troupes du prince d'Orange à lever le siège de devant Athelone; on sut en même temps que Mme Tyrconnel étoit arrivé à Brest [1].

SEPTEMBRE 1690.

1er septembre. — Le premier jour de septembre, le bruit couroit à Paris d'une grande bataille qu'on disoit s'être donnée en Allemagne, dans laquelle les François avoient perdu vingt

1. Quand elle épousa le comte de Tyrconnel elle étoit veuve du comte d'Hamilton, frère de la comtesse de Gramont, et brigadier d'infanterie, qui fut tué en Allemagne; c'étoit une femme très aimable.

mille hommes, et les Allemands plus de trente; mais cette belle nouvelle se termina à rien.

2 septembre. — Le 2, le Roi étant à Marly, Monsieur parla fort du bruit qui se renouveloit de la mort du prince d'Orange; mais Mme de Maintenon lui dit qu'elle ne comprenoit pas pourquoi il vouloit croire à cela, puisque le Roi recevoit tous les jours des nouvelles du contraire; sur quoi M. le Prince, qui étoit présent, dit qu'il ne le croyoit pas mort, mais bien malade; et Mme de Maintenon répliqua sur-le-champ que cet avis pourroit bien être le meilleur.

3 septembre. — Le 3, il vint un bruit, dont on ne sut pas l'auteur, que Limerick avoit été pris, et que les troupes françoises ne resteroient pas longtemps en Irlande.

4 septembre. — Le 4, on commença à voir par le monde une relation de la bataille de Savoie, envoyée par M. le marquis de Feuquières, maréchal de camp de l'armée de M. de Catinat; elle étoit fort détaillée, et l'on y voyoit clairement tous les mouvements des troupes françoises et de celles des ennemis; c'est pourquoi on la rapportera ici, quoique le style n'en soit pas des plus corrects et que le marquis de Feuquières y parle souvent de lui-même, comme écrivant à un de ses amis [1].

On peut dire qu'il avoit omis de remarquer qu'il demeura plus de deux mille hommes des ennemis sur la place; que les François y perdirent environ six cents hommes, du nombre desquels furent cent soixante officiers, mais point d'officiers généraux, et même point de colonels, à la réserve de M. de Vieuxpont.

Les noms des principaux officiers tués ou blessés sont :

OFFICIERS TUÉS.

M. de Mongey, lieutenant-colonel de Montgommery.
M. le chevalier de la Roche-Aymon, major de Montgommery.
M. de Servon, capitaine de cavalerie, fils du brigadier.
M. du Deffand, frère de M. de la Lande, capitaine de dragons.
M. le marquis de Vieuxpont, colonel de Bourbon.

OFFICIERS BLESSÉS.

M. de Châteaurenaud.
M. de Montgommery.

1. [Nous avons reporté cette relation à l'appendice. Voir B, N° 6. — *E. Pontal.*]

M. le prince de Robecque.
M. le marquis de Liancourt.
M. le marquis d'Escaux [1], colonel d'Artois.
M. de la Lande, colonel de dragons et brigadier.
M. de Belleport, brigadier.
M. de Montignac [2], colonel de Vexin.
M. le comte Phenis, Piémontois.
M. de Monteroux, lieutenant-colonel de Cambresis.
M. de la Tour de Fimarcon, frère du colonel.
M. de la Souche de Cheladet, capitaine dans Servon.
M. de Chartogne, lieutenant-colonel d'Artois.
M. de Lautrec, capitaine de dragons de Languedoc.
M. de Boissonval, lieutenant-colonel de la Lande.
M. de Vilargent, capitaine dans Plessis-Bellière.
M. de Meaux, lieutenant-colonel de Bourbon.
M. de Here, lieutenant-colonel de la Sarre.
M. le chevalier du Bourdet, lieutenant-colonel de Périgord, blessé à mort.
M. de Perrey, major de la Sarre.
M. de Saint-Pierre, major de Robecque.
M. de Cosnac [3], capitaine dans Fimarcon.
M. du Chasel, lieutenant-colonel de Grancey, blessé à mort.
M. de Biron, capitaine dans Montgommery.
M. de Gisiers, capitaine dans le même régiment.

On sut aussi que M. de Catinat avait renvoyé sur leur parole plus de cent cinquante prisonniers blessés, et que, deux jours après, ayant demandé à M. de Savoie d'échanger huit prisonniers françois, ce prince l'avoit refusé nettement [4]. On ajoutoit que

1. Fils du défunt marquis d'Escaux, brigadier d'infanterie, et lieutenant de roi de Champagne, qui étoit mort en Irlande; c'étoit un fort jeune homme auquel le Roi avoit donné le régiment de son père.

2. Troisième fils de M. le comte de Montignac, ci-devant premier écuyer de la Reine; il avoit ses deux frères aînés colonels, l'un, qui s'appeloit le comte d'Hautefort, colonel du régiment d'Anjou, et l'autre, qui s'appeloit le marquis de Surville, colonel du régiment de Toulouse.

3. [Sa blessure fut mortelle. Il avait levé à ses frais une compagnie de dragons incorporée dans le régiment de Fimarcon. Voy. les *Mémoires de Daniel de Cosnac*, t. I, p. 445, et le *Nobiliaire de Saint-Alais*. — Comte de Cosnac.]

4. En cela il agissoit bien comme un jeune homme qui agit plutôt par passion que selon les règles de la prudence et de l'honnêteté qui se

toute la Savoie avoit prêté serment de fidélité au Roi, à la réserve de Montmélian qui tenoit encore pour le duc de Savoie.

Ce fut dans ce temps-là que M. le marquis de Beuvron et Mme sa femme [1] furent en même temps extrêmement malades à leur château de la Meilleraye, proche de Rouen [2]; ils se firent porter à cette ville, dès qu'ils furent hors de leurs fièvres; mais elles les reprirent à plusieurs fois, non sans danger pour leur vie.

6 septembre. — Le 6, on apprit que M. de Bavière étoit encore le 2 à Offenbourg, n'ayant que pour deux jours de vivres, et qu'il y faisoit faire du pain pour son armée; que cependant Monseigneur l'attendoit à Ettingen, entre Brisach et Fribourg, ayant le Rhin à sa gauche, une rivière qui n'est pas guéable à sa droite [3], et un bois devant lui.

On eut nouvelle en même temps que le prince d'Orange avoit mis le siège devant Limerick, et que M. de Boisseleau, qui y commandoit, le défendoit vigoureusement; qu'il avoit dedans douze mille hommes, mille officiers et des vivres pour trois mois, mais peu de poudre; qu'il avoit mandé à un secrétaire d'Etat du prince d'Orange, qui le sollicitoit d'avoir recours à sa clémence et à sa protection, qu'il seroit indigne de l'une et de l'autre s'il étoit capable de manquer à son devoir, et qu'il espéroit lui montrer dans les suites qu'il n'étoit pas indigne de son estime; qu'il avoit mis pour suscription à cette lettre : *Au secrétaire d'Etat de M. le prince d'Orange;* que MM. de Lauzun et de Tyrconnel étoient entre Limerick et Galway avec un corps de quatre à cinq mille chevaux; qu'ils faisoient le dégât dans le pays pour ôter les fourrages aux ennemis, et qu'un de leurs partis, qui étoit de quatre cents dragons,

pratique entre les honnêtes gens de contraire parti; mais il vouloit copier M. de Bavière, qui en usoit de la même manière.

1. Elle étoit la troisième fille du maréchal de Fabert, et elle avoit épousé en premières noces le marquis de Genlis la Tour, colonel du régiment de la couronne, dont elle n'avoit eu qu'une fille, qu'elle avoit mariée au marquis d'Harcourt, fils de M. de Beuvron, qu'elle avoit épousé deux ou trois ans après la mort de son premier mari.

2. M. de Beuvron avoit acheté des créanciers du défunt marquis de la Meilleraye cette terre, qui est belle et bien bâtie et qui est située au-dessous de Rouen, sur la rivière de Seine.

3. Elle l'étoit pourtant, mais on auroit peut-être décampé si les ennemis s'étoient approchés.

commandé par Saxfil [1], avoit battu un convoi qui venoit de Dublin à l'armée du prince d'Orange, lequel étoit composé de huit pièces de canon et de cent cinquante chariots de munitions; qu'on avoit fait crever sept de ces canons, et encloué le huitième; qu'on avoit brûlé toutes les poudres qu'on n'avoit pu emporter, aussi bien que les chariots et les harnois; qu'on avoit coupé le jarret à tous les chevaux qu'on n'avoit pu emmener, et qu'on espéroit que cet événement pourroit faire durer le siège de Limerick jusqu'à la mauvaise saison; que cependant, le 26 d'août, M. de Lauzun n'avoit pas encore reçu l'ordre précis que le Roi lui avoit envoyé de revenir avec les troupes qu'il commandoit.

On sut, le même jour, que, le 4, M. de Luxembourg étoit encore à Lessines, où il faisoit démolir Grammont; que les ennemis étoient vers Ninove, mais qu'il n'étoient pas plus près de lui que lorsqu'ils étoient auprès de Notre-Dame de Hall; qu'il sembloit qu'ils ne songeoient qu'à couvrir leur pays en attendant le quartier d'hiver; que M. de Brandebourg avoit mandé à M. de Castanaga de lui en assigner incessamment, à faute de quoi il en sauroit bien prendre lui-même; qu'il avoit fait un présent de deux chevaux à M. de Luxembourg, en lui mandant qu'il seroit ravi de le voir dessus en rase campagne, et que M. de Luxembourg lui avoit répondu qu'il étoit son très humble serviteur, et qu'il en seroit très fâché par l'intérêt qu'il prenoit à sa personne; et qu'en même temps il lui avoit envoyé trois à quatre cents bouteilles de vin sur des mulets bien harnachés.

7 septembre. — Le 7, le bruit couroit qu'on avoit résolu de faire en Piémont le siège de Carmagnole, afin de rendre libre la communication avec Casal, et de pouvoir établir des quartiers d'hiver au milieu du Piémont.

8 septembre. — Le 8, on disoit qu'on commençoit à délivrer des commissions pour trente mille hommes, et même pour quarante mille, y compris des régiments nouveaux de milice qu'on vouloit aussi lever.

En ce temps-là, M. de Seignelay continuoit à être toujours de plus mal en plus mal et l'on n'avoit pas bonne opinion de sa maladie.

1. C'étoit un officier irlandois, qui avoit servi quelque temps en France dans l'infanterie.

On disoit aussi que le Roi avoit trouvé mauvais que M. de Tourville fût sitôt sorti de la Manche, qu'il lui en avoit fait savoir son mécontentement, et qu'il s'étoit défendu sur l'impossibilité où il s'étoit trouvé de tenir à la mer, ayant quatre mille malades sur sa flotte.

10 septembre. — Le 10, le Roi tint à Versailles un conseil extraordinaire au sujet des affaires que la France avoit avec la cour de Rome. Il fut composé de M. le chancelier [1], de M. de Louvois, de M. de Croissy, de M. le duc de Beauvilliers [2], et de M. de Pontchartrain [3], contrôleur général. On y délibéra sur les avis de M. l'archevêque de Paris, de M. l'archevêque de Reims, et de M. le coadjuteur de Rouen [4], qui avoient été chargés de mettre par écrit ce qu'ils pensoient sur la conjoncture des affaires présentes.

On sut ensuite que M. l'abbé de Polignac ne retourneroit plus à Rome, et les uns disoient qu'on achéveroit cette négociation par des courriers; les autres qu'on pourroit y envoyer M. l'abbé de Villars [5], qui sortoit de l'agence du clergé.

On apprit, le même jour, que Monseigneur étoit campé à Endingen dans la plaine de Weil, et qu'on croyoit dans son armée que M. de Bavière marchoit pour le combattre; qu'un parti des ennemis avoit attaqué l'abbaye d'Ettenheim, dans laquelle il n'y avoit que deux cornettes et douze cavaliers, mais qu'ils l'avoient défendue si vigoureusement que les ennemis avoient été obligés de se retirer avec perte; que M. le marquis d'Huxelles et M. de Tallart avoient enfin joint Monseigneur, dont le campement étoit couvert de la rivière d'Elz et des bois, avec un corps d'infanterie dans la petite ville de Kintzingen; que les dernières nouvelles qu'on avoit eues des ennemis étoient qu'ils étoient encore

1. Chose nouvelle, car, comme il n'étoit pas ministre, il n'avoit aucune part aux délibérations qui regardoient les affaires générales de l'Etat.

2. Il n'étoit pas ministre non plus que M. le chancelier, et ainsi il n'étoit pas du conseil des affaires d'Etat; mais, comme il avoit bon esprit, le Roi voulut se servir de son conseil en cette occasion.

3. Il n'étoit pas ministre non plus que les deux autres, mais un habile homme comme lui est toujours bon à consulter.

4. Frère de M. de Seignelay, qui n'avoit encore été consulté sur aucune des autres affaires de l'Etat; mais le crédit de son frère lui attira cette distinction.

5. Il étoit fils de M. le marquis de Villars, chevalier de l'Ordre et conseiller d'Etat ordinaire, et il sortoit actuellement de l'agence du clergé.

à deux lieues d'Offenbourg, et que le pain manquoit depuis quatre jours dans leur armée; qu'ils avoient encore trente-cinq mille hommes, et trente-deux pièces de canon; que beaucoup de gens doutoient qu'ils vinssent attaquer Monseigneur, qui avoit autant de monde qu'eux et soixante-quatorze pièces de canon; qu'on doutoit aussi que, s'ils marchoient à Monseigneur [1], il les attendît et hasardât une bataille; que les troupes qu'il avoit détachées pour la Moselle étoient venues le rejoindre avec M. d'Huxelles; qu'il n'y avoit rien à craindre, sinon que les ennemis vinssent prendre par la droite de l'armée de Monseigneur, et se poster entre Fribourg et Brisach, pour lui ôter la communication de cette dernière place, et l'obliger à revenir passer le Rhin à Strasbourg.

11 septembre. — Le 11, on eut nouvelle que M. de Bavière s'étoit avancé jusqu'à Loork à la hauteur d'Offenbourg, n'ayant pu tenir dans le camp où il étoit, à cause des boues causées par les pluies continuelles; mais qu'il n'y avoit point d'apparence qu'il pût venir attaquer Monseigneur.

Le même jour, on apprit que Tékéli, en allant prendre possession de la Transylvanie, dont les Turcs lui avoient donné l'investiture, avoit battu Feleki, qui en avoit été nommé prince par l'Empereur, et qui, par cette raison, voulut l'empêcher d'y entrer à la tête d'un corps de Transylvains et d'Impériaux commandés par le général Hausler.

On sut encore que Monseigneur avoit changé son ordre de bataille, et qu'il avoit jugé à propos d'entremêler ses bataillons avec ses escadrons.

Ce fut ce jour-là que le Roi signa le rappel du parlement de Guyenne de la petite ville de la Réolè, où il étoit relégué depuis si longtemps, pour revenir à Bordeaux, l'objet de tous ses désirs [2].

On disoit aussi que M. de Catinat s'étoit emparé de Villefranche, et qu'il avoit pris aux environs de cette ville pour cinquante mille écus de sel; qu'il n'étoit pas encore bien résolu de

1. On étoit même très persuadé qu'il avoit des ordres très précis de ne point combattre.

2. [Ce parlement avait été exilé depuis 1653, à l'occasion des troubles de la Fronde; il avait été transféré d'abord à Agen, puis à la Réole, il avait été question à un certain moment de le transférer à Limoges. — Comte de Cosnac.]

faire le siège de Carmagnole, parce qu'il y trouvoit quelques difficultés, dont apparemment la plus considérable étoit que trois régiments d'infanterie de l'Empereur avoient joint M. de Savoie et qu'il attendoit encore un régiment de cavalerie et des dragons.

On disoit alors que M. le cardinal de Bouillon partoit d'Italie pour revenir à la cour; et l'on eut nouvelle de la mort de M. l'évêque de Viviers [1], qui étoit le doyen des évêques de France, ayant plus de quatre-vingt-dix ans, et étant le seul qui restât de la nomination du roi Louis XIII.

12 septembre. — Le 12, on sut que M. de Belvèze [2], qui commandoit un parti de l'armée de Monseigneur, ayant poussé une garde des ennemis, avoit cru entendre marcher le reste de leur armée, et que cela l'avoit empêché de s'engager plus avant.

On disoit alors sourdement qu'on faisoit tout de bon revenir d'Irlande les troupes françoises, et qu'on ne pouvoit plus soutenir les affaires en ce pays-là; que le prince d'Orange avoit été fort malade, mais qu'alors il étoit certainement en bonne santé; que le secours d'Allemands qui avoit joint M. de Savoie étoit de cinq à six mille hommes, et qu'il prétendoit bien avec ce renfort avoir sa revanche contre M. de Catinat.

En ce temps-là, M. de Seignelay, s'étant mis à ne vivre plus que de lait, commença à se trouver mieux, et ses insommies diminuèrent aussi bien que son crachement de sang; cependant on ne pouvoit pas dire que ce mieux fût fort considérable.

13 septembre. — Le 13, un nommé Lambert, qui avoit autrefois été exempt des gardes du corps et qui avoit bien soixante-quinze ans, étant debout dans la chambre du Roi pendant qu'il étoit à son prie-Dieu, fut attaqué d'une apoplexie de sang, dont il tomba roide mort, sans donner jamais aucun signe de vie [3].

1. Il étoit de la maison de Suze de Dauphiné, et avoit été nommé évêque n'ayant pas dix-sept ans. — [Louis-François de la Beaume de Suze, coadjuteur le 14 mai 1618, évêque en titre le 6 avril 1621. — Comte de Cosnac.]

2. C'étoit un Gascon, qui étoit lieutenant-colonel ou major d'un régiment de cavalerie, et très ancien officier.

3. Grand avertissement pour les rois, quand ils voient ainsi mourir des gens auprès de leur personne; car enfin Dieu ne leur montre ces exemples pressants que pour leur faire souvenir qu'ils sont hommes comme les autres, et qu'ils peuvent à tous moments mourir de la même manière.

On sut, le même jour, que M. de Sainte-Liviere [1], étant à la tête d'un parti de l'armée de Monseigneur, ayant avancé bien avant dans le pays, avoit trouvé que l'armée des ennemis étoit encore au delà de l'abbaye de Chutre, et n'avoit point marché comme on l'avoit dit, n'ayant pas même passé la Kinche. On sut néanmoins qu'ils avoient poussé une tête jusqu'à Loork, et c'est ce que Belvèze avoit entendu.

Les rendus qui venoient de leur armée assuroient aussi qu'elle souffroit beaucoup par la disette de pain; qu'il en étoit venu de Heidelberg, mais qu'il s'étoit trouvé tout moisi; que M. de Bavière et M. de Saxe avoient eu de grands démêlés, et que le dernier avoit voulu se retirer à Heilbronn.

14 septembre. — Le 14, on disoit à la cour qu'il venoit un envoyé extraordinaire de Portugal pour faire compliment au Roi sur la mort de Mme la Dauphine, et qu'il devoit passer l'hiver à Versailles pour essayer d'engager Monseigneur à songer à la princesse de Portugal [2]; cependant le Roi fit une chose qui y paroissoit bien contraire, qui fut de faire dire par Bontemps [3] à tous les officiers de défunte Mme la Dauphine qui occupoient des appartements dans le grand commun, qu'il avoit besoin de leurs logements pour les officiers de Mgr le duc d'Anjou.

On apprit alors que M. de Boufflers, avec les troupes qu'il rassembloit sur la Moselle, alloit s'opposer aux troupes de Hesse et de plusieurs petits princes d'Allemagne qui s'avançoient de ce côté-là, et qui ne laissoient pas de faire un corps assez considérable.

En ce temps-là, M. le comte de Gramont soutint parfaitement son caractère; car, avant que Monseigneur partît pour l'armée, il lui avoit promis que, s'il y avoit apparence de voir une bataille, il

1. Lieutenant-colonel d'un régiment de cavalerie et bon officier.

2. Peut-être même que le Roi y songeoit déjà, et cette princesse étoit très belle et très spirituelle. La reine, sa mère, première femme du roi de Portugal, étoit de la maison de Savoie, fille du duc de Nemours, qui fut tué en duel par le duc de Beaufort, son beau-frère. Elle avoit d'abord épousé le roi don Alphonse de Portugal; mais ses sujets l'ayant chassé du trône pour ses mauvaises qualités, et même ayant prétendu prouver qu'il étoit impuissant, l'infant don ...., son frère, épousa sa femme de laquelle il eut l'infante dont on parle ici. — [Le nom du frère d'Alphonse est resté en blanc : c'était don Pèdre, régent (1667), puis roi de Portugal (1682-1706) sous le nom de Pierre II. — *E. Pontal.*]

3. Son premier valet de chambre, gouverneur de Versailles, et son homme de confiance en toutes choses.

ne manqueroit pas de l'aller trouver; Monseigneur, sachant que les ennemis n'étoient pas loin de lui, écrivit par plaisanterie à Mme la princesse de Conti qu'elle sommât de sa part le comte de Gramont de sa parole, ce qu'elle ne manqua pas de faire, et lui sur-le-champ vint demander permission au Roi d'aller trouver Monseigneur. Le Roi, qui savoit bien que ce n'étoit qu'une plaisanterie, voulut l'en détourner, mais il n'en voulut point démordre, et disant toujours qu'il seroit déshonoré s'il manquoit à sa parole; il obtint du Roi la permission, et partit dès le soir en poste [1] pour se rendre auprès de Monseigneur. Il n'y avoit pas d'apparence néanmoins qu'il vît une bataille, car, comme les ennemis ne pouvoient venir à Monseigneur que par une tête, il y avoit fait faire trois grandes redoutes qui la rendoient impraticable.

On apprit, le même jour, que les troupes du prince d'Orange qui assiégeoient Limerick, ayant fait à coups de canon une grande brèche à la muraille, qui n'étoit point terrassée, avoient emporté la contrescarpe l'épée à la main, étoient montés sur la brèche, l'avoient gagnée, et même avoient attaqué une retirade que M. de Boisseleau avoit fait faire derrière; mais que ce gouverneur avoit fait tirer fort à propos trois pièces de canon qu'il avoit mises en batterie sur cette retirade, lesquelles étoient chargées à cartouches, et dont le feu avoit fort ébranlé les attaquants; que M. de Boisseleau, l'ayant remarqué, étoit sorti sur eux, leur avoit fait repasser la brèche, les avoit rechassés de la contrescarpe, et leur avoit tué environ quinze cents hommes, mais qu'on croyoit qu'il manquoit de poudre. Cette nouvelle étoit fort fraîche, car on l'avoit de Limerick du 7, et de Galway du 9 du courant.

15 septembre. — Le 15 au matin, on apprit que Monseigneur avoit pris, le 12, la résolution de marcher à Brisach, et le lendemain à Staufen; qu'un de ses partis avoit vu le camp des ennemis qui étoit toujours à Loork, mais si petit qu'on avoit cru que ce n'étoit qu'une tête de leur armée qu'ils faisoient paroître de ce côté-là, pendant qu'ils faisoient marcher le reste derrière la montagne, pour venir à Staufen, et que cela avoit obligé Monseigneur de détacher M. le duc de Villeroy pour aller à Handislin-

1. En chaise roulante, car il avoit au moins soixante et douze ans, quoiqu'il fût encore aussi galant qu'à vingt-cinq.

gen, dans le dessein d'observer leur marche. On apprit, par le même courrier, que M. le marquis de Tilladet, qui depuis peu de jours étoit revenu à l'armée, étoit retombé malade, et s'étoit fait porter à Brisach; que M. d'Artagnan [1] y étoit aussi extrêmement mal, et que M. d'Hautefort [2], colonel du régiment d'Anjou, ne faisoit que de se tirer des portes de la mort.

Le 15 au soir, un courrier exprès de Monseigneur apprit au Roi qu'il avoit eu nouvelle que M. de Bavière n'avoit point marché.

Ce fut le même jour que Mme la duchesse de Montmorency accoucha d'un garçon mort; bien heureuse d'avoir en deux mois de temps évité le danger de la petite vérole étant grosse, et celui d'accoucher d'un enfant mort n'étant pas à terme.

17 septembre. — Le 17, on apprit que Monseigneur étoit campé à Mingen sous Brisach; que les démêlés de M. de Bavière avec M. de Saxe et le général Caprara continuoient toujours, le premier voulant à toute force donner bataille, et les deux autres ne le voulant pas, particulièrement Caprara, qui assuroit avoir des ordres précis de l'Empereur de ne point combattre.

On eut nouvelle, le même jour, que M. de Saint-Ruth avoit forcé, dans une petite ville, douze à quinze cents Savoyards qui s'y étoient rassemblés sous les ordres de M. de Sales; qu'il y en avoit eu trois cents de tués sur la place, et trois cents de prisonniers avec M. de Sales, leur commandant, qui étoit blessé.

Le bruit couroit aussi que M. de Tyrconnel étoit entré dans Limerik avec quatre mille chevaux, qui avoient en croupe de la poudre et d'autres munitions de guerre et de bouche. On recommençoit aussi à parler plus que jamais de la mort du prince d'Orange, et les nouvelles qu'on avoit de tous côtés sembloient devoir le faire croire; mais rien n'étoit plus incertain que tous les bruits qui couroient touchant cet usurpateur, qui avoit la

1. Cornette de la première compagnie de mousquetaires du Roi, qui avoit été capitaine au régiment des gardes françoises, et étoit un fort honnête et fort brave homme. Il étoit neveu du premier Artagnan, qui étoit mort capitaine lieutenant de la première compagnie de mousquetaires du Roi.

2. Fils aîné de M. le comte de Montignac, ci-devant premier écuyer de la Reine; il avoit épousé Mlle de Pompadour, sœur cadette de Mme la comtesse de Saint-Luc, avec laquelle elle avoit de terribles procès pour la succession de son père, qui étoit chevalier de l'Ordre, et qui avoit déshérité l'aînée pour donner tout à la cadette.

finesse d'en semer de faux pour amuser la France, pendant qu'il faisoit jouer des ressorts dignes du plus habile politique de son temps.

18 septembre. — Le 18, les lettres d'Allemagne portoient que l'abondance étoit dans l'armée de Monseigneur, et la disette dans celle des ennemis; qu'ils étoient fort consternés de la nouvelle qu'ils avoient eue de la défaite de Transylvanie, et qu'on assuroit que l'Empereur leur demandoit une partie de ses troupes pour y envoyer.

20 septembre. — Le 20, on apprit qu'ils marchoient par la montagne vers Rhinfeld, appréhendant que Monseigneur ne le voulût attaquer, et qu'ils avoient jeté dedans six mille hommes en toute diligence. On mandoit aussi de l'armée de Monseigneur que M. le comte de Gramont y étoit arrivé, et qu'il avoit causé par sa présence une nouvelle joie à Monseigneur et à toute son armée [1].

Ce fut en ce temps-là que le chevalier de Senecterre ou de l'Estange [2] gagna au Grand Conseil le fameux procès qu'il avoit contre Mme la marquise de Senecterre [3], sa belle-sœur; c'est-à-dire qu'il fut renvoyé hors de cour [4] sur l'accusation intentée contre lui pour l'assassinat de son frère, le marquis de Senecterre, pour laquelle il étoit prisonnier depuis dix-neuf ans; les dépens du Grand Conseil furent compensés, et toutes les questions en matière civile, dont celle de la substitution qu'il prétendoit étoit la principale, furent renvoyées à la troisième chambre des enquêtes pour y être jugées définitivement.

1. Le caractère de son esprit le rendoit inimitable; il étoit toujours nouveau, quoiqu'il plaisantât depuis cinquante ans et plus; il ne disoit jamais les choses comme les autres, et leur donnoit toujours un tour infiniment agréable; la moindre bagatelle devenoit en sa bouche une plaisanterie charmante par le sel dont il savoit l'accompagner, et cela si naturellement qu'il sembloit qu'on ne pouvoit pas le dire d'une autre manière, quoique personne ne le pût dire de même.

2. Frère cadet du défunt Châteauneuf-Senecterre, qui étoit neveu du défunt maréchal de la Ferté-Senecterre.

3. Avant son mariage elle s'appeloit Mlle de Longueval, et étoit fille d'honneur de la Reine; elle étoit sœur du marquis de Longueval, maréchal de camp.

4. Cette manière de prononcer en matière criminelle n'est pas une absolution, mais elle signifie seulement que les juges n'ont pas trouvé assez de preuves; au lieu que, quand ils déclarent un homme innocent, ils le déchargent absolument de l'accusation intentée contre lui.

Le Roi dit alors qu'il partiroit pour Fontainebleau avant le 10 d'octobre, et que Monseigneur quitteroit l'armée le 5 ou le 7, pour revenir à la cour. On eut aussi nouvelle qu'il étoit campé à Staufen, proche de Fribourg, et que ses gros équipages devoient partir pour revenir en France; que toute son armée étoit fort scandalisée de la liberté que certaines gens avoient prise d'écrire au Roi que Monseigneur négligeoit son armée, qu'il avoit si mal posté son infanterie qu'elle auroit pu être enlevée par trois cents chevaux, que M. le maréchal de Lorge campoit toujours très mal l'armée, que les aides de camp de Monseigneur ne le suivoient point, mais s'amusoient à jouer et à jurer tout le jour, que les officiers des gardes du corps et des autres troupes ne campoient jamais à leurs troupes, mais alloient loger au loin ne songeant qu'à leur commodité, et quantité d'autres choses semblables. Cette lettre étant venue au Roi fut renvoyée par Sa Majesté à Monseigneur, et accompagnée de quelques exhortations à faire mieux faire le devoir à tout le monde; mais, comme les accusations dont elle étoit pleine n'avoient aucun fondement, elle opéra seulement que les officiers ne se logèrent plus dans les maisons, et qu'ils donnèrent mille malédictions aux donneurs d'avis qu'on essaya de deviner, ce qui fit faire bien des jugements téméraires.

On disoit, en même temps, que M. de Saxe se séparoit de M. de Bavière, qu'il avoit déjà fait faire un pont sur le Necker pour passer dessus en s'en allant, et qu'il disoit hautement qu'il y avoit si loin d'où il étoit en son pays qu'il falloit qu'il partît de bonne heure pour s'y en retourner, si l'on vouloit qu'il en revînt l'année prochaine.

22 septembre. — Le 22, le Roi donna à M. l'évêque de Lodève [1] l'évêché de Viviers, qui étoit vacant par la mort de feu M. son oncle, et, quand le Roi lui fit ce présent, il étoit à Paris extrêmement malade de la dyssenterie.

23 septembre. — Le 23, le bruit couroit que les Turcs avoient emporté Nissa le sabre à la main, qu'ils avoient tué tout ce qui s'étoit trouvé dedans, et entre autres trois mille Impé-

1. Il s'appeloit en son nom de Chambonas et étoit neveu du défunt évêque de Viviers, du côté des femmes; c'étoit un homme bien fait et qui avoit bien de l'esprit. — [Antoine de la Garde de Chambonas, évêque de Viviers de 1690 à 1714. — Comte de Cosnac.]

riaux de la garnison; que de là ils avoient marché droit à Belgrade; que le prince Louis de Bade y avoit jeté une partie de son infanterie, et qu'il étoit allé avec sa cavalerie en Transylvanie, pour essayer de la conserver à l'Empereur; que les Turcs avoient obligé les Impériaux de lever le blocus du Grand-Waradin, qui duroit depuis si longtemps, et que Tékéli avoit certainement pris le général Hausler, auquel il faisoit un traitement fort honnête.

25-26 septembre. — Le 25, Mme la marquise de Montgon[1] accoucha d'un garçon à Versailles, et, le 26, on sut que Mlle de la Rongère[2], ayant atteint l'âge de majorité, s'étoit mariée, sans consulter M. son père, à M. le marquis de Saché, gentilhomme d'Anjou, qui avoit l'honneur d'être parent de M. le Prince.

28 septembre. — Le 28, M. d'Avaux reçut une lettre d'un homme considérable de Hollande, par laquelle il lui mandoit qu'ayant été envoyé par les États-Généraux pour complimenter le prince d'Orange et s'informer de sa santé, il avoit trouvé qu'il étoit fort incommodé de ses blessures, qui s'étoient rouvertes, et qu'on appréhendoit même que la gangrène ne s'y mît[3].

On disoit alors que M. de Catinat attendoit avec beaucoup d'impatience le secours de troupes qu'on devoit lui envoyer de Catalogne; aussi en avoit-il grand besoin, n'étant pas en état de tenir la campagne devant M. de Savoie, depuis le renfort qui lui étoit venu d'Allemagne.

Ce fut en ce temps-là que M. de Seignelay commença à se trouver considérablement mieux, par le moyen du lait de femme qui lui fut ordonné par un certain médecin provençal qu'il avoit fait venir.

1. Fille de M. d'Hendicourt, grand louvetier de France et aide de camp de Monseigneur.

2. Fille du premier lit du marquis de la Rongère, chevalier de l'Ordre et chevalier d'honneur de Madame; il l'avoit eue de Mlle du Plessis-Châtillon, sœur du marquis de Nonant, ci-devant mestre de camp de cavalerie, qui avoit épousé Mlle de Saint-Aoust. Cette Mlle de la Rongère crut peut-être que son père ne vouloit pas la marier, et elle se maria elle-même dès qu'elle eut vingt-cinq ans.

3. Toutes ces nouvelles du prince d'Orange étoient également fausses, et il les faisoit courir lui-même par ses partisans pour amuser la France ou pour se moquer d'elle.

OCTOBRE 1690

1er octobre. — Le premier jour d'octobre, on commençoit à douter si Monseigneur reviendroit sitôt, parce, disoit-on, que les ennemis marchoient à la plaine de Neubourg pour essayer de l'occuper avant Monseigneur, et que Monseigneur y marchoit aussi pour y être avant eux, ce qui pouvoit donner lieu à quelque grande occasion; mais cela étoit mal fondé, car Monseigneur étoit arrivé dans la plaine de Neubourg, et n'y avoit point trouvé de fourrages. Cependant il ne vouloit point faire fourrager les villages des Suisses; mais il reçut une lettre du Roi qui lui ordonnoit de les faire fourrager, de sorte que, quand leurs députés vinrent le supplier de ne les point faire fourrager, il leur répondit qu'il étoit bien fâché d'en avoir reçu un ordre exprès du Roi, et que tout ce qu'il pouvoit faire étoit de le faire faire avec tout l'ordre imaginable; que les villages circonvoisins qui n'étoient pas sujets des cantons avoient porté tous leurs fourrages dans ceux de la dépendance des Suisses, et que, comme il n'étoit pas juste qu'il évitassent par cette ruse d'être fourragés, les Suisses n'avoient qu'à retirer de leurs villages tous ces fourrages qui ne leur appartenoient pas, qu'il les feroit enlever par ses fourrageurs, et qu'il ne leur permettroit pas d'entrer dans leurs villages, de peur qu'ils ne fissent quelque tort à leurs maisons ou à leurs bestiaux.

2 octobre. — Le 2, on eut nouvelle que Monseigneur étoit parti le 30 de l'armée pour revenir à la cour, et qu'il arriveroit le 8 à Fontainebléau, où le Roi devoit se rendre le 5. Ce jour-là, le Roi prit médecine par précaution, et, l'après-dînée, le roi d'Angleterre le vint voir, et fut près d'une heure enfermé avec lui; ensuite de quoi on sut qu'il viendroit passer cinq jours à Fontainebleau avec la reine, qui n'étoit plus grosse, et toute leur petite cour.

3 octobre. — Le 3, on sut que Monseigneur avoit passé à Brisach, et que les députés des cantons des Suisses[1] étoient

1. Il n'y eut que ceux de Bâle qui y vinrent, parce qu'ils n'osoient faire autrement, étant trop voisins de l'armée de Monseigneur.

venus l'y assurer du respect de leurs maîtres, et de la neutralité qu'ils avoient promise [1].

Le même jour, le Roi donna à Mme la duchesse de la Ferté une pension de six mille livres, dont elle avoit grand besoin, et que Mme la maréchale de la Mothe, sa mère, demanda pour elle au Roi, comme une récompense de ses services personnels auprès de Monseigneur et des Enfants de France.

On apprit aussi que MM. de Soubise, de la Feuillée, de Vendôme, de Choiseul et de Tilladet, lieutenants généraux, M. le Duc, M. le prince de Conti et M. le comte de Soissons, maréchaux de camp, avoient eu permission de revenir; ainsi il ne restoit plus à l'armée que cinq lieutenants généraux [2], qui étoient M. de Joyeuse, M. le duc de Villeroy, M. le comte d'Auvergne, M. le marquis d'Huxelles, et M. le marquis de La Frezelière, et trois maréchaux de camp, qui étoient MM. de Coigny, de Mélac et de Bartillat, M. de Tallart ayant été détaché avec quelques régiments pour aller sur la Moselle.

4 octobre. — Le 4, le Roi donna la charge de premier valet de chambre de sa garde-robe, qui vaquoit par la mort de la Chevalerie [3], à Félix, son premier chirurgien, avec survivance pour son fils, à condition de payer soixante-quinze mille livres à la famille du défunt.

Le même jour, Sa Majesté donna audience à un envoyé de Toscane, qui venoit lui faire compliment sur la mort de Mme la Dauphine; à la vérité, il sembloit que c'étoit un peu tard, mais il venoit peut-être pour essayer de trouver quelque jour à faire des propositions pour le mariage de Monseigneur avec la princesse, fille du Grand-Duc.

5 octobre. — Le 5, le Roi partit de Versailles pour venir dîner à Frémont, maison de M. le prince de Lorraine auprès de Ris, et, de là, il vint coucher à Fontainebleau. En y arrivant, il y trouva

1. Et qu'ils n'auroient pas gardée, si l'armée de Monseigneur s'étoit approchée.
2. C'en étoit encore trop pour ce qu'ils avoient à faire.
3. Il étoit de Tours, fils du vieux Roze, premier valet de garde-robe du Roi, dont il avoit eu la charge en survivance. Il étoit frère de Mme de Langlée, mère de Langlée, maréchal des logis des armées du Roi, ce célèbre joueur, que le jeu avoit rendu en quelque manière nécessaire à la cour, se rendant familier avec tout ce qu'il y avoit de plus élevé, et qui avoit gagné des sommes immenses.

M. le prince de Soubise et M. le prince de Rohan, son fils, lesquels, ayant eu ordre de revenir de l'armée d'Allemagne, avoient pris la poste par la route de Franche-Comté, où n'ayant pas trouvé l'embarras qu'ils auroient trouvé par la route de Monseigneur, ils étoient arrivés dès le jour précédent à Moret chez M. le duc de Rohan, frère de M. de Soubise.

Aussitôt que le Roi aperçut M. de Soubise, après lui avoir témoigné qu'il étoit bien aise de son retour, il lui dit : « Monsieur, vous m'aviez proposé l'année passée de donner le régiment de défunt votre fils à celui-ci, et je ne l'avois pas trouvé à propos, parce qu'il n'avoit jamais servi; mais présentement qu'il a servi d'aide de camp auprès de vous pendant une campagne, et que je n'ai eu de lui que des relations avantageuses, je trouve bon que vous fassiez passer sur sa tête le régiment que je vous avois donné. »

6 octobre. — Le 6, au matin, M. l'évêque d'Orléans [1] eut une forte vapeur qui ne fut pas tout à fait une apoplexie, mais qui ne laissa pas de faire peur à ses amis.

Le même jour, on eut des nouvelles certaines que les Turcs avoient pris Nissa et Widdin à composition, et non pas le sabre à la main, comme on l'avoit dit auparavant, mais que, lorsque les garnisons étoient sorties de ces deux places, ils avoient pillé leurs bagages, et les avoient laissées aller seulement la vie sauve.

On ajoutoit avec assez d'apparence que M. de Bavière avoit ordre de l'Empereur de renvoyer au plus tôt un grand nombre de troupes en Hongrie.

On apprit encore que le marquis de Montgommery étoit très mal, et qu'il avoit un grand dévoiement, outre sa blessure, qui étoit d'elle-même très considérable [2].

7 octobre. — Le 7, le Roi, à son lever, reçut une agréable nouvelle, qui fut celle de la levée du siège de Limerick; le marquis de Biron avoit été choisi par M. de Lauzun, son oncle [3], pour

1. Frère cadet de M. le duc de Coislin; c'étoit un des plus honnêtes hommes et des meilleurs prélats du royaume.

2. Il ne laissa pas de s'en tirer, et, dans la vérité, s'il étoit mort, ç'auroit été une perte, car c'étoit un fort honnête et fort brave gentilhomme.

3. Le marquis de Biron avoit épousé Mlle de Nogent, dont la mère, qui avoit été la première fille d'honneur de la Reine Marie-Thérèse d'Autriche, étoit sœur de M. de Lauzun.

l'apporter: mais, comme le courrier ordinaire prit un chemin plus court que lui, il le devança. Au reste, le Roi reçut une relation fort fidèle de tout le siège, que lui envoyoit M. de Boisseleau, lequel étoit arrivé à Brest avec M. de Biron, ce qui parut surprenant aux courtisans, qui ne pouvoient comprendre pourquoi un homme qui venoit de défendre si glorieusement une place, l'abandonnoit aussitôt que le siège en étoit levé; mais ils en furent éclaircis dans la suite.

La relation de M. de Boisseleau étoit en ces termes [1].

On sut, par les mêmes lettres, que l'escadre des vaisseaux du Roi que le chevalier de Nesmond commandoit sur les côtes d'Irlande avoit beaucoup souffert d'un gros temps; que les mâts de son vaisseau avoient été tous rompus; que cela l'avoit obligé à se ténir en mer à vingt lieues de Limerick, n'osant pas hasarder de faire le trajet en l'état où il se trouvoit, et qu'il espéroit revenir avec M. d'Amfreville, qui devoit ramener M. de Lauzun et les troupes françoises, aussitôt que le vent seroit favorable.

On n'attendoit Monseigneur que le lendemain matin; mais, comme le Roi étoit à la chasse dans les bruyères qui sont autour de Fontainebleau, on vit paroître de loin une grosse poussière; ensuite un valet de pied qui étoit sur des rochers s'écria qu'il voyoit Monseigneur, qui venoit du côté de Nemours; mais, comme ce n'étoit pas son chemin, personne ne le vouloit croire [2]. Cependant, peu de moments après, on vit la chaise de Monseigneur approcher, et ce prince, étant à trente pas du Roi, mit pied à terre pour venir le saluer; le Roi alla à cheval au-devant de lui, et, le voyant proche de son cheval, mit pied à terre, et l'embrassa tendrement; ensuite tous les courtisans qui étoient avec le Roi lui firent la révérence, et le Roi ne voulut pas continuer sa chasse, disant à Monseigneur qu'il y avoit trop de gens qui l'attendoient avec impatience. Monseigneur monta donc à cheval, et marcha à côté du Roi jusqu'à sa calèche, où ils montèrent ensemble et gagnèrent le château.

Ils montèrent d'abord à l'appartement de Mme de Maintenon, où un grand nombre de dames attendoient Monseigneur, et où,

1. [V. à l'appendice B, n° VII, le texte de cette relation. — *E. Pontal.*]

2. Il avoit traversé les cours du château de Fontainebleau sans s'y arrêter, et, cherchant le Roi dans les bruyères où il chassoit, il étoit par hasard tombé dans le chemin de Nemours à Fontainebleau.

après un moment d'audience qu'il leur donna, il s'enferma avec le Roi et conféra avec lui de tout ce qui s'étoit passé pendant la campagne.

Il faut dire la vérité, rien ne peut égaler la joie que tout le monde témoigna du retour de Monseigneur, qui étoit dans une santé parfaite, et peut-être un peu trop parfaite [1].

8 octobre. — Le 8, on apprit que M. de Bavière avoit envoyé à la diète des Suisses le comte Serini, lequel leur avoit fait une harangue dans les formes pour leur persuader de se déclarer contre la France, et sa meilleure raison étoit que la puissance du Roi étoit si formidable que lui seul résistoit à toute l'Europe liguée contre lui ; il ajouta qu'il avoit déjà fait tracer des retranchements depuis Huningue jusqu'à Bâle, mais sa raison devoit persuader aux Suisses le contraire de ce qu'il souhaitoit, et la nouvelle des retranchements étoit ridicule, puisque le canon d'Huningue et de Bâle se croisant, ils savoient bien qu'elle n'étoit pas véritable.

On vit arriver à la cour, ce jour-là, M. de Biron, lequel apprit aux courtisans la raison pour laquelle M. de Boisseleau étoit revenu, en leur disant que milord Tyrconnel venoit aussi pour toujours en France, et que les Irlandois avoient résolu de ne souffrir plus en leur pays de commandants françois ni anglois, mais qu'ils vouloient un général de leur nation qui obéiroit à M. le duc de Berwick, parce qu'il étoit fils du roi d'Angleterre.

On disoit, dans le même temps, que le comte de Castanaga, gouverneur des Pays-Bas espagnols, étoit rappelé [2], et qu'on envoyoit en sa place le comte de Melgar ; que le marquis de Leganez alloit être gouverneur de Milan, et que le comte de Monterey étoit nommé vice-roi de Naples.

10 octobre. — Le 10, on eut nouvelle qu'il y avoit une grande sédition dans Rotterdam ; que, sur ce qu'on avoit fait pendre un bourgeois accusé de rébellion, et qui depuis s'étoit trouvé innocent, les bourgeois avoient pris les armes, et avoient même

1. Parce qu'il étoit prodigieusement engraissé.
2. Il servoit pourtant son maître parfaitement bien et il avoit bien contribué à susciter des ennemis à la France ; aussi croyoit-on que le prince d'Orange, qui le soutenoit depuis très longtemps, ne souffriroit pas que le roi d'Espagne envoyât en sa place un autre gouverneur.

tourné le canon des remparts contre les maisons des magistrats [1].

Le Roi dit aussi qu'il étoit assuré que le prince d'Orange étoit repassé en Angleterre, et qu'il étoit dans une des maisons royales auprès de Londres.

Le même jour, les lettres de Flandre portoient qu'un parti de l'armée de M. de Luxembourg, commandé par M. de Catulan, avoit fait sauter les écluses de la rivière de Dendre, qui sont auprès d'Ath, qu'il avoit brûlé tous les fourrages qui étoient en meules dans la contrescarpe de cette place, et qu'il en avoit enlevé trois cents vaches ou chevaux.

On apprit encore, du côté d'Italie, qu'on avoit brulé les faubourgs de Carmagnole, et M. le maréchal d'Humières arriva à la cour, ce qui fit bien raisonner les courtisans, car ils savoient qu'il n'avoit pas accoutumé de quitter son gouvernement pendant la guerre, et ils inféroient de son retour qu'il étoit chagrin de voir commander M. de Luxembourg dans les Pays-Bas, et qu'il avoit dessein, comme on l'avoit cru, de quitter son gouvernement pour celui de Normandie.

Le même jour aussi, Mme la Duchesse eut un crachement de sang qui l'obligea de se faire saigner, malgré sa grossesse, et M. l'abbé de Coislin [2] fut attaqué d'une fièvre continue avec une fluxion de poitrine; maux dangereux pour un homme qui étoit dans la force de la jeunesse.

11 octobre. — Le 11, le roi et la reine d'Angleterre, qui avoient couché à Frémont, se mirent en chemin pour venir coucher à Fontainebleau. Le Roi, suivi de toute la maison royale, alla au-devant d'eux jusqu'auprès de Ponthierry; quand leur carrosse aborda, il mit pied à terre du sien, et, en même temps, Leurs Majestés Britanniques en firent autant; après les premières civilités, le Roi donna la main à la reine d'Angleterre pour la remettre dans son carrosse; ensuite il monta à cheval avec le roi d'Angleterre, Monseigneur et toute la cour, et marcha toujours à la portière du carrosse de la reine jusqu'aux bois de Notre-Dame, où l'on avoit détourné une louve qui fut prise à la courre par

1. Cela commençoit bien, mais il falloit voir les suites, car ces mêmes magistrats étoient tous créatures du prince d'Orange.

2. Second fils de M. le duc de Coislin, qui étoit premier aumônier du Roi, en survivance de M. l'évêque d'Orléans, son oncle.

les lévriers; après cela, les deux rois et toute leur suite remontèrent en carrosse, et vinrent à Fontainebleau descendre au superbe appartement de la défunte reine, mère du Roi, que Sa Majesté avoit fait préparer pour le roi et la reine d'Angleterre, et où ils étoient attendus par une foule incroyable de dames et de gens de qualité.

Le soir, il y eut appartement et musique, et le Roi soupa avec Leurs Majestés Britanniques et toute la famille royale, jusqu'aux princesses du sang[1] et aux filles naturelles du Roi. D'un côté étoit la reine d'Angleterre et les deux rois, c'est-à-dire le roi d'Angleterre à la droite et le Roi à la gauche, et, des autres trois côtés de la table, qui étoit longue, Monseigneur, Monsieur, Madame, M. le duc de Chartres, Mme la Princesse, Mme la princesse de Conti la douairière, Mme la princesse de Conti, et Mlle de Blois, suivant le rang de leur dignité.

On apprit, dans ce temps-là, que le Roi faisoit dans chaque régiment de cavalerie une compagnie de trente carabiniers à l'instar des grenadiers de l'infanterie, laquelle devoit être levée en prenant quatre cavaliers dans chaque compagnie au choix du capitaine de carabiniers, lequel, aussi bien que ses officiers, devoit être choisi par le mestre de camp, et le capitaine de carabiniers devoit avoir faculté de prendre des cavaliers dans son régiment, quand il lui en manqueroit, en payant deux cents livres par cavalier tout monté, ce qui déplaisoit fort à tous les capitaines de cavalerie.

La nuit de l'onze au douze, Mme la maréchale de Rochefort eut une si furieuse colique qu'elle fut obligée de se faire saigner à quatre heures du matin, mais son mal n'eut pas de suites.

12 octobre. — Le 12, M. le comte de Tourville arriva à la cour et, selon quelques-uns, fut reçu du Roi assez froidement; selon d'autres, il eut sujet d'être content.

On sut, ce jour-là, que M. de Bavière et M. de Saxe étoient en Suisse, et l'on ne doutoit pas que ce ne fût pour engager les cantons à se déclarer contre la France; mais ce n'étoit ni leur

1. Et même Mlle de Blois, fille naturelle du Roi, qui en avoit le rang comme tous ses enfants naturels; mais la différence étoit que les filles naturelles du Roi mangeoient avec lui journellement, parce qu'elles étoient ses filles, et que les autres princesses du sang, comme Mme la Princesse et sa fille Mme la princesse de Conti, n'y mangeoient qu'aux grandes cérémonies.

présence, ni leur éloquence qui pouvoient les persuader; il falloit quelque chose de plus fort [1].

Comme le Roi s'habilloit, on vint lui dire que le roi d'Angleterre venoit à son lever; il se leva de son fauteuil en robe de chambre, comme il étoit, et alla au-devant de lui jusqu'à la porte de sa chambre; il lui fit excuse de ce qu'il le trouvoit en cet état, et le pria de passer dans son grand cabinet en ovale, où il le conduisit, ordonnant à plusieurs seigneurs de lui tenir compagnie pendant qu'il acheveroit de s'habiller. Quand il fut habillé, il vint l'y trouver; la conversation se fit debout, et ensuite, le roi d'Angleterre s'en retournant à son appartement, le Roi le reconduisit jusqu'à la porte de sa chambre.

L'heure de la messe étant venue, le Roi alla prendre la reine d'Angleterre dans son appartement, et la conduisit par la main à la chapelle, le roi d'Angleterre marchant un peu devant eux. Le supérieur des Mathurins leur présentant l'eau bénite [2], ils firent quelque façon par civilité, et ensuite ils en prirent tous à la fois. Le carreau de la reine étoit au milieu du prie-Dieu, et les deux rois étoient à genoux à ses côtés, le roi d'Angleterre à droite et le Roi à gauche, et toute la famille royale étoit à genoux sur le tapis. Ce spectacle étoit beau et extraordinaire; car, outre ce que je viens de dire, on voyait trois cardinaux à genoux à côté du Roi, qui étaient MM. les cardinaux d'Estrées, de Bonsy et de Fürstenberg, et une foule innombrable de dames et de seigneurs, qui remplissoient la chapelle et la tribune, outre la musique, qui occupoit les deux balcons de fer tout entiers. Le dîner se passa comme avoit fait le souper précédent, et on avoit fait une partie de courre le cerf l'après-dînée; mais le temps fut si effroyable qu'il n'y eut pas moyen de sortir, et le Roi donna à Leurs Majestés Britanniques le divertissement de voir jouer une partie de paume par les meilleurs joueurs de son

1. Il falloit pour cela leur ôter la terreur qu'ils avoient des armes du Roi.

2. Ce sont les Mathurins qui desservent la chapelle de Fontainebleau, et même ils étoient les curés du bourg, mais la reine Anne d'Autriche, mère du roi, leur fit ôter ces fonctions curiales, et les fit donner aux prêtres de la Mission, comme y étant plus propres que les Mathurins. Le général de ces religieux étoit alors ministre ou supérieur de la maison de Fontainebleau, mais, étant malade d'un reste d'apoplexie, ce ne fut pas lui qui donna l'eau bénite à Leurs Majestés, mais celui qui le suivoit en dignité.

royaume [1]. Ensuite il les mena voir la célèbre galerie des cerfs, et puis, la reine étant montée en chaise pour regagner son appartement, les deux rois se séparèrent sans cérémonie au milieu du jardin de Diane [2], et montèrent chacun dans le leur.

Le soir, il y eut grand jeu de portique [3], et, après cela, une petite pièce de musique sur le retour de Monseigneur de la composition du sieur de la Lande, maître de la musique de la chapelle du Roi ; ensuite de quoi grand jeu de lansquenet, pendant lequel le roi d'Angleterre joua à l'hombre avec Mme de Croissy et M. le cardinal de Fürstenberg.

Le jeu étant fini, on servit à souper, et, après cela, Leurs Majestés Britanniques se retirèrent à leur appartement.

On apprit, ce jour-là, que M. le duc de Luynes, père de M. le duc de Chevreuse, étoit mort de ce qu'en le saignant on lui avoit piqué une artère, n'ayant pas eu assez de force pour soutenir l'opération qui est nécessaire pour guérir l'anévrisme.

On sut aussi que Mme la princesse d'Henrichemont [4] étoit accouchée d'un fils, après avoir été soixante heures en travail, et que le Roi avoit choisi M. de Lix, officier irlandois, ci-devant lieutenant-colonel du régiment allemand de Greder, pour être inspecteur de ses troupes irlandoises avec une commission de colonel.

13 octobre. — Le 13, le roi d'Angleterre alla le matin courre le cerf avec Monseigneur; ils revinrent dîner avec le Roi, et,

1. Ils s'appeloient Jourdain le cadet, Jourdain l'aîné, le Pape, Clergé et Cerveau, tous enfants de la balle; les deux premiers jouoient contre les trois derniers, et leur donnoient demi quinze.

2. C'est un jardin au milieu duquel est une fontaine avec une statue de Diane en bronze; ce jardin est environné d'appartements et de galeries.

3. Jeu nouvellement inventé, qui étoit composé d'un ordre de colonnes soutenant des portiques; le parterre, qui étoit au milieu, étoit semé également de ronds d'ivoire et d'ébène marqués de divers chiffres; on poussoit une boule d'ivoire dans un vide qui étoit entre les colonnes et un rebord fait exprès, et celui qui tenoit la boule choisissoit le blanc ou le noir à sa fantaisie ; s'il arrivoit ce qu'il avoit pris, il gagnoit; s'il arrivoit le contraire, il perdoit. On jouoit encore d'une autre manière, c'est-à-dire au chiffre, et alors celui qui tenoit la boule demandoit pour lui ou pour les joueurs selon sa fantaisie; s'il demandoit pour lui et qu'il amenât un chiffre plus fort que celui qui assistoit pour les joueurs, il gagnoit, sinon il perdoit. Ce jeu avoit été inventé par un nommé Lacon, joueur de billard, qui avoit soin des billards du Roi, et il étoit devenu extrêmement à la mode.

4. Fille de M. le duc de Coislin, qui avoit épousé son cousin issu de germain, fils aîné de M. le duc de Sully.

l'après-dînée, Leurs trois Majestés allèrent à la chasse du sanglier dans les toiles, où elles eurent beaucoup de plaisir, parce qu'il y en avoit un grand nombre.

Le soir, elles eurent les mêmes divertissements de musique et de jeu.

On vit arriver, ce soir-là, à la cour M. de Boisseleau, qui salua le Roi ayant son hausse-col, parce que sa compagnie étoit de garde. Le Roi le reçut avec beaucoup de marques d'estime et de bonté; il lui dit qu'il avoit acquis de l'honneur pour lui et pour la nation, et ensuite il le fit brigadier.

14 octobre. — Le 14, on sut que le roi d'Angleterre ne s'en iroit pas de Fontainebleau le 16, comme il avoit été résolu, mais seulement le 18, le Roi ayant reconnu que lui et la reine prenoient grand plaisir à être à Fontainebleau, et voulant bien se contraindre pour leur satisfaction.

On eut nouvelle, le même jour, que les corsaires dunkerquois avoient pris dix vaisseaux marchands anglois, chargés de plomb et d'étain pour la Hollande, et deux autres vaisseaux chargés de charbon de terre. On sut encore, par une lettre de M. de Beauvilliers au Roi, que Mgr. le duc d'Anjou avoit eu deux accès de fièvre quarte.

15 octobre. — Le Roi étoit alors en peine de son vaisseau, nommé *le Monarque*, que montoit M. le chevalier de Nesmond, parce qu'il étoit venu une lettre par laquelle on mandoit qu'on avoit vu ce vaisseau qui couroit à la côte tout démâté, et qu'on n'en avoit point de nouvelles depuis. Mais, le 15, il couroit un bruit que toute la flotte du Roi qui avoit été en Irlande étoit arrivée à Brest dès le 10, et M. le cardinal d'Estrées en avoit une lettre de M. le maréchal, son frère, qui commandoit en Bretagne; mais le Roi n'en avoit point de courrier exprès, quoique la chose en valût bien la peine.

Ce jour-là, M. le cardinal de Bonsy prenant congé de Monseigneur pour aller aux Etats de Languedoc, Monseigneur lui demanda quand il reviendroit, et, sur ce qu'il lui répondit que ce seroit après Pâques, Monseigneur lui dit : « Vous pouvez donc prendre congé de moi pour plus longtemps, car vous ne me trouverez plus ici en ce temps-là. »

L'après-dînée, le Roi alla se promener en carrosse avec Leurs Majestés Britanniques dans son parc et le long de son canal,

d'où il les mena au salut au couvent des Pères Carmes des Basses-Loges [1], où l'on célébroit ce jour-là la fête de sainte Thérèse.

16 octobre. — Le 16, le roi d'Angleterre alla le matin courre le loup avec Monseigneur; mais voyant que la chasse prenoit le train de durer longtemps, il s'en revint à Fontainebleau, où il arriva avant la messe du Roi. L'après-dînée, le Roi mena le roi et la reine d'Angleterre voir l'ermitage de Franchart [2], et Madame, avec toutes les princesses et les autres dames de la cour qui étoient bonnes cavalières, le suivirent à cheval. En arrivant auprès de Franchart, la meute de M. le duc de Bouillon s'y trouva [3] et laissa courre un cerf qui se fit chasser autour de l'ermitage pendant que la cour y étoit; mais un si beau préparatif de plaisir fut troublé par une pluie effroyable, qui obligea le Roi de remonter en carrosse avec Leurs Majestés Britanniques, et de s'en revenir en diligence à Fontainebleau. Mme la princesse de Conti et quelques autres dames négligèrent leurs commodités, et aimèrent mieux s'en revenir à toute bride; mais aussi furent-elles mouillées et crottées terriblement.

On disoit, ce jour-là, que le Roi allongeroit de trois jours son séjour à Fontainebleau, et qu'il n'en partiroit que le 30.

17 octobre. — Le 17, on sut que Mme la duchesse de Charost [4] étoit fort mal d'une fièvre double tierce, ce qui obligea le duc son époux de se rendre en diligence auprès d'elle.

Ce jour-là, le roi d'Angleterre alla le matin courre le cerf avec Monseigneur, et, la chasse n'ayant pas duré longtemps, il étoit de retour quand le Roi alla à la messe.

L'après-dînée, avant qu'on allât à la chasse du sanglier, le Roi fut plus de trois quarts d'heure enfermé avec Leurs Majestés Britanniques; ensuite de quoi il les mena au lieu où les toiles étoient tendues. Le soir, il y eut grand jeu et musique à l'ordinaire.

1. C'est un petit hameau entre Fontainebleau et le port de Valvin, qui est sur le bord de la rivière de Seine.

2. Cet ermitage est au milieu de la forêt de Fontainebleau, sur le bord des plus affreux rochers.

3. Ce ne fut point par hasard, mais M. de Bouillon l'y fit trouver, de concert avec le Roi, pour surprendre le roi et la reine d'Angleterre.

4. Personne d'une grande vertu, qui étoit fille du célèbre M. Fouquet, ci-devant surintendant des finances, et qui étoit mort dans sa prison à Pignerol.

Ce fut ce jour-là qu'on reçut la nouvelle certaine de l'arrivée de tous les vaisseaux du roi dans le port de Brest, et même de tous les bâtiments de charge, à la réserve d'une barque, dans laquelle vingt-huit hommes avoient péri. On ajoutoit que, comme on avoit été vingt-cinq jours à faire le trajet, beaucoup de malades y étoient morts, et entre autres M. le comte de Mérode [1], colonel d'infanterie; que, deux jours après le départ de la flotte françoise de Galway, il y étoit arrivé trente vaisseaux de guerre anglois qui la cherchoient, et qui lui auroient fait un mauvais parti, M. d'Amfreville n'ayant pour lors que cinq vaisseaux, car il ne joignit le chevalier de Nesmond que sur sa route.

On apprit encore que M. le duc d'Anjou ayant eu trois accès de fièvre quarte bien marqués, on lui avoit donné du quinquina, qu'on ne doutoit pas qu'il n'emportât son mal.

On disoit aussi que M. de Seignelay continuoit à se porter mieux à Paris, où il s'étoit fait transporter.

18 octobre. — Le 18, on sut que le Roi faisoit retrancher Courtray et Dixmude, pour y tenir de gros corps pendant tout l'hiver, lesquels devoient bien donner de la jalousie aux ennemis, et les empêcher de faire des courses du côté de Lille et de Saint-Omer.

On apprit aussi que M. de Pertuis, gouverneur de Menin, avec mille hommes des garnisons voisines, avoit entrepris de passer le canal qui va de Bruges à Gand, pour mettre tout le franc de Bruges à contribution, mais que les paysans et les garnisons ennemies défendoient le passage, et qu'il y avoit déjà perdu quelques officiers; que cependant il ne laissoit pas de faire toujours travailler à construire un pont.

Ce fut ce jour-là que le roi et la reine d'Angleterre partirent de Fontainebleau, bien satisfaits des honnêtetés du Roi à leur égard; de sorte que, M. le duc d'Aumont [2] étant allé leur faire

1. C'étoit le même qui s'étoit appelé le comte de Trelon, et qui, par la mort des aînés de sa maison, avoit depuis quelque temps pris le nom de Mérode. Il avoit épousé la fille aînée du défunt maréchal de Fabert, laquelle étoit alors veuve du marquis de Vervins, premier maître d'hôtel du Roi.

2. Comme étant premier gentilhomme de la chambre du Roi en année; et d'ailleurs étant connu particulièrement du roi d'Angleterre qu'il avoit vu autrefois en France.

compliment de la part du Roi le matin avant qu'ils partissent, le roi d'Angleterre, après l'avoir prié de témoigner au Roi la reconnaissance qu'il avoit de la manière dont il en avoit usé avec lui, ajouta que le Roi, outre la qualité d'un grand Roi, étoit encore le plus honnête homme du monde; et la reine, après de semblables remerciements, lui dit que le Roi avoit trouvé le secret, par les honnêtetés qu'il avoit eues pour elle, de lui faire oublier pour quelques temps ses malheurs. Le Roi alla les reconduire jusques à Chailly; ils allèrent coucher à Frémont, et, le lendemain, à Saint-Germain.

On sut, le même jour, que, comme l'armée de M. de Bavière commençoit à faire des mouvements pour marcher dans ses quartiers d'hiver, celle de M. le maréchal de Lorge songeoit aussi à se séparer, et que la maison du Roi, avec quelques bataillons, avoit déjà marché pour cet effet.

Le bruit couroit alors que le Roi iroit au mois de janvier à Compiègne voir ses gardes du corps et sa gendarmerie, et ce bruit ne laissoit pas de réveiller le courtisan, qui s'attendoit toujours à quelque chose de plus qu'on ne lui disoit, ayant vu le Roi faire autrefois bien des conquêtes en hiver, et croyant que les ennemis ne seroient pas en état de l'en empêcher cette année, s'il en vouloit faire quelqu'une. On apprit encore que MM. de Lauzun et de la Hoguette avoient couché la nuit précédente à Paris, et, en effet, M. de Lauzun arriva le soir à Fontainebleau, où il fut bien reçu du Roi; mais peut-être auroit-il bien voulu avoir une audience particulière, qu'il n'eut pas sur-le-champ. Le même jour, on apprit que l'entreprise de M. de Pertuis n'avoit pas réussi, quoique ce ne fût pas par sa faute, comme il paroît par la petite relation que nous allons mettre ici, qui fut envoyée à l'auteur de ces Mémoires par un officier de ses parents qui étoit à l'action[1].

19 octobre. — Le 19, M. de la Hoguette salua le Roi, qui le reçut très agréablement[2], et l'on sut, dès le même matin, que le Roi l'envoyoit servir en Savoie, d'où l'on disoit que M. de Saint-Ruth devoit revenir.

1. [Voir cette relation à l'Appendice B, n° VIII, où nous l'avons reportée pour ne pas interrompre le récit. — *E. Pontal.*]

2. Malgré tous les mauvais bruits qu'on avoit fait courir contre lui depuis la bataille d'Irlande; le Roi lui donna une audience d'une heure et demie dans son cabinet.

20 octobre. — Le 20, le Roi fit M. le comte de Guiscard[1] maréchal de camp, récompensant ainsi le temps qu'il lui avoit fait perdre, et les chagrins qu'il avait eus en voyant passer devant lui tant de gens qui étoient entrés après lui dans le service.

On disoit aussi que le Roi avoit fait MM. les comtes de Mailly[2] et de Luxe[3] inspecteurs d'infanterie.

21 octobre. — Le 21, on sut que l'armée de M. de Luxembourg se séparoit, et qu'on le verroit bientôt à la cour, aussi bien que M. le duc du Maine.

On apprit aussi que l'armée d'Allemagne en faisoit autant, et que M. le maréchal de Lorge revenoit.

Ce jour-là, le Roi déclara que, quelque chose qu'on eût pu dire, il partiroit de Fontainebleau le 27, et que la cour quitteroit le deuil en arrivant à Versailles, à la réserve de la maison de Monseigneur, et des princes ses enfants, et des princes et princesses qui avoient fait draper leurs carrosses.

23 octobre. — Le 23, le bruit couroit que le Grand Vizir avoit assiégé Belgrade, et, comme cette place n'étoit pas des meilleures, on croyoit qu'il n'auroit pas beaucoup de peine à la prendre.

On apprit aussi que M. de Boufflers alloit commander dans tout ce qui étoit du gouvernement de M. le maréchal d'Humières et dans les pays adjacents, ce qui étoit le plus magnifique emploi qu'on eût encore vu donner à aucun général[4], puisqu'outre cela il commandoit naturellement en Luxembourg et en Lorraine.

24 octobre. — Le 24, on disoit que M. de Luxembourg et M. le duc du Maine ne reviendroient pas sitôt, et qu'ils étoient allés ensemble visiter les places de la mer.

1. Fils de M. de la Bourlie, ci-devant sous-gouverneur du Roi, et gouverneur de Sedan. Le Roi l'avoit bien fait attendre pour le faire brigadier, et il lui avoit donné en un an le commandement de Dinant et le brevet de maréchal de camp. Il avoit épousé la sœur de Langlée.

2. Le roi étoit bien aise de l'avancer, parce qu'il avoit épousé une parente de Mme de Maintenon, et d'ailleurs il avoit du mérite; mais il y avoit alors des médisants qui assuroient que la charge d'inspecteur étoit pour lui un exil honorable, à cause de certaines amourettes qui ne plaisoient pas à Sa Majesté.

3. Troisième fils de M. le maréchal duc de Luxembourg.

4. Et cependant il n'étoit que lieutenant général, et les maréchaux de France n'avoient jamais eu d'emploi si considérable; mais le Roi l'aimoit et le faisoit monter peu à peu pour venir au bâton.

On ajoutoit que l'armée d'Allemagne n'étoit pas encore séparée, et que M. le maréchal de Lorge marchant aux environs de son camp avec une escorte de deux cents dragons, il avoit rencontré trois ou quatre cents houssards, qui n'avoient pas tenu même devant les premiers volontaires qui les avoient chargés en très petit nombre [1], et qu'ils s'étoient retirés fort brusquement derrière un défilé; que là, ils s'étoient mis en bataille, et qu'on avoit proposé à M. le maréchal de Lorge de les y aller charger; mais qu'avec beaucoup de prudence, il ne l'avoit pas voulu souffrir [2]; que M. le comte de Riants [3], capitaine de dragons, y avoit reçu un coup de mousqueton au travers du corps, dont il étoit mort regretté de toute l'armée.

25 octobre. — Le 25, il courut une grande et belle nouvelle qui venoit du côté de la mer; on assuroit donc que le Roi voulant renvoyer en Provence plus de deux mille matelots, on lui avoit proposé, au lieu de les renvoyer par terre, de donner des vaisseaux à MM. d'Aligre, de Pallas, et quelques autres capitaines, qui se chargeroient de les armer à leurs dépens, et de remener ces deux mille matelots en Provence dans un certain temps, à condition que, s'ils faisoient quelque prise en chemin, elle seroit pour eux et pour leurs associés. Le Roi ayant eu agréable cette proposition, l'armement s'étoit fait de six vaisseaux, lesquels ayant mis à la mer avec deux frégates, croisoient depuis quelque temps pour essayer de faire une prise, et on disoit que cinq d'entre eux avoient rencontré un vaisseau hollandais de cinquante pièces de canon, qui escortoit un convoi de quarante flûtes venant de Portugal, et chargées de marchandises d'Amérique, et qu'ils avoient pris le tout.

On ajoutoit encore à cette nouvelle que le sixième vaisseau, s'étant écarté des autres, avoit rencontré un vaisseau de guerre des États-Généraux de quarante-quatre pièces de canon, et qu'il l'avoit pris, et l'on assuroit que toutes ces prises étoient arrivées

1. Ils n'étoient que sept, tous gens de qualité; mais ils méritoient bien d'être étrillés pour s'être hasardés comme ils avoient fait.

2. Car il pouvoit y avoir quelque embuscade proche de là, et on se seroit moqué de lui s'il avoit été battu.

3. Gentilhomme du Perche, dont le père, qui avoit été maître des requêtes, s'appeloit M. de Vauré, et avoit un frère, nommé M. de Riants, qui avoit été très longtemps procureur du Roi au Châtelet de Paris. Ils étoient de même maison que le marquis de Villeré.

à la rade de Camaret, à quatre lieues de Brest, et qu'on estimoit la charge de chaque flûte dix mille écus.

26 octobre. — Le 26, on apprit la fausseté de cette nouvelle; on sut qu'on n'avoit pris qu'un vaisseau de guerre et une flûte mal chargée, mais qu'on avoit donné chasse, pendant trois jours, à trente flûtes hollandoises qui alloient charger à Lisbonne.

27 octobre. — Le 27, le Roi partit de Fontainebleau pour revenir à Versailles, et vint dîner à la petite-maison de Prud'homme, ci-devant son barbier ordinaire, et alors maréchal des logis de son régiment des gardes françoises.

Ce fut alors qu'on apprit certainement que la grande Mademoiselle étant encore en son château d'Eu en Normandie, et ayant été assez incommodée d'un érésipèle à la jambe, le mal étoit devenu si grand qu'elle avoit été obligée de s'y faire faire plusieurs grandes incisions.

Le même jour, M. le duc du Maine arriva à Versailles; mais, quelque diligence qu'il eût pu faire, il n'y arriva qu'après le coucher du Roi.

28 octobre. — Le 28, on apprit que les armateurs de Dunkerque avoient attaqué la flotte angloise qui portoit des charbons de terre en Hollande, qu'ils en avoient pris quelques vaisseaux et obligé le reste de rentrer dans la Tamise.

29 octobre. — Le 29, la famille de M. de Seignelay lui fit donner le viatique à dix heures du soir; il y avoit bien des gens qui croyoient qu'on s'étoit trop précipité, et qu'on auroit mieux fait d'attendre jusqu'au lendemain, ce qui se trouva véritable par l'événement; mais, dans une maladie aussi extraordinaire que la sienne, où on croyoit très souvent qu'il alloit mourir, on ne pouvoit trop prendre de précautions, ni lui faire recevoir trop tôt les sacrements.

30 octobre. — Le 30, on eut nouvelle que les Turcs avoient emporté Belgrade le sabre à la main, qu'ils avoient tué six mille hommes de la garnison, et qu'ils marchoient en diligence au pont d'Eszek.

On disoit aussi que l'infante de Portugal étoit fort malade, et ce n'étoit pas sans quelque soupçon qu'on ne l'eût empoisonnée.

NOVEMBRE 1690.

1er novembre. — Le 1er de novembre, le Roi fit ses dévotions et toucha les malades des écrouelles; après son dîner, il entendit le sermon de l'abbé Denise [1], l'un de ses chapelains, qui devoit prêcher l'Avent, et de l'éloquence duquel il fut fort satisfait; ensuite il assista aux vêpres, et, étant remonté à son appartement, il fit la distribution des bénéfices qui étoient vacants. Il donna l'évêché de Lodève à M. l'abbé de Phélypeaux [2], qui sortoit de l'agence du clergé; une abbaye à l'abbé d'Asfeld [3]; une au curé de Marly; une à un nommé Ricard [4], et une abbaye de filles à Mme Desmarets, tante du petit Desmarets, grand fauconnier de France.

Le même jour, on assuroit que M. le comte de Jarnac [5], lieutenant de roi d'Angoumois, étoit mort de maladie, mais cette nouvelle ne se trouva pas véritable dans la suite.

Ce fut en ce temps-là qu'on apprit que le marquis de Saint-Maurice, gentilhomme piémontois [6], qui avoit été forcé de quitter le service de M. de Savoie par les mauvais traitements qu'il avoit reçus de ce prince, levoit un régiment savoyard sur le pied de la haute paye, et que, pour le commencer, il s'en alloit en Flandre essayer de rassembler les débris de trois régiments piémontois qu'on avoit cassés, et dont on en avoit déjà composé deux autres, qu'on avoit donnés à un Génois nommé Péri et à un Savoyard nommé Monroux.

On sut encore que M. de Thouy, brigadier d'infanterie, qui commandoit dans Chambéry, y levoit aussi un régiment savoyard, et avoit permission de vendre le sien.

1. D'abord il avoit acheté une charge de clerc de chapelle du Roi, et, ayant une fois fait un beau sermon devant Sa Majesté, elle connut son mérite et lui donna une charge de chapelain qui vint à vaquer. D'ailleurs il étoit homme savant et de très bonnes mœurs.

2. Il étoit de même maison que M. de Châteauneuf, secrétaire d'Etat, et que M. de Pontchartrain, contrôleur général.

3. Frère du défunt baron d'Asfeld, qui avoit défendu Bonn.

4. Personne ne le connoissoit; mais il avoit la protection de Mme de Maintenon.

5. Il étoit de la maison de Chabot, et avoit épousé en premières noces Mlle de Créquy, de Picardie, fille d'honneur de Mlle de Montpensier, et en secondes noces Mlle de Guémené.

6. Son père avoit été longtemps ambassadeur en France.

On apprit encore que M. d'Eragny, ci-devant capitaine au régiment des gardes, et qui avoit été nommé pour mener un secours à Siam avant qu'on en sût la catastrophe, ayant été choisi depuis pour aller commander en l'île de Saint-Christophe[1], avoit été contraint par la tempête de relâcher aux côtes de France, et fort heureusement pour lui, parce qu'après son départ on avoit appris que Saint-Christophe avoit été pris par les Anglois.

2 novembre. — Le 2, on donna l'Extrême-Onction à M. de Seignelay, et il commença à entrer dans l'agonie.

Le même jour, le Roi étant allé coucher à Marly, et ayant joué au portique après son souper, comme il y avoit certaines bourses de velours attachées au portique, dans lesquelles les joueurs mettoient leur argent, Monseigneur oublia dans l'une de ces bourses une autre bourse dans laquelle il y avoit deux cents louis d'or, et, s'en étant aperçu un moment après, il la renvoya chercher, mais elle ne s'y trouva plus, et depuis on n'en eut aucunes nouvelles[2].

3 novembre. — Le 3, à deux heures et demie du matin, M. de Seignelay mourut, et fut fort regretté des courtisans, lesquels, ayant depuis longtemps discouru sur ceux qui pouvoient remplir sa place, recommencèrent alors avec d'autant plus de bruit qu'ils voyoient bien qu'on ne pouvoit pas être longtemps sans lui donner un successeur.

Les uns disoient que M. de Louvois voudroit assurément avoir la marine, et qu'il feroit avoir la charge de secrétaire d'Etat de la Maison à M. de Saint-Pouenge, ou à M. de Villacerf[3]. Les autres ne pouvoient se persuader que cela pût aller de cette manière, et, se fondant sur les services de M. Colbert et de M. de Seignelay et les liaisons que leur famille avoit avec Mme de

1. C'est une des îles de l'Amérique qui étoit occupée par les François.

2. Cela causa un chagrin mortel à Bontemps, premier valet de chambre du Roi, qui, commandant à Marly encore plus particulièrement qu'à Versailles, et n'y laissant entrer que des gens connus, s'imaginoit être en quelque manière responsable de ces sortes de choses.

3. Le grand crédit de M. de Louvois faisoit croire qu'il viendroit à bout de disperser tous les emplois de M. de Seignelay dans sa famille; et MM. de Villacerf et de Saint-Pouenge paroissoient des sujets d'autant plus propres que le Roi étoit déjà accoutumé à eux, et qu'ils étoient de la même famille que M. de Seignelay, s'appelant Colbert comme lui, et cependant ils étoient créatures de M. de Louvois, dont ils étoient cousins germains, et ils auroient proprement été ses commis dans la charge de secrétaire d'Etat de la maison du Roi, et dans la commission de la marine.

Maintenon, ils se flattoient que le Roi pourroit donner la survivance de la charge de secrétaire d'Etat et de la commission de marine au petit marquis de Lonré, fils aîné de feu M. de Seignelay, faisant exercer la première par M. de Torcy, fils de M. de Croissy, et faire le détail de la seconde par Bonrepos [1], qui l'avoit fait si longtemps sous M. de Seignelay.

Il y en avoit encore d'autres qui trouvoient cet avis mal fondé, ne pouvant pas s'imaginer que le Roi voulût donner la survivance d'une charge de secrétaire d'Etat à un enfant, qui, selon les apparences, ne pourroit jamais de son règne être capable d'en faire les fonctions, et ceux-là étoient persuadés que le Roi donneroit la charge de secrétaire d'Etat et la commission de la marine à M. de Pontchartrain, qui sembloit se jouer de la charge de contrôleur général des finances. Enfin il y avoit encore un quatrième avis, mais plus foible, et plus mal fondé, qui étoit celui de certaines gens qui s'imaginoient que M. de Barillon ou M. d'Avaux pourroient profiter d'une partie de la dépouille.

Le même jour, on sut que, la dernière fois que M. de Seignelay avoit vu le Roi, Sa Majesté lui avoit accordé un brevet de retenue de six cent mille livres sur la charge de secrétaire d'Etat, un de deux cent mille livres sur la commission de la marine, et un de trois cent cinquante mille livres sur la charge de trésorier de l'Ordre du Saint-Esprit. Mais on disoit en même temps qu'il étoit mort chargé de grosses dettes, lesquelles alloient jusqu'à deux millions, et qu'il devoit neuf cent mille livres à un joaillier nommé Alvarez [2], mais il y avoit apparence qu'on grossissoit les espèces.

Le soir du même jour, on ouvrit son corps pour chercher les causes de sa mort, et on lui trouva plusieurs duretés autour du poumon, et un abcès ; mais ce qui surprit davantage les médecins et les chirurgiens, ce fut qu'ils lui trouvèrent tout le sang des veines et même celui des artères tellement glacé, qu'on l'en retiroit tout d'une pièce comme des branches de corail.

4 novembre. — Le 4, qui fut le jour que le Roi revint de

1. Il y avoit des gens qui l'avoient flatté qu'il pourroit succéder à M. de Seignelay dans la commission de la marine, et peut-être avoit-il porté jusque-là ses espérances.

2. C'étoit un Portugois ou un juif qui faisoit un très grand négoce de pierreries et de toutes sortes de curiosités. Il étoit certain que M. de Seignelay lui devoit de grosses sommes d'argent.

Marly, on fit l'enterrement de M. de Seignelay; on le porta à la paroisse de Versailles, où il resta en dépôt depuis neuf heures du soir jusqu'à deux heures du matin, et alors on le transporta à Paris dans sa chapelle de l'église paroissiale de Saint-Eustache, où monsieur son père étoit enterré.

Le même jour, on apprit la mort de M. le comte de Béthune, lequel étoit sorti de France à cause de l'enlèvement de Mlle de Vaubrun, et l'on sut qu'étant sorti de Savoie, où il étoit, parce qu'il n'osoit y demeurer depuis qu'elle étoit réduite sous l'obéissance du Roi, il avoit pris la résolution de se retirer en Avignon, mais qu'il étoit mort en chemin.

5 novembre. — Le 5, on eut nouvelle que M. le marquis de la Vallière [1] étoit extrêmement malade à Pignerol : et d'abord Mme la marquise de la Vallière, sa mère, et Mme la duchesse de Choiseul, sa sœur, prirent la résolution de s'y en aller en diligence; mais leurs amis les dissuadèrent de faire un voyage si inutile.

Le même jour, on vit arriver à la cour M. le maréchal duc de Luxembourg, M. le comte d'Auvergne, et divers officiers généraux des armées de Flandre et d'Allemagne.

Ce fut encore le même jour que M. le comte de Tourville eut une audience du Roi très favorable, après avoir été près d'un mois dans le chagrin d'avoir été mal reçu de Sa Majesté, laquelle commença la conversation, en lui disant : « Monsieur, il est temps de faire finir le froid que je vous fais depuis Fontainebleau. »

Ce fut encore dans le même temps que l'on fit courir le bruit d'un blocus de Bude par les Turcs, assurant même qu'il n'y avoit que cinq cents hommes dans la place, mais cette nouvelle n'eut pas de suite.

6 novembre. — Le 6, il vint une nouvelle à laquelle on ne s'attendoit guère, qui fut que M. des Farges, avec les troupes et les vaisseaux de Siam, n'avoit pas été pris par les Hollandois, comme on l'avoit dit, mais que les vents les avoient jetés à la baie de Tous-les-Saints, sur les côtes du Brésil [2]; qu'ils s'y

1. Lieutenant de roi de Bourbonnois, et capitaine de cavalerie. Il étoit fils du défunt marquis de la Vallière, frère de Mme la duchesse de la Vallière, première maîtresse du Roi, et lors bonne carmélite.

2. Grande province de l'Amérique méridionale.

étoient mis en état de revenir, et qu'ils devoient être arrivés en Portugal.

On sut aussi que M. le marquis de Grignan, lieutenant général de Provence, et M. d'Herville [1], gouverneur de Pignerol, revenoient à la cour; que M. le marquis de Feuquières commanderoit à Pignerol, M. de Vins en Bresse, M. de la Hoguette en Savoie, M. de Larrey en Dauphiné, et M. de Saint-Sylvestre en Provence, et que ces cinq maréchaux de camp seroient sous les ordres de M. de Catinat, que l'on croyoit avoir marché pour aller faire le siège de Suse.

Le même jour, le Roi disposa de toutes les charges de M. de Seignelay, à la réserve de celle de trésorier de l'Ordre; il donna donc la charge de secrétaire d'Etat, la commission de la marine, et la garde des pierreries à M. de Pontchartrain, avec un brevet de huit cent mille livres qu'il étoit obligé de payer aux enfants de M. de Seignelay.

Il donna en même temps à M. de Louvois l'intendance des haras de toute la France, les fortifications des places maritimes et le commerce [2], à la réserve du haras du Roi [3], qui dépendoit de la charge de secrétaire d'État de sa maison, et de cette partie du commerce qui est inséparable de la marine, lesquels furent encore donnés à M. Pontchartrain, et M. de Louvois lui céda encore deux provinces qui étoient de son département [4].

7 novembre. — Le 7 de novembre, on vit arriver à la cour M. de Rébenac, qui n'avoit pas essuyé peu de tribulations en Piémont depuis la déclaration de la guerre, ayant longtemps été gardé à vue par quarante ou cinquante gentilhommes ou soi-disant tels [5], dont le duc de Savoie réduisit le nombre sur la fin à dix ou douze.

1. Il étoit d'une famille de Paris, et avoit longtemps servi dans le régiment des gardes françoises, où il avoit été plusieurs années capitaine. Ensuite il avoit acheté fort cher le gouvernement de Pignerol de feu M. le marquis de Piennes; et il avoit alors le chagrin d'y voir venir commander un autre à son préjudice.

2. Ces trois choses étoient encore du département de feu M. de Seignelay, et chacune avoit des appointements séparés.

3. Le haras du Roi étoit dans la forêt de Saint-Léger, proche Montfort-l'Amaury, à cinq lieues de Versailles.

4. C'étoient les provinces de............ que M. de Louvois donna pour avoir ces trois choses précédentes. [D'après Dangeau, ces provinces étaient le Poitou et la Marche. — *E. Pontal.*]

5. Cela étoit directement contre le droit des gens, et l'on n'avoit pas

Le même jour, l'ambassadeur de Venise vint avec beaucoup d'empressement donner part au Roi d'une bataille navale que les Vénitiens avoient gagnée sur les Turcs [1], douze de leurs vaisseaux en ayant battu trente des infidèles.

Le même jour, on sut que M. le marquis de la Salle, maître de la garde-robe du roi, avoit fait avec la famille de feu M. de Seignelay un traité extraordinaire, mais qu'on regarda comme lui étant très avantageux, et dont les conditions étoient qu'il consentiroit que le Roi donnât la survivance de sa charge au petit marquis de Lonré, fils aîné de M. de Seignelay, moyennant quoi on lui donneroit cinquante mille écus d'argent comptant, et l'on payeroit encore ciuquante mille écus à ses créanciers, et outre cela qu'il jouiroit toute sa vie de sa charge et de tous les appointements.

8 novembre. — Le 8, on apprit que le Roi avoit nommé M. de Verteillac, brigadier d'infanterie et qui avoit servi de major général dans l'armée de Monseigneur, pour aller commander dans Ypres et dans toutes les places circonvoisines, même dans Dunkerque et dans les autres places de la mer, ce qui ne donna pas un médiocre chagrin aux gouverneurs, dont la plupart étoient maréchaux de camp et plus anciens dans le service que M. de Verteillac; mais le Roi se servoit des gens qui lui étoient les plus agréables pour certains emplois, et il étoit obéi avec tant de respect qu'on n'osoit pas même se plaindre de ces sortes de choses.

On disoit encore que le mariage du fils du roi de Pologne avec la dernière fille du prince palatin étoit rompu par les soins du marquis de Béthune, beau-frère du roi de Pologne, et qu'en faveur d'un si grand service, le Roi avoit donné parole au marquis d'Arquien, beau-père du roi de Pologne, de le faire duc et pair, et chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit, comme il le souhaitoit depuis longtemps [2], à condition néanmoins que le roi de

traité de cette manière son ambassadeur en France, auprès duquel on avoit seulement mis un gentilhomme ordinaire du Roi.

1. Comme si cette nouvelle eût dû être aussi agréable au Roi qu'elle l'étoit à la république de Venise.

2. On disoit même qu'on lui en avoit envoyé les provisions conditionnellement. Peut-être auroit-on bien fait de lui accorder ces honneurs, qu'il ne méritoit guère, dès que le roi de Pologne avoit témoigné les souhaiter pour lui, et que, si on l'avoit fait, on auroit lié avec la Pologne une amitié éternelle, ce qui n'auroit pas été d'une médiocre conséquence.

Pologne persévéreroit dans les mêmes sentiments pour la France, et qu'il entreroit dans tous ses intérêts.

9 novembre. — Le 9, le Roi accorda à M. de Croissy, secrétaire d'Etat, l'agrément de la charge de trésorier de l'Ordre du Saint-Esprit, qui étoit vacante par la mort de M. de Seignelay, avec un brevet de retenue de la somme qu'il lui avoit demandée, laquelle ne montoit pas tout à fait à celle de trois cent cinquante mille livres, qu'il en paya à la famille de M. de Seignelay.

On disoit alors que la Suède offroit sa médiation pour procurer la paix à l'Europe, ce qui étoit fort avantageux à la France; mais on ne doutoit pas que le prince d'Orange n'empêchât ses confédérés d'accepter cette médiation.

10 novembre. — Le 10, on assuroit que Bude avoit été pris par les Turcs, et que Tékéli avoit battu et pris le prince Louis de Bade; mais ces deux nouvelles n'étoient aucunement certaines. Ce qui étoit de plus assuré étoit que les Turcs, après avoir fait lever le siège de Peterwaradin et d'une autre place, avoient assiégé une petite place des Impériaux.

On disoit d'autre côté que la sédition de Hollande continuoit, que la ville de Harlem s'étoit jointe à celle de Leyde, et qu'elle avoit menacé d'inonder le pays si l'on n'ôtoit les troupes qui étoient en quartier dans son voisinage; mais qu'on assuroit, en même temps, que le prince d'Orange y devoit passer, et on étoit persuadé qu'il n'auroit pas de peine à apaiser ces troubles.

11 novembre. — Le 11 de novembre, on disoit que les Anglois avoient accordé soixante-dix-huit millions de livres à cet usurpateur, somme très considérable, mais qu'on croyoit qu'il lui seroit impossible de lever.

Le même jour mourut à Paris l'envoyé de Portugal, qui étoit en France pour le service de son maître depuis de longues années, et qui s'y étoit conduit très sagement.

On parloit alors dans le monde d'une nouvelle promotion de chevaliers de l'Ordre, parce qu'il y avoit déjà huit ou neuf places de vacantes; mais ces sortes de bruits étoient apparemment semés par ceux qui croyoient avoir droit de prétendre à cette dignité.

12 novembre. — Le 12, on sut que le Roi avoit fait dans le parlement une création fort considérable de deux présidents au mortier, d'un troisième avocat général et d'un avocat du Roi des

requêtes du palais, et de seize conseillers. On apprit aussi que le Roi avoit donné l'agrément des deux charges de président au mortier à M. Talon, avocat général, et à M. de Ménars [1], maître des requêtes et intendant de l'Ile de France, moyennant la somme de cinq cent mille livres, qu'ils devoient payer chacun au trésor royal; que Sa Majesté avoit donné à M. de Harlay, fils de M. le premier président, l'agrément de la charge de M. Talon, en lui payant quatre cent mille livres; que celui qui achèteroit la nouvelle charge d'avocat général payeroit au Roi une semblable somme; qu'au moyen de l'augmentation des seize conseillers il en monteroit deux de chaque chambre des enquêtes à la grand'chambre; que le Roi avoit ôté la consignation des offices du parlement, de manière que les officiers ne seroient plus obligés de mettre leurs procurations *ad resignandum* aux parties casuelles, comme ils l'avoient fait depuis le ministère de M. Colbert, mais que chacun seroit libre de vendre et d'acheter les charges du parlement comme on le faisoit autrefois, et que le Roi avoit haussé considérablement la fixation de toutes les charges du parlement [2].

13 novembre. — Le 13, on disoit que le prince Louis de Bade avoit battu Tékéli et pris ses équipages, et que les Turcs avoient fait un gros détachement pour aller à son secours.

On disoit encore que milord duc de Tyrconnel s'en retournoit en Irlande avec M. de Boisseleau, et qu'on y devoit aussi envoyer M. de Saint-Ruth [3] en qualité de lieutenant général.

Le même jour, le Roi donna l'intendance de l'Ile-de-France à M. de Phélypeaux [4], maître des requêtes, frère de M. de Pontchartrain, ministre secrétaire d'Etat et contrôleur général des finances.

1. Frère de défunte Mme Colbert; il y avoit longtemps qu'il ambitionnoit une pareille place, et sa sœur avoit fait son possible pour la lui faire avoir, au préjudice de M. de Croissy; mais feu M. Colbert avoit tenu bon pour son frère.

2. Les charges de président au mortier du parlement de Paris étoient fixées à trois cent cinquante mille livres et on ne pouvoit pas les vendre davantage, et le Roi les mit alors sur le pied de cinq cent mille livres; les charges de conseiller étoient fixées à cent mille livres, et le Roi permit qu'on les vendît ce qu'on pourroit, et ainsi des autres charges du parlement.

3. Ce bruit ne dura pas longtemps, car il ne convenoit pas à l'Irlande, et l'Irlande ne lui convenoit pas.

4. C'étoit un fort honnête homme qui avoit été longtemps conseiller au Grand Conseil.

14 novembre. — Le 14, on disoit que M. de Catinat avoit marché à Suse pour l'assiéger; mais la rigueur de la saison et les forces du duc de Savoie faisoient douter de cette nouvelle.

On assuroit plus positivement qu'on alloit faire à la Haye une célèbre assemblée de tous les confédérés qui faisoient la guerre à la France, et que le prince d'Orange ne manqueroit pas de s'y trouver pour les ameuter de plus en plus, et pour travailler en même temps à calmer les esprits des Hollandois.

15 novembre. — Le 15, on apprit que plusieurs troupes de l'Empereur s'étoient embarquées sur le Danube pour retourner en Hongrie, et cette nouvelle étoit si véritable que la Gazette de Hollande en demeuroit d'accord [1].

16 novembre. — Le 16, on eut des nouvelles certaines de la mort du duc de Grafton, fils naturel du défunt roi d'Angleterre, et l'on sut que cette mort avoit été cause du bruit qui avoit couru de celle du duc de Berwick [2].

En ce temps-là, le Roi eut quelque attaque de goutte, mais il n'en fut pas plus maltraité qu'à son ordinaire.

18 novembre. — Le 18, il arriva deux grandes nouvelles, qui furent que les Turcs avoient pris le fort du pont d'Eszek, et que M. de Catinat avoit pris Suse; mais cette dernière nouvelle fut plus certaine et plus détaillée que l'autre, parce que l'on ne savoit des nouvelles de Hongrie que ce qu'on en pouvoit tirer confusément de quelques villes d'Allemagne proche du Rhin; au lieu que rien n'empêchoit M. de Catinat d'envoyer des courriers à la cour, et que celui qu'il envoya apporter la nouvelle de la prise de Suse assura que M. de Savoie en avoit retiré, deux jours avant qu'elle fût attaquée, le marquis de la Pierre [3] avec quatre bataillons, et qu'on n'avoit trouvé dedans que huit cents hommes.

1. Depuis longtemps la Gazette de Hollande étoit en grande vogue dans l'Europe; mais elle n'étoit pas soupçonnée de dire souvent la vérité dans les choses qui regardoient les intérêts de son parti; de sorte que, quand elle avouoit quelque chose d'avantageux à la France, il falloit qu'il fût bien véritable.

2. Fils naturel du Roi d'Angleterre vivant, lequel commandoit alors en Irlande.

3. Gentilhomme piémontois qui avoit servi de brigadier d'infanterie dans les troupes de France pendant la guerre qui commença contre la Hollande en 1672, le duc de Savoie ayant alors envoyé cinq régiments d'infanterie et un régiment de cavalerie de ses troupes au secours du Roi. Le marquis

19 novembre. — Le 19, on apprit que les Barbets avoient pris dans les montagnes une petite place qui s'appelle Château-Dauphin, et depuis on sut qu'il avoit été pris par le marquis de Parelle avec des troupes réglées.

Ce fut en ce temps-là que le Roi fit duc le marquis d'Aubusson, fils unique de M. le maréchal duc de la Feuillade[1], et cela donna occasion à parler de son mariage avec Mlle d'Armagnac, fille de M. le Grand[2], mais ce bruit n'eut pas de suite.

Cependant on assuroit que les démêlés de la France avec Rome, au lieu de s'accommoder, s'échauffoient par de nouveaux incidents, et le peu d'intelligence qui étoit entre M. le cardinal de Forbin et M. le duc de Chaulnes ne servoit peut-être pas peu à empêcher qu'on ne les terminât.

22 novembre. — On disoit même, le 22, que certaines troupes du Pape, s'étant embarquées sur un vaisseau anglois pour revenir de la Morée, avoient été attaquées et fort maltraitées par un armateur françois.

24 novembre. — Le 24, on assuroit que les affaires des Turcs n'alloient pas bien en Transylvanie, et que Tékéli avoit été obligé de sortir de cette province, malgré toutes les prétentions qu'il avoit à la principauté.

Le même jour, le Roi donna à M. de Silly[3], exempt de ses gardes du corps, un régiment de dragons, qu'il fit composer pour lui des compagnies franches qui avoient été levées depuis quelque temps par les lieutenants de roi et par les majors des places frontières.

25 novembre. — Le 25 au matin, M. le prince de Turenne arriva à la cour et fut présenté au Roi dans son cabinet par M. le duc de Bouillon, son père, qui ne manqua pas de lui faire faire toutes les soumissions qu'il devoit au Roi après avoir été assez malheureux pour lui déplaire.

de la Pierre avoit épousé une Françoise et le duc de Savoie lui proposa de le laisser passer en France de peur qu'il ne perdît tout son bien; mais il n'y voulut pas consentir.

1. C'étoit son fils unique, car il n'avoit outre lui qu'une fille de son mariage avec Mlle de Rouannez. Celui-ci étoit fort jeune et mestre de camp de cavalerie.

2. Il y avoit apparence qu'elle seroit aussi belle que madame sa mère, c'est-à-dire la plus belle personne de son temps; elle n'avoit alors que douze ou treize ans au plus.

3. Gentilhomme de Champagne dont le bien étoit proche de Rethel.

Le même jour, au soir, M. le cardinal de Bouillon arriva aussi à la cour, et fit dire d'abord qu'étant fatigué de son voyage il s'étoit mis au lit; mais ce n'étoit que pour couvrir sa marche, car, aussitôt que le Roi eut soupé, M. Bontemps l'amena dans son cabinet où il se jeta aux pieds du Roi, qui le reçut avec honnêteté mais froidement.

26 novembre. — Le 26, on sut que M. le Prince avoit donné à M. le comte de Coligny [1] son régiment de cavalerie, qui étoit vacant par la promotion du marquis de Toiras à la charge de capitaine lieutenant des gendarmes de Monseigneur le Dauphin.

Le même jour, le roi d'Angleterre partit de Saint-Germain avec M. le maréchal de Bellefonds pour aller à la célèbre abbaye de la Trappe, dont l'abbé [2] et les religieux vivoient avec une si grande austérité qu'elle retraçoit vivement la vie de saint Bernard, leur fondateur.

Ce fut encore le même jour que le marquis de Liancourt, qui étoit exilé depuis cinq ou six ans, revint à la cour, et M. le duc de la Rochefoucauld, son père, ayant enfin obtenu du Roi la permission de le faire revenir, il le présenta à Sa Majesté dans son cabinet, et, comme sa faute avoit été plus considérable que celle de M. le duc de la Roche-Guyon, son frère, on ne douta pas que la réception que le Roi lui fit n'eût été aussi plus sèche que celle qu'il avoit faite à M. de la Roche-Guyon, qui la fut néanmoins de

1. Fils du défunt comte de Coligny, qui avoit toute sa vie servi feu M. le Prince contre le Roi, et qui avoit depuis commandé en chef ce beau détachement que le Roi envoya en 1664 en Hongrie au secours de l'Empereur. Le fils avoit été longtemps abbé, même depuis la mort de son fils aîné, et l'on avoit cru qu'il ne quitteroit point l'Église, ce qui avoit servi à faire conclure le mariage de sa sœur avec le défunt marquis de Nesle; mais enfin il quitta le petit collet et se jeta dans l'épée.

2. Il étoit homme de qualité et, du temps qu'il étoit dans le monde, il s'appeloit l'abbé de Rancé; il n'y avoit pas un homme plus propre, plus galant que lui, ni qui aimât plus le monde. La mort précipitée de Mme la duchesse de Montbazon, qu'il aimoit, le convertit; il quitta tous ses bénéfices, à la réserve de l'abbaye de la Trappe, qui étoit le moindre; il demanda permission au Roi de la posséder en règle, et, l'ayant obtenue, il se fit religieux, et commença d'y faire une terrible pénitence; il inspira le même esprit à quelques-uns de ses religieux et en attira ensuite un grand nombre d'autres. Il n'y avoit point alors dans l'Europe de maison si réformée que la sienne, et il méritoit bien qu'on prît la peine de l'aller voir de loin. Cependant il eut des ennemis qui l'accusèrent de favoriser les dogmes de Jansénius, peut-être parce que sa vie étoit trop austère, car il désavoua toujours tous les dogmes qui étoient contraires aux décisions de l'Église.

telle manière que M. de la Rochefoucauld ne put s'empêcher de verser des larmes en présence du Roi.

27 novembre. — Le 27, on sut que les Turcs n'avoient pas pris Eszek et qu'au contraire les assiégés, ayant fait une grande sortie, avoient tué trois cents de ces infidèles, qu'on disoit avoir levé le siège et avoir abandonné leur canon, ce qui étoit d'autant plus vraisemblable qu'on croyoit que cette place n'avoit été attaquée que par un très petit corps qui avoit passé le Save pour tenter si cette place se rendroit facilement, pendant que le Grand Vizir donnoit tous ses soins à fortifier Belgrade.

28 novembre. — Le 28, on apprit, par des nouvelles certaines, la mort de l'infante de Portugal, et Monseigneur le Dauphin témoigna y être sensible, ne doutant pas que cette princesse n'eût péri malheureusement à cause de l'envie qu'elle avoit témoignée de pouvoir être un jour son épouse, et que la politique d'Espagne ne l'eût sacrifiée à ses intérêts. On sut aussi qu'on l'avoit forcée à faire son testament ; qu'on lui avoit fait voir avant qu'elle mourût le cercueil dans lequel on devoit l'enfermer après sa mort, et qu'on lui avoit apporté dans sa chambre les habits de deuil qu'on devoit porter quand elle seroit morte ; cruautés inouïes jusqu'alors, et dont les tyrans les plus barbares ne s'étoient point encore avisés.

Le même jour, M. de Croissy prêta le serment de fidélité de la charge de trésorier de l'Ordre du Saint-Esprit entre les mains du Roi dans son cabinet, et il n'y assista que très peu de chevaliers, qui s'avisèrent de demander la permission d'y entrer, comme ils en avoient naturellement le droit. Il y eut en cette cérémonie quelque petit démêlé entre M. d'Avaux, prévôt ou maître des cérémonies, et M. de Châteauneuf, greffier ou secrétaire de l'Ordre. Comme il est de la fonction du trésorier de présenter au Roi le cordon de ceux qui sont reçus pour le leur mettre au col, et que c'étoit le trésorier lui-même qui étoit reçu, il falloit que ce fût un autre officier qui présentât le cordon au Roi [1], et M. de Châteauneuf prétendoit que ce devoit être lui ; mais M. d'Avaux le prévint, et certainement il semble qu'il avoit

1. Si M. de Louvois, qui étoit chancelier de l'Ordre, s'y fût [trouvé], sans nulle difficulté il auroit présenté le cordon au Roi ; car c'étoit l'usage dans la maison du Roi qu'en l'absence des officiers, même inférieurs en dignité, ceux qui leur étoient supérieurs en dignité faisoient leurs fonctions.

raison, sa charge de prévôt de l'Ordre ayant le pas devant celle de greffier.

29 novembre. — Le 29, le Roi donna une audience secrète à un nouveau nonce du Pape, qui s'appeloit Mgr Nicolini, dont presque personne n'avoit encore appris l'arrivée.

Le même jour, le Roi alla pour quelques jours à son château de Marly, où les courtisans jouèrent un jeu effroyable, et qui ne sentoit pas la misère où la meilleure partie du royaume étoit réduite en ce temps-là.

DÉCEMBRE 1690.

1er décembre. — Le 1er de décembre, on apprit que le Pape avoit fait deux nouveaux cardinaux, qui furent Mgr Altieri et Mgr Barbarigo, tous deux dans une extrême jeunesse, n'ayant pas plus de vingt-trois ans, le premier petit-neveu du pape du même nom, et le second Vénitien et parent du pape qui gouvernoit l'Eglise.

2 décembre. — Le 2, le petit marquis de Lonré, fils de feu M. de Seignelay, fit entre les mains du Roi le serment de maître de sa garde-robe en survivance du marquis de la Salle, et le servit à son lever autant qu'un enfant de sept à huit ans le pouvoit faire.

Le même jour, milord duc de Tyrconnel prit congé du Roi pour s'en retourner en Irlande, où il devoit passer sur une frégate du Roi; et effectivement il partit de Paris peu de jours après, mais il tomba malade en chemin, et le fut assez considérablement.

3 décembre. — Le 3, le comte de Chamilly[1], gouverneur de Dijon, et colonel du régiment d'infanterie de Bourgogne, épousa

1. Fils aîné du défunt comte de Chamilly, qui avoit servi toute sa vie avec feu M. le Prince contre le Roi, et qui mourut en 1672 d'une ancienne blessure qui lui avoit été faite par M. de Beaujeu, en se battant en duel contre lui. Quand il mourut, il commandoit en chef une des armées du Roi. Il auroit été maréchal de France, et auroit eu la charge de capitaine des gardes du corps de M. de Lauzun au préjudice de M. le duc de Luxembourg. Il avoit [épousé] Mlle de Nonant, de Normandie, après avoir battu le chevalier de Grancey qui l'avoit enlevée, et il avoit eu d'elle le comte de Chamilly dont on parle ici, un abbé et le chevalier de Chamilly, avec deux filles.

la fille aînée de M. Poncet [1], ci-devant maître des requêtes et intendant, et alors président au Grand Conseil.

On disoit alors que le roi de Pologne feroit tout ce que le Roi souhaiteroit de lui; mais les nouvelles qui venoient de si loin ne pouvoient pas être bien assurées.

Ce fut en ce temps-là que le Roi fit aussi une nouvelle création de présidents dans sa Chambre des comptes de Paris, ce qui devoit lui apporter encore un denier considérable.

4 décembre. — Le 4, Monseigneur le Dauphin partit de Versailles pour aller chasser pendant trois jours à Frémont, maison de M. le prince de Lorraine, et l'on sut que le Roi avoit rompu le voyage qu'il devoit faire pendant le mois de janvier à Chantilly pour y voir les quatre compagnies de ses gardes du corps et celle de sa gendarmerie, lesquelles, au lieu de venir à Chantilly, devoient venir dans le même temps à la plaine d'Houilles, proche Saint-Germain-en-Laye; expédient qui fut fort approuvé des courtisans.

5 décembre. — Le 5, on sut que le prince d'Orange avoit fait passer en Hollande vingt-deux bataillons anglois, et l'on disoit publiquement qu'il feroit tout son possible pour venir lui-même commander l'armée en Flandre, la campagne prochaine.

Le même jour, le Roi donna au comte de Montsoreau, fils du grand prévôt de Sourches et depuis deux ans capitaine dans le régiment de Monseigneur, le régiment d'infanterie de Périgueux, qui étoit vacant par la mort de M. le vicomte de Losse [2], lequel l'avoit levé dix-huit mois auparavant aux dépens de la ville dont il portoit le nom.

6 décembre. — Le 6, M. le Prince, qui étoit infirme depuis longtemps, recommença d'avoir la fièvre à Versailles, et en eut plusieurs accès.

7 décembre. — Le 7, on sut que M. de Saint-Sylvestre, maréchal de camp des armées du Roi, avoit demandé à se retirer, soit que son âge ou ses incommodités ne lui permissent plus de servir, soit que ses affaires fussent en assez mauvais état pour ne pouvoir plus faire aucune dépense.

1. Fils aîné de feu M. Poncet, conseiller d'Etat ordinaire et du conseil royal de finances. Son frère étoit évêque d'Uzès.

2. Gentilhomme de Périgord, qui avoit été d'abord capitaine au régiment des gardes françoises. C'étoit un des hommes du monde le mieux fait, et son grand-père avoit été capitaine des gardes du corps.

8 décembre. — Le 8, on eut nouvelle que M. le marquis de Frontenac, vice-roi de Canada, avoit battu les Iroquois qui étoient venus l'attaquer, qu'il avoit retiré dans la ville haute de Québec tout ce qui étoit moins en sûreté dans la ville basse, et qu'il avoit repoussé la flotte angloise avec le secours du vent, qui lui avoit toujours été contraire, et l'avoit empêchée de pouvoir remonter la grande rivière de Saint-Laurent.

9 décembre. — Le 9, on vit arriver à la cour M. le comte de Verrue, Piémontois, beau-frère de M. le duc de Chevreuse [1]; il venoit de quitter le service du duc de Savoie, duquel il n'avoit que trop de justes raisons d'être mécontent.

10 décembre. — Le 10, le Roi retira des mains de M. de Brissac, major de ses gardes du corps, le gouvernement de Pequais, qu'il avoit depuis longtemps, et le donna à M. de la Fitte, lieutenant de ses gardes du corps, avec la survivance pour son fils qui y étoit exempt, et il donna à M. de Brissac le gouvernement de Guise que M. de la Fitte avoit auparavant; il donna en même temps la lieutenance que M. de la Fitte avoit dans la compagnie de Duras à M. de l'Estrade, premier enseigne de la même compagnie; l'enseigne de l'Estrade à M. d'Avignon [2], qui étoit aide-major de la compagnie; la charge d'aide-major au chevalier de la Chaise [3], qui en étoit exempt, et les deux charges d'exempt qui vaquoient à deux brigadiers nommés la Combe et la Garde.

11 décembre. — Le 11 de décembre, on assuroit que Saxfil avoit battu un parti des troupes du prince d'Orange qui conduisoit trois pièces de canon, et qu'il avoit pris cette artillerie.

Le même jour mourut M. Torff, gentilhomme ordinaire du Roi, qui étoit Allemand de nation, mais qui avoit servi longtemps dans les troupes du Roi avec beaucoup de valeur et de fidélité, et qui s'étoit distingué particulièrement par une affection sans égale pour la personne de Sa Majesté.

1. Il avoit épousé une des filles de feu M. le duc de Luynes, de son second lit avec Mlle de Montbazon, sa tante.

2. Gentilhomme de Gascogne, bien fait et brave officier, qui avoit commencé par être cadet dans les gardes, et depuis étoit devenu exempt et aide-major de la compagnie de Noailles.

3. Neveu du Père de la Chaise, confesseur du Roi, et du comte de la Chaise, capitaine des gardes de la porte. Il avoit quitté une compagnie pour un bâton d'exempt, et avoit bien fait, car il avoit déjà obtenu bien des grâces du Roi; d'ailleurs il étoit honnête gentilhomme.

12 décembre. — Le 12, on sut que le Roi avoit associé M. Bignon [1], maître des requêtes, et neveu de M. de Pontchartrain, à M. de la Reynie [2], lieutenant général de police de Paris; c'est-à-dire qu'il lui avoit donné la survivance de sa charge, dont il devoit lui aider à faire les fonctions, moyennant la somme de cinquante mille écus qu'il devoit donner à sa famille après sa mort.

13 décembre. — Le 13, le Roi donna la charge de gentilhomme ordinaire, qui vaquoit par la mort de Torff, au célèbre poète Racine, qu'il obligea seulement de donner dix mille livres à la veuve.

14 décembre. — Le 14, on sut que M. de Boufflers étoit entré dans le pays ennemi avec un gros détachement de cavalerie et d'infanterie, dans le dessein de faire contribuer et de brûler partout; on sut aussi que M. de Villars, maréchal de camp et commissaire général de la cavalerie légère, avoit marché séparément avec un autre détachement, qui devoit prêter la main à celui de M. de Boufflers, et que M. le comte de Tessé, maréchal de camp et mestre de camp général des dragons, étoit aussi entré avec un corps dans le pays de Liège.

15 décembre. — Le 15, on eut nouvelle que M. le marquis de Feuquières avoit battu quatre cents Barbets, dont il en avoit fait trois cents prisonniers.

16 décembre. — Le 16, M. le duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre du Roi, qui, depuis plusieurs années, refusoit à M. le marquis de Villequier [3], son fils, la permission d'épouser Mlle de Piennes [4], quoiqu'elle fût belle, sage, de qualité, et qu'elle eût deux cent mille écus de bien, se laissa enfin

1. Fils aîné de M. Bignon, ci-devant avocat général du parlement de Paris, et lors conseiller d'Etat. C'étoit un jeune homme qui avoit de l'esprit et du mérite, et qui ne dégénéroit point de la vertu de son père et de son grand-père.

2. Ce vieux Gascon rusé avoit éventé le dessein que M. de Pontchartrain avoit de lui faire succéder son neveu, et il alla au-devant pour s'en faire un mérite.

3. C'étoit son fils du premier lit avec Mlle le Tellier, sœur de M. de Louvois. Il étoit reçu en survivance de la charge de premier gentilhomme de la chambre du Roi, et mestre de camp de cavalerie.

4. Fille aînée de feu M. le marquis de Piennes, lieutenant général des armées du Roi, chevalier de ses Ordres et gouverneur de Pignerol. Il l'avoit eue, avec Mme de Châtillon, de la veuve de feu M. de Launay, grand homme d'affaires, natif de Bretagne, laquelle étoit une des plus belles et plus sages femmes de son temps.

persuader de donner son consentement à un mariage si sortable; et, pour faire la chose de bonne grâce, il écrivit lui-même à Mlle de Piennes, et lui manda par un exprès qu'il ne tiendroit qu'à elle de rendre son fils heureux. On disoit que Mme de Maintenon s'étoit mêlée de cette affaire, et que tout autre qu'elle ne l'auroit pas pu faire réussir. Cependant, si M. d'Aumont ne se fût pas laissé persuader, il auroit peut-être eu bientôt le chagrin de voir monsieur son fils épouser Mlle de Piennes malgré lui, car ils n'attendoient l'un et l'autre qu'il eût vingt-cinq ans, afin de le pouvoir faire en sûreté; et, dans très peu de temps, il devoit être majeur.

17 décembre. — Le 17, on assuroit que M. de Savoie avoit promis de se trouver à l'assemblée que le prince d'Orange faisoit à la Haye; mais il étoit difficile de deviner comment il pourroit s'empêcher d'y recevoir du chagrin, parce que plusieurs électeurs devoient s'y trouver aussi, et qu'il n'y en avoit aucun qui ne prétendît devoir prendre le pas devant lui.

18 décembre. — Le 18, on assuroit encore que le mariage de la princesse fille de M. le Grand-Duc de Toscane étoit conclu avec M. l'électeur palatin, ce qui étoit bien différent des prétentions qu'elle avoit eues de pouvoir être Dauphine de France.

19 décembre. — Le 19, on vit arriver à la cour M. le marquis de Vins, qui avoit abandonné son commandement de Bresse, où il n'étoit plus nécessaire, pour venir se rétablir d'une grande maladie qu'il avoit eue.

20 décembre. — Le 20, on disoit que le mariage du fils du roi de Pologne étoit conclu avec la princesse palatine, sœur de l'Impératrice et de la reine d'Espagne, et ainsi l'on connaissoit que la négociation du marquis de Béthune n'avoit pas réussi.

21 décembre. — Le 21, le Roi donna à M. d'Havrincourt, capitaine de cavalerie originaire d'Artois, le régiment de dragons que les États de la province d'Artois avoient offert de lever à leurs dépens.

On apprit, le même jour, que le marquis de Parelle, l'un des généraux de M. de Savoie, étant entré en Provence avec un corps, dans le dessein de surprendre la ville de Colmars, où il n'y avoit aucunes troupes, pour pouvoir de là plus commodément brûler et faire contribuer le pays, le chevalier d'Eschoisy [1], capi-

1. Gentilhomme d'Angoumois dont le père s'appeloit le comte de Lucé.

taine de dragons au régiment du Breuil, qui étoit en quartier à deux lieues de cette ville, ayant eu nouvelle de la marche des ennemis, s'alla de son mouvement jeter, avec les deux compagnies de dragons qu'il commandoit, dans la ville de Colmars, où il trouva les habitants tous prêts à s'enfuir et à abandonner la ville; il les rassura, leur fit prendre les armes, fit fermer les portes, et, peu de temps après, le marquis de Parelle parut avec ses troupes; mais il fut surpris de voir la vigoureuse défense que fit le chevalier d'Eschoisy, et, après avoir escarmouché trois ou quatre heures contre la ville, il se retira sans avoir rien fait.

22 décembre. — Le 22, M. le maréchal de Lorge qui, depuis son retour, servoit auprès du Roi son quartier de capitaine des gardes, fut obligé de se faire porter à Paris avec un grand rhume et une fièvre.

Le même jour, on apprit que M. de Boufflers avoit brûlé jusqu'aux faubourgs de Louvain; qu'il avoit mis tout le pays à contribution; mais qu'il avoit manqué trois mille hommes des ennemis, qui étoient en quartier dans Nivelle, et qui, ayant eu nouvelle de sa marche, s'étoient retirés en diligence.

Ce fut encore le même jour que Mme la Duchesse accoucha d'une fille; cette princesse ayant été en travail dès le matin, ses douleurs augmentèrent beaucoup vers les dix heures du soir, et le Roi alla à son appartement après son souper; mais, comme elle fut assez longtemps sans accoucher, et que ses douleurs diminuèrent pendant quelque temps, il alla se coucher, et donna ordre qu'on le vînt éveiller quand on verroit que les douleurs presseroient. A peine avoit-il été une heure dans son lit qu'on le vint éveiller; il se leva et se rhabilla promptement, il alla à l'appartement de Mme la Duchesse, et elle accoucha peu de temps après qu'il y fut arrivé.

23 décembre. — Le 23, on vit arriver à la cour M. le duc de Noailles, qui venoit de présider pour le Roi aux États de Languedoc, après avoir commandé pendant toute la campagne en Catalogne.

Le bruit couroit, le même jour, que M. de Catinat étoit en présence des ennemis; mais, le lendemain, on sut que cette nouvelle étoit fausse, et qu'il avoit séparé son armée, après que M. de Savoie avoit eu séparé la sienne.

Ce fut le même jour que Mme la comtesse de Guiche[1] accoucha d'un troisième fils à l'âge de dix-sept ans, et monsieur son mari n'en ayant que dix-neuf.

Le Roi fit aussi ce jour-là ses dévotions à son ordinaire; il toucha les malades des écrouelles, et distribua le peu de bénéfices qui étoient vacants, ne s'y étant trouvé qu'une seule abbaye qu'il donna à l'abbé Dubois, précepteur de M. le duc de Chartres, qui la méritoit bien[2], outre qu'il étoit raisonnable que le Roi en rendît une à Monsieur, qui lui en avoit cédé une qui étoit de sa nomination.

25 décembre. — Le 25, M. le Prince tomba encore dans une nouvelle fièvre, et ces fréquentes rechutes ne laissoient pas, quoiqu'il ne fût pas vieux, de donner de grandes alarmes à ses serviteurs.

26 décembre. — Le 26, on sut que M. le chevalier de Bouillon[3], troisième fils de M. le duc de Bouillon, lequel servoit depuis un an ou deux à la mer, avoit été exilé pour deux ans à Turenne[4]; quelques-uns attribuoient cet exil aux débauches de la jeunesse, mais d'autres assuroient que monsieur son père avoit été le premier à demander son éloignement, ayant depuis peu des sujets très considérables de se plaindre de sa conduite à son égard.

27 décembre. — Le 27, Mme la Duchesse eut un peu de fièvre, qui pouvoit venir de ce qu'on l'avoit fait trop parler, chose très dangereuse en l'état où elle se trouvoit; mais cette fièvre n'eut aucunes mauvaises suites, et, huit jours après sa couche, elle commença à jouer et à faire jouer au lansquenet[5], comme s'il ne lui fût rien arrivé.

1. Fille aînée de M. le duc de Noailles.
2. Il étoit homme d'esprit, d'érudition et de bonnes mœurs.
3. Seigneur parfaitement bien fait, mais qui avoit grand besoin de se mûrir.
4. Terre principale de M. le duc de Bouillon, car elle faisoit le plus grand lustre de sa maison, avant que son grand-père, qui s'appela depuis le maréchal de Bouillon, eût épousé l'héritière de la maison de la Marcq. — [La maison de la Tour, qui prit le nom de la Tour d'Auvergne à partir du règne de Louis XIV seulement, avait hérité de la vicomté de Turenne par son alliance avec la maison de Beaufort. Cette importante vicomté s'étendait sur une partie du bas Limousin et du Quercy. On admire aujourd'hui, aux environs de Brive, les ruines imposantes du château de Turenne. — Comte de Cosnac.]
5. Il étoit alors fort à la mode, et l'on y jouoit jusqu'à la fureur.

Le même jour se fit le mariage de M. de Villequier et de Mlle de Piennes chez M. le duc d'Aumont en son hôtel à Paris, après que l'assemblée de toute la noce eut été faite le soir chez Mme la chancelière le Tellier, grand'mère de M. de Villequier.

Le lendemain, M. l'archevêque de Reims, son oncle, donna un grand souper aux nouveaux mariés; mais il n'y pria point M. et Mme d'Aumont, avec lesquels il étoit brouillé, ni par la même raison M. le marquis et Mme la marquise d'Humières [1].

En ce temps-là, M. le maréchal de Lorge continuoit toujours à être malade, et même plus dangereusement, sa fièvre qui n'étoit qu'intermittente ayant dégénéré en continue. M. le maréchal de Duras, son frère, qui avoit en sa place pris le bâton de capitaine des gardes du corps, tomba aussi malade dans le même temps, de sorte que M. le maréchal duc de Luxembourg acheva de servir le quartier jusqu'au premier jour de l'an.

29 décembre. — Le 29, on apprit, par des lettres d'Irlande, que le prince d'Orange n'y laissoit que les garnisons nécessaires pour garder les places, et qu'il faisoit repasser en Angleterre toutes ses autres troupes, ce qui ne laissoit plus aucun sujet de douter qu'il n'eût dessein de venir en personne commander son armée en Flandre la campagne prochaine.

30 décembre. — Le 30, on apprit que M. le marquis de Chamarande, colonel et inspecteur d'infanterie, étoit dangereusement malade au camp proche de Suse, où M. de Catinat avoit encore un corps de troupes, et qu'il y avoit tout à craindre pour sa vie, parce qu'il avoit tout ensemble la fièvre continue, le pourpre et le dévoiement.

31 décembre. — Le 31, le Roi donna à M. le marquis de Lignerac [2], capitaine dans son régiment d'infanterie, l'agrément d'acheter le régiment de M. le comte de Soissons, dont il lui donna trente-huit mille livres, et Sa Majesté changea le nom du régiment, qui avoit toujours porté ceux des colonels, et voulut qu'il s'appelât le régiment du Perche.

1. Ci-devant M. le marquis de Chappes, fils du second lit de M. le duc d'Aumont, qui avoit pris le nom de Mlle d'Humières, qu'il avoit épousée.

2. Gentilhomme de Limousin; il n'étoit pas de lui-même trop accommodé, mais l'abbé de Lignerac, son oncle, grand joueur et qui avoit beaucoup gagné, avança pour lui cette somme de trente-huit mille livres.

JANVIER 1691.

1er janvier. — L'année 1691 commença par une cérémonie de chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit, dans laquelle le Roi en reçut quatre de ceux qui avoient été nommés à la dernière promotion, qui furent le maréchal duc d'Humières, le comte de Maulevrier, le comte du Montal et le marquis de Chazeron.

2 janvier. — Le 2, le Roi donna au chevalier de Valençay [1], exempt de ses gardes du corps dans la compagnie du maréchal duc de Luxembourg, son oncle, un régiment de dragons, qui fut composé des compagnies que les lieutenants de roi des places frontières avoient mises sur pied; et, le même jour, Sa Majesté donna au comte de Verrue des commissions pour lever en son nom un nouveau régiment de dragons.

3 janvier. — Le 3, on eut nouvelle que le marquis de Chamarande étoit entièrement hors de danger par l'habileté d'un médecin de la vallée de Pragelas [2], qui l'avait tiré d'affaire par des remèdes bien inconnus aux médecins de la faculté de Paris.

4 janvier. — Le 4, Mlle de Bellefonds [3] épousa le marquis d'Amfreville, lieutenant général des armées navales du Roi, lequel étoit beaucoup plus âgé qu'elle, mais aussi étoit-il beaucoup plus riche.

5 janvier. — Le 5, le Roi alla à l'abbaye royale de Saint-Cyr voir la répétition de la comédie nouvelle d'*Athalie*, dont les vers étoient de la composition de Racine, et la musique de celle de Moreau [4], et qui devoit être représentée par les damoiselles de Saint-Cyr, comme avoit été deux ans auparavant celle d'*Esther*.

Sa Majesté avoit coutume de donner un grand souper la veille des Rois; mais elle jugea à propos de le remettre jusqu'au lendemain, à cause que cette veille étoit tombée à un vendredi et que le roi et la reine d'Angleterre s'y devoient trouver.

On sut, le même jour, que le marquis de la Trousse, chevalier

1. Fils cadet du marquis de Valençay, de Berry; son oncle étoit grand prieur de France.
2. Au pied des montagnes de Dauphiné.
3. C'étoit celle qui s'étoit appelée Mlle de Lisle-Marie.
4. Celui qui avoit fait celle de la tragédie d'*Esther*.

des Ordres du Roi, lieutenant général de ses armées et gouverneur d'Ypres, étoit extrêmement malade à Paris, et qu'on commençoit à désespérer de sa guérison.

6 janvier. — Le 6, le roi et la reine d'Angleterre arrivèrent avec toute leur cour à Versailles, sur les six heures du soir. Les appartements commencèrent par un grand jeu de portique, qui fut suivi d'un grand jeu de lansquenet, et, sur les dix heures, Leurs Majestés se mirent à table dans la plus grande pièce du grand appartement du Roi.

Leur table, qui étoit de vingt couverts, étoit au milieu, et il y en avoit quatre autres semblables, où mangèrent la plus grande partie des dames des deux cours, desquelles tables l'une étoit tenue par Monseigneur, l'autre par Monsieur, l'autre par Madame, et l'autre par la petite Mademoiselle. On fit un roi à chaque table, et on cria : *le roi boit* en musique, qui fut accompagné de tambours, de timbales et de trompettes.

7 janvier. — Le 7, on sut que le duc de Chaulnes revenoit de son ambassade de Rome, et que le cardinal de Forbin y demeuroit pour y conduire les affaires du Roi.

Le même jour, on disoit qu'il étoit arrivé à Saint-Germain-en-Laye des députés d'Irlande, qui venoient représenter au Roi l'état des affaires de ce pays-là, et l'on croyoit qu'en demandant du secours ils devoient supplier aussi qu'on ne leur renvoyât point le milord Tyrconnel.

8 janvier. — Le 8, le Roi donna la lieutenance de roi de la Marche [1] au marquis de Lostanges, brigadier de ses armées et lieutenant de ses gardes du corps, et la lieutenance de roi d'Angoumois, qui venoit de vaquer par la mort du marquis de Jarnac, à Ligondez, mestre de camp de cavalerie.

Le même jour, on apprit que le marquis de Feuquières avoit envoyé demander des contributions aux environs de Turin, mais qu'ayant appris que le duc de Savoie avoit défendu à ses sujets de les payer et avoit dit, par manière de raillerie, que, s'il les vouloit avoir, il les pouvoit venir chercher lui-même, il avoit pris quelque cavalerie, avec laquelle étant allé jusqu'à trois quarts de lieue de Turin, il y avoit brûlé une maison de plaisance du duc de Savoie, nommée *Mille-Fleurs* [2], et qu'ensuite il avoit laissé des

1. Elle vaquoit depuis longtemps, depuis la mort du marquis de Laval.
2. C'étoit grand dommage, car elle étoit infiniment agréable.

placards par lesquels il disoit que, si on ne lui apportoit les contributions, il iroit brûler les barrières de Turin.

9 janvier. — Le 9, le Roi fit deux nouveaux brigadiers d'infanterie, qui furent le marquis d'Hautefort, colonel du régiment d'Anjou, et le duc de la Roche-Guyon, colonel du régiment de Navarre; et il est certain que le premier n'avoit pas peu d'obligation au second, qui étoit gendre du marquis de Louvois et fils du duc de la Rochefoucauld, et lequel on n'auroit peut-être pas voulu faire passer tout seul devant tant d'autres colonels qui étoient ses anciens.

10 janvier. — Le 10, le Roi signa le contrat de mariage du jeune Fourcy[1], maître des requêtes, avec mademoiselle de Villers, qui étoit une fille très riche d'une famille de robe de Dijon. Ce fut le chancelier qui fit pour son petit-fils cette affaire, qui lui étoit extrêmement avantageuse.

11 janvier. — Le 11, le Roi donna une pension de douze mille livres au duc de Gramont, apparemment pour le dédommager de l'extraordinaire diminution que la guerre causoit dans les revenus qu'il avoit en Béarn, à cause de la cessation du commerce avec l'Espagne.

12 janvier. — Le 12, on apprit que le marquis de Boufflers avoit marché avec un gros détachement; mais on ne savoit pas encore de quel côté.

13 janvier. — Le 13, le Roi choisit le marquis de Vins[2], maréchal de camp de ses armées, pour aller commander en Provence à la place de Saint-Sylvestre, aussi maréchal de camp, qui avoit demandé permission de se retirer.

15 janvier. — Le 15, on eut nouvelle que le marquis de Boufflers étoit entré dans le pays de Waës[3]; qu'il y avoit fait payer pour neuf cent mille livres decontributions, et qu'il avoit amené grand nombre d'otages pour le reste des sommes qu'on demandoit à ce pays-là, tant pour les anciens arrérages, que pour les contributions courantes; qu'à son retour, les ennemis s'étoient assemblés, au nombre de huit à dix mille hommes,

1. Fils aîné du président de Fourcy, lors prévôt des marchands de Paris, et qui avoit épousé la fille aînée du premier lit du chancelier de Boucherat.
2. Il méritoit bien cet emploi; mais il étoit rare qu'on envoyât commander un officier général en son propre pays.
3. C'est un petit pays de Flandre qui est derrière Gand; il est d'une abondance et d'une richesse surprenantes.

pour l'empêcher de repasser le canal, mais qu'ils n'avoient osé l'attendre.

17 janvier. — Le 17, le Roi nomma le marquis de Saint-Ruth, lieutenant général de ses armées, pour aller commander en Irlande, et véritablement ce fut à son grand déplaisir, car il étoit très persuadé, aussi bien que tous les François, qu'il n'y avoit pas au monde un service plus dur ni plus ingrat que celui d'Irlande. On disoit aussi qu'on envoyoit avec lui douze lieutenants-colonels et douze majors, et l'on ne doutoit pas qu'on n'y envoyât aussi quelques officiers généraux.

18 janvier. — Le 18, on sut que le Roi iroit, le 24, à Marly, pour voir, le 25 et le 26, ses quatre compagnies des gardes du corps dans la petite plaine qui est au delà de Poissy.

On ne parloit, en ce temps-là, que de la quantité de troupes qui marchoient du côté d'Italie, et l'on assuroit que l'armée de ce pays-là seroit composée de quarante-sept bataillons, sans compter les dragons et la cavalerie.

On sut aussi que le chevalier de Noailles [1] alloit commander les galères du Roi dans la mer Méditerranée, et qu'on laissoit à Rouen les corps des galères qu'on avoit bâties à Rochefort pour servir sur l'Océan, tous les habiles hommes de mer convenant qu'elles étoient mal construites, outre que la mer de la Manche étoit si rude qu'il étoit impossible que les galères y pussent résister.

On apprit encore que le comte d'Estrées [2] alloit commander les vaisseaux du Roi en Levant, et tout le monde croyoit que le grand armement qui s'y faisoit étoit pour favoriser le siège de Nice, ville maritime du Piémont.

Ce fut encore le même jour qu'on sut à la cour que le mariage du prince de Turenne, fils aîné du duc de Bouillon, et reçu en survivance de sa charge de grand chambellan de France, avec Mlle de Ventadour, fille unique du duc de Ventadour, étoit conclu entre toutes les parties intéressées, et qu'on ne songeoit qu'à l'exécuter au plus tôt.

1. Frère du duc de Noailles, qui étoit depuis longtemps lieutenant général des galères.

2. Fils du maréchal d'Estrées, qui étoit depuis longtemps reçu en survivance de la charge de vice-amiral de Ponant; et cependant Tourville, qui étoit vice-amiral de Levant, commandoit dans l'Océan, et lui il alloit commander dans la Méditerranée.

19 janvier. — Le 19, on apprit que le marquis de Feuquières ayant su que le marquis d'Angrogne, capitaine des gardes du duc de Savoie, étoit en quartier dans une petite ville qui n'avoit que de simples murailles, avec cinquante maîtres de sa compagnie, il y avoit marché la nuit, il avoit fait pétarder la porte de la ville, s'en étoit rendu maître, et avoit pris le marquis d'Angrogne avec toute sa troupe.

20 janvier. — Le 20, on disoit que le duc de Chaulnes ne revenoit pas de Rome, comme on l'avoit dit, qu'il avoit eu du Pape plusieurs audiences secrètes, et qu'on croyoit que son accommodement avec la France n'étoit pas si éloigné qu'on se l'imaginoit, d'autant plus que Sa Sainteté avoit fait menacer d'excommunication le duc de Savoie, parce qu'il avoit introduit les hérétiques [1] en Italie.

21 janvier. — Le 21, on sut que le comte de Guiscard, maréchal de camp des armées du Roi, et commandant pour Sa Majesté à Dinant, avoit vendu le régiment de Normandie au chevalier de la Bourlie, son frère, capitaine au régiment des gardes françoises, lequel, par un accommodement de famille, ne lui en avoit payé que cinquante-trois mille livres [2].

22 janvier. — Le 22, le Roi choisit deux colonels de milice pour les faire brigadiers, et son choix tomba sur la Hillière [3], qui avoit été longtemps major du régiment de Piémont, et sur Cavoye [4], qui avoit été d'abord capitaine dans son régiment, et puis capitaine du régiment de fusiliers.

23 janvier. — Le 23, le Roi donna six mille livres de pension au prince Paul de Lorraine, second fils du prince de Lillebonne; et certainement c'étoit une libéralité bien placée, car ce jeune prince, qui étoit bien fait et de bonne volonté, n'avoit pas de quoi subsister à la tête d'une compagnie de cavalerie qu'il commandoit, et monsieur son père n'étoit pas en état de l'assister.

1. Les Vaudois qu'il avoit retirés dans ses Etats, outre les troupes auxiliaires des princes protestants d'Allemagne.

2. On disoit qu'il ne l'avoit acheté que le même prix de la maréchale de Rochefort, à laquelle le Roi l'avoit donné en payement pour une partie du prix de la charge de capitaine des gardes de défunt son mari.

3. Gentilhomme de Gascogne, cousin germain du chevalier de la Hillière, gouverneur de Rocroy, ci-devant lieutenant des gardes du corps. C'étoit un homme très capable de bien commander sa brigade.

4. Cousin germain de Cavoye, grand maréchal des logis du Roi. C'étoit un brave officier; il étoit de Picardie.

ayant de lui-même peu de bien et tout celui de madame sa femme [1] étant confisqué en Flandre par les Espagnols.

On apprit, le même jour, que le duc de la Ferté revenoit de Venise, et que le Roi avoit trouvé bon qu'il servît de brigadier dans son armée d'Italie. On disoit encore que les Vénitiens s'étoient déclarés contre la France; mais, dans la suite, ce bruit ne se trouva pas véritable.

24-25 janvier. — Le 24, le Roi alla coucher à son château de Marly, et, le lendemain, n'ayant voulu être suivi que de très peu de personnes, il alla au delà de Poissy faire la revue de ses quatre compagnies des gardes du corps, qu'il examina fort en détail, les ayant vues à cheval en escadron, en bataille à pied, et ensuite homme par homme. En arrivant à Marly, il reçut une relation de Canada, qui lui étoit envoyée par le comte de Frontenac, vice-roi du pays, par laquelle il lui mandait que les Iroquois, qui avoient pris rendez-vous avec la flotte angloise, étoient venus attaquer la ville de Québec, et qu'il les avoit facilement repoussés; mais que, sachant que la flotte angloise devoit arriver bientôt, il avoit jugé à propos de faire retirer dans la ville haute tout ce qui étoit dans la ville basse, laquelle étoit moins en état de se défendre; qu'en effet, peu de temps après, la flotte angloise avoit paru, faisant tous ses efforts pour remonter la rivière de Saint-Laurent, mais qu'elle avoit trouvé le vent si contraire qu'il ne lui avoit pas été possible de remonter assez haut, ni de faire aucune descente; de sorte qu'elle avoit été obligée de se retirer, et que les François l'avoient reconduite à coups de canon et de mousquet.

Le même jour, on apprit la mort de la Vie [2], maître des requêtes, qui avoit été longtemps avocat général du parlement de Bordeaux, et qui, depuis deux ans qu'il étoit dans le Conseil, s'y étoit acquis avec raison une réputation surprenante, égalant ou même surpassant à l'âge de trente ans presque tous ceux qui avoient vieilli dans les affaires.

26 janvier. — Le 26, le Roi fit une seconde revue de ses

1. Elle étoit fille naturelle du duc de Lorraine, oncle du dernier mort, et tout son bien était en Flandre dans les terres des Espagnols.

2. Il étoit fils de la Vie, premier président du parlement de Pau et avocat général de Bordeaux. Il était veuf d'une sœur du marquis de Feuquières.

gardes du corps dans le même endroit; il permit à tout le monde de le suivre; les princesses et autres dames y vinrent avec lui, et le roi et la reine d'Angleterre l'y vinrent joindre, peu de temps après qu'il y fut arrivé. En arrivant à Marly, il trouva un courrier du marquis de Louvois, qui lui apportoit deux étendards du duc de Savoie, que le marquis de Feuquières avoit pris, avec deux cent cinquante chevaux et soixante gendarmes et leurs officiers, dans la petite ville de Savigliano, qu'il avoit surprise. Le marquis de Non, qui commandoit cette troupe, s'étoit sauvé par l'intrigue d'un bourgeois de la ville; mais le marquis de Feuquières, en ayant été averti, fit sur-le-champ payer à ce bourgeois un millier de pistoles, et le Roi, très content de la vigilance du marquis de Feuquières, ordonna qu'on lui en donnât la moitié, et l'autre moitié aux troupes qui s'étoient trouvées à l'action.

27 janvier. — Le 27, on parloit beaucoup à la cour de certain brevet du Pape, par lequel il condamnoit les propositions des docteurs de Louvain qui donnoient atteinte à son infaillibilité et à son pouvoir sur le temporel des rois, et l'on voyoit clairement qu'il avoit voulu par là condamner indirectement le clergé de France, qui, dans son assemblée, avoit ordonné qu'on soutiendroit publiquement les mêmes propositions des docteurs de Louvain.

28 janvier. — Le 28, on sut que le Roi avoit nommé le chevalier de Tessé [1], brigadier de dragons, et d'Usson [2], brigadier d'infanterie, pour aller servir en Irlande; chose très fâcheuse pour eux, en cas que le Roi ne leur donnât pas quelque degré d'honneur qui les consolât d'aller servir en ce pays-là.

On apprit aussi que le comte de Froulay [3], enseigne des gendarmes du Roi, qui avoit à peine trente ans, étoit tombé d'apoplexie, laquelle avoit dégénéré en paralysie qui s'étoit jetée sur

1. Frère du comte de Tessé, chevalier de l'Ordre, mestre de camp général des dragons et maréchal de camp des armées du Roi. Ce cadet avoit du mérite et étoit capable de bien servir.

2. Il étoit frère de Bonrepos, lecteur du Roi, qui avoit gouverné la marine sous le marquis de Seignelay, secrétaire d'État. Il avoit d'abord été capitaine de dragons, et puis il avoit acheté le régiment de Touraine, à la tête duquel il s'étoit poussé.

3. Fils aîné du défunt comte de Froulay, grand maréchal des logis du Roi et chevalier de ses Ordres; il étoit cousin germain du comte de Tessé.

une de ses jambes, et qui pouvoit bien le mettre hors d'état de servir pendant toute sa vie.

Le même jour, on apprit que l'envoyé du prince d'Orange n'avoit pas été bien reçu à Genève; qu'il avoit fait tous ses efforts pour engager les magistrats dans le parti de son maître, mais que, voyant qu'il n'y pouvoit réussir [1], il avoit voulu faire soulever le peuple, et que les magistrats l'avoient prié de sortir de la ville.

29 janvier. — Le 29, le chevalier de Tessé et d'Usson furent faits maréchaux de camp des armées du Roi, et non pas seulement de celles du roi d'Angleterre, comme avoient été faits tous les brigadiers qu'on avoit jusqu'alors envoyés en Irlande, lesquels, en revenant en France, n'avoient pas eu d'autre rang que celui de brigadier.

Ce fut encore le même jour que le Roi jugea l'affaire que le marquis de Blainville [2], grand maître des cérémonies, avoit depuis longtemps avec Sainctot [3], lieutenant des cérémonies, touchant les fonctions de leurs charges; et certainement, quoique le Roi accordât au marquis de Blainville tout l'honneur dans les fonctions, Sainctot fut très persuadé qu'il avoit gagné son procès, parce que le Roi l'avoit confirmé dans l'indépendance, et qu'il lui avoit même accordé d'être assis aux côtés du marquis de Blainville, et de ne recevoir point ses ordres, mais seulement les ordres de Sa Majesté par la bouche du marquis de Blainville.

30 janvier. — Le 30, on eut nouvelle d'Angleterre qu'enfin le marquis de Ruvigny [4] s'étoit engagé au service du prince

1. Parce qu'il n'avoit point apporté d'argent qui pût contre-balancer la crainte que les Genevois avoient des armes du Roi.

2. Troisième frère du défunt marquis de Seignelay, et lors colonel du régiment de Champagne.

3. Il étoit d'une famille de robe de Paris, homme d'esprit, bien instruit dans son métier.

4. Fils aîné du défunt marquis de Ruvigny, qui avoit été ambassadeur pour le Roi en Angleterre, et qui avoit la députation générale des Huguenots auprès du Roi. Le fils l'avoit aussi eue par survivance et avoit été mestre de camp de cavalerie. Il s'étoit retiré à cause de la religion auprès de son père en Angleterre, et son frère la Caillemotte avoit été un des grands instruments du prince d'Orange. Dès l'année précédente, le Roi avoit voulu lui confisquer son bien; mais le marquis de Seignelay, son ami particulier, avoit rompu le coup; mais, le voyant mort, il crut qu'il n'avoit plus rien à ménager, et se mit au service du prince d'Orange.

d'Orange, lequel l'avoit fait général-major, et lui avoit donné le régiment de Schönberg et un régiment de réfugiés françois. En même temps qu'on apprit cette nouvelle, on sut aussi que le Roi avoit confisqué tous les biens qu'il avoit en France.

On disoit encore que le prince d'Orange ne s'étoit pas embarqué, parce que les milords qu'il vouloit mener en Hollande avec lui sous prétexte d'honneur, mais en effet pour lui servir d'otages, n'avoient pas voulu le suivre. On ajoutoit que milord Preston [1], venant en France, avoit été surpris chargé de plusieurs lettres pour le roi d'Angleterre, que le prince d'Orange l'avoit fait mettre dans la tour de Londres, et qu'on lui faisoit son procès. Il y avoit des gens qui disoient que, si les milords le condamnoient, c'étoit une marque infaillible du crédit du prince d'Orange; mais d'autres, qui connaissoient mieux l'Angleterre, assuroient que les milords pouvoient bien le condamner sans faire préjudice à leur corps, parce qu'il n'étoit pas pair du royaume, qu'il n'avoit été fait milord par le roi d'Angleterre que depuis qu'il étoit dépossédé de son royaume, et que les milords anglois ne reconnaissoient point pour être de leur corps ceux auxquels il avoit donné cette dignité depuis ce temps-là.

On sut aussi qu'après que milord Herbert avoit été entièrement justifié par les vingt-quatre capitaines de vaisseau que le prince d'Orange lui avoit donnés pour commissaires, et que même il avoit été traité par toute l'armée navale avec tous les honneurs qui sont dus à un général, le prince d'Orange l'avoit fait mettre de nouveau dans la tour de Londres, et qu'il avoit cassé les vingt-quatre capitaines de vaisseau qui l'avoient absous.

On apprit encore qu'il avoit donné au comte de Schönberg la charge de général de la cavalerie à son retour d'auprès de l'électeur de Brandebourg, auquel il l'avoit envoyé pour être général de ses troupes, et avec lequel il n'avoit pas été longtemps sans se brouiller. Cette absence lui avoit coûté bien cher, car, après la mort du maréchal de Schönberg, son père, le prince d'Orange avoit fait son frère, le comte Charles, duc, général de l'artillerie et chevalier de la Jarretière.

1. Celui même qui avoit été autrefois envoyé extraordinaire du roi d'Angleterre auprès du Roi, et qui avoit fait un assez gros parti pour le service de son maître dans le nord d'Angleterre.

31 janvier. — Le 31, le Roi remit au mois de mars la revue de sa gendarmerie, qu'il devoit voir le 15 de février, et on dit, en même temps, qu'elle devoit servir en Allemagne, ce qui n'en chagrinoit pas médiocrement tous les officiers, à cause que le service de Flandre est beaucoup plus commode que celui d'Allemagne.

Le même jour, le nonce du Pape eut une audience de Monseigneur et des deux princes, ses fils aînés; mais elle fut particulière, parce qu'il n'avoit point encore fait son entrée dans les formes.

FÉVRIER 1691

2 février. — Le 2 de février, on apprit à la cour la mort de l'archevêque de Rouen [1], conseiller d'État ordinaire, qui étoit de la maison de Grancey, et qui avoit quatre-vingt-sept ans. Comme il avoit joui longtemps d'un gros revenu en bénéfices, il avoit retiré toutes les terres de sa maison qui étoient en décret, et il avoit vingt-cinq mille écus de rente en fonds de terre, qu'il donna à son petit-neveu, le comte de Médavy, le chargeant seulement de faire quelques pensions viagères à son père, le comte de Grancey, et à quelques autres personnes de sa famille.

4 février. — Le 4, on eut nouvelle que le prince d'Orange étoit arrivé à la Haye, et qu'on lui avoit rendu tous les honneurs qui auroient été dus à un véritable roi d'Angleterre. On sut aussi que les réfugiés françois l'étant allés saluer, il s'étoit jeté dans de grands discours pour leur témoigner la grande affection qu'il avoit toujours eue pour la nation françoise, dont il avoit toujours estimé le cœur noble et la gentillesse; qu'il la plaignoit dans l'oppression où elle se trouvoit alors, et qu'il n'épargneroit rien pour la rétablir dans son ancienne liberté; discours artificieux, mais qui ne pouvoient surprendre que ceux qui vouloient bien être trompés.

5 février. — Le 5, le Roi donna des marques infinies de la bonté qu'il avoit pour les officiers de sa maison en voulant bien travailler trois heures durant au raccommodement du duc de

1. Frère du défunt maréchal de Grancey; il n'étoit pas en trop bonne intelligence avec son coadjuteur, frère du défunt marquis de Seignelay.

Gesvres, premier gentilhomme de sa chambre, avec le marquis de Gesvres [1], son fils, qui étoit reçu en survivance de sa charge. Comme il s'agissoit de questions d'intérêts, Sa Majesté voulut bien se donner la patience d'entendre les raisons du père, qui lui furent déduites par le président Molé [2], et celles du fils, qui lui furent représentées par l'avocat général de Lamoignon [3]. Il fallut que ces deux agents sortissent plusieurs fois du cabinet du Roi pour aller faire des propositions aux parties, et enfin, au bout de trois heures de travail, qui avoient été précédées la semaine d'auparavant d'une semblable séance, le Roi décida que, pour terminer tous leurs différends qui étoient entre le père et le fils, le marquis de Gesvres auroit vingt-quatre mille livres de rente sur la terre de Gesvres, à laquelle le duché étoit attaché, et que, moyennant cela, il payeroit six cent mille livres aux créanciers de son père [4]; après quoi, il les fit embrasser en sa présence, et leur ordonna de bien vivre ensemble.

Le même jour, on commençoit à dire que le Pape étoit extrêmement malade, ayant un grand érésipèle à la jambe, avec une fièvre continue, deux maux très dangereux pour un homme de son âge.

6 février. — Le 6, on sut que le duc de Brancas [5] avoit demandé au Roi la permission de vendre son régiment, soit qu'il fût incommodé dans ses affaires, soit que sa santé ne lui permît pas de servir, soit qu'il eût eu du chagrin de ce qu'on avoit mis plusieurs régiments pareils au sien sur le pied de servir en campagne, et qu'on l'avoit oublié.

Il couroit aussi un grand bruit que le maréchal de Lorge ven-

1. Le Roi les avoit souvent raccommodés ensemble, mais ce dernier démêlé étoit plus violent que les autres, parce qu'il y alloit d'assurer la duché au fils.

2. Président au mortier du parlement de Paris, homme de mérite et de bonne mine; il étoit fils du président de Champlâtreux, qui étoit fils du célèbre garde des sceaux Molé, qui avoit été premier président du parlement de Paris.

3. Fils aîné du premier président de Lamoignon. Il y avoit longtemps qu'il faisoit avec mérite la charge d'avocat général du parlement de Paris, et il étoit reçu en survivance de la charge de président au mortier du président de Nesmond.

4. La difficulté étoit de trouver cette somme, car on commençoit à dire que Boisfranc, son beau-père, ne pouvoit trouver d'argent comptant.

5. Fils du défunt duc de Villars, de la maison de Brancas; il avoit épousé la deuxième fille du comte de Brancas, son oncle, sœur de la princesse d'Harcourt.

doit sa charge de capitaine des gardes du corps, et même qu'il avoit eu sur ce sujet une très longue audience du Roi.

7 février. — Le 7, le Roi jugea la grande contestation que les maréchaux de France avoient avec le parlement de Paris, tant pour les honneurs que les maréchaux de France prétendoient quand ils alloient au palais tenir leur juridiction de la connétablie, que pour l'étendue et la souveraineté de leur juridiction. L'affaire fut rapportée par Bignon [1], conseiller d'État; quelques conseillers d'Etat, nommés pour commissaires [2], et quelques autres, qui se trouvèrent par hasard dans la chambre du Roi, furent des juges, et tous ces gens de robe opinèrent en faveur du parlement; mais le Roi, après avoir écouté leurs avis, décida en faveur des maréchaux de France [3], et leur accorda tout ce qu'ils demandoient.

Le même jour, il vint un second courrier de Rome, qui apprit que, le 24 janvier, le Pape étoit encore plus mal, et qu'on n'en espéroit plus rien; ce qui fit que les cardinaux qui étoient à la cour eurent ordre de se tenir prêts à partir.

8 février. — Le 8, on disoit que le comte Tékéli étant entré en Transylvanie, le prince de Hanovre avoit marché au-devant de lui avec huit cents chevaux, mais que Tékéli les avoit taillés en pièces; que le prince de Hanovre y avoit été tué, et que Tékéli s'étoit retiré, sur l'avis qu'il avoit eu que toutes les forces de l'Empereur marchoient contre lui.

9 février. — Le 9, on sut que le maréchal de Lorge ne songeoit pas à vendre sa charge, et ses amis assuroient qu'il n'en avoit jamais eu la pensée; mais d'autres soutenoient qu'il avoit demandé permission au Roi de la vendre, lui représentant qu'ayant l'honneur de commander ses armées, il lui étoit impossible d'en faire les fonctions, et que, s'il venoit à mourir, sa famille seroit ruinée, mais que le Roi lui avoit dit qu'il seroit bien aise qu'il ne la vendît point, et que, s'il venoit à manquer, il lui promettoit d'avoir soin de sa famille.

1. Ci-devant avocat général du parlement de Paris, homme de mérite dans sa profession.

2. Le Roi jugea cette affaire à l'heure qu'on y pensoit le moins; ce qui fit que Fieubet et de Harlay, conseillers d'État, qui étoient commissaires, ne s'y trouvèrent point.

3. Il avoit grande raison de soutenir les premières dignités de l'épée contre les entreprises de la robe.

10 février. — Le 10, le bruit couroit que Catinat étoit aux environs de Montmélian, et qu'il en alloit faire le siège ou tout au moins le bombarder; et l'on ajoutoit, en même temps, que la garnison manquoit absolument de bois.

Le même jour, on apprit que le marquis de Richelieu avoit vendu son régiment de cavalerie, et que le Roi en avoit donné l'agrément à Dauriac, lieutenant-colonel du régiment du prince Camille de Lorraine [1], Sa Majesté ayant depuis peu donné permission aux lieutenants-colonels de cavalerie d'acheter par préférence les régiments qui seroient à vendre.

11 février. — Le 11, les cardinaux eurent ordre du Roi de partir incessamment pour aller à Antibes et y attendre des nouvelles de la santé du Pape. Le cardinal de Fürstenberg eut une extrême joie que le Roi eût la bonté de l'exempter de ce voyage, à cause que sa vie n'auroit pas été en sûreté dans Rome [2], et la famille du cardinal le Camus n'en eut pas une moindre de ce que le Roi lui permît, et même lui ordonnât d'y aller, puisque c'étoit une marque certaine qu'il étoit rentré dans les bonnes grâces de Sa Majesté.

On assuroit, en même temps, que le prince d'Orange avoit obtenu des Hollandois tout ce qu'il avoit souhaité; qu'il s'en retournoit en Angleterre, et qu'il en reviendroit dans quelque temps pour commander l'armée en Flandre; qu'il commanderoit le plus grand corps, et qu'il y en auroit encore deux autres commandés par l'électeur de Brandebourg et par le comte de Waldeck; mais il sembloit que cette nouvelle étoit un peu prématurée.

12 février. — Le 12, les députés [3] des États de Bretagne vinrent haranguer le Roi, et ce fut l'évêque de Rennes [4] qui

1. Second fils du comte d'Armagnac, grand écuyer de France.

2. Il avoit été persuadé qu'après l'élection du dernier pape, les Espagnols avoient voulu le faire assassiner dans Rome, et c'est ce qui l'avoit obligé à s'en retirer avec précipitation.

3. C'étoit pour le clergé l'évêque de Rennes, pour la noblesse le marquis de Coëtlogon, et pour le tiers-état le sénéchal de Nantes; et ces deux derniers avoient été nommés par des lettres de cachet contre les anciens privilèges de la province. — [Ces privilèges avaient été expressément réservés lors de la réunion de la Bretagne à la France par le mariage d'Anne de Bretagne avec Charles VIII. La candidature de M. de Sévigné, fils de la célèbre marquise, posée en conformité des anciens privilèges de la province, fut écartée par le Roi. — Comte de Cosnac.]

4. C'étoit un cadet de la maison de Beaumanoir de Lavardin; son frère

porta la parole avec beaucoup de succès. Ensuite, il alla aussi haranguer de même toute la maison royale.

Le même jour, le Roi donna au jeune prince d'Espinoy [1] l'agrément d'acheter le régiment de Picardie, dont il paya quatre-vingt mille livres au marquis d'Harcourt [2], qui cherchoit depuis longtemps à le vendre, un régiment ne lui étant plus nécessaire depuis qu'il étoit maréchal de camp.

Ce fut encore le même jour que Monsieur, frère du Roi, donna au comte de Sassenage [3], cadet du marquis de même nom, la lieutenance de ses gendarmes, vacante par la mort de Salha [4], qui avoit été tué à la bataille de Fleurus, à condition de payer à la veuve quatre-vingt mille livres portées par le brevet de retenue qu'il avoit accordé au défunt.

On sut aussi que milord Preston avoit été condamné à être pendu; qu'on lui avoit prononcé [5] son arrêt de mort, et que milord Clarendon couroit risque d'essuyer la même disgrâce, quoiqu'il fût oncle de la princesse d'Orange, parce qu'on avoit trouvé des lettres sur milord Preston qui faisoient connoître son intrigue avec le roi d'Angleterre.

13 février. — Le 13 mourut à Paris, en l'abbaye royale du Val-de-Grâce [6], la duchesse d'Epernon, propre tante du duc de Coislin; c'étoit une dame d'une singulière piété, et qui s'étoit retirée depuis longtemps dans cette maison religieuse pour ne songer plus qu'à son salut. On disoit qu'elle avoit donné par son testament deux cent mille livres à Mlle d'Armagnac, sa petite-nièce, car la duchesse d'Epernon et la comtesse d'Harcourt, mère du comte d'Armagnac, grand écuyer de France, étoient sœurs du marquis de Pontchâteau, père du duc de Coislin.

aîné, qui étoit mort, étoit le marquis de Beaumanoir, lieutenant de roi du pays du Maine.

1. Fils du défunt prince d'Espinoy des Pays-Bas. Sa mère étoit de la maison de Chabot, sœur de la princesse de Soubise et de la marquise de Coëtquen.

2. Fils aîné du marquis de Beuvron, chevalier de l'Ordre et lieutenant général de Normandie, et reçu en survivance de cette charge.

3. Gentilhomme qualifié de la province de Dauphiné; c'étoit un jeune homme qui n'étoit à peine sorti que depuis deux ans des mousquetaires.

4. Gentilhomme du pays de Basque.

5. Il y avoit certainement de la cruauté à prononcer l'arrêt de mort à un homme longtemps avant que de l'exécuter; mais c'étoit la coutume d'Angleterre, et l'on y attendoit ordinairement qu'il y eût douze ou quinze hommes condamnés à mort pour les faire exécuter tous à la fois.

6. Fondée par la reine Anne d'Autriche, mère du Roi.

Le même jour, le marquis de Louvois, discourant avec les courtisans qui dînoient avec lui, leur assura qu'au mois de mars, il n'y auroit pas un seul homme des troupes de l'Empereur sur les bords du Rhin, et qu'elles marchoient toutes en Hongrie.

14 février. — Le 14, le Roi donna la sous-lieutenance et la compagnie des chevau-légers de M. le duc de Berry au comte de Flamanville, auquel on n'avoit pas donné la sous-lieutenance de la compagnie de gendarmerie dans laquelle il étoit enseigne, quoiqu'elle eût vaqué à la bataille de Fleurus, et qu'il y eût très bien fait son devoir.

Le même jour, comme le Roi alloit en chassant à son château de Marly, où il devoit séjourner deux ou trois jours, un courrier exprès de Rome lui apporta la nouvelle de la mort du Pape, qui étoit arrivée le premier de février, et, en même temps, il envoya presser les cardinaux de partir.

On sut aussi que Sa Sainteté en mourant avoit laissé une bulle toute expédiée, par laquelle elle condamnoit et cassoit tout ce qui avoit été fait dans l'assemblée du clergé de France touchant son infaillibilité et sa puissance sur le temporel des rois.

19 février. — Le 19, les députés des États d'Artois haranguèrent le Roi, et ce fut l'évêque de Saint-Omer [1] qui porta la parole avec son éloquence ordinaire.

Le même jour, le Roi donna à l'évêque de Noyon [2] la place de conseiller d'État ordinaire, qui étoit vacante par la mort de l'archevêque de Rouen, et cette place étoit très convenable à un prélat de la maison de Tonnerre, pair de France, et très savant dans son métier.

Ce fut encore le même jour que le marquis de Santenas, gentilhomme Piémontois qui avoit en France un régiment d'infanterie, demanda permission au Roi de vendre son régiment et de se faire prêtre de l'Oratoire, ce qui surprit extrêmement les courtisans, qui ne s'attendoient à rien moins qu'à une semblable retraite.

1. Gentilhomme de Provence, lequel, étant aumônier du Roi, s'appeloit l'abbé de Valbelle; il étoit maître de l'oratoire du Roi.

2. Comme il avoit eu quelque raison d'espérer d'être chevalier de l'Ordre, et qu'il ne l'avoit pas été, le Roi voulut le consoler en le faisant conseiller d'État. — [L'évêque de Noyon était alors François de Clermont-Tonnerre. Il fut nommé commandeur du Saint-Esprit en 1695. — *E. Pontal.*]

20 février. — Le 20, on sut tout ce qui s'étoit passé à la réception du prince d'Orange à la Haye, et, entre autres choses, qu'Opdam [1], ayant été choisi pour l'aller haranguer, s'étant mis à genoux devant lui, comme c'est la coutume de le faire quand on harangue les rois d'Angleterre, et ayant commencé son discours par *Sire*, le prince d'Orange l'avoit relevé et embrassé, lui disant qu'il se souvenoit combien il avoit toujours été de ses amis, qu'il n'étoit point en cet endroit roi d'Angleterre, mais seulement stathouder de la république de Hollande, et mille autres choses semblables, dignes du plus fin politique de son siècle; qu'ensuite, s'étant trouvé dans l'assemblée des États et des princes confédérés, il s'étoit jeté sur l'éloge du Roi, disant qu'il ne falloit pas s'y tromper, qu'on avoit affaire à un très grand prince, très puissant, très appliqué par lui-même à ses affaires; mais que ces raisons devoient encore plus que jamais les obliger à faire de nouveaux efforts contre lui pour terminer les affaires à l'honneur de la cause publique; que cependant la paix n'étoit pas si difficile à faire qu'on se l'imaginoit, et qu'elle seroit bientôt conclue à son égard en cédant au roi d'Angleterre l'Irlande qui étoit presque toute catholique, et lui donnant tous les ans deux cent cinquante mille livres sterling [2], pourvu qu'il voulût lui mettre entre les mains le prince de Galles pour le faire élever dans la religion anglicane; qu'à son égard, il n'avoit point d'enfants et qu'il consentoit de bon cœur que le prince de Galles régnât après lui; qu'à l'égard de l'Empereur, il n'y avoit qu'à lui rendre Fribourg et Philipsbourg, que la France offroit de raser depuis fort longtemps. Il parla de même de tous les princes, et concilia tous leurs intérêts de telle sorte qu'il leur fit croire qu'il ne tenoit pas à lui qu'on ne fît la paix, et qu'il fit ainsi retomber sur la France toute la haine, comme si c'eût été elle seule qui se fût opposée à un si grand bien. Après cela, il obtint la permission d'emprunter des particuliers des Provinces-Unies neuf millions, et les États-Généraux s'en rendirent caution pour lui.

21 février. — Le 21, il couroit à la cour quelque bruit de la paix des Turcs avec l'Empereur, et l'on disoit qu'il n'avoit

1. Fils du défunt amiral Opdam, qui avoit été en son temps un fameux homme de mer.
2. Valant à peu près trois millions de livres de notre monnaie.

fait marcher toutes ses troupes en Hongrie que pour les obliger à la conclure [1].

22 février. — Le 22, on eut la nouvelle de la mort du vieux marquis de Villarceaux, et sa fille s'étant venue jeter aux pieds du Roi, il lui confirma l'assurance de lui faire payer les cent vingt mille livres qu'il avoit promises à son père; mais on disoit qu'il avoit supprimé l'équipage des chiens pour renard [2] qu'avoit toujours eu le vieux Villarceaux.

Ce fut en ce temps-là que le duc de Chevreuse termina l'affaire qu'il avoit avec le Roi au sujet de quantité de terres relevantes de son duché de Chevreuse, lesquelles le Roi avoit enfermées dans son parc de Versailles. Une suite de vingt-cinq à trente années avoit accumulé toutes les sommes que le Roi lui devoit à près de huit cent mille livres, et, outre cela, son duché se trouvoit démembré, parce que le Roi ne peut jamais relever de son sujet, et ainsi toutes les terres que le Roi avoit achetées relevantes du duché de Chevreuse n'en relevoient plus.

Le Roi avoit donc donné des commissaires pour faire l'évaluation de tous les droits du duc de Chevreuse et pour liquider les sommes que Sa Majesté pouvoit lui devoir; ce qui ayant été fait, le Roi songea à lui donner l'équivalent, et Sa Majesté voulut bien prendre le reste du duché de Chevreuse, parce qu'il étoit démembré, et, pour demeurer quitte avec lui, tant de la valeur de ce duché que des autres sommes qu'il lui devoit, Sa Majesté lui donna en propre le comté de Montfort, qu'il n'avoit que par engagement, et outre cela des rentes sur la Ville jusqu'à la concurrence de ce qu'elle pouvoit lui devoir.

Le même jour, le Roi signa le contrat de mariage du prince de Turenne avec Mlle de Ventadour.

23 février. — Le 23, Monseigneur partit après la messe du Roi pour aller à Anet, où il devoit passer les derniers jours du carnaval [3].

1. Cette raison étoit plausible, mais on croyoit que les ennemis de la France étoient les auteurs de la nouvelle.

2. Cet équipage étoit peu nécessaire au Roi, qui ne chassoit jamais le renard, et d'ailleurs il mettoit quatorze mille livres tous les ans à profit de ménage.

3. Parce que, étant encore dans son année de grand deuil, il ne pouvoit pas se trouver aux plaisirs du carnaval, et cela fit qu'il n'y en eut aucun à la cour.

Il couroit alors à Paris un grand bruit que le cardinal Bonvisi avoit été élu Pape; mais il n'y avoit guère d'apparence à cette nouvelle, laquelle seroit venue au Roi plutôt qu'à personne, par des courriers exprès de la part du cardinal de Forbin et du duc de Chaulnes. Ce qu'il y avoit de plus certain étoit que les cardinaux devoient être entrés dès le 10 dans le conclave, parce qu'ils y entrent toujours dix jours après la mort des papes.

24 février. — Le 24, on sut que Varennes [1], gouverneur de Landrecies, avoit enfin vendu sa compagnie au régiment des gardes françoises à le Jay [2], lieutenant au même régiment.

25 février. — Le 25, Vandeuvre [3], mestre de camp de cavalerie, eut l'agrément de vendre son régiment, et il le vendit à Puyguyon, lieutenant-colonel du régiment de Vaillac. On sut aussi que Thouy, brigadier des armées du Roi et gouverneur de Chambéry, avoit vendu son régiment d'Angoumois à [5] N***.

Il arriva ce jour-là une chose bien étrange à Saint-Germain entre deux milords anglois, frères cadets du milord Salisbury; ils prirent querelle sur un sujet de rien, étant le soir dans leur chambre, tous deux en robe de chambre, et prêts à se mettre au lit, et la colère s'empara si fort de leurs esprits qu'ils se jetèrent à leurs épées, se battirent, et, n'ayant pas voulu ouvrir à leurs gens qui frappoient à la porte pour les séparer, ils se donnèrent l'un à l'autre plusieurs coups d'épée, dont il y en eut un qui mourut peu de jours après; et, quand on eut enfoncé la porte, on les trouva tous deux qui se demandoient pardon l'un à l'autre; et depuis, l'aîné étant mort, le cadet en eut un tel désespoir qu'il arracha tous les bandages et les emplâtres qu'on avoit mis sur ses blessures.

26 février. — Le 26, le marquis de Gesvres eut aussi permission de vendre son régiment, et il le vendit [6] à Sousternon,

1. Gentilhomme d'Anjou, qui avoit commencé par être gentilhomme ordinaire du Roi en survivance de son père.

2. Frère de le Jay, conseiller au parlement de Paris; ils descendoient du vieux le Jay, premier président du parlement de Paris.

3. Gentilhomme de Normandie, qui avoit été huguenot et qui étoit très ancien officier.

4. Gentilhomme de Poitou, assez ancien officier.

5. [Le nom et la note sont restés en blanc. — *E. Pontal.*]

6. Si c'étoit la nécessité de ses affaires qui l'obligeoit à vendre son régiment, cela étoit de mauvais augure pour un homme qui venoit de s'engager à payer six cent mille livres aux créanciers de son père pour avoir la duché de Gesvres.

lieutenant-colonel du régiment de cavalerie de Villeroy, qui étoit fils aîné du frère aîné du P. de la Chaise, confesseur du Roi, et du comte de la Chaise, capitaine des gardes de sa porte.

Le même jour, le comte de Roussillon [1] eut aussi l'agrément de vendre le régiment de cavalerie qu'il commandoit, ses contitinuelles infirmités ne lui permettant pas de demeurer plus longtemps dans le service.

27 février. — Le 27, qui étoit le jour du mardi gras, le Roi, qui ne se soucioit plus des plaisirs, prit médecine par précaution, le dégel qui vint tout d'un coup, après une gelée de deux mois et demi, lui ayant donné envie de le faire.

28 février. — Le dernier jour du mois de Février, les trois avocats généraux du parlement de Paris, qui étoient Lamoignon, Harlay et d'Aguesseau, et la Briffe, procureur général, vinrent trouver le Roi au sujet des bruits qui couroient touchant la dernière bulle que le Pape avoit laissée en mourant, afin de recevoir les ordres de Sa Majesté, et de savoir d'elle si elle trouveroit bon qu'ils fissent leur diligence pour s'opposer à l'effet de cette bulle si contraire aux droits de l'Eglise gallicane et à l'autorité royale. Comme ils eurent audience dans le cabinet du Roi, on ne sut pas bien ce qu'il leur avoit répondu; mais on croyoit qu'il avoit jugé à propos de différer, parce que la bulle n'étoit pas encore venue en France d'une manière juridique [2].

Le même jour, on apprit que Webenom, général de la cavalerie hollandoise et gouverneur de Bréda, étoit mort, au grand regret du prince d'Orange et des Etats, parce que c'étoit un homme d'un mérite distingué, et le meilleur officier qui fût parmi eux.

Le même jour, le Roi alla pour trois jours à son château de Marly, et Monseigneur y arriva le soir avec tous ceux qui l'avoient suivi à Anet, après s'être embourbés plusieurs fois en chemin, parce que, le dégel étant arrivé pendant son voyage, il avoit rendu les chemins tellement mauvois, que M. le prince de Conti fut obligé de faire trois lieues à pied, parce que son carrosse étoit demeuré dans un trou.

1. C'étoit un gentilhomme de la maison de Tonnerre, qui avoit épousé la sœur du marquis de la Salle, maître de la garde-robe du Roi.

2. C'est-à-dire que le collège des cardinaux ne l'avoit pas envoyée en l'absence du Pape.

MARS 1691.

1er mars. — Le premier de mars, le bruit qui avoit commencé depuis quelques jours d'un voyage de guerre, que le Roi devoit bientôt faire pour quelque entreprise, continuoit de plus en plus, et, le Roi étant à son château de Marly, les courtisans s'imaginoient entrevoir certains mouvements qui les confirmoient dans l'appréhension que ce bruit ne fût véritable.

On disoit, dans le même temps, que le marquis de Coislin [1] et le marquis de Noailles [2], mestres de camp de cavalerie, vendoient aussi leurs régiments, mais cette nouvelle ne se trouva pas véritable dans la suite.

3 mars. — Le 3, il étoit grand bruit à la cour que le marquis d'Huxelles, s'étant jeté dans une grande dévotion, vouloit absolument quitter tous ses emplois. Cette nouvelle étoit outrée, suivant la bonne coutume des François, qui ne manquent jamais d'outrer toutes les matières; car il étoit véritable que le marquis d'Huxelles, qui avoit vécu jusqu'alors d'une manière assez peu chrétienne, avoit depuis quelque temps fait une confession générale et même son jubilé d'une manière exemplaire; mais la suite fit bien voir qu'il ne poussoit pas la chose jusqu'à abandonner entièrement le monde.

5 mars. — Le 5, l'ambassadeur de Venise eut une audience particulière du Roi dans son cabinet, laquelle dura assez longtemps; mais, quoiqu'on n'en sût pas le véritable sujet, on n'eut pas de peine à deviner qu'on y avoit parlé de la guerre de Savoie.

Ce fut en ce temps-là que le petit chevalier de Roye, frère du comte de Roucy, lequel avoit été à l'extrémité d'une pleurésie, se trouva entièrement hors de danger, ce qui donna une grande joie à sa famille, parce que c'étoit un gentilhomme bien fait et de belle espérance.

Le même jour mourut à Paris l'abbé de Belesbat, de la maison

1. Fils aîné du duc de Coislin, fort ancien mestre de camp, et plus ancien que d'autres qu'on faisoit brigadiers; il avoit épousé mademoiselle d'Alègre.

2. Dernier des frères du duc de Noailles, qui étoit aussi ancien mestre de camp, mais pas si ancien que le marquis de Coislin.

des Hurault, de la branche de l'Hôpital; il avoit été toute sa vie dans le grand monde, et même il avoit été autrefois bien mêlé dans les affaires du temps des guerres civiles de Paris.

6 mars. — Le 6, on sut que le Roi avoit fait le maréchal de Lorge duc, et il n'y eut personne qui n'apprît cette nouvelle avec joie, tout le monde étant convaincu de son mérite et de sa capacité pour la guerre.

7 mars. — Le 7, le vieux Villayer[1], doyen du Conseil, mourut à Paris âgé de plus de quatre-vingt-cinq ans. Il fit un testament fort extraordinaire, par lequel, déshéritant ses enfants, il donna tout aux hôpitaux, déclarant qu'il le faisoit pour faire restitution. Le Roi donna sa place de conseiller d'Etat au prévôt des marchands de Fourcy, gendre du chancelier de Boucherat.

8 mars. — Le 8, la jeune marquise d'Humières[2] fut mise en possession de la duché, et en eut les honneurs, suivant ce qui étoit porté par son contrat de mariage.

Le même jour, on apprit que milord duc de Berwick[3] et le marquis d'Albeville[4], venant d'Irlande, avoient débarqué à Brest le 1er de mars, et qu'on les verroit à Versailles au premier jour.

On ajoutoit qu'on embarquoit à Nantes une prodigieuse quantité de munitions pour l'Irlande, et que le chevalier de Nesmond iroit avec son escadre chercher à Nantes ce convoi pour l'amener sûrement jusqu'à Brest; qu'il y étoit arrivé deux vaisseaux de la compagnie des Indes, et qu'il en étoit encore resté deux autres derrière; qu'on estimoit leurs charges à deux millions; qu'ayant été obligés de séjourner au Brésil, les équipages y avoient pris des maladies contagieuses, dont il étoit mort beaucoup de gens, particulièrement des troupes qui étoient venues de Siam, et entre autres des Farges qui les commandoit.

9 mars. — Le 9, on assuroit que le prince d'Orange avoit

1. Il étoit d'une famille de robe de Bretagne, et depuis longtemps brouillé avec son fils aîné, conseiller au parlement de Rennes.

2. Troisième fille du maréchal d'Humières, qui avoit épousé le marquis de Chappes, fils du second lit du duc d'Aumont, lequel avoit pris le nom d'Humières, suivant la clause particulière de son contrat de mariage.

3. Fils naturel du roi Jacques d'Angleterre.

4. C'étoit lui qui avoit été ambassadeur en Hollande pour le roi d'Angleterre, et, si ce prince avoit voulu ajouter foi aux avis qu'il lui avoit donnés, il ne se seroit pas laissé surprendre par le prince d'Orange.

promis aux Etats-Généraux de ne les point abandonner, et cela faisoit croire avec certitude qu'il commanderoit cette année en Flandre l'armée des confédérés.

10-11 mars. — Le 10, on disoit que les Tucs avoient entrepris en Hongrie le siège de Nissa, et, le lendemain, on eut une nouvelle beaucoup moins importante, mais qui ne laissa pas de faire beaucoup de bruit; ce fut la blessure du marquis de Souvré, maître de la garde-robe du Roi, mestre de camp de cavalerie, et de plus second fils du marquis de Louvois, auquel le marquis de Rochefort, son ami, avait, après une débauche outrée [1], donné un coup d'épée dans le corps; ce furent le marquis de Louvois et la maréchale de Rochefort qui en vinrent donner les premières nouvelles au Roi, et qui le supplièrent de les vouloir châtier, ce que le Roi fit en ordonnant qu'on les mît tous deux en prison dans deux places de guerre séparées, pour y demeurer pendant toute la campagne prochaine, et il ajouta qu'on n'y perdroit rien, parce que des ivrognes [2] étoient incapables de rendre jamais aucun bon service.

12 mars. — Le 12, Courchamp [3], maître d'hôtel du Roi, eut l'agrément du régiment d'infanterie de Touraine, qu'il acheta d'Usson, maréchal de camp, et le comte de Choiseul-Chevigny [4] eut l'agrément d'acheter le régiment de la Reine, que le comte de Roussillon avoit eu permission de vendre.

13 mars. — Le 13, on eut enfin des nouvelles certaines de la mort du comte de Jarnac, et ainsi Ligondez demeura en paisible possession de la lieutenance de roi d'Angoumois. Le même jour, la marquise de Maintenon eut une grande colique, mais on en sut le lendemain la véritable cause, aussi bien que des larmes qu'on disoit deux ou trois jours auparavant qu'elle avoit versées en abondance, car le Roi déclara qu'il partiroit le 17 de Ver-

1. Cette scène s'étoit passée à Strasbourg, chez le marquis d'Huxelles, lequel avoit néanmoins pris toutes les précautions raisonnables pour les empêcher de boire.

2. Cette parole du Roi auroit dû corriger les jeunes gens de ce temps-là; mais ils ne changèrent pourtant pas l'infâme habitude qu'ils avoient prise de s'enivrer tous les jours.

3. Il étoit fils de Courchamp, l'un des gros fermiers du Roi, et servoit depuis longtemps en qualité de capitaine dans le régiment de Piémont.

4. C'étoit un jeune homme qui, depuis quelques années, étoit capitaine de dragons, et qui étoit extrêmement riche; il étoit de la même maison que le duc et le comte de Choiseul, lieutenants généraux.

sailles pour aller assiéger Mons [1]; on sut que le marquis de Louvois étoit déjà parti, et qu'il alloit ce jour-là coucher à Valenciennes; que le maréchal d'Humières commanderoit un corps séparé, du côté des lignes qui couvrent la frontière au-dessus de Courtray, et que les officiers généraux des deux armées étoient nommés.

Voici les noms des généraux, lieutenants généraux et maréchaux de camp; car, pour les brigadiers, on ne se mit pas en peine en ce temps-là de les mettre sur les listes.

Armée du Roi.

Le Roi, commandant son armée en personne.
Monseigneur, généralissime sous lui.
Monsieur, général.
Le maréchal de la Feuillade.
Le maréchal de Luxembourg.

Lieutenants généraux.

Le marquis de Joyeuse.
Le prince de Soubise.
Le marquis de Boufflers.
Rubentel.
Rosen.
Le duc de Vendôme.

Maréchaux de camp.

Congis.
Le comte de Montchevreuil.
Le marquis de Villars.
Le duc d'Enghien.
Le prince de Conti.
Le grand prieur de Vendôme.

Armée du maréchal d'Humières.

Le maréchal d'Humières, général.

1. Selon toutes les apparences, elle avoit fait tout son possible pour empêcher cette entreprise, dans laquelle il sembloit que la personne du Roi ne pouvoit pas manquer d'être exposée. D'ailleurs, elle ne devoit pas être bien aise de voir le marquis de Louvois, avec lequel elle n'étoit pas toujours d'accord, faire un si long voyage seul avec le Roi.

Lieutenants généraux.

Le duc de Choiseul.
Dauger.

Maréchaux de camp.

Le marquis de la Valette.
Watteville.
Le comte de Gacé.
Vivans.

CORPS SOUS MAUBEUGE, COMPOSÉ DE CINQUANTE ESCADRONS.

Ximénès, maréchal de camp.

15 mars. — Le 15, on disoit que Monseigneur n'auroit que deux aides de camp [1], et que le Roi ne nommeroit les siens que lorsqu'il seroit arrivé devant Mons.

16 mars. — Le 16, la marquise de Montespan, voyant que le Roi menoit avec lui son fils, le comte de Toulouse, et qu'il retiroit de ses mains Mlle de Blois, sa fille, pour la confier aux soins de la marquise de Montchevreuil, elle en conçut un si terrible chagrin qu'il lui fit oublier toutes les sages résolutions qu'elle avoit prises de ne donner au Roi aucun prétexte de se défaire d'elle, et, dans le premier mouvement, elle envoya chercher l'évêque de Meaux, et le pria d'aller dire au Roi de sa part que, puisqu'il lui ôtoit ses enfants, elle voyoit bien qu'il n'avoit plus aucune considération pour elle, et qu'elle le prioit de trouver bon qu'elle se retirât à sa maison de Saint-Joseph à Paris [2]. Le prélat auroit peut-être bien voulu n'être point chargé d'une semblable commission, mais il ne s'en put défendre, et, aussitôt qu'il s'en fut acquitté, le Roi lui répondit avec joie [3] qu'il donnoit à la mar-

1. S'il n'en avoit eu que deux, apparemment il auroit choisi les deux anciens, qui étoient le comte de Sainte-Maure et le marquis de Coigny: car le Roi avoit dit qu'il ne falloit plus que le marquis d'Heudicourt fût aide de camp et qu'il n'étoit plus en âge de l'être.

2. C'étoit une communauté dans le faubourg Saint-Germain, où on élevoit par charité de pauvres filles, qui travailloient à toutes sortes de beaux ouvrages; et la marquise de Montespan y avoit fait bâtir une maison assez considérable pour elle, dans laquelle elle se retiroit souvent.

3. Selon les apparences, il y avoit longtemps qu'il avoit envie d'en être débarrassé.

quise de Montespan la permission qu'elle demandoit, et sur-le-champ il disposa de son appartement [1] dans le château de Versailles en faveur du duc du Maine, son fils, et donna celui du duc du Maine à Mlle de Blois, sa fille.

17 mars. — Le 17, le Roi partit de Versailles, et, comme il y avoit déjeuné en partant, il vint tout d'une traite coucher à Verberie.

18 mars. — Le 18, au matin, il eut nouvelle que le prince de Berghes [2], ci-devant le comte de Grimberg, gouverneur de Mons, ayant aperçu quelques escadrons françois qui commençoient à faire l'investiture, avoit dit aux bourgeois alarmés qu'ils verroient bientôt disparaître ces troupes-là, et que la France n'étoit pas en état de faire un siège comme celui de Mons, mais que sa surprise avoit été extrême quand il avoit vu l'armée arriver de tous côtés et former la circonvallation; que les lignes étoient commencées et que toute l'armée y travailloit, jusqu'aux gardes du corps du Roi.

Ce jour-là, le Roi chassa le matin depuis l'entrée de la forêt jusqu'à Compiègne; il dîna dans certaines maisons qui sont au bout du pont, et il vint coucher à Noyon [3]. Ce fut le même jour qu'il dit à Monseigneur qu'il ne le laisseroit guère dormir dans son lit pendant le siège de Mons, et Monseigneur lui répondit gaiement qu'il ne pourroit pas lui faire plus de plaisir que de l'employer beaucoup.

Le soir, il arriva un second courrier, qui apprit que les paysans de toute la frontière marchoient pour travailler aux lignes et pour abattre les bois qui sont en grande quantité autour de Mons, et qu'il en devoit être arrivé vingt mille dans le camp; que les chanoinesses avoient envoyé prier le commandant de l'armée françoise, qui étoit le marquis de Boufflers, de ne point faire tirer de bombes à leur église et à leur collège [4]; qu'il étoit sorti de la place un grand nombre d'officiers pour aller faire leur cour au prince d'Orange, mais qu'il y en étoit rentré un déguisé en paysan.

1. C'étoit le moyen de lui ôter toute espérance de retour.

2. C'étoit un homme bien fait et qui de tout temps avoit plus fait profession de la galanterie que du métier de la guerre.

3. Il logea à l'évêché, et c'étoit alors un seigneur de la maison de Tonnerre qui en étoit évêque.

4. Les maisons de chanoines et de chanoinesses, tant en Allemagne que dans les Pays-Bas, se nomment collèges.

19 mars. — Le 19, il arriva dès le matin un nouveau courrier, qui confirma qu'on travailloit aux lignes en toute diligence, et que tout se disposoit à bien réussir.

Le Roi vint ce jour-là en chassant jusqu'à Ham, où les clefs lui furent présentées par le prince d'Elbeuf [1], gouverneur de la province, et il y dîna dans l'abbaye de Notre-Dame, qui appartenoit alors à l'évêque d'Agde [2], et où les religieux, qui sont chanoines réguliers de Saint-Augustin, avoient depuis peu fait un magnifique bâtiment.

L'après-dînée, le Roi chassa sur le chemin de Saint-Quentin, où il coucha, et où il arriva un courrier d'Italie, qui apprit que les cardinaux françois, après avoir essuyé un gros temps, étoient arrivés à Savone, ville de l'Etat de Gênes.

20 mars. — Le 20, un courrier du marquis de Louvois, qui arriva au lever du Roi, lui apprit que ses troupes avoient pris le comte de Bressey [3], major de bataille dans les troupes d'Espagne, qui vouloit se jeter dans Mons, avec ordre d'y commander en cas que le prince de Berghes vînt à manquer, et qu'on avoit encore pris un autre officier qui vouloit se jeter dans la place.

Après cette nouvelle, le Roi vint dîner à Mareil, et en chemin il trouva un autre courrier du marquis de Louvois, par les dépêches duquel il apprit que le prince d'Orange assembloit ses quartiers, ce qui donna grande matière aux courtisans [4] pour discourir, et il y en eut même plusieurs qui dirent hautement qu'on auroit bien fait de ne point entreprendre le siège de Mons. On apprit, par le même courrier, qu'il étoit déjà arrivé quarante pièces de canon dans le camp, et le Roi vint ce soir-là coucher au Quesnoy. Ce fut là que le Roi nomma ses aides de camp, qui furent le chevalier de Nogent [5], le prince d'Elbeuf, le marquis de

1. Fils aîné du duc d'Elbeuf, et reçu depuis longtemps en survivance du gouvernement de Picardie.

2. Frère du surintendant Fouquet.

3. C'étoit un officier Comtois, fort estimé parmi les Espagnols pour un bon officier d'infanterie.

4. Il faut avouer qu'ils ne pouvoient pas être plus impertinents qu'ils furent ce soir-là, et qu'on ne peut guère témoigner plus de crainte qu'ils en témoignèrent; mais ils la voiloient du prétexte spécieux d'appréhender pour l'Etat et pour la personne du Roi.

5. Il avoit longtemps servi de mestre de camp de cavalerie; depuis, ayant vendu son régiment, il étoit devenu aide de camp du Roi, et il se trouvoit le plus ancien de ceux qui avoient cet honneur, car il y en avoit cinq ou six de ceux qui l'avoient été qui ne s'empressèrent pas de demander au

Comminges [1] et le prince de Turenne. Les trois premiers avoient déjà eu l'honneur de servir auprès de lui en la même qualité; le quatrième fut ravi que le Roi voulût bien se servir de lui [2].

Monseigneur nomma aussi ses aides de camp, qui furent trois anciens, savoir : le comte de Sainte-Maure, le marquis de Coigny et la Chesnaye, et un nouveau, qui fut le comte de Châteauvillain [3].

Le duc de Berwick avoit supplié le Roi de vouloir bien qu'il fût son aide de camp; mais, soit que le Roi eût résolu de n'en avoir que quatre, ou qu'il eût quelques autres raisons, il s'en excusa et lui dit qu'il le mettroit auprès d'un homme qui auroit un grand soin de lui, lequel se trouva être le marquis de Boufflers [4].

21 mars. — Le 21, le Roi partit de grand matin du Quesnoy, et vint dîner à Noircin [5], où il trouva le maréchal duc de Luxembourg, le prince de Conti, le grand prieur, le duc de Montmorency, le marquis de Louvois et son fils, le marquis de Barbezieux. Après son dîner, le Roi fit la distribution des quartiers de son armée, à commencer sur le bord de la Haine, et tournant par la droite pour aller rejoindre l'autre bord de la même rivière. Il mit donc, au village de Jemmapes, pour lieutenant général Rosen, pour maréchal de camp Congis; au quartier du Roi, le maréchal de la Feuillade, le marquis de Boufflers pour lieutenant général, le duc du Maine pour maréchal de camp [6]; au pont qu'on avoit fait sur un petit ruisseau qui traversoit le camp et alloit passer par la ville, pour lieutenant général le duc de Vendôme, pour maréchal de camp le grand prieur son frère; à un lieu qu'on nommoit la *Belle-Maison*, le marquis de Joyeuse pour

Roi de servir cette campagne, et on assuroit que le Roi l'avoit trouvé assez mauvois.

1. Fils du défunt marquis de Comminges, chevalier des Ordres du Roi, gouverneur de Saumur, et son ambassadeur extraordinaire en Angleterre. Il étoit aussi gouverneur de Saumurois.

2. Parce que c'étoit la première marque de bienveillance qu'il lui eût donnée depuis son retour après sa disgrâce.

3. Fils unique du comte de Morstin, ci-devant grand trésorier de Pologne.

4. C'étoit une grande distinction pour le marquis de Boufflers, mais il y avoit bien de la différence d'être son aide de camp, ou d'être aide de camp du Roi.

5. Petit village qui n'étoit qu'à un quart de lieue des lignes.

6. Comme commandant la cavalerie.

lieutenant général, le prince de Conti pour maréchal de camp; au village de Nimy, où étoit le pont de la petite rivière de Trouille, le maréchal de Luxembourg, pour lieutenant général le prince de Soubise, pour maréchal de camp le duc d'Enghien: au village de Glain, pour lieutenant général Rubentel, pour maréchal de camp le marquis de Villars; et, comme le comte de Montchevreuil n'avoit pas trouvé sa place dans cette distribution, le Roi le choisit pour commander au quartier de l'artillerie.

Après que le Roi eut fait cette distribution, il monta à cheval pour aller voir où il prendroit son quartier, et, en y allant, il trouva le marquis de Boufflers, qui lui apprit qu'on venoit de prendre deux *alfers* [1] espagnols, dont l'un étoit bombardier, lesquels vouloient se jeter dans la place.

Après cela, le Roi alla voir l'abbaye de Belian [2] ou Bethléem, que le marquis de Louvois lui avoit déjà indiquée, et il la choisit pour son quartier, parce qu'elle étoit proche des attaques, sans être vue des batteries de la ville, dont le canon ne laissoit pas d'en approcher de fort près; mais les courtisans furent bien fâchés de ce qu'il choisissoit ce quartier, parce qu'il n'y avoit aucunes maisons où ils pussent être logés. Dans cette nécessité, on logea dans l'abbaye tous les officiers du service nécessaire auprès de la personne du Roi, et, après qu'on eut partagé ceux de la chambre, de la garde-robe et de la bouche, il ne resta que les cellules des religieuses, qu'on partagea à tous les autres, n'en donnant qu'une à chaque officier; le marquis de Croissy et le marquis de Châteauneuf, secrétaires d'État, qui n'avoient point apporté de tentes, auroient bien voulu qu'on leur donnât une de ces cellules, mais le Roi les donna par préférence aux officiers de sa maison [3]. Cependant le maréchal de la Feuillade, qui avoit une maison dans le quartier, céda sa cellule au marquis de Croissy, et le prince de Condé, qui avoit pris son logement dans un petit château [4] hors des lignes, où on lui donnoit une bonne

1. C'est-à-dire enseignes.

2. C'étoit une abbaye de filles assez pauvre, mais où le Roi ne laissa pas d'être assez commodément logé.

3. Le Roi donna en cette occasion une grande distinction aux officiers de sa maison au-dessus des secrétaires d'État, qui, dans toutes les occasions, ne manquoient pas de s'attribuer toujours les meilleures places.

4. Ce prince aimoit fort à se loger ainsi dans de petits châteaux séparés.

garde d'infanterie, céda aussi son logement au marquis de Châteauneuf.

Le Roi ayant choisi son quartier dans l'abbaye de Belian, où il donna des appartements à Monseigneur et à Monsieur, il remonta à cheval, et alla reconnoître la place à la demi-portée du mousquet, n'étant suivi que du maréchal de Duras[1] et de Vauban; il ordonna que tout le reste de sa suite s'écartât et ne le suivît que de loin, et il s'approcha si près de la place que Monsieur, qui le suivoit de loin, le montrant au duc de la Rochefoucauld, lui dit : « *Voilà des officiers de la garnison qui sont sortis pour reconnoître.* »

Il arriva en cet endroit une assez plaisante aventure. Un valet de l'armée, soit qu'il fût ivre ou sans esprit, avoit enfilé le pavé qui va du village de Cuesmes à Mons, quand un cavalier assiégé, sortant de derrière une des maisons du faubourg, vint se jeter sur lui, et l'emmenoit dans la ville. Alors Vauban, qui marchoit dix ou douze pas devant le Roi, et qui se trouva tout proche de ce cavalier, courut à lui le pistolet à la main et lui fit lâcher le valet qu'il tenoit.

Pendant que le Roi s'exposoit si terriblement, étant sur le bord du marais, le petit comte de Toulouse, qui n'étoit que dans sa treizième année, marchoit sur la pointe de la hauteur, à la petite portée du mousquet, avec le marquis d'O, son gouverneur; on lui tira quelques coups de canon et plusieurs coups de mousquet, qui passèrent fort près de lui sans l'étonner aucunement, et, quand il eut marché quelque temps de cette manière, il se tourna vers le marquis d'O, et lui dit : « *Marquis, n'est-ce que cela?* » Le marquis d'O lui répondit : « *Non, Monsieur, mais cela pourroit en certaines occasions être un peu plus fréquent. — Hé bien*, lui répliqua le petit prince, *vous pouvez dire au Roi que cela ne me fait pas peur.* » Dans le même temps, Monsieur s'étoit avancé et se trouvoit entre le Roi et le comte de Toulouse; les assiégés leur tirèrent un coup de canon, qui leur passa directement sur la tête, et fort près de celle du jeune prince, qui n'en fut aucunement ému; le boulet donna de volée sur la hauteur, et, du premier bond, il alla tuer le cheval de la Chesnaye, aide de camp de Monseigneur, qui étoit arrêté assez près du duc du

1. Son capitaine des gardes en quartier.

Maine, dans un lieu tellement couvert de la hauteur qu'on n'y voyoit pas les clochers de la ville. La Chesnaye ne fit que se jeter à bas de son cheval, qui ne tomba pas d'abord, et puis, il ne songea qu'à retirer ses pistolets, et le comte de Toulouse lui fit prêter sur-le-champ un de ses chevaux.

Le soir, le Roi fit faire un bivouac général à toutes ses troupes, parce que les lignes n'étoient pas à demi faites; il monta à cheval, et alla lui-même visiter tous les postes, depuis son quartier jusqu'à Jemmapes, pendant que Monseigneur alla faire la même chose à la gauche jusqu'au quartier du duc de Vendôme.

22 mars. — Le 22, on apprit que le marquis de Sillery [1] étoit mort subitement en Picardie, au château de Liancourt, appartenant à son petit-neveu, le duc de la Roche-Guyon, fils du duc de la Rochefoucauld.

L'après-dînée, le Roi alla faire tout le tour des lignes, c'est-à-dire plus de sept grandes lieues; il trouva que les lignes étoient achevées en plusieurs endroits, en d'autres à moitié faites, et en d'autres seulement commencées, et remarqua soigneusement tous les lieux par où l'armée des ennemis pourroit les attaquer, particulièrement le quartier de Nimy et celui de Glain.

On sut alors qu'il venoit au camp neuf bataillons du maréchal d'Humières; mais on ne savoit pas encore précisément quel jour on ouvriroit la tranchée, parce que le gros canon n'étoit pas encore arrivé.

23 mars. — Le 23 au matin, le Roi et Monseigneur allèrent au village d'Hyons [2], où l'on avoit commencé la nuit une ligne parallèle [3] pour communiquer de là au village de Cuesmes [4], qui en est à près d'une demi-lieue, et où on avoit dessein de commencer une des branches de la tranchée.

1. Il étoit de la maison de Brulart, descendant du chancelier de Sillery; il avoit épousé une sœur du défunt duc de la Rochefoucauld. Il avoit été extrêmement riche; mais, quoiqu'il eût de l'esprit infiniment, il n'avoit pas laissé de manger la meilleure partie de son bien, néanmoins sans être beaucoup dans le service.

2. Petit village, à la demi-portée du canon de Mons, où commençoit la tranchée de la droite au respect du quartier du Roi.

3. C'étoit la manière dont Vauban s'étoit fixé à attaquer les places, et elle étoit bonne, car elle rendoit la cavalerie des assiégés entièrement inutile.

4. Autre village plus gros, à la même distance de Mons, où commençoit la tranchée de la gauche.

Le Roi, qui vouloit tout voir par lui-même, mit pied à terre, et alla à découvert au poste avancé, qui n'étoit qu'à la demi-portée du mousquet d'un moulin où les ennemis avoient un poste de deux cents hommes; et la plupart des courtisans furent assez indiscrets pour l'y vouloir suivre; quelques-uns, plus sages, se tinrent à l'entrée de ce boyau, de peur de lui attirer des coups de mousquet. Le comte de Mailly, colonel du régiment royal des vaisseaux, commandoit le détachement qui étoit à la garde de ce poste, d'où le Roi étant retourné à son quartier, un certain Pelerier, Comtois, officier d'artillerie des Espagnols, qui avoit commandé celle d'Ypres quand le Roi la prit, et qui venoit pour commander celle de Mons, se présenta sur le pied d'être un officier françois qui venoit visiter le poste par curiosité. Quelques officiers françois se mirent en tête que c'étoit un étranger et lui tirent un si grand nombre de questions que, voyant bien qu'il alloit être reconnu, il avoua de lui-même ce qu'il étoit. En même temps, on l'amena au Roi, qui le questionna longtemps et fut fort satisfait de ses réponses.

Cependant on travailloit fortement à détourner l'eau de la petite rivière de Trouille, qui composoit une partie de l'inondation, pour lui donner un autre lit et l'empêcher d'entrer dans la ville; on en avoit même nivelé la pente sous le feu des assiégés, qui commencèrent alors à tirer plus de canon, dont ils tuèrent quelques chevaux aux gardes de cavalerie et quelques soldats dans le quartier de l'artillerie et dans le camp du régiment des fusiliers, qui touchait au quartier du Roi. Ce fut ce jour-là que le Roi donna aux capitaines de son régiment des gardes françoises le rang des derniers colonels d'infanterie, et à celui qui se trouveroit commander dans le régiment le rang de dernier brigadier, quoiqu'il n'en eût pas le brevet; moyennant quoi le régiment des gardes devoit à l'avenir faire le service avec le reste de l'infanterie [1].

24 mars. — Le 24, dès le point du jour, on commença à entendre tirer une batterie de trois pièces contre le moulin d'Hyons, où les ennemis avoient deux cents hommes, et d'où ils pouvoient incommoder les travailleurs. Ce jour-là, le Roi se leva de très bonne heure et, après avoir entendu la messe, il s'en

1. C'est-à-dire qu'on feroit les détachements de ce régiment, comme du reste de l'infanterie.

alla, faisant le tour des lignes, dîner au village d'Aubourg, proche la fameuse abbaye de Saint-Denis [1]. Après son dîner, il alla reconnoître la petite plaine qui est derrière les bois de Baudour [2], et généralement tous les défilés et les postes qu'on pouvoit prendre entre Saint-Denis et Saint-Ghislain [3], croyant que c'étoit là le côté par lequel les ennemis pouvoient plus facilement le venir attaquer; et, en effet, il trouva tout ce côté fort dangereux, principalement parce qu'il y avoit des hauteurs d'où l'on pouvoit battre ses lignes fort facilement, outre que les bois venoient jusque sur le bord des lignes, et qu'il y en avoit même beaucoup en dedans de la circonvallation, lesquels, quoique coupés par le pied, étoient fort propres à empêcher de bien manier des troupes en jour d'occasion.

Quoique cette tournée fût extrêmement longue, le Roi arriva encore d'assez bonne heure dans le camp pour voir monter les bataillons qui alloient ouvrir la tranchée. Il vit d'abord ceux de la gauche, parce qu'ils étoient sur son chemin, et étoient les deux bataillons du régiment de Navarre [4] et celui du régiment de Provence [5]. Ensuite il vint voir ceux de la droite, qui étoient deux bataillons du régiment des gardes françoises et un bataillon des gardes suisses qui avoient passé l'hiver en Flandre, ceux qui avoient hiverné à Paris n'étant pas encore arrivés. Le marquis de Joyeuse commandoit à la droite comme lieutenant général, Congis à la gauche comme maréchal de camp, et Boisseleau [6] partout comme brigadier.

Il vint alors quelques rendus, qui étoient sortis de la ville,

1. Autour de laquelle se donna le sanglant combat de Saint-Denis en 1678, quand le prince d'Orange, quoiqu'il eût dans sa poche le traité de paix signé, vint attaquer le maréchal de Luxembourg dans son camp.

2. Ce sont des bois qui sont aux environs du château de Baudour, appartenant au prince de Ligne.

3. Petite ville sur la rivière de Haine, entre Mons et Valenciennes, laquelle avoit autrefois été fortifiée, mais que le Roi avoit fait démanteler après l'avoir prise.

4. Ils étoient naturellement commandés par le duc de la Roche-Guyon, leur colonel; mais, comme il étoit brigadier, et que c'étoit à un autre plus ancien que lui à monter la garde de tranchée ce jour-là, le Roi lui défendit d'aller avec son régiment.

5. Dont le comte de Luxe, fils du maréchal de Luxembourg, étoit colonel.

6. Capitaine au régiment des gardes françoises, qui avoit si bien défendu en Irlande la ville de Limerick.

qui assurèrent que les assiégés manquoient de boulets; mais il étoit difficile de les croire en cela, parce qu'ils assuroient en même temps qu'un de nos canonniers s'étoit allé rendre dans la ville, et qu'il les avoit obligés de tirer au parc d'artillerie, où ils tuèrent effectivement quelques soldats, ce qui obligea de reculer le parc des poudres, de peur que quelque coup de canon n'y mît le feu.

On sut, le même jour, qu'il étoit déjà arrivé sept bataillons à Saint-Ghislain, et l'on disoit qu'il devoit encore y en arriver treize; c'étoit Ximenès, maréchal de camp, qui commandoit dans ce poste important [1], et on l'avoit fait venir tout exprès de Maubeuge, où il commandoit.

25 mars. — Le 25, l'aide de camp du Roi [2] de jour à la tranchée, qui étoit le chevalier de Nogent, vint lui dire à son lever que les ennemis n'avoient presque point fait de feu pendant toute la nuit, et qu'il n'y avoit eu qu'un garde du corps et deux soldats blessés légèrement; que son canon ne tiroit pas encore, mais qu'on en achevoit une batterie de quinze pièces, et que, le lendemain, il y en auroit assurément vingt-cinq en batterie.

Le même matin, on eut des lettres de Rome, qui apprirent que le feu avoit pris dans le conclave, que les cardinaux y avoient été en très grand danger, mais que les cardinaux françois n'y étoient pas encore arrivés.

On sut encore que le comte de Waldeck étoit arrivé à Malines, et qu'on y attendoit aussi le prince d'Orange; qu'il étoit sorti deux régiments de Maëstricht et qu'ils étoient venus à Saint-Trond [3].

Ce jour-là, le Roi commença à se sentir d'une attaque de goutte,

1. Il étoit certainement d'une très grande importance, car, si les ennemis fussent venus au travers des bois de Baudour et eussent saisi ce poste, ils eussent infailliblement obligé le Roi à lever le siège, parce que toutes les munitions de guerre et de bouche et l'artillerie venoient de Valenciennes au camp par bateau sur la Haine, et passoient nécessairement par Saint-Ghislain.

2. Chaque aide de camp du Roi et de Monseigneur avoit son jour, et celui qui étoit de jour étoit toujours de garde à la tranchée pendant vingt-quatre heures, pour venir rendre compte au Roi de ce qui s'y passoit et y reporter ses ordres. Au commencement de la campagne, les aides de camp tiroient au sort pour leur rang, qu'ils suivoient après cela en se relevant les uns les autres.

3. Petite ville du pays de Brabant, à peu près vers le chemin qui va de Maëstricht à Mons.

qui venoit bien à contre-temps dans une semblable conjoncture; cela ne l'empêcha pas de monter à cheval l'après-dînée et d'aller voir monter la garde de tranchée; il vit monter à la droite les trois bataillons du régiment du Roi, et à la gauche les deux bataillons du régiment de Champagne et celui du régiment de Saint-Laurent. Le prince de Soubise commandoit, comme lieutenant général, à la droite, qu'on nommoit autrement la tranchée d'Hyons; le comte de Montchevreuil, comme maréchal de camp, à la gauche, qu'on appeloit autrement l'attaque de Cuesmes, et Verteillac [1] partout comme brigadier.

Le soir, les deux premières compagnies de grenadiers du régiment du Roi, ayant été commandées pour emporter le moulin d'Hyons que le canon avoit beaucoup ruiné, s'avancèrent avec un grand silence jusqu'auprès du retranchement, et, ayant passé une digue par laquelle il ne pouvoit passer qu'un homme à la fois, ils attaquèrent tout d'un coup le retranchement des assiégés. Ils leur firent d'abord deux décharges d'environ quatre-vingts hommes, mais ils tirèrent si mal qu'ils ne tuèrent ni ne blessèrent personne, et les grenadiers emportèrent le moulin l'épée à la main, tuèrent dix ou douze de ceux qui le défendoient et en prirent dix-sept. En même temps, on fit venir des travailleurs, et on mit ce poste en état que les ennemis ne pussent plus le reprendre.

26 mars. — Le 26 au matin, on sut qu'on avoit poussé la tranchée jusque sur le bord du marais, mais qu'on avoit seulement réparé la tranchée de la gauche; qu'il n'y avoit eu que six ou sept hommes de blessés, quoique les assiégés eussent fait un feu assez continuel; qu'à la pointe du jour, les hautbois du régiment du Roi ayant commencé à jouer, les assiégés avoient monté par curiosité sur les murailles, mais qu'on les en avoit fait retirer bien vite à coups de mousquet.

Sur les neuf heures du matin, le marquis de Louvois, s'impatientant de n'entendre pas encore tirer le canon, envoya aux batteries savoir pourquoi elles ne tiroient pas encore. En même temps, elles commencèrent à tirer, et le Roi, qui s'habilloit, les entendit. Il y avoit, comme on se l'étoit promis, vingt-cinq pièces en batterie, outre celles du moulin d'Hyons, dont on avoit

1. [Le nom de *Verteillac* est resté en blanc : nous le rétablissons d'après Dangeau. — *E. Pontal.*]

retourné les embouchures contre les ouvrages qu'on vouloit attaquer.

On disoit, ce jour-là, que les ennemis avoient dessein de faire quelque diversion, et que l'électeur de Bavière étoit parti en poste, pour aller assembler un corps sur la Moselle.

On sut aussi qu'un partisan françois avoit pris un messager qui portoit une lettre de Bruxelles à Nivelles, par laquelle un particulier mandoit à un de ses amis qu'on attendoit le prince d'Orange à Bruxelles, mais que sa queue ne seroit pas longue, ce qui n'étoit pas sans apparence, parce qu'on apprit en même temps que toutes les troupes allemandes refusoient de marcher avec lui sans avoir un ordre précis de leurs princes.

Cependant le Roi envoya ordre au maréchal d'Humières de faire marcher toute son infanterie à Saint-Ghislain et de se tenir prêt pour venir aussi avec toute sa cavalerie, sitôt que les ennemis marcheroient pour s'approcher. Sa Majesté disposa d'ailleurs toutes choses de telle manière qu'en vingt-quatre heures de temps elle seroit en état d'opposer aux ennemis des troupes capables de leur résister et d'en garder encore assez pour faire le siège.

L'après-dînée, le Roi commença à se porter mieux de sa goutte; mais il ne laissa pas de garder encore la chambre, et, pendant que Monseigneur et le duc de Chartres allèrent visiter la tranchée, Monsieur alla, sur les deux heures après midi, en faire monter la garde; les deux bataillons du régiment-Dauphin et celui de Nivernois [1] montèrent à la droite, celui d'Auvergne [2] et celui de Dauphiné [3] à la gauche; le marquis de Boufflers commanda du côté d'Hyons comme lieutenant général, le marquis de Villars à Cuesmes comme maréchal de camp, et le comte de Solre partout comme brigadier. On diminua ce jour-là les gardes de cavalerie, parce qu'il n'y avoit plus rien à craindre de celle des assiégés, qu'on disoit être toute démontée, outre que les lignes parallèles des assiégeants embrassoient tout le front de la place, depuis l'inondation qui étoit auprès d'Hyons jusqu'à celle qui étoit auprès de Cuesmes.

1. C'étoit N*** qui en étoit colonel.

2. C'étoit le marquis de Presle, frère de Nicolaï, premier président de la Chambre des comptes, qui en étoit colonel.

3. C'étoit le chevalier de Kercado, gentilhomme de Bretagne, qui en étoit colonel.

On résolut ce soir-là de faire une troisième attaque [1], qui fut appelée l'attaque du rivage, parce qu'elle étoit à la gauche de tout, sur le bord de l'inondation, et où on fit monter deux bataillons, de sorte qu'il y en eut dans la suite deux à d'Hyons, deux à Cuesmes et deux au rivage.

27 mars. — Le 27, on sut qu'on avoit poussé le travail du côté d'Hyons jusqu'à vingt-cinq toises de la lunette qui étoit devant l'ouvrage à cornes; qu'on y alloit faire une nouvelle batterie de six pièces, et une autre de cinq pièces du côté du rivage; que les ouvrages du côté de la grande attaque étoient extrêmement déchirés du canon, mais qu'on y trouveroit de grands fossés pleins d'eau à passer.

Le même matin, aussitôt que le Roi fut habillé et qu'il eut entendu la messe, il monta à cheval et envoya un de ses aides de camp aux batteries dire qu'il alloit les voir tirer, et à la tranchée de faire grand feu de tous côtés. Ensuite, il s'en alla à la tranchée avec Monseigneur, Monsieur et tous les princes qui se trouvèrent auprès de lui; il y resta près d'une heure, et les courtisans, auxquels on avoit d'abord défendu de le suivre, ne laissèrent pas de s'y rendre de tous côtés, aussitôt qu'ils apprirent qu'il y étoit. Le comte d'Armagnac, grand écuyer de France, qui y étoit des plus proches du Roi, y fut renversé par une fascine qu'un coup de canon poussa sur lui du haut de la tranchée, et toute la terre rejaillit sur le Roi.

Après dîner, il alla voir monter la garde de tranchée. Les deux bataillons du régiment de la Reine montèrent à l'attaque d'Hyons, celui de Poitou et le dernier de Porlier [2] à celle de Cuesmes, et à celle du rivage celui de Touraine [3] et le dernier de Stoppa [4] l'aîné. Rubentel entra de jour à la tranchée comme lieutenant général, et le duc du Maine comme maréchal de camp, et l'on réunit, ce jour-là, le poste des deux officiers généraux, parce

1. Elle étoit dans un bien mauvais terrain; cependant il n'avoit pas été impossible qu'elle eût réussi, si celles de la droite et du milieu n'eussent pas été bonnes.

2. Porlier étoit major du vieux régiment de Salis suisse, et, comme il étoit homme de distinction, on lui avoit donné le régiment, quand Salis avoit quitté, à l'exclusion du lieutenant-colonel, dont on n'étoit pas content.

3. Ci-devant ce régiment de d'Usson, et auparavant de la Frezelière et de Montaigu.

4. C'est-à-dire le régiment de Stoppa, le lieutenant général, qui étoit colonel du régiment des gardes suisses.

que les deux attaques n'en devinrent plus qu'une, dont celle d'Hyons étoit la droite et celle de Cuesmes la gauche. Le marquis de Créquy monta en qualité de brigadier à l'attaque du rivage, et, depuis ce jour-là, cette attaque fut le poste fixe du brigadier [1]. Après cela, le Roi alla voir l'endroit de la ligne où l'on devoit poster les bataillons de ses deux régiments des gardes, qui devoient arriver le même soir.

28 mars. — Le 28, on sut que le travail avoit été poussé presque sur le bord du fossé de la lunette de l'ouvrage à cornes, et qu'on n'y avoit eu que cinq soldats de tués et treize de blessés, dont nos batteries en avoient tué et blessé quelques-uns dans nos tranchées; que la petite batterie de la droite avoit très bien réussi, mais qu'on n'avoit pu faire encore celle du côté du rivage, à cause du terrain tremblant.

Ce jour-là, le Roi ne monta point à cheval le matin, et il commença de donner les matinées à tenir son conseil, et à ne monter à cheval que les après-dînées.

On sut, le même matin, que le chevalier de Bezons, brigadier de cavalerie, étoit sorti de Maubeuge avec huit cents chevaux et étoit allé à la guerre pour apprendre des nouvelles des ennemis.

Après le dîner, le Roi alla voir monter la garde de tranchée; les deux bataillons du Royal des vaisseaux montèrent à l'attaque d'Hyons, celui de Guiche et le dernier de Greder suisse [2] du côté de Cuesmes, et les deux du Royal de Roussillon [3] du côté du rivage. Rosen monta comme lieutenant général, le duc d'Enghien comme maréchal de camp, et le duc de la Roche-Guyon comme brigadier. Ensuite le Roi passa au quartier du maréchal duc de Luxembourg pour y voir les lignes qu'on avoit de beaucoup étendues en avant [4], et où l'on avoit fait d'espace en espace des redans flanqués.

On sut, le même jour, que le prince d'Orange étoit arrivé le

1. Le brigadier auparavant avoit été également commandant de l'infanterie par toute la tranchée.

2. C'est qu'il y avoit aussi un régiment allemand de Greder.

3. C'étoit un régiment composé de Catalans, dont le maréchal de camp Ximénès étoit colonel.

4. On avoit eu raison, car il avoit été très à propos d'embrasser ces hauteurs, que les ennemis auroient pu occuper s'ils étoient venus secourir la place; mais il auroit été impossible d'embrasser par les lignes toutes les hauteurs qui voyoient dans le camp, car, de ce côté de Nimy, les hauteurs augmentoient toujours jusqu'aux bois de Baudour.

matin à Bruxelles, et on commença à ne point douter qu'il ne vînt au secours de Mons. Le Roi dépêcha, en même temps, des courriers de tous côtés pour faire assembler toutes ses forces, et on sut qu'il auroit dans le camp, quand il lui plairoit, quatre-vingts bataillons et deux cent trente escadrons, en comptant la cavalerie et l'infanterie du maréchal d'Humières qui s'avançoient en diligence; mais on disoit que ce général s'en retourneroit à Lille, ce qui, dans la suite, ne se trouva pas véritable.

On commanda, ce soir-là, le comte de Druy, enseigne des gardes du corps du Roi, pour aller à la guerre avec deux cents gardes, cent mousquetaires et deux cents hommes détachés de la gendarmerie. Mais, sur la nouvelle qu'on eut que les ennemis avoient quinze cents chevaux dans Nivelle [1], on ne voulut pas hasarder un si grand corps; on fit seulement sortir Mezières, sous-lieutenant de gendarmerie, avec cinquante maîtres de son corps.

La nuit du 28 au 29, on tira dans la ville un grand nombre de coups de canon à boulets rouges [2], avec beaucoup de bombes, et même l'on aperçut quelque feu dans la ville, qui n'eut pas néanmoins grande suite.

29 mars. — Le matin du 29, on sut que la tranchée commençoit à devenir dangereuse, parce que le terrain se retrécissoit, et que, par nécessité, les travaux se trouvoient enfilés; ce qui avoit obligé l'ingénieur de la Lande [3] de faire le long de la branche gauche de l'ouvrage à cornes certaines places d'armes rondes, des deux côtés desquelles on étoit à couvert, mais dont il falloit blinder le milieu et les communications; que le terrain étoit fort humide et qu'on le trouveroit encore bien plus mauvois en avançant; que les ennemis travailloient à faire une batterie sur une demi-lune qui étoit à la gauche de l'ouvrage à cornes, de laquelle on appréhendoit qu'ils ne vissent les travaux à revers;

1. On sut depuis que cette nouvelle n'étoit pas véritable et qu'il n'y avoit encore personne dans Nivelle.

2. On faisoit chauffer des boulets dans le feu jusqu'à ce qu'ils devinssent entièrement rouges, et puis on les prenoit avec des cuillères de fer, on les mettoit dans les canons qui étoient déjà chargés de poudre et pointés à peu près, et en même temps on mettoit le feu aux canons, de sorte que les boulets rouges mettoient le feu aux maisons qu'ils touchoient.

3. C'étoit un des principaux ingénieurs du Roi et qui même avoit entre eux le titre de brigadier.

qu'on poussoit le travail pour embrasser la contre-garde irrégulière qui couvroit la pointe droite de l'ouvrage à cornes, et qu'on n'y avoit faite que parce que cette pointe étoit moins longue que celle de la gauche, mais qu'on y trouveroit bien de l'eau à passer; que Vauban, pour épargner les hommes, vouloit ruiner l'ouvrage à cornes à coups de canons et l'embrasser des deux côtés pour en déposter plus facilement les assiégés; qu'ils avoient mis deux ou trois nouvelles pièces en batterie sur un cavalier qui étoit à la droite de l'attaque [1], et qu'ils tiroient plus de canon qu'à l'ordinaire, mais qu'on faisoit de ce côté-là une batterie de quinze pièces qui devoit être achevée la nuit suivante; que, pendant la nuit, on avoit eu un ingénieur blessé et quarante soldats tués ou blessés; qu'à l'attaque du rivage on s'avançoit vers la demi-lune, où les ennemis faisoient une batterie; qu'on n'avoit encore pu réussir à faire la batterie qu'on avoit commencée de ce côté-là, et qu'on auroit bien de la peine à l'achever et à la faire réussir, à cause du terrain, qui étoit mouvant.

Sur les dix heures du matin, Mesgrigny [2], gouverneur de la citadelle de Tournay, étant dans la tranchée, reçut un coup de fauconneau, qui lui emporta de la chair du devant des deux bras. Les chirugiens disoient que ce coup n'étoit pas mortel, mais il étoit toujours certain qu'il ne pourroit plus servir au siège de Mons, et c'étoit une grande perte, parce qu'il avoit la conduite de l'écoulement des eaux et des machines qu'on avoit faites pour passer les fossés. Il y eut en même temps un cornette [3] du régiment de Bissy qui fut tué d'un coup de canon, à la tête d'une petite garde qui couvroit le quartier du Roi, et les assiégés firent un assez grand feu sur la cavalerie qui portoit les fascines; il y eut plusieurs chevaux de tués, et entre autres celui du chevalier de Sinsant.

1. Sur une tour du rempart de la ville.

2. Ci-devant major du régiment de Navarre, et un des premiers hommes de son temps pour le métier de l'infanterie et pour attaquer les places. C'étoit lui qui étoit cause du siège de Mons. Il avoit demandé permission au gouverneur des Pays-Bas espagnols de venir à Mons se faire traiter d'une ancienne blessure par le célèbre Jacob, chirurgien de cette ville; mais ce n'avoit été qu'un prétexte pour reconnoître la place, et, en effet, il en avoit reconnu le fort et le faible, et avoit remarqué les endroits par où on pouvoit saigner l'inondation.

3. Il fut bien malheureux, car il avoit voulu faire cette garde pour un de ses camarades, et il fut tué dans un endroit d'où il ne voyoit pas les clochers de la ville.

L'après-dînée, le Roi alla d'abord voir monter la garde de tranchée à l'attaque de Cuesmes, où montèrent le bataillon du Perche [1] et un de ceux des fusiliers [2]. Ensuite il vit défiler les deux bataillons du régiment de Stoppa l'aîné, qui alloit monter à l'attaque du rivage. De là il repassa à la droite, où il trouva le régiment de Vermandois [3] et celui de Toulouse, qui défilèrent devant lui pour aller monter à Hyons, et le comte de Toulouse y monta en personne à la tête de son régiment; mais le Roi ordonna au marquis d'O, son gouverneur, de ne l'y laisser rester que pendant quelques heures. Le duc de Vendôme commandoit ce jour-là à la droite comme lieutenant général; le prince de Conti, sous lui, comme maréchal de camp, et, à l'attaque du rivage, le comte d'Avéjan [4], capitaine au régiment des gardes, comme brigadier. Le soir, on recommença de faire un grand feu de bombes, de carcasses et de canon à boulets rouges; le Roi monta à cheval et alla voir les salves, et le feu parut dans la ville en plusieurs endroits.

30 mars. — Le 30, on aperçut à la pointe du jour que l'église et le clocher des chanoinesses étoient fort endommagés. On sut qu'à la tranchée de la droite on n'avoit eu qu'un sapeur de tué, un sergent et deux soldats blessés; qu'on avoit avancé le travail de trente toises; qu'un sergent du régiment de Vermandois avoit sondé deux fois le fossé de l'ouvrage à cornes [5], qu'il en avoit rapporté une palissade, et qu'il n'y avoit pas trouvé cinq pieds d'eau; qu'il paroissoit déjà cinq embrasures dans la demi-lune ou bastion détaché qui étoit à la gauche vers l'attaque du rivage; qu'on avoit fait, à l'attaque de la droite, une nouvelle batterie de bombes, qui devoit bientôt tirer dans l'ouvrage à cornes, dans la demi-lune qui étoit à la gorge de cet ouvrage, et dans le bastion détaché qui étoit à main droite de l'attaque.

1. Dont le comte de Lignerac étoit colonel.

2. Quoique le régiment de fusiliers fût créé pour l'escorte et le service de l'artillerie, néanmoins il avoit obtenu du Roi la grâce de monter la garde de tranchée. Le grand maître de l'artillerie en étoit toujours colonel-né; mais, outre cela, ils avoient un colonel lieutenant, qui étoit alors Montigny.

3. Le marquis de Charost en étoit colonel.

4. Il étoit d'une branche de la maison de Montmorency établie en Languedoc.

5. Cet ouvrage étoit vis-à-vis de la tranchée du milieu et n'étoit pas revêtu, mais il paroissoit inondé.

Sur les neuf heures du matin, on commença à combler le fossé de la lunette et de la contre-garde de l'ouvrage à cornes avec de la terre et des fascines; les ennemis, qui s'en aperçurent, firent un grand feu et tuèrent plusieurs soldats, ce qui obligea d'abandonner la sape, mais on continua toujours à combler le fossé. Il arriva aussi un accident à la batterie de bombes, qui fut qu'une des grosses bombes du poids de cinq cents livres creva en sortant du mortier et renversa soixante hommes; mais, par une espèce de miracle, il n'y eut ni tué ni blessé à mort.

Le même matin, le chevalier de Nesle, major du régiment du Maine, qui étoit allé à la guerre le jour d'auparavant, en ramena deux cavaliers des ennemis, qu'il avoit pris aux portes de Bruxelles, et qui disoient que le prince d'Orange vouloit venir secourir Mons et qu'il avoit déjà assemblé vingt-cinq mille hommes auprès de Louvain.

On eut encore nouvelle, le même matin, que Catinat avoit pris en Piémont la ville de Villefranche sans aucune résistance, et qu'il étoit marché à Nice [1] pour en faire le siège.

Le Roi, après son dîner, alla voir monter la garde de tranchée. Du côté d'Hyons montèrent les deux bataillons de Greder allemand [2], du côté de Cuesmes les deux premiers bataillons de Porlier, et du côté du rivage les deux premiers bataillons de Greder suisse. Le marquis de Joyeuse monta à la droite comme lieutenant général, et avec lui le grand prieur de Vendôme comme maréchal de camp, et ce fut Stoppa le cadet [3] qui monta à l'attaque du rivage en qualité de brigadier.

Le bruit couroit alors dans l'armée qu'on alloit emporter en plein jour la lunette et la contre-garde de l'ouvrage à cornes, et l'ouvrage même, si on en trouvoit l'occasion; mais Vauban alloit son chemin doucement sans s'arrêter à ces bruits populaires; à la vérité, les batteries des assiégeants avoient extrêmement labouré les ouvrages des assiégés, et on commençoit à espérer d'être le lendemain dans l'ouvrage à cornes; après quoi on devoit avoir encore à passer le chemin couvert, le fossé de la demi-lune, la

1. Cette ville étoit autrefois de France, mais les rois l'avoient donnée aux ducs de Savoie, avec le marquisat de Saluces, en échange de la Bresse.
2. C'étoit le régiment qui avoit si bien fait à la bataille de Fleurus et dont le colonel, fils du vieux Greder, y avoit eu la jambe cassée, de sorte qu'il n'étoit pas alors en état de servir.
3. Frère de Stoppa, lieutenant général.

demi-lune même, et le fossé du corps de la place, qui étoit fort large; mais on disoit que le corps de la place étoit fort mauvais, parce qu'il étoit à l'antique et sans aucuns flancs. Le soir, on recommença à canonner la ville à boulets rouges et à la bombarder, et il y parut beaucoup de feu en plusieurs endroits.

31 mars. — Le 31 au matin, on sut qu'on avoit emporté la nuit la contre-garde de l'ouvrage à cornes, dans laquelle on n'avoit trouvé personne; qu'on s'y étoit logé et qu'on alloit y faire une batterie qui battroit la demi-lune de la gorge de l'ouvrage à cornes; qu'on avoit aussi emporté la lunette du même ouvrage, que les ennemis avoient défendue, mais mollement; qu'on s'étoit logé le long du parapet de la face droite, tout le reste se trouvant enfilé; qu'on y avoit trouvé une dame de terre [1], qui prenoit depuis la lunette jusqu'à la pointe gauche de l'ouvrage à cornes et qui soutenoit l'eau du fossé; qu'elle serviroit beaucoup à appuyer le pont de fascines qu'on vouloit y faire pour aller au demi-bastion gauche, et que cela n'étoit vu d'aucun endroit; qu'à la tranchée qui étoit à la gauche de l'ouvrage à cornes on avoit encore avancé le travail, et qu'on y avoit creusé la place d'une batterie qui verroit le bastion détaché, et la demi-lune de la gorge de l'ouvrage à cornes; qu'on n'avoit perdu qu'un lieutenant de grenadiers et quatre soldats, outre un ingénieur qui y avoit été blessé, mais que, depuis le logement fait, les assiégés avoient fait un grand feu, qu'ils avoient tué plusieurs travailleurs, et qu'ils en auroient bien tué davantage sans le grand feu que le régiment de Greder allemand avoit fait, par lequel il les avoit obligés de se taire.

L'après-dînée, le Roi alla voir monter la garde de tranchée; il commença par celle du rivage, où les régiments de Provence et de Solre montèrent sous les ordres de Polastron [2] en qualité de brigadier. De là, il alla voir monter la garde de la droite, qui ne fut composée ce jour-là que de trois bataillons, qui furent le premier, le troisième et le cinquième du régiment des gardes françoises; ils eurent cette nuit-là pour lieutenant général le marquis de Boufflers, en l'absence du prince de Soubise, qui avoit la goutte, et Congis pour maréchal de camp.

1. Une dame est une muraille fort épaisse, dont le chapiteau est haut et fort pointu, qu'on fait dans le fossé pour soutenir les eaux. Ce mot est un mot hollandois. — [Le mot hollandais *dam* signifie *digue*. — Comte de Cosnac.]

2. Lieutenant-colonel du régiment du Roi.

AVRIL 1691.

1er avril. — Le premier jour d'avril, le Roi, qui savoit qu'il lui venoit des troupes de tous côtés, changea les campements presque de toutes celles qu'il avoit dans sa circonvallation, ce qui étoit d'autant plus à propos qu'on les avoit d'abord campées à la hâte, et qu'elles ne se trouvoient plus bien postées pour la défense des lignes qu'on avoit avancées en plusieurs endroits. Le Roi monta à cheval de grand matin et vit arriver dans son camp une partie des dix-neuf bataillons qui étoient depuis quelque temps à Saint-Ghislain, où il n'en étoit resté qu'un pour garder le poste.

On sut, ce matin-là, qu'on s'étoit contenté la nuit d'assurer les travaux et les logements, et d'essayer de se mettre en état de faire le passage du fossé; qu'on l'avoit fait sonder, qu'il avoit douze toises de large et huit à dix pieds de profondeur, et qu'on balançoit si l'on y feroit un pont de fascines ou si l'on y jetteroit un pont volant; mais, sur les dix heures, on sut que Vauban avoit pris sa résolution d'y faire un pont de fascines, et qu'on y avoit travaillé avec tant de diligence qu'il avoit été achevé en une heure de temps.

Sur le midi, il écrivit une lettre au marquis de Louvois, par laquelle il le prioit de demander au Roi pour lui ordre et permission de faire emporter l'ouvrage à cornes quand il le jugeroit à propos, et pour lui demander à cet effet quatre compagnies de grenadiers. Le marquis de Louvois trouva que le Roi sortoit déjà de son logis après son dîner, et, lui ayant exposé la demande de Vauban, Sa Majesté commanda sur-le-champ les deux compagnies de grenadiers de son régiment des gardes et les deux premières du régiment du Roi, et il résolut que l'attaque se feroit de jour, afin que ses batteries pussent la favoriser. De là, le Roi s'en alla à la gauche, où il vit monter à l'attaque du rivage les deux bataillons de Navarre commandés par Verteillac [1] en qualité de brigadier, et ensuite il repassa à la droite, où il vit monter les trois bataillons de son régiment des gardes suisses, qui devoient passer la nuit sous les ordres de Rubentel, comme lieutenant

1. Lieutenant-colonel du régiment-Dauphin.

général, et du comte de Montchevreuil, comme maréchal de camp. Après cela, le Roi étant monté sur le mont Barizel[1], il s'avança jusque vers le quartier du maréchal duc de Luxembourg pour voir comme étoient disposés tous les nouveaux campements qu'on venoit de faire.

Cependant les deux compagnies de grenadiers du régiment des gardes, étant arrivées à la tranchée, avoient obtenu du marquis de Boufflers[2] qu'elles emporteroient l'ouvrage à cornes avant que les Suisses eussent relevé la garde de tranchée, et elles avoient donné sans attendre les deux compagnies du régiment du Roi. Comme le Roi revenoit par le mont Barizel, après avoir vu les nouveaux campements, il trouva le maréchal duc de la Feuillade qui lui dit qu'il venoit[3] de la hauteur qui étoit au-dessus de la tranchée, qu'il avoit vu donner le régiment des gardes, et qu'il l'avoit vu monter sur l'ouvrage à cornes, mais qu'il ne pouvoit pas lui en dire davantage. Un moment après, on vit deux grandes fumées s'élever du côté de l'attaque, que les uns prirent pour l'effet de deux mines, et les autres pour celui de quelques poudres qui avoient pris feu dans les batteries; mais ce qui étonna le plus tous les spectateurs fut que, pendant un grand quart d'heure, on n'entendit pas tirer un coup de canon ni de mousquet, tant de la part des assiégeants que de celle des assiégés, et ce silence si extraordinaire fit faire bien des raisonnements de travers, l'exemple de Valenciennes, qui fut prise lorsqu'on ne vouloit prendre qu'une demi-lune, et la fortune surprenante du Roi persuadant à plusieurs que la place pouvoit être prise. Mais, comme on continuoit de descendre la montagne, Gaugy, écuyer du prince d'Elbeuf, et ensuite le prince de Turenne, aide de camp du Roi de jour à la tranchée, vinrent apporter des nouvelles plus certaines et moins agréables. Ils dirent donc que d'abord les grenadiers des gardes avoient emporté vigoureusement l'ouvrage à cornes, sans y trouver de résis-

1. C'est une colline assez élevée, qui est à main droite de Mons, au respect de l'abbaye de Belian, sur laquelle il y avoit divers camps de cavalerie, que le canon de la place ne laissoit pas de visiter quelquefois.

2. Il ne fut pas fâché de leur laisser entreprendre cette attaque, parce qu'il alloit lui-même être relevé.

3. On soupçonnoit qu'il avoit été un peu cause que le marquis de Boufflers donna cette préférence aux gardes françoises, et qu'il avoit luimême ordonné tout ce qu'il y avoit à faire.

tance de la part des assiégés, dont ils en avoient tué dix ou douze sur la place, et qu'ils s'étoient retirés dans leur chemin couvert[1]; qu'on avoit commencé à se loger dans l'ouvrage à cornes, mais que les assiégés avoient fait un très grand feu de tous leurs ouvrages; qu'ensuite il avoit paru quatre officiers qui, sortant du chemin couvert, s'étoient glissés, comme pour voir la contenance des François; qu'ils avoient été suivis par quinze ou vingt hommes; que la terreur s'étoit mise dans les grenadiers françois, qui étoient déjà ébranlés par le grand feu des ennemis, et qu'ils avoient pris la fuite, sans que leurs officiers, les officiers généraux, les aides de camp et volontaires qui étoient là pussent venir à bout de leur faire tourner tête; que les assiégés, voyant cela, étoient sortis en foule de leur chemin couvert et avoient rechassé les François de l'ouvrage à cornes, au pied duquel ils s'étoient néanmoins retirés dans leur ancien logement; que tous les officiers de grenadiers avoient été tués et blessés, à la réserve de Saillant[2], capitaine, et de Seraucourt[3], lieutenant; qu'un moment après, on avoit vu sauter dans l'ouvrage à cornes deux mines[4] des assiégés; qu'on avoit fait à la tranchée battre une chamade pour redemander Beauregard[5], capitaine de grenadiers, et le chevalier de Saillant[6], sous-lieutenant, et qu'on avoit appris que le premier était mort et le second prisonnier; que Vauban n'avoit pas voulu qu'on fît une seconde attaque le soir, quoiqu'on le lui eût proposé[7], mais qu'il l'avoit remise au lendemain matin; que le marquis de Boufflers avoit reçu un coup de mousquet à la tête au-dessus de l'oreille; le marquis d'Albergotti[8], brigadier, qui y étoit volontaire, un dans la mâchoire; le

1. Ce n'étoit que pour revenir en meilleur état.
2. Gentilhomme d'Auvergne d'un mérite distingué et de la maison d'Estaing.
3. Neveu de Pussort, conseiller d'Etat.
4. Ce n'étoit proprement pas des mines, mais des fougasses ou des bombes enterrées.
5. Gentihomme limousin de la maison d'Aubusson.
6. Frère du capitaine et qui avoit servi longtemps contre les Turcs.
7. Ce fut Reynold, lieutenant-colonel du régiment des gardes suisses, qui le lui proposa, et, sur ce que Vauban lui demanda s'il vouloit répondre du succès, Reynold lui repartit : « Il y a trente ans que je sacrifie au Roi mes biens et ma vie; je veux bien encore en cette occasion lui sacrifier mon honneur. »
8. Colonel du régiment royal italien, et neveu de Magalotti, gouverneur de Valenciennes, lieutenant général des armées du Roi.

marquis de Coigny, aide de camp de jour de Monseigneur, un dans la jambe; le duc de Montfort [1], un à la tête, en allant pour se trouver à l'action; le chevalier d'Hautefort [2], sous-lieutenant de grenadiers, quatre coups de mousquet; la Praderie [3], enseigne, un au travers du corps; Vaurouy [4], lieutenant au régiment des gardes, un à la cuisse et un coup de grenade à la jambe; Boissy [5], lieutenant de grenadiers, un contre les côtes; Contades [6], enseigne, un à la tête, sans compter beaucoup d'autres, qu'on ne nommoit pas encore, et quelques-uns, qui ne se retrouvoient pas, qu'on croyait morts ou noyés, comme le chevalier d'Estrades [7], un page du Roi nommé du Bellay [8], le chevalier Aubry [9], aide de camp du marquis de Boufflers, etc.

Le Roi reçut cette fâcheuse nouvelle avec une modération digne de lui; il dit qu'il arrivoit ordinairement à la guerre des événements fâcheux, que cela n'étoit pas nouveau, et qu'il falloit se soumettre en toutes choses à la volonté de Dieu; cependant il ne put s'empêcher de témoigner quelque chagrin contre son régiment des gardes, qu'il croyoit n'avoir pas fait son devoir [10], et

1. Fils aîné du duc de Chevreuse, et cornette des chevau-légers de la garde du Roi.

2. Son père s'appeloit Saint-Chamans; il étoit, à ce qu'il disoit, de la maison d'Hautefort.

3. Gentilhomme gascon d'une grande valeur, qui avoit été sous-brigadier de la première compagnie des mousquetaires du Roi.

4. Il étoit fils d'un conseiller du parlement de Paris.

5. Il étoit aussi d'une famille de Paris.

6. Son père avoit aussi été officier dans le régiment des gardes et s'étoit établi en Anjou, quoiqu'il fût originairement Gascon.

7. Le dernier des fils du défunt maréchal d'Estrades; il avoit autrefois été abbé, et il avoit quitté le clergé; ensuite il avoit servi longtemps dans le régiment de Lyonnois en qualité de capitaine. Après cela, Monsieur, frère du Roi, lui avoit donné une pension de quatre mille livres, et il étoit alors son aide de camp.

8. Son père s'appeloit Fernay et étoit un gentilhomme de Vendômois. Quand le Roi faisoit des siéges, c'étoit la coutume qu'il y avoit tous les soirs à la tranchée deux pages de la grande et deux pages de la petite écurie du Roi, lesquels avoient ordre de s'attacher auprès de l'aide de camp du Roi de jour et lui servoient comme de sous-aides de camp.

9. C'étoit un garçon d'une famille de robe de Paris, qui s'étoit attaché à la profession d'ingénieur, et qui, depuis plusieurs années, servoit auprès du marquis de Boufflers.

10. La voix publique étoit contre le régiment des gardes; mais, pour en parler sainement et sans prévention, il faut dire que les deux compagnies de grenadiers des gardes, qui étoient de cent vingt hommes chacune, ayant été commandées au dépourvu, se trouvèrent fort faibles en cette occa-

il dit qu'il commanderoit pour emporter l'ouvrage à cornes des gens qui ne s'enfuiroient pas.

Le même soir, on eut nouvelle que le siège de Nice étoit commencé, et que le duc de la Ferté, qui y servoit de brigadier d'infanterie, y avoit été blessé d'une brique poussée par un éclat de grenade.

2 avril. — Le 2, on sut qu'on avoit travaillé toute la nuit à faire un second pont de fascines sur le fossé de l'ouvrage à cornes, à la main droite, et qu'on avoit résolu d'emporter cet ouvrage à dix heures du matin; que, pour cet effet, le Roi avoit commandé huit compagnies de grenadiers, qui étoient trois du régiment du Roi, les deux du régiment-Dauphin, les deux du régiment royal des vaisseaux, et celle du régiment de Toulouse; qu'outre cela, il avoit commandé cent cinquante mousquetaires de ses deux compagnies et un détachement de ses grenadiers à cheval pour soutenir les huit compagnies de grenadiers.

Toutes choses étant prêtes pour l'attaque, le Roi s'en alla sur la hauteur qui étoit derrière les batteries, et se mit dans un endroit qui n'étoit qu'à la portée du mousquet avec Monsieur et le duc de Duras, capitaine des gardes en quartier, pour voir attaquer l'ouvrage à cornes. Monseigneur, le duc de Chartres, le comte de Toulouse et quelques autres se postèrent un peu à l'écart, et l'on vit en un moment toute la hauteur bordée d'une infinité de monde, qui accourut du camp de toutes parts. Le signal étant donné, les grenadiers attaquèrent l'ouvrage vigoureusement; mais les ennemis, se défendant de même à coups de grenades et d'espontons, résistèrent environ un demi quart d'heure; après quoi, on les força et on les poussa jusque dans leur chemin couvert, dans lequel quinze mousquetaires et vingt grenadiers entrèrent bien avant; mais, ne se voyant pas suivis de leurs gens, ils se retirèrent, faisant halte de temps en temps

sion; qu'elles donnèrent bravement, et qu'elles emportèrent fort bien l'ouvrage à cornes; mais que, quand elles y furent, les ennemis firent un si grand feu sur elles de toutes parts, qu'elles en furent un peu ébranlées; que les travailleurs n'eurent pas le temps sous ce grand feu de faire leur logement, et que, les ennemis venant à sortir de leur contrescarpe, les grenadiers, qui se voyoient en petit nombre dans un fort grand ouvrage, ne se crurent pas assez forts pour pouvoir résister et plièrent; ce qui ne seroit pas arrivé si l'on eût eu la précaution de les faire soutenir par un détachement de quatre ou cinq cents hommes, qu'il falloit jeter dans l'ouvrage à cornes aussitôt que les grenadiers l'eurent emporté.

pour voir s'ils ne seroient pas soutenus. Cependant on avoit fait entrer des travailleurs dans l'ouvrage, et on y fit un bon logement, comme le Roi l'avoit ordonné, et on l'acheva, malgré le grand feu que firent les assiégés.

On eut en cette occasion beaucoup de gens tués et de blessés : le jeune marquis de Raray [1], capitaine au régiment du Roi, qui y étoit allé volontaire malgré la défense que le Roi en avoit faite, y fut blessé d'un éclat de grenade à la jambe; les trois capitaines de grenadiers du régiment du Roi, qui étoient Riotor [2], Cambray [3] et N**** [4], y furent blessés, mais Cambray plus dangereusement que les autres, et il en mourut peu de jours après. Campigny [5], capitaine de grenadiers du Dauphin, y fut tué, et Nossé [6], son camarade, fort blessé; Constant [7] et Cagné [8], capitaines de grenadiers du régiment des vaisseaux, y furent fort blessés, et le premier en mourut; le seul capitaine de grenadiers du régiment de Toulouse ne fut point blessé; presque tous les subalternes des huit compagnies furent tués ou blessés, et l'on perdit un grand nombre de grenadiers. Il y eut sept mousquetaires de la première compagnie tués ou blessés, et vingt et un de la seconde; mais toute la valeur qu'ils avoient témoignée ne put les exempter de blâme, parce que ceux qui donnèrent le firent sans ordre et même contre la défense expresse qui leur en avoit été faite, le Roi ne les ayant commandés que pour soutenir les huit compagnies de grenadiers, en cas qu'elles fussent repoussées. Le jeune prince de Courtenay [9], qui étoit mousquetaire dans la seconde compagnie, se trouva du nombre des morts. Les assiégés voulurent revenir deux fois, comme ils avoient fait le jour précédent; mais le canon et les bombes des assiégeants firent un si grand feu sur eux, et ils virent les grenadiers tenir une si bonne contenance qu'ils n'osèrent venir jusqu'au logement.

1. Fils unique du marquis de Raray, dont le château est auprès de Compiègne.
2. Frère de Riotor, commandant les grenadiers du Roi à cheval.
3. C'étoit un gentilhomme de Picardie.
4. [Le nom et la note sont restés en blanc. — *E. Pontal.*]
5. Gentilhomme de Normandie.
6. Il s'appeloit Nossé et étoit un gentilhomme du Perche.
7. C'était un soldat de fortune, mais homme d'une grande valeur.
8. Il étoit de Saint-Germain-en-Laye et parent de plusieurs officiers de la maison du Roi.
9. Fils aîné du prince de Courtenay, dont la naissance est assez connue.

L'après-dînée, le Roi alla voir monter la garde de tranchée : il vit d'abord monter à la droite le deuxième, le quatrième et le sixième bataillon de son régiment des gardes françoises, sous les ordres de Rosen, lieutenant général, et du marquis de Villars, maréchal de camp. Ensuite, il alla du côté du rivage, où il vit monter les deux bataillons de Champagne et celui de Castries, ayant à leur tête le comte de Solre, en qualité de brigadier. Le soir, on recommença à tirer des bombes et des boulets rouges, et l'on vit dans la ville un grand feu qui continua longtemps.

3 avril. — Le 3, on sut au matin qu'on avoit employé la nuit à assurer, agrandir et avancer les logements qu'on avoit faits dans l'ouvrage à cornes, et qu'on avoit poussé le travail jusqu'à quinze toises de certaine flaque d'eau ou avant-fossé qui étoit au pied du glacis de la contrescarpe ; qu'on vouloit y mettre une batterie de canon, mais que cela ne pourroit s'exécuter que deux jours après, parce que les passages étoient trop difficiles ; qu'on y avoit commencé une batterie de bombes, laquelle seroit en état de tirer le lendemain ; que de Vizé [1], officier au régiment des gardes, y avoit eu la mâchoire cassée d'un coup de mousquet ; qu'on y avoit eu trois ou quatre soldats tués ou blessés ; qu'un ingénieur y avoit eu la jambe emportée d'un coup de canon, et que c'étoit le neuvième qui étoit hors de combat depuis le siège, y en ayant eu quatre de tués et cinq de blessés.

L'après-dînée, le Roi alla voir monter la garde de tranchée ; ce furent, à la droite, les trois bataillons du régiment du Roi qui montèrent avec le duc de Vendôme comme lieutenant général, et le duc du Maine comme maréchal de camp ; à la gauche, ce furent le régiment d'Auvergne et les deux bataillons du régiment de Greder allemand, sous les ordres du marquis de Castries [2] comme brigadier. Ensuite le Roi s'en alla se mettre sur la hauteur qui étoit au-dessus des batteries, où, ayant mis pied à terre, il regarda pendant trois quarts d'heure avec des lunettes binocles [3] l'état des ouvrages des assiégés, et, pendant ce temps,

1. Il étoit fils de de Vizé, porte-manteau de la Reine, et de la séñora Félipa, Espagnole, femme de chambre de la Reine et favorite de cette princesse, parce qu'elle la croyoit sa sœur naturelle.
2. Fils aîné du défunt marquis de Castries, chevalier des Ordres du Roi et lieutenant général en Languedoc.
3. C'est-à-dire dans lesquelles on regarde avec les deux yeux ouverts.

il vit un homme habillé en soldat, lequel, sortant de la tranchée et contrefaisant l'ivrogne [1], s'alla jeter dans le retranchement des ennemis.

Le soir, le Roi alla au bivouac général, qu'il avoit ordonné pour empêcher qu'il ne pût se jeter personne dans la place, étant bien persuadé que le prince d'Orange ne manqueroit pas d'y envoyer plusieurs officiers pour donner avis au gouverneur qu'il marchoit à son secours.

4 avril. — Le 4, on apprit le matin qu'on avoit poussé le travail jusque sur le bord de l'avant-fossé du glacis du chemin couvert; qu'on pourroit passer ce fossé sur une langue de terre qui s'y trouvoit toute faite, et qui étoit celle par où les assiégés s'étoient retirés le jour de l'attaque, et par où les mousquetaires avoient passé jusqu'au chemin couvert; qu'il y avoit, dans l'ouvrage à cornes, deux batteries de bombes, qui tiroient où l'on vouloit avec une extrême justesse, mais que la batterie de canon ne pouvoit tirer que le lendemain; que, quand elle seroit faite, elle foudroieroit la demi-lune qui étoit à la gorge de l'ouvrage à cornes et celle qui étoit sur la droite; qu'on espéroit attaquer ces deux ouvrages tout à la fois; que les assiégés ne tiroient plus de leur chemin couvert, et qu'on croyoit qu'ils l'avoient abandonné; qu'on avoit poussé fort avant le travail qui étoit à gauche de l'ouvrage à cornes, et qu'on espéroit le pousser jusqu'au chemin couvert du fossé du corps de la place, et ainsi voir à revers la demi-lune de la gorge de l'ouvrage à cornes, s'en rendre maître sans perdre un seul homme, et ainsi n'avoir qu'à attaquer en même temps celle de la droite; que les ennemis ne faisoient presque plus de feu, et qu'on croyoit qu'ils travailloient à se retrancher dans les demi-lunes et dans le corps de la place, et même qu'ils manquoient de quelque chose nécessaire à la défense.

Cependant il vint trois rendus de la place, qui assurèrent qu'il n'y avoit rien d'égal à la consternation qui étoit dans la ville, causée par les bombes, les coups de canon des batteries et les boulets rouges, et cette nouvelle étoit fort plausible; mais ils ajoutoient que la place ne pouvoit plus tenir que deux jours, et cela n'étoit pas vraisemblable.

1. On sut depuis que c'étoit un soldat du régiment de Navarre, qui étoit fou, et qui s'étoit allé jeter ainsi au milieu des ouvrages des ennemis, où il pensa être tué des coups de mousquet qu'ils lui tirèrent.

On avoit néanmoins fait de grandes saignées aux fossés; l'eau diminuoit à vue d'œil, et l'on assuroit qu'on se logeroit le lendemain sur le chemin couvert. D'ailleurs on n'avoit point de nouvelles du prince d'Orange, et, à ménager les hommes autant qu'on le faisoit, il falloit qu'on fût assuré qu'il ne viendroit pas; car, si l'on eût cru qu'il eût dû venir, on auroit hasardé de perdre plus de monde pour assurer le succès du siège.

L'après-dînée, le Roi vit monter la garde de tranchée; il commença par la gauche, et vit monter à l'attaque du rivage les bataillons de Saint-Laurent et de Dauphiné, sous les ordres du comte d'Avéjan, brigadier. A la droite, ce furent les deux bataillons du régiment-Dauphin et celui de Poitou qui montèrent, et Monseigneur salua le Roi de l'esponton à la tête de son régiment. Le marquis de Joyeuse, lieutenant général, et le duc d'Enghien, maréchal de camp, entrèrent ce jour-là de garde à la tranchée. De là, le Roi passa au quartier du maréchal duc de Luxembourg, pour y voir certaines demi-lunes [1] qu'on avoit faites devant les barrières des lignes, et l'on sut qu'on avoit trouvé moyen d'inonder presque tout ce côté-là, ce qui n'étoit pas inutile, n'y ayant pas un endroit plus commode [2] aux ennemis pour attaquer les lignes.

La nuit du 4 au 5, le marquis de Louvois et deux partisans qu'on avoit envoyés à la guerre vinrent éveiller le Roi pour lui apprendre que le prince d'Orange avoit couché cette même nuit à Hall [3], avec vingt-cinq ou trente mille hommes.

5 avril. — Le 5 au matin, cette nouvelle fit un grand bruit dans l'armée; mais, peu de temps après, on commença à dire qu'elle n'étoit pas véritable [4]. Cependant il arriva un espion qui confirma la même nouvelle de l'arrivée du prince d'Orange à Hall, et qui assura qu'il devoit venir le même jour camper à Braine-le-Comte; il disoit avoir vu défiler son armée et y avoir compté cinquante-trois bataillons et soixante escadrons, et qu'on disoit qu'il attendoit encore d'autres troupes. On ne sauroit s'imaginer le mouvement que cela mit parmi les courti-

1. C'étoient proprement des redoutes en forme de demi-lunes.
2. Il étoit si commode que, si les ennemis fussent venus s'y poster, il n'auroit pas pu demeurer un seul homme dans les lignes.
3. Petite ville à quatre lieues de Mons, et à égale distance de Bruxelles.
4. On n'a jamais vu des nouvelles si peu certaines et changeantes en si peu de temps; ce qui venoit de ne dépenser pas assez en espions.

sans [1], qui disoient hautement qu'on auroit bien fait de ne point venir assiéger Mons; qu'on avoit toujours bien cru, malgré les discours des ministres, que le prince d'Orange ne manqueroit pas de venir secourir la place, et cent autres discours de cette nature, fort propres à intimider les troupes.

D'autre côté, les nouvelles de la tranchée étoient fort bonnes ; car on apprenoit que la batterie de quatre pièces de canon, que l'on faisoit dans l'ouvrage à cornes, étoit achevée, et qu'elle avoit tiré contre la demi-lune, mais qu'elle étoit trop basse pour en battre le pied, et qu'on avoit envie de la poster sur le bord du chemin couvert; qu'on avoit fait une communication des deux boyaux qu'on avoit faits sur les branches de l'ouvrage à cornes; qu'on travailloit à percer la branche gauche de cet ouvrage pour faire une communication avec la tranchée qu'on avoit poussée sur la main gauche en dehors, c'est-à-dire sur le bord du fossé de l'ouvrage à cornes; qu'on devoit pousser les travaux sur deux langues de terre qui étoient aux deux côtés de l'avant-fossé du glacis; que cet avant-fossé étoit fort large, mais que le glacis étoit extrêmement court; que les assiégés n'occupoient plus le chemin couvert pendant le jour, mais qu'ils y revenoient pendant la nuit, et qu'ils y faisoient encore quelque feu.

Au dîner du Roi, on eut nouvelle que l'abbé de Feuquières [2], qui étoit parti le jour précédent de l'armée fort malade et s'étoit fait porter à Valenciennes, y étoit mort la nuit lorsqu'on y pensoit le moins.

L'après-dînée, on sut que le chemin couvert étoit entièrement abandonné par les assiégés; que quelques soldats françois y étoient entrés, y avoient dépouillé des morts, et en avoient rapporté un Espagnol blessé, qui y étoit depuis deux jours sans assistance. On ajoutoit que le fossé de la demi-lune étoit fort étroit, et que, quand on auroit une batterie sur le chemin couvert,

1. Il faut avouer que les courtisans furent encore plus ridicules ce jour-là qu'ils n'avoient été au Quesnoy.

2. Frère du défunt marquis de Feuquières, lieutenant général des armées du Roi, qui étoit mort ambassadeur pour Sa Majesté en Espagne. Il avoit autrefois été homme de guerre et en avoit conservé les inclinations étant devenu homme d'Eglise, de sorte qu'il suivoit toujours le Roi dans tous ses voyages de guerre. Il fut fort regretté de tous ses amis, à cause qu'il avoit le cœur d'un vrai gentilhomme.

il seroit facile en vingt-quatre heures de combler le fossé et d'insulter la demi-lune, dans laquelle on croyoit néanmoins que les assiégés s'étoient retranchés. On disoit aussi que les eaux s'écouloient fortement, et qu'on travailloit à faire sauter une écluse qui les retenoit encore un peu.

Le Roi ne s'amusa pas ce jour-là à voir monter la garde de tranchée; mais, allant passer au village de Jemmapes, il ordonna qu'on travaillât incessamment à faire des parapets le long de la digue qu'on avoit faite dans le marais pour la communication des quartiers, ce qui étoit absolument nécessaire, parce que, l'inondation s'étant écoulée, le marais étoit devenu une prairie, par laquelle il étoit fort aisé de venir secourir la place. Ensuite le Roi alla voir les nouvelles lignes qu'il faisoit faire du côté de Glain, pour occuper tout le terrain qui commandoit aux anciennes lignes; après quoi, il visita les autres lignes qu'on faisoit plus loin pour la même raison, et les redoutes [1] palissadées qu'on faisoit encore hors des lignes, du côté du village de Nimy [2].

En revenant à son quartier, le Roi vit arriver la cavalerie qui étoit auparavant à Maubeuge, laquelle il trouva parfaitement belle; il trouva aussi une partie de son artillerie, qu'il avoit commandée pour aller au quartier du maréchal de Luxembourg.

Cependant le prince de Soubise étoit entré de garde à la tranchée comme lieutenant général, malgré son incommodité [3], et le prince de Conti servoit sous lui de maréchal de camp, et ils avoient avec eux les deux bataillons du régiment de la Reine et celui de Toulouse; mais le Roi n'avoit pas voulu que le comte de Toulouse y montât ce jour-là.

Du côté du rivage, le marquis de Rébé [4] étoit entré de garde comme brigadier à la tête du bataillon de Touraine et des deux du Royal de Roussillon.

1. On y avoit apporté les palissades de la fortification de Thuin, qu'on avoit rasée depuis peu de jours.

2. Ces redoutes palissadées auroient été d'une grande utilité au maréchal de Luxembourg, si les ennemis étoient venus l'attaquer de ce côté-là, car il étoit logé dans le village de Nimy. Le canon de la place donnoit fort souvent aux environs de la maison, et, quand le Roi y passa, il y en donna trois coups en un moment.

3. Il avoit un fort grand mal à une jambe, qu'il avoit eu cassée à la bataille de Senef.

4. Gentilhomme de Lyonnois, qui étoit colonel du régiment de Piémont.

En arrivant à son quartier, le Roi eut des nouvelles certaines que le prince d'Orange avoit campé cette nuit-là à Hall; mais on assuroit qu'il ne pouvoit pas mettre ensemble plus de trente mille hommes.

Peu de temps après, Cheyladet, maréchal de camp du régiment du Maine, revint de la guerre avec trois cents chevaux qu'il commandoit; il assura qu'il avoit été jusqu'auprès de Hall, mais qu'il n'avoit point entendu le bruit de l'armée, et qu'il avoit entendu seulement battre trois timbales en différents endroits. Cependant on avoit détaché Mézières, sous-lieutenant de gendarmerie, Galonier et la Bretonnière, capitaines de cavalerie, et on les avoit envoyés à la guerre, avec quelques petits partis d'infanterie, pour apprendre des nouvelles certaines des ennemis; et, le même soir, Rosen, lieutenant général, sortit aussi avec huit cents chevaux pour le même dessein, car on ne s'assuroit aucunement sur ce qu'avoient rapporté six rendus Comtois qui étoient venus de l'armée des ennemis, et qui disoient que le prince d'Orange marchoit nuit et jour pour venir secourir Mons.

6 avril. — Le 6, au matin, on sut que la nuit s'était passée à combler l'avant-fossé, et, à dix heures du matin, on vint dire au Roi qu'on venoit de faire un logement sur le bord du glacis. Au dîner du Roi, Galonier revint de la guerre et rapporta qu'il avoit vu l'armée des ennemis, campée sur deux lignes, et qu'il estimoit qu'elle pouvoit être de quarante mille hommes. Il ajoutoit qu'on raccommodoit les chemins du côté d'Enghien, qui est à cinq lieues de Mons, et que le bruit étoit dans le pays que le prince d'Orange y venoit camper; on sut aussi que les troupes de Brandebourg avoient joint son armée, et que la province de Hollande lui avoit donné un million de livres pour les frais du secours de Mons.

A peu près dans le même temps, Mézières et la Bretonnière revinrent aussi de la guerre et rapportèrent presque les mêmes choses.

Cependant la cavalerie portoit toujours des fascines à la tranchée, et les portoit si près de la place que le marquis de Lostanges [1], brigadier des armées du Roi et enseigne de ses gardes du corps, y reçut un coup de mousquet à la tête, que tout le

1. Gentilhomme de Limousin qui avoit été mestre de camp de cavalerie.

monde jugea d'abord être mortel, et dont il mourut effectivement une heure après, universellement regretté du Roi et de tous les honnêtes gens, à cause de son mérite extraordinaire. Le Roi donna sur-le-champ son enseigne à Castan [1], le plus ancien exempt de la compagnie de Noailles, et le bâton d'exempt au jeune Druy [2], fils du comte de Druy, enseigne des gardes du corps et brigadier de cavalerie.

L'après-dînée, le Roi donna au jeune Lostanges, qui étoit absent, étant capitaine de cavalerie dans un régiment qui n'étoit pas à l'armée du Roi, la lieutenance de roi de la Marche, qu'avoit eue son père, et l'on sut qu'on avoit fait un logement sur le chemin couvert, et qu'on y avoit perdu peu de monde, malgré le grand feu des ennemis.

Ensuite il alla voir monter la garde de tranchée; ce fut Rubentel qui monta à la droite, en qualité de lieutenant général, et le grand prieur de Vendôme, comme maréchal de camp, avec les deux bataillons du régiment royal des vaisseaux et celui de Vermandois. A la gauche, le marquis de Créquy monta comme brigadier avec le bataillon de Guiche, un bataillon des fusiliers du Roi et celui de Nivernois. De là, le Roi alla à Jemmapes voir travailler aux parapets de la digue, et puis il vint voir le détachement de toute la cavalerie, qui étoit du côté du Mont-Royal, c'est-à-dire vingt-quatre maîtres par compagnie que le chevalier de Gassion lui avoit amenés, lesquels étoient à pied à la tête de leur camp commençant à s'établir. Le même soir, on sut que le maréchal d'Humières étoit arrivé avec toute sa cavalerie, et qu'il étoit campé entre Bossu et Saint-Ghislain, et le lieutenant général Rosen manda au Roi que les ennemis étoient encore campés à Hall.

7 avril. — Le 7, on sut au matin que les assiégés avoient démonté la batterie qui étoit à l'attaque du rivage, et qu'ils avoient tué beaucoup de canonniers et quelques officiers d'infanterie. On apprit en même temps, par un homme qui venoit de la part du lieutenant général Rosen, qu'un capitaine de cavalerie, qu'il

1. Il avoit été autrefois conseiller au parlement de Toulouse; mais il avoit bientôt quitté la robe pour l'épée, et il étoit devenu capitaine de cavalerie, d'où par distinction le maréchal de Luxembourg l'avoit fait tirer pour le faire exempt des gardes du corps.
2. Il étoit déjà capitaine de cavalerie.

avoit détaché devant lui, lui avoit mandé qu'on croyoit que les ennemis étoient décampés le soir d'auparavant; et cette nouvelle se confirmoit par le rapport d'un paysan qu'on avoit amené au marquis de Louvois, lequel assuroit que, le jour d'auparavant, il avoit vu, entre Bruxelles et Hall, le pain et l'avoine qu'on leur apportoit pour leur être distribués dès le soir même.

Ce même matin, Monseigneur alla à la tranchée, et Vauban, lui ayant rendu compte de l'état des choses, lui dit, avec sa liberté ordinaire [1], que, de la manière dont elles étoient alors, le Roi ne pouvoit plus manquer Mons que par sa faute, mais qu'on ne pouvoit le prendre que dans la fin de la semaine sainte.

Cependant le Roi avoit eu une grande conférence particulière avec le maréchal duc de Luxembourg, après laquelle on commanda mille chevaux pour aller relever ceux qui étoient avec le lieutenant général Rosen, dans un poste qui n'étoit qu'à deux lieues de l'armée. Ensuite le Roi tint son conseil à l'ordinaire avec le marquis de Louvois et le marquis de Croissy; mais ce dernier, qui avoit la goutte, sentit une si effroyable douleur qu'il s'en évanouit dans la chambre du Roi; on fut obligé de l'emporter, et tout le monde le regarda comme un homme mort, mais il revint un quart d'heure après, et l'on connut que la seule douleur de la goutte avoit été cause de son évanouissement.

Aussitôt que le Roi eut dîné, il tint conseil de guerre avec le maréchal duc de Luxembourg et le marquis de Louvois, et, après une longue séance, il résolut de faire marcher ce général avec quatre-vingts escadrons, trois mille dragons, les grenadiers de sa maison et un corps de grenadiers de l'infanterie, pour s'aller poster au-devant de l'armée du prince d'Orange; ces troupes eurent ordre de prendre du pain pour cinq jours, et on nomma les officiers généraux qui devoient marcher à ce détachement, qui furent, pour lieutenants généraux, le marquis de Joyeuse, Rosen et Dauger, ce dernier étant venu avec le maréchal d'Humières, et pour maréchaux de camp, le duc d'Enghien, le prince de Conti et le duc du Maine; ce dernier n'avoit pas été nommé d'abord, parce qu'il commandoit la cavalerie de l'armée du Roi, mais il

1. Il n'y avoit pas d'homme au monde qui dît ses sentiments aussi librement que lui au Roi et aux ministres; mais il s'étoit mis en droit de le faire, en ne disant jamais que ce qu'il croyoit le plus utile pour le service de l'Etat, dont il étoit un serviteur très zélé.

fit tant d'instances à Sa Majesté qu'elle lui permit enfin d'y marcher. On ne sauroit croire la joie que cette résolution causa dans l'armée, qui depuis longtemps étoit au désespoir de voir celle qu'on avoit prise d'attendre les ennemis dans les lignes [1], et personne ne douta plus que Mons ne fût infailliblement pris dans peu de jours.

On sut alors que Vauban, faisant travailler continuellement à la sape, avoit fait embrasser à droite et à gauche les angles du chemin couvert qui couvroient les deux demi-lunes, c'est-à-dire celle de la gorge de l'ouvrage à cornes et celle qui étoit à main droite; il prétendoit par là se mettre en état d'attaquer les deux demi-lunes par la gorge et ainsi s'exempter d'y attacher le mineur, et même on ne savoit pas encore précisément si l'on mettroit une batterie sur le chemin couvert.

Le Roi, étant monté à cheval, alla voir monter la garde de tranchée et vit d'abord à la gauche monter les trois bataillons de Stoppa l'aîné, sous les ordres de Zurlauben [2] en qualité de brigadier; de là il passa à la droite, où montèrent le duc de Vendôme, comme lieutenant général, et Congis, comme maréchal de camp, avec les trois bataillons du régiment de Porlier; et ce fut alors qu'il régla que les lieutenants généraux rouleroient dorénavant avec les maréchaux de camp pour commander la tranchée, n'y ayant pas assez d'officiers généraux pour faire le service, à cause de ceux qui marchoient avec le maréchal de Luxembourg.

Ensuite le Roi, ayant passé vers le quartier du maréchal de Luxembourg [3], trouva deux cavaliers qui cherchoient ce général et lui apportoient un billet du lieutenant général Rosen, par lequel il lui donnoit avis que les ennemis étoient encore campés

1. C'étoit effectivement une chose bien dangereuse d'attendre les ennemis dans des lignes aussi étendues qu'étoient celles de l'armée du Roi devant Mons.

2. C'étoit un Suisse qui avoit hérité d'un autre Suisse de même nom, lequel, après avoir été aide-major du régiment des gardes, étoit devenu colonel d'un régiment allemand et s'étoit fait un gros établissement en Alsace. Celui-ci avoit eu le régiment après la mort de son oncle et avoit épousé la sœur du comte de Sainte-Maure. [Le mariage de Zurlauben avec Mlle de Sainte-Maure est postérieur à la date à laquelle se rapporte la note ci-dessus. Il est d'ailleurs mentionné plus bas par le marquis de Sourches, sous la date du 30 avril. Voir ci-dessous, p. 417. — *E. Pontal*].

3. Il étoit encore au quartier du marquis de Joyeuse et du prince de Conti, c'est-à-dire un peu au delà du mont Barizel.

à Hall, et qu'ils attendoient leur canon qui devoit leur venir de Malines.

Comme le Roi soupoit, le marquis de Chavigny vint lui apprendre, de la part du duc de Vendôme, qu'on avoit emporté l'épée à la main une traverse qui étoit dans le chemin couvert et que les ennemis avoient assez bien défendue; que le feu s'étoit mis aux deux batteries de bombes, avec un danger évident de tout perdre, sans la vigilance et l'intrépidité de Porlier et des officiers et soldats de son régiment, qui s'étoient jetés à corps perdu au milieu du feu et l'avoient éteint en peu de moments.

8 avril. — Le 8, on sut que le maréchal de Luxembourg n'avoit pas encore marché avec son détachement, et qu'il se tenoit prêt à marcher au premier mouvement que feroient les ennemis; qu'on avoit fait trois cent trente toises de travail, malgré la pluie et la neige, qui étoit tombée toute la nuit; qu'on avoit embrassé entièrement les deux demi-lunes, et que les logements qu'on avoit faits voyoient tout ce qui les pouvoit défendre; qu'on avoit mis deux pièces de canon en batterie sur le chemin couvert, lesquelles devoient tirer à midi contre la demi-lune de l'ouvrage à cornes; que les ennemis avoient fait toute la nuit un fort grand feu, et qu'ils avoient tué un ingénieur et un lieutenant du régiment de Porlier et blessé un autre ingénieur, un capitaine et un aide-major du même régiment, outre quarante soldats qui avoient été tués ou blessés.

Le même matin, on sut que le lieutenant-colonel du régiment de Fagel et un capitaine du même régiment, s'étant voulu jeter dans la place, avoient été pris; on les amena au marquis de Louvois, qui fut fort content de la manière spirituelle avec laquelle ils lui répondirent, et qui ne put tirer d'eux aucune lumière sur les choses qu'il vouloit savoir; mais, en même temps, il reçut une agréable nouvelle, qu'il vint sur-le-champ apporter au Roi, qui achevoit de s'habiller : ce fut celle de la prise de la ville et du château de Nice. La ville s'étoit rendue d'abord sans défense, les huit cents hommes qui composoient la garnison ne se trouvant pas assez forts pour la défendre, quoiqu'elle fût fort bien fortifiée, et s'étant retirés dans le château. Pour la prise du château, c'étoit une espèce de miracle, car il avoit deux grands fossés taillés dans le roc, et les coups de canon ne faisoient aucun effet contre les murailles de revêtissement. On avoit donc commencé

à faire la tranchée, et, en même temps, on avoit fait des batteries de bombes sur lesquelles on fondoit presque toute son espérance; et ce ne fut pas sans raison, car, après qu'on en eut tiré quelques-unes, il en tomba une justement à la porte du magasin aux poudres[1], laquelle se trouvant ouverte par hasard, la bombe mit le feu aux poudres, qui firent sauter le magasin, la plus grande partie d'un gros donjon de pierres de taille dans lequel étoit ce magasin, vingt-cinq pièces de canon et quantité de soldats et d'officiers; une seconde bombe fit sauter le magasin aux farines, ce qui jeta une telle épouvante parmi les soldats de la garnison qu'ils sautoient les palissades et venoient se rendre par vingtaines. Ainsi la place fut obligée de se rendre; le premier article de capitulation fut qu'on nourriroit la garnison pendant trois jours.

Le même matin, le lieutenant général Rosen rentra dans le camp avec son détachement, et l'on sut certainement que les ennemis étoient encore campés à Hall, car la Bretonnière, qui étoit encore retourné à la guerre avec cent chevaux, avoit trouvé un de leur parti qui étoit de quatre cents, et, l'ayant chargé sans reconnaître, l'avoit renversé, en avoit tué une vingtaine et fait deux prisonniers, lesquels il ne put arracher à la fureur de ses cavaliers, qui les tuèrent, quoiqu'on en eût bien besoin pour savoir des nouvelles.

L'après-dînée, le Roi, étant monté à cheval, alla voir la garde de tranchée; il vit d'abord à la droite monter trois bataillons de son régiment des gardes françoises sous les ordres du marquis de Joyeuse, qui n'eut point sous lui ce jour-là de maréchal de camp, suivant le règlement que le Roi avoit fait le jour précédent. De là, le Roi marcha pour aller voir la garde de la gauche; mais, en traversant entre le parc de l'artillerie et la place, on vit descendre de la hauteur qui couvroit cet endroit du côté de la ville trois hommes qui venoient à toute bride. Le Roi les ayant remarqués, aussi bien que tous ceux qui le suivoient, on ne douta pas qu'ils n'apportassent quelques nouvelles; et le Roi soupçonna que les assiégés auroient pu faire battre la chamade. Cependant il fit connoître qu'il ne pouvoit le croire. Mais le marquis de Chavigny, qui étoit un des trois, arriva le premier et assura au

1. Il n'est jamais arrivé une chose si heureuse que celle-là; car, sans cet accident, on auroit peut-être eu bien de la peine à prendre le château.

Roi, de la part du duc de Vendôme, que les assiégés avoient fait battre effectivement la chamade, et qu'ils offroient de donner des otages. Tout le respect qu'on avoit pour le Roi ne put empêcher qu'une nouvelle si peu attendue et si considérable n'attirât des exclamations de la part de tous les assistants, qui ne pouvoient se lasser d'admirer le bonheur de Sa Majesté, qui voyoit capituler Mons le même jour qu'elle avoit appris la nouvelle de la prise de Nice. Mais enfin le Roi leur imposa silence, et, après avoir questionné Chavigny pendant quelques moments, il manda par lui au duc de Vendôme qu'il reçût les otages des ennemis et qu'il en donnât de son côté.

Ensuite le Roi continua sa marche vers la gauche, où il vit monter la garde de tranchée, comme si de rien n'eût été, laquelle étoit composée des trois bataillons de Greder suisse, commandés par Boisseleau en qualité de brigadier. De là, il revint à son quartier, et, peu de temps après, on lui amena pour otages un lieutenant-colonel d'un régiment suédois[1], un major et un capitaine de cavalerie, et on sut qu'on avoit donné en échange le lieutenant-colonel et le major de Porlier, et un capitaine de cavalerie du régiment de Sousternon[2], lequel étoit venu par curiosité à la tranchée.

D'abord chacun s'étoit informé des nouvelles de ceux qu'on croyoit avoir été tués ou faits prisonniers à l'affaire de l'ouvrage à cornes, et ce que les ennemis dirent à bâtons rompus fit croire que Beauregard, capitaine aux gardes, et le chevalier d'Estrades n'étoient pas morts. Cependant le Roi n'avoit pas voulu voir les otages qu'il n'eût su ce qu'ils avoient à lui dire. On les avoit fait mettre dans son antichambre, où ils avoient été bien étonnés lorsqu'on leur avoit dit que le Roi commandoit au siège en personne; car, comme il n'étoit entré aucun homme dans la place depuis le siège, malgré tout ce qu'on avoit débité dans le camp, ils avoient toujours cru qu'il n'y avoit que Monseigneur à la tête de l'armée; et, le marquis de Louvois les ayant entretenus, et ayant appris d'eux qu'ils n'avoient point de pouvoir pour faire la capitulation, le Roi en renvoya un à la ville avec le prince d'Elbeuf, son aide de camp de jour, afin d'obliger le gouverneur

1. C'étoit un homme qui avoit servi en Hongrie, où il s'étoit battu contre le jeune Cormaillon, et ils se reconnurent dans l'antichambre du Roi.

2. Qui se trouva là par hasard, étant allé voir la tranchée par curiosité.

à envoyer au plus tôt son modèle de capitulation. Cela dura très longtemps, et le Roi, s'impatientant avec raison, ordonna qu'on renvoyât les deux autres otages, qu'on retirât ceux qu'on avoit donnés aux assiégés et qu'on recommençât à tirer.

En effet, ils partirent de la maison du Roi, mais ils n'en étoient pas encore fort éloignés quand ils rencontrèrent leur compagnon qui revenoit avec le prince d'Elbeuf et les députés des trois Etats de la ville; ainsi ils revinrent avec eux et présentèrent au Roi un modèle de capitulation, que le Roi réforma comme il le jugea à propos, et ensuite il le renvoya à la ville par le prince d'Elbeuf, qui fut suivi des députés des trois Etats. On croyoit que deux heures après on le rapporteroit au Roi pour signer; mais, la chose durant trop longtemps, il renvoya plusieurs personnes pour la presser et, en attendant, il se mit au lit.

9 avril. — Le 9, on sut qu'on n'avoit apporté au Roi la capitulation signée du gouverneur qu'à deux heures après minuit; que le Roi l'avoit signée, qu'elle étoit entièrement honorable pour le gouverneur; qu'on lui avoit accordé qu'il emmèneroit six pièces de canon de campagne; qu'on n'examineroit point s'il y avoit des François [1] dans la garnison; qu'on lui fourniroit trois cents chariots pour emmener ses bagages; qu'il conduiroit sa garnison à Bruxelles par le plus court chemin, et qu'on auroit soin de faire voiturer par eau jusqu'à Gand ses blessés et ses malades, moyennant quoi il donneroit, dès le même jour à midi, la porte de l'attaque aux troupes du Roi et sortiroit le lendemain à midi avec tout son monde.

Le même matin, on sut certainement que, par une aventure très extraordinaire, Beauregard et le chevalier d'Estrades, qu'on avoit cru morts, étoient prisonniers, et que le chevalier de Saillant et du Bellay, page du Roi, qu'on avoit cru prisonniers, étoient morts.

Le Roi fit alors à Vauban un présent digne du service qu'il venoit de lui rendre, car il lui donna cent mille livres d'argent comptant et le pria de venir dîner avec lui.

En même temps, on sut le choix que le Roi avoit fait de Ver-

1. Il y avoit un grand nombre de déserteurs François; mais le Roi voulut bien passer par-dessus son ressentiment.

teillac[1], brigadier de ses armées, pour être gouverneur de Mons; de Bonnet[2], major du régiment de la Reine, pour en être lieutenant de roi, et de Villefort[3], major de Valenciennes, pour en être major. On apprit aussi que le marquis de Raray étoit mort à Valenciennes de sa blessure, quoiqu'elle fût très légère.

Le Roi dit au duc de Vendôme et au grand prieur, son frère, en dînant, qu'ils les avoit destinés pour servir cette année dans son armée de Flandre, et l'on sut que le Roi devoit repartir du camp le 12 pour revenir en France, coucher le premier jour au Quesnoy, le 13 à Saint-Quentin, le 14 à Compiègne, y séjourner le 15, qui devoit être le jour de Pâques, venir le 16 coucher à Luzarches et le 17 à Versailles.

Après son dîner, le Roi alla voir la cavalerie de Gassion, qui étoit en bataille à la tête de son camp, et ensuite il vit aussi en bataille le reste de la cavalerie et de l'infanterie, qui étoient campées jusqu'au village de Jemmapes; ensuite, sortant des lignes, il alla jusqu'auprès de Saint-Ghislain, et il vit en bataille la cavalerie et les dragons du maréchal d'Humières, qu'il trouva d'une beauté surprenante; et puis, rentrant dans les lignes, il vit tout de suite en bataille les troupes jusqu'au-dessus de son quartier, où il trouva toute la gendarmerie en bataille, laquelle avoit passé la petite rivière de Trouille et étoit venue se poster en cet endroit-là pour la plus grande commodité du Roi; il la fit défiler devant lui par brigades et la trouva d'une beauté achevée; il donna beaucoup de louanges aux officiers pour avoir si bien travaillé, mais ils ne furent pas contents quand ils surent

1. Beaucoup de gens furent surpris de ce choix, auquel ils ne s'attendoient pas, car ils croyoient qu'on donneroit le gouvernement de Mons à un lieutenant général, ou tout au moins à un maréchal de camp; mais d'autres s'étoient doutés que Verteillac auroit ce gouvernement, tant par quelques paroles qui lui étoient échappées que par la distinction que le marquis de Louvois faisoit de lui, et parce que le Roi témoignoit croire qu'il n'avoit point dans les troupes un officier plus vigilant: ce qui étoit véritable, et il étoit nécessaire d'en avoir dans Mons un de cette nature.

2. C'étoit un fort ancien capitaine d'infanterie, et fort bon officier; mais il ne s'accommodoit pas avec le marquis de Courtenvaux, fils du marquis de Louvois, son colonel, et cela ne nuisit peut-être pas à le faire placer.

3. Il avoit été major du régiment de Conti, et étoit un parfaitement bon officier; mais il étoit bien fâché de quitter la majorité de Valenciennes, où il étoit parfaitement bien établi, pour venir prendre la majorité de Mons, où il lui falloit faire un nouvel établissement; outre qu'il étoit parfaitement bien avec Magalotti, gouverneur de Valenciennes, et qu'il ne savoit pas comment il seroit avec Verteillac.

qu'on les envoyoit en garnison à Verdun, ne doutant pas que ce ne fût pour aller servir en Allemagne.

Le même jour, Galonier, qu'on avoit envoyé à la guerre, en revint et rapporta que le prince d'Orange étoit toujours campé à Hall; qu'il avoit compté son armée par bataillons et par escadrons, et qu'elle n'étoit pas si forte qu'il l'avoit pensé.

Le soir, le Roi fit faire trois salves à toute son infanterie et à toute sa cavalerie pour la réjouissance de la prise de Nice, et il n'étoit pas fâché que ce bruit allât jusqu'aux oreilles du prince d'Orange pour lui confirmer la nouvelle de la prise de Mons.

10 avril. — Le 10, la cavalerie du chevalier de Gassion et les troupes du maréchal d'Humières partirent pour aller se rafraîchir dans les quartiers qui leur étoient destinés, et l'on commença à raser les lignes et la tranchée. Cependant le Roi, qui, par de bonnes raisons, ne voulut point voir sortir la garnison de Mons, ayant dîné de bonne heure, alla voir toutes ses troupes, depuis ses gardes du corps, qui étoient au-dessus de son quartier, en allant passer par le village de Nimy jusqu'au bout de la digue de Jemmapes, et il fut extrêmement satisfait de leur beauté.

D'autre côté, Monseigneur alla voir sortir la garnison. Il arriva à la barrière de la ville du côté de Nimy, par où elle devoit sortir, comme les chariots de bagages commençoient à défiler. D'abord, il parut un petit détachement de cavalerie, dont les hommes et les chevaux étoient assez mauvais; après cela venoit une infinité de chariots, dans lesquels étoient, avec le bagage de la garnison, une effroyable quantité de femmes et d'enfants et de soldats blessés, sans compter ceux qui marchoient à côté des chariots, dont il y en avoit quelques-uns de blessés et quelques-uns avec leurs armes. Cette ennuyeuse marche fut terminée par les six pièces de canon qu'on avoit accordées au gouverneur, et ensuite on commença à voir paraître les troupes, qui furent trois régiments espagnols, qui ne composoient pas en tout mille hommes, et dont les deux premiers n'étoient composés que d'enfants ou de vieillards sexagénaires; le troisième étoit fort faible, mais avoit d'assez bons hommes; deux régiments suédois, dont le premier étoit fort bon et l'autre médiocre; deux régiments hollandois, qui n'étoient pas trop bons; un régiment wallon, fort mauvais, et deux régiments de Brandebourg, dont

l'un, qui étoit celui du prince électoral, étoit parfaitement bon, l'autre étoit très médiocre. Ensuite venoient deux escadrons de cavalerie, dont le premier étoit pitoyable et le second médiocre; enfin la marche des troupes étoit fermée par un escadron de dragons, qui n'étoit ni bon ni mauvais, et les officiers de tout ce corps de troupes, qui pouvoit faire en tout cinq mille hommes, sans compter ceux qui étoient avec les chariots, saluèrent Monseigneur de la pique, de la pertuisane ou de l'épée, chacun à la manière de leur nation. A la queue de tout venoit le gouverneur à cheval, avec son état-major; il salua Monseigneur de l'épée, et, s'approchant de lui, il lui fit un compliment assez contraint; après lequel, le saluant de nouveau de l'épée et se baissant fort bas, il suivit les troupes. Les courtisans furent fort scandalisés de la manière dont il en usa avec Monseigneur; ils disoient qu'après l'avoir salué de l'épée la première fois, il devoit lui ôter son chapeau, ou tout au moins en se séparant de lui; mais il semble qu'il étoit impossible qu'il en usât de cette manière, car, ayant son épée à la main, il ne pouvoit pas la remettre dans le fourreau pour ôter son chapeau, et, pendant son compliment à Monseigneur, toutes les fois qu'il lui disoit quelques paroles de respect, il le marquoit aussi en baissant la pointe de son épée; et, lorsque quelqu'un des assistants lui témoigna qu'on avoit trouvé à redire à son procédé, il répondit qu'il avoit témoigné à Monseigneur le même respect qu'il auroit témoigné à l'Infant d'Espagne, s'il avoit passé devant lui. Les courtisans répliquoient à cela qu'il pouvoit se défendre de n'avoir point ôté son chapeau, parce qu'il avoit son épée à la main, mais qu'il ne pouvoit s'excuser de n'être pas revenu un moment après, le chapeau à la main, faire un compliment à Monseigneur, comme avoient fort bien fait le colonel Fagel[1] et le lieutenant-colonel suédois qui avoient été en otage, lesquels, après l'avoir salué de la pique, étoient venus ensuite le saluer et prendre congé de lui, et, pour dire la vérité, le prince de Berghes auroit mieux fait d'en user de cette manière.

Après que la garnison fut sortie, Monseigneur entra dans la ville, dont la désolation ne se pouvoit pas concevoir, y ayant des rues renversées de fond en comble par les bombes et par le

1. Il étoit frère du pensionnaire Fagel, qui avoit été si longtemps l'homme de foi des Etats-Généraux de Hollande.

canon. On fit aussi, le même jour, la visite des magasins, et on connut que, si les assiégés n'avoient pas fait une belle défense, ce n'étoit pas faute de munitions, puisqu'ils laissoient encore cent milliers de poudre dans la place.

11 avril. — Le 11, les deux régiments des gardes françoises et suisses, qui étoient d'abord entrés dans Mons [1], suivant leur ancien droit, y furent relevés par les troupes qui en devoient composer la garnison, qui furent les deux bataillons de Piémont, celui de Vaubecourt, celui de Guiche, celui de l'Ile-de-France, celui d'Angoumois, avec les trois bataillons de Porlier et le régiment de dragons d'Asfeld étranger; mais, comme la place étoit presque tout ouverte, le Roi jugea à propos de faire camper sur le glacis onze bataillons pour travailler à réparer les fortifications et les mettre hors d'insulte. Ces bataillons furent trois du régiment du Roi, les deux de Navarre, les deux du Dauphin, les deux de la Reine et les deux du Royal des vaisseaux.

Sa Majesté ordonna aussi qu'on fît camper dix-neuf escadrons à Carignan, proche de Saint-Ghislain, afin qu'ils fussent toujours en état de venir camper sous Mons, si par hasard les ennemis vouloient faire quelque entreprise.

Le Roi, ayant employé sa matinée à donner différents ordres pour la sécurité et la réparation de Mons, monta à cheval l'après-dînée et alla faire le tour du rempart de cette place par dedans; mais il n'entra point dans les rues de la ville [2]. Le soir, les bourgeois vinrent lui apporter la clef d'or, comme ils avoient accoutumé de la porter à leur prince; le Roi la prit, mais il ne la leur rendit pas, comme les autres princes faisoient ordinairement, parce qu'en la leur rendant c'étoit une marque qu'on leur donnoit l'autorité de garder les murailles de leur ville, et, au contraire, emportant avec lui la clef d'or, il ordonna qu'on les désarmât tous, ce qui fut exécuté le lendemain.

1. Quand l'armée françoise prend une place, le droit des deux régiments des gardes est de se saisir de la porte qu'on livre la première par la capitulation, et en leur absence les régiments les plus anciens ont le même droit.

2 Le Roi fit fort bien, car les rues de Mons sont extrêmement étroites, et il n'y auroit pas eu de prudence à se fier aux habitants de cette ville, qui ne faisoit que de se rendre; outre que toutes les maisons du côté de l'attaque avoient été renversées par les bombes et par le canon.

On sut encore, le même jour, qu'il y avoit une grande dissension entre les troupes de Brandebourg et celles des Hollandois au sujet de la prise de Mons, les premiers reprochant aux derniers qu'ils étoient cause de la prise de cette place, s'étant rendus trop tard au rendez-vous général de l'armée, quoiqu'on les eût avertis assez à temps, et que les choses s'étoient tellement échauffées qu'ils en étoient venus aux mains; que les bourgeois de Bruxelles disoient hautement que le Roi avoit pris la clef des Pays-Bas et qu'il alloit leur faire payer dorénavant des contributions insupportables. Cela n'étoit pas sans fondement, et les apparences étoient que les ennemis ne faisoient fortifier Hall en toute diligence qu'afin de mettre Bruxelles à couvert des courses de la garnison de Mons.

12 avril. — Le 12, de grand matin, le duc de la Ferté arriva au camp, peu de moments avant que le Roi en partît; il apportoit le détail de la prise de Nice, au siège de laquelle il avoit servi en qualité de brigadier, et il avoit été bien aise de se charger de cette commission, parce que, s'étant engagé dans le service des Vénitiens sur le pied d'être mécontent de la cour, et le Roi ayant trouvé bon qu'il revînt servir dans ses troupes, il n'étoit pas mal à propos qu'il vînt faire la révérence au Roi et le remercier de ce qu'il avoit oublié les fautes qu'il avoit faites.

Ce jour-là, le Roi vint dîner à Bavai, et en approchant du Quesnoy, où il venoit coucher, il vit le régiment de dragons du chevalier de Gramont, qu'il trouva d'une si prodigieuse beauté, qu'il dit hautement que ses gardes du corps, ses chevau-légers et ses gendarmes n'en approchoient pas.

Le Roi étant arrivé au Quesnoy à deux heures après midi, Mmes les duchesses de Chevreuse et de Mortemart[1], qui étoient venues à Valenciennes pour prendre soin de la santé du duc de Montfort, vinrent faire leur cour à Sa Majesté, qui les reçut avec toute l'honnêteté imaginable, et leur donna dans son cabinet une audience de plus de trois quarts d'heure, après quoi elles s'en retournèrent à Valenciennes.

On eut, ce soir-là, des nouvelles de Rome, qui portoient que les cardinaux françois étoient tous entrés le même jour dans le

1. Filles du défunt secrétaire d'Etat Colbert; la dernière étoit venue à Valenciennes par amitié pour sa sœur et pour son neveu.

conclave, quoique le cardinal de Bonsy eût pensé se noyer en débarquant à Livourne [1], et que le cardinal de Bouillon ait eu un accès de fièvre en arrivant à Rome. On ajoutoit que, le même jour de leur entrée dans le conclave, il s'étoit trouvé trente-deux voix pour ceux que la France souhaitoit d'élever au pontificat, et que les Espagnols, au nom de l'Empereur, avoient donné l'exclusion au cardinal Barbarigo, seulement parce qu'il étoit Vénitien et que, par cette raison, il étoit trop attaché à la France [2].

13 avril. — Le 13, en partant du Quesnoy, le Roi vit encore le régiment de dragons du chevalier de Gramont, et, l'ayant fait défiler devant lui homme par homme, il le trouva encore plus beau qu'il ne l'avoit trouvé le jour précédent. Ensuite il vint dîner à Mareil, et de là coucher à Saint-Quentin, où l'on apprit l'extrémité de Kraley, capitaine lieutenant de la compagnie des gendarmes anglois, qui y étoit tombé malade en allant au siège de Mons. On y sut aussi que le prince d'Orange avoit fort querellé Castanaga, gouverneur des Pays-Bas espagnols, jusqu'à lui dire : « *J'écrirai au roi d'Espagne* [3], *mon frère, qu'il ne doit plus compter sur les Pays-Bas, puisque toutes choses y manquent*, » et que Castanaga avoit été fort offensé de ce discours, qui tendoit manifestement à le rendre responsable de la perte des Pays-Bas.

14 avril. — Le 14, le Roi vint dîner à Magny, maison du duc de Chaulnes, que la duchesse de Pequigny, sa mère, avoit fait bâtir depuis quelques années, et de là il vint à Compiègne. En y arrivant, il trouva la duchesse d'Enghien et la princesse de Conti, ses filles, qui l'attendoient au bas de l'escalier, avec quelques dames qu'elles avoient eu permission d'amener avec elles [4], et, les ayant baisées suivant le rang de leur dignité, il monta avec elles dans son appartement, d'où il passa à celui de la mar-

1. Ville maritime, dans l'État du grand-duc de Toscane.

2. Cette raison étoit assez impertinente, car le Roi n'avoit pas sujet d'être content de la république de Venise.

3. Ce devoit être un grand crève-cœur au roi d'Espagne de voir un prince d'Orange, qui étoit à son égard un sujet révolté, prendre la liberté de le traiter de frère; mais il ne pouvoit s'en prendre qu'à lui-même et à l'Empereur, qui avoient mis le prince d'Orange sur le trône d'Angleterre.

4. Il y en avoit eu assez d'autres qui avoient eu envie d'y venir; mais elles n'en avoient pas eu la permission.

quise de Maintenon, qui étoit venue toute seule dans un carrosse du Roi.

15 avril. — Le 15, qui étoit le jour de Pâques, le Roi ne fit pas ses dévotions, et il remit à les faire au dimanche de *Quasimodo;* néanmoins, il entendit la grand'messe et le salut dans la grande église.

16 avril. — Le 16, il partit de Compiègne et vint en chassant jusqu'à Verberie, où il dîna, et, après son dîner, il vint encore en chassant jusqu'à Senlis, où il monta en carrosse, et vint coucher à Luzarches. En y arrivant, il y trouva l'évêque de Meaux [1], le président Molé [2] et Nicolaï [3], premier président de la Chambre des comptes, qui l'y attendoient avec quelques autres. Pour Monsieur, il alla ce jour-là dîner à Chantilly et coucher à Paris.

17 avril. — Le 17, le Roi vint dîner à Pierrefitte dans la maison de Forcadel, commissaire aux saisies réelles du parlement de Paris, où il trouva l'archevêque de Paris, les présidents de Château-Gontier [4] et de Menars [5], avec Pussort [6], conseiller d'Etat ordinaire. De là, il vint à Versailles sans chasser, et, en y arrivant, il fut reçu par une infinité de dames, qu'il regarda d'un œil favorable, mais il ne leur tint pas longtemps compagnie.

18 avril. — Le 18, on sut que les rois de Suède et de Danemark avoient fait ensemble une ligue offensive et défensive pour empêcher toutes les autres nations de faire commerce dans la mer Baltique, ce qui étoit très bien pensé à eux, parce qu'il ne devoit y avoir dorénavant que leurs vaisseaux qui pussent venir enlever les marchandises de France et les porter dans les pays du nord, au lieu que jusqu'alors les Anglois et les Hollandois avoient profité de ce trafic. C'étoit peut-être ce traité qui faisoit dire sourdement que la Suède s'accommodoit avec la France.

1. Ci-devant précepteur de monseigneur le Dauphin, et depuis premier aumônier de Mme la Dauphine; d'ailleurs Luzarches étoit fort voisin de son diocèse.
2. Il avoit une maison aux portes de Luzarches.
3. Il avoit aussi une terre dans le voisinage.
4. Fils aîné du président de Bailleul, dont il avoit eu la survivance.
5. Frère de Mme Colbert et ci-devant intendant de Paris.
6. Il étoit de Champagne et oncle du contrôleur général Colbert, qui, de conseiller du Grand Conseil, l'avoit tout d'un coup fait faire conseiller d'Etat, et dans la suite conseiller du conseil royal de finance.

19 avril. — Le 19, on disoit que l'évêque de Munster et le duc d'Hanovre avoient signé une neutralité, et qu'ils avoient retiré leurs troupes d'avec celles de l'Empire; nouvelle bien considérable pour la France, puisqu'elle lui faisoit espérer par cet exemple qu'elle pourroit bientôt désunir ses ennemis [1].

20 avril. — Le 20, le bruit couroit que le prince d'Orange devoit bientôt repasser en Angleterre, et même qu'il ne reviendroit point pendant la campagne. On ajoutoit qu'il y avoit un grand soulèvement en Ecosse, ce qui confirmoit encore la nouvelle précédente.

Cependant il couroit des bruits sourds que le Roi vouloit faire encore quelque entreprise sur Charleroy ou sur Liège ou plutôt sur Namur; mais ces bruits n'avoient guère de fondement, et il sembloit qu'on devoit se contenter d'avoir pris Mons avant que les ennemis eussent eu le temps de s'assembler.

21 avril. — Le 21, le Roi donna une pension de trois mille livres à Mlle de Mortemart [2], qui en avoit bien besoin, le maréchal duc, son père, l'ayant laissée dans une extrême pauvreté.

Le même jour, on vit revenir à la cour le marquis de Sessac [3], qui, ayant encouru la disgrâce du Roi, lorsqu'il étoit maître de sa garde-robe, s'étoit depuis raccommodé et avoit levé un régiment de cavalerie; mais il avoit été assez malheureux pour déplaire une seconde fois au Roi, et s'étoit retiré en Angleterre, où, ayant resté plusieurs années, le Roi lui permit enfin de revenir à la cour.

22 avril. — Le 22, qui étoit le dimanche de *Quasimodo*, le Roi fit ses dévotions à la paroisse de Versailles et toucha ensuite les malades des écrouelles. L'après-dînée, il distribua les bénéfices qui étoient vacants : il donna donc l'abbaye du Relecq [4], qu'avoit eue le défunt abbé de Feuquières, à l'abbé de Grancey [5]; l'abbaye de Cormeilles [6], qui avoit été au défunt archevêque

1. Il auroit fallu qu'elle eût été véritable.

2. Fille du maréchal duc de Vivonne, qui n'avoit laissé aucun bien à ses enfants.

3. Gentilhomme de Languedoc de très bonne maison; il étoit frère du comte de Clermont de Lodève.

4. Abbaye en basse Bretagne, sur le bord de la mer; elle étoit vacante par la mort de l'abbé de Feuquières.

5. Fils du second lit du défunt maréchal de Grancey; il étoit premier aumônier de Monsieur.

6. C'étoit une grosse abbaye de Normandie, que l'abbé de Grancey avoit

de Rouen, oncle du même abbé de Grancey, au jeune abbé de Feuquières; une petite abbaye que l'abbé de Feuquières avoit en Bourgogne, à l'abbé de Maulevrier [1]; une autre, qu'avoit encore l'archevêque de Rouen, à l'abbé de Villacerf [2]; une autre à l'abbé Desnos [3], et une de filles à Mme de Curton [4].

24 avril. — Le 24, on eut nouvelle positive que le prince d'Orange étoit embarqué et avoit mis à la voile pour retourner en Angleterre.

25 avril. — Le 25, le Roi déclara les nouveaux officiers généraux qu'il avoit faits, parmi lesquels il ne se trouva aucuns lieutenants généraux.

Les maréchaux de camp étoient :

Le comte d'Artagnan [5].
Verteillac.
De Naves [6].
Des Bordes [7].
Le duc de Roquelaure.
Du Bourg [8].

fort demandée, parce qu'elle venoit de son oncle l'archevêque de Rouen; mais le Roi ne voulut jamais la lui accorder. Dans le même temps, l'abbé de Feuquières demandoit fortement l'abbaye du Relecq, qui vaquoit par la mort de son oncle; mais le Roi la lui refusa aussi, et cependant il les contenta tous deux, car il donna à l'abbé de Feuquières l'abbaye de Cormeilles, et celle du Relecq à l'abbé de Grancey, la politique de Sa Majesté étant alors de ne plus donner les abbayes aux parents de ceux qui les avoient possédées, parce qu'ils n'obligeoient point leurs familles à en faire les réparations, au lieu qu'un étranger ne manquoit jamais de les y contraindre, parce que cela pouvoit retomber sur sa famille.

1. Fils du comte de Maulevrier-Colbert, chevalier de l'Ordre et lieutenant général.

2. Fils de Villacerf, contrôleur général des bâtiments du Roi, qui avoit déjà une autre abbaye.

3. Frère de Desnos, écuyer de la grande écurie du Roi.

4. Sœur du comte de Curton d'Auvergne, de l'illustre maison de Chabannes.

5. Major du régiment des gardes françoises.

6. C'étoit un vieux Gascon qui avoit autrefois été huguenot, et qui étoit très bon officier d'infanterie, y ayant servi toute sa vie, particulièrement dans le régiment de Bourbonnois, dont il avoit été lieutenant-colonel. Il étoit alors commandant à Philippeville.

7. Il étoit aussi Gascon et avoit été pareillement huguenot, bon homme d'infanterie, et avoit été lieutenant-colonel du régiment de Navarre. Il étoit alors gouverneur de Philipsbourg.

8. C'étoit un pauvre gentilhomme, qui avoit été nourri page du maréchal

Le prince d'Elbeuf.
Polastron [1].
Le marquis de Créquy.
Laubanie [2].

Les brigadiers de la maison du Roi [3] étoient :

Le comte de Saint-Viance.
Le comte de Gassion [4].
Le marquis de Druy.
Le comte de Rigauville [5].
Le comte d'Artagnan [6].

Les brigadiers de gendarmerie [7] étoient :

Le marquis de Toiras.
Le chevalier de Sinsant.

Les brigadiers de cavalerie étoient :

Quadt [8].
Rottembourg [9].

d'Humières, mais il s'étoit poussé par son mérite, jusqu'à faire la charge de maréchal des logis de la cavalerie, dans laquelle il s'étoit rendu agréable au Roi et au ministre de la guerre, et étoit devenu successivement mestre de camp, brigadier et maréchal de camp.

1. C'étoit un gentilhomme de Gascogne, qui avoit toujours servi dans le régiment du Roi d'infanterie, et dont il étoit devenu lieutenant-colonel.

2 C'étoit encore un Gascon élevé dans l'infanterie; il avoit été lieutenant-colonel du régiment de la Ferté, depuis appelé le régiment de la Sarre, et il commandoit alors à Calais.

3. Les officiers des troupes de la maison du Roi qu'on faisoit brigadiers n'en faisoient pas tous la charge dans la maison du Roi, et ils étoient presque tous brigadiers de cavalerie.

4. Frère aîné du chevalier de Gassion, maréchal de camp, et comme lui lieutenant dans la compagnie de Luxembourg. Comme il étoit mestre de camp de cavalerie aussi bien que son frère le chevalier, et même son ancien, le Roi eut dessein de le tirer pour le faire enseigne de ses gardes du corps et le nomma effectivement pour cela; mais, par une bévue à laquelle on ne s'attendoit pas, on en envoya le brevet à son frère le chevalier, duquel on donna sur-le-champ le régiment, et cela fit que son frère fut lieutenant des gardes du corps, brigadier et maréchal de camp avant lui.

5. Cornette de la seconde compagnie de mousquetaires du Roi.

6. Cornette de la première compagnie des mousquetaires du Roi et parent du major des gardes.

7. Les brigadiers de gendarmerie, aussi bien que ceux de la maison du Roi, servoient presque tous dans la cavalerie.

8. C'étoit un Allemand, ancien et très bon officier de cavalerie.

9. C'étoit encore un Allemand, qui avoit épousé la fille de Rosen, lieutenant général.

Le marquis de Courtebonne [1].
Le marquis de Montgon [2].
Phélypeaux [3].

Les brigadiers de dragons étoient :

Asfeld l'aîné [4].
Le comte de Sailly [5].

Les brigadiers d'infanterie étoient :

Le comte de Mailly [6].
Caraman [7].
Greder [8].
Porlier.
Sorbeck [9].

Outre cela, on donna plusieurs commissions de mestre de camp à divers officiers de gendarmerie et de cavalerie; ceux qui en obtinrent dans la gendarmerie furent :

Le marquis de Bethomas [10].

1. Il étoit fils du marquis de Courtebonne, lieutenant de roi de Calais, et sa sœur avoit épousé Breteuil, intendant des finances.
2. Gentilhomme d'Auvergne qui avoit épousé la fille du marquis d'Heudicourt.
3. Parent du secrétaire d'Etat de Pontchartrain, dont la faveur ne lui nuisit pas pour son avancement, car il fut fait brigadier au préjudice de beaucoup d'autres qui étoient ses anciens.
4. C'étoit le frère du maréchal de camp d'Asfeld, qui avoit défendu Bonn et qui y avoit été tué; on ne le connoissoit presque pas en France, parce qu'il avoit toujours servi en Suède.
5. Gentilhomme de Picardie, qui avoit été nourri page du Roi, et qui, après avoir servi longtemps de capitaine dans le régiment colonel général de dragons, avoit enfin levé un régiment nouveau et avoit eu un bras estropié à la bataille de Staffarde.
6. Colonel du régiment des vaisseaux, qui avoit épousé la parente de la marquise de Maintenon.
7. Capitaine au régiment des gardes françoises, dont le père s'étoit rendu fameux par l'entreprise d'un canal qu'il avoit fait en Languedoc, par où il joignoit la mer Méditerranée à la mer océane.
8. C'étoit un Suisse, qui commandoit un régiment allemand, à la tête duquel il avoit fait des merveilles à la bataille de Fleurus.
9. C'étoit un autre Suisse, qui avoit été major du régiment des gardes et qui commandoit aussi un régiment allemand.
10. Sous-lieutenant de gendarmerie, qui avoit été exempt des gardes du corps; il étoit proche parent de Bontemps, premier valet de chambre du Roi.

Le chevalier de Sébeville [1].
Mezières.

Les lieutenants-colonels et major de cavalerie qui en obtinrent furent :

D'Achy.
Serizy.
Vertilly.
Resigny.
Barzun.
Le chevalier de Courcelles [2].
Heusch [3].

26 avril. — Le 26, on eut nouvelle qu'un vaisseau que le duc de Gramont avoit armé à ses dépens avoit pris un vaisseau hollandois, dont la charge valoit plus de cent vingt mille livres, et que quatre vaisseaux de guerre du Roi poursuivoient le reste du convoi.

27 avril. — Le 27, on apprit que le marquis de Feuquières ayant eu avis que les Barbets étoient revenus au poste de Luzerne, il y étoit marché avec quelques troupes, avoit fait attaquer la ville et l'avoit emportée avec peu de résistance, l'avoit fait piller et y avoit fait mettre le feu; mais que, pendant le pillage, les Barbets, qui s'étoient retirés sur la montagne, étant revenus dans la ville, l'avoient attaqué, et qu'il y avoit eu en cet endroit un fort grand combat, mais que tout l'effort des Barbets n'avoit pu empêcher le marquis de Feuquières d'achever le brûlement de la ville et de se retirer en bon ordre, emmenant avec lui trois pièces de canon, que les Barbets y avoient amenées.

28 avril. — Le 28, le premier président du Grand Conseil [4], à la tête des députés de son corps, alla faire une harangue au chancelier de France. C'étoit la coutume au commencement de

1. Sous-lieutenant de gendarmerie, qui avoit été exempt des gardes du corps; il étoit frère du marquis de Sébeville, maréchal de camp.
2. Gentilhomme du Maine qui étoit cousin germain du duc de Villeroy par sa mère, qui étoit sœur du maréchal.
3. C'étoit un Allemand qui étoit dans les troupes levées au nom du cardinal de Fürstenberg.
4. Il s'appeloit Bignon et avoit été longtemps maître des requêtes; il étoit frère de Bignon, conseiller d'Etat.

tous les semestres que l'ancien des présidents du Grand Conseil, à la tête des députés, alloit haranguer le chancelier ; mais, depuis que le Roi avoit mis un premier président à la tête de cette compagnie, cela avoit fait naître quelque difficulté, le premier président ne voulant pas aller haranguer le chancelier et prétendant ne devoir haranguer que le Roi, comme les premiers présidents de toutes les compagnies. Le chancelier, de son côté, avoit tenu bon, soutenant qu'il étoit né le chef particulier du Grand Conseil, que c'étoit par cette raison qu'on le venoit haranguer au commencement des semestres ; que la création d'un premier président n'avoit pu diminuer rien de son droit, et que le premier président n'avoit que le premier rang dans le Conseil, comme y avoit autrefois le plus ancien des présidents. La chose alla si loin qu'on fut obligé de la porter au Roi, lequel ayant décidé en faveur du chancelier, il fallut que le premier président du Grand Conseil obéît.

29 avril. — Le 29, le second fils du duc de la Trémoïlle mourut à Paris de maladie, et ce fut une grande douleur pour son père, auquel il ne restoit plus qu'un seul fils, après en avoir perdu plusieurs.

On sut, ce jour-là, que le Roi avoit déclaré la destination des officiers généraux qui devoient servir dans ses armées, suivant l'état que nous en allons donner.

Etat des officiers généraux qui devoient servir dans les armées pendant la campagne de l'année 1691.

EN FLANDRE :

Le maréchal duc de Luxembourg, général.

Lieutenants généraux.

Le duc de Choiseul.
Le prince de Soubise.
Le marquis de Joyeuse.
Rosen.
Le marquis de Tilladet.
Le Duc de Vendôme.

Maréchaux de camp.

Watteville.
Le duc du Maine.
Le comte de Montchevreuil.
Le grand prieur de France.
Polastron.
Artagnan, major général.

SUR LA MOSELLE :

Le marquis de Boufflers, général.

Lieutenants généraux.

Dauger.
Rubentel.

Maréchaux de camp.

Le marquis de Villars.
Le comte de Gacé.
Le duc de Roquelaure.
Le marquis de la Valette.
Vervins, major général [1].

EN ALLEMAGNE :

Le maréchal de Lorge, général.

Lieutenants généraux.

De la Feuillée.
Le comte d'Auvergne.
Le duc de Villeroy.
Le marquis d'Huxelles.

Maréchaux de camp.

Bartillat.
Le comte de Tallart.
Le comte de Coigny.
De Mélac.
Le duc d'Enghien.
Le prince de Conti.
N***, major général [2].

1. Il étoit lieutenant-colonel du régiment de Champagne et faisoit depuis longtemps cette charge de major général.
2. [Le nom et la note sont restés en blanc. — *E. Pontal.*]

EN ITALIE.

Catinat, général.

Lieutenants généraux.

De Bulonde.
De Langalerie.

Maréchaux de camp.

Le comte de Tessé.
Le marquis de Feuquières.
De Saint-Sylvestre.
Le marquis de Créquy.
Du Bourg.
Le prince d'Elbeuf.
D'Arennes [1], major général.

EN CATALOGNE.

Le duc de Noailles, général.

Lieutenant général.

Le marquis de Chazeron.

Maréchal de camp.

De Quinçon.
Ferrand [2], major général.

On ne parle point des brigadiers, parce que cela seroit ennuyeux.

30 avril. — Le 30, Zurlauben, colonel d'un régiment allemand et brigadier d'infanterie, épousa Mlle de Sainte-Maure, sœur du comte de Saint-Maure, menin et aide de camp de Monseigneur, et par conséquent nièce du défunt duc de Montausier.

Le même jour, le comte d'Estrades [3] épousa aussi Mlle le Normand, fille d'un des principaux fermiers du Roi.

On apprit encore, le même jour, que le marquis de Vins, qui commandoit en Provence, étoit entré dans la vallée de Barcelonnette, où il avoit mis le feu de tous côtés, qu'il y avoit trouvé de la résistance en quelques endroits, et que le marquis de Chémerault, colonel d'infanterie, y avoit eu une légère blessure au nez.

Le Roi déclara aussi que son armée de Flandre s'assembleroit le 10 de mai au village de Harlebeke, proche de Courtray.

1. Lieutenant-colonel du régiment du Plessis-Bellière.
2. Ci-devant capitaine au régiment des gardes.
3. Fils unique du marquis d'Estrades, fils du maréchal.

MAI 1691

1er mai. — Le 1er de mai, il courut un bruit que le duc de Saint-Simon était mort à Blaye et le marquis de Bissy en Lorraine; mais il étoit vrai qu'ils avoient été fort malades et qu'ils n'en moururent pas. On eut aussi nouvelle que le duc de Gramont étoit extrêmement malade en son gouvernement de Bayonne.

2 mai. — Le 2, Monseigneur alla à Chantilly, où il chassa deux jours, et s'en revint à Versailles. Ce fut alors qu'on commença à dire librement qu'il n'iroit point cette année à la guerre, et que le duc de Chartres iroit servir de volontaire dans l'armée de Flandre.

3 mai. — Le 3, le Roi fit un présent de mille pistoles au prince d'Elbeuf pour lui aider à faire sa campagne, et, dans la vérité, il en avoit bien besoin, car il n'y avoit guère de prince moins pécunieux que lui. Le même jour, on disoit qu'on avoit pris un homme qui sondoit la côte de Saint-Malo, et l'on assuroit que les desseins des généraux de la flotte des ennemis étoient de venir bombarder cette place [1].

Ce fut encore le même jour que le Roi donna au duc de Montmorency le gouvernement de Normandie en chef, et au maréchal duc de Luxembourg, son père, la survivance de ce gouvernement et le commandement dans la province avec vingt-cinq mille livres d'augmentation d'appointements, outre cinquante mille livres de brevet [2] de retenue sur sa charge de capitaine des gardes; présents à la vérité très considérables, mais qui n'étoient pas une trop digne récompense du service qu'il avoit rendu à l'Etat en gagnant la bataille de Fleurus.

4 mai. — Le 4, le bruit couroit qu'on alloit faire le siège de Turin, mais ce n'étoit pas une entreprise si facile, qu'on pût être assuré de la faire et d'y réussir.

1. C'étoit une chose bien difficile, car, les rades de la Manche étant presque toujours battues du vent du Nord, on ne sauroit être assuré d'y demeurer assez longtemps pour bombarder une place.

2. C'étoit presque assurer au duc de Montmorency la survivance de sa charge, sur laquelle il avoit déjà auparavant un brevet de retenue, mais moindre que celui-ci.

On disoit aussi qu'il y avoit quelque apparence que le cardinal Genetti pourroit être pape; il étoit Romain, et par conséquent moins suspect à la France et à l'Espagne. Cependant les cardinaux s'accordaient si peu entre eux qu'on ne croyoit pas qu'ils fissent sitôt une élection.

5 mai. — Le 5, on eut nouvelle de la mort du jeune comte de Melun, second fils de la princesse d'Espinoy, lequel, étant capitaine de cavalerie en garnison à Philippeville, y avoit gagné une pleurésie qui l'avoit emporté en quatre jours. Cependant la princesse, sa mère, avoit pris la poste en chaise roulante pour se rendre auprès de lui, mais elle n'arriva qu'après qu'il fut mort.

On apprit, le même jour, la mort du président du parlement de Rouen, qui se nommoit de Ris, et avoit été maître des requêtes et employé longtemps par le Roi dans l'intendance de Bordeaux.

6 mai. — Le 6, le Roi donna au comte de Marsan quatre mille écus d'argent comptant, parce qu'il lui avoit donné l'avis d'une affaire dont il avoit retiré plusieurs millions.

On sut alors que le comte de Luc, gentilhomme de Dauphiné, avoit eu l'agrément d'acheter le régiment d'Angoumois sur la démission de Thouy, gouverneur de Chambéry.

7 mai. — Le 7, on apprit que l'évêque de Munster avoit signé la neutralité; que le duc d'Hanovre ne l'avoit pas encore signée, mais qu'il venoit un de ses envoyés à la cour.

On vit, en ce temps-là, arriver auprès du Roi Van Stochem, vice-amiral de Danemark, qui venoit demander à Sa Majesté permission de servir volontaire sur son armée navale; chose bien glorieuse pour le Roi que les commandants des flottes des rois ses voisins crussent devoir venir apprendre leur métier sous les généraux de la sienne.

9 mai. — Le 9, le Roi donna au marquis d'Urfé [1], au comte de Revel [2] et au marquis de Rivarolles [3] chacun six mille livres

1. Lieutenant de la compagnie des chevau-légers de Monseigneur, qui avoit en Piémont la belle terre de Sommerive.

2. Lieutenant général des armées du Roi et frère du comte de Broglia, aussi lieutenant général. Leur père, qui étoit lieutenant général du temps du cardinal Mazarin, avoit acquis des biens en France, qu'il avoit laissés à son aîné, et avoit donné au comte de Revel, son second fils, les biens qu'il avoit en Piémont.

3. Maréchal de camp des armées du Roi, qui étoit Piémontois et avoit épousé en France une Mlle de la Roue.

de gratification, ce qui étoit bien juste, puisque le duc de Savoie leur avoit confisqué les grands biens qu'ils avoient en Piémont. Le Roi fit aussi un présent de deux mille pistoles au chevalier de Nogent, son premier aide de camp, pour les bons services qu'il lui avoit rendus au siège de Mons.

10 mai. — Le 10, on assuroit que le duc de Savoie avoit remis toutes ses places entre les mains des Espagnols, ou tout au moins qu'il y avoit reçu des troupes; que cependant il avoit envoyé le prince Eugène [1] demander du secours à l'Empereur, et qu'il étoit allé lui-même à Milan presser le gouverneur de lui préparer un secours considérable, mais que son voyage et celui de son cousin avoient été également inutiles, et que, voyant cela, il avoit fait sortir la duchesse, sa femme, de Turin.

11 mai. — Le 11, on apprit qu'il avoit paru du côté de Boulogne une flotte angloise de quarante-cinq gros vaisseaux, sans compter les moindres.

12-14 mai. — Le 12, on apprit que l'armée des ennemis commençoit à s'assembler vers Enghien, ce qui obligea le maréchal de Luxembourg à partir le 13. Il fut suivi du duc du Maine le 14, et, ce jour-là, tous les autres officiers partirent ou firent semblant de partir pour l'armée de Flandre et pour toutes les autres armées.

15 mai. — Le 15, on sut qu'il étoit arrivé à Saint-Germain-en-Laye un envoyé d'Ecosse, qui assuroit qu'il y avoit dans les montagnes quatre mille cinq cents hommes sous les armes, et qui venoit demander pour eux un secours de blé et d'argent [2].

16 mai. — Le 16, on assuroit que le prince d'Orange repassoit d'Angleterre aux Pays-Bas, qu'il avoit chassé l'archevêque de Cantorbéry et six évêques de leurs sièges, et qu'il en avoit mis d'autres en leurs places de sa seule autorité [3].

17 mai. — Le 17, on vit revenir à la cour le duc de la Force,

1. C'étoit le dernier des frères du comte de Soissons, qui s'étoit jeté dans le service de l'Empereur.

2. Ce fut inutilement, car on en avoit bien besoin ailleurs.

3. Comme il avoit quitté sa religion huguenote pour embrasser la religion d'Angleterre, dont les rois s'étoient arrogés le titre de chefs de la religion anglicane, il croyoit être en droit de chasser les évêques et d'en mettre d'autres en leurs places. On croyoit d'abord que cela pourroit faire quelque mouvement en Angleterre, mais il n'en arriva rien du tout.

que le Roi avoit fait remettre en liberté, après l'avoir tenu plusieurs années prisonnier à la Bastille.

18 mai. — Le 18, on sut certainement que le prince d'Orange étoit arrivé le 13 à la Haye.

20 mai. — Le 20, on assuroit que Kraley, capitaine lieutenant des gendarmes anglois, étoit mort; mais la nouvelle ne se trouva pas véritable.

21 mai. — Le lendemain, on assuroit que le Roi avoit ôté au comte de Soissons toutes les pensions qu'il lui donnoit, n'étant pas content, comme on le disoit, de quelques discours qui avoient été tenus chez lui; et, à la vérité, ce prince étoit fort à plaindre, car il ne lui restoit plus rien pour subsister.

22 mai. — Le 22, on disoit publiquement qu'on ne pensoit plus au siège de Turin.

23-24 mai. — Le 23, on vit arriver à la cour le comte Balati, envoyé extraordinaire du duc d'Hanovre, et, le 24, on apprit que l'escadre de vaisseaux du Roi qui portoit des munitions en Irlande étoit heureusement arrivée à Galway.

26 mai. — Le 26, on disoit que les troupes de Saxe qui marchoient vers le Rhin avoient fait une contre-marche, ce qui faisoit espérer quelque division entre leur maître et l'Empereur.

27 mai. — Le 27, Mlle de Bellefonds épousa le marquis de Vergetot, son proche parent, et, dans le même temps, on dit que le marquis de Sénecterre, capitaine au régiment des gardes, avoit acheté du marquis d'Huxelles le régiment d'infanterie de Monseigneur le Dauphin.

28 mai. — Le 28, on eut nouvelle que six vaisseaux du Roi, sortis de Dunkerque, avoient pris vingt-sept vaisseaux anglois, un de guerre et les autres marchands.

31 mai. — Le 31, on sut que le marquis de Boufflers avoit marché avec son armée vers Liège et qu'il alloit bombarder cette ville.

JUIN 1691

1er juin. — Le premier de juin, on eut nouvelle que, le maréchal de Luxembourg ayant eu avis que les ennemis avoient mis trois mille hommes dans Hall et qu'ils travailloient avec

beaucoup d'ardeur à le refortifier, il y avoit marché avec toute son armée; qu'en y arrivant, il avoit trouvé la ville toute palissadée, et presque hors d'insulte, et la garnison qui faisoit mine de se vouloir défendre; que son canon et son infanterie étoient arrivés si tard qu'on n'avoit pu attaquer la place ce soir-là, ni même faire passer des troupes de l'autre côté d'une petite rivière qui traverse la ville; que le maréchal de Luxembourg avoit fait travailler incessamment à des ponts, afin de pouvoir faire passer de l'autre côté un assez grand corps pour ne pouvoir pas être insulté par les ennemis, qui avoient vingt mille hommes à une lieue et demie de là; que les ponts s'étoient trouvés construits sur les neuf heures du soir, et que Watteville, maréchal de camp, avoit été commandé, avec deux mille hommes de pied et quinze cents chevaux, pour passer la rivière et investir la ville de l'autre côté, mais que, par un malentendu, il n'étoit passé qu'à minuit, et que cependant la garnison, appréhendant d'être insultée, étoit sortie à onze heures sans aucun bruit et s'étoit retirée vers son armée, abandonnant la ville, où elle auroit été assurément faite prisonnière de guerre; qu'on avoit commencé par brûler les palissades, et que le maréchal de Luxembourg, ayant pris la moitié des troupes de la maison du Roi et de la cavalerie, avoit marché vers le camp des ennemis, qu'il avoit passé un gros ruisseau, qui étoit entre eux et lui, et qu'il avoit occupé une hauteur d'où on voyoit fort à découvert tout leur camp, lequel ne paraissoit pas être plus de vingt mille hommes, ayant sa gauche à un quart de lieue de Bruxelles, et sa droite vers la petite Bigarde; que la marche du maréchal de Luxembourg et son grand bruit de timbales et de trompettes avoient inquiété les ennemis, auxquels on avoit vu faire dans leur camp plusieurs mouvements, dont le maréchal de Luxembourg espéroit bien profiter; que, dans cet esprit, il avoit envoyé ordre à son armée de venir incessamment, voulant la porter, comme à Fleurus, sur les flancs des ennemis, mais que, le pays étant fort coupé de ravines et de haies, les ennemis avoient fait marcher toute leur armée à leur droite et avoient jeté la plupart de leur infanterie dans les haies, et que les armées étoient ainsi demeurées en présence à une portée et demie de mousquet l'une de l'autre, sans avoir ni rivière ni ruisseau entre elles, depuis six heures du matin jusqu'à six heures

après midi, sans néanmoins que le maréchal de Luxembourg eût pu trouver un passage où pouvoir faire passer deux escadrons de front, ce qui avoit tiré les ennemis du plus grand danger où ils s'étoient jamais trouvés, et qu'enfin le maréchal de Luxembourg, qui n'avoit pas fait marcher ses équipages, étoit retourné camper sous Hall.

Cependant on savoit que le prince d'Orange étoit encore à Loo, une de ses maisons de campagne, où il prenoit depuis longtemps le plaisir de la chasse; mais il y avoit apparence que cette nouvelle le retireroit bientôt de sa solitude.

2 juin. — Le 2, qui étoit la veille de la Pentecôte, le Roi fit ses dévotions à sa chapelle, et ensuite il vint toucher les malades des écrouelles. Pendant cette cérémonie, il y eut quelque dispute entre le marquis de la Salle, maître de la garde-robe du Roi, et Brissac, major des gardes du corps, à qui auroit l'honneur de soutenir le manteau du Roi. Les capitaines des gardes du corps, qui étoient hors de quartier, s'étoient attribué cette petite fonction, et le major, comme premier lieutenant, prétendoit que cela dût lui appartenir. D'autre côté, le marquis de la Salle prétendoit que c'étoit une fonction de la garde-robe, et qu'en l'absence du duc de la Rochefoucauld, qui en étoit grand maître, il avoit droit de la faire. Le Roi ne fit pas semblant d'entendre cette dispute, quoiqu'il sentît bien qu'on lui tiroit son manteau; mais, la chose ayant été portée devant lui, il décida que cette fonction n'appartenoit à personne.

L'après-dînée, il fit une distribution de bénéfices, qui fut fort médiocre, car il ne vaquoit qu'une abbaye d'hommes, qui fut donnée à l'abbé de Cavoye [1], et une abbaye de filles, qui fut donnée à Mme d'Uzès [2].

Le même jour encore, on sut que le Roi avoit rétabli les pensions du comte de Soissons, et il en vint rendre grâces à Sa Majesté.

3 juin. — Le 3, le Roi fit encore une cérémonie de chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit, où le duc de Richelieu fut reçu tout seul.

Le même jour, l'abbé Bignon [3] prêcha pour la première fois

1. Frère de Cavoye, colonel de la milice de Picardie.
2. Sœur du duc d'Uzès.
3. Fils du conseiller d'Etat.

devant le Roi avec un grand applaudissement de tous ses auditeurs, qui ne furent point en cela suspects de flatterie envers son oncle, le secrétaire d'État de Pontchartrain; car, dans la vérité, il avoit fait un sermon très éloquent et très bien tourné.

4 juin. — Le 4, on eut nouvelle que le duc de Noailles avoit assiégé en Catalogne la Seu-d'Urgel, petite place qui lui donnoit moyen d'élargir ses quartiers.

On apprit aussi que Mlle de Chabot [1] étoit morte à Paris, et qu'elle avoit fait le duc de Rohan, son neveu, son légataire universel, n'ayant donné à la princesse de Soubise, à la marquise de Coëtquen, à la princesse d'Espinoy, ses nièces, et à ses autres héritiers du même degré, que des présents fort médiocres [2].

5 juin. — Le 5, on eut nouvelle que, le marquis de Boufflers étant arrivé auprès de Liège avec son armée, trois cents hommes des ennemis, qui étoient dans le château de Chesnay [3], avoient voulu se retirer, mais qu'ils avoient été coupés par le régiment de dragons du chevalier de Gramont, qui en avoit tué une partie et forcé le reste à se jeter dans la Meuse; qu'en abordant les faubourgs de Liège, on avoit chassé les ennemis de quelques barrières, où, ayant fait un assez grand feu, le major du régiment de Guiche et celui du régiment du Maine y avoient été fort blessés, et le major du régiment de cavalerie de Magnac, qui faisoit la charge de major des carabiniers, y avoit été tué en poursuivant ceux qui se retiroient; que trois mille hommes des ennemis s'étoient retranchés dans la chartreuse de Liège, qui est de l'autre côté de la Meuse [4], à une portée de mousquet de la ville; qu'on devoit les y attaquer le 4, et que le comte de Guiche devoit commander tous les grenadiers.

6 juin. — Le 6, un autre courrier apprit qu'ils avoient souffert la canonnade tout le jour, mais qu'au commencement de la nuit ils s'étoient retirés sans bruit dans Liège.

Le même jour, on eut nouvelle que Catinat avoit assiégé

1. Sœur du défunt marquis de Chabot, qui, ayant épousé Mlle de Rohan, héritière de la duché de Rohan, étoit devenu aussi duc de Rohan, et avoit eu quatre enfants : le duc de Rohan, le prince de Soubise, la marquise de Coëtquen et la princesse d'Espinoy.

2. On croyoit que cette médiocrité pourroit bien les obliger à réclamer contre le testament.

3. Petit village sur la rivière d'Ourthe, à deux lieues de Liège.

4. C'est-à-dire à l'égard de la situation de Paris.

Veillane; que d'abord la garnison avoit fait quelque défense dans les dehors, et qu'ensuite elle s'étoit retirée dans le château, où elle avoit demandé composition, mais que, comme on la lui avoit refusée, elle s'étoit rendue prisonnière de guerre; que le comte de Tessé, maréchal de camp, y avoit reçu un grand coup de mousquet à la fesse, qui entroit presque jusqu'à l'os.

7-8 juin. — Le 7, on sut que le prince d'Orange, étant arrivé à son armée, avoit fait abattre les retranchements de son camp, comme pour défier le maréchal de Luxembourg, mais que, le lendemain, il s'étoit servi de ces mêmes passages pour sortir de son camp; et, le 8, la nouvelle se confirma, et le courrier qui arriva apprit que le prince d'Orange avoit fait semblant de vouloir marcher au maréchal de Luxembourg, étant sorti de son camp avec toute son armée, mais qu'il y étoit rentré un moment après; qu'il avoit fait passer ses bagages au travers de Bruxelles, et qu'il étoit allé camper à Dighen, d'où il avoit fait un détachement pour envoyer au secours de Liège, et qu'après ce détachement fait il n'avoit plus dans son armée que trente-cinq mille hommes.

Le même jour, on sut que le marquis de Boufflers n'avoit plus de bombes et de boulets rouges que pour tirer une journée, et qu'après cela il se retireroit; et, le même soir, un nouveau courrier apprit qu'il avoit tiré toutes ses bombes et ses boulets rouges, et qu'après avoir vu la moitié de la ville de Liège brûlée, il avoit remarché en arrière. Cette nouvelle fit plaisir aux courtisans, qui paraissoient déjà intrigués de savoir comment le marquis de Boufflers se retireroit, quoiqu'il fût difficile qu'il pût être surpris, ayant la rivière de Meuse entre les ennemis et lui.

9 juin. — Le 9, le bruit couroit que le prince d'Orange s'en étoit retourné en Hollande; mais la distance des lieux étoit si petite, qu'il pouvoit facilement faire de ces sortes de voyages, sans qu'on pût presque s'apercevoir qu'il s'absentât de son armée.

10-11 juin. — Le 10, on sut que la reine de Portugal étoit accouchée d'un fils, et, le lendemain, on apprit, par un courrier exprès, que l'armée d'Italie avoit pris Rivoli, que la garnison, qui étoit de huit cents hommes, avoit été faite prisonnière de guerre, et que Catinat marchoit pour assiéger Carmagnole.

12 juin. — Le 12 mourut à Paris Mme de Villette, femme du lieutenant général des armées navales du Roi, qui avoit pour

enfants le marquis de Mursay, mestre de camp du régiment de cavalerie de Monseigneur, le chevalier de Mursay, colonel du régiment de dragons de la Reine, et la marquise de Caylus.

13 juin. — Le 13, la marquise de Montchevreuil, qui étoit malade depuis quelques jours, se trouva dans une assez grande extrémité qui fit appréhender pour sa vie; mais, quelques jours après, elle se trouva mieux et se tira d'affaire.

14 juin. — Le 14, on apprit que Carmagnole n'avoit duré que deux jours; que, les assiégés ayant fait une sortie, le maréchal de camp Saint-Sylvestre les avoit repoussés; que le duc de Savoie ayant tenté d'y jeter un secours, sa compagnie de gendarmes, qui marchoit la première, avoit été battue et renversée dans le Pô; qu'ensuite la garnison s'étoit rendue à composition, laissant tous ses canons dans la place, et qu'elle était sortie, au nombre de deux mille cinq cents hommes; mais que, Catinat ayant fait publier sur-le-champ une amnistie, une bonne partie des soldats s'étoit débandée et s'étoit jetée dans les troupes de France [1]; qu'on y avoit perdu un ingénieur, et que le major du régiment de Feuquières y avoit été fort blessé.

15 juin. — Le 15, on sut que le Roi avoit fait milord Montcassel [2] lieutenant général, et que le Roi l'envoyoit, avec le comte de Revel, servir en Catalogne sous les ordres du duc de Noailles.

On apprit encore que les troupes allemandes qui avoient défendu Liège en avoient pillé un grand faubourg en se retirant; et qu'il y avoit un grand désordre dans le conclave, les cardinaux ne pouvant s'accorder sur le choix d'un pape et se faisant continuellement de cruels reproches sur ce sujet.

16 juin. — Le 16, il couroit un grand bruit de la mort du roi d'Espagne; ç'auroit été une grande nouvelle, si elle avoit été véritable; mais elle étoit venue si souvent fausse, qu'on ne la crut pas encore pour cette fois-là.

On eut nouvelle, le même jour, de la prise de la Seu-d'Urgel, et l'on apprit que Catinat marchoit pour ravitailler Casal; que Langalerie, avec un corps, tenoit tête au duc de Savoie, qui

1. Parce qu'il y avoit beaucoup de soldats françois.
2. Il s'appeloit autrefois Muscry, du temps qu'il servoit dans les troupes de France. Depuis, il prit en Angleterre le nom de Mac Carty, et puis le roi d'Angleterre le fit milord sous le nom de Montcassel.

étoit retranché sur la montagne pour couvrir Turin; que Bulonde marchoit pour prendre Aoste, et que le marquis de Feuquières marchoit pour aller assiéger Coni.

18 juin. — Le 18, on eut nouvelle que l'électeur de Saxe, qui avoit longtemps balancé s'il avanceroit avec ses troupes, marchoit à leur tête pour venir sur les bords du Rhin.

19 juin. — Le 19, le nouvel envoyé de Portugal eut sa première audience du Roi.

On disoit, ce jour-là, que le prince d'Orange étoit venu voir Hall pour reconnaître s'il le pourroit refortifier [1], et que, sur ce bruit, le maréchal de Luxembourg étoit venu camper à Enghien.

20 juin. — Le 20, on assuroit que le prince d'Orange étoit toujours campé à Anderlecht.

21 juin. — Le 21, on eut nouvelles par Bonrepos, qui revenoit de Brest, que la flotte de France, qui devoit être composée de soixante-dix-sept vaisseaux, y compris les sept qui avoient hiverné à Dunkerque, étoit toute prête à mettre à la voile; et cette nouvelle venoit bien à propos, car on sut, le lendemain, que la flotte des ennemis étoit à la mer, qu'elle avoit passé à la vue de Boulogne, et qu'elle avoit paru bien forte.

23 juin. — Le 23, le comte d'Armagnac, grand écuyer de France, tomba malade de la fièvre, ce qui fit trembler sa famille, car, depuis son attaque d'apoplexie, il n'avoit point eu de santé; mais sa fièvre n'eut point de suite.

Le même jour, on sut que le chevalier du Rozel, étant allé à la guerre, avoit rencontré un parti des ennemis la moitié plus fort que le sien, et que néanmoins il n'avoit pas laissé de les battre, d'en tuer quarante sur la place et d'en prendre autant de prisonniers, sans avoir eu qu'un de ses cavaliers tué et un officier blessé.

24 juin. — Le 24, un courrier d'Italie apprit que le marquis de Feuquières, qui étoit devant Coni, ayant eu nouvelle que le régiment de Saluces marchoit de l'autre côté de la rivière pour se jeter dans la place, avoit envoyé donner avis à Baudot, lieutenant-colonel du régiment de dragons du comte de Gramont, de se tenir sur ses gardes avec un corps de trois cents chevaux

1. Il étoit bien difficile qu'il en pût venir à bout devant une armée aussi forte que celle du Roi; aussi ne jugea-t-il pas à propos de l'entreprendre.

qu'il commandoit de l'autre côté de l'eau; que Baudot, sur cet avis, avoit fait monter sa cavalerie à cheval et étoit allé lui-même pour reconnaître les avenues; qu'en marchant il avoit rencontré un soldat des ennemis, qu'il avoit pris, et, l'ayant questionné, il lui avoit dit qu'il étoit du régiment de Saluces qui marchoit pour s'aller jeter dans Coni, et que le corps de ce régiment n'étoit pas à plus d'un quart de lieue d'où ils étoient; qu'à cette nouvelle Baudot étoit retourné à sa troupe, et qu'ayant marché quelque temps par le chemin où il avoit pris ce soldat des ennemis, il avoit rencontré un corps composé du régiment de Saluces, de quelques milices et de quelques Barbets; qu'il l'avoit chargé sans reconnoître, et qu'en ayant tué cinq cents sur la place, il avoit dispersé le reste. Le même courrier ajoutoit que Catinat étoit toujours campé à Carignan, qu'il ne songeoit pas à marcher sitôt à Casal, et que Bulonde n'étoit pas encore allé prendre Asti.

D'autre côté, on avoit nouvelle que le prince d'Orange marchoit; mais on ne savoit pas encore quel pouvoit être son dessein, quoiqu'on sût que la tête de son armée étoit vers Louvain. On ajoutoit qu'il avoit chassé Castanaga du gouvernement des Pays-Bas, et qu'il avoit mis le prince de Vaudemont à sa place; mais cela n'étoit pas véritable, et il avoit seulement fait le prince de Vaudemont commandant des armes pour lui donner un rang au-dessus du mestre de camp général. On disoit aussi qu'il faisoit bâtir un temple dans Bruxelles [1] et qu'il y faisoit travailler huit cents hommes.

Le même soir, Monseigneur alla coucher à Frémont, chez le prince de Lorraine. Monsieur y alla aussi coucher, et ce qui parut plus extraordinaire fut que Madame se trouva de cette partie, ce qui fit raisonner les courtisans, qui conclurent d'abord que tout cela ne se faisoit que pour ménager l'esprit de Madame, afin de la faire consentir au mariage du duc de Chartres avec Mlle de Blois [2] et du duc du Maine avec Mademoiselle. Mais d'autres croyoient que Mademoiselle se mêleroit plutôt du mariage du duc de Chartres avec la princesse douairière de Conti,

1. C'étoit une chose bien hardie, vu l'affection prodigieuse que les habitants des Pays-Bas espagnols avoient pour la religion catholique.

2. Il étoit bien jeune pour elle, mais il sembloit y avoir quelque inclination.

et il s'en trouvoit même qui assuroient qu'on avoit envie de le faire penser à épouser Mademoiselle [1].

25 juin. — Le 25, comme le Roi arriva de Marly, où il avoit passé trois jours, suivant sa coutume, on s'aperçut que dans son antichambre on avoit volé quelques franges des portières [2], et que, dans son grand appartement, on avoit coupé environ une aune et demie de la campane d'un lit de point d'Espagne.

Ce fut ce soir-là qu'on apprit la mort du marquis de Chalmazel, gentilhomme du pays de Forez, qui avoit autrefois été guidon des gendarmes du Roi, après avoir été capitaine au régiment des gardes, et qui avoit servi dans tous ses emplois avec beaucoup de distinction.

On apprit aussi qu'on avoit tiré toutes les troupes qui gardoient les lignes vers la frontière de Menin, et qu'on les avoit fait marcher à l'armée du maréchal de Luxembourg.

26 juin. — Le 26 au soir, comme le Roi soupoit, un homme qu'on ne vit point jeta sur la table du Roi un paquet enveloppé dans du papier, lequel s'étant délié en l'air, une partie de la frange qui étoit dedans vint tomber sur la perruque du Roi, et le reste tomba sur sa table auprès de son assiette. Le Roi reconnut d'abord que c'étoient les franges qu'on lui avoit volées; il ordonna qu'on fermât les portes pour essayer de trouver qui avoit fait le coup; mais, quelque diligence qu'on fît, cela ne fut pas possible; le Roi fit cesser les poursuites, disant que ce ne pouvoit être qu'un fol qui avoit fait cela, ce qui étoit véritable, mais ce fol auroit été capable de faire quelque chose de bien plus mauvais.

27 juin. — Le 27, on eut nouvelle que le prince d'Orange marchoit vers la grande chaussée par laquelle on va à Maëstricht, et qu'il se vantoit d'aller assiéger Dinant, mais que le marquis de Boufflers, qui étoit de l'autre côté de la Meuse, faisoit entrer dans cette place toutes les munitions qu'on y pouvoit souhaiter.

28 juin. — Le 28, on eut des nouvelles d'Irlande, qui portoient que Saint-Ruth s'étoit mis en campagne avec ses troupes; que celles des ennemis marchoient aussi de son côté; qu'il en

1. Cela auroit ét fort sortable; mais on ne croyoit pas que le Roi y voulût jamais con entir, et on croyoit même que Monseigneur n'avoit point envie de se remarier. D'ailleurs la princesse devenoit assez aimable.

2. Ce sont proprement des rideaux qu'on met devant les portes pour empêcher le vent.

désertoit beaucoup de monde pour venir se jeter dans le parti du Roi, et qu'on amenoit en France un François qui avoit passé en Irlande sur les vaisseaux de France, et qu'on avoit arrêté comme il passoit du côté des ennemis; qu'il s'étoit donné un coup de couteau quand on l'avoit arrêté; que, quelque question qu'on lui eût donnée, il n'avoit pas voulu dire qui il étoit; qu'on avoit trouvé sur lui un plan de Belle-Isle dessiné au crayon, et qu'on croyoit qu'il pouvoit être un homme de qualité. On sut aussi, le même jour, que, le 25, l'armée navale de France s'étoit mise à la mer, et qu'il ne lui manquoit rien, ni pour les équipages, ni pour les munitions de guerre et de bouche, jusque-là même que, par les ordres du secrétaire d'Etat de Pontchartrain, on avoit jeté dans la mer pour deux cent mille livres de biscuit, de chair salée, et d'autres munitions qui ne s'étoient pas trouvées bien conditionnées, parce qu'on étoit persuadé que les mauvaises munitions avoient bien fait mourir de sgens sur la flotte l'année d'auparavant.

On sut aussi, en même temps, que le vaisseau du marquis d'Amfreville, lieutenant général de l'armée navale, avoit touché sur un rocher en sortant de Belle-Isle, et qu'il lui faudroit assez de temps pour se raccommoder, ce qui étoit fâcheux, parce que c'étoit un des plus grands et des meilleurs de la flotte.

29 juin. — Le 29, il couroit un bruit de la paix des Impériaux avec le Turc; mais il n'y avoit guère d'apparence à cette nouvelle, puisque la *Gazette de Hollande* disoit le contraire, et qu'elle disoit toujours les choses qui pouvoient être avantageuses à son parti.

Le même jour, on eut nouvelle de la mort de la Fitte, ci-devant lieutenant des gardes du corps et maréchal de camp; il étoit mort à Guise, dont il avoit été gouverneur, âgé de quatre-vingt-cinq ans, et son fils étoit bien heureux qu'il lui eût fait si à propos donner la survivance du gouvernement de Pecquais.

On apprit encore que, malgré l'action de Baudot, il étoit entré une partie du secours dans Coni, et entre autres presque tout le régiment de Saluces.

On disoit aussi que les Tartares avoient fait une grande irruption en Pologne et qu'ils avoient emmené quantité de captifs.

30 juin. — Le 30, on eut nouvelle que Vivans, maréchal de camp, étoit mort tout d'un coup à l'armée de Flandre, la balle

qu'il avoit dans la tête depuis la bataille de Fleurus lui étant apparemment tombée sur le cerveau. On apprit, le même jour, que le prince d'Orange étoit venu camper à Gembloux [1] et que le maréchal de Luxembourg étoit campé à Haisne-Saint-Pierre et Haisne-Saint-Paul.

On eut nouvelle aussi que la flotte des ennemis avoit passé l'île de Wight; qu'elle étoit composée de soixante-cinq vaisseaux de ligne, et qu'il en étoit encore resté vingt autres du côté du Pas-de-Calais.

JUILLET 1691.

1er juillet. — Le premier jour de juillet, les lettres de l'armée d'Allemagne apprirent que le jeune Villacerf, mestre de camp du régiment de cavalerie de Mgr. le duc de Berry, ayant eu permission du maréchal de Lorge de s'approcher d'une garde des ennemis qui étoit auprès de Mayence, dans le dessein de parler sous parole aux officiers qui la commandoient et de négocier avec eux l'échange de quelques carabiniers de son régiment contre des prisonniers qu'il avoit faits sur les ennemis, ces officiers allemands l'avoient reçu avec beaucoup d'honnêteté, et qu'ils lui avoient dit qu'il n'avoit qu'à revenir une heure après avec leurs prisonniers et qu'ils lui rendroient les siens; mais qu'y étant revenus, sur leur parole, avec Sainte-Livière, lieutenant-colonel, et Pelissier, lieutenant de cavalerie, les Allemands, de mauvaise foi, les avoient environnés et les avoient menés prisonniers dans Mayence. Les mêmes lettres portoient que le comte de Tallard, maréchal de camp, amenoit au marquis de Boufflers quarante escadrons des troupes d'Allemagne.

Le même jour, le roi d'Angleterre vint à Versailles dîner chez le duc de la Rochefoucauld, qui le traita magnifiquement dans sa maison du Chesnil. Ensuite Sa Majesté Anglicane vint voir le Roi, qui, après une conversation de trois quarts d'heure, lui fit voir les raretés de son petit appartement et puis son cabinet de médailles; ensuite, ayant entendu le salut du Saint-Sacrement avec lui, il le mena dans sa calèche voir la ménagerie.

1. C'est une petite ville du comté de Namur, qui est à la main droite de la grande chaussée par laquelle on va de Charleroy à Tongres.

Ce soir-là, on apprit que Philippe, brigadier des gardes du corps, ayant été commandé pour aller en parti avec trente maîtres, et voyant qu'il ne pouvoit faire de prisonniers, avoit laissé vingt de ses gens dans une embuscade, mais que, s'étant avancé avec les dix autres et n'ayant encore pu faire son coup, il les avoit laissés et s'étoit avancé tout seul si près du camp des ennemis qu'il avoit trouvé quantité de soldats de leur armée qui cueilloient des herbes; que, voyant cela et apercevant quelques officiers des ennemis qui venoient à lui, il s'étoit mis à chasser ces soldats à coups de bâton vers le camp jusqu'au delà de deux vedettes de la petite garde des ennemis; que ces officiers étant venus à lui et lui ayant demandé pourquoi il battoit ces soldats, il leur avoit répondu que ces marauds-là s'écartoient si fort du côté de l'armée françoise qu'ils se feroient tous prendre, mais que ces officiers lui ayant dit qu'il faisoit bien, et s'étant retirés au camp, il s'étoit approché sans faire semblant d'une des vedettes, lui avoit saisi son mousquet, et, lui mettant le pistolet sur la gorge, l'avoit forcé de le suivre jusqu'à son embuscade, d'où il l'avoit amené au camp en diligence.

Un courrier d'Italie arrivé le même soir apprit aussi qu'on avoit insulté les dehors de Coni; que les troupes qui les attaquoient, par cette ardeur indiscrète qui est ordinaire aux François, avoient emporté la demi-lune, quoiqu'ils n'eussent ordre d'emporter que la contrescarpe; qu'ensuite ils étoient entrés jusque dans la place par la brèche de la courtine, mais qu'en ayant été repoussés vigoureusement ils s'étoient retirés dans la demi-lune, qu'ils avoient été contraints d'abandonner, et même le chemin couvert, n'en ayant pu garder le logement qui étoit commencé; que le marquis de Brouilly [1], colonel du régiment de Tournaisis, y avoit été tué, et que, la nuit suivante, les assiégeants avoient repris leur logement du chemin couvert, où ils s'étoient établis; que la garnison de la place étoit forte depuis le secours qui y étoit entré; que le gouverneur en étoit Piémontois, mais qu'il avoit avec lui le colonel Jullien [2], qui commandoit un régiment de réfugiés françois, et un nommé Belcastel, qui avoit été capi-

1. Gentilhomme de Champagne, frère cadet du marquis de Wartigny, colonel de dragons.
2. C'étoit un homme de médiocre condition, qui étoit originaire du côté d'Avignon.

taine de grenadiers du régiment de Bourgogne, outre un ingénieur françois qui avoit servi sous Vauban.

On apprit encore, le même jour, que le marquis de la Hoguette, maréchal de camp, avoit pris le val d'Aoste, qui élargissoit extrêmement ses quartiers en Savoie et qui étoit de grande commodité aux Barbets.

2 juillet. — Le 2, on sut que le prince d'Orange étoit encore campé à Gembloux, et que le maréchal de Luxembourg étoit toujours à Haisne-Saint-Pierre et à Haisne-Saint-Paul.

3 juillet. — Le 3, le Roi donna le régiment de Tournaisis à d'Orgemont, neveu de Catinat [1] et son aide de camp, pour lequel il l'avoit demandé.

4 juillet. — Le 4, on apprit que le marquis d'Amfreville, ayant trouvé à Brest un vaisseau qu'on lui avoit laissé exprès, étoit allé rejoindre le comte de Tourville; que son vaisseau, qui l'avoit mené jusqu'à Brest, étoit dans le port, où on le raccommodoit en diligence; que la flotte françoise étoit aux Sorlingues, et que celle des ennemis étoit au cap Lizard.

6 juillet. — Le 6, on sut que, le 5, le maréchal de Luxembourg étoit décampé pour prendre un camp où son armée eût plus de fourrage, mais qu'on ne savoit point encore si le prince d'Orange en avoit fait autant, et qu'il étoit encore, le 4, à Gembloux.

7 juillet. — Le 7, on eut nouvelle que les assiégés de Coni avoient fait une grande sortie dans laquelle ils avoient nettoyé la tranchée; que les assiégeants étoient fort incommodés des pluies continuelles, et qu'on croyoit que Catinat y marcheroit en personne.

On eut nouvelle, le même jour, que Mélac, maréchal de camp, ayant attaqué en Allemagne le château d'Aiguesheim, il avoit duré dix heures, étant défendu vigoureusement par soixante hommes; qu'on les avoit fait prisonniers de guerre; que Larrar, mestre de camp, frère de Mélac, y avoit été blessé à mort [2]; que Miremont, capitaine de grenadiers du régiment de Normandie, y avoit eu les deux yeux crevés, et que le marquis de Rochefort y commandoit tous les grenadiers.

1. C'étoit le fils d'une de ses sœurs, qui servoit depuis longtemps auprès de lui avec distinction.
2. Néanmoins il n'en mourut pas.

8 juillet. — Le 8, on reçut une très fâcheuse nouvelle, qui fut que Bulonde, lieutenant général, qui commandoit au siège de Coni, ayant eu nouvelle que le prince Eugène de Savoie marchoit pour secourir la place, avoit levé le siège précipitamment, et qu'ainsi on avoit été obligé d'abandonner le canon, les malades et les munitions; qu'étant à demi-lieue du camp, on avoit trouvé Saint-Sylvestre, maréchal de camp, qui amenoit un secours de deux mille chevaux et de cinq cents grenadiers, lequel étoit suivi de toute l'armée; que le prince Eugène avoit en même temps paru de l'autre côté de la rivière, et que les François avoient continué leur marche, après une légère escarmouche.

9 juillet. — Le 9, on disoit que les deux flottes s'approchoient beaucoup l'une de l'autre, et que le maréchal de Luxembourg, auquel on avoit envoyé quantité de bombes, avoit quelque envie d'aller bombarder Bruxelles.

10 juillet. — Le 10, le Roi donna une pension de douze mille livres à la duchesse d'Arpajon, ce qui étoit proprement lui rétablir les appointements qu'elle avoit comme dame d'honneur de Mme la Dauphine.

11 juillet. — Le 11, on disoit que Bulonde étoit arrêté, et qu'on l'avoit conduit en prison à Pignerol.

12 juillet. — Le 12, le Roi fit une grande fête à Trianon, où le roi et la reine d'Angleterre se trouvèrent avec leur cour; toutes les dames de la cour de France y furent priées, et il y eut cinq tables au souper.

On disoit, ce jour-là, que le prince d'Orange, pour grossir son armée, avoit fait venir toutes les garnisons des places de Hollande.

13 juillet. — Le 13, on apprit qu'il y avoit eu une grande sédition dans Constantinople, laquelle avoit été excitée sourdement par les ministres du prince d'Orange, qui vouloient remettre sur le trône l'ancien sultan, qu'on tenoit prisonnier, mais que, la conjuration ayant été découverte et les coupables ayant été punis, le Grand Vizir étoit marché en Hongrie à la tête de six cent mille hommes.

14 juillet. — Le 14, on parloit beaucoup des mouvements de la cour d'Espagne; le duc d'Oropeza, qui étoit premier ministre, ayant demandé son congé pour se retirer de la cour, ou plutôt ayant été contraint de s'en retirer parce qu'on n'étoit pas

content de sa conduite, chacun s'imaginoit être en droit d'aller donner des avis au Roi, et, entre autres, le duc d'Ossone lui avoit dit librement qu'il lui conseilloit de donner au plus tôt ordre à ses affaires ; que, pour lui, quelque chose qui arrivât, il demeureroit toujours duc d'Ossone, mais que, pour Sa Majesté, elle pourroit bien dans peu de temps n'être plus roi d'Espagne, si elle ne donnoit bientôt un meilleur ordre à ses affaires; que ce discours avoit obligé le roi d'Espagne de faire une *junte* [1] de douze seigneurs, qu'il avoit choisis pour lui servir de conseil, mais que la plupart étoient bien peu capables de lui en donner de bons.

15 juillet. — Le 15, on apprit que Watteville, maréchal de camp, étoit allé brûler plusieurs villages et bourgades jusque dans les portes de Bruxelles, et que le prince d'Orange, sur le bruit de sa marche, appréhendant que cette grande ville ne se rendît, avoit envoyé en diligence un corps de douze mille hommes se jeter dedans.

Le même jour, on eut nouvelle que les ennemis avoient fait un pont sur le Rhin au-dessus de Mayence, et quelques-uns soutenoient même que le marquis d'Huxelles, qui étoit campé vis-à-vis avec toute l'infanterie, auroit pu les en empêcher; mais ces gens-là ne savoient pas que les ennemis s'étoient servis de deux ou trois îles du Rhin pour faire leur pont, et qu'il auroit été impossible au marquis d'Huxelles de leur disputer la dernière d'en deçà, parce que le Rhin, qui étoit extraordinairement débordé, faisoit une inondation qui l'en empêchoit et qui l'obligea même de se retirer, parce que les eaux lui coupoient les passages. On sut encore que le maréchal de Luxembourg étoit campé aux Estines, et que le prince d'Orange étoit toujours dans son camp de Gembloux.

16 juillet. — Le 16 au matin, le Roi donna une pension de deux mille livres à Mlle de Comminges, sœur du marquis de Comminges, aide de camp du Roi et gouverneur de Saumur.

Le même matin, comme le Roi tenoit son conseil de dépêches, le marquis de Croissy, ministre d'Etat, eut une grande foiblesse qui l'obligea de sortir du cabinet du Roi et de se retirer chez lui.

1. C'est un terme espagnol qui veut naturellement dire assemblée, mais on avoit donné ce nom au conseil que le défunt roi d'Espagne avoit donné à son fils pour lui servir pendant sa minorité.

Le comte de Moreuil [1] eut aussi, le même matin, une attaque d'apoplexie à Versailles, et la convulsion lui mit la bouche de travers sans qu'il s'en aperçût. Mais, l'après-dîner, il arriva un incident qui troubla toute la cour. Le marquis de Louvois travaillant avec le Roi dans son cabinet, le Roi remarqua qu'il avoit le visage changé et lui en parla, à quoi il répondit qu'il se trouvoit mal; et, comme il n'y avoit rien de bien pressé dans sa liasse, il supplia le Roi de lui permettre de s'en aller chez lui et de remettre son travail au lendemain matin. Le Roi le lui accorda facilement, et, comme il achevoit de reprendre ses papiers, le Roi lui demanda s'il se trouvoit toujours mal, et il lui répondit que son mal continuoit. Ensuite il sortit du cabinet du Roi, il traversa les appartements et la galerie, appuyé sur le bras de Chavigny [2], l'un de ses gentilshommes; il parla en chemin à différentes personnes, et remit même au lendemain un capitaine de cavalerie qui avoit été cassé pour l'entretenir de son affaire. En entrant dans sa chambre, il envoya chercher Dionis, premier chirurgien de Mme la Dauphine, pour le saigner, ce qu'il fit, et il s'en trouva soulagé; mais, un moment après, il dit qu'il sentoit le mal qui le gagnoit du côté gauche, et qu'on le saignât en diligence de ce côté-là; et cela ne pouvant se faire si vite, parce que Dionis lui bandoit encore le bras droit, il dit qu'il se sentoit faible, et mourut. On lui donna encore mille remèdes, mais il étoit mort. Il courut alors à son appartement une infinité de monde qui le vit étendu sur son lit, et il y en eut qui dirent qu'il lui avoit paru un peu de violet à la joue. Le Roi fut sensiblement touché de cette perte, qui lui étoit bien considérable au milieu d'une campagne et pendant le cours d'une guerre dont ce ministre sembloit seul avoir la clef.

Le Roi envoya aussitôt le ministre le Pelletier apposer le scellé sur le cabinet du défunt, conjointement avec son fils le marquis de Barbezieux; ensuite de quoi, ayant tenu conseil quel-

1. Gentilhomme de Picardie, frère du défunt marquis de Caumesnil, il avoit toute sa vie été attaché au prince de Condé, et l'avoit suivi partout; il avoit été son premier écuyer, et depuis mestre de camp du régiment du duc d'Enghien et brigadier de cavalerie; mais il avoit quitté le service, et il n'avoit plus alors d'attachement à la cour que par sa femme, qui étoit dame d'honneur de la duchesse d'Enghien.

2. Gentilhomme de Bretagne, qui avoit été auparavant attaché au marquis de Seignelay.

que temps avec ses trois ministres, Croissy, le Pelletier et Pontchartrain, il descendit dans son jardin pour prendre l'air un moment et pour se montrer au public [1], ce qu'il fit dans son parterre pendant une demi-heure. Le premier qui lui donna cette nouvelle fut le baron de Busca [2], lieutenant de ses gardes du corps; et ensuite Villacerf le vint trouver et se jeta à ses pieds, lui disant qu'il avoit tout perdu; mais, après que le Roi fut de retour de la promenade, le marquis de Barbezieux vint lui faire la révérence, fondant en larmes, et le Roi le traita avec beaucoup de bonté.

17 juillet. — Le 17, le Roi travailla avec le marquis de Barbezieux [3] pendant deux heures, commençant à lui donner des instructions pour faire sa charge, comme il avoit autrefois instruit son père le marquis de Louvois.

Le soir, on ouvrit le corps de ce ministre, et la famille, croyant bien faire, fit promettre aux médecins et chirurgiens que, s'ils remarquoient quelque trace de poison, ils ne le diroient à personne; tous gardèrent leur parole, mais d'Aquin, premier médecin, qui croyoit avec raison qu'aucune parole ne le pouvoit obliger à faire finesse à son maître d'une chose qui regardoit son service, alla aussitôt trouver le Roi et l'assura que le marquis de Louvois avoit été empoisonné de cette espèce de poison qui ne fait autre chose que flétrir le cœur et empêcher tout d'un coup la circulation du sang. Le Roi demanda ensuite d'où venoit qu'on avoit voulu lui en faire finesse, et la chose devint publique.

1. Par pure politique.
2. Il étoit originaire de Gascogne, mais son père s'étoit établi en Bolonnois, et, par cette raison, celui-ci s'étoit attaché au maréchal d'Aumont, qui en étoit gouverneur et capitaine des gardes du corps; lequel lui avoit donné une charge d'exempt, du temps que les capitaines des gardes disposoient des charges des officiers subalternes de leurs compagnies. Ensuite, ayant donné un coup d'épée à Talhouet, enseigne des gardes du corps, qui lui avoit donné un coup de son bâton de commandement, dans le palais Brion où le Roi jouoit chez la duchesse de la Vallière, sa première maîtresse, ayant été arrêté et s'étant sauvé, il passa en Hollande, où il se trouva aux deux batailles que l'amiral Ruyter donna contre les Anglois. Les États-Généraux, qui étoient alors liés d'intérêt avec la France, demandèrent sa grâce au Roi, qui la lui accorda, et lui rendit sa charge d'exempt, et puis, par ses services, il devint enseigne et lieutenant des gardes du corps, brigadier et maréchal de camp.
3. Les courtisans disoient que cela ne dureroit pas; mais il y en avoit qui assuroient que le Roi se feroit un point d'honneur de maintenir un jeune homme dont le père avoit eu tant de part à sa confiance.

Dès le même soir, le Roi donna la direction générale des postes au ministre le Pelletier, et il dépêcha un courrier pour aller porter ordre à Chamlay, maréchal des logis de l'armée, qui étoit en Allemagne, de venir incessamment le trouver à Versailles. Cela ne contribua pas peu à faire raisonner les courtisans, qui avoient déjà bien discouru sur la manière de la mort du marquis de Louvois et sur son empoisonnement. Ils étoient bien embarrassés à qui on donneroit la charge de secrétaire d'État de la guerre, ne croyant pas que le secrétaire d'État de Pontchartrain pût la faire avec les finances et la marine, ni que le Roi voulût la donner à Saint-Poüenge, duquel on croyoit que le marquis de Louvois lui-même avoit parlé au Roi peu favorablement. Quelques-uns disoient qu'on feroit faire cette charge à Chamlay, dont le marquis de Louvois avoit dit des merveilles au Roi; mais les autres, plus prudents, ne pouvoient s'imaginer qu'il passât tout d'un coup à une si grande fortune et croyoient plus vraisemblable que le marquis de Barbezieux feroit toujours le détail de la guerre, et que Chamlay auroit part aux affaires de confiance. Chacun raisonnoit de même sur les bâtiments, la charge de chancelier de l'Ordre, et les autres emplois qu'avoit eus le marquis de Louvois, et chacun en disposoit à sa fantaisie suivant son génie, ses intérêts, ou ses inclinations.

18 juillet. — Le 18, à quatre heures du matin, on porta le corps du marquis de Louvois à l'église de la paroisse de Versailles, d'où, quelque temps après, on le transporta à l'église des Invalides, où il avoit depuis longtemps témoigné qu'il vouloit être enterré.

Cependant le marquis de Barbezieux travailla assez longtemps le même jour avec le Roi, lequel étant allé à Marly pour quelques jours, il l'y suivit pour travailler sous ses ordres.

19 juillet. — Le 19, on eut nouvelle que le maréchal de Luxembourg avoit fait faire des ponts sur la Sambre, afin de la pouvoir passer si les ennemis la passoient, mais que le prince d'Orange étoit toujours dans son camp de Gembloux.

On apprit aussi que les Impériaux avoient effectivement un pont sur le Rhin, proche de Mulstadt, et que le maréchal de Lorge étoit campé à deux lieues d'eux.

On disoit encore que l'armée navale des ennemis étoit retournée à Torbay, et que le vaisseau du marquis d'Amfreville,

qui s'étoit blessé en sortant de Belle-Isle, s'étoit remis à la mer pour aller rejoindre la flotte du Roi.

Le même jour, on sut qu'un frotteur savoyard, qui avoit servi le marquis de Louvois, ayant demandé coup sur coup son congé mal à propos, s'étoit rendu suspect, et qu'on l'avoit arrêté comme coupable d'avoir donné le poison.

On apprit encore une nouvelle considérable, qui fut que le prince d'Orange, n'ayant pu empêcher que les couronnes du Nord ne fissent le commerce avec la France, il l'avoit consenti par un traité solennel qu'il avoit signé pour l'Angleterre [1] et pour la Hollande [2].

20 juillet. — Le 20, on sut que Catinat avoit changé la garnison de Casal, et que les régiments qui en étoient sortis s'étoient trouvés plus forts que ceux qui y étoient entrés; que les bataillons suisses qu'on en avoit tirés avoient déclaré qu'ils ne vouloient point servir contre le duc de Savoie, leur allié, et que, sur cette difficulté, on les avoit mis en garnison dans Villefranche.

21 juillet. — Le 21, les lettres d'Irlande portoient que les Anglois faisoient le siège d'Athlone; que leur attaque étoit en deçà de la rivière, comme elle avoit été la première fois qu'ils l'avoient assiégé et qu'ils en avoient levé le siège, mais que la rivière étoit guéable, et que le comte de Saint-Ruth marchoit au secours de la place par l'autre côté.

On sut, ce jour-là, que l'abbé de Brissac [3], étant à l'abbaye de Chelles, dont sa sœur étoit abbesse, y avait eu une grande attaque d'apoplexie, dont il étoit revenu, mais avec les incommodités que ce dangereux mal laisse ordinairement.

Il y avait longtemps qu'on faisoit divers raisonnements sur les démarches du prince d'Orange, et, comme on voyoit qu'il demeuroit si longtemps à Gembloux sans rien entreprendre, on disoit hautement qu'il avoit renoncé à son entreprise de Dinant, et qu'il songeoit à des choses moins périlleuses et plus profitables pour lui, c'est-à-dire à s'assurer des places du roi d'Espagne, comme il avoit déjà fait d'Anvers, en y mettant une garnison hol-

1. Comme roi.
2. Comme stathouder.
3. Frère du défunt duc de Brissac, et oncle du duc de Brissac d'alors et de la duchesse de Villeroy.

landoise, et de Namur, dont il avoit fait ôter le gouvernement au duc de Barbançon qui ne lui convenoit pas, faisant mettre à sa place un de ses parents les plus affidés. Mais on connut que ces raisonnements avoient peu de fondement, quand on apprit que le maréchal de Luxembourg, ayant eu, le 21, avis que les ennemis passoient la Sambre pour venir à Gerpinnes, il avoit pris sur-le-champ le parti de la passer aussi; qu'en faisant une marche très longue il étoit venu camper auprès de Valcourt, où son arrière-garde n'étoit arrivée qu'à la nuit et où il avoit couché en bataille; que, dès le point du jour, il en étoit parti pour venir occuper le poste de Florennes, où il comptoit sûrement de trouver le prince d'Orange, parce que Florennes étoit sur son chemin pour aller à Dinant; qu'en y arrivant, on avoit eu avis, de plusieurs endroits, que les ennemis avoient battu la générale [1] et l'assemblée, mais qu'à midi on avoit su qu'ils ne marchoient pas, ayant eu apparemment des avis certains que le maréchal de Luxembourg leur avoit coupé chemin, et, ayant par là fait échouer leur dessein sur Dinant, qu'ils n'y pouvoient plus marcher qu'en prêtant le flanc à l'armée françoise, et qu'on croyoit qu'ils repasseroient la Sambre dans peu de jours, n'y ayant pas assez de fourrage dans le pays pour faire subsister deux grosses armées; qu'il paroissoit dans celle de France une passion extraordinaire de donner une bataille, dont le succès ne lui paroissoit pas douteux, parce que les ennemis n'étoient pas plus forts, et qu'on les croyoit très inférieurs en valeur.

23 juillet. — Le 23, on apprit que le baron de Beauvais [2] avoit eu deux apoplexies en une heure de temps, dont il avoit été fort mal, mais que les soins de sa femme [3] l'avoient tiré de ce danger.

1. Le Roi étoit le premier qui avoit inventé cette batterie nommée la générale, qui servoit à avertir toute l'infanterie à se tenir prête à marcher; car autrefois l'infanterie françoise battoit le premier, qui étoit la même batterie que la marche, ensuite elle battoit l'assemblée et ensuite elle battoit la marche pour partir; mais, comme cela avoit fait plusieurs fois de la confusion, le Roi avoit fait inventer une nouvelle batterie, qu'il avoit nommée la générale, et les autres nations en avoient fait autant à son exemple.

2. Il étoit fils de la dame de Beauvais, première femme de chambre de la reine, mère du Roi; il avoit été maître d'hôtel du Roi, et étoit alors capitaine de la moitié de la varenne du Louvre.

3. Elle étoit fille d'un partisan nommé Berthelot, lequel étoit frère de celui qui avoit été secrétaire des commandements de madame la Dauphine.

Le même jour, le Roi donna à l'intendant des finances le Pelletier de Souzy [1] l'intendance générale des fortifications de mer et de terre, emploi dont il étoit infiniment capable, ayant, sous les ordres du marquis de Louvois, fait fortifier presque toutes les places des conquêtes du Roi.

On disoit aussi que Sa Majesté avoit aboli entièrement les droits dont le marquis de Louvois jouissoit sur les chevaux de louage; qu'elle avoit réuni les postes à son domaine, et qu'on lui offroit déjà un million neuf cent mille livres par an de la part dont jouissoit le marquis de Louvois.

24 juillet. — Le 24, Chamlay arriva à la cour, et il commença, dès le lendemain, à travailler sous le Roi aux affaires de la guerre avec le marquis de Barbezieux, auquel Sa Majesté conserva l'appartement de son père et de sa mère, donnant celui qu'il avoit occupé ci-devant à son beau-frère, le duc de la Roche-Guyon.

Le même jour, le chancelier de Boucherat fut fait garde des sceaux [2] de l'Ordre du Saint-Esprit, et, en même temps, on disoit que, huit jours après, il rendroit les sceaux au marquis de Barbezieux, qui seroit chancelier de l'Ordre; mais ce marquis ne vouloit pas en recevoir alors les compliments. Ce fut encore le même jour que le Roi nomma deux nouveaux ministres, qui furent le duc de Beauvilliers et le marquis de Pomponne, qui avoit ci-devant été ministre et secrétaire d'Etat; mais la joie du duc de Beauvilliers fut un peu troublée par l'accident qui arriva à la duchesse sa femme, laquelle, étant grosse de huit mois et descendant un degré, fit une chute qu'on crut d'abord fort dangereuse, mais qui néanmoins n'eut aucunes fâcheuses suites.

25 juillet. — Le 25, on eut nouvelle que le cardinal Pignatelli avoit été élevé au souverain pontificat; il étoit âgé de soixante-dix-sept ans, né sujet du roi d'Espagne, et étoit encore alors archevêque de Naples. Cependant on savoit qu'il n'avoit voulu prendre aucun domestique espagnol ni françois, à la ré-

1. Frère du ministre le Pelletier, qui avoit été longtemps intendant en Flandre.

2. On disoit que le Roi avoit trouvé cet expédient pour lui donner le cordon bleu, parce que la charge de chancelier de l'Ordre faisoit des preuves de noblesse, et qu'il n'étoit pas en état de les faire.

serve de l'abbé de Barrière, pour lequel le cardinal d'Estrées, en l'adorant [1], lui demanda une charge de camérier secret, qu'il lui accorda. Le cardinal de Forbin, qui savoit parfaitement ménager les occasions de faire sa cour et qui savoit que la marquise de Maintenon désiroit fortement de voir l'évêque de Chartres [2] en état de se faire sacrer, demanda aussi au Pape, en l'adorant, qu'il voulût bien accorder des bulles gratis à cet évêque, ce qu'il accorda facilement, et l'on sut que ce prélat se feroit sacrer à Saint-Cyr par l'archevêque de Paris, son métropolitain, assisté des évêques d'Orléans et de Meaux, ses suffragants comme lui.

On apprit aussi, le même jour, que le prince d'Orange étoit toujours campé à Gerpinnes, et le maréchal de Luxembourg à Florennes.

26 juillet. — Le 26, le Roi dit à Monseigneur qu'il vouloit dorénavant qu'il fût de tous ses conseils, et, ses deux ministres étant venus pour la première fois au conseil d'Etat, il commença par instruire Monseigneur, en bon père et en monarque très juste et très habile, de tous ses devoirs et de la manière dont il devoit entrer dans les affaires pour devenir un jour un grand roi, qui gouvernât ses peuples avec justice et avec piété, et qui fût plutôt le père que le maître de ses sujets. Il parla à Monseigneur avec tant de force et de tendresse que Monseigneur ne put s'empêcher de se jeter à ses genoux pour lui témoigner son respect et sa reconnaissance; ensuite le Roi, se tournant vers ses deux nouveaux ministres, leur fit le plan de toutes les affaires de l'Europe, leur dit toutes les raisons qu'il avoit eues d'agir comme il avoit fait jusqu'alors, leur apprit tous les intérêts des princes étrangers et toutes leurs liaisons, leur découvrit les desseins qu'il avoit pour l'avenir et les moyens qu'il avoit de les exécuter. Enfin, pendant plus d'une heure que son discours dura, il ne prit jamais une parole pour l'autre, et leur parla avec tant de force, d'éloquence et de justesse, qu'ils sortirent du conseil pénétrés de la beauté de son génie, qui n'avoit été cultivé par aucune science.

1. Quoique l'adoration ne soit due qu'à Dieu, on se sert néanmoins de ce terme de vénération à l'égard des papes la première fois qu'on va leur témoigner ses respects après leur exaltation.

2. Il se nommoit l'abbé des Marais, et étoit un homme d'une grande piété.

Le même jour, on apprit la mort de Barillon, conseiller d'Etat ordinaire, qui avoit été si longtemps ambassadeur en Angleterre et qui languissoit à Paris depuis plusieurs mois.

27 juillet. — Le 27, le chancelier de Boucherat prêta serment entre les mains du Roi de la charge de garde des sceaux de l'Ordre du Saint-Esprit, et lut lui-même la formule du serment sans se servir de lunettes, quoiqu'il eût plus de soixante-quinze ans.

Le même jour, on eut nouvelle que les Anglois avoient pris Athlone l'épée à la main, et que d'Usson, maréchal de camp, étant accouru au secours et voulant arrêter les fuyards, avoit été tellement foulé aux pieds qu'on ne savoit ce qui en arriveroit.

On apprit encore que du Guast[1], maréchal de camp, étoit mort en Languedoc, où il commandoit sous le comte de Broglia, et le Roi fit partir en diligence Arnolphini[2] pour aller prendre sa place.

On eut aussi nouvelle que les Impériaux étoient venus camper à Frankendal, et que le maréchal de Lorge avoit pris son poste à Offenbach.

Par les mêmes lettres, on sut que le général Caprara avoit renvoyé le jeune Villacerf, Sainte-Livière et Pelissier, et qu'il avoit écrit une lettre au maréchal de Lorge, par laquelle il lui mandoit qu'il lui renvoyoit ces trois prisonniers, puisqu'il témoignoit le souhaiter si fortement, mais qu'il le prioit qu'à l'avenir les François n'entreprissent plus de venir parler sous parole, ce qui étoit une chose inusitée dans les troupes de l'Empereur, et qu'il ne trouvât pas mauvais, s'ils y revenoient, qu'on usât contre eux des droits de la guerre.

Le même jour encore, le Roi ayant appris que, la nuit précédente, [le roi d'Angleterre][3] avoit été fort mal d'une grande colique, il alla à Saint-Germain lui rendre visite.

28 juillet. — Le 28, le Roi donna au secrétaire d'Etat de Pont-

1. C'étoit un vieux Gascon, qui avoit servi toute sa vie dans la cavalerie.

2. Son père étoit un écuyer italien qui avoit montré au Roi à monter à cheval. Pour lui, il étoit devenu maréchal de camp par ses longs services dans la cavalerie.

3. [Le nom a été omis par le copiste : il s'agit certainement du roi d'Angleterre, à qui, en effet, d'après Dangeau, le Roi rendit visite ce jour-là. — *E. Pontal*].

chartrain l'administration des haras [1], du balancier [2], des arts [3], des beaux esprits [4], des meubles [5] et des manufactures [6], tous emplois qui, depuis le ministère du secrétaire d'Etat Colbert, avoient été attachés à la charge de surintendant des bâtiments [7].

On sut, ce jour-là, que les vaisseaux du Roi qui étoient dans le port de Dunkerque en étoient sortis par un vent favorable, à la vue de ceux des ennemis, sans qu'ils osassent les attaquer. On disoit aussi que le prince d'Orange avoit défendu très sévèrement qu'on ne dît la messe dans son armée; entreprise bien hardie, puisqu'il avoit avec lui les troupes de plusieurs princes catholiques.

29 juillet. — Le 29, le Roi donna à Villacerf, qui étoit déjà inspecteur général des bâtiments, la charge de commis général des mêmes bâtiments, qui étoit proprement la même chose que celle de surintendant, hormis qu'elle n'étoit qu'en commission, quoiqu'il en dût prêter serment entre les mains du Roi et qu'il

1. Le Roi, par les conseils du contrôleur général Colbert, avoit établi bien ou mal en France une grande quantité de haras; son fils, le marquis de Seignelay, en avoit eu le soin après lui, et, par sa mort, cela tomba au contrôleur général de Pontchartrain.

2. C'est proprement de la monnoie.

3. Le même Colbert s'étoit attribué l'inspection sur les beaux-arts, comme la peinture, la sculpture, etc. Il en avoit établi des académies dont il s'étoit attribué la direction, et son fils l'avoit eue après lui.

4. Il avoit pareillement procuré des pensions à plusieurs savants et particulièrement en géométrie; il avoit, pour ces derniers, fait bâtir l'Observatoire, et il s'en étoit réservé l'inspection, qui avoit passé à son fils.

5. Le garde-meuble du Roi, dont le fond, dans toutes ses maisons lors de son avènement à la couronne, y compris les pierreries, ne montoit pas à quatre millions, avoit tellement augmenté par la grandeur du Roi, qu'on croyoit qu'il alloit alors à plus de cent millions; ainsi c'étoit un emploi particulier que celui des meubles. Le contrôleur général Colbert se l'étoit fait donner, et il étoit ensuite passé à son fils.

6. Le même Colbert s'étoit mis en tête de faire fabriquer en France toutes les marchandises qu'on tiroit des pays étrangers, croyant que, par ce moyen, la France se pourroit passer d'eux, et qu'ils ne se pourroient passer de la France, à cause de ses sels, de ses toiles, de ses blés, de ses vins et de ses eaux-de-vie; mais il s'étoit trompé lourdement, car les étrangers, voyant qu'on ne venoit plus prendre leurs marchandises, avoient établi des manufactures de toiles en divers endroits, avoient établi leur commerce de blé du côté de Dantzick, et avoient commencé à tirer leurs sels de Portugal; ainsi il avoit ruiné le royaume et diminué considérablement de ce côté-là les revenus du Roi.

7. Naturellement, cette charge ne devoit avoir soin que des bâtiments, des jardins et des meubles; mais Colbert, qui étoit tout-puissant dans son distrait, avoit engagé le Roi à y attacher toutes ces diverses fonctions.

en eût des provisions scellées du grand sceau, afin que ses ordonnances pussent être admises à la Chambre des comptes [1]. Le Roi donna à Mansart, son premier architecte, intendant des bâtiments en titre d'office, la commission d'inspecteur général des bâtiments que Villacerf avoit eue.

Le même soir, on vit arriver le comte de Soissons, lequel, sur le bruit d'une bataille, étant allé en diligence à l'armée du maréchal de Luxembourg, le Roi lui avoit envoyé ordre d'en revenir, ne voulant pas qu'il y servît de maréchal de camp [2], et encore moins de volontaire.

30 juillet. — Le 30, on sut que le marquis de Villars, maréchal de camp, allant joindre le maréchal de Luxembourg, suivant les ordres qu'il lui en avoit envoyés, le comte de Verteillac, gouverneur de Mons, lui avoit mandé qu'il savoit certainement que Castanaga marchoit pour forcer les lignes, et que, sur cette nouvelle, il s'y en étoit retourné en diligence, mais qu'on croyoit que ce n'avoit été qu'une feinte de Castanaga. Cependant il s'avança depuis jusqu'à Gavre, et l'on forma au marquis de Villars un corps de dix à onze mille hommes pour lui tenir tête.

On sut encore, ce jour-là, que le maréchal de Luxembourg avoit fait un grand fourrage entre lui et l'armée des ennemis; qu'on avoit cru que cela pourroit attirer quelque combat, mais que les ennemis n'avoient point paru, étant eux-mêmes au fourrage d'un autre côté.

31 juillet. — Le 31, il arriva un courrier d'Italie, qui apprit que, comme l'armée françoise avoit décampé et étoit en marche, le prince Eugène de Savoie, ayant passé le Pô à gué avec cinq cents chevaux choisis et un grand nombre d'officiers et de volontaires, étoit venu charger l'arrière-garde, où trois troupes de carabiniers marchoient les dernières, lesquelles ayant plié sous le grand nombre, le marquis de Créquy, maréchal de camp, qui

1. Comme toutes les dépenses que le Roi faisoit devoient naturellement être enregistrées à la Chambre des comptes et que cette Chambre ne pouvoit reconnoître les ordonnances d'un simple commissionnaire, le Roi avoit été obligé de donner des provisions à Villacerf comme à un officier en titre d'office.

2. Comme il l'étoit effectivement; mais, quoiqu'on le fût et même lieutenant général, on ne pouvoit pas en servir, à moins que le Roi ne donnât une lettre de service, et Sa Majesté ne permettoit pas à ses officiers généraux qui ne servoient pas en cette qualité de servir de volontaires.

y commandoit, avoit eu son cheval tué sous lui, et, après avoir eu bien de la peine à se dégager, s'étoit sauvé à pied, en regagnant une des dernières troupes de l'arrière-garde; que les ennemis, enflés de ce petit succès, s'étoient avancés hardiment, mais que le régiment de dragons du comte de Gramont, qui faisoit les dernières troupes de l'arrière-garde qui portassent des étendards, étoit venu charger le prince Eugène par le flanc, faisant d'abord la décharge de ses trois escadrons sur les ennemis; que les trois troupes de carabiniers, se voyant si bien soutenues, s'étoient ralliées et étoient retournées à la charge; que les ennemis n'avoient pu soutenir un si puissant effort; qu'ils s'étoient renversés, qu'on les avoit poussés et culbutés dans le Pô; que néanmoins il y avoit eu peu de gens tués en cette occasion, mais qu'on avoit fait quelques prisonniers de part et d'autre.

On apprit, le même jour, que la Taumelle, exempt des gardes du corps, étant allé en parti avec quarante maîtres, en avoit laissé trente dans une embuscade, et qu'avec les dix autres, étant tombé sur les fourrageurs des ennemis, il avoit fait dix-sept prisonniers et avoit ramené quantité de chevaux.

On sut aussi une assez plaisante action de quatre soldats du régiment royal de Roussillon qui étoient de l'armée du maréchal de Luxembourg. Comme ils s'étoient avancés sans armes au delà des gardes pour chercher des herbes, un petit parti des ennemis tomba sur eux et les prit; mais le partisan, qui vouloit faire quelque chose de mieux, étant demeuré dans son embuscade, jugea à propos de donner ces quatre soldats à quatre soldats de son parti pour les conduire au camp. Les quatre soldats prisonniers, voyant que ceux qui les conduisoient n'étoient pas plus forts qu'eux, se firent signe les uns aux autres, ou parlèrent entre eux un langage que ceux des ennemis n'entendoient pas, et, prenant bien leur temps, chacun d'eux se jeta sur son homme et le désarma, de manière que ceux qu'on menoit prisonniers, changeant tout d'un coup de destinée, firent les quatre soldats du prince d'Orange prisonniers et les amenèrent au maréchal de Luxembourg, chez lequel on reconnut que, de ces quatre, il y avoit un déserteur françois, qui n'avoit déserté que depuis deux ou trois jours, et qui fut châtié comme il le méritoit.

Ce fut aussi le même jour que le Roi donna la place de con-

seiller d'Etat ordinaire, qui vaquoit par la mort de Barillon, à Marillac, qui étoit conseiller d'Etat semestre, duquel il donna la place à Chauvelin [1], maître des requêtes, intendant en Picardie.

AOUT 1691

1er août. — Le premier jour du mois d'août, on apprit que la duchesse de Schönberg [2] étoit morte à Paris, au monastère des religieuses de la Madeleine, où elle s'étoit retirée depuis longtemps. Elle étoit de la maison d'Hautefort et avoit été dame d'atour de la reine, mère du Roi, étant encore fille; elle avoit été extrêmement belle, et le feu roi Louis XIII avoit eu de l'amour pour elle; mais elle avoit toujours été très vertueuse dans sa plus grande beauté, et, depuis que son mari, le maréchal duc de Schönberg, étoit mort, sa vie n'avoit été qu'un continuel tissu de vertus et de piété.

2 août. — Le 2, on eut nouvelle que le maréchal duc de Luxembourg avoit fait un grand fourrage du côté où les ennemis pouvoient le faire plus facilement, et que le marquis de Boufflers, qui étoit campé à Ginay-sous-Charlemont, en avoit fait autant dans la plaine de Saint-Gérard, où il avoit essayé de brûler ce qu'il ne pouvoit pas emporter, mais que cela n'avoit pas entièrement réussi, parce que les blés étoient encore trop verts.

On sut aussi que, comme le maréchal de Luxembourg avoit fort peu de fourrage dans le camp où il étoit, le Roi lui envoyoit un grand convoi d'avoine pour faire subsister sa cavalerie et ses équipages. On apprit encore que la Hoguette, maréchal de camp,

1. C'étoit un homme d'une famille de Paris, dont la mère étoit parente du défunt chancelier le Tellier, lequel, peu de temps avant qu'il mourût, avoit supplié le Roi d'accorder à celui-ci une place de conseiller d'Etat, et le Roi, qui le lui avoit promis, s'en souvint en cette occasion, quoiqu'il y eût longtemps que le chancelier fût mort.

2. Elle étoit aussi maréchale de France; mais on l'avoit toujours appelée la duchesse de Schönberg, pour la distinguer de la maréchale de Schönberg, qui avoit aussi le rang de duchesse, parce que le maréchal son mari ayant servi en Portugal, on lui avoit [donné] le titre de grand, qui a les mêmes honneurs en France que celui de duc. Celui-là étoit Allemand et s'en alla ensuite avec le prince d'Orange; mais l'autre étoit né François et s'appeloit en son nom de Halluyn.

avoit formé le siège de Montmélian, qui n'étoit auparavant que bloqué.

3-5 août. — Le 3, les nouvelles d'Allemagne portoient que le maréchal de Lorge devoit avoir passé le Rhin le 2, et, le 5, un courrier exprès apprit qu'il l'avoit effectivement passé, qu'il marchoit au pont des ennemis et qu'il y devoit arriver avant eux.

Le même jour, il couroit un bruit d'une grande bataille en Irlande, où l'on disoit y être péri beaucoup de monde de part et d'autre; mais on ne disoit point encore lequel des deux partis y avoit eu l'avantage.

6 août. — Le 6, on eut nouvelle que, les Anglois ayant fait une descente dans l'île de la Guadeloupe [1], d'Eragny [2], gouverneur de la Martinique et de toutes ces îles-là, étoit allé au secours, leur avoit donné combat et les avoit forcés de se retirer, laissant trois cent cinquante des leurs morts sur la place, leur canon et leurs mortiers, et ayant eu, outre cela, deux cent cinquante hommes blessés; et que d'Eragny, appréhendant qu'ils n'allassent de là attaquer la Martinique, y étoit retourné en diligence pour y arriver avant eux.

On apprit aussi que la duchesse de Savoie étoit accouchée d'une fille morte en retournant à Turin, et que Catinat marchoit avec son armée à la hauteur de cette place.

7 août. — Le 7, on disoit que les Anglois avoient gagné la bataille en Irlande, après avoir eu pendant trois heures un désavantage considérable, et que Saint-Ruth y avoit été tué.

8 août. — Le 8, cette nouvelle se confirma par des lettres positives qui assuroient que, si Saint-Ruth n'avoit pas été tué, les Irlandois auroient infailliblement gagné la bataille, et que le chevalier de Tessé y avoit été blessé de quatre ou cinq coups.

Le Roi donna ce jour-là au chevalier de Nogent, le plus ancien de ses aides de camp, le gouvernement de Sommières, en Languedoc, que Saint-Ruth avoit eu, et qui valoit huit ou dix mille livres de rente.

Le même jour, on apprit une chose qui surprit bien le public : ce fut que Fieubet, conseiller d'Etat ordinaire, une des meilleures

1. Ile sur les côtes de l'Amérique.

2. Il avoit été capitaine au régiment des gardes et y avoit servi avec beaucoup de réputation; mais le malheur de ses affaires l'avoit obligé à vendre sa compagnie.

têtes du Conseil, avoit demandé permission au Roi de se retirer à une petite maison qui joignoit le couvent des Camaldules de Grosbois, à six lieues de Paris, pour ne songer plus qu'aux affaires de son salut. Le Roi lui accorda cette permission, mais il déclara qu'il ne disposeroit que dans un an de sa place de conseiller d'Etat.

9 août. — Le 9, on apprit que le marquis de Boufflers, qui avoit trente-cinq escadrons et sept bataillons, étoit venu joindre l'armée du maréchal de Luxembourg, et que, le 7, ce général ayant eu avis que le prince d'Orange marchoit avec son armée, il avoit pris toute sa cavalerie pour voir s'il ne pourroit pas écorner son arrière-garde, mais que, l'ayant trouvée trop avancée, il étoit rentré dans son camp, où il avoit appris que le prince d'Orange campoit sa droite à Castillon et sa gauche à Fleurenchamp, ce qui lui avoit fait prendre la résolution de marcher le lendemain.

On sut, le même jour, qu'il y avoit beaucoup de maladies dans l'armée d'Italie; que le marquis de Thiange étoit fort malade à Pignerol; que le marquis de Pomponne avoit été aussi fort malade et se portoit mieux; que le marquis de Vins, maréchal de camp, avoit pensé mourir à Nice, d'où, se portant mieux, il s'étoit fait transporter en Dauphiné pour y faire tête aux Barbets, qui étoient entrés dans les montagnes.

10 août. — Le 10, on eut nouvelle de Rome que le Pape, pour faire voir que les immunités étoient abolies, avoit envoyé le *Barigel*[1] passer devant les palais de tous les ambassadeurs, et que le duc de Chaulnes avoit ordre de revenir.

On sut, le même jour, que le maréchal de Luxembourg avoit marché le 8, comme il l'avoit prémédité; qu'en marchant il avoit eu nouvelle que l'armée des ennemis paroissoit sur les hauteurs de Bossu, mais qu'étant arrivé de bonne heure à Cerfontaine, il avoit appris certainement que les ennemis n'avoient pas marché ce jour-là; que son camp était trop serré et trop incommode pour y pouvoir demeurer, et qu'il en changeroit ou bien qu'il tourneroit son campement d'une autre manière; qu'en marchant on avoit aperçu un parti de dix hommes des ennemis, dont on en avoit pris neuf et tué le commandant, qui étoit un

1. C'est le prévôt de Rome.

partisan de réputation ; que le comte de Lippe s'étoit emparé de Beaumont avec quelques troupes du prince d'Orange ; que l'infanterie du marquis de Boufflers avait été mise dans la ligne de celle du maréchal de Luxembourg, mais que, pour lui, il campoit avec sa cavalerie, à la tête de tout, fort près du gros de l'armée.

11 août. — Le 11, la princesse d'Espinoy commença à recevoir les compliments du mariage de son fils unique avec Mlle de Commercy [1], princesse de la maison de Lorraine, seconde fille du prince de Lillebonne.

On apprit, le même jour, que, le comte d'Estrées [2] ayant commencé de bombarber Alicante, sur la côte d'Espagne, ayant cinq vaisseaux et un détachement des galères du Roi, Papachino, vice-amiral d'Espagne, avoit paru avec seize vaisseaux de guerre ; que le comte d'Estrées, sans balancer, étoit allé à lui avec ses cinq vaisseaux, le vent étant trop frais pour que les galères pussent le suivre ; mais que Papachino, le voyant venir, s'étoit retiré ; qu'ensuite le comte étoit venu achever paisiblement sa bombarbe ; qu'ayant retiré ses galères de bombes, il avoit donné ordre aux galères de reprendre la route de France, leur donnant pour escorte trois de ses vaisseaux, et qu'ensuite il avoit fait l'arrière-garde de tout avec les deux qui lui restoient.

12 août. — Le 12, on sut que, le 9, le maréchal de Luxembourg étoit venu camper à Grandrieux, proche de Beaumont, où toute son armée étoit arrivée à deux heures après midi, malgré les effroyables défilés qu'elle avoit trouvés en son chemin ; que son camp étoit très commode, et qu'il y avoit des fourrages en quantité ; que cette marche avoit surpris et embarrassé les ennemis : qu'en arrivant au camp, il n'avoit paru aucunes de leurs troupes, quoiqu'ils en eussent dans Beaumont, mais qu'ils en avoient tiré deux coups de canon, apparemment pour avertir l'armée du prince d'Orange ; qu'en effet, deux heures après, il avoit paru tant de monde sur les hauteurs de Beaumont, à droite et à gauche, qu'on avoit cru que toute l'armée y étoit, et que le prince d'Orange y vouloit camper, ce qu'il auroit pu faire sans risque,

1. Une des plus belles personnes de son temps.
2. Fils aîné du maréchal d'Estrées, et reçu en survivance de sa charge de vice-amiral de Ponant ; néanmoins il ne l'exerçoit pas quand il étoit avec le comte de Tourville, parce que le Roi donnoit à ce dernier des ordres pour commander en chef son armée navale.

parce qu'il y avoit, entre Beaumont et le camp du maréchal de Luxembourg, un ruisseau et une ravine, qu'il n'étoit pas possible de passer devant une armée; que cependant il n'avoit point paru de tentes, et qu'on s'étoit regardé tout le soir sans rien faire, à la réserve de quelques escarmouches qu'il y avoit eues entre les gardes de l'armée françoise et quelques gens des ennemis qui s'étoient avancés.

Les mêmes lettres portoient qu'on avoit été fort alerte toute la nuit dans l'armée du maréchal de Luxembourg, et que, le lendemain au matin, on avoit vu que les ennemis avoient plus de monde sur la droite de Beaumont; qu'il y paroissoit même quelques tentes, et qu'ils avoient fait des passages sur le ruisseau et sur la ravine; que, sur les sept heures du matin, ils avoient commencé à mettre du canon sur leurs hauteurs, dont ils avoient tiré quelques coups, et qu'ils en avoient fait descendre quantité d'infanterie, laquelle s'étoit jetée dans les haies, avoit gagné le bord d'un ruisseau et y avoit occupé un petit village, en sorte que le maréchal de Luxembourg avoit été obligé de retirer quelques petites gardes d'infanterie qu'il avoit de ce côté-là; que ce général avoit, en même temps, fait venir du canon et en avoit fait faire deux ou trois batteries, dont les premiers coups avoient dissipé toute cette infanterie et l'avoient obligée de se retirer, de telle manière qu'il n'avoit plus paru personne sur les hauteurs de Beaumont; qu'on avoit jugé d'abord que les ennemis marchoient et qu'on avoit eu sur cela différents avis; mais qu'enfin on avoit su qu'ils étoient retournés camper à Ham-sur-Heure, où ils avoient été campés les trois jours précédents; qu'on avoit été longtemps sans savoir s'ils avoient abandonné Beaumont en se retirant; mais qu'enfin ils en avoieut tiré quelques coups de canon, qui n'avoient fait aucun mal, non plus que ceux qu'ils avoient tiré le matin; mais qu'on avoit su que le canon de l'armée françoise avoit tué un garde du prince d'Orange, fort près du lieu où il dînoit, et un colonel de ses troupes, qui étoit homme de réputation et dont on avoit vu le cheval mort sur la place.

On apprit encore, le même jour, que le Grand Seigneur étoit mort; que le Grand Vizir, étant retourné en diligence à Constantinople, avoit fait élever sur le trône le frère cadet du défunt, au préjudice des enfants de l'aîné, qu'on retenoit toujours prisonniers, et qu'on avoit fait mourir la veuve du dernier mort.

Le même jour, on sut que le marquis de la Chastre[1] avoit reçu un coup de mousquet à la jambe en attaquant une petite ville en Allemagne sous les ordres du duc de Villeroy; mais un de ses valets de chambre, qui en apporta la nouvelle, se trouva si mal instruit qu'on ne put jamais savoir de lui le nom de cette ville, ni aucun détail de ce qui s'y étoit passé.

13 août. — Le 13, le Roi déclara qu'il avoit donné la charge de chancelier de l'Ordre au marquis de Barbezieux; il en eut une très sensible joie, aussi bien que toute sa famille, et ils ne purent alors s'empêcher d'en recevoir les compliments, qu'on avoit eu raison de leur vouloir faire quelques jours auparavant.

15 août. — Le 15, qui étoit le jour de l'Assomption, le Roi fit ses dévotions et toucha les malades des écrouelles, à son ordinaire; l'après-dînée, il distribua les bénéfices vacants, mais il n'avoit rien de considérable à donner qu'une abbaye, qu'il donna à l'abbé de Tonnerre[2].

16 août. — Le 16, le Roi alla pour quelques jours à son château de Marly, et il y mena avec lui le maréchal de Bellefonds, qu'il n'y avoit jamais mené. Les courtisans ne furent pas longtemps sans le remarquer et sans dire que ce maréchal commençoit à rentrer dans les bonnes grâces du Roi; il y en avoit même qui assuroient qu'il avoit eu une assez longue audience de Sa Majesté, dans laquelle il s'étoit plaint, en termes un peu forts, des mauvais offices qu'il croyoit lui avoir été rendus par le défunt marquis de Louvois; mais ceux qui en parloient ne connoissoient pas la solide vertu du maréchal de Bellefonds, qui étoit incapable de rien dire qui pût être contraire à la charité, quand même il étoit forcé de parler pour ses intérêts.

17 août. — Le 17, on sut que le Roi alloit encore lever cinquante mille hommes[3]; et cela étoit fort à propos, car, l'Irlande étant prête de se voir réduite sous la puissance du prince d'Orange, il était presque certain que la meilleure partie des

1. Colonel d'un régiment d'infanterie, très bien fait et brave homme; il étoit neveu de la maréchale d'Humières.

2. Frère du comte de Tonnerre, premier gentilhomme de la chambre de Monsieur, et neveu de l'évêque de Noyon.

3. Cela ne se fit pas de cette manière; mais le Roi fit peu après des régiments nouveaux et quelques augmentations dans les vieux régiments d'infanterie.

troupes qu'il y avoit viendroit fondre en Flandre l'année prochaine, et l'on disoit même que dix mille hommes, qu'il avoit toujours tenus campés aux portes de Londres, y devoient passer incessamment.

Le bruit couroit aussi que cet usurpateur devoit bientôt repasser en Angleterre, mais ce bruit devoit être suspect, tant parce qu'il en faisoit souvent courir de semblables, qui se trouvoient faux, que parce qu'on ne voyoit pas de raisons qui le pussent obliger de retourner sitôt en Angleterre.

18 août. — Le 18, on disoit que le départ du Roi pour Fontainebleau, qu'on avoit toujours dit devoir être le 14 de septembre, avoit été remis au 28 du même mois.

19 août. — Le 19, on apprit que l'armée françoise étoit entrée dans le duché de Wurtemberg; qu'elle avoit pris Pfortzheim, dont on avoit fait la garnison prisonnière de guerre, laquelle s'étoit trouvée de quatre cents hommes et commandée par un comte de Fürstenberg, parent du cardinal du même nom.

On apprit encore que l'armée des ennemis avoit repassé le Rhin, ce qui étoit proprement l'effet de la résolution que le Roi avoit prise de faire passer cette grande rivière à son armée.

20 août. — Le 20, on fit, en l'église de l'hôtel royal des Invalides, un service solennel pour le défunt marquis de Louvois; la pompe n'en fut pas plus magnifique qu'elle devoit l'être, mais elle fut parfaitement bien entendue.

On disoit, ce jour-là, que le duc de Bavière étoit parti pour l'Italie, et même qu'il devoit y être arrivé; mais cette nouvelle étoit encore peu certaine.

On apprit aussi que Pertuis, gouverneur de Menin, étoit extrêmement malade, et qu'on commençoit à désespérer pour sa vie.

21 août. — Le 21, Chamlay partit en poste pour l'Italie, et ce départ précipité d'un homme de confiance fit bien raisonner les courtisans, dont les uns disoient qu'il alloit pour quelque négociation de paix avec le duc de Savoie, et les autres assuroient qu'il alloit seulement pour voir l'état des choses en Italie [1] et pour connoître parfaitement le pays, afin d'en rendre un compte exact au Roi, pour pouvoir ensuite former des entreprises avec plus de sûreté.

1. Ce dernier avis se trouva le plus juste.

On disoit, le même jour, que les Turcs avoient passé le Save avec cent mille hommes, et que le prince Louis de Bade marchoit à eux avec cinquante mille; mais que Tékéli assembloit un grand corps pour faire une puissante diversion dans la Transylvanie.

Le bruit couroit aussi que les Anglois avoient pris Galway en Irlande, et l'on croyoit alors qu'il pourroit y avoir une bataille en Piémont.

22 août. — Le 22, on sut que le comte de Guiscard, gouverneur de Dinant, avoit fait brûler les écluses de la Sambre, proche de Namur, et les amas de fourrage que les ennemis y avoient faits, avec douze bateaux qui en étoient chargés et qu'on avoit trouvés sur la rivière; que les ennemis avoient suivi le parti qui avoit exécuté cette entreprise, mais qu'il s'étoit retiré à Dinant sans aucune perte, et que Silly [1], colonel de dragons, s'étoit fort distingué en cette occasion.

Le même jour, il couroit une magnifique nouvelle pour le parti du roi d'Angleterre en Irlande. On disoit donc que O' Donnel [2], avec huit mille hommes de troupes réglées et quelques montagnards, étoit venu charger les Anglois qui étoient devant Galway, qu'ils avoient obligés de capituler; qu'il leur avoit tué deux mille cinq cents hommes sur la place et leur avoit pris leur bagage et leur canon. Comme cette nouvelle pouvoit être véritable, le Roi donna sur-le-champ des ordres pour envoyer aux Irlandois un secours d'armes et de munitions.

On sut encore, le même jour, que la flotte du Roi étoit revenue à la rade de Bertheaume, proche de Brest; mais on disoit qu'elle avoit ordre de se remettre bientôt à la mer.

23 août. — Le 23, on sut que le jeune Duquesne, capitaine d'un des vaisseaux du Roi, qui étoit allé à Siam pour la Compagnie des Indes orientales, en étoit arrivé, après avoir fait dans sa route deux prises qui valoient plus de cinquante mille écus; mais son voyage auroit été plus heureux si le capitaine d'un vaisseau hollandois, dont la charge valoit plus d'un million, et qu'il avoit attaqué, n'avoit pas mieux aimé se brûler lui-même

1. Gentilhomme de Champagne, qui avoit été longtemps exempt des gardes du corps dans la compagnie de Duras.

2. C'étoit un des plus grands seigneurs de ce pays-là; cette nouvelle se trouva entièrement fausse.

que se rendre. Il assuroit que les révolutions qu'on disoit être arrivées à Siam n'étoient que des chimères, et que le prince qui avoit fait mourir Constance et les princes du sang du défunt roi étoit toujours sur le trône.

24 août. — Le 24, le bruit couroit que le prince d'Orange avoit repassé la Sambre et que le maréchal de Luxembourg avoit fait un grand détachement pour aller occuper un poste avant qu'il y pût arriver.

25 août. — Le 25, on disoit qu'il n'y avoit pas d'apparence que le duc de Savoie osât donner bataille, parce qu'il n'avoit que vingt-neuf mille hommes et que l'armée de France étoit composée de trente-cinq mille.

On ajoutoit que le duc de Bavière n'étoit pas encore arrivé en Piémont, et qu'il étoit encore malade à Munich.

On sut aussi certainement, le même jour, que la nouvelle d'Irlande étoit absolument fausse, et que la garnison de Galway s'étoit rendue aux Anglois, malgré les remontrances de d'Usson, maréchal de camp, qui y commandoit et qui n'avoit pas voulu signer la capitulation.

On sut encore que le départ du Roi pour Fontainebleau étoit assuré pour le 12 de septembre, et que le duc de Noailles avoit pris en Catalogne le château de Baluert, et que, comme il vouloit le fortifier, les ennemis s'étoient avancés pour l'en empêcher, ce qui faisoit croire qu'il y pourroit avoir une bataille de ce côté-là.

Il couroit encore une nouvelle bien importante, qui étoit que les Turcs avoient fait la paix avec les Moscovites et une ligue contre la Pologne.

On disoit, le même jour, que le prince d'Orange n'avoit pas encore repassé la Sambre, mais qu'il étoit décampé et qu'on croyoit que c'étoit pour la repasser.

26 août. — Le 26, le Roi eut une assez violente colique, laquelle fut suivie d'un dévoiement qui l'obligea de garder le lit.

On apprit, dans le même temps, que, le 22, le prince d'Orange avoit fait sauter Beaumont, mais qu'il n'en avoit point brûlé les maisons, et même que les fortifications en étoient fort mal rasées; que, pendant que les mines jouoient, on avoit vu sur la hauteur sept ou huit escadrons qui y avoient resté assez longtemps, et qu'on avoit su depuis qu'il y en étoit venu jusqu'à soixante, et que le prince d'Orange y étoit en personne;

que, pendant tout ce matin que les ennemis faisoient sauter les mines, le maréchal de Luxembourg avoit eu divers avis qu'ils marchoient en divers endroits, et que, dans cette incertitude, il s'étoit contenté d'ordonner à son armée qu'elle se tînt toute prête à marcher; qu'il avoit sur-le-champ envoyé tous les vivandiers à Maubeuge et qu'il avoit détaché d'Auger, lieutenant général, avec la réserve, qui étoit composée de neuf escadrons de cavalerie et de trois régiments de dragons, pour aller prendre un poste sur la Sambre du côté de Jumon, pour y faciliter son passage sur cette rivière, qu'on croyoit que les ennemis vouloient passer.

Les mêmes lettres portoient que, le 23, ce général ayant su que les ennemis avoient marché dès la minuit, il s'étoit aussi mis en marche avec son armée à huit heures, et qu'ayant marché jusqu'à huit heures du soir, par une chaleur excessive, il étoit arrivé à Strée, où il avoit mis son quartier général à la droite de son campement, la gauche s'étendant vers la Sambre, droit à Thuin; que ce campement étoit tout proche de celui que les ennemis venoient de quitter, et que le pays étoit si stérile et si mangé de tous côtés que, pour peu qu'on y séjournât, il seroit impossible d'y subsister; qu'on ne savoit pas trop bien où étoit l'armée des ennemis, mais qu'on l'avoit vue camper dans son ancien camp de Gerpinnes, où elle s'étoit néanmoins postée d'une autre manière, ayant sa droite à Gerpinnes, au lieu qu'elle y avoit autrefois la gauche, et s'étendant ainsi bien davantage du côté de Dinant; qu'il y avoit des gens qui croyoient que les ennemis étoient dans la plaine de Saint-Gérard, qui s'appelle autrement Brogne, et qu'on croyoit même qu'ils marchoient droit à Dinant; mais que d'autres avoient bien de la peine à se le persuader, ne croyant pas qu'ils pussent être si avant ni occuper tant de terrain; qu'en cas qu'ils y fussent, ils pouvoient avoir trois desseins: ou de repasser la Sambre, dont ils étoient fort proche, ou de marcher à Dinant, ou de rester dans cette plaine pour y consommer tous les fourrages et vivre tout le plus longtemps qu'ils pourroient aux dépens de la France; que, dans cette incertitude, le maréchal de Luxembourg avoit donné ordre à son armée de se tenir toujours prête à marcher, et qu'il avoit mandé à d'Auger, lequel étoit campé à la Bussière, de faire des ponts sur la Sambre, afin de les trouver tout prêts s'il étoit obligé de la passer. Comme

peu de gens avoient le détail de ces nouvelles, et que le prince d'Orange avoit la tête tournée du côté de Dinant, il n'y eut presque personne qui ne fût persuadé qu'il alloit assiéger cette place, et le bruit s'en répandit de tous côtés.

27 août. — Le 27, le Roi eut un peu de fièvre ou plutôt de l'émotion causée par le mouvement des humeurs.

Ce jour-là, on eut nouvelle que le duc de Vendôme, qui avoit depuis longtemps une grande incommodité au derrière, s'étant fait visiter par Tribouleau, chirurgien du régiment des gardes, il lui avoit dit qu'il y remarquoit un abcès, qu'il falloit y donner un coup de bistouri, mais que dans huit jours il seroit quitte de cette incommodité; que le duc de Vendôme avoit sur-le-champ pris la résolution de se laisser faire cette incision, laquelle étant faite, Tribouleau avoit reconnu que le mal étoit beaucoup plus grand qu'il ne se l'étoit imaginé, et que, voyant qu'il y avoit nécessité pressante de faire tout d'un coup la grande opération, il l'avoit faite sans en avertir le prince, qui s'en portoit aussi bien qu'il le pouvoit après de semblables incisions, et qui avoit pris la résolution de se faire porter à Valenciennes, si l'armée venoit à décamper.

Ce fut encore le même jour que la duchesse de Beauvilliers accoucha à Versailles d'un garçon, qui fut le second qu'elle eut, après avoir eu neuf filles tout de suite.

On eut, ce jour-là, des nouvelles de l'armée du maréchal de Luxembourg, par lesquelles on apprit qu'il avoit eu, le 24, divers avis de la marche du prince d'Orange, dont la plupart étoient qu'il alloit assiéger Dinant; mais qu'enfin il avoit su que les ennemis étoient à l'abbaye du Moulin, à une lieue de cette place, dans le même endroit où étoit campé le marquis de Boufflers, avant qu'il vînt joindre le maréchal de Luxembourg; que cette démarche des ennemis faisoit douter de leurs desseins, parce que, s'ils avoient voulu assiéger Dinant, il n'auroit pas fallu qu'ils se fussent postés de cette manière, et que cela faisoit croire qu'ils le vouloient bombarder; que le marquis de Boufflers se séparoit du maréchal de Luxembourg; qu'il reprenoit ses cinq bataillons, qui avoient été incorporés dans l'infanterie de la grande armée, et qu'il devoit marcher du côté de Philippeville.

28 août. — Le 28, le Roi ne se ressentit plus d'aucune de ses incommodités, et sa santé se trouva parfaitement rétablie.

On sut, ce jour-là, que l'armée du prince d'Orange n'étoit point à l'abbaye du Moulin, et que ce qui avoit donné lieu à le croire étoit qu'on y avoit vu quatre ou cinq cents chevaux de ses troupes qui s'y étoient venues promener; mais que son armée étoit effectivement campée dans la plaine de Saint-Gérard, et que son quartier général étoit à l'abbaye de même nom; que, s'il ne vouloit que bombarder Dinant, il lui étoit facile de le faire, mais que, pour en faire le siège, on ne croyoit pas qu'il osât l'entreprendre, et qu'on commençoit à être persuadé que tout son dessein étoit de consommer les fourrages, pour repasser ensuite la Sambre et s'en retourner lui-même en Angleterre vers la fin du mois; et que le maréchal de Luxembourg avoit résolu de ne point sortir de son camp, malgré la disette de fourrage, que quand les ennemis feroient quelque mouvement.

29 août. — Le 29, on eut nouvelle que les Espagnols n'avoient osé venir attaquer le duc de Noailles, et qu'il continuoit de faire travailler tranquillement aux fortifications de Baluert.

30 août. — Le 30, on parloit beaucoup à la cour de certaines plaintes qu'on prétendoit que Catinat avoit faites au Roi contre le marquis de Créquy et le prince d'Elbeuf, maréchaux de camp, et contre le duc de la Ferté, brigadier d'infanterie, qui servoient sous ses ordres, et de la conduite desquels on disoit qu'il étoit peu satisfait [1]; mais ces bruits s'apaisèrent peu à peu, peut-être par les soins des amis de toutes les parties.

31 août. — Le 31, on eut nouvelle que le maréchal duc de Luxembourg étoit toujours campé à Strée, et le prince d'Orange à Saint-Gérard, ayant une garde à l'abbaye du Moulin. Comme le camp de Strée étoit tout proche du camp où le prince d'Orange avoit séjourné longtemps, on n'eut pas de peine à compter le nombre et la force de ses escadrons et de ses bataillons, et par là on connut que son armée n'étoit pas plus forte que l'armée de France. Cependant le maréchal de Luxembourg n'avoit point de fourrage où il étoit, et il avoit été obligé d'envoyer fourrager au delà de la Sambre, à six lieues de son camp, sur les terres de France, et même dans l'étendue des lignes qu'on y avoit faites pour les défendre de ce côté-là des courses des ennemis.

1. Parce qu'ils critiquoient sa conduite, et qu'aimant beaucoup leur plaisir, ils l'embarrassoient au lieu de le seconder.

On apprit encore le grand danger où avoient été exposées les troupes de Brandebourg commandées par Flemming, le jour que le maréchal de Luxembourg arriva à Strée; car le prince d'Orange, le jour qu'il alla camper à Saint-Gérard, ayant laissé Flemming à trois lieues de son armée, campé sur la Sambre avec dix-sept bataillons et dix-huit escadrons, et le maréchal de Luxembourg étant arrivé au camp de Strée à deux heures après midi, il auroit pu très facilement tomber sur les bras de Flemming, qui n'étoit qu'à deux lieues de lui, et tailler ses troupes en pièces; mais, ayant envoyé plusieurs partis à la guerre, ils lui rapportèrent tous unanimement que Flemming avoit repassé la Sambre, ce qui l'obligea à camper à Strée et lui fit ainsi manquer le plus beau coup du monde.

SEPTEMBRE 1691.

1er septembre. — Le premier de septembre, on sut que l'armée navale du Roi désarmoit tout entière, à la réserve de trente vaisseaux que le comte de Châteaurenaud alloit commander, et cela paroissoit désavantageux au comte de Tourville, pour la fortune duquel il avoit déjà couru des bruits assez fâcheux.

Le même jour, on commençoit à être fort en peine pour la Savoie, parce qu'on savoit que l'armée des ennemis avoit marché vers la val d'Aoste.

2 septembre. — Le 2, on apprit que le marquis de Villars étoit décampé de Dottignies, et qu'il étoit allé camper à Avelghem, proche de l'Escaut; mais on disoit qu'il en décamperoit bientôt pour aller camper à Harlebeke, sur la Lys.

On disoit encore que d'Avancé, fameux partisan de Dinant, étoit allé brûler auprès de Namur cent trente-neuf meules de fourrages, sans compter quarante autres qu'il avoit brûlées auparavant, et qu'étant poursuivi vivement par les ennemis, il s'étoit jeté à la nage dans la Meuse avec les cinquante grenadiers qu'il commandoit et s'étoit sauvé sans perdre aucun de ses hommes.

3 septembre. — Le 3, on eut des confirmations certaines de la paix que les Moscovites avoient faite avec les Turcs, et l'on

sut que ceux-ci leur donnoient l'Ukraine, la Podolie et la ville de Kaminieck, moyennant quoi les Moscovites devoient entrer en Pologne avec une armée de cinquante mille hommes.

4 septembre. — Le 4, on apprit que le chevalier Desmarets, grand prieur d'Aquitaine, étoit mort à Poitiers, âgé de près de quatre-vingts ans.

Il couroit alors un bruit touchant la paix du duc de Savoie avec la France, et certaines gens assuroient que le Pape se mêloit de ce traité et qu'il avoit envoyé tout exprès un homme de confiance au duc de Savoie.

Cependant il vint une nouvelle de grande conséquence, qui fut celle d'une victoire remportée sur les Turcs par le prince Louis de Bade, de laquelle on eut le lendemain la confirmation de tous côtés avec le détail faux ou véritable, qui fut que les Turcs y avoient perdu dix mille hommes, leur canon et leur bagage, et que les Impériaux y avoient perdu cinq mille hommes.

On eut, le même jour, des lettres de Catinat, par lesquelles il mandoit qu'on ne devoit avoir aucune inquiétude pour la Savoie, et que la Hoguette, maréchal de camp, avoit occupé tous les passages de la val d'Aoste, qui étoient les seuls par où on y pût entrer.

6 septembre. — Le 6, on sut que Sainctot, maître des cérémonies, avoit acheté la moitié de la charge de Bonneuil [1], introducteur des ambassadeurs, et que Desgranges, commis du secrétaire d'Etat de Pontchartrain, qui l'avoit été longtemps du marquis de Seignelay et de son père, avoit acheté la charge de Sainctot quarante-deux mille écus, et que le Roi lui avoit donné vingt-deux mille écus de retenue.

Le même jour, on apprit que, le 3, le maréchal de Luxembourg avoit eu des avis certains que le prince d'Orange devoit marcher le lendemain, et que ses gros équipages commençoient déjà à passer la Sambre; que, sur cette nouvelle, il avoit commencé aussi à faire défiler les siens et son artillerie pour l'aller passer sur les ponts qu'il avoit fait faire à la Bussière, et qu'il devoit

1. Son père avoit réuni en sa personne les deux charges d'introducteur des ambassadeurs, et avoit fait avoir la survivance à son fils, lequel, ayant d'ailleurs peu de bien, ne fit pas trop mal de vendre une de ces charges et d'en mettre le prix à couvert.

marcher le lendemain avec toute son armée pour l'aller aussi passer au même endroit et aller camper vers Senef; qu'on disoit toujours que le prince d'Orange s'en retournoit en Angleterre; que, cela étant, le duc de Chartres reviendroit bientôt à la cour, et que le duc de Vendôme, qui se portoit aussi bien qu'on le pouvoit souhaiter, s'étoit fait transporter à Valenciennes, d'où il devoit continuer sa route jusqu'à son château d'Anet; mais que le marquis d'Urfé avoit aussi quitté l'armée pour se faire faire la grande opération.

Ce fut encore ce jour-là que le duc de Gesvres, gouverneur de Paris, et le prévôt des marchands de Fourcy vinrent présenter au Roi le scrutin pour le choix des nouveaux échevins de la ville de Paris, et ce fut Crèvecœur [1], maître des requêtes, qui porta la parole avec beaucoup d'applaudissement.

7 septembre. — Le 7, on eut des nouvelles certaines que le prince d'Orange avoit repassé la Sambre, et l'on croyoit qu'il vouloit aller camper vers Nivelles; mais on sut que le maréchal de Luxembourg l'avoit prévenu et étoit venu camper tout d'une traite à Feluy, proche de Senef, et avoit ainsi rompu les desseins qu'il pouvoit avoir de l'empêcher d'aller vers Cambron et Brugelette; que cependant le bruit de l'armée du prince d'Orange étoit qu'il méditoit incessamment son retour en Angleterre, et qu'il promettoit à ses troupes de revenir avant le printemps pour empêcher le Roi de faire aucune entreprise.

On sut encore que le maréchal de Luxembourg avoit fait fournir à la ville de Nivelles huit mille sacs de grain, tant pour en profiter que pour les ôter au prince d'Orange; que, le 6, il étoit décampé de Feluy et étoit allé camper à Soignies; qu'il y devoit séjourner un jour et qu'ensuite il marcheroit vers Enghien, mais qu'on ne savoit pas où il s'arrêteroit, parce que cela dépendroit des mouvements que feroient les ennemis, qui avoient marché avec plus de diligence qu'on n'avoit cru, ne s'étant point arrêtés sur le bord de la Sambre, comme on s'étoit imaginé qu'ils le devoient faire, et qui avoient campé le 6 à Fleurus, dans le même camp qu'ils occupoient à la bataille.

1. Son père s'appeloit Mennevillette et étoit mort secrétaire des commandements de Monsieur, après avoir amassé de grands biens dans la charge de trésorier du clergé. Le fils venoit d'épouser la petite-fille du chancelier Boucherat.

8 septembre. — Le 8, on parloit beaucoup du mariage du marquis de Barbezieux avec Mlle d'Uzès, et de celui du comte de Crussol avec Mlle de Louvois; les démarches des deux familles rendoient cela fort croyable, mais il y avoit un obstacle à surmonter, qui étoit que Mlle d'Uzès étoit en quelque manière promise au marquis de Courtenvaux, frère du marquis de Barbezieux, lequel étoit amoureux d'elle depuis longtemps.

On disoit alors qu'il y avoit de grandes maladies dans les armées d'Italie et d'Allemagne, mais principalement dans la dernière; ce qui n'étoit pas si dangereux pour la France, parce que les ennemis pouvoient moins entreprendre de ce côté-là, et que leur armée n'y étoit pas en meilleure santé.

9 septembre. — Le 9, le Roi donna une pension de cinq mille livres au conseiller d'Etat de Harlay [1], gendre du chevalier de Boucherat.

Le même jour, Desgranges, qui venoit d'acheter de Sainctot [2] la charge de maître des cérémonies, tomba dans une apoplexie fâcheuse, pour laquelle on lui donna quatre fois de l'émétique et de laquelle il ne laissa pas de se tirer. Les médecins assuroient que ce n'étoit pas une véritable apoplexie; mais, après tous leurs beaux raisonnements, il est certain qu'il fut quinze ou seize heures sans connoissance, parlant à la vérité, mais sans savoir ce qu'il disoit, et sans entendre ceux qui lui parloient.

Le soir, Chamlay arriva d'Italie, et tout le monde commença de convenir qu'il n'y étoit allé que pour connoître la situation du pays.

Ce fut encore le même jour qu'on sut que le Roi avoit donné au procureur général du Grand Conseil Hennequin l'agrément de la charge du premier président du parlement de Rouen, en payant le brevet de retenue qui étoit dû à la famille du dernier mort [3].

Le même jour, on apprit que le prince d'Orange étoit venu

1. C'étoit celui-là même dont Crèvecœur avoit épousé la fille et qui avoit été longtemps intendant en Bourgogne.

2. Il étoit d'une bonne famille de Paris et avoit été toute sa vie lieutenant des cérémonies avec beaucoup de capacité dans sa charge.

3. Ce brevet de retenue étoit de cinquante mille écus, et c'étoit hasarder cette somme, car le Roi avoit résolu de ne plus donner de brevets de retenue sur les charges de premier président, ces sortes de brevets l'empêchant de choisir de bons sujets, parce que les plus capables n'avoient pas toujours de l'argent à donner.

camper au bois Seigneur Isaac; et, comme cette marche étoit assez grande, on jugea qu'il vouloit gagner les bords de la Dendre avant le maréchal de Luxembourg, lequel, selon les apparences, ne voulant pas le souffrir, il n'étoit pas absolument impossible qu'il n'arrivât quelque grosse affaire entre les deux armées, dans un temps où on ne songeoit plus qu'à les faire subsister et où l'on comptoit sur le départ du prince d'Orange.

10 septembre. — Le 10, le Roi donna au nonce du Pape une audience secrète dans son cabinet, et l'on sut que le duc de Vendôme étoit parti le jour précédent de Cambrai pour aller droit à son château d'Anet, et que sa plaie étoit en aussi bon état qu'on le pouvoit désirer.

On apprit, le même jour, que, le 8, le maréchal de Luxembourg étoit venu camper à une lieue par delà Enghien, et qu'après y avoit fait reposer son armée seulement pendant quelques heures, il l'avoit fait repartir la nuit pour venir camper à Ninove; qu'en partant de Soignies, il avoit eu nouvelle que les ennemis marchoient toujours, et que, pour faire plus de diligence, ils avoient renvoyé leur canon et leur gros bagage; que, sur cet avis, il n'avoit pas douté qu'ils ne voulussent occuper avant lui le poste de Ninove, ou tout au moins l'empêcher de le prendre; qu'il s'étoit attendu à donner un combat au passage de la Dendre, sachant qu'ils étoient fort près de lui, et que, la veille, une de leurs colonnes avoit marché à un quart de lieue d'une des colonnes de son armée, sans que les uns ni les autres s'en fussent aperçus; que, dans cet esprit, il avoit pris toutes les précautions que pouvoit prendre un grand général pour faire passer son armée avec une promptitude extraordinaire et pour être en état de combattre sans désavantage, s'il étoit attaqué en passant, mais que tout s'étoit passé fort tranquillement, et qu'on avoit su qu'ils s'étoient arrêtés à Hall, où ils étoient encore.

11 septembre. — Le 11, le maréchal de la Feuillade fut attaqué d'une fièvre assez forte à Paris, où il étoit allé pour prendre soin de sa santé, qui étoit depuis quelque temps assez languissante, et la duchesse d'Enghien fut aussi attaquée du même mal, peut-être pour avoir mangé du raisin par excès.

12 septembre. — Le 12, le Roi permit au président de Maupeou [1] de céder à son fils sa charge de président de la première

1. C'étoit l'ancien président de sa chambre, qui y servoit avec beaucoup

chambre des enquêtes du parlement de Paris, dans laquelle il servoit depuis de longues années avec approbation, et Sa Majesté créa tout exprès pour lui une nouvelle charge de conseiller d'honneur.

13 septembre. — Le 13, le Roi partit de Versailles pour venir à Fontainebleau, et il vint dîner à Frémont, où il trouva Monsieur, Madame et Mademoiselle qui l'attendoient; mais cette jeune princesse fut surprise d'une fièvre pour laquelle on fut prêt de la renvoyer à Saint-Cloud, ce qu'elle appréhendoit infiniment; cependant on jugea à propos de l'amener à Fontainebleau, où elle arriva peu de temps après le Roi, et elle n'entendit plus parler de la fièvre.

On apprit, ce jour-là, que le landgrave de Hesse et le général Tzerclaës[1] avoient passé la Meuse avec un corps de vingt mille hommes, et l'on appréhendoit que cela n'embarrassât le marquis de Boufflers, qui n'avoit alors que fort peu de troupes.

On sut, le même jour, par un courrier de Catalogne, que les ennemis, sur un simple bruit de la marche du duc de Noailles, qui n'avoit pourtant pas encore décampé, avoient levé le siège de devant le Prats-de-Mollo, où ils avoient fait venir leur canon.

14 septembre. — Le 14, on sut que le maréchal de la Feuillade étoit plus mal, et que sa fièvre étoit continue avec des redoublements de double tierce.

Les nouvelles d'Italie portoient que le duc de Savoie marchoit droit à l'armée de France.

Le soir, un courrier de Flandre apprit que le prince d'Orange étoit venu camper à Cambron, et que le maréchal de Luxembourg, en ayant eu avis, étoit venu camper à Lessines.

15 septembre. — Le 15, on eut nouvelle de Rome que le Pape, ayant fait un faux pas, étoit tombé en arrière, et cette chute paroissoit bien dangereuse pour un homme de son âge. On savoit que ce pontife avoit eu une extrême douleur de ce que les protestants, qui étoient venus au secours du duc de Savoie,

d'intégrité depuis fort longtemps, et cinq de ses frères étoient morts à la guerre dans le service du Roi.

1. [*Tzerclaës* (écrit *Cerclas* dans le manuscrit), prince et comte de Tilly, neveu du célèbre général de ce nom qui s'était illustré durant la guerre de Trente ans. — *E. Pontal*.]

faisoient publiquement en Italie l'exercice de leur religion, et de ce que les évêques des terres de la domination d'Espagne et du duc de Savoie avoient eu la lâcheté de ne s'y pas opposer.

On sut encore, le même jour, que le marquis de Villars avoit passé l'Escaut avec la meilleure partie de sa cavalerie, et qu'il étoit venu camper à Renaix, entre Lessines et l'Escaut, pour faciliter les convois de la grande armée.

17 septembre. — Le 17, on eut nouvelle que le prince d'Orange, étant décampé, avoit mis sa droite à Ath et sa gauche à Ligne, et que, comme il étoit difficile que les deux armées pussent faire aucun mouvement sans qu'il y eût un combat, le marquis de Villars avoit mandé à Boisseleau, brigadier, qui commandoit aux lignes, de le venir joindre avec quatre bataillons.

Le commencement de la marche du prince d'Orange n'avoit pas donné peu d'inquiétude au maréchal de Luxembourg ; car, comme il étoit fort près de lui, il avoit cru, lorsqu'il avoit passé la Dendre sous Ath, qu'il venoit pour lui donner bataille, ce qui étoit d'autant plus faisable qu'il n'y avoit entre eux qu'un fort petit ruisseau, qui étoit guéable presque partout ; c'est pourquoi il se tint en bataille tout le jour, et la nuit ne fut pas plus tranquille, car le maréchal de Luxembourg appréhendoit toujours que les ennemis ne marchassent toute la nuit pour s'emparer du poste de Renaix et rompre le col au marquis de Villars, qui y étoit campé, avant qu'on pût arriver à son secours ; mais heureusement les ennemis étoient assez las pour souhaiter de se reposer, et ils le firent en effet en s'établissant dans leur camp.

Le même jour, on sut que le cardinal de Fürstenberg, qui étoit depuis quelque temps malade à Paris, se trouvoit alors dans un plus grand danger, et que le marquis de Dangeau et sa femme, qui étoit nièce du cardinal, étoient demeurés auprès de lui.

18 septembre. — Le 18, on sut que le marquis de Villars avoit encore fait venir à son camp le comte de Montsoreau [1], avec quatre bataillons et six escadrons, qui étoit le reste des troupes qui avoient campé aux lignes ; mais qu'il les avoit renvoyées à leur camp peu d'heures après qu'elles étoient arrivées au sien, les chargeant d'escorter cinq pièces de canon de vingt-quatre, trente pontons, six ou sept cents caissons, et tous les gros équi-

1. Fils aîné du marquis de Sourches, grand prévôt de France.

pages de la grande armée que le maréchal de Luxembourg envoyoit de l'autre côté de l'Escaut.

Ce jour-là, le bruit couroit que la jeune reine d'Espagne étoit morte; mais cette nouvelle n'étoit pas si assurée que celle de la mort du duc de Tyrconnel, qui étoit mort subitement à Limerick, non sans un grand soupçon qu'il eût été empoisonné.

Il couroit encore un bruit, le même jour, qui n'avoit guère d'apparence de vérité, qui étoit qu'une ville d'Irlande ayant capitulé, les Irlandois et les Anglois de l'armée du prince d'Orange avoient disputé chaudement sur les droits que les uns et les autres prétendoient avoir d'y entrer les premiers, et que, pendant cette querelle, la moitié des Irlandois s'étoit révoltée, étoit entrée dans la place et s'étoit déclarée pour le roi Jacques.

19 septembre. — Le 19 au matin, on apprit que le maréchal duc de la Feuillade, ayant pris depuis vingt-quatre heures du quinquina qui lui avoit fait cesser sa fièvre, et demandant à manger un poulet, s'étoit tout d'un coup trouvé plus mal et étoit mort sans avoir eu le temps de se confesser. Plusieurs personnes considérables de la cour demandèrent sa charge de colonel du régiment des gardes françoises, et entre autres le duc d'Uzès et le comte de Lauzun; mais le Roi, donnant à son coucher l'ordre aux officiers du régiment, leur dit qu'il vouloit pendant trois mois faire le colonel, et leur ordonna de lui rendre tous les jours compte du détail.

20 septembre. — Le 20, on sut que le maréchal de Luxembourg étoit allé camper à Renaix, au même endroit où étoit campé le marquis de Villars, et que ce maréchal de camp s'étoit avancé, avec le corps qu'il commandoit, tout à fait sur la droite de l'armée. Ce général avoit fait cette démarche sur l'avis qu'il avoit eu que le comte de Waldeck, qui commandoit l'armée ennemie en l'absence du prince d'Orange, qui étoit parti le jour d'auparavant pour s'en retourner en Hollande, étoit venu camper à Leuze.

On sut encore que, le lendemain, le maréchal de Luxembourg, laissant derrière une partie de son armée, avoit marché avec les troupes de la maison du Roi, l'aile droite de ses deux lignes, le corps de réserve et les troupes du marquis de Villars, et s'étoit avancé vers le mont de Trinité, qui est fort proche de Tournay, pour observer les ennemis et chercher un poste d'où il pût les

attaquer à Leuze, s'ils y demeuroient; qu'il avoit choisi son camp à l'abbaye du Saussoy, et qu'il étoit résolu de faire venir le lendemain toute son armée pour aller attaquer les ennemis, s'il apprenoit qu'ils ne fissent point de mouvement.

Cette nouvelle réveilla beaucoup les esprits des courtisans; mais, le même soir, on vit arriver à Fontainebleau le duc de Montmorency, qui apportoit au Roi la nouvelle d'un grand combat de cavalerie, dans lequel le maréchal son père avoit eu un avantage considérable sur les ennemis. On sut donc que ce général ayant eu nouvelle, le 19 au matin, que l'armée des ennemis décampoit de Leuze, il étoit monté à cheval, avec vingt-six escadrons de la maison du Roi, de la gendarmerie, de la cavalerie légère et des dragons, pour observer leur marche et essayer d'en profiter; qu'il avoit détaché devant lui Marsilly, enseigne des gardes du corps, avec trois cents maîtres, pour essayer d'amuser les ennemis, le suivant d'assez prêt pour le pouvoir soutenir; que, peu de temps après, Marsilly l'avoit envoyé avertir qu'il voyoit vingt escadrons des ennemis qui marchoient séparés par un ruisseau du gros de leur armée, et qu'il croyoit qu'il seroit facile de les battre; que le maréchal de Luxembourg, étant venu voir lui-même l'état des choses, avoit jugé que cela étoit faisable et sur-le-champ avoit envoyé ordre à ses vingt-six escadrons d'avancer en diligence; que cependant les ennemis avoient fait repasser le ruisseau à vingt autres escadrons et puis à trente-deux autres; mais que cela n'avoit pas empêché qu'on ne les eût chargés, qu'on ne les eût battus et qu'on ne leur eût pris trente-trois étendards, que le prince de Turenne devoit apporter le lendemain; que cette victoire n'avoit pas été sans beaucoup de perte du côté de la France; que Neuchelles [1], lieutenant des gardes du corps et maréchal de camp commandant la maison du Roi, y avoit été tué, aussi bien que la Troche [2], brigadier de cavalerie et lieutenant des gardes du corps, le comte de Toiras, brigadier et capitaine lieutenant des chevau-légers de Monseigneur, et Riotor [3], capitaine lieutenant

1. Gentilhomme de Champagne, qui avoit été tiré de la cavalerie par son mérite pour être enseigne des gardes du corps, où il étoit devenu lieutenant et maréchal de camp.

2. Gentilhomme d'Anjou, qui avoit toujours servi dans les gardes du corps.

3. Gentilhomme de Gascogne, qui avoit été nourri page du défunt duc

des grenadiers du Roi à cheval; que d'Auger [1], lieutenant général, et le marquis de Montpipeau [2], enseigne des gardes du corps, étoient perdus, aussi bien que le jeune Busca [3], exempt des gardes du corps; que le comte de la Motte [4], brigadier et sous-lieutenant des chevau-légers, étoit blessé, aussi bien que le marquis de Rothelin [5], enseigne des gendarmes de la garde du Roi, Marsilly, enseigne de ses gardes, le comte de Lanson [6] et le chevalier de la Chaise [7], exempts, le chevalier de la Vallière [8], aide de camp du duc de Choiseul, et quantité d'autres; que les ennemis avoient laissé douze cents de leurs morts sur la place et deux cents prisonniers, entre lesquels il y avoit un brigadier et deux colonels.

Le même jour, on eut encore des nouvelles d'Irlande, qui portoient que le siège de Limerick étoit effectivement formé.

On apprit aussi que Mme le Pelletier de Souzy [9] étoit morte à Paris après fort peu de jours de maladie.

21 septembre. — Le 21, le Roi donna le gouvernement de Sainte-Menehould au jeune Neuchelles, exempt de ses gardes du corps, qui venoit d'être blessé à la dernière occasion et d'y perdre son père, qui étoit revêtu du même gouvernement.

22 septembre. — Le 22, le prince de Turenne arriva à Fontainebleau, avec les étendards qu'on avoit pris sur les ennemis,

de Liancourt. Il avoit ensuite été capitaine de grenadiers dans le régiment du Roi, et, s'y étant distingué par sa valeur en mille occasions, le Roi l'en avoit tiré par distinction pour le faire capitaine lieutenant de sa compagnie de grenadiers à cheval qu'il venoit de créer.

1. Il étoit de Champagne et avoit servi toute sa vie dans la cavalerie avec une réputation extraordinaire.

2. Gentilhomme d'Orléanois, de la maison de Rochechouart.

3. Fils aîné de Busca, lieutenant des gardes du corps.

4. Gentilhomme de Picardie, neveu du défunt maréchal de la Motte-Houdancourt.

5. Il venoit du côté gauche des ducs de Longueville, lesquels, quoiqu'ils ne vinssent que d'un bâtard d'un prince du sang, qui se nommoit le comte de Dunois, avoient tenu néanmoins toujours un si grand rang en France que leurs bâtards passoient pour gentilshommes.

6. Gentilhomme de Champagne, dont le père étoit lieutenant général et lieutenant des gardes du corps.

7. Propre neveu du comte de la Chaise, capitaine des gardes de la porte du Roi, et du P. de la Chaise, confesseur de Sa Majesté.

8. Frère du marquis de la Vallière, gouverneur de Bourbonnois, et de la duchesse de Choiseul.

9. Femme de l'intendant des finances, qui étoit fille d'un homme d'affaires.

et l'on apprit par lui qu'il y avoit eu encore quantité d'autres officiers tués et blessés.

Le même jour, le Roi donna au marquis de la Salle, maître de sa garde-robe, le justaucorps à brevet qu'avoit eu le maréchal de la Feuillade.

L'après-dînée, le Roi, suivi de Monseigneur, de Monsieur, de Madame et de tous les princes et princesses, alla jusqu'au bout de la forêt au-devant du roi et de la reine d'Angleterre, qui furent reçus à leur arrivée par toutes les dames de la cour, qui les attendoient dans l'appartement de la défunte reine, mère du Roi, où ils devoient loger, comme l'année précédente.

23 septembre. — Le 23, la marquise d'O fut en grand danger par une fausse couche, dont elle sentit longtemps les incommodités.

On eut nouvelle, ce jour-là, que le marquis de Boufflers avoit battu six escadrons des ennemis, qui marchoient un peu trop éloignés de l'arrière-garde de l'armée que commandoit le landgrave de Hesse.

Ce fut encore le même jour que Touchart, courrier du cabinet, apporta au Roi une ample relation du combat de Leuze, autrement de la Catoire [1], et des listes fidèles des morts et des blessés; il y eut aussi plusieurs particuliers qui eurent de leur côté des listes et des relations envoyées par leurs amis, et dont nous mettrons ici une copie [2].

24 septembre. — Le 24, on eut nouvelle que le duc de Savoie étoit campé à Staffarde, où il devoit sans doute avoir bien mal au cœur en voyant les pitoyables restes de sa défaite, et que Catinat étoit campé à une lieue et demie de lui, le Pô entre deux.

25 septembre. — Le 25, on sut que le Roi avoit fait mettre en prison à Brest le comte de Saint-Pierre [3] et le marquis des Adrets [4], capitaines de vaisseau, pour n'avoir pas obéi à l'ordre

1. A cause du ruisseau de la Catoire, sur le bord duquel se donna ce combat.
2. [Nous avons reproduit cette relation et les listes qui l'accompagnent à l'appendice. V. append. B. N° IX. — *E. Pontal.*]
3. Gentilhomme de Normandie, très ancien officier et très bon homme de mer.
4. Gentilhomme de Dauphiné. Ces deux capitaines demeurèrent longtemps aux arrêts, et la colère du Roi contre eux ne s'apaisa point.

qu'il avoit donné que tous les officiers de la marine allassent chez un ingénieur nommé Regnauld pour apprendre certaines choses nécessaires à la navigation, pour en avoir même, à ce qu'on disoit, détourné tous les autres, et pour avoir écrit au Roi une lettre dont le style ne lui avoit pas été agréable.

26 septembre. — Le 26, on apprit que le marquis de Florensac, brigadier des armées du Roi et menin de Monseigneur, étoit fort malade à Strasbourg, et Chamlay partit en poste pour la Flandre, apparemment pour l'établissement des quartiers d'hiver.

27 septembre. — Le 27, on eut des nouvelles certaines que le jeune Busca, qu'on croyoit mort, étoit prisonnier à Ath.

On apprit, le même jour, que la Barroire, président de la cinquième chambre des enquêtes du parlement de Paris, étant mort, avoit par son testament donné tout son bien à un conseiller de la même chambre, et qu'il avoit fait aussi un présent de trois mille louis d'or au premier président de Harlay; mais que ce grand magistrat, ayant écouté Sevin qui lui en avoit apporté la nouvelle, lui avoit répondu avec son flegme ordinaire : « *Monsieur, je n'étois pas assez des amis de M. le président de la Barroire pour qu'il me fît un si gros présent; c'est pourquoi je ne doute pas qu'il ne m'ait considéré comme le premier administrateur des hôpitaux de Paris, et qu'en me donnant cette somme il n'ait eu dessein que je la leur distribuasse; ainsi, monsieur, je veux agir suivant ses intentions, et je donne ces trois mille pistoles à l'hôpital général, à l'Hôtel-Dieu et aux Incurables, pour la partager entre eux également.* »

On sut encore, le même jour, que la marquise de Villequier étoit accouchée heureusement d'un garçon.

28 septembre. — Le 28, le duc de Chartres arriva à la cour, et le Roi, qui l'aimoit fort, le reçut avec beaucoup de marques d'estime et de tendresse.

29 septembre. — Le 29, on apprit la mort du vieil abbé de Villarceaux, dont le frère aîné étoit mort quelques mois auparavant.

On sut aussi que la Briffe, procureur général du parlement de Paris, avoit épousé Mlle de Barillon, fille du conseiller d'Etat qui étoit mort depuis peu.

On disoit encore que quatre vaisseaux de guerre anglois

avoient péri dans la Manche, et qu'il y en avoit quinze autres dont on n'avoit aucunes nouvelles.

Ce fut dans le même temps qu'on apprit que le marquis de Blanchefort [1] avoit la petite vérole en Italie, maladie très fâcheuse pour ce jeune seigneur, qui étoit très agréable de sa personne.

30 septembre. — Le 30, on sut que le marquis de Saint-Valery [2] étoit mort de maladie en Piémont, et l'on vit paroître à la cour le chevalier de Bouillon, qui avoit fini son exil par une campagne sur l'armée navale.

OCTOBRE 1691.

1er octobre. — Le 1er jour d'octobre, il couroit un bruit peu vraisemblable, qui étoit que la garnison de Limerick, ayant fait une sortie, avoit tué cinq mille Anglois sur la place. Mais celui de la mort du marquis de Raray [3] se trouva plus véritable.

2 octobre. — Le 2, on eut des nouvelles certaines que quatorze vaisseaux de guerre anglois avoient échoué à leurs côtes, dont il y en avoit eu cinq qui avoient perdu tous leurs équipages.

On disoit, le même jour, que les gouverneurs d'Ath et de Namur avoient refusé de recevoir dans leurs places des garnisons hollandoises, et que la jeune reine d'Espagne, qu'on avoit crue morte, étoit guérie, mais que la reine, sa belle-mère, étoit morte [4].

On sut alors que Charuel, intendant de Lorraine, des Trois-Evêchés et de Luxembourg, étoit mort, et que le Roi avoit séparé son intendance en deux parts, dont il avoit donné les Trois-Evêchés à de Sève [5], premier président de Metz, et le reste à Vau-

1. Frère cadet du marquis de Créquy, fils du défunt maréchal de Créquy.
2. Fils aîné du défunt marquis de Gamaches, chevalier des Ordres du Roi. Il étoit brigadier de cavalerie.
3. Gentilhomme de Picardie d'auprès de Compiègne, qui commandoit un des équipages du Roi pour le cerf, lequel le Roi cassa après sa mort.
4. Cette nouvelle se trouva également fausse.
5. Il étoit fils du vieux de Sève, conseiller du conseil royal de finances, et il avoit été longtemps intendant de la généralité de Bordeaux auparavant que d'être premier président de Metz.

bourg [1], maître des requêtes, qui étoit intendant en Auvergne, envoyant pour intendant dans cette dernière province Maupeou d'Ableiges [2], qui étoit aussi maître des requêtes.

4 octobre. — Le 4, on sut que le duc de Savoie et le duc de Bavière avoient mis le siège devant Carmagnole, et, comme cette place étoit très mal fortifiée, on ne douta pas qu'ils ne la prissent en fort peu de jours, malgré la valeur du marquis du Plessis-Bellière [3], qui y commandoit.

Le même jour, on assuroit que Caprara et Dunnewald, deux des principaux officiers généraux de l'Empereur, étoient morts de maladie [4].

5 octobre. — Le 5, on disoit aussi que le duc de Saxe étoit mort de la même manière.

Ce fut ce jour-là que le Roi donna au marquis de Montesson [5], enseigne de ses gardes dans la compagnie de Luxembourg, la lieutenance qui vaquoit par la mort de Neuchelles, et celle qui vaquoit par la mort de la Troche dans la compagnie de Lorge à Romery, qui y étoit enseigne, et qu'il donna à Taste, aide-major de ses gardes, un brevet de lieutenant, donnant en même temps l'enseigne qu'avoit Montesson au chevalier de Lucé, exempt aide-major de la même compagnie [6].

Le Roi donna aussi à Villemur [7], capitaine de grenadiers dans son régiment d'infanterie, la charge de capitaine lieutenant de ses grenadiers à cheval, que son frère Riotor venoit de perdre avec la vie.

6 octobre. — Le 6, on disoit que le siège de Limerick étoit changé en blocus, et il y avoit des gens qui croyoient la même chose de celui de Carmagnole; mais ces deux nouvelles ne paroissoient avoir guère de fondement. Il étoit certain que qua-

1. Frère de Desmarets, ci-devant intendant des finances sous le ministère du contrôleur général Colbert, leur oncle, dont ils avoient été l'un et l'autre commis.

2. De la même famille des Maupeou de Paris.

3. Gentilhomme de Bretagne, dont le père étoit lieutenant général des armées du Roi et dont le maréchal de Créquy avoit épousé la sœur.

4. Nouvelle entièrement fausse.

5. Gentilhomme du Maine dont le père étoit aussi lieutenant général.

6. Ce fut le maréchal de Luxembourg qui par faveur lui fit donner cette enseigne, car, quoiqu'il fût brave homme, il n'étoit pas l'ancien.

7. C'étoit un gentilhomme de Languedoc, fort aimé et fort estimé dans le régiment du Roi.

torze bataillons avoient joint l'armée de Catinat; cependant il n'y avoit guère d'apparence qu'il pût secourir Carmagnole.

7 octobre. — Le 7, Chamlay revint de Flandre, et l'on apprit que l'armée alloit se séparer.

Ce jour-là, le Roi donna le gouvernement de Mézières à Vignaux, brigadier de ses armées et lieutenant de ses gardes du corps, et celui de Pecquais à Vandeuil[1], qui avoit le même grade et la même charge.

8-9 octobre. — Le 8, on eut des nouvelles certaines que le siège de Carmagnole étoit formé, et, le 9, on disoit que les ennemis avoient ouvert la tranchée et qu'ils y avoient fait une perte considérable.

10 octobre. — Le 10, on sut que le Roi avoit donné le régiment de Saint-Valery à un vieux lieutenant-colonel de cavalerie nommé Sainte-Livière.

On apprit aussi que le marquis de la Trousse, chevalier des Ordres du Roi, lieutenant général de ses armées et gouverneur d'Ypres, étoit mort à Paris, après une maladie de deux ans.

11 octobre. — Le 11, il arriva à la cour une aventure qui donna aux courtisans une ample matière de discourir. Le comte de la Vauguyon, ci-devant ambassadeur en Espagne, chevalier de l'Ordre et conseiller d'Etat, fit tirer l'épée au prince de Courtenay et choisit pour ce combat un champ de bataille fort extraordinaire, qui fut un petit passage par lequel on alloit à l'appartement du comte d'Armagnac, grand écuyer de France, et qui touche au salon qui sert de vestibule au grand appartement de la reine, mère du Roi, à la tribune de la chapelle de Fréminet[2] et à la galerie des Réformés[3].

Le prince de Courtenay, qui, selon le bruit commun, n'avoit aucun démêlé avec le comte de la Vauguyon, voyant qu'il venoit à lui l'épée à la main, s'écria : « *A moi, à moi, on veut m'assassi-*

1. Gentilhomme de Picardie de grande réputation dans le corps de la cavalerie.
2. C'est le nom du peintre qui en a fait les peintures.
3. Après la paix des Pyrénées, le Roi ayant fait une grande réforme de troupes, les officiers réformés vinrent tous fondre à Fontainebleau pour apprendre du secrétaire d'Etat le Tellier quel devoit être leur sort; et, comme ils n'avoient rien à faire, ils se promenoient tout le jour dans cette galerie, à laquelle par cette raison on donna le nom de galerie des Réformés, qui lui demeura.

ner dans la maison du Roi! » et, ayant mis l'épée à la main, recula dans le salon dont nous venons de parler, où il commença à riposter de plusieurs coups d'épée à ceux que lui portoit son ennemi, et il avança si bien qu'il lui saisit son épée de la main gauche, et, au lieu de le tuer, comme il le pouvoit facilement, il joignit la main droite à la gauche pour pouvoir lui tenir son épée plus fortement; mais le comte de la Vauguyon, retirant son épée avec force, lui coupa les extrémités des quatre doigts de la main droite. Dans ce moment-là, un nommé Lavigne, brigadier des chevau-légers de la garde, ayant mis l'épée à la main, les sépara avec l'aide de deux de ses camarades et de quelques Suisses de la garde du Roi qui étoient postés en cet endroit, où le Roi devoit passer un moment après pour aller à la chasse.

Aussitôt que l'affaire fut finie, le comte de la Vauguyon s'en alla trouver le Roi, qui étoit dans son cabinet, et, lui disant la chose qui venoit de lui arriver, lui dit que, depuis quelques jours, le prince de Courtenay le coudoyoit incessamment, qu'il avoit fait encore la même chose en entrant dans le passage par où on alloit à l'appartement du comte d'Armagnac; que, pour lui, il n'avoit pu souffrir d'être si souvent insulté, et qu'il avoit mis l'épée à la main le premier et avoit poussé le prince de Courtenay jusque dans le salon. Le Roi lui répondit : « *Si je faisois mon devoir, je vous envoyerois tout à l'heure en prison.* » Sur quoi le comte de la Vauguyon lui répondit : « *Sire, je viens vous apporter ma tête, vous pouvez en ordonner comme il vous plaira. — Allez,* lui repartit le Roi, *allez dans votre chambre, et n'en sortez point jusqu'à nouvel ordre.* »

Cependant le grand prévôt, qui venoit pour faire sa cour au Roi pendant qu'il se botteroit pour aller tirer, fut averti par un de ses lieutenants de ce qui venoit d'arriver, et monta diligemment à la chambre du Roi; en y entrant, il trouva le comte de la Vauguyon [1] qui en sortoit avec le visage d'un homme qui étoit hors de lui-même, et à peine y avoit-il été un moment que Nyert,

1. [Son nom était Bétoulat, il avait porté celui de Fromenteau, et s'était improvisé comte de la Vauguyon à l'occasion de son mariage avec la fille du comte de Saint-Mégrin, veuve de M. de Boutray, de la maison de Quelen. Il avait été ambassadeur et avait été créé chevalier du Saint-Esprit, en 1688, au scandale de la cour. Il avait le cerveau fort dérangé et finit par un suicide. Voy. les *Mémoires de Saint-Simon*. — Comte de Cosnac.]

premier valet de chambre du Roi en quartier, ouvrant la porte du cabinet, l'aperçut et alla dire au Roi, qui le demandoit, qu'il étoit dans sa chambre. Le Roi commanda qu'il entrât dans le cabinet et voulut bien se donner la peine de lui conter la chose, comme le comte de la Vauguyon venoit de la lui dire; ensuite de quoi, il lui ordonna d'aller faire informer de la chose pour lui en rendre compte. Il obéit sur-le-champ, et, étant allé au lieu où le combat s'étoit passé, il y trouva Lavigne et les autres qui avoient séparé les combattants, avec un galopin de la comtesse de Gramont qui avoit vu une partie du commencement de l'affaire. Il s'instruisit à peu près de la manière dont la chose s'étoit passée, et, ayant remis sept témoins entre les mains de son lieutenant général de robe longue pour faire l'information, il monta à cheval pour aller rejoindre le Roi à la chasse.

Cependant le prince de Courtenay étoit monté à la chambre de la duchesse d'Uzès, où il avoit trouvé le marquis de Barbezieux qui achevoit de dîner avec elle, comme devant être dans peu de jours sa belle-mère, et il leur avoit conté la cruelle aventure qui venoit de lui arriver. Le marquis de Barbezieux, qui lui avoit l'obligation d'avoir engagé le duc d'Uzès à consentir à son mariage, avoit pris feu de bonne grâce pour ses intérêts; il étoit descendu à l'appartement du Roi, et, ayant demandé à entrer dans son cabinet, il lui avoit parlé fortement pour les intérêts du prince de Courtenay et lui avoit dit, entre autres choses, qu'il n'ignoroit pas que le comte de la Vauguyon étoit venu lui parler pour essayer de le prévenir, mais que le prince de Courtenay avoit bien plus de respect pour Sa Majesté et qu'il savoit bien qu'il ne devoit pas se présenter devant elle après avoir eu le malheur de mettre l'épée à la main dans sa maison; que cependant, s'il plaisoit au Roi d'entendre ses raisons, il connoîtroit clairement qu'il n'avoit aucun tort et que le comte de la Vauguyon étoit le seul coupable.

Le Roi lui avoit répondu qu'il lui dît de se retirer à sa chambre et de n'en pas sortir avant qu'il eût su la vérité, par les informations que faisoit le grand prévôt par son ordre; et, en même temps, il étoit descendu de son appartement et étoit monté en carrosse pour aller tirer en volant.

Pendant la chasse, il parut fort occupé de cette affaire; il en reparla plusieurs fois au grand prévôt; il lui demanda même

quelle peine méritoit une semblable action; le grand prévôt lui répondit qu'il y avoit des ordonnances qui condamnoient à la mort, et d'autres à avoir le poing coupé pour avoir tiré l'épée dans sa maison, mais que ces ordonnances n'étoient plus en usage. Sur quoi le Roi lui repartit : « *Il faut tout au moins leur en faire la peur;* » et, par cette réponse, le grand prévôt comprit que le Roi avoit dessein de les sauver.

Le soir, il apporta au Roi les informations que son lieutenant avoit faites, et il les lut à Sa Majesté en présence de la marquise de Maintenon, chez laquelle le Roi étoit et qui étoit dans les intérêts du comte de la Vauguyon, et en présence du marquis de Barbezieux, qui étoit dans les intérêts contraires. Le Roi en écouta paisiblement la lecture, fit plusieurs questions au grand prévôt, et lui ordonna d'interroger le lendemain les deux accusés.

Le même jour, le Roi, en allant souper, trouva l'archevêque de Metz [1], et, l'appelant par son nom, après quelque raillerie à la quelle l'archevêque [2] répondit à son ordinaire [3], le Roi lui dit : « *Monsieur l'archevêque, j'ai fait aujourd'hui un présent à votre neveu le duc d'Aubusson, et je lui ai donné le gouvernement de Dauphiné.* » L'archevêque se seroit jeté aux pieds du Roi, tant il eut de joie, si son âge de près de quatre-vingts ans lui avoit permis de se baisser et de se relever assez promptement pour ne pas embarrasser le Roi, qui marchoit toujours.

14 octobre. — Le 14, le grand prévôt alla le matin interroger le prince de Courtenay, qui ne fit nulle difficulté de répondre devant lui et qui s'expliqua dans son interrogatoire avec un ordre et une netteté extraordinaires [4]. Il le pria de vouloir dire au Roi

1. [Georges d'Aubusson de la Feuillade, frère du maréchal duc de la Feuillade, dont la mort est rapportée ci-dessus, à la date du 16 septembre, et oncle de Louis d'Aubusson duc de la Feuillade, seul fils survivant du maréchal. — *E. Pontal.*]

2. [Ce titre d'archevêque de Metz demande une explication, Metz n'étant qu'un évêché : Georges d'Aubusson avait été archevêque d'Embrun, c'est à cette époque qu'il fut fort mêlé aux discussions d'intérêts du duc d'Orléans avec Mlle de Montpensier; lorsqu'il fut transféré à l'évêché de Metz, on lui conserva par courtoisie le titre d'archevêque. — Comte de Cosnac.]

3. De tout temps il étoit en possession de railler avec le Roi, qui le traitoit fort bien, mais qui ne laissoit pas pour cela de se divertir souvent à ses dépens, car l'archevêque, quoique très habile dans sa profession et ayant été chargé de grosses ambassades, ne laissoit pas d'avoir d'extrêmes simplicités en certaines occasions.

4. Quoiqu'il prétendît être de la maison royale de France, il ne prit

que le seul respect qu'il avoit eu pour lui l'avoit empêché de tuer le comte de la Vauguyon, comme il le pouvoit. Le grand prévôt s'acquitta de cette commission, et le Roi fut fort surpris de ce qu'il lui dit, parce que le comte de la Vauguyon et ses amis lui avoient dit le contraire.

L'après-dînée, le grand prévôt alla interroger le comte de la Vauguyon, dont l'interrogatoire fut un peu plus contraint et plus embarrassé que celui du prince de Courtenay; et ce qu'il y eut d'extraordinaire fut qu'il y conta l'affaire tout autrement qu'il ne l'avoit contée au Roi, disant même que le prince de Courtenay avoit mis l'épée à la main le premier.

Le soir, on eut nouvelle que les Anglois avoient fait une brèche à Limerick et qu'ils avoient battu deux régiments de dragons, qui occupoient le côté de la ville où la cavalerie pouvoit subsister, de sorte qu'il n'y avoit plus d'apparence qu'elle pût trouver aucune subsistance.

On eut aussi des avis certains que le duc de Savoie avoit pris Carmagnole et qu'après sept jours de tranchée ouverte, il avoit donné une capitulation honorable à la garnison [1].

15 octobre. — Le 15, on eut nouvelle que Laval, enseigne des gardes du corps, étoit mort à Tournay, plutôt d'avoir été foulé par les pieds des chevaux au combat de Leuze que d'y avoir été blessé.

16 octobre. — Le 16, le Roi donna le gouvernement de Champagne au prince de Soubise, et comme, par cette promotion, celui de Berry se trouvoit vacant, il en augmenta les appointements de dix mille livres par an, et le donna au comte d'Aubigné, frère de la marquise de Maintenon.

Le même jour, le Roi donna aussi quatre mille livres de pension au vieux marquis de Bussy-Rabutin, dont les mauvaises affaires l'avoient réduit dans une grande nécessité. Cet homme, qui avoit été mestre de camp général de la cavalerie légère, avoit été encore plus célèbre par sa disgrâce, qu'il s'attira

aucune qualité dans son interrogatoire que celle de N..... Courtenay, et aussi il ne refusa pas de subir l'interrogatoire que lui fit le grand prévôt. [Il s'appelait Louis-Charles, prince de Courtenay. Sa famille se prétendait issue d'un fils de Louis le Gros. (V. add. au Journal de Dangeau, t. IV, p. 18). — *E. Pontal.*]

1. Mais il souffrit que ses troupes la pillassent en sortant et lui enlevassent beaucoup de soldats.

pour avoir composé certain livre dans lequel la réputation de plusieurs hommes et de plusieurs dames considérables étoit un peu blessée. Il fut donc chassé de la cour, après avoir été quelque temps à la Bastille, et il demeura chez lui en Bourgogne pendant douze ou quinze ans, au bout desquels le Roi trouva bon qu'il revînt à la cour; mais, n'ayant pas de quoi y vivre, il retourna chez lui et y demeura encore quelques années. Comme la nécessité l'y avoit fait retourner, la nécessité l'en chassa, et il vint à Fontainebleau, où le Roi étoit, et lui donna un placet par lequel il lui demandoit une pension. Quelqu'un de ses amis, l'ayant su, lui dit qu'il avoit fort mal pris son temps, et que le Roi avoit trop besoin d'argent, dans la grosse guerre qu'il avoit à soutenir, pour donner des pensions à des gens qui ne le servoient plus dans ses troupes. Cela lui fit penser une chose assez extraordinaire, qui fut de faire un nouveau placet, par lequel il se rétractoit de ce qu'il avoit demandé par le premier, et de le présenter au Roi. Le Roi crut d'abord que ce placet ne contenoit que les mêmes choses qui étoient contenues dans le premier, et lui répondit : « *Monsieur, il n'y a que deux jours que vous m'avez donné un placet, et vous m'en donnez encore un présentement;* » sur quoi Bussy lui répondit; « *Sire, celui-ci est bien différent du premier; j'ai fait réflexion que Votre Majesté a présentement grand besoin de son argent, et je ne lui donne présentement ce placet que pour lui déclarer que j'aime mieux mourir de faim que de lui être à charge en lui demandant de quoi vivre.* » Le Roi prit le placet, sans faire paroître qu'il fût surpris de ce compliment; mais, trois jours après, voyant le marquis de Bussy qui s'avançoit pour lui faire sa cour, il l'appela et lui dit : « *Je vous donne quatre mille livres de pension; c'est peu de chose pour un homme comme vous, mais je ne suis pas en état d'en faire davantage présentement.* »

18 octobre. — Le 18, le Roi donna au marquis d'Urfé la lieutenance des chevau-légers de Monseigneur, emploi qui lui était d'autant plus convenable qu'il avoit déjà l'honneur d'être un de ses menins [1].

21 octobre. — Le 21, on sut que le duc d'Enghien et le prince de Conti, qui revenoient de l'armée d'Allemagne, étoient arrivés

1. Et encore plus parce qu'il s'ennuyoit d'être depuis si longtemps dans les gardes du corps.

à Paris, et que le maréchal de Lorge et les officiers généraux de cette armée y arriveroient aussi dans peu de temps.

23 octobre. — Le 23, le Roi partit de Fontainebleau et vint dîner au Plessis, d'où il vint coucher à Versailles pour y passer l'hiver à son ordinaire. En arrivant, il y trouva le duc de Vendôme, dont les plaies étoient assez bien refermées pour lui permettre d'être courtisan, mais non pas encore de monter à cheval.

25-27 octobre. — Le 25, le duc du Maine arriva aussi à Versailles, et, les deux jours suivants, on y vit arriver le maréchal de Lorge et le maréchal de Luxembourg.

C'étoit en ce temps-là qu'on disoit que le kaimakan avoit été fait Grand Vizir à la place de celui qui étoit mort; d'autres assuroient qu'on avoit fait trois différents Grands Vizirs par trois différentes cabales, et qu'il y avoit de grands troubles en Turquie.

28 octobre. — Le 28, on eut nouvelle de la prise de Limerick, mais on ne sut pas positivement de quelle manière il avoit été pris.

On apprit alors que le marquis de Créquy, étant allé voir le marquis de Blanchefort après sa petite vérole, avait gagné le même mal, mais qu'il s'en portoit mieux, et qu'aussitôt qu'il seroit guéri il reviendroit à Paris.

On disoit aussi que le prince d'Elbeuf et le marquis de Feuquières, maréchaux de camp, revenoient d'Italie, et que, sur les avis qu'on avoit eus que les ennemis avoient dessein d'attaquer Suse, on avoit fait camper vingt-cinq bataillons sur la contrescarpe de cette place.

Ce fut aussi dans le même temps que la maréchale de Grancey fut à l'extrémité d'une grande maladie; mais, toute vieille qu'elle étoit, elle ne laissa pas de s'en tirer avec le temps.

29 octobre. — Le 29, on eut nouvelle que l'abbé de Villars [1] étoit mort en peu de jours, revenant de Rome pour regagner la France, et que d'Eragny, gouverneur des îles d'Amérique, y étoit aussi mort de maladie.

30 octobre. — Le 30, on apprit que le chevalier de la Vril-

1. Fils du marquis de Villars, ci-devant lieutenant général des armées du Roi et chevalier de ses Ordres. Cet abbé sortoit de l'agence du clergé.

lière, mestre de camp du régiment étranger de cavalerie de Monseigneur, étoit aussi mort à Strasbourg.

On disoit alors que le marquis de Béthune, chevalier des Ordres et beau-frère du roi de Pologne, avoit quitté sa cour et étoit passé en Suède, dans le dessein d'y négocier pour les intérêts de la France.

On ajoutoit qu'il se formoit un tiers parti composé des deux couronnes du Nord et de la maison de Brunswick [1], dont le dessein étoit de se déclarer contre ceux qui ne voudroient pas la paix.

On étoit alors fort en peine de ce qu'étoit devenu le comte de Rébenac; les uns assuroient qu'il étoit allé à Constantinople pour relever l'ambassadeur qui y étoit; d'autres disoient qu'il étoit allé négocier avec les princes d'Allemagne; enfin il s'en trouvoit encore d'autres qui soutenoient qu'il étoit allé pour les mêmes raisons auprès des princes d'Italie.

Le bruit couroit, en ce temps-là, que le duc de Bavière faisoit repasser une partie de sa cavalerie en Allemagne; mais il y avoit bien plus d'apparence que, s'il la retiroit de Piémont, ce n'étoit que pour la mettre en quartier d'hiver dans les Etats des ducs de Mantoue, de Modène et de Parme.

31 octobre. — Le 31, on eut le détail de la capitulation de Limerick, et l'on sut qu'elle avoit été entièrement honorable pour les François; qu'il devoit passer en France quinze mille Irlandois, qui seroient même voiturés par des vaisseaux anglois, si l'on n'en envoyoit pas assez de françois pour les pouvoir contenir, et qu'on avoit trois mois pour exécuter cette capitulation.

NOVEMBRE 1691.

1er novembre. — Le 1er de novembre, le Roi fit ses dévotions et toucha, selon sa coutume, les malades des écrouelles. L'après-dînée, il fit la distribution des bénéfices qui étoient vacants; il donna deux abbayes à l'abbé de Beuvron [2] et à l'abbé de Vau-

1. C'est-à-dire la Suède et le Danemark.
2. Second fils du premier lit du marquis de Beuvron, chevalier des Ordres du Roi et lieutenant général de haute Normandie.

becourt [1], qui étoient ses aumôniers; il en donna une à l'abbé de Montchevreuil [2], une à l'abbé de la Chaise [3] et une à l'abbé de Lambres [4]; et, pour les deux abbayes de filles qui vaquoient, il donna celle de Saint-Amand de Rouen à Mme Barentin [5] et celle de Royal-Lieu à Mme d'Arrez [6].

3 novembre. — Le 3, on sut que, le duc de Bavière et le duc de Savoie s'étant approchés de Suse avec toute leur armée, dans le dessein de forcer les vingt-cinq bataillons qui étoient campés sous cette place, et ayant résolu l'attaque pour le lendemain, Catinat, qui en avoit eu avis, s'y étoit rendu en diligence, ayant donné ordre au reste de son armée de le suivre le plus vite qu'elle pourroit; mais que les généraux ennemis, ayant su qu'il étoit arrivé à Suse, avoient décampé dès le commencement de la nuit, et que Catinat, les ayant fait poursuivre par un gros détachement composé de grenadiers et de fusiliers, avoit renversé et battu leur arrière-garde, et les avoit poussés presque jusqu'à leur camp.

5 novembre. — Le 5, on eut nouvelle que le prince de Morbecque étoit mort de maladie en Piémont, et que le Roi avoit donné son régiment à son fils.

7 novembre. — Le 7, le Roi alla à son château de Marly pour y voir plus à son aise ses compagnies des gardes du corps, qu'il vit l'une après l'autre en quatre jours différents. Il y donna la plupart des charges qui vaquoient encore dans les quatre compagnies. Dans la compagnie de Noailles, il ne donna pas encore les charges d'exempt, et il n'y en avoit point d'autres vacantes. Dans la compagnie de Duras, il donna les deux enseignes qui étoient vacantes au comte du Bourdet [7], qui étoit exempt, et

1. Frère du marquis de Vaubecourt, brigadier d'infanterie et gouverneur de Châlons.
2. Fils du marquis de Monchevreuil, chevalier des Ordres du Roi et capitaine de Saint-Germain-en-Laye, qui avoit deux fils abbés, dont celui-ci étoit le cadet.
3. C'étoit un parent éloigné du P. de la Chaise, confesseur du Roi.
4. Fils du marquis de Lambres, maréchal de camp, qui étoit Wallon.
5. Sœur du défunt président Barentin, président au Grand Conseil, lequel étoit frère de la marquise de Bois-Dauphin, mère de la marquise de Louvois.
6. Damoiselle de Picardie.
7. Gentilhomme d'Angoumois qui étoit proche parent de la marquise de Maintenon, et, par sa faveur, il passa devant tous ses anciens. D'ailleurs il

à de Sienne [1], qui étoit lieutenant-colonel du régiment du duc de Duras; pour les bâtons d'exempt, il remit à les donner dans un autre temps. Le Roi donna les charges d'exempt qui étoient à donner dans la compagnie de Luxembourg à trois brigadiers de la même compagnie, nommés Lacroix, Desbrosses et Philippe. Pour les charges de la compagnie de Lorge, elles ne furent point encore données ce jour-là.

8 novembre. — Le 8, on sut que le Roi avoit donné au duc de Noailles la lieutenance de roi de Guyenne, qui vaquoit depuis longtemps par la mort du comte de Montaigu, et que le duc du Maine reprenoit les quarante mille livres de rente dont le duc de Noailles jouissoit sur ses appointements de gouverneur de Languedoc, comme commandant à sa place dans cette province.

9 novembre. — Le 9, on apprit que l'envoyé du prince d'Orange à la Porte, qui avoit tramé toutes les révoltes dont on avoit parlé, et qui travailloit infatigablement, ou à faire faire la paix des Turcs avec l'Empereur, ou à semer la division dans l'empire ottoman, étoit mort en peu de jours de maladie, ce qui pouvoit donner le temps à Châteauneuf, ambassadeur de France, de conclure bien des négociations avant que le prince d'Orange eût le temps de faire arriver à Constantinople un ministre aussi éclairé et aussi vigilant qu'étoit celui qu'il venoit de perdre.

10 novembre. — Le 10, le Roi fit monter le prince de Bournonville, qui étoit premier guidon de ses gendarmes, à l'enseigne de la même compagnie, qui étoit vacante par la mort du marquis de Rothelin, et il ne lui en coûta point d'argent, comme il étoit bien raisonnable.

11-12 novembre. — Le 11, le Roi commença à voir en détail son régiment des gardes françoises, commençant par les quatre compagnies qui descendoient la garde ce jour-là, et par les quatre autres qui la montoient à leur place, les examinant même homme par homme avec une exactitude surprenante.

Le même jour, on sut que le marquis de Courtenvaux, fils aîné du défunt marquis de Louvois, épousoit Mlle d'Estrées, fille aînée

étoit homme de mérite. Ses ancêtres avoient toujours servi avec distinction dans le régiment des gardes.

1. Gentilhomme de Normandie, lequel, quoique ancien officier, ne valoit pas mieux que Tracy, premier exempt de la compagnie, auquel il fut préféré.

du maréchal de ce nom, et, le lendemain, le mariage de son frère le marquis de Barbezieux avec Mlle d'Uzès fut accompli à Paris, et le Roi donna à cette nouvelle mariée des pendants d'oreilles de dix mille écus.

13 novembre. — Le 13, le Roi nomma tous les officiers de la compagnie de Lorge; les enseignes furent Lassurance, qui étoit exempt, Barzun [1], qui étoit lieutenant-colonel du régiment de Vivans, et Balivière [2], qui étoit major du régiment royal.

14 novembre. — Le 14, on sut que le Roi avoit fait le marquis du Plessis-Bellière maréchal de camp, et que la comtesse de Mailly étoit attaquée d'une fâcheuse dissenterie.

15 novembre. — Le 15, on eut nouvelle que le siège de Montmélian étoit formé par quarante bataillons et que le gros canon qui y devoit servir avoit été tiré d'Alsace.

On ajoutoit que le duc de Bavière s'en retournoit en son pays et qu'il devoit passer par Rome et par Florence pour y voir la princesse, sa sœur.

On disoit aussi que les troupes du duc de Savoie n'étoient pas encore dans des quartiers d'hiver, mais qu'elles étoient cantonnées autour de Turin.

Le même jour, on apprit que la comtesse de Marsin étoit morte à Paris, dans un couvent où elle s'étoit retirée depuis la mort de son mari.

On apprit aussi que le marquis de Créquy étoit obligé de se faire faire la grande opération [3].

16 novembre. — Le 16, le Roi donna le régiment de cavalerie étranger de Monseigneur au comte de Phélypeaux, et donna le sien en même temps à Courlandon, qui étoit lieutenant-colonel du régiment-Dauphin étranger.

Le même jour, le duc de Chaulnes arriva de Rome et fit la révérence au Roi, duquel il fut très bien reçu [4], et, en même temps, il commença à se préparer pour aller commander en son gouvernement de Bretagne.

17 novembre. — Le 17, on assuroit que les Turcs ne vou-

1. Gentilhomme de Béarn.
2. Gentilhomme de Normandie, qui étoit neveu de Vignaux.
3. Néanmoins les chirurgiens ne jugèrent pas à propos de la lui faire.
4. Ce n'étoit pas à dire pour cela qu'il en fût mieux à la cour, car le Roi étoit fort honnête, et d'ailleurs, après beaucoup d'honnêtetés, il ne faisoit que ce qu'il lui plaisoit pour les gens.

loient en aucune manière écouter les propositions de paix qu'on leur faisoit de la part de l'Empereur; grande nouvelle pour la France, et dont on attendoit l'événement et la confirmation avec une impatience bien fondée.

Le Roi continuoit cependant à voir son régiment des gardes françoises avec une grande exactitude; il cassoit tous les soldats des compagnies qui avoient servi en campagne, lesquels se trouvoient n'avoir point servi à leurs compagnies, et les officiers du régiment étoient encore fort intrigués pour savoir s'ils auroient à la fin de l'année un colonel. On disoit que ce devoit être le duc de Noailles; que le marquis de Boufflers auroit sa charge de capitaine des gardes, et que le comte de Tessé lui succéderoit en sa charge de colonel général des dragons.

18 novembre. — Le 18, le Roi accorda au chevalier de Clermont [1], qui étoit exempt de ses gardes, le guidon de ses gendarmes, qui vaquoit par la promotion du prince de Bournonville à l'enseigne du défunt marquis de Rothelin, à condition que Clermont donneroit au fils du défunt soixante mille livres d'argent comptant.

Le Roi donna aussi deux mille livres au chevalier de Toiras en considération de ses services et de ceux du défunt marquis de Toiras, son frère, qu'il venoit de perdre au combat de Leuze.

Le même jour, on eut nouvelle que Marsilly, lieutenant des gardes du corps, étoit mort de sa blessure, et le Roi donna sa lieutenance au marquis de Chazeron, qui étoit le premier enseigne de la même compagnie.

19 novembre. — Le 19, le chevalier de la Rochefoucauld, ci-devant mestre de camp de cavalerie, mourut à Versailles d'un vomissement de sang dans la maison du Chesnil. Il étoit frère du duc de la Rochefoucauld et un parfaitement honnête homme; mais la goutte dont il étoit continuellement incommodé l'avoit forcé à quitter le service.

Le même jour, on eut nouvelle que le marquis de Crenan, qui commandoit à Casal, avait découvert une conspiration que le gouverneur de la ville pour le duc de Mantoue avoit faite d'égorger toute la garnison françoise, et de remettre la place entre les mains des Allemands; que le marquis de Crenan l'avoit

1. Frère du comte de Roussillon, de Dauphiné, qui prétendoit être de la même maison que les comtes de Clermont-Tonnerre.

fait arrêter avec plusieurs de ses complices, et qu'il avoit fait désarmer le régiment italien du duc de Mantoue; mais que le Roi lui avoit mandé de lui faire rendre ses armes, et qu'on ne savoit pas encore quel traitement on feroit au gouverneur.

20 novembre. — Le 20, le nonce du Pape, nommé Nicolini, eut sa première audience du Roi en cérémonie; et tous les avis qu'on avoit de Hongrie portoient que les Impériaux seroient contraints de changer en blocus le siège qu'ils avoient mis devant le Grand-Waradin, et que les Tartares leur avoient enlevé tous les bœufs qui servoient à tirer leur artillerie.

Le même jour, le marquis de Feuquières arriva à la cour, revenant de l'armée d'Italie, où il n'avoit pas été si heureux cette dernière campagne que les précédentes [1].

On croyoit encore, en ce temps-là, que l'échange du milord Montjoye, qui étoit à la Bastille, se pourroit faire avec le comte Richard d'Hamilton [2], que le prince d'Orange avoit fait prisonnier à la bataille qu'il gagna en Irlande contre le roi d'Angleterre.

Ce fut encore le même jour que mourut à Paris la maréchale d'Aumont, à laquelle on ne trouva après sa mort aucune partie de ces biens immenses que sa famille croyoit qu'elle devoit avoir.

21 novembre. — Le 21, on eut nouvelle que le comte de Châteaurenaud étoit arrivé en Irlande avec sa flotte, qu'il commençoit à embarquer les Irlandois qui devoient passer en France, et que les gouverneurs du pays pour le prince d'Orange lui devoient fournir des vaisseaux pour voiturer ceux qui ne pourroient contenir sur les siens.

Ce fut ce jour-là que le Roi donna six mille livres de pension à la nourrice de Monseigneur, qui se nommoit Moreau, et qui, ne jouissant plus des gros appointements qu'elle avoit étant première femme de chambre de Mme la Dauphine, avoit extrêmement besoin d'un semblable secours.

22 novembre. — Le lendemain, un courrier venant de Limerick apprit que, lorsqu'il étoit parti, les Irlandois étoient presque

1. A cause du siège de Coni, du désordre duquel on lui avoit attribué une partie.

2. C'étoit un des frères de la comtesse de Gramont, qui avoit ét autrefois colonel d'infanterie dans les troupes du Roi et qui étoit aimé et estimé de tout le monde; cet échange ne se fit que fort longtemps après.

tous embarqués et qu'ils devoient être alors à la mer. Le Roi alla tout exprès à Saint-Germain pour faire part au roi et à la reine d'Angleterre de cette nouvelle.

Le même jour, on eut la confirmation de la conspiration de Casal, et l'on sut que les troupes allemandes s'étoient approchées de la place, au jour que le gouverneur italien leur avoit marqué, mais que, ne voyant pas le signal dont elles étoient convenues, elles avoient jugé à propos de se retirer.

24 novembre. — Le 24, on eut nouvelle que six vaisseaux du Roi, ayant été attaqués auprès de Dunkerque par deux vaisseaux anglois qui les avoient pris pour des marchands, les avoient pris tous deux.

25-26 novembre. — Le 25, on étoit en grande inquiétude à la cour pour la flotte du comte de Châteaurenaud, parce que le prince d'Orange avoit fait publier un manifeste, par lequel il déclaroit qu'il ne pouvoit s'empêcher de traiter en ennemis les vaisseaux françois qui approchoient de ses côtes, et qu'on disoit qu'il avoit envoyé quarante vaisseaux pour attendre le comte de Châteaurenaud au passage.

Le même jour, le Roi signa le contrat de mariage du marquis de Courtenvaux. Le lendemain, les noces se firent chez la marquise de Louvois, sa mère, avec des magnificences extraordinaires ; le prince et la princesse de Condé, le duc et la duchesse d'Enghien se trouvèrent au souper, en qualité d'amis ; le duc de Vendôme, le grand prieur de France et quantité d'autres, en qualité de parents.

Ce fut en ce temps-là que le chevalier de Soubise acheta le guidon des gendarmes du Roi, que le défunt chevalier de Soyecourt avoit donné en payement au défunt marquis de la Trousse, lorsqu'il acheta de lui la charge de capitaine lieutenant des gendarmes de Monseigneur.

27 novembre. — Le 27, on mandoit du camp devant Montmélian qu'à cause de la grande élévation du château, il falloit remuer tant de terre pour se couvrir qu'on n'avoit pu achever la communication des deux attaques ; qu'on avoit fait une batterie de six pièces, une autre de deux et une de six mortiers ; qu'on travailloit à une autre batterie de huit pièces, à l'endroit où le roi Henri IV avoit mis de l'artillerie lorsqu'il assiégea Montmélian, et que ce siège paroissoit être difficile et de longue durée.

28 novembre. — Le 28, on étoit persuadé qu'il y auroit quelque grosse affaire du côté de l'Italie, et que les ennemis ne manqueroient pas de marcher au secours de Montmélian.

29 novembre. — Le 29, on apprit que, la ligne de communication des attaques ayant été prise trop près du fort, on avoit été obligé d'en faire faire une autre, laquelle avoit été achevée le 22; que les premières batteries avoient commencé à tirer le 24, et qu'il n'y avoit pas plus de quatre cents hommes dans le château qui fussent en état de servir.

30 novembre. — Le 30, on apprit que le chevalier de Flacourt, capitaine de vaisseau du Roi, s'en retournant dans la Méditerranée, avoit manqué d'un jour les galions des Indes qui revenoient en Espagne; mais que, faisant sa route, il avoit trouvé un vaisseau espagnol de soixante-dix pièces de canon qu'il avoit pris.

DÉCEMBRE 1691

1er décembre. — Le premier jour de décembre, on disoit que l'Empereur étoit assez malade; qu'on lui avoit représenté que, vu les grands troubles de l'Europe, et les princes d'Allemagne étant armés comme ils l'étoient, s'il venoit à mourir, son fils, quoique élu roi des Romains, auroit de la peine à se faire reconnoître pour Empereur, et que pour lui il auroit à se reprocher éternellement la destruction de la religion catholique; que cependant le comte de Rébenac négocioit fortement du côté d'Italie, et qu'on avoit quelque espérance de détacher par ce moyen l'Empereur de la ligue du prince d'Orange.

3 décembre. — Le 3, le duc et la duchesse d'Uzès, qui depuis longtemps étoient fort brouillés ensemble, s'étant rencontrés par hasard dans l'appartement de la maréchale de la Mothe, elle fit tant d'efforts pour les raccommoder, qu'à la fin elle les fit convenir l'un et l'autre d'en passer par la décision du duc de Beauvilliers; la maréchale, ayant obtenu d'eux ce consentement, envoya en diligence avertir le duc de Beauvilliers, lequel eut en peu de temps réglé tous leurs différends, et, dès le

soir même, le duc d'Uzès alla rendre visite à la duchesse, sa femme, dans son appartement, et lui donna à souper chez lui [1].

4 décembre. — Le 4, le président de Château-Gontier [2], président au mortier du parlement de Paris, épousa en secondes noces la présidente le Noir, qui étoit une veuve fort âgée, mais qui avoit beaucoup de bien.

En ce temps-là, le président de Nesmond, second président au mortier du parlement de Paris, eut une fort grande maladie, de laquelle il fut à l'extrémité, mais il fut assez heureux pour s'en tirer.

Cependant le siège de Montmélian continuoit toujours, et l'on sut que les batteries n'avoient pas tiré sitôt qu'on l'avoit espéré; qu'on sortoit de la ville par quatre endroits, d'où on gagnoit une grande ligne parallèle entre la ville et le château, de laquelle devoient partir toutes les attaques; qu'on ne montoit pas la garde de tranchée par bataillon à l'ordinaire, mais qu'on y faisoit monter trois détachements de deux cents hommes chacun, qui étoient commandés par un brigadier, la Hoguette et Saint-Sylvestre, maréchaux de camp, se relevant successivement l'un l'autre.

5 décembre. — Le 5, le Roi donna deux mille livres de pension à la marquise de la Trôche [3], mère du marquis de même nom, lieutenant des gardes du corps, qui avoit été tué au combat de Leuze.

On disoit, le même jour, que l'Empereur avoit accepté la médiation de la Suède pour la paix; mais cette nouvelle étoit bien grande pour oser espérer qu'elle fût véritable.

6 décembre. — Le 6, il couroit un grand bruit à la cour que le Roi alloit faire une nouvelle promotion de chevaliers de l'Ordre du Saint-Esprit; mais cela se termina enfin à la création de deux nouvelles charges de trésorier de l'Ordre, qui ne furent point remplies, parce que le Roi, ayant assemblé le chapitre pour

1. Cela paroissoit le plus beau du monde; mais cette bonne intelligence ne dura pas longtemps.

2. Fils aîné du président de Bailleul, lequel, lui ayant fait avoir la survivance de sa charge, la lui avoit enfin cédée tout à fait.

3. C'étoit une damoiselle du côté d'Angers, et elle avoit bien besoin de cette gratification, car elle s'étoit ruinée pour assurer un douaire à sa belle-fille, qui étoit un bon parti, et par la mort de son fils il ne lui restoit pas un sol de bien.

proposer cette création, comme il y étoit obligé par les statuts de l'Ordre [1], les officiers lui offrirent trois cent mille livres pour ne point faire cette création, et il les accepta.

7 décembre. — Le 7, on sut que très certainement la reine d'Angleterre étoit grosse de deux mois et demi.

8 décembre. — Le 8, on eut nouvelle que le comte de Châteaurenaud étoit heureusement arrivé à Brest avec toute sa flotte, sans avoir trouvé aucuns ennemis sur sa route, et qu'il avoit amené dix mille Irlandois.

On apprit, le même jour, que l'on continuoit la tranchée devant Montmélian avec des gabions; que le glacis étoit fort roide, ce qui faisoit qu'on approchoit lentement de la contrescarpe; qu'on avoit ouvert deux sapes pour aller droit au bastion; qu'on avoit marqué deux nouvelles batteries de canon, et qu'on espéroit que la place ne passeroit pas le 15 du mois.

9 décembre. — Le 9, on apprit qu'on y avoit fait une troisième sape pour servir de communication aux deux autres; qu'on n'étoit plus qu'à sept ou huit toises du bord du fossé; que le marquis d'Antin avoit été légèrement blessé à la tête d'une pierre poussée par un coup de canon; que Laparat, chef des ingénieurs, avoit été renversé et froissé d'un autre coup de canon; que la prodigieuse élévation de la place obligeoit à faire des travaux infinis pour se couvrir, et qu'on travailloit presque toujours dans le roc.

Le même jour, on sut que le roi d'Angleterre avoit pris la résolution d'aller en poste jusqu'à Brest pour y voir les Irlandois nouvellement débarqués, et que le Roi avoit donné le gouvernement de Sedan au comte de Guiscard [2], le comte de la Bourlie, son père, y demeurant toujours commandant.

10 décembre. — Le 10, on apprit que, la nuit du 5 au 6, la tête de la tranchée de Montmélian n'étoit plus qu'à deux toises du haut du glacis, qu'on poussoit toujours les sapes et qu'on croyoit pouvoir le lendemain à coups de grenades empêcher aux assiégés l'usage d'une fontaine qui étoit au fond du fossé; qu'on avoit continué une galerie jusqu'aux palissades où les assiégés avoient appuyé des tonneaux, mais que l'ouverture du

1. Les statuts de l'Ordre du Saint-Esprit obligent le Roi, comme grand maître, à ne faire aucune création dans l'Ordre sans l'avis du chapitre.
2. Il étoit alors maréchal de camp et gouverneur de Dinant.

boyau les avoit fait crouler; qu'on trouvoit de bonne terre en s'enfonçant, mais que, comme les mineurs travailloient fort avant, ils avoient plus de chemin à faire, et qu'il leur faudroit encore cinq ou six jours pour arriver au revêtissement du fossé; que ce fossé pouvoit avoir sept toises de large, et qu'il étoit fort profond, mais qu'il seroit facile de le combler, parce qu'en faisant jouer une mine on pourroit renverser dedans le revêtissement et beaucoup de terre.

11-12 décembre. — Le 11, le Roi donna au marquis de la Vallière l'agrément pour acheter le régiment de cavalerie du duc d'Aumont [1], et, le 12, on apprit que la marquise de Pons, mère de la marquise d'Heudicourt, étoit morte autant de vieillesse que de maladie.

14 décembre. — Le 14, on eut nouvelle de Montmélian que les travaux étoient enfin sur le bord du fossé, et qu'on assuroit en ce pays-là que le duc de Bavière et le duc de Savoie marchoient ensemble pour secourir cette place, mais que le comte de Larrey, maréchal de camp, avoit occupé avec de bonnes troupes tous les passages de montagnes par lesquels ils pouvoient venir.

15 décembre. — Le 15, on sut que le Roi avoit fait un assez grand changement parmi les intendants de province, ayant révoqué de Bretagne le conseiller d'Etat de Pomereu et envoyé en sa place Nointel [2], qui étoit intendant en Champagne, auquel il avoit substitué Larcher [3], qui étoit à Rouen, lui donnant pour successeur la Berchère [4], qui étoit à Montauban, pour remplir la place duquel il avoit choisi le jeune d'Herbigny [5], maître des requêtes.

16 décembre. — Le 16, on croyoit fortement à la cour que l'année suivante ce seroit le maréchal d'Estrées [6] qui comman-

1. C'étoit le troisième ou quatrième régiment de cavalerie que le duc d'Aumont avoit levé et qu'il avoit vendu.

2. Fils de Bechameil, trésorier de Monsieur, frère du Roi.

3. Fils de Larcher, président à la Chambre des comptes de Paris et neveu de Villacerf, qui avoit épousé la sœur du président.

4. Il étoit de Bourgogne et très riche; son père avoit été premier président de Dijon, et son frère étoit archevêque d'Albi.

5. Fils de d'Herbigny, aussi ci-devant maître des requêtes et intendant, lequel étoit oncle de la marquise de Pomponne.

6. C'étoit peut-être l'intention du secrétaire d'Etat de Pontchartrain, mais il falloit savoir si ce seroit celle du Roi.

deroit l'armée navale du Roi, ce qui auroit été tout sujet de douter de la disgrâce du comte de Tourville, dont on avoit beaucoup parlé à la cour.

17 décembre. — Le 17, on disoit que la marquise de Coislin [1], après une maladie de six mois, étoit enfin à l'extrémité, et que la comtesse de Verrue [2], qui étoit demeurée à Turin, étoit aussi extrêmement malade. Mais ces deux dames n'en moururent pas; la dernière fut bientôt guérie, et la première languit encore longtemps.

18 décembre. — Le 18, on eut nouvelle qu'on avoit fait la descente du fossé de Montmélian et qu'on y avoit perdu beaucoup de monde. Le marquis de Braque [3], colonel du régiment de la Sarre, et le lieutenant-colonel du même régiment y avoient été tués.

On sut aussi que toute la cavalerie qui étoit en Franche-Comté marchoit pour aller faire tête au duc de Bavière.

19 décembre. — Le 19, on apprit que le marquis de Montespan étoit à Paris extrêmement malade, aussi bien que la marquise de la Vauguyon, à qui la mauvaise affaire arrivée à Fontainebleau à son mari avoit assez donné de chagrin pour pouvoir altérer sa santé.

21 décembre. — Le 21, on disoit que Mlle d'Albret, seconde fille du duc de Bouillon, alloit épouser un prince d'Allemagne.

22 décembre. — Le 22, le Roi donna au marquis de Barbezieux une pension de vingt mille livres, et une de soixante mille livres au marquis de Pomponne, ministre d'Etat.

24 décembre. — Le 24, le Roi fit ses dévotions, et toucha les malades à son ordinaire, et, l'après-dînée, il distribua les bénéfices qui étoient vacants, donnant une abbaye à l'abbé de Fleury, l'un de ses aumôniers, une à... [4].

26 décembre. — Le 26, il arriva un courrier de Montmélian,

1. Sœur du marquis d'Alègre, brigadier de dragons.
2. Fille du défunt duc de Luynes, de son second lit.
3. C'étoit celui qui avoit épousé la fille de Brissac, major des gardes du corps.
4. [Deux lignes sont ici restées en blanc. Dangeau indique, comme ayant reçu des bénéfices en même temps que l'abbé Fleury, l'abbé Bossuet, neveu de l'évêque de Meaux, et le neveu de l'archevêque de Besançon, frère des trois Grammont, colonel de dragons. — *E. Pontal.*]

qui apprit que cette place avoit été prise d'une manière assez extraordinaire; qu'une bombe étoit tombée sur la contre-mine que les ennemis avoient faite, et qu'elle avoit fait sauter le bastion; qu'on s'étoit logé sur la brèche, que les assiégés s'étoient retirés dans le donjon, et qu'ils y avoient capitulé.

Le même jour, le Roi donna le régiment de la Sarre au chevalier de Vaudrey, gentilhomme franc-comtois, lequel, étant capitaine de grenadiers du régiment de Mérode, et étant à la garde de la tranchée devant Coni, s'y étoit distingué par beaucoup de valeur et y avoit été blessé de trente-trois coups.

27 décembre. — Le 27, on apprit que le duc de Bavière avoit été nommé gouverneur des Pays-Bas espagnols, et que le comte de Gastanaga alloit être gouverneur du Mexique.

28 décembre. — Le 28, Chamlay partit de la cour par ordre du Roi, sans qu'on pût savoir où il alloit; mais, comme il étoit employé aux affaires secrètes, on ne douta nullement qu'il n'eût marché pour quelque entreprise importante ou pour quelque grande négociation.

29-30 décembre. — Le 29, on apprit que l'évêque de Lectoure[1] étoit mort de maladie à son évêché, et, le lendemain, on vit arriver à la cour le marquis d'Antin, qui apportoit la capitulation de Montmélian, et on apprit par lui que, toute la garnison ayant pris parti dans les troupes françoises, le comte de Bagnarque avoit été obligé de s'en aller, suivi d'un seul valet de chambre; mais qu'il avoit tenu d'étranges discours à Catinat, lui ayant dit que, si on l'avoit voulu croire, il ne se seroit point rendu; qu'il auroit attendu qu'on eût fait l'ouverture au donjon, et que, quand on auroit commencé à donner l'assaut, il se seroit fait sauter avec sa garnison et les assaillants; et que d'ailleurs il pouvoit l'assurer, en lui montrant plusieurs des officiers de la garnison qui avoient pris parti dans les troupes de France et qu'il lui montra du doigt, que c'étoient tous des coquins et des traîtres, qu'il feroit pendre s'ils revenoient jamais dans les Etats du duc de Savoie.

1. Il étoit fils du comte de Bar, gouverneur d'Amiens.

APPENDICES

A. — AFFAIRES D'ANGLETERRE

I. — LETTRE DU ROI D'ANGLETERRE [1].

« *Aux seigneurs et autres conseillers de son conseil privé,*
Jacques, roi.

« Milords, dès que nous vîmes qu'il n'y avoit plus de sûreté dans notre royaume d'Angleterre, nous prîmes la résolution de nous retirer pour quelque temps, et nous laissâmes les motifs de notre retraite pour vous être communiqués et à nos autres sujets; nous étions même dans le dessein de vous laisser des ordres convenables à l'état présent des affaires; mais, ayant remarqué le risque qu'il y auroit à faire connaître nos intentions dans une telle conjoncture, nous avons estimé plus à propos de différer jusqu'à présent à vous envoyer nos ordres et vous faire savoir que, quoique depuis notre avènement à la couronne nous ayons eu un soin continuel de gouverner nos peuples avec justice et modération, sans leur donner autant qu'il a été possible aucun sujet de plainte, nous avons encore fait éclater plus particulièrement nos soins dans ces derniers temps, lorsqu'ayant découvert le dessein qui avoit été formé d'envahir notre royaume, et craignant que nos sujets, qui ne peuvent être détruits que par eux-mêmes, ne se laissassent entraîner sous des prétextes légers et imaginaires dans une ruine certaine et inévitable; pour prévenir un si grand malheur, et ôter tout sujet de mécontentement, nous aurions volontairement réformé tout ce qu'on exposoit pour autoriser cette invasion, et, afin d'être informé par l'avis et le conseil de nos propres sujets des moyens de leur pouvoir donner une plus ample et entière satisfaction, nous avions résolu d'assembler un parlement libre, et, pour y parvenir, nous avions rendu à la ville de Londres et aux autres communautés et corporations leurs anciennes

1. [Voir ci-dessus, p. 24. — Cette lettre figure, avec de légères différences dans le texte, parmi les pièces insérées à la fin du volume de la *Gazette* de 1689. — *E. Pontal.*]

chartres et privilèges. Nous avions ensuite ordonné que les lettres circulaires fussent expédiées pour convoquer ce parlement au 15 du présent mois de janvier. Mais le prince d'Orange, voyant qu'on avoit satisfait par là à tous les griefs qu'il avoit exposés dans son manifeste et que les peuples commençoient à se désabuser et à rentrer peu à peu dans les sentiments de leur ancienne fidélité, résolut d'empêcher par toutes sortes de moyens l'assemblée du parlement, parce qu'il prévoyoit que, suivant les apparences, s'il s'assembloit au temps préfix, toutes les affaires qui regardent l'Eglise et l'Etat s'y accommoderoient ; ce qui ruineroit entièrement ses injustes et ambitieux desseins. Pour cet effet, il se servit de la voie la plus sûre en faisant mettre en arrêt notre personne sacrée. Or, comme on ne peut pas dire qu'un parlement soit libre lorsque l'une des deux chambres reçoit quelque violence, il y a bien moins de raison de prétendre que le même parlement puisse agir librement, lorsque le souverain, qui seul a le pouvoir de le faire assembler et de donner la force et la vigueur à ses ordonnances, est actuellement en arrêt.

« Nous ne répéterons pas ici la précipitation avec laquelle le prince d'Orange nous envoya des gardes pour nous faire sortir de notre ville de Londres, qui commençoit à rentrer dans ses premiers sentiments de fidélité, ni les autres indignités que nous avons souffertes, soit en la personne du comte de Feversham, que nous lui avions envoyé, soit dans la cruelle détention de notre personne; nous ne doutons point que ces choses ne soient déjà connues, et nous espérons que, si on y fait une sérieuse réflexion et si on considère comme il a violé les lois et les libertés du royaume, qu'il avoit prétendu rétablir par son invasion, nos sujets ouvriront les yeux et verront clairement ce qu'ils en peuvent attendre, et quel traitement ils en recevront, lorsque cela conviendra à ses fins, après avoir traité d'une manière si indigne un prince souverain, son oncle et son beau-père. Quoi qu'il en soit, le ressentiment de ces indignités, et la juste crainte où nous étions que ces excès ne fussent poussés plus loin par ceux qui ont tâché de détruire notre réputation en nous imposant la supposition d'un prince de Galles, qui nous est beaucoup plus injurieuse que la perte de notre propre vie; enfin la réflexion que nous fîmes sur ce que le feu roi, notre père, d'heureuse mémoire, disoit, se trouvant dans une pareille conjoncture, qu'il n'y a que très peu de distance entre la prison et le tombeau des rois, ce qui ne se trouva que trop vrai à son égard; tout cela nous persuada de nous servir du droit que les lois de la nature donnent au moindre de nos sujets, en nous affranchissant par toutes sortes de moyens de l'injuste détention où nous nous trouvions, ce que nous avons fait autant pour la sûreté de notre personne que pour être plus en état d'agir et de pourvoir à tout ce qui pourroit contribuer à la paix et à la tranquillité de nos royaumes. Car, comme d'un côté il n'y a point de changement de fortune qui nous puisse faire oublier nous-même jusqu'à consentir à quelque chose d'indigne du rang où Dieu nous a élevé par droit de succession, d'un autre côté

aussi les attentats, ni l'ingratitude de nos sujets, ni aucune autre considération que ce soit ne nous fera jamais rien faire de contraire aux véritables intérêts de la nation Angloise, que nous avons regardés et regarderons toujours comme les nôtres propres.

« C'est pourquoi nous voulons, et il nous plait que vous vous serviez des moyens les plus propres pour faire connoître nos bonnes intentions aux seigneurs spirituels et temporels dans notre ville de Londres, de Westminster, et aux environs, au maire, au peuple de ladite ville et généralement à tous nos sujets, et que vous les assuriez que nous ne souhaitons rien tant que de retourner dans notre royaume et d'y tenir un parlement libre, dans lequel nous puissions détromper nos peuples et les persuader de la sincérité des déclarations que nous avons si souvent réitérées de conserver les biens et les libertés de nos sujets, la religion protestante, et particulièrement l'Église anglicane, comme elle est établie par les lois, en donnant aux non-conformistes la liberté que nous avons cru que la justice exigeoit de nous, aussi bien que le soin que nous devons prendre de tous nos peuples.

« Cependant, comme étant sur les lieux vous pouvez mieux juger des choses, vous nous enverrez vos avis sur les moyens que vous croirez plus convenables pour faciliter notre retour avec sûreté, et pour exécuter nos bonnes intentions; et vous vous appliquerez en notre nom et par notre autorité à apaiser tous les tumultes et les désordres, et tiendrez la main à ce que la nation en général, et tous nos sujets en particulier ne reçoivent que le moins de préjudice qu'il se pourra des révolutions présentes.

« Ainsi, ne doutant point de votre obéissance à nos ordres, nous vous disons adieu.

« Donné à Saint-Germain-en-Laye, ce 14 de janvier 1689 et de notre règne le quatrième.

« Par commandement de Sa Majesté. Melfort. »

II. — BREF DU PAPE AU ROI DE FRANCE [1].

Carissimo in Christo filio nostro Francorum Regi christianissimo, Innocentius Pappa XI.

Carissime in Christo fili noster, salutem.

Cum nos præcipue afficiat splendidum ac ab universis fidelibus majorem in modum commendandum confugium, quod, magna Britannia tumultuante, ejusdem regi, reginæ ac infanti principi effusa nullisque conclusa finibus munificentia præbuit Majestas tua, muneris

1. [Voir ci-dessus, p. 46. — *E. Pontal.*]

nostri duximus has ad te gratæ responsionis testes dare litteras. Et si autem non dubitamus quin pro pietate ac[1]..... ad magna quæque pro catholica religione aggredienda perficiendaque amplitudine animi tui præstantissimam prœdicti regis causam, cum qua eadem religio conjuncta est constanter, juvare pergas, tantopere nihilominus nobis cordi est et esse debet utriusque incolumitas ut Majestatem tuam pro explorato habere cupiamus in partem nos venturos inclytorum omnium operum, quibus regi ipsi, necnon memoratæ religioni strenue adesse curaveris, nec omissuros assiduis enixisque votis divinam bonitatem etiam rogare, ut merita, quæ propositæ tibi veræ gloriæ mensuram implendo comparaveris, inexhaustis beneficentiæ thesauris cumulate retribuat, Majestati vero interim tuæ apostolicam benedictionem amantissme impertimur. Datum Romæ die 1a feb. 1689.

III. — RÉPONSE DU ROI DE FRANCE AU BREF DU PAPE[2].

Très Saint Père, nous avons été bien aises de voir, par le bref que Votre Béatitude nous a écrit le premier jour de ce mois, qu'elle est bien persuadée du grand préjudice que la religion catholique peut souffrir de l'état où se trouve le roi de la Grande-Bretagne et de l'intérêt qu'elle doit prendre à son rétablissement. Nous pouvons dire aussi que, quand notre penchant naturel ne nous auroit pas porté à donner à ce prince affligé tout le soulagement et la consolation qu'il devoit attendre de notre amitié, nous aurions sacrifié au désir de conserver les restes de notre religion en Angleterre, et à la gloire de remettre ledit roi sur son trône, toutes les raisons politiques qui auroient pu nous obliger de lui refuser le secours dont il a besoin. Nous apprenons aussi avec bien de la joie que Votre Sainteté ne prend pas moins à cœur que nous ces deux justes sujets de ses soins et de son attention, et nous voulons bien aussi non seulement partager avec elle le mérite du succès, mais nous verrons même avec plaisir que toute la chrétienté en soit principalement redevable à votre zèle, et que ces ennemis de notre religion qui se sont ligués pour l'opprimer, perdent enfin l'espérance, que la conduite que Votre Sainteté a tenue à notre égard leur donne depuis longtemps, qu'ils ne trouveront de votre part aucun obstacle à leurs desseins, et qu'ils ne doivent rien appréhender que de la puissance que Dieu nous a mise en main, à laquelle nous avons d'autant plus de sujet de croire qu'il continuera de donner ses bénédictions qu'il sait que nous

1. [Ici le copiste a laissé un blanc : mais le sens de la phrase est complet et l'on peut sans inconvénient laisser subsister cette lacune. — *E. Pontal.*]
2. [Voir ci-dessus, p. 46. — *E. Pontal.*]

n'avons rien omis pour établir une parfaite intelligence avec Votre Sainteté pour concourir avec elle à l'augmentation de notre religion, et lui témoigner en toutes occasions notre respect filial, priant Dieu, Très-Saint-Père, qu'il conserve longues années Votre Sainteté au régime de son Église. Ecrit à Versailles, le 17 février 1689.

IV. — BREF DU PAPE AU ROI D'ANGLETERRE.

Carissimo in Christo filio nostro Jacobo, Britanniæ regi illustri,

Innocentius Pappa XI.

Carissimo in Christo fili noster.

Infausto accepto nuntio de sævissimà procellà quam adversus Majestatem regiamque domum tuam in Angliâ excitaverat potestas tenebrarum præ intimi angoris acerbitate pene defecimus; discrimen enim in quo unà cum catholicà religione versabaris a sollicitudine quam de utriusque incolumitate impense gerebamus, prorsus id reponebat. Et quidem amaritudinem animæ nostræ ob afflictum rerum tuorum ipsiusque religionis statum, non est cur pluribus explicemus; magnitudo siquidem jacturæ de quà agebatur, quæque nos præcipue angebat, illam satis superque declarat. Lenivimus tamen non parum amaritudinis asperitatem, Majestatem tuam, regiam conjugem, tenerrimamque sobolem incolumes in Galliam transfretasse. De supremà nimirum illius providentià qui imperat ventis et mari plane confidimus fore ut exortam tempestatem quamprimum vertat in auram tranquillitatis. Assidua nos ferventiaque in hunc scopum vota nuncupare profecto non omittimus dum heroïcam in præfata religione strenue asserenda Majestatis tua pietatem, inclytamque in adversis eadem causà inconcusso animo perferendis constantiam effusis immortalium laudum titulis decorantes.

Tibi, carissime in Christo fili, apostolicam benedictionem amantissime impertimur.

Datum Romæ, die I[a] feb. 1689.

B. — GUERRE DE LA LIGUE D'AUGSBOURG ET CAMPAGNE D'IRLANDE

V. — RELATION DU COMBAT DE FLEURUS [1].

Le grand nombre de troupes que le Roi avoit en Flandre au commencement de la campagne, ayant donné moyen à Sa Majesté de faire deux corps d'armée considérables sans diminuer les garnisons de ses places, elle donna le commandement de l'un au maréchal d'Humières pour agir du côté de Flandre, et de l'autre au maréchal duc de Luxembourg pour agir vers le Hainaut.

Le prince de Waldeck, qui avoit assemblé l'armée de Hollande dans le pays de Liège, pendant que les troupes du Roi mangeoient les environs de Gand, étoit venu camper à Wavre vers la fin du mois de juin, et ensuite à Pontrazelles, sur le ruisseau de Piéton.

Il faisoit courir le bruit qu'il passeroit bientôt la Sambre, et on publioit de tous côtés qu'il alloit faire le siège de Maubeuge ou de Dinant; c'est ce qui obligea le maréchal duc de Luxembourg à se rapprocher par de grandes marches, et il vint passer la Sambre à Jumont, pour joindre le corps que le comte de Gournay commandoit. Il marcha de là à Gerpinnes, où il vouloit se poster entre le prince de Waldeck et le détachement qui venoit de l'armée de la Moselle, commandée par le marquis de Boufflers.

Le maréchal duc de Luxembourg fit camper ces trois corps séparément, tant pour faciliter sa marche que pour ôter aux ennemis la connaissance de ses forces. On a su depuis qu'ils ont en effet ignoré sa jonction.

1. [Voir ci-dessus, p. 271. — Cette relation a pour auteur Renaudot, rédacteur de la *Gazette*, et se trouve dans le volume de cette publication correspondant à l'année 1690, p. 349 et sq. Cette relation, qui porte le titre de *Seconde relation du combat de Fleurus* (il y en a une autre à la page 352 du même volume), a été omise dans divers exemplaires de la *Gazette*, où on l'aura soit oubliée soit considérée comme un supplément inutile. — Le *Mercure* consacre tout un volume supplémentaire (juillet, 1690, 2e partie) à la relation détaillée de la bataille de Fleurus. — *E. Pontal.*]

Le gros de l'armée étoit à Gerpinnes. Le comte de Goûrnay étoit campé à Gogny : et, le jour même que le sieur de Rubentel, avec le détachement de la Moselle, étoit arrivé à Metel, le maréchal duc de Luxembourg prit tous les grenadiers de l'armée, la gendarmerie, le Royal-Allemand et le régiment du Maine, et il partit, sur les neuf heures du soir, avec le duc du Maine pour se rendre au camp du sieur de Rubentel, auquel il fit joindre celui du comte de Gournay.

Il fit marcher le tout ensemble pendant la nuit du côté de Ham, qui est un village entre Namur et Charleroy. Il avoit résolu d'y passer la Sambre, quoiqu'il sût qu'elle étoit gardée en cet endroit par des retranchements et des redoutes, et que les ennemis avoient depuis peu jeté du monde dans le château de Froidmont. Il avoit ordonné en partant que, le lendemain 29, l'armée qui étoit campée à Gerpinnes marchât par d'autres chemins, pour arriver peu de temps après lui sur une petite hauteur qui est à la gauche de Ham. Le duc de Choiseul menoit la cavalerie, et le chevalier de Tilladet l'infanterie.

Le maréchal duc de Luxembourg arriva sur la Sambre à sept heures du matin; et, comme il n'avoit pas encore d'infanterie, il fit attaquer la redoute de la droite par les dragons de Pomponne, qui l'emportèrent l'épée à la main, après avoir passé la rivière à la nage. L'ardeur de la cavalerie fut si grande que, voyant ce qui s'étoit passé à la droite, des cavaliers du Maine et de Fürstenberg, avec quelques officiers, emportèrent de même la redoute de la gauche. La difficulté des chemins avoit empêché les pontons d'arriver; et, en les attendant, le maréchal duc de Luxembourg fit passer, partie à gué, partie à la nage, le sieur du Rozel, le marquis d'Alègre et le marquis de Toiras avec leurs régiments pour aller investir Froidmont. Le comte de Saillant, arrivant dans ce moment avec les grenadiers des gardes et quatre autres compagnies de grenadiers, trouva un bateau, qu'il fit prendre sous le feu de ce château, et, ayant fait passer son détachement, il alla se poster et achever l'investiture.

Quelque temps après, les pontons étant arrivés, on jeta deux ponts sur la rivière. Le marquis de Montrevel passa avec trois brigades de cavalerie et six bataillons, la nuit ayant empêché de faire passer le reste.

On avoit commencé à battre le château de quatre pièces de canon qui étoient arrivées en même temps que les pontons. Le commandant demanda à capituler; mais il fut obligé de se rendre à discrétion avec huit capitaines, huit lieutenants, un enseigne de dragons, tous Espagnols naturels, et quatre-vingts hommes de garnison.

Le maréchal duc de Luxembourg, qui avoit choisi ce passage dans l'espérance de tomber plus aisément sur le corps de cavalerie que le prince de Nassau avoit de ce côté-là, voulut faire passer le reste de l'armée de grand matin. Il en laissa le soin au duc du Maine, et il passa pour reconnoitre les chemins; mais, outre qu'il fallut raccommoder les ponts, la difficulté des défilés se trouva si grande que la marche de la cavalerie en fut considérablement retardée. Cela fut

cause qu'il n'avoit avec lui que six escadrons de dragons et quatre de gendarmerie, lorsqu'il apprit, par le sieur de Cheladet, qu'un corps de cavalerie des ennemis paroissoit. C'étoit trois mille chevaux envoyés pour nous reconnoitre sous les ordres du comte de Flodorf et du baron de Berlo.

Le comte de Gournay, qui couvroit la marche de l'armée avec vingt escadrons sur des hauteurs fort éloignées, eut ordre de venir joindre le maréchal duc de Luxembourg le plus tôt qu'il le pourroit; mais cet éloignement et la difficulté des passages donnèrent lieu à la cavalerie des ennemis de se retirer assez loin et de mettre un défilé devant eux.

Le duc du Maine étant ensuite arrivé et ayant été suivi de quelque cavalerie, les ennemis prirent le parti de se retirer assez loin, jusqu'au-dessus de Fleurus, ayant mis des dragons dans les haies du village, et devant eux un ruisseau assez difficile, dont les bords étoient relevés. Tout cela n'empêcha pas que le maréchal duc de Luxembourg ne marchât à eux, voyant qu'ils songeoient à se retirer et ne voulant pas qu'ils le fissent sans qu'il leur en coutât quelque chose. Il passa donc, dès qu'il eut aperçu de loin une tête de sa cavalerie et qu'il eut formé une médiocre ligne de celle qui étoit avec lui. Ils avoient vingt-sept escadrons en bataille; et, comme on marchoit à la charge, on vit passer entre nous et Fleurus deux de leurs troupes, qui venoient pour se joindre aux autres.

Le sieur de Cheladet eut ordre de se débander dessus, et on marcha en même temps au reste, qui fut chargé et battu avec beaucoup de vigueur. On fit plus de cent prisonniers, et beaucoup de leurs gens demeurèrent sur la place. Le baron de Berlo y fut tué avec plusieurs officiers de marque, qu'on leur permit d'enterrer ensuite à Fleurus.

La vigueur de la cavalerie ne fut que trop grande, car elle poussa avec un peu trop de chaleur, y ayant eu des escadrons qui ne s'arrêtèrent qu'auprès de la colonne d'infanterie des ennemis, qui étoient en halte dans le penchant d'une hauteur. Le maréchal duc de Luxembourg, prévoyant l'inconvénient de cette ardeur, retint ensemble deux escadrons de gendarmerie : et, comme dans ce moment beaucoup de cavalerie des ennemis marchoit à nos débandés, il laissa au comte de Marsin le soin de les soutenir, chargea le duc du Maine de former une seconde ligne derrière les deux escadrons, et reprit ce qu'il put de troupes pour en former une troisième derrière celle du duc du Maine.

Les deux escadrons de gendarmerie soutinrent l'effort de toute la cavalerie ennemie avec une si grande valeur que non seulement ils l'empêchèrent de passer, mais ils la repoussèrent plus de deux cents pas dans leurs troupes. Les ennemis s'arrêtèrent ensuite, et les trois lignes se retirèrent au petit pas alternativement l'une après l'autre, sans que les ennemis songeassent à les suivre plus longtemps. Pendant que les gendarmes faisoient cette belle action, le sieur de Pracomtal, à la tête de Piémont-Royal, soutint l'effort des

ennemis à la gauche, et les repoussa de même. Le régiment de Condé se distingua fort aussi.

Le maréchal duc de Luxembourg, voyant que les ennemis recommençoient à marcher et à s'éloigner de nous par leur droite, fit camper l'armée du Roi à Welaines, mettant sa gauche à deux censes éloignées d'un quart de lieue de Fleurus, et sa droite sur la hauteur de la Sambre au chemin qui vient de Jemmappes. Il n'avoit que des menus bagages avec lui, la difficulté des chemins l'ayant obligé d'envoyer les gros équipages à l'abbaye d'Ogny, de l'autre côté de la Sambre, avec une garde de deux mille chevaux et de deux mille cinq cents hommes de pied, qui par cette raison n'ont pu être à la bataille.

Le lendemain 1er juillet, le maréchal duc de Luxembourg apprit par ses partis, et vit lui-même, dès qu'il fut jour, que les ennemis étoient en bataille au delà de Fleurus, leur droite appuyée à Hepigny, qui est un village sur une petite hauteur, et leur gauche s'étendant dans la plaine sans être couvert de rien. Fleurus étant un peu éloigné de la droite, ils ne l'occupèrent pas; mais ils avoient occupé vers leur gauche un assez bon château qui s'appelle Saint-Amand, et ils avoient aussi mis du monde dans la cense des moines, qui est entre le château et le village de Saint-Amand. Dans cette disposition, ils avoient encore devant eux le ruisseau qui vient de Fleurus, dont on a déjà dit que les bords étoient relevés, et un autre qui vient de Saint-Amand, dans lequel celui de Fleurus se jette. Comme notre gauche étoit plus près des ennemis que la droite, elle marcha la première pour être postée auprès de Fleurus, où l'on jeta un gros corps d'infanterie.

L'armée se mit en bataille en doublant toujours sur cette gauche et s'étendant sur la droite vis-à-vis de Saint-Amand.

La brigade de Champagne fut postée dans les haies de ce village, qu'elle occupa même dans la suite, quand le sieur d'Usson vit que les ennemis venoient pour s'en emparer. Il ne restoit pas assez de terrain pour former la première et la seconde ligne d'infanterie, et il y avoit en cet endroit un fossé plein d'eau, fort large et très difficile à combler. Au delà étoient de petits marais, de grosses haies, et des ravins, qui auroient empêché de mettre l'armée régulièrement en bataille. Tout cela fit prendre le parti au maréchal duc de Luxembourg de passer plus sur la droite. Il alla reconnoitre les chemins, et, ayant trouvé des passages, il se proposa d'attaquer les ennemis par le flanc, après avoir remarqué, comme on l'a déjà dit, que leur gauche étoit tout à fait découverte au delà de Saint-Amand. Pour couvrir ce dessein, il jugea à propos de laisser des troupes qui faisoient tête aux ennemis depuis Fleurus jusqu'à Saint-Amand dans la situation où elles étoient; et elles demeurèrent toute la matinée en bataille sous les ordres du chevalier de Tilladet et du comte de Gournay; ce qui fit croire aux ennemis ou qu'on ne les attaqueroit point, ou qu'on les attaqueroit par là.

Ils commencèrent à tirer du canon d'assez bonne heure. Nos

troupes le méprisoient fort, et on fit tous les mouvements nécessaires avec beaucoup de tranquillité.

Le maréchal duc de Luxembourg s'étendit toujours sur la droite, et, avec le duc de Choiseul, le duc du Maine et les marquis de Montrevel et de Watteville, il faisoit marcher les deux lignes de l'aile droite de l'armée et ce qui restoit de l'infanterie, qui auroit dû être posté au delà de Saint-Amand. Cette marche n'étoit pas aisée, car il fallut que la première ligne défilât toute entière par le château de Ligny, où elle passa le ruisseau sur un pont, et que la seconde passât ce même ruisseau auprès de l'église, sur deux ponts que le marquis de Montrevel et le grand prieur de France firent faire. Si ce chemin fut difficile, il ne fut pas désavantageux. Il nous donna le moyen de couler derrière une hauteur et de dérober notre marche. Les blés, qui étoient fort grands, nous favorisoient aussi. On marcha longtemps de cette sorte sans pouvoir tourner sur les ennemis : et, quand on fut à l'arbre des *trois burettes*, auprès de la grande chaussée, on se trouva dans un nouvel embarras; car, au lieu de s'y mettre en bataille, comme on croyoit le pouvoir faire, pour marcher de là et prendre en flanc les ennemis, on trouva un ravin si profond et si large qu'il fallut le longer jusqu'à sa tête, et la première ligne fut obligée de marcher en colonne entre ce ravin et un étang. La seconde ligne passa au-dessus de l'étang et le laissa à sa gauche.

Le maréchal duc de Luxembourg, voyant alors toutes les difficultés heureusement surmontées, dit son projet aux officiers généraux qui se trouvoient près de lui, leur ordonna d'aller chacun à leur poste, et, ce qui fit plaisir à tout le monde, donna pour mot de ralliement : *le Roi*. Il continua ensuite sa marche et alla droit à la cense de Chesseau pour prendre les ennemis par derrière. Il appuya sa droite à cette cense, dans laquelle il jeta une partie des dragons du régiment du Roi, et il poussa la gauche de cette aile de cavalerie jusqu'auprès des haies de Saint-Bris.

Les ennemis, qui nous avoient aperçus auprès de l'étang, firent tourner leur seconde ligne pour nous faire tête et mirent leur réserve au milieu pour servir de seconde ligne des deux côtés.

Le maréchal duc de Luxembourg, ayant remarqué quatre bataillons dans cette ligne des ennemis, qui étoient devant notre droite, en fit avancer quatre des gardes pour les opposer aux leurs; et, comme ces quatre furent suivis du premier bataillon des gardes suisses, il n'en mit que trois dans la ligne, et il ordonna aux deux premières des gardes françoises de se poster dans les haies au-devant de la cense de Chesseau avec quatre pièces de canon. Mais, comme la droite de nos deux bataillons auroit été découverte dans une plaine au moment qu'on alloit marcher aux ennemis, le marquis de Montrevel fut chargé d'en couvrir le flanc avec trois escadrons qui se trouvoient de réserve. En arrivant où il devoit les mettre, il trouva des escadrons des ennemis si près de lui qu'il fut obligé de les charger. Il les battit, et ce fut la première action de notre droite.

Entre la gauche de cette droite et le ruisseau de Saint-Amand,

il se trouvoit un grand vide; le maréchal duc de Luxembourg envoya le sieur d'Artagnan, major général, qu'il trouvoit partout, pour faire occuper ce vide par l'infanterie de la seconde ligne. Le comte de Gacé, maréchal de camp, qui la commandoit, vint occuper ce terrain avec les brigades d'Auvergne et de Stoppa, et fut ainsi de la première ligne dans toutes les charges qui se firent.

Le maréchal duc de Luxembourg avoit cependant envoyé ordre à la brigade de Champagne de sortir du village de Saint-Amand dès qu'elle verroit paroître le comte de Gournay avec la cavalerie de la droite, de la gauche et la brigade de Navarre, que le duc de la Roche-Guyon commandoit. Pour exécuter cet ordre, le sieur d'Usson fit sortir sa brigade par la gauche du village; et, comme elle fut obligée par la disposition du terrain de se mettre en bataille sous le feu de la ligne des ennemis, elle le fit avec beaucoup de fermeté. Les grenadiers qui étoient postés les plus près, soutinrent ce feu avec beaucoup de vigueur, et, les deux bataillons de Champagne ayant marché pour les soutenir, le comte de Sceaux y fut blessé. Toute cette infanterie, devant ensuite avancer pour attaquer la ligne des ennemis, rendoit les postes qu'ils avoient occupés entièrement inutiles; et l'infanterie qu'ils avoient jetée dedans, se trouvant coupée par là, fut toute prise à la fin de la bataille. Dans cette disposition heureuse, notre canon commençoit à tirer avec beaucoup d'effet de plusieurs batteries avantageusement postées; mais on ne s'en servit pas longtemps.

Le comte de Gournay étant à la droite de la gauche, et par conséquent plus près de la droite que le chevalier de Tilladet, qui étoit tout à fait à la gauche, qu'il commandoit, ayant eu ordre de passer le ruisseau et de commencer le combat lorsqu'il nous verroit établis, comme nous étions alors, il marcha aux ennemis avec toute la cavalerie qu'il commandoit et le reste de l'aile gauche, et le sieur de Rubentel avec les brigades de Champagne et de Navarre. On fit en même temps la même chose à la droite. Ce qui nous étoit opposé fut rompu; ce qui faisoit tête au comte de Gournay le fut aussi; et les bataillons que le sieur de Rubentel trouva devant lui ne résistèrent guère davantage.

Le marquis de Vivans et le sieur de Ximénès, maréchaux de camp, furent blessés à cette première charge, et le comte de Gournay y fut malheureusement tué. Le marquis de Watteville, maréchal de camp, chargeant à la gauche de l'aile droite, poussa si avant dans un escadron ennemi qu'il y fut pris. Un capitaine du régiment des Cravates, nommé la Haze, le délivra; et il eût encore été pris dans une autre charge, s'il ne se fût dégagé lui-même.

Les ennemis paroissoient en fuite de tous les côtés; leur cavalerie n'avoit point tenu contre la nôtre; ce qui avoit paru de leur infanterie, après avoir fait une bonne contenance, avoit été rompu et renversé. On avait gagné leur canon et un grand terrain, et il sembloit qu'il restât peu de chose à faire, lorsqu'on entendit derrière nous et sur notre gauche une fort grosse charge de cavalerie et

d'infanterie, dans un lieu où les troupes les plus avancées n'avoient pas vu qu'il y eût personne. C'étoit le marquis de Montrevel, qui, allant remettre notre seconde ligne en ordre, qu'un peu trop d'ardeur avoit rompue, s'étoit trouvé à la gauche de notre aile droite, comme trois bataillons des ennemis postés dans les haies du village de Saint-Amand, après s'être joints à quelques-uns de leurs escadrons, faisoient un effort pour se retirer. Sa charge fut grande; on en tua et on en prit plusieurs, les autres se retirèrent en faisant un fort grand feu.

Un moment après, le reste de l'infanterie des ennemis, qui s'étoit rassemblé dans le penchant vers Fleurus, parut sur une hauteur, formant une grosse ligne. Elle avoit à sa droite huit ou dix escadrons qui la vinrent joindre à la portée du pistolet de l'endroit où le sieur de Locmaria remettoit en bataille les troupes qui avoient passé avec le comte de Gournay et qui venoient se joindre à notre droite. Quelques-uns de ces escadrons vinrent à la charge aux nôtres, qui les chargèrent aussi; il y en eut des leurs battus, et pas un des nôtres ne perdit un pas de terrain. Ils marchèrent même en avant; mais quelques escadrons ennemis, après avoir passé par les intervalles de notre ligne, se retirèrent au trot et au galop par nos derrières, et ils ne parurent plus. La ligne de l'infanterie des ennemis étoit cependant fort ferme. Les bataillons paroissoient gros, parce qu'ils tenoient un grand front, n'étant que trois de hauteur.

Le maréchal duc de Luxembourg avoit donné ses ordres pour leur opposer une ligne de même force. La brigade de Navarre fut la première qui arriva; mais les soldats étoient tellement essoufflés qu'il fallut les laisser prendre haleine, et, de plus, il n'y avoit pas moyen d'attaquer avec quatre bataillons de cette brigade toute la ligne des ennemis.

Le duc de Choiseul, qui, pour laisser le duc du Maine seul à la droite, étoit resté à la gauche de cette aile, où le duc de Luxembourg l'avoit envoyé donner quelques ordres, alla faire avancer les autres bataillons. A mesure qu'ils arrivoient, il les postoit sur la droite des quatre premiers. Il en vint aussi par la gauche, qui furent mis en bataille derrière les bataillons des ennemis, laissant une ouverture, entre l'infanterie de la droite et celle de la gauche, pour faire passer de la cavalerie, qui pût entrer dans les bataillons au moment qu'ils seroient chargés.

Pendant ce temps-là, le duc du Maine étoit venu avertir que de nouvelles troupes se formoient devant lui à la gauche des ennemis. Le maréchal duc de Luxembourg le pria d'aller remettre en bataille ce qu'il pourroit de la cavalerie et de s'étendre sur la droite. Comme il exécutoit cet ordre avec le sieur de Vandeuil, qui l'accompagnoit partout, quelque cavalerie des ennemis s'étant présentée, il marcha à elle; mais elle prit la fuite quand elle eut fait sa décharge. Le duc du Maine se remit à former des escadrons et à s'allonger sur la droite.

Notre infanterie n'étoit pas encore arrivée, parce qu'elle venoit de

fort loin, ce qui laissoit aux ennemis plus de loisir qu'on n'auroit voulu leur en donner. Il falloit pourtant attendre; et chacun demeura ainsi sur son terrain avec beaucoup de fermeté. Quelques bataillons, et entre autres le troisième des gardes françoises et le premier des gardes suisses, se tinrent fièrement le mousquet sur l'épaule, quoique fort près des ennemis, qui étoient aussi très fermes.

Le sieur de Ricous avoit fait exécuter heureusement, par des cavaliers de Coislin, six pièces de leur canon qu'on avoit prises. Chaque coup leur emportoit beaucoup de monde et faisoit de grandes brèches dans les bataillons; mais on ne les vit jamais s'ébranler, et ils se resserroient à l'instant. L'infanterie du Roi étant enfin arrivée en assez grand nombre pour attaquer celle des ennemis, on commença un grand combat, qui donne à cette bataille un caractère singulier. On a vu que c'est d'abord une armée postée qu'on attaque et qu'on force dans son poste. Une déroute générale devient ensuite une bataille rangée, et, quoique ce soit dans une plaine, l'affaire se tourne encore dans des combats particuliers. Il est impossible de raconter toutes les actions qui s'y firent. On n'a qu'à imaginer tout ce que la valeur peut produire d'un côté et la fermeté de l'autre. Plusieurs de nos bataillons essuyèrent le feu des ennemis sans tirer et marchoient à eux la baïonnette au bout du fusil.

Le bataillon de Vermandois, se trouvant le plus près de celui de la droite des ennemis, le chargea, de manière que la manche droite de Vermandois attaquoit la manche droite de l'ennemi, et les piques et la manche gauche entrèrent dedans par le flanc.

Le sieur de Quadt, qui étoit avec quelques escadrons sur la gauche, profita de la conjoncture et entra dans les bataillons.

La petite ligne de l'infanterie qui avoit été formée derrière celle des ennemis s'avança dans le même temps. Les cinq premiers bataillons de leur droite en furent entièrement défaits, et la plupart sont demeurés dans le champ de bataille, les soldats tués dans leurs rangs. Pendant ce temps-là, leur gauche demeuroit encore ferme. Il fallut donc l'ébranler. Le régiment de Coislin y marchoit, quand le premier escadron, le marquis de Coislin à la tête, en rencontra un des ennemis, qu'il chargea et qu'il battit; mais le sieur de Marsilly, avec le deuxième qu'il commande, étant entré dans leur ligne, en même temps que toute notre infanterie la chargeoit en confusion et ensemble, elle fut entièrement rompue. Il ne restoit aux ennemis qu'une espèce de réserve. Elle étoit sur la hauteur, composée de huit escadrons soutenus de six bataillons. Le duc du Maine, avec les cinq escadrons qu'il avoit poussés sur la droite, attaqua cette cavalerie, pendant que le comte de Gacé, qui l'étoit venu trouver, fit attaquer les bataillons par la brigade de Stoppa.

Le duc du Maine chargea, à la tête d'un escadron de gendarmerie, celui qui lui étoit opposé, en même temps qu'un escadron de son régiment prenoit cette cavalerie par le flanc.

Elle fut rompue et mise en déroute; mais il essuya un fort grand feu d'infanterie, et ce fut dans cette occasion que le comte de Jus-

sac, premier gentilhomme de sa chambre, le sieur de Genvril, son aide de camp, trois de ses gardes, le marquis de Villarceaux, le marquis de Sallard, le chevalier de Soyecourt, le marquis de Verderonne, et plusieurs gendarmes furent tués. C'étoit le feu de ces bataillons, qui, voyant leur cavalerie battue, firent leur décharge et se retirèrent, le bois et les ravins leur en facilitant les moyens. Après cela, on ne vit plus d'ennemis.

Quatre à cinq cents hommes de leur ligne, qu'on avoit rompue, s'étoient jetés dans les haies de l'ermitage de Saint-Fiacre. La tête de notre infanterie étant arrivée tout auprès, et ne trouvant personne dans une petite plaine entre la haie et le bois, les soldats crièrent : *Vive le Roi!* Les ennemis, voyant qu'ils alloient être coupés par le chevalier de Tilladet avec la cavalerie de la gauche, se mirent à crier de l'autre côté : *Vive le roi de France!* Tous nos soldats crièrent aussi : *Vive le Roi!* en jetant leurs chapeaux en l'air, et firent une décharge générale. C'est ainsi que finit cette glorieuse journée. On demeura non seulement maitre du champ de bataille, sur lequel on campa, mais de tout le canon des ennemis. On en prit quarante-neuf pièces avec deux cents chariots de munitions de guerre, cent étendards ou drapeaux, cinq pontons, plusieurs paires de timbales, et sept mille huit cents prisonniers. On donna quartier de si bonne heure, et on prit si peu garde à ceux à qui on l'avoit donné qu'on en laissa échapper plus de trois mille. C'est un témoignage que ces malheureux peuvent rendre à la honte de nos ennemis, qui ont tué ou traité indignement le peu d'officiers qui sont tombés entre leurs mains. Il semble qu'ils aient voulu nous faire remporter deux victoires en une même journée, et donner un grand relief à l'humanité des François aussi bien qu'à leur valeur.

On ne doute pas qu'on n'ait oublié ici plusieurs actions éclatantes, et peut-être plus dignes d'être rapportées que celles qu'on y a mises. Mais on n'a pu jusqu'à présent ni en savoir ni en écrire davantage.

VI. — BATAILLE DE STAFFARDE.

Relation de M. le marquis de Feuquières [1].

Suivant l'ordre de la cour que M. de Catinat avoit reçu de chercher les occasions de combattre l'armée ennemie, et comme il étoit impossible de le faire pendant qu'elle demeuroit dans son camp de Villefranche, où elle étoit fort bien retranchée, il fut résolu

1. [Voir ci-dessus, p. 293. — La relation de M. de Feuquières est insérée intégralement dans le *Mercure galant* d'août 1690, p. 344-369. Elle présente quelques différences avec le texte inséré dans les *Mémoires du Marquis de Sourches*, et que nous publions ici : nous avons relevé les principales, négligeant celles qui nous ont paru sans importance ou nous en aidant simplement pour corriger quelques fautes évidentes du copiste. — *E. Pontal.*]

de faire quelque entreprise qui obligeât les ennemis à se déposter, et de tâcher de prendre dans leur mouvement l'occasion de leur donner bataille. Pour cela, après avoir pris durant plusieurs jours toutes les précautions nécessaires pour nous pourvoir de vivres pour dix ou douze jours, afin de n'avoir pas besoin d'être auprès de Pignerol pendant tout ce temps-là, on marcha, le 17 août, du camp des Ocquêts, et, par une marche fort belle et fort hardie, prêtant le flanc aux ennemis, nous vinmes à Saluces, que nous avions résolu de forcer, malgré plus de trois mille hommes que les ennemis y avoient jetés, afin de faire de cette ville un lieu sûr pour nos vivres, et un poste au delà du Pô, qui nous mit en état de nous passer de Pignerol.

M. de Saint-Sylvestre [1] étant de jour eut soin du camp, et je fus chargé de prendre les hauteurs autour de la ville. J'y marchai pour cet effet avec la brigade de Grancey [2] pour occuper une hauteur qui est absolument sur la ville, et sur laquelle les ennemis avoient jeté beaucoup de monde. Elle fut attaquée par les bataillons de Grancey, de Bourbon et de Hainaut, commandés par le marquis de Pomponne [3], et fut emportée avec perte des ennemis, parce qu'ils voulurent défendre des cassines et des postes qu'ils avoient dans des vignes, dont cette hauteur est couverte de notre côté. Le marquis de Vieuxpont, à qui Mgr le Duc venoit de donner son régiment et qui n'étoit arrivé et reçu que de la veille, y fut tué roide, et quelques autres officiers blessés. En même temps, nous occupions le faubourg, dont les maisons étoient à vingt pas au plus des murailles de la ville, qui sont mauvaises, et les bataillons de Cambrésis et de la garde de milices de Montauban étoient occupés à cela.

Comme M. de Catinat et moi reconnoissions les endroits où nous pouvions attacher des mineurs, M. de Châteaurenaud, colonel de Cambrésis, qui étoit avec nous, fut blessé d'un coup qui lui prend à l'épaule gauche et lui sort entre la sixième et septième côte du côté droit; mais, comme le coup ne lui entre pas dans la capacité et ne lui casse rien, et que d'ailleurs il n'a aucun accident mauvais, il y a apparence qu'il s'en tirera.

Dans le temps que nous étions occupés à Saluces, M. de Montgommery, qui, avec quatre cents chevaux, couvroit notre marche, envoya plusieurs officiers les uns sur les autres à M. de Catinat pour l'avertir que l'armée ennemie paroissoit. M. de Catinat y alla; mais, comme les ennemis n'arrivoient que par une tête qui étoit couverte à leur droite par des rivières et des marais, à la gauche par le Pô et des marais que les débordements du Pô forment, on ne

1. Maréchal de camp et très ancien et brave officier de cavalerie.

2. C'étoit le régiment de Grancey qui donnoit le nom à cette brigade, et le colonel de ce régiment étoit le marquis de Medavy, fils aîné du comte de Grancey et gendre de M. de Maulevrier, lequel étoit brigadier.

3. Fils aîné de M. de Pomponne, ci-devant secrétaire d'État; c'étoit un garçon qui avoit beaucoup de valeur et d'application au service.

put du reste de la journée juger si c'étoit toute l'armée ennemie, ou si ce n'étoit qu'un gros parti qui fût venu pour tâcher à profiter de notre arrière-garde en passant le Pô, qui par parenthèse vis-à-vis de Saluces n'a pas d'eau pour faire boire les chevaux. Cependant, comme il n'y avoit que la brigade de Grancey, les gardes de cavalerie, et une partie de l'artillerie et des bagages qui eussent passé le Pô, je fus chargé de faire repasser tout cela, et, après avoir retiré tous les postes de l'infanterie, de la ramener prendre son poste sur la ligne, ce qui fut exécuté. Ainsi nous passâmes en bataille toute la nuit du 17 au 18, sans savoir sûrement si ce corps des ennemis qui s'opiniâtroit à demeurer devant nous étoit seulement un gros parti, comme je l'ai marqué, ou toute leur armée, mais pourtant présumant plutôt que ce fût toute l'armée, à cause que ces troupes se tenoient trop près de nous.

La nuit ne nous éclaircit de rien, parce qu'ils se retirèrent un peu en arrière, et que, comme le marais tourne, ce terrain que l'armée ennemie occupoit se cachoit à nos yeux, et que d'ailleurs nous n'en pûmes pas être éclaircis par les partis que nous y envoyâmes par la droite et par la gauche pour tâcher d'en voir le revers, à cause que, par notre droite, le Pô et le marais qui l'avoisinoit sont fort couverts de bois, et que, par la gauche, l'abbaye de Staffarde, qui est à M. le cardinal d'Estrées et où M. de Savoie avoit mis son quartier, est aussi un pays fort couvert.

Le 18 au matin, nous entendîmes beaucoup battre et tirer dans l'armée ennemie sans pouvoir démêler si ce bruit avançoit précisément à nous; tantôt cela nous paroissoit, et tantôt nous croyions que ce bruit couloit vers notre gauche, comme pour donner la main aux Alpes et nous ôter la communication avec Pignerol. La peine que nous avions à démêler ces mouvements des ennemis venoit de ce que je vous ai fait remarquer que le terrain qu'ils occupoient tournoit entre ces deux marais, et qu'ainsi nous entendions les tambours et les coups des soldats qui déchargeoient leurs armes à la droite et à la gauche. Enfin un parti que nous envoyâmes en tête, commandé par M. de Chaban, nous éclaircit en fort peu de temps, car il n'eut pas été un quart d'heure dehors qu'il trouva la tête des ennemis. M. de Catinat poussa à ce parti avec M. de Saint-Sylvestre et moi; nous vîmes un gros corps qui remplissoit tout le terrain entre les deux marais, capable de contenir six ou sept bataillons et autant d'escadrons, et nous démêlâmes plusieurs lignes de troupes derrière celle-là. Pour en être encore mieux éclairci, M. de Catinat envoya chercher M. de Montgommery avec toute l'aile droite de cavalerie et de dragons pour pousser quelque cavalerie que les ennemis avoient jetée devant eux, ce qui fut exécuté; mais le terrain que nous leur fîmes quitter ne servit qu'à nous découvrir leur infanterie et à nous faire connoître que c'étoit l'armée ennemie tout entière; de quoi nous fûmes encore assurés par un gendarme de M. le duc de Savoie qui fut pris et conduit à M. de Catinat, lequel ne sut pas plutôt sûrement que toute l'armée ennemie étoit là, qu'il résolut de la com-

battre, et pour cela il fit rester M. de Saint-Sylvestre avec l'aile droite où elle étoit avancée, et me ramena avec lui à l'armée pour faire marcher.

Comme j'ai l'honneur de commander l'infanterie, je fus chargé par M. de Catinat de la faire marcher aux ennemis, en remplissant toujours tout le terrain que je pouvois occuper entre les deux marais, n'ayant sur ma droite que le Mestre de Camp général de dragons; et l'aile gauche de cavalerie et de dragons fut commise aux soins de M. de Quinson, qui naturellement a son poste à l'aile gauche; l'artillerie se partagea dans les intervalles de l'infanterie. Je marchai donc presque toujours sur trois lignes d'infanterie, ayant pour brigadier de la droite M. de Medavy, à la gauche M. le prince de Robecque, et en seconde ligne M. du Plessis-Bellière.

Lorsque nous fûmes près des ennemis, nous trouvâmes qu'ils avoient jeté deux bataillons dans les endroits du marais de notre droite où la connoissance qu'ils avoient de ce lieu leur avoit fait remarquer que le terrain étoit le meilleur; et qu'à leur droite, qui étoit notre gauche, il y avoit plusieurs grosses cassines qui étoient remplies de gros bataillons, dont ceux qui étoient sur la ligne, et qui de leur feu soutenoient les cassines et en étoient soutenus, avoient devant eux ou des haies ou des chevaux de frise, à la mode des troupes de l'Empereur en Hongrie; cette disposition étoit terrible à voir, et ces postes étoient admirables pour nos ennemis. Cependant notre général résolut de les attaquer, et pour cela, quoique nous ne connussions point le marais de notre droite et que nous y vissions, outre les deux bataillons des ennemis, postés quantité de paysans qui le remplissoient, et que ceux que l'on y envoya le sonder nous le rapportassent fort difficile à passer, M. de Medavy eut ordre d'y entrer avec son bataillon et celui de Bourbon pour tâcher d'en chasser les ennemis et par là se poster dans leur flanc gauche.

En même temps, je fis remplacer ce vide par les bataillons de Périgord et de la garde, qui n'avoient point trouvé de place sur la ligne; et ainsi le régiment de Hainaut, commandé par M. le marquis de Pomponne, se trouva avoir la droite de la ligne.

Dès que cela fut fait, on s'ébranla pour attaquer de front l'armée ennemie, en passant par les intervalles de notre aile droite de cavalerie, qui avoit déjà chargé plusieurs fois, et M. de Robecque, avec sa brigade de l'aile gauche, s'avança pour aller attaquer les cassines [1].

Les difficultés du fossé firent que les régiments de dragons du Mestre de Camp, de la Lande, de Fimarcon et de Catinat ne purent pas le passer si vite par les passages qu'on y fit et se reformer sous le feu des ennemis, et que les cassines, que notre gauche attaquoit, qui furent les premières emportées, ne nous donnoient pas les

1. [Ici est omis un assez long passage que l'on trouve dans le texte inséré au *Mercure* de Juillet 1690, p. 356 (ligne 5) à 358 (ligne 1). — *E. Pontal.*]

autres, qui se trouvoient appuyées de toute la ligne des ennemis. Ainsi le combat durant trop en ce lieu-là, on y fit avancer les bataillons de la seconde ligne, qui, comme elle avoit à traverser une ligne de cavalerie formée derrière notre première ligne d'infanterie, ne pouvoit pas arriver si promptement qu'on l'auroit désiré.

Pendant ce temps-là, nos dragons de la première ligne et les bataillons de Hainaut et de la garde [1], par des efforts extraordinaires, firent assez perdre de terrain aux ennemis pour que nous nous rendissions maitres de trois pièces de canon. Dans ce temps-là, le nôtre, qui avoit marché d'abord à la tête de l'infanterie, où il avoit fait merveilles, perça notre première ligne de cavalerie, qui étoit derrière notre première ligne d'infanterie, et vint se mettre à la tête de l'infanterie, proche des trois pièces prises, à la portée du pistolet des ennemis, qui, par le terrain qu'ils avoient perdu, n'avoient fait qu'en trouver un plus étendu, rempli de gros bataillons dont la contenance était fort bonne, et où ils avoient encore du canon.

Toute notre ligne qui se trouvoit avancée souffroit beaucoup, tant parce qu'elle se trouvoit à la droite débordée par des bataillons postés dans des haies le long du marais, que par toute l'infanterie du front de la ligne des ennemis et par celle qui occupoit les cassines de leur droite et les haies qui alloient jusque vers le milieu de leur ligne, et que, outre cela, des escadrons cuirassés soutenoient encore cette infanterie.

Cependant elle soutint les efforts des ennemis avec une vigueur extraordinaire et donna le temps à l'infanterie de la seconde ligne d'arriver. Le régiment de la Sarre marcha pour soutenir Périgord; celui de Clairambault attaqua la grosse cassine, où les ennemis avoient le régiment de la Croix-Blanche et un bataillon des gardes de M. de Savoie, et le régiment du Plessis avec le reste de la brigade soutinrent la brigade d'Artois, qui avoit eu affaire avec eux aux cassines et aux haies qui étoient tout à fait à notre gauche.

Dans cette disposition, tout donna avec une furie si extraordinaire que toutes les cassines furent emportées, les ennemis, malgré les haies et tous les chevaux de frise, poussés, leur ligne de cavalerie et de dragons renversée, et la droite de notre ligne occupée par les régiments de Hainaut, de Grancey et de Bourbon, qui, dans ce temps-là, ayant achevé de chasser les ennemis du marais, se rendirent maitres de celui qui les bordoit et marchèrent l'épée à la main aux bataillons qui se trouvèrent près d'eux. On [2] ne donna plus aux ennemis le temps de rallier leur infanterie, et elle fut renversée par notre droite dans les bois qui sont le long du Pô, par lesquels une partie s'est sauvée, et par notre gauche dans le marais proche de l'abbaye de Staffarde. Leur cavalerie fut poussée jusqu'au delà du Pô, proche de Villefranche.

1. [*Et Perigord*, d'après le texte inséré au *Mercure*. — *E. Pontal.*]
2. [Dans le texte inséré au *Mercure*, la phrase commence ainsi : *Depuis cette charge qui fut des plus fières, on ne donna plus aux ennemis, etc.* — *E. Pontal.*]

Dans ce chemin, de douze pièces de canon que les ennemis avoient au commencement du combat, nous en avons pris onze; la douzième est apparemment jetée dans le Pô, en quelque endroit où nous n'avons pu la trouver. Nous avons pris aussi quantité de caissons et les équipages, qui n'étoient pas fort nombreux, à cause qu'ils les avoient laissés à Villefranche. Il y en a pourtant de ceux de M. de Savoie, et environ douze cents prisonniers, beaucoup d'étendards et de drapeaux, quantité d'officiers, tant des troupes de Savoie que de celles d'Espagne, dont je remets les noms à la liste qui en sera envoyée par M. de Catinat.

Ce que les prisonniers nous ont dit de leurs blessés et morts est que M. de Louvigny est blessé au pied; un des favoris de Son Altesse royale, colonel du régiment de Savoie, nommé le marquis de Bueil, tué; le fils du vice-roi de Naples, tué; voilà ce que j'en sais aujourd'hui.

On dit que M. de Savoie s'est retiré d'assez bonne heure.

Nous y avons reconnu le prince Eugène [1], qui, depuis le commencement de la bataille, a toujours brillé et a fait l'arrière-garde avec les gardes et les gendarmes de M. de Savoie, qui n'ont été rompus que fort proche du Pô; ils l'auroient été beaucoup plus tôt, et leur cavalerie bien plus endommagée, si elle n'avoit pas été dans sa retraite continuellement protégée de ces bois et marais dont j'ai parlé, dans lesquels leur infanterie s'étoit jetée, d'où elle faisoit feu, et où notre infanterie ne pouvoit arriver assez vite pour ouvrir absolument la plaine à notre cavalerie, plus d'une demi-lieue durant, la plaine n'ayant pas de large de quoi mettre au plus six à sept escadrons de front. Cette victoire est grande et complète. Nous n'avons ni officiers généraux, ni brigadiers, ni colonels tués, mais beaucoup de blessés.

M. de Catinat a eu plusieurs coups dans ses habits, sans qu'il y en ait aucun qui l'ait blessé, outre qu'il a fait tout ce qu'un habile général peut faire de bien de sa tête, tant pour parvenir aux fins de déposter les ennemis, afin de les pouvoir combattre, que pour les battre, lorsqu'il en a trouvé l'occasion; ce que je sais, c'est qu'il est assurément le plus dur homme au feu que j'aie jamais vu.

M. de Saint-Sylvestre a fait des merveilles, tant en engageant l'affaire au commencement avec la brigade de Montgommery que dans le reste de la journée, où il a eu un cheval tué sous lui.

M. de Quinson y a parfaitement bien fait et a été heureux en tout; tout le reste des officiers y ont fait avec une valeur et une conduite fort grande. M. de Montgommery y a eu le bras cassé et deux grosses contusions; M. de Belleport, un coup de mousquet qui lui prend au-dessous de l'aine droite et lui sort de l'autre côté du

1. Frère cadet de M. le comte de Soissons, qui avoit passé en Allemagne quand MM. les princes de Conti voulurent la première fois aller en Hongrie, et qui demeura au service de l'Empereur, où il eut un régiment de dragons et servit avec réputation.

ventre; il n'a pourtant eu jusqu'à présent aucun fâcheux accident. M. de Robecque a eu deux coups, l'un au talon et l'autre à la jambe fort heureux. M. d'Escaux a eu un coup de mousquet qui lui perce la joue au-dessous de l'oreille; M. de Montignac, un coup qui lui perce le bras gauche sans le lui casser; M. de Liancourt, un coup léger au bras.

Des lieutenants-colonels, celui de Grancey, nommé du Chastel, blessé; Chartogne, d'Artois, les deux cuisses percées; d'Hère, de la Sarre, légèrement blessé; d'Aspremont, de Clairambault, un coup à l'épaule; le lieutenant-colonel de Montgommery, nommé Mongey, tué. Du reste des capitaines, je n'en ai pas encore la liste; je sais pourtant : le chevalier de la Roche-Aymon, major de Montgommery, tué; le fils de M. de Servon, tué; M. de Prie, parent de Mme la maréchale de la Mothe, tué; le chevalier du Bourdet, lieutenant-colonel de Périgord, fort blessé; le chevalier de Villerville, capitaine dans le Mestre de Camp de dragons, fort blessé [1]; Percy, major de la Sarre, la jambe cassée; Saint-Pierre, major de Robecque, blessé; la Rianderie, de Robecque, la jambe cassée fort haut; la Fare, capitaine dans Bourbon, tué. Voilà ce que je sais d'officiers tués ou blessés.

Il faut dire en général que l'infanterie a fait des choses surprenantes, non seulement lorsqu'elle a attaqué, mais en soutenant de gros feux. Il y a eu des bataillons qui ont chargé plusieurs fois avant que d'emporter ce qu'ils attaquoient, sans se rebuter pour cela, et ont retourné jusqu'à ce qu'ils ont forcé les ennemis.

Nous avons passé la nuit du 18 au 19 sur le champ de bataille, et nous avons marché à Saluces, que toutes les milices de M. de Savoie ont abandonné, de sorte que les habitants ont ouvert les portes à M. de Catinat, qui fait séjourner l'armée aujourd'hui, tant pour établir les blessés dans Saluces que pour donner ordre aux subsistances pour se pousser en avant et se mettre en état, en remarchant aux ennemis, de les obliger à nous laisser les maitres de la campagne.

VII. — SIÈGE DE LIMERICK.

Relation de ce qui s'est passé au siège de Limerick, faite par M. de Boisseleau [2].

Le 19 août, M. le prince d'Orange envoya un trompette au général-major Boisseleau, qui commandoit dans Limerick les troupes du roi d'Angleterre, pour lui dire qu'il attendoit incessamment des officiers de sa part pour recevoir la capitulation que M. le

1. [*Et Moneran, lieutenant-colonel de Cambrésis.* — Cette indication est omise dans le texte inséré dans les *Mémoires :* je la trouve dans le texte de la *Relation* publié par le Mercure. — *E. Pontal.*]

2. [Voir ci-dessus, p. 309. — *E. Pontal.*]

prince d'Orange vouloit lui accorder et à sa garnison. Boisseleau répondit qu'il étoit surpris de la lettre qu'on lui écrivoit, et qu'il vouloit mériter l'estime de M. le prince d'Orange par la vigoureuse résistance des troupes du roi d'Angleterre qu'il avoit l'honneur de commander, et qu'il étoit son très humble et très obéissant serviteur : *Boisseleau.*

Le même jour, vers la nuit, les ennemis m'ayant bloqué des deux côtés de la rivière, ils firent une batterie au fort de Cromwel de cinq pièces de canon de douze ; ils en firent une autre de même, du côté de l'ouvrage à cornes, de quatre pièces de même calibre. Le même soir, ils tirèrent une tranchée du côté de la redoute de pierre et de la redoute du milieu.

Le lendemain se passa en canonnades de part et d'autre.

Comme la situation et le terrain leur étoient favorables pour approcher cette redoute avec fort peu de travail, le deuxième jour, ayant poussé la tête de leur travail jusqu'aux deux redoutes, ils les emportèrent.

La redoute de pierre fit plus de résistance que l'autre ; les ennemis y perdirent assez de monde ; il n'y demeura des troupes du Roi qu'un lieutenant et onze hommes.

Je n'avois commencé ces deux redoutes que vingt-quatre heures avant l'arrivée de leur armée, et, comme elles n'avoient pas l'élévation nécessaire pour empêcher qu'on y jetât des grenades, les ennemis s'en rendirent les maîtres aisément, à force de grenades qu'ils y jetèrent.

Dans le moment qu'ils eurent pris ces deux redoutes, ils firent avancer trois bataillons à découvert entre les deux redoutes approchant du chemin couvert aux environs de quatre-vingts pas ; m'en étant aperçu, je leur fis faire un feu du chemin couvert et du rempart si à propos que ces messieurs prirent la peine de rentrer dans leurs tranchées avec quelque mécontentement.

Le lendemain lundi, au point du jour, ils avoient fait une batterie à la redoute du milieu de quatre pièces de canon, d'où ils s'attachèrent toute la journée à battre le chemin couvert, parce qu'il étoit un peu enfilé, et effectivement ils y tuèrent beaucoup de soldats et d'officiers à coups de canon, sans que pour cela les troupes demandassent à être relevées.

La nuit suivante, ils poussèrent leur travail à trente pas de la dernière redoute de terre du côté du marais, et, comme je prévis qu'ils viendroient la nuit d'après celle-là attaquer cette redoute, je détachai à la brume milord Chilmalok avec trois cents chevaux, que je fis poster à la hauteur de la redoute de terre, et M. Fitz-Gérard, lieutenant-colonel du milord Belu, que j'avois mis dans cette redoute avec cent cinquante mousquetaires. Les ennemis vinrent pour attaquer cette redoute entre minuit et une heure ; les troupes étaient des Danois et des Brandebourgs ; le lieutenant-colonel fit une bonne résistance ; milord Chilmalok, qui commandoit l'infanterie, et M. de Carolles chargèrent si à propos les ennemis qu'ils les obligèrent de

rentrer dans leurs tranchées avec un grand désordre, firent neuf prisonniers, un officier, et leur tuèrent beaucoup de monde.

La redoute ayant été manquée par les ennemis, la batterie qui avoit été faite deux jours auparavant battit le lendemain cette redoute de terre, depuis la pointe du jour jusqu'à une heure après midi. Cette redoute étant nouvellement achevée, il ne leur fut pas difficile de la ruiner. M. le prince d'Orange vint sur la hauteur du fort de Cromwel entre une et deux heures après midi, et, comme c'étoit l'heure de la garde montante et descendante, il fit attaquer cette redoute. Les troupes du Roi y firent toute la résistance possible; nous y avons perdu vingt-deux hommes et deux officiers; le reste se retira dans le chemin couvert; la contrescarpe et le rempart firent un si gros feu que cela allongeoit l'établissement de la redoute.

En même temps, je fis sortir cent cinquante mousquetaires des gardes et du milord Chilmalok, commandés par le colonel Purcell et le lieutenant-colonel Pourk, à qui j'avois donné ordre de border un rideau vis-à-vis la redoute de terre pour faire un gros feu et empêcher le logement de cette redoute. En même temps, la cavalerie s'avança et vint à la charge, le régiment de Lautrec fit ferme, et le commandant de la cavalerie des ennemis fut tué, et plusieurs autres officiers tués ou blessés. Les cavaliers prirent le sieur Boiribault, lieutenant réformé du régiment de Schönberg, prisonnier à la tête des ennemis. M. le prince d'Orange, voyant que cela n'alloit pas à sa fantaisie, fit avancer un corps d'infanterie pour soutenir cette redoute, et envoya chercher tous les officiers réformés du régiment de Schönberg de cavalerie pour obliger les troupes du Roi de se retirer du poste où je les avois mises. Comme je remarquai que les ennemis se renforçoient et que le parti n'étoit pas égal, je donnai ordre aux troupes du Roi de se retirer et crus que M. le prince d'Orange avoit acheté cette redoute assez cher. Nous avons perdu dans cette occasion cent hommes, le colonel et le lieutenant-colonel tués; Belcastel, colonel françois, y fut blessé à la jambe, que l'on dit avoir depuis eu la jambe coupée. Les ennemis avouent eux-mêmes y avoir perdu trois cents hommes avec plusieurs officiers françois.

La nuit suivante, les ennemis firent une batterie de cinq pièces de vingt-quatre et une de trente-six.

Le lendemain, à la pointe du jour, ils prirent leur parti pour battre en brèche, et moi je pris le mien pour songer à une retirade, afin d'avoir le temps de la bien faire. Ils continuèrent leurs travaux en approchant le chemin couvert jusqu'à trente pas; de temps en temps, on leur faisoit quelque sortie pour amuser leurs travailleurs. Je n'en pouvois faire d'autres, m'ayant embrassé tout le chemin couvert et m'opposant le même feu; je ne songeai dans ce moment qu'à défendre le chemin couvert, et, dans les cinq jours qu'ils ont été à pousser leur travail jusqu'à trente pas du chemin couvert, la brèche fut faite de vingt et une toises d'ouverture; à tout moment, je m'attendois d'être attaqué.

Le mercredi 6 septembre, entre une et deux heures après midi,

les ennemis m'attaquèrent et obligèrent les troupes du chemin couvert à se retirer derrière les traverses qu'on avoit faites à la porte Saint-Jean, où ils firent ferme. Je leur avois caché une batterie, pour soutenir la retirade, que je ne découvris qu'un quart d'heure avant d'être attaqué, voyant bien que j'allois l'être. Cette batterie étoit composée d'une pièce de trente-six et de deux de vingt-quatre.

Lorsque les ennemis furent maîtres du chemin couvert, l'appétit leur prit de monter à la brèche; heureusement j'avois eu le temps de poster les troupes du Roi dans les postes où il étoit nécessaire pour son service, et, en même temps, j'avois pris mes précautions pour en avoir à portée pour rafraîchir en cas de besoin.

Comme les ennemis m'avoient renversé tous les remparts à coups de canon, n'étant que de méchantes murailles sèches point terrassées, dans le même temps que les ennemis montèrent à la brèche avec beaucoup de hardiesse et de vigueur, je les laissai venir sur le haut de la brèche avec un grand silence, n'ayant point de feu à leur opposer pour les en empêcher. Je fis tirer le canon à propos sur le haut de la brèche, chargé à cartouches et à chaînes de fer. La retirade commença à faire un feu continuel, et le rempart, qui étoit bordé de soldats, se découvrit au feu des ennemis avec la dernière intrépidité, les ennemis battant ce rempart avec dix-huit pièces de canon qu'ils avoient en batterie, et leur mousqueterie n'obligea jamais les Irlandois à se retirer, essuyant un fort gros feu. Il y eut deux cents hommes tués ou blessés sur ce rempart, et je n'avois pas de peine à faire occuper les postes vides de ce rempart, trouvant des soldats de fort bonne volonté. Cette occasion dura trois heures et demie avec un fort gros feu de part et d'autre. Lorsque les ennemis attaquoient, je me servois des régiments de Grand Prieur, de Hand et Boisseleau; ils y firent des merveilles. M. de Beaurepaire, lieutenant-colonel de Boisseleau, M. Konel, lieutenant-colonel de Hand, y donnèrent des marques de leur valeur avec la dernière fermeté; le premier y fut tué au haut de la brèche avec plusieurs officiers de ces régiments. Je fis planter les trois drapeaux colonels au haut de la brèche. Dans le commencement de l'attaque, il y eut un capitaine de grenadiers danois avec quatorze grenadiers qui entrèrent dans notre retirade; mais un coup de canon, qui donna à propos sur la crête de la brèche, en jeta autant dans la retirade que dans le chemin couvert, car j'avois donné ordre qu'on ne tirât du canon que lorsque les ennemis paroîtroient sur la brèche.

Du régiment de Marman, qui n'avoit point d'armes, j'en pris quatre cents hommes pour jeter des pierres, ce qui fit un fort bon effet, par l'aveu des ennemis mêmes.

La dernière heure, je vis que les ennemis mollissoient et qu'ils avoient peine à établir leur communication de leur logement du chemin couvert à leur tranchée.

Dans le même temps que j'étois à donner ordre aux dragons de Macfeld et au brigadier Talbot, qui s'étoient retirés derrière la porte Saint-Jean, il y eut deux régiments anglois qui marchèrent droit à

eux pour les forcer dans ce poste. Les troupes du Roi y firent si bien leur devoir qu'elles obligèrent les ennemis à se retirer en grand désordre, leur ayant fait essuyer un fort grand feu. Voyant ce méchant mouvement des ennemis, et un bonheur qui nous arriva dans le même temps de quatre barils de poudre que nous avions oubliés dans un coin près la muraille du corps de la place (le feu prit à ces quatre barils, les ennemis crurent que c'étoit une mine, cette poudre leur ayant fait périr plus de trente hommes), le brigadier Talbot étoit de jour, je lui mandai de faire un effort pour marcher aux ennemis, afin de nous rendre maitres du chemin ouvert. Les ennemis voyant l'entreprise vigoureuse des troupes du Roi, et que tout ce qu'ils avoient entrepris ne leur réussissoit pas, quoiqu'il leur arrivât des troupes fraîches de moment en moment, ils prirent le parti de se retirer en confusion. Un quart d'heure après être maître du chemin couvert, je fis chasser les ennemis à coups de piques et d'épée du logement qu'ils avoient commencé sur le glacis jusque dans leurs tranchées.

Cette journée leur a coûté près de deux mille hommes, et c'étoit presque toutes les bonnes troupes de M. le prince d'Orange qui attaquoient avec les grenadiers de l'armée; du régiment françois de Cambon, il n'est demeuré que six officiers faisant le service. Il y a eu soixante et onze officiers tués ou blessés. M. le chevalier d'Hamilton [1] ne quitta point l'attaque et donna des marques de sa valeur et d'un bon officier.

Le reste de la journée et de la nuit, je me tins sur mes gardes.

Les ennemis firent, vers la nuit, sur le bord du marais, une batterie de quatre pièces de canon pour battre le pont de communication entre les deux villes, laquelle incommoda le public pour le passage, jusqu'au moment que M. le prince d'Orange m'envoya un tambour de ses gardes pour savoir si je voulois prendre une heure pour retirer les morts; je lui fis réponse que je n'en avois dans la contrescarpe ni sur le glacis, mais que, s'il vouloit retirer les siens, j'y consentois, pourvu que ses gens n'approchassent pas de la palissade de la contrescarpe plus près de vingt pas, et que je lui envoyerois ceux qui se trouveroient dans le fossé et dans le chemin couvert : ce qui fut exécuté de cette manière.

La nuit suivante, ils ne poussèrent que dix pas de travail, leur ayant fait un fort gros feu toute la nuit.

L'autre nuit suivante, ils abandonnèrent leur travail et retirèrent leur canon, et, le lendemain, occupèrent les mêmes postes que lorsqu'ils bloquèrent la ville entre les deux rivières.

Le lendemain qu'ils eurent abandonné leurs tranchées, milord duc de Tyrconnel et M. de Lauzun m'envoyèrent beaucoup de munitions, accompagnées de douze cents fusiliers ou dragons, qui avoient bonne envie de donner des marques de leur valeur. M. le prince d'Orange

1. Frère de Mme la comtesse de Gramont, qui n'avoit pas servi en France, comme ses autres frères.

partit dès le soir, et l'armée défila ensuite en grande consternation, ayant un grand nombre de malades ou blessés qu'ils ne purent emmener; ils les brûlèrent à leur départ dans leurs hôpitaux et continuèrent à brûler partout où ils passèrent[1]. M. le prince d'Orange partit dès le soir pour Dublin; j'ai donné avis de son décampement à MM. de Lauzun et de Tyrconnel. Ils arrivèrent à Limerick à quatre heures du soir; aussitôt que les ennemis eurent abandonné la tranchée, je donnai ordre qu'on la comblât.

Je suis obligé de rendre témoignage que les troupes se sont comportées avec beaucoup de valeur pendant vingt et un jours de tranchée. Les ennemis ont perdu plus de quatre mille hommes, l'élite de leurs régiments, et leurs meilleurs officiers.

L'armée du Roi a eu, de soldats tués ou blessés, mille soixante-deux hommes, et quatre-vingt-dix-sept officiers.

A Limerick, le 10 de septembre 1690.

VIII. — RELATION DE L'AFFAIRE DE M. DE PERTUIS [2].

Depuis que je n'ai eu l'honneur de vous écrire, nous avons été détachés de l'armée pour aller passer le canal de Bruges; nous partîmes le 10 de Menin pour cette expédition. Notre petite armée étoit composée de quatre bataillons, qui étoient Champagne, Orléans, Beauce et Santenas; de quatre régiments de dragons, qui étoient Tessé, Asfeld, d'Avaray et Pomponne, et du régiment de cavalerie de Fiennes. Nous avions pour général M. de Pertuis; M. le chevalier de Tessé commandoit la cavalerie, et M. d'Albergotti l'infanterie. Nous allâmes le premier jour camper à Thourout, et, le lendemain 11, nous arrivâmes sur les deux heures après midi au village d'Iabeke, d'où l'on détacha notre lieutenant-colonel avec cent dragons pour aller occuper une brasserie et un cabaret qui sont sur le bord du canal vis-à-vis du fort de Statville, à un grand quart de lieue de ce village. Dès que les ennemis les aperçurent, ils les saluèrent de leur mousqueterie et de leur canon, qui ne consistoit que dans une seule pièce. Nos dragons, ayant percé le toit de la brasserie, firent feu à leur tour, ce qui fit diminuer celui des ennemis. Sur les quatre heures du soir, nous vîmes paroître une belande, qui est comme une petite frégate, qui venoit à toutes voiles du côté d'Ostende. Elle

1. Cela fit bien crier contre la cruauté du prince d'Orange, mais il n'y avoit guère d'apparences que cela fût véritable, et il étoit bien plus plausible de croire que le feu s'étoit pris par hasard dans les hôpitaux, si l'on ne vouloit pas accuser les Irlandois d'y avoir eux-mêmes mis le feu après la levée du siège.»

2. [Voir ci-dessus, p. 318. — Le marquis de Sourches ne nomme pas l'auteur de cette relation; il dit seulement qu'elle lui a été envoyée par un officier de ses parents qui était à l'action. — *E. Pontal.*]

s'arrêta fixement à trente pas de notre maison et débuta par cinq volées de canon qu'elle tira dessus.

M. d'Albergotti alla en même temps reconnoître, avec du Rollet, lieutenant d'artillerie, où ils pourroient faire leur batterie, et ils résolurent de la placer à la droite du fort des ennemis pour pouvoir enfiler le canal et se défaire de leurs belandes. Notre canon fut en état de tirer le lendemain à huit heures, malgré le grand feu que firent les ennemis pendant toute la nuit; nous perdîmes quelques dragons en portant la fascine, et plusieurs soldats aux travailleurs; M. du Rollet et M. de Goujenac, major de Guiche, qui faisoit la charge de major général de notre armée, furent tués tout roides à un quart d'heure l'un de l'autre, ce qui ne fut pas une petite perte pour nous, n'ayant plus pour mener notre artillerie qu'un commissaire fort peu expérimenté.

Le 12, sur les sept heures et demie du matin, nous aperçûmes deux autres belandes plus grandes que la première qui nous avoit déjà tiré plus de deux cents volées de canon, lesquelles venoient l'une du côté de Bruges et l'autre du côté d'Ostende; celle de Bruges s'arrêta à un quart de lieue de nous et ne nous approcha pas de plus près; l'autre fut plus hardie et vint à cent pas de la première, d'où elle nous tira deux coups de canon. Cette petite flotte commençoit à nous faire désespérer de la réussite de notre entreprise, quand nous crûmes voir le feu à la première belande, ce qui se trouva vrai dans la suite, sans qu'on ait pu savoir si ç'avoit été par leur imprudence ou par notre canon, qui n'avoit encore tiré qu'un seul coup.

Elle fut longtemps à se consumer, et, comme l'on vit que la seconde belande ne se retiroit point, quoiqu'elle courût grand risque d'être brûlée des débris de l'autre, on envoya un soldat de Champagne pour la reconnoître, pendant que nous faisions grand feu de notre côté pour le favoriser; il la trouva abandonnée et nous l'amena.

Sur les deux heures, les régiments d'infanterie d'Humières et du Maine arrivèrent fort à propos pour avoir part à la fête; une heure après, on fit marcher notre pont, et on commanda deux cents grenadiers, sept cents dragons et six cents fantassins pour passer le canal et emporter le fort. Nous marchâmes sur les cinq heures à l'endroit où on devoit jeter le pont, sur la gauche de notre batterie; on borda le retranchement de notre côté de deux bataillons, et on leur ordonna de faire grand feu, aux deux premiers coups de canon qu'ils entendirent, ce qui fut exécuté sur les dix heures du soir, le pont n'ayant été en état d'être jeté que dans ce temps-là; les ennemis nous répondirent de fort bonne grâce, et, à leur feu, nous jugeâmes qu'ils étoient bien quatre cents hommes. Enfin on jeta deux petits bateaux dans le canal, sur lesquels on mit vingt grenadiers pour passer le pont de l'autre côté; mais il se rompit malheureusement en deux endroits en le jetant; trois charpentiers, qui étoient les seuls qui le sussent construire, y furent tués, et, n'y ayant que le sieur du Rollet, qui avoit eu le même sort, qui en sût le secret, M. de

Pertuis, qui étoit dans la brasserie que le canon des ennemis avoit criblée, envoya dire à M. d'Albergotti de faire retirer le pont, ce qui ne se put faire sans essuyer beaucoup de feu. Le reste de la nuit fut employé à retirer notre canon, nos outils et notre pont. Il étoit près de huit heures du matin quand M. d'Albergotti se retira et quand on releva nos derniers postes.

Il passa une trentaine de soldats des ennemis dans quelques petits bateaux qui vinrent tirailler sur notre arrière-garde. Nous avons eu près de cent cinquante hommes de tués ou de blessés; un capitaine du régiment de Beauce, nommé Polar, un capitaine de charroi, deux lieutenants d'infanterie, et un maréchal des logis de dragons, tués; d'Escotières, major d'Orléans, le bras cassé.

Voilà la chose au naturel, comme elle s'est passée; nous rejoignons demain l'armée de M. de Luxembourg. Ce 16 octobre 1690.

IX. — COMBAT DE LEUZE [1].

1° Relation.

L'armée étant en marche pour venir camper de Renaix à Herinnes, le maréchal de Luxembourg, qui étoit à la tête de la maison du Roi, eut avis en chemin que les ennemis, qui étoient campés à Leuze, avoient leur droite au pont de la Catoire et leur gauche à Leuze, devoient décamper pour aller à Cambron; sur cet avis, au lieu de conduire cette colonne au camp d'Herinnes, il la mena à l'abbaye du Saussoy-sous-Tournay. Il envoya à l'entrée de la nuit Marsilly, enseigne des gardes du corps, avec quatre cents chevaux, dont moitié étoit de la maison du Roi, pour apprendre des nouvelles des ennemis et observer leurs mouvements. Le lendemain, à la pointe du jour, il se mit en marche, tenant le grand chemin qui va de Tournay à Mons, qu'il suivit jusqu'à Braffe, et, pour lors, le laissant à droite, il alla passer auprès de la ville au Puis, qu'il laissa à gauche, et, continuant sa marche en laissant Tourp à droite, il entra dans la plaine où étoit le camp des ennemis, entre le ruisseau de Tourp et de Leuze; il avoit fait marcher, une heure avant le jour, le marquis de Villars avec le régiment de dragons de Tessé pour soutenir Marsilly. Comme il eut passé Braffe, le marquis de Villars lui envoya dire que Marsilly voyoit l'arrière-garde des ennemis et qu'elle n'avoit pas encore passé le pont de la Catoire et d'Andricourt. Sur cet avis, le maréchal de Luxembourg s'avança, laissant la conduite de la colonne au duc de Choiseul, vint à la tête du détachement de Marsilly, lequel étoit à la portée de la carabine des ennemis; il reconnut que leur arrière-garde étoit de quatorze escadrons, que tout le passage avoit passé les ponts, et que cette cavalerie pouvoit même se

1. [Voir ci-dessus, p. 469. — *E. Pontal.*]

retirer. Pour l'empêcher, il la fit serrer de près par le détachement et par les troupes du marquis de Villars. Dans ce temps-là, la colonne commença à paroître, et, à mesure que les escadrons arrivoient, le maréchal de Luxembourg les mettoit en bataille.

Le temps qu'il fallut pour attendre que la colonne fût arrivée donna aux ennemis celui de faire revenir leur gauche avec quelques bataillons, qu'ils jetèrent dans les haies qui sont le long du ruisseau de Tourp. Les ennemis se mirent en bataille, ayant leur gauche à Capetanez et leur droite à Capet ou à Etive. Ils formèrent quatre lignes, le terrain étant fermé par les deux ruisseaux de droite à gauche.

Lorsque la maison du Roi fut arrivée, le maréchal de Luxembourg en forma sa première ligne avec un escadron du régiment de Mérinville, qu'il mit à gauche, et fit ensuite la seconde ligne de la gendarmerie et de la brigade de Quadt, composée de douze escadrons, savoir deux de Praslin, deux de Rohan, deux du Maine, trois de Quadt et trois des Cravates. De laquelle brigade les six derniers escadrons ne donnèrent point, n'étant point arrivés lorsque la gendarmerie chargea. Quand le maréchal de Luxembourg vit la deuxième ligne presque formée, et qu'il n'y manquoit que ces six escadrons, il jugea à propos de ne pas différer davantage; car, outre que l'aile gauche des ennemis étoit presque toute arrivée, on commençoit aussi à apercevoir leur infanterie; il envoya les régiments de dragons du Roi et de Tessé pour escarmoucher contre cette infanterie, qui étoit dans les haies de Capetanez, et faire diversion du feu qu'ils auroient pu faire sur les droites de nos lignes, que l'on n'osoit point trop étendre, à cause de cette infanterie, qui au contraire assuroit beaucoup leur gauche.

Les choses étant en cet état, le maréchal de Luxembourg fit avancer les deux lignes, et, étant près des ennemis, il donna ordre au détachement de Marsilly, qui étoit à la tête de la première ligne, de charger, et à la première ligne de faire la même chose, ce qui fut exécuté sur-le-champ, les troupes allant au pas et le sabre à la main. Les ennemis firent très bonne contenance, se tinrent fermes et n'avancèrent pas; ils avoient profité de l'avantage que la situation des lieux donne, presque tous leurs escadrons ayant quelque fossé ou quelque rideau devant eux; de sorte que nos troupes, allant pour les joindre et n'en étant qu'à trois ou quatre pas, étoient obligées de sauter les fossés, et, dans ce temps-là, les ennemis faisoient leur décharge et ensuite venoient l'épée à la main. Cette première ligne des ennemis, qui étoit composée de leur meilleure cavalerie et presque tout allemande, soutint durant un temps le choc de nos troupes; mais enfin elle fut enfoncée et poursuivie par nos escadrons, qui percèrent jusqu'à la troisième ligne, où enfin ils firent halte pour se reformer et reprendre leurs rangs, ce qu'ils firent sans perdre un pouce de terrain à la portée du pistolet des ennemis. Il y eut des escadrons des gardes du Roi qui chargèrent bien des fois; celui des gendarmes du Roi lui seul rompit neuf escadrons, et les chevau-légers de la

garde sept. Le maréchal de Luxembourg jugeant que cette première ligne avoit beaucoup souffert, il lui ordonna de demeurer et de laisser passer la deuxième ligne dans les intervalles de la première pour aller attaquer la troisième des ennemis et les troupes qui s'étoient ralliées derrière. Notre seconde ligne chargea les ennemis avec autant de vigueur que la première, mais elle ne trouva pas la même résistance, et ils furent d'abord enfoncés; nos troupes marchèrent toujours en escadrons sans se débander et les chassèrent devant eux jusqu'au pont de la Catoire et d'Andricourt.

Lorsque le maréchal de Luxembourg vit les ennemis entièrement battus et poussés au delà du défilé, il fit faire halte à la gendarmerie. et, lui faisant faire demi-tour à droite, elle repassa dans les intervalles de la maison du Roi, et, à trois cents pas de là, firent front aux ennemis; après quoi, la maison du Roi fit le même mouvement, et, lorsque l'on fut à une demi-lieue d'eux, les troupes se mirent en marche et en colonne, et retournèrent au lieu d'où elles étoient parties. Les ennemis avoient à cette affaire toute leur aile gauche, composée de cinquante-six escadrons, et outre cela toutes leurs vieilles gardes et quatre maîtres par compagnie de l'aile droite. Ils ont bien perdu à cette affaire deux mille hommes tués ou blessés, tous de coups d'épée, nos gens n'ayant pas voulu tirer. Il y a quatre cents prisonniers, dont il y a trois colonels, un brigadier et d'autres officiers, dont on ne sait point le nombre. On leur a pris trente étendards et deux paires de timbales. Toute cette cavalerie, qui faisoit bien soixante-dix escadrons, a été battue par vingt-huit, n'y ayant de nos troupes qui aient chargé que les onze escadrons de la maison du Roi et trois de Mérinville, qui formoient la première ligne, les quatre cents chevaux de Marsilly, mais qu'il ne faut pas compter parce qu'ils avoient été pris de ces escadrons, les huit de la gendarmerie et six de la brigade de Quadt, savoir les régiments de Praslin, Rohan et du Maine. Toute la perte que nous avons faite est tombée sur la maison du Roi et le régiment de Mérinville, la gendarmerie n'ayant presque perdu personne.

2° Liste des morts.

D'Auger, lieutenant général, perdu, depuis mort.

Neuchelles, maréchal de camp, commandant la maison du Roi.

Le comte de Toiras, capitaine lieutenant des chevau-légers Dauphin, brigadier.

Le marquis de la Troche, lieutenant des gardes du corps, brigadier.

Le marquis de Montpipeau, perdu, depuis mort, enseigne des gardes du corps.

Riotor, capitaine lieutenant des grenadiers du Roi à cheval; son frère et tous les officiers de sa compagnie, hormis deux.

Le chevalier de la Chaise. Vacqueuil [1]. Pruine [2]. La Fitte [3]. La Taumelle. Le chevalier de Bressé [4],	Exempts des gardes du corps.

Le chevalier de Goué [5], capitaine de dragons.
Le marquis de Brenne [6], capitaine dans Mérinville.
Castelly, major du même régiment.
Près de deux cents gardes du corps.
Quarante gendarmes du Roi.
Cinquante chevau-légers du Roi.
Grand nombre de cavaliers et de dragons.

3° Liste des blessés.

Le marquis de la Valette [7], maréchal de camp.

Le comte de Saint-Viance [8], lieutenant des gardes du corps, brigadier.

Le marquis de Vignaux [9], lieutenant des gardes du corps, brigadier.

Le comte de Renneville [10], lieutenant des gardes du corps.

Le comte de la Mothe [11], sous-lieutenant des chevau-légers du Roi, brigadier.

Laval [12]. Le marquis de Chazeron [13]. D'Avignon [14]. Vilaines [15]. Marsilly.	Enseignes des gardes du corps.

1. [La note est restée en blanc. — *E. Pontal.*]
2. Il étoit fils du gros Pruine, exempt des gardes du corps et lieutenant de roi de Senlis, dont il avoit eu les charges.
3. Fils de la Fitte, lieutenant des gardes du corps et maréchal de camp.
4. Gentilhomme de basse Normandie.
5. Gentilhomme du Maine.
6. Gentilhomme de Champagne, qui étoit beau-frère du comte de Guiscard, maréchal de camp.
7. Gentilhomme de Gascogne, un des plus anciens et des plus braves officiers de cavalerie qu'il y eût en France.
8. Gentilhomme de la frontière de Gascogne.
9. Gentilhomme de Normandie.
10. Gentilhomme du pays de Caux.
11. Gentilhomme de Picardie, neveu du défunt maréchal de la Mothe-Houdancourt.
12. Gentilhomme de Périgord.
13. Gentilhomme d'Auvergne, fils du marquis de Chazeron chevalier des Ordres du Roi et lieutenant général en Roussillon. Le fils étoit aussi gouverneur de Brest.
14. Gentilhomme de Gascogne.
15. Gentilhomme du Maine.

Le marquis de Rothelin [1], premier enseigne des gendarmes du Roi.
Le chevalier de Pierrecourt, guidon de gendarmerie [2].

Le marquis de Tracy [3]. Le chevalier de Clermont [4]. Le comte de Guerry [5].	Exempts des gardes du corps.
Lassurance [6]. Le comte de Lanson [7]. Parifontaiue [8]. Brissac [9]. De Cambes [10]. De Mianne [11].	Exempts des gardes du corps.

Le chevalier de la Vallière [12], aide de camp.
Busca le fils [13], exempt des gardes du corps, perdu, depuis renvoyé d'Ath, où il étoit prisonnier.
Plusieurs capitaines de chevau-légers et de dragons et officiers subalternes.
Cent gardes du corps.
Vingt-deux gendarmes.
Vingt-trois chevau-légers.
Beaucoup de cavaliers et de dragons.

1. Il étoit originaire de Bourgogne; mais, du chef de sa mère, il avoit hérité de tous les grands biens que son oncle le marquis de Moussy avoit dans l'Ile de France; mais il en avoit bien dissipé.
2. Gentilhomme de Normandie.
3. Gentilhomme de Beauce, qui se distingua extrêmement dans cette occasion et qui n'en fut pas plus heureux pour cela, puisqu'il ne put obtenir une enseigne qui lui appartenoit suivant son ancienneté.
4. Frère du comte de Roussillon, de la maison de Clermont-Tonnerre.
5. Fils de Guerry, ci-devant enseigne des gardes du corps.
6. Il étoit de Berry et faisoit la charge d'aide-major de la compagnie de Lorge.
7. Gentilhomme de Champagne, fils du comte de Lanson lieutenant général des armées du Roi et gouverneur de Sainte-Menehould.
8. Gentilhomme de Soissonnois.
9. Gentilhomme de Normandie, fils du frère aîné de Brissac major des gardes du corps.
10. Vieil officier gascon.
11. Il étoit de Provence et étoit devenu exempt par les degrés.
12. Second fils du défunt marquis de la Vallière gouverneur de Bourbonnois, qui étoit frère de la duchesse de la Vallière, première maîtresse du Roi.
13. Fils aîné de Busca, maréchal de camp et lieutenant des gardes du corps.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

TABLE DES APPENDICES DU TOME III

Coulommiers. — Typog. Paul BRODARD et Cie.

SM

2B

